Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux

QUATRIÈME SÉRIE

Publiée avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique

REVUE
DES
ÉTUDES ANCIENNES

Tome 54
1952

SWETS & ZEITLINGER N.V.
AMSTERDAM - 1967

LE NOM DES GRECS EN LATIN[1]

Le nom de *Graeci*, *Graii* dans la langue poétique, sous lequel étaient désignés en latin les anciens Hellènes, et dont dérive en français le nom actuel des Grecs, pose un curieux problème historique. Sans doute convient-il de ne pas s'étonner à l'excès de ce que ces Hellènes, ainsi qu'ils se nommaient eux-mêmes aux temps classiques, aient été appelés d'un autre nom par les Romains. Car le cas n'est pas unique. N'appelons-nous pas en français *Allemands* ceux qui s'appellent eux-mêmes *Deutsche* — nom auquel sont apparentés l'italien Tedesco et le français Tudesque — et que les Anglo-Saxons appellent encore de leur vieux nom de *Germans*, cependant que Dutch désigne pour eux les Hollandais? Les Français eux-mêmes ne continuent-ils pas à être désignés par les Grecs d'aujourd'hui sous l'antique nom des Gaulois? Le véritable problème n'est pas celui-là. Il est de savoir d'où vient ce nom de *Graeci*, et pourquoi ou comment il a été donné par les Romains aux Hellènes.

Ce problème maintes fois étudié reste aujourd'hui encore discuté[2], faute d'une solution qui s'impose. Pour cette raison, nous voudrions l'examiner à nouveau, en repartant des principaux textes qui peuvent nous apporter quelque lumière.

Des noms manifestement apparentés au latin *Graeci-Graii*, et notamment les noms de Γραῖα, Γραικὴ γῆ, Γραῖκες, Γραικοί sont attestés dans les textes grecs. Ces noms sont-ils plus récents ou plus anciens que le latin *Graeci-Graii*, c'est la première question qu'il faut se poser pour savoir en quel sens s'est fait l'emprunt. A cette première question il est facile de répondre.

Dès le *Catalogue* du chant II de l'*Iliade*, mention est faite de

1. Communication faite à l'Association des Études grecques et à la Société des Études latines réunies le 14 avril 1951.

2. En dehors des indications données ci-dessous, voir notamment, pour les références, Pauly-Wissowa, art. *Grai* et suivants (1912) ; Whatmough, *Prae-italic dialects*, II, p. 261 ; et en dernier lieu Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, art. *Graecus* (nouv. éd., 1951).

Béotiens habitant la ville de Graia[1]. Et de fait, dans la suite, ce nom de Graia est attesté par ailleurs pour cette même région au voisinage de Tanagra, d'Orôpos ou d'Érétrie, qui était située sur la côte d'Eubée faisant face à cette partie de la Béotie[2]. Thucydide, si l'on admet une correction qui ne peut guère faire de doute, mentionne une Γραικὴ γῆ à côté d'Orôpos[3].

Dans un fragment d'Hésiode, qui nous est rapporté par Johannès Lydos, le héros Graikos est donné comme fils de Pandore et de Zeus, et comme petit-fils (?) de Deucalion[4]. Ce fragment, dont l'authenticité a été contestée par Niese[5], fait toutefois difficulté. Même si ces vers sont un fragment authentique des *Catalogues* d'Hésiode, il n'en reste pas moins qu'une contradiction semble exister entre le premier vers et aussi le vers 1013 de la *Théogonie*, d'une part, les vers suivants du fragment et l'explication qu'en donne Johannès Lydos, d'autre part, car d'un côté il est question d'Agrios et de Latinos, qui, dans le vers 1013 de la *Théogonie*[6], sont présentés comme fils de Circé et d'Ulysse, de l'autre côté d'un Graikos, éponyme des Graikoi, et de son frère Latinos. La parenté de Graikos avec Pandore et Deucalion même est suspecte et se comprend mal. Ajoutons que cet éponyme Graikos nous est donné par Étienne de Byzance comme fils de Thessalos, et par Eusèbe comme son père[7].

1. *Il.*, II, 494 sqq. :

Βοιωτῶν μὲν Πηνέλεως καὶ Λήιτος ἦρχον...
οἵ θ' Ὑρίην ἐνέμοντο...
Θέσπειαν Γραῖάν τε καὶ εὐρύχορον Μυκαλησσόν...

2. Cf. Steph. Byz., s. v. Γραῖα, Τάναγρα, Ὠρωπός, (de ce dernier passage, il résulte que c'est sans doute à tort, en interprétant mal un fragment d'Aristote, que certains auteurs ont supposé l'existence d'une autre Γραῖα en Eubée même). Pour les autres références, voir Pauly-Wissowa, art. *Graia*, et Pape-Bensler, art. Γραῖα.

3. Thuc., II, 23, 3 : παριόντες δὲ Ὠρωπὸν τὴν γῆν τὴν Γραικὴν (codd. Πειραικήν) καλουμένην, ἣν νέμονται Ὠρώπιοι Ἀθηναίων ὑπήκοοι ἐδῄωσαν.

4. Hes., fr. 24 (Rzach) *apud* Johann. Lyd., *De mens.*, I, 13 : Τοσούτων οὖν ἐπιξενωθέντων τῆς Ἰταλίας, ὥσπερ ἐδείχθη, Λατίνους μὲν τοὺς ἐπιχωριάζοντας, Γραικοὺς δὲ τοὺς ἑλληνίζοντας ἐκάλουν, ἀπὸ Λατίνου τοῦ ἄρτι ἡμῖν ῥηθέντος καὶ Γραίκου τῶν ἀδελφῶν, ὥς φησιν Ἡσίοδος ἐν Καταλόγοις·

... Ἄγριον ἠδὲ Λατῖνον.
Κούρη δ' ἐν μεγάροισι ἀγαυοῦ Δευκαλίωνος
Πανδώρη Διὶ πατρὶ, θεῶν σημάντορι πάντων
μειχθεῖσ' ἐν φιλότητι τέκεν Γραῖκον μενεχάρμην.

5. Niese, dans *Hermes*, XII, p. 409 sqq. *Contra* : Wilamowitz, dans *Hermes*, XXXIV (1899), p. 610.

6. Hes., *Theog.*, 1013 : ... Ἄγριον ἠδὲ Λατῖνον ἀμύμονά τε κρατερόν τε.

7. Steph. Byz., s. v. Γραικός ; — Eus., *Chron.*, éd. Schöne, p. 16 (ann. Abr. 220). Ce Thessalos ne doit pas être confondu avec les autres personnages légendaires du même nom. Voir ci-dessous, p. 7, note 5.

En revanche, indication importante et qui ne saurait être négligée, un passage d'Étienne de Byzance nous apprend que, dès le VIIe siècle, Alcman désignait les « mères des Hellènes » sous le nom de Γραῖκες, et que Sophocle l'employait au Ve dans le même sens, cependant que ce nom, nous apprend-il encore, servait à désigner les habitants éoliens de Parion[1].

Le nom de Γραικοί apparaît pour la première fois[2] en grec au IVe siècle dans Aristote : parlant des Selloi dans la région de Dodone, Aristote nous dit que là aussi habitèrent ceux qui s'appelèrent Graikoi et prirent ensuite le nom d'Hellènes[3]. Quel que soit le rapport qui existe en réalité entre le nom des Selloi-Helloi et celui des Hellènes, notons que ce texte d'Aristote nous conduit vers cette région d'Épire pour laquelle de lointains échanges de populations avec la Thessalie voisine nous sont attestés. Notons surtout l'indication, qui apparaît ici pour la première fois, mais qui nous est fournie de plusieurs autres côtés et de manière plus précise par la suite, que Graikoi aurait été le ou un nom plus ancien des Hellènes. Il est inutile de rappeler ici que les noms d'Hellènes et d'Hellade s'appliquèrent d'abord à un peuple et à une région bien limités, qui faisaient partie du royaume thessalien d'Achille à l'âge héroïque, avant d'être étendus à tous les Grecs et à toute la Grèce.

Cette dernière indication se retrouve, dans un texte du milieu du IIIe siècle av. J.-C., dans le Marbre de Paros, qui relate que ce changement de nom advint sous le règne d'Hellen, fils de Deucalion, en Phthiotide, sous le règne d'Amphictyon à Athènes, et deux ans avant la venue de Cadmos à Thèbes[4]. Elle se retrouve dans la chronologie d'Eusèbe, à une époque un peu plus ancienne par rapport au règne d'Amphictyon à Athènes et à la venue de Cadmos, 282 années après la mention de l'éponyme Graikos, père de Thessalos[5]. Elle reparaît encore dans la Bibliothèque du Pseudo-Apollodore, dans Pline l'Ancien, et jusque dans Constantin Por-

1. Steph. Byz., s. v. Γραικός : .. Γραῖκες δὲ παρὰ Ἀλκμᾶνι αἱ τῶν Ἑλλήνων μητέρες, καὶ παρὰ Σοφοκλεῖ ἐν Ποιμέσιν... Ἐισὶ δὲ καὶ Γραῖκες Αἰολέων, οἱ τὸ Πάριον οἰκοῦντες.

2. Voir déjà pour Γραικός et Γραικὴ γῆ dans Hésiode et Thucydide ce qui précède.

3. Aristot., *Meteor.*, I, 352 a : ᾤκουν οἱ Σελλοὶ ἐνταῦθα καὶ οἱ καλούμενοι τότε μὲν Γραικοί, νῦν δὲ Ἕλληνες.

4. *Marm. Par.*, ep. 6 : ἀφ' οὗ Ἕλλην ὁ Δευκ[αλίωνος Φθι]ώτιδος ἐβασίλευσε, καὶ Ἕλληνες [ὠν]ομάσθησαν τὸ πρότερον Γραικοὶ καλούμενοι... Sur la date de Cadmos, voir notre article dans *Syria*, 1952.

5. Euseb., *Chron.*, éd. Schöne, p. 26-29, Hieronym., ann. Abr. 502 : *a Deucalione, Hellene et Pyrra, hi qui prius Graeci Hellenes nuncupati sunt;* — Sync. : ἀπὸ δὲ Ἕλληνος τοῦ Δευκαλίωνος Ἕλληνες οἱ Γραικοὶ καλοῦνται. Cf. Vers. arm., ann. Abr. 481.

phyrogénète se référant à Alexandre Polyhistor ou dans le *Commentaire à Lycophron* de Tzétzès[1].

A l'époque alexandrine, à partir du IIIe siècle, érudits et poètes usent du mot Γραικοί ou de mots apparentés avec une acception large, pour désigner les Hellènes ou ce qui se rapporte à eux[2]. On doit se demander si le développement de la puissance romaine en Italie à la fin du IVe siècle et la conquête de la Grande Grèce par Rome au début du IIIe n'ont pas été pour quelque chose dans l'emploi de ces mots en ce sens. Mais il faut convenir que, dans la Grèce propre, c'est au IIe siècle seulement, après la seconde Guerre Punique, que l'influence romaine a commencé à s'exercer, devenant alors bien vite puissante.

Or, dès le milieu du IIIe siècle, le Marbre de Paros atteste de manière certaine la tradition relative au nom de Graikoi porté d'abord par les Hellènes, et Aristote la connaissait déjà au siècle précédent. De ces deux textes, et plus encore des textes d'Alcman, de Sophocle et de Thucydide — pour ne rien dire d'un passage du *Catalogue* de l'*Iliade* où il n'est question que de Graia, ni d'un fragment discutable d'Hésiode — que nous avons cités avant eux, il résulte que non seulement l'origine du nom latin des *Graeci-Graii* doit être cherchée sur le sol de la Grèce — ce qui n'est d'ailleurs pas pour étonner — mais que là le nom des Graikes-Graikoi, tout en ayant d'abord sans doute une acception limitée, comme plus tard celui d'Hellènes, et en ayant continué par la suite à désigner de manière particulière certaines populations déterminées, passait pour avoir été le nom des Hellènes avant qu'ils ne s'appelassent Hellènes, sans que cette tradition, pour une question de dates, puisse se présenter comme une simple tentative d'explication du nom latin de *Graeci*.

D'où peut venir, en ces conditions, le nom latin des Grecs? Seconde question qu'il convient maintenant d'examiner.

On a songé à expliquer ce nom par la présence à Cumes de Campanie, parmi les colonisateurs helléniques, d'habitants de la Γραῖα

1. Ps.-Apollod., *Bib.*, I, 7, 3 : Αὐτὸς (Hellen) μὲν οὖν ἀφ' αὑτοῦ τοὺς καλουμένους Γραικοὺς προσηγόρευσεν Ἕλληνας... ; — Plin., *N. H.*, IV, 14 = 28 : *ibi* (en Thessalie) *genitus rex nomine Graecus, a quo Graecia; ibi Hellen, a quo Hellenes;* — Alex. Pol. *apud.* Constant. Porphyr., *De them*, II, 5, 3 : Ἑλλὰς ἡ χώρα ἐκλήθη ἀπὸ Ἕλληνος τοῦ Δευκαλίωνος, ὃς δυναστεύσας τῆς Φθιώτιδος τοῖς ὑπηκόοις ἑαυτῷ γενομένοις ἀντὶ Γραικῶν Ἕλληνας ἐκάλεσε ; — Tzetz, *Ad Lycophr.*, 532 : Γραικοὶ γὰρ πρότερον οἱ τῆς Ἑλλαδος ἐκαλοῦντο, ὕστερον δὲ ἀφ' Ἕλληνος ἐκλήθησαν Ἕλληνες. Cf. *Etym. Magn.*, 239, 15 ; — Suid., s. v. Γραικοί.

2. Callim. *apud* Strab., I, 46 = 2, 39 ; et V, 216 = 1, 9 ; — Lycophr., 532, 605, 891, 1195 et 1338 ; — Alex. Aetol. (*Anth. lyr.*, éd. Bergk), fr. 2. Voir Niese, dans *Hermes*, XII, p. 415.

ou de la Γραικὴ γῆ béotiennes, qui seraient venus là en compagnie des fondateurs eubéens de la ville au VIIIe siècle. Les Latins et les autres peuples de l'Italie centrale, s'étant trouvés d'abord en contact avec ces Graikoi de Cumes, auraient étendu ce nom à tous les Hellènes. Cette explication a été pendant un temps assez en faveur[1]. Mais elle ne saurait, croyons-nous, être retenue.

Sans doute, comme ce fut aussi le cas pour d'autres colonies chalcidiennes, Chalcis, la métropole de Cumes, ne fut-elle pas seule à y envoyer des colons. En dehors d'Érétriens mentionnés à côté des Chalcidiens par Denys d'Halicarnasse, il semble que d'autres Eubéens ont pris part à sa fondation, notamment des gens de la Cumes eubéenne, d'où viendrait le nom de la Cumes de Campanie[2]. Sans doute les gens d'Eubée furent-ils en relations assez étroites avec les gens de la rive béotienne du détroit, faisant face à leur île, et ces relations sont-elles attestées à propos même du nom de Graia[3]. Sans doute, enfin, peut-on trouver dans les cultes de Cumes, ou plutôt dans ceux de Naples, colonie de Cumes, la trace d'influences béotiennes, qui ne doivent pas nous étonner, étant donné le voisinage des deux pays. Mais nulle part nous ne trouvons mention de gens de Graia ou de la Γραικὴ γῆ béotiennes parmi les fondateurs de Cumes ; et si le Pseudo-Scymnos nous parle d'Éoliens, cette indication n'a sans doute pas d'autre origine qu'un rapprochement dû à Éphore, qui était né à Cumes d'Éolide, entre le nom de la Cumes de Campanie et celui de la Cumes de l'Éolide asiatique. N'y a-t-il pas, dès lors, un véritable cercle vicieux à supposer la présence d'habitants de la Graia béotienne dans la colonie eubéenne de Cumes, sans autre témoignage, et pour la seule raison que leur présence serait prouvée par le nom latin de *Graeci*, puis à expliquer ce nom latin des *Graeci* par les habitants de la Graia béotienne, dont on a, à cette fin, supposé la présence à Cumes? Au demeurant, comme J. Beloch l'a bien fait remarquer déjà[4], ces

1. Busolt, *Gr. Gesch.*, 1re éd., I, 43 sq. ; — E. Pais, *Storia d'Italia*, I, 1, 276 sq., 336, 617 ; — Bury, dans *J. H. S.*, XV, 236 sq. Nous même, dans l'ouvrage ci-dessous cité (p. 59-60), nous n'avions pas d'abord écarté de manière absolue cette conjecture. *Contra* : Wilamowitz, dans *Hermes*, XXI (1886), p. 114 ; — J. Beloch, *Gr. Gesch.*, 1re éd., I, p. 174 ; 2e éd., p. 234. Busolt, dans la seconde édition de sa *Gr. Gesch.*, I, p. 199, a abandonné cette hypothèse.

2. Dion. Hal., *R. A.*, VII, 3, 1 ; — voir J. Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile*, p. 47-61.

3. Voir ci-dessus, p. 6, note 2. Voir aussi *Etym. magn.*, 391, 17 ; ainsi que *I. G.*, XII, 9, 246-249, 772. Pour les indications qui suivent, nous renvoyons à notre ouvrage cité à la note précédente.

4. J. Beloch, *Gr. Gesch.*, 1re éd., I, p. 174 ; 2e éd., I, p. 234.

habitants de la Graia béotienne, même s'il était prouvé qu'ils participèrent à la fondation de Cumes, n'y auraient joué qu'un rôle tout à fait effacé, puisque jamais il n'en est fait mention, et si les Romains avaient dénommé les autres Grecs d'après les gens de Cumes — ce qui est en soi peu vraisemblable — ils n'auraient pu se servir que des noms de Cuméens, de Chalcidiens ou d'Eubéens.

Il semble nécessaire de donner à ce nom de *Graeci* une base plus large, et, comme Kretschmer l'avait compris dès 1896[1], de lui chercher une origine beaucoup plus ancienne.

Des conclusions que nous avons dégagées plus haut, il résulte clairement que les habitants de l'Italie centrale, en appelant les Hellènes *Graeci*, ont dû recourir à un des noms plus anciens portés par les populations de l'Hellade. Car autrement la rencontre tiendrait du miracle. Mais, s'il en est ainsi, il faut en tirer aussitôt la conséquence : il s'ensuit nécessairement, en effet, que ce nom n'a pu être donné par les habitants de l'Italie centrale aux populations de l'Hellade après le moment où le nom d'Hellènes se fut généralisé et fut devenu d'un usage courant. Or, ce nom d'Hellènes, qui au temps de la guerre de Troie, si on en juge d'après l'*Illiade*, ne désignait encore qu'une peuplade de Thessalie, semble avoir servi à désigner tous les Grecs dès le VIIIe siècle[2] au temps où l'archéologie aussi bien que la tradition atteste que se renouèrent les échanges commerciaux entre la Méditerranée orientale et l'Italie, et où commencèrent à se fonder les colonies grecques de l'Italie méridionale et de la Sicile. Bien plus, il faut supposer que ce nom, depuis bien longtemps désuet à l'époque classique, fut introduit en Italie avant l'époque lointaine où il fut supplanté par d'autres noms.

Dès lors, la question qui se pose est de savoir si, avant le mouvement de commerce et de colonisation du VIIIe siècle, il n'y eut pas des contacts et des échanges de populations plus anciens qui puissent être à l'origine de ce nom? Ces contacts et mouvements de populations nous sont encore mal connus assurément. Mais dès à présent, croyons-nous, on ne saurait douter ni de leur existence ni de leur ancienneté, bien qu'il soit difficile d'en apprécier l'importance et d'en préciser la date pour le moment du moins, et bien qu'un long hiatus, durant le « Moyen-Age » grec, sépare ces pre-

1. Kretschmer, *Einl. in der G. der gr. Spr.*, p. 280 ; cf. Solmsen, dans *Zeitschr. f. vergl. Spr.*, XLII, p. 207 sqq. (relativement à la question que pose le nom d'Ulysse en latin) ; et voir J. Beloch, *loc. cit.*

2. Déjà dans Hésiode (*Travaux*, 528 : Πανελλήνεσσι ; 653 : Ἑλλάδος). Voir Pauly-Wissowa, art. *Hellas*, col. 159.

miers contacts de la colonisation du VIIIe siècle. Aux très nombreuses traditions de caractère plus ou moins légendaire, qui nous rapportent de lointaines migrations à l'âge des héros ou même en des temps plus reculés encore [1], s'ajoute aujourd'hui le témoignage plus sûr des découvertes archéologiques, qui sans doute sont encore trop peu nombreuses, mais qui attestent de manière certaine des contacts au IIe millénaire avant J.-C. Dans un récent article, en passant rapidement en revue ces découvertes archéologiques du IIe millénaire sur le sol de l'Italie et de la Sicile, nous avons indiqué les raisons pour lesquelles il nous semble qu'il faut reporter jusqu'au IIe millénaire la venue en Italie centrale des Tyrrhènes et Pélasges qui passaient pour être les ancêtres des Étrusques et qui effectivement paraissent bien devoir être considérés comme tels [2]. L'origine du nom latin de *Graeci* ne remonterait-elle pas à ces temps reculés? On est conduit à se le demander.

A défaut de preuves certaines, plusieurs textes nous donnent peut-être une indication en ce sens. On sait que les Pélasges, que la tradition faisait venir en Italie centrale en des temps très lointains avant la guerre de Troie et dont les descendants par la suite furent plus ou moins confondus avec les Tyrrhènes-Étrusques, passaient pour y être venus de cette Thessalie et cette Épire qui nous sont données comme les berceaux des Graikoi aussi bien que des Hellènes, et pour être venus précisément au temps de Deucalion, c'est-à-dire aussitôt avant le moment où les Graikoi, disait-on, avaient pris le nom d'Hellènes. La tradition voulait que, chassés de Thessalie au temps de Deucalion, ces Pélasges se fussent réfugiés d'abord en Épire, dans la région de Dodone, que de là, sur l'ordre de l'oracle, ils se fussent embarqués pour traverser la mer et se fussent établis d'abord à Spina, à l'embouchure spinétique du Pô, puis à Crotone-Cortone, Pise et Agylla, premier nom de Caeré [3].

Or, précisément ces Pélasges de Pise nous sont présentés par un texte de Caton et un texte de Pline comme des gens parlant la

1. Voir, notamment, J. Bérard, *op. cit.*, p. 319-524.

2. *Rev. Ét. anc.*, 1949, t. LI, p. 201 sqq. Tout dernièrement, de nouvelles découvertes égéennes et mycéniennes (dépôts qui dateraient des XVIe-XIVe siècles) ont été faites dans l'archipel des îles Éoliennes ; et les investigations de M. Bernabo Brea conduiront, croyons-nous, à des résultats plus importants encore. La recherche des objets importés et des influences subies dans l'Italie et la Sicile du IIe millénaire est loin, faut-il le dire, d'être à son terme. Elle n'est qu'à son début.

3. Tradition déjà connue d'Hellanicos (*F. H. G.*, I, p. 45, fr. 1). Cf. Dion. Hal., *R. A.*, I, 17 sqq. ; — Strab., V, 220 = 2, 3 ; 226 = 2, 8 ; 214 = 1, 7 ; — Diod., XIV, 113, 2, etc. Voir J. Bérard, *op. cit.*, p. 492-499. Noter que Graikos, fils ou père de Thessalos, était apparenté, dans la légende, à différents héros portant le nom de Pélasgos. Sur l'emploi du nom de

langue des *Graeci*, ou de la race des *Graeci*[1]. Ces deux textes qui, au premier abord intriguent et seraient autrement incompréhensibles, n'ont de sens que si on donne au mot *Graeci* sa signification primitive, c'est-à-dire celle d'habitants de l'Hellade antérieurement au temps où ces habitants s'appelèrent Hellènes. De plus, une scholie de l'*Iliade*[2], qui est à rapprocher du texte d'Aristote déjà cité, paraît fournir une autre indication en ce même sens.

Ces textes ne nous apportent-ils pas confirmation d'une hypothèse qui, si elle ne doit pas être considérée comme une certitude, se présente comme une possibilité à envisager, ou même, déjà, nous semble-t-il, comme une probabilité[3]?

JEAN BÉRARD.

Pélasges pour désigner les habitants de l'Hellade antérieurement au temps où elle fut peuplée d'Hellènes, voir notamment Thucydide (I, 3, 2). Sur la survivance du nom primitif des Pélasges, conservé par la vieille forme Πελαστικός, dans le nom des Philistins et de la Palestine, voir notre article dans la *Revue archéologique*, 1951, I, p. 129 sqq.

1. Cato *apud* Serv., *Ad Aen.*, X, 179 : *Cato Originum qui Pisas tenuerint ante aduentum Etruscorum negat sibi compertum; sed inueniri Tarchonem, Tyrrheno oriundum, postquam eorumdem sermonem ceperit, Pisas condidisse, cum ante regionem eamdem Teutanes quidam graece loquentes possederint... Alii incolas eius oppidi Teutas fuisse...* (ce sont les Pélasges qui d'ordinaire passaient pour avoir immédiatement précédé les Étrusques à Pise ; et les noms de *Teutanes* et de *Teutae* sont à rapprocher du nom du roi Teutamidès dans Hellanikos et Denys). — Plin., *N. H.*, III, 50 = 8, 1 : *Pisae... ortae,... siue a Teutanis graeca gente*. Un texte de Justin (XX, 1, 11 : *sed et Pisae in Liguribus graecos auctores habent*) ne désigne pas aussi explicitement les Pélasges.

2. *Schol. ad Il.* A, XVI, 235 : ἔθνος εἶναι τοὺς ‘Ελλοὺς ἀπόγονον Τυρρηνῶν καὶ διὰ πατρῷον ἔθος οὕτως τὸν Δία θρησκεύειν. En ce texte comme en bien d'autres, les Tyrrhènes sont identifiés aux Pélasges ou confondus avec eux. Voir également le texte ci-dessus cité d'Hésiode (*Théog.*, 1013 sqq.) qui nous montre Agrios et Latinos régnant sur les Tyrrhènes ; et le fragment d'Hésiode rapporté par Johannès Lydos (p. 6, note 4), où Graikos est substitué à Agrios.

3. Une aussi lointaine survivance d'un nom ancien ne se retrouve-t-elle pas dans le nom que portent aujourd'hui les Français en grec moderne?

TÊTE EN TERRE CUITE DU MUSÉE D'ADALIA

(Pl. I)

La tête en terre cuite à laquelle sont consacrées ces quelques pages est entrée au Musée d'Adalia pendant la dernière guerre. Un voyage d'étude fait en Pamphylie au printemps de 1946 m'a donné l'occasion de l'examiner et d'en prendre des photographies[1]. J'ai plaisir à remercier mon ancien collègue de l'Université de Stamboul, Bay Arif Müfid Mansel, de s'être dessaisi en ma faveur du soin de publier cet intéressant document.

Tête féminine en terre cuite, reconstituée à l'aide de plusieurs fragments, brisée à droite au-dessus de l'épaule, à gauche à la naissance du cou. La partie supérieure de la tête présente une cassure irrégulière ; peut-être était-elle percée d'une large ouverture. Les détails du visage sont presque intacts, à l'exception du nez, dont la pointe a disparu. Terre rose saumon très épaisse, présentant sur sa tranche quelques taches brunâtres. Hauteur conservée : $0^{m}25$; hauteur du visage, mesurée du menton à la naissance des cheveux : $0^{m}14$; diamètre de la « galette » terminale : $0^{m}17$.

Le visage s'inscrit dans un ovale assez régulier ; le menton arrondi, mais ferme, se détache nettement. Les lèvres charnues restent parfaitement horizontales et rectilignes, les commissures étant bien marquées. Le nez, mince au départ, conserve un profil effilé. Les pommettes, en faible saillie, creusent un léger sillon le long du nez et de la bouche. Les yeux, fendus en amande, frappent d'emblée par leur taille démesurée et par l'inclinaison de leurs coins externes. Le globe est aplati et le contour de l'orbite forme bourrelet ; des sourcils hachurés « en plumes » soulignent l'arcade en assez forte saillie. La naissance du front est marquée par une courbure bien accusée, le front allant d'ailleurs très vite se perdre sous la « galette » terminale. L'oreille est entièrement dissimulée par un couvre-oreille d'où pendent des échancrures godronnées. Au-dessous de cette lourde conque, on reconnaît le cordon ou la chaîne d'un pendant d'oreille, formant en son milieu une large boucle.

Sauf au-dessus de la nuque, où ce dispositif est remplacé par un simple

1. Cf. *Catalogue des Monuments votifs du Musée d'Adalia*, *Études orientales publiées par l'Institut français de Stamboul*, XI, 1952, p. 6.

bandeau lisse en faible saillie, la coiffure est indiquée au moyen de trois rangées de ligatures superposées, l'ensemble constituant sur le front et les tempes un genre de calotte ou de galette plate et proéminente. Au milieu de la rangée inférieure, une grosse boule correspond peut-être à un bijou. Sur la nuque qui tombe droit, sans présenter aucun modelé, et sur la légère courbure du cou, de grossières incisions répondent aux mèches de la chevelure. Sur l'épaule droite, une tresse barbelée se détache de la masse des cheveux.

Un triple collier encerclant le cou supporte une lourde boucle et l'on distingue à droite l'amorce d'un autre collier qui retombait sur la gorge.

L'inventaire du Musée donne comme provenance le Moursi Tschiflik (le domaine du Maure), au pied de l'acropole d'Olbia, à une dizaine de kilomètres à l'ouest d'Adalia.

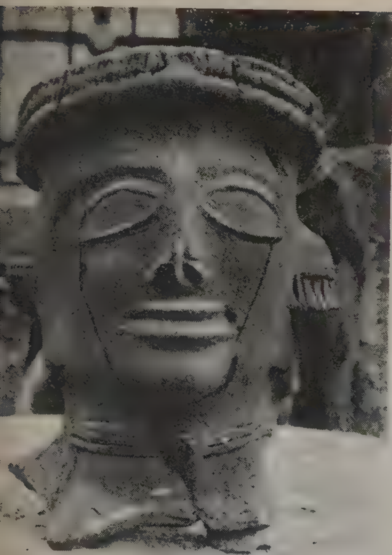
L'impression première est fort nette : les yeux en forme d'amande traités tout en surface, les sourcils hachurés, les couvre-oreilles faits d'une conque à godrons, la tresse, barbelée comme une feuille de fougère, tombant sur l'épaule, la superposition de deux colliers, dont l'un enserre le cou, l'autre s'étale sur la gorge, tous ces indices réunis évoquent l'archaïsme chypriote et nous n'aurions pas de peine à découvrir des images voisines en parcourant les publications de documents issus des ateliers de la grande île [1].

Ajoutons que les études récentes portant sur ce domaine — nous pensons en particulier à la magistrale synthèse présentée par E. Gjerstad, dans l'un des volumes de conclusion de la publication suédoise [2] — nous permettront peut-être de préciser la place de notre document dans cet archaïsme : c'est au groupe des sculptures « proto-chypriotes » que nous conduiront aussi bien certains détails que la physionomie générale du monument. Telle statue masculine en terre cuite d'Ajia Irini [3] offre, dans l'expression vide du regard, dans la moue un peu sarcastique de la bouche, dans la sécheresse de l'ensemble, de frappantes analogies avec la tête d'Adalia et la parenté s'étend au traitement de l'œil, dont l'orbite présente le même contour en bourrelet et, à un degré moindre, la même inclinaison des angles externes. Il s'en faut, toutefois, que

1. Voir, par exemple, Ohnefalsch-Richter, *Kypros, die Bibel und Homer*, 1893, *passim* (avec toutes les réserves qu'implique cet ouvrage) ; Cesnola, *A descriptive Atlas of the Cesnola collection of Cypriote antiquities in the Metropolitan Museum of art*, 1885-1903 ; De Ridder, *Collection De Clercq*, V : *Antiquités chypriotes*, surtout n°s 125-129, 1908 ; Myres, *Handbook of the Cesnola collection of Antiquities from Cyprus*, New-York, 1914 ; Blinkenberg, *Lindos*, I : *Les petits objets*, col. 476 sq. ; *The Swedish Cyprus expedition*, II, 1935 ; III, 1937, et IV/2, 1948 ; Ohly, *A. M.*, 65, 1940, p. 57-67 et pl. 37-43.

2. *Swedish Cyprus expedition* (que nous abrégerons dorénavant en *S. C.*), IV/2, p. 92 sq.

3. N° 2102 ; cf. *S. C.*, II, pl. CXCVII ; IV/2, pl. I.









Tête en terre cuite du Musée d'Adalia

notre document reproduise exactement un modèle insulaire : le profil incurvé du nez, qui reste mince, nous invite à chercher du côté des sculptures d'Ajia Irini plus anciennes que celle que nous venons d'évoquer[1] ; on rencontre le couvre-oreille arrondi se combinant avec le pendant d'oreille aussi bien sur les monuments de la première période proto-chypriote[2] que sur ceux du style plus évolué auquel E. Gjerstad a donné le nom de style néo-chypriote[3]. Quant aux hachures « en plumes » des sourcils, elles seraient plutôt la marque de la seconde période proto-chypriote[4]. La diversité de ces indications nous invitera donc à faire preuve de prudence et à ne pas chercher à situer cette tête avec trop de rigueur dans le haut archaïsme chypriote.

La présence sur la côte méridionale de l'Anatolie d'une sculpture de terre cuite issue d'un atelier de Chypre n'aurait pas de quoi nous surprendre. Si, jusqu'à présent, la Pamphylie n'a pas livré de documents de ce style, des trouvailles chypriotes sont attestées aussi bien en Lycie[5] qu'en Doride[6] et dans les îles de Rhodes[7] et de Samos[8]. La plupart de ces monuments appartiennent à la période, plus récente, où le style chypriote tend à se pénétrer d'éléments grecs et pour certains ensembles on a pu supposer, à bon droit[9], que le travail avait été fait par des artistes insulaires immigrés. Cependant, il arrive aussi que certains documents ressortissent au groupe proto-chypriote[10] et que leur importation sur la côte anatolienne remonte, par là, à une antiquité aussi reculée que pourrait l'être celle de notre tête. En d'autres circonstances, nous voyons

1. Voir, par exemple, la tête d'Ajia Irini 2106 (*S. C.*, II, pl. CXCII ; IV/2, pl. I).

2. Voir, par exemple, la statue en calcaire d'Arsos (*S. C.*, III, pl. CLXXV, et IV/2, pl. II).

3. Statue en terre cuite d'Idalion au Musée britannique, A 231 (*S. C.*, IV/2, pl. VII) ; tête d'Arsos (*S. C.*, III, pl. CLXXXIX/2). Cf. aussi Murray, *Excavations in Cyprus*, p. 4, fig. 3 ; Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. 49/5. Sur ce type de couvre-oreille, cf. Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 562 ; Ohnefalsch-Richter, *Ibid.*, p. 395 ; De Ridder, *Collection De Clercq*, V, p. 50 sq.

4. Cf. Gjerstad, *S. C.*, IV/2, p. 98.

5. Tête d'Héraclès conservée au Musée d'Athènes (*Arch. Ephim.*, 1899, p. 51 sq., pl. 4 ; Gjerstad, *Ibid.*, p. 332).

6. Statuettes de Datça dispersées entre les Musées de Berlin, de Londres et de Stamboul. Sur les exemplaires de Stamboul, cf. Mendel, *Catalogue fig. terre cuite*, n°s 3486-3501 ; Blinkenberg, *Knidia*, p. 204 sq. ; *Lindos*, I, p. 26, n. 3 ; Gjerstad, *Ibid.*, p. 332.

7. Sur les statuettes de style chypriote trouvées à Lindos, cf. Blinkenberg, *Lindos*, I, col. 476 sq. ; Gjerstad, *Ibid.*, p. 327.

8. Sur les statuettes chypriotes de l'Héraion de Samos, cf. Ohly, *A. M.*, LXV, 1940, p. 57 sq. ; Gjerstad, *Ibid.*, p. 332 sq.

9. Cf. Mendel, *Catal. fig. terre cuite Const.*, p. 582 : importations ou imitations chypriotes (à propos des trouvailles de Datça) ; Gjerstad, *Ibid.*, p. 327 (à propos des trouvailles de Lindos).

10. C'est le cas pour certaines figurines de Datça (cf. Gjerstad, *Ibid.*, p. 332).

que les ateliers de l'île ont exporté vers la Phénicie[1] et l'Égypte[2].

Si naturelle que puisse être une importation chypriote en Pamphylie à l'époque du haut archaïsme, nous hésiterons à nous ranger à cette explication pour notre document d'Adalia, en raison de certains traits de style qui paraissent étrangers à l'art proprement insulaire. Nous songeons tout d'abord au profil concave du front, assez peu conforme aux usages de la plastique chypriote contemporaine[3], et aussi à l'étrange diadème (?) qui couronne notre tête. Ce dispositif en galette, fait de trois bandes à ligatures superposées, nous rappelle certaines figurines d'ivoire de Camiros[4] et l'aspect général de cette coiffure absolument plate — qui ne paraît pas conforme aux habitudes chypriotes — nous oriente franchement vers l'archaïsme rhodien[5] ou même vers certains documents de la Crète dédalique[6]. L'indépendance de notre artiste à l'endroit des maîtres chypriotes se marquerait aussi dans l'aspect de la bouche, plus charnue et plus « grecque » que celle des monuments du pur style chypriote[7], dans le traitement si rude du revers, dans les dimensions insolites de l'œil. On se plairait, en somme, à considérer cette tête trouvée près de l'antique Olbia[8] comme un monument d'art composite, œuvre d'un artiste fortement influencé par

1. Voir, par exemple, une tête de Tyr au Musée de Stamboul (Mendel, *Catalogue des sculptures*, II, nº 440 : style chypriote archaïque ou imitation phénicienne de ce style ; Gjerstad, *Ibid.*, p. 325).

2. Cf., d'une manière générale, Gjerstad, *Ibid.*, p. 318.

3. Il semble, toutefois, que ce type de front refouillé apparaisse sur quelques exemplaires du premier style d'Ajia Irini ; voir, par exemple, la tête 1726 (*S. C.*, II, pl. CXCII/4).

4. Cf. Hogarth, *Excav. Ephesus*, pl. XXX/16 et, à un moindre degré, *Ibid.*, pl. XXVIII/4. Sur les coiffures de ces idoles d'ivoire et la difficulté qu'on éprouve parfois à distinguer entre un agencement de la chevelure ou une stéphané, cf. Poulsen, *Der Orient und die frühgr. Kunst*, p. 83.

5. Voir, par exemple, une tête en terre cuite de la nécropole de Camiros (*Clara Rhodos*, VI-VII, p. 292, nº 8).

6. Un vase plastique en forme de tête trouvé à Arkhanes et conservé au Musée de Candie (Jenkins, *Dedalica*, p. 46, pl. VI/1 ; Demargne, *Crète dédalique*, p. 255) est couronné, lui aussi, au-dessus de la face et des tempes, d'un bourrelet chevelu, qui, moins proéminent et stylisé d'une manière différente, n'en évoque pas moins celui de notre document pamphylien. D'une manière générale, la coiffure en galette absolument plate paraît être un trait de dédalisme. Nous la retrouvons sur la tête d'Olympie du Musée de Carlsruhe (Studniczka, *Antike Plastik Amelung*, p. 245 sq. et pl. XX ; Jenkins, *Dedalica*, p. 38-39, pl. IV/6 ; Demargne, *Crète dédalique*, p. 255, pl. XIV) et, à un moindre degré, sur l'aryballe de Corinthe au Musée du Louvre (Pottier, *Mélanges Perrot*, p. 269-276 ; Payne, *Necrocorinthia*, pl. XLVII/4 ; Jenkins, *Dedalica*, pl. IV/4).

7. Une tête en terre cuite de Camiros, malheureusement très mutilée (*Clara Rhodos*, VI-VII, p. 287, nº 4, et p. 291, fig. 16), présente dans la forme de la bouche, aux lèvres horizontales et rectilignes, d'étranges similitudes avec celle de la tête d'Adalia.

8. Sur l'identification d'Olbia avec l'acropole hellénique s'élevant au nord-est du village de Gurma, cf. Ormerod et Robinson, *B. S. A.*, XVII, 1910-1911, p. 223/3 ; cette identification est adoptée par R. Kiepert dans sa carte au 1/400.000e (feuille Adalia) ; cf. Rugge, *P.-W.*, s. v. *Olbia*, 2, col. 2405.

l'école proto-chypriote, mais qui savait aussi regarder vers le dédalisme rhodien et crétois ou peut-être conserver certaines traditions locales, sur lesquelles l'exploration archéologique de la Pamphylie fera sans doute un jour la lumière[1]. Étant donné, néanmoins, la parenté indéniable de l'œuvre avec les documents du haut archaïsme chypriote, nous nous en tiendrons à la chronologie récemment adoptée pour les pièces de ce style et nous proposerons pour monument pamphylien l'extrême fin du VIIe ou le début du VIe siècle[2].

***

Prêtresse ou déesse, aucun indice ne nous permet, bien entendu, de proposer un nom pour la figure féminine que représentait cette statue[3]. On se rappellera, toutefois, que, sur un site tout proche des ruines probables d'Olbia, dans une grotte du Gurman Dagh, les archéologues italiens ont relevé, voilà une trentaine d'années, un petit autel de marbre portant une dédicace à une *Méter*[4]. Dans le lit tout proche du Tschandyr Tschaï, j'ai moi-même retrouvé en juin 1947 un autel de grandes dimensions présentant sur sa face principale une divinité féminine assise et portant au couronnement deux lions affrontés[5]. Le culte d'une *Méter* locale paraît donc attesté à l'époque impériale dans la région, et peut-être devons-nous rapporter à cette divinité notre sculpture archaïque malgré l'écart de temps considérable qui sépare ces monuments[6].

H. METZGER.

Juin 1950.

1. Cette exploration ne fait que commencer, et jusqu'à présent les fouilles d'A. M. Mansel à Pergé (cf. *Excavations and researches at Perge, Türk Tarih Kurumu*, V^e série, n° 8, 1949) et à Sidé (cf. *Vorläufiger Bericht über die Ausgrabungen in Side im Jahre 1947, Ibid.*, n° 11, 1951) n'ont porté que sur des sites ou des constructions d'époque impériale.
2. Cf. Gjerstad, *S. C.*, IV/2, p. 208 : le premier style proto-chypriote couvrirait la période qui va de 650 à 600, le second style irait de 600 à 550.
3. M. P. Dikaios, conservateur du Musée de Nicosie, m'assure qu'une statue de terre cuite de cette taille ne pouvait avoir qu'un caractère votif et provenait nécessairement d'un sanctuaire.
4. Cf. Viale, *Annuario*, VIII-IX, 1925-1926, p. 386 : Ἑρμαῖος Τροκόνδου | καὶ Ἴνας Ἀγαθί[ου? | Μητρὶ θεᾷ εὐ]χαριστήριον.
5. Cf. *Catalogue des monuments votifs du Musée d'Adalia*, p. 41.
6. Je remercie vivement M. P. de La Coste-Messelière d'avoir pris la peine de lire ce travail en manuscrit et de m'avoir fait part de ses observations.

LA
FIN DE LA RÉSISTANCE ÉGYPTIENNE DANS LE SUD
SOUS ÉPIPHANE

Le temps d'Aristomène ayant passé, et celui de la guerre de Rome contre Antiochos de Syrie (192-190), le pouvoir est aux mains de Polycrate et de l'eunuque du palais Aristonikos, à Alexandrie. On peut supposer qu'alors seulement les velléités montrées entre 200 et 190 firent place à l'action.

Les prétendants à la royauté « nationale », tous couronnés selon les rites égyptiens : *roi* d'Éthiopie et *rois* dans les campagnes de la Thébaïde, n'avaient pas été capables de prendre l'offensive. Seule la guérilla était à la mesure de leurs moyens, trop inférieurs aux possibilités des chefs militaires grecs.

La Haute-Égypte, depuis la région d'Akhmim et de Ptolémaïs jusqu'à celle d'Éléphantine, devait présenter le spectacle que tout le pays offre au cours de chaque ταραχή ou ἀμιξία de son histoire. Depuis 207 — peut-être depuis 217-216 — la vie de tous les jours continue, alors que les pouvoirs en lutte s'affrontent. Les principales garnisons (Thèbes, Ombos, Syène), du moins celles qui possédaient assez de troupes non égyptiennes, n'ont probablement pas été enlevées de vive force, mais d'autres ont pu l'être. Les communications par le fleuve ont dû continuer entre elles. La grande masse de la population, dans les bourgs et les petits centres, vit sous les chefs indigènes et les clergés locaux comme au temps où l'on obéissait au gouvernement d'Alexandrie.

En gros, le bref tableau de Polybe sur la rébellion au temps de Philopator doit rester vrai pour la Haute-Égypte sous son successeur : « *(... la guerre que je viens de montrer...), et qui, (mis) à part les (actes de) cruauté et d'iniquité réciproques, ne présente ni bataille rangée, ni combat naval, ni siège (en règle), ni rien d'autre (qui soit) digne de mémoire.* » Et un peu plus loin : « ... *(en effleurant) année*

par année des affaires de petite (envergure), et qui ne méritent pas un (long) arrêt. »

Le spécialiste un peu hautain de la grande histoire que fut Polybe ne trouva pas, plus tard, son compte dans cette monotonie ; mais il y eut des moments où, βιασθέντες ou non ὑπὸ τῶν πραγμάτων, les ministres d'Épiphane se décidèrent à intervenir. Nous apprenons après coup que Polycrate et Aristonikos l'ont fait, grâce au résultat obtenu quatre ans après, en la dix-neuvième année du règne d'Épiphane (187-186) :

1) D'une part, les architectes égyptiens du temple d'Edfou (qui avaient dû, selon l'usage ordinaire en pareil cas, laisser prudemment les cartouches royaux en blanc depuis vingt années) se décident à les faire remplir aux noms de sacre d'Épiphane, « en l'an 19 » de celui-ci (d'après les archives du temple, sources des inscriptions commémoratives gravées cent ans après). Les prêtres pouvaient agir avec cette opportunisme, alors que les notaires égyptiens (μονογράφοι) de la Thébaïde, obligés de donner date certaine à leurs actes, ne le pouvaient pas, et cela depuis plus de vingt ans.

2) D'autre part, probablement en l'an 21 (ce fut l'année de la visite d'Épiphane), les supérieurs du temple de Philae firent graver, en écritures hiéroglyphique et démotique seulement, le procès-verbal du décret pris par un synode ecclésiastique à Alexandrie, *en l'an 19, le 3 de Mésorê* du roi Ptolémée Épiphane. Voici le début de ce décret, *traduit du texte hiéroglyphique* :

1° Date et titulature officielle de Ptolémée Épiphane, puis :

2° *En ce jour,* DÉCRET, *qu'ont pris les administrateurs des temples, les prophètes, etc..., et les autres prêtres (qui sont) dans les clergés du Sud et du Nord,* (formule stéréotypée pour tous les décrets des synodes)

3° *qui (se trouvent) dans la Forteresse d'Alexandre,*

4° *(et qui) se sont réunis au sanctuaire* (— le mot indique que ce n'est pas un temple régulier égyptien —) *d'Isis et des Dieux Philadelphes, Évergètes, Philopators, et Épiphanes, les maîtres de l'Égypte,*

5° *quand fut fait rapport à Sa Majesté,*

6° *par la bouche du Favori de sa Majesté, Ami de sa Majesté, et Commandant en chef de la cavalerie, Aristonikos fils d'Aristonikos,*

7° *tenant la place d'Euménos (?), qui (est) (un d') entre les Premiers Favoris de sa Majesté,*

SAVOIR :

8° *Il* (= Euménos) *a livré combat en Haute-Égypte, dans la province de Thèbes, au (chef) ennemi, l'adversaire des dieux.*

9° *(Or) donc, le fils du (chef) ennemi est mort,*

10° *et les troupes de Nubiens qui s'étaient jointes à lui,*

11° *il les a massacrées ; (quant au chef) rebelle, on l'a pris vivant.*

La victoire dans le Sud, qui rétablit effectivement le pouvoir d'Alexandrie jusqu'à Philae après vingt ou trente ans de dissidence, venait de se produire *dix jours* avant, *le 23 Epiphi de l'an 19* (le décret précise plus loin cette date). Mais un doute s'élève aussitôt. Comment un synode « de tous les temples de l'Égypte » pouvait-il être déjà réuni à Alexandrie, alors que le rapport militaire d'Euménos venait d'avoir juste le temps de parvenir de Thébaïde à Aristonikos dans cette même ville (il faut environ quatre à cinq jours à une barque rapide pour franchir les 900 kilomètres qui séparent Thèbes d'Alexandrie)?

Ce simple fait amène à penser que, si la première date n'est pas fictive, il n'y a pas eu de convocation *générale* possible des délégués de tous les clergés d'Égypte à Alexandrie, dix jours après la bataille.

Par ailleurs, le décret de Memphis (Rosette), pris solennellement dix ans plus tôt, affranchissait τοὺς ἐκ τῶν ἱερῶν ἐθνῶν τοῦ κατ' ἐνιαυτὸν εἰς 'Αλεξάνδρειαν κατάπλου (à l'occasion des fêtes de naissance ou de couronnement du roi). Donc, il n'a pas pu y avoir coïncidence fortuite de date, en l'an 19 d'Épiphane, entre la convocation d'un synode régulier à Alexandrie et celle du synode exceptionnel appelé à l'occasion de la victoire en Thébaïde. De plus, ce ne pouvait être la tendance du moment de revenir sur les facilités accordées au clergé en 196, chose qui n'aurait pas manqué d'être mal accueillie par lui.

Examinons encore la forme de rédaction du « Philense II » : « Décret qu'ont pris les prêtres... qui se trouvent dans Alexandrie, (et qui) se sont réunis au sanctuaire d'Isis..., quand fut fait rapport à sa Majesté, etc... » : aucune occasion *régulière* de réunion n'est indiquée. Il n'est en rien indiqué non plus que le synode a été réuni exceptionnellement, à l'occasion de la publication de la victoire sur ʿAnkhmakhis. La rédaction du décret est ambiguë : elle s'écarte de celle des préambules des décrets de Canope et Rosette, et même de celle de la « stèle de Pithom », où il s'agit cependant d'un événement exceptionnel, la victoire de Raphia.

On peut alors penser :

a) Que la date du 23 Epiphi an 19 est fictive ; que la victoire en Thébaïde était connue auparavant, et que les convocations ont été lancées, elles aussi, avant cette date, afin qu'un synode général puisse se réunir pour le 3 Mésorê an 19.

b) Ou mieux, que l'assemblée s'est tenue hâtivement, en réunissant ceux qui avaient le temps d'arriver pour la date fixée à Alexandrie, parmi les délégués des clergés *du delta seulement.* Ceci aiderait aussi à comprendre que Philae n'ait pas exécuté dans les délais normaux la décision de graver le texte du décret (cette région n'a peut-être pas été ouverte aux troupes grecques dès la victoire en Thébaïde). Plus tard (deux ans après), quand Épiphane s'apprêta à remonter le Nil jusqu'à Philae, on grava le décret de la victoire sur ʿAnkhmakhis en même temps qu'un autre, plus récent, rendu réellement en cette vingt et unième année.

Mais on ne le fit pas conformément aux stipulations antérieures du synode d'Alexandrie :

1º statues du couple royal avec table d'offrandes, et statue du dieu local (ici, Horus) tendant au roi un « cimeterre de victoire » ;

2º *stèle* de pierre dure dans la cour de chaque temple, avec texte du décret en *trois écritures*, et, sur le fronton de la stèle, le roi massacrant l'ennemi et le dieu local lui tendant l'arme du triomphe.

C'est peut-être à cette circonstance que nous devons la conservation du « Philense II ». Les autres temples l'ont fait graver sur des stèles, qui ne nous sont pas parvenues, alors que Philae lui a trouvé une place hâtive, inusitée pour de tels documents, sur la paroi extérieure même du « mammisi ». Cette paroi délimite un des quatre côtés de la cour du temple d'Isis et d'Horus. Elle n'était pas encore décorée de ses bas-reliefs, sous le règne d'Épiphane.

Mais arrivons-en au contenu historique du décret de Philae. Il constitue l'essentiel de ce qui nous est parvenu sur la manière dont la longue dissidence de la Thébaïde fut détruite.

Sethe, qui venait de publier le texte dans les « Urkunden II » (en collaboration avec Spiegelberg) en 1916, n'a eu aucune peine à établir, dans son article de la *Z. Ä. S.* de 1917[1], que les événements dont il s'agit sont tout différents de ceux de Saïs (en l'an 22), connus par le récit de Polybe (2e fragment, classé XXII, 17, 3-5, dans l'édition Büttner-Wobst).

1. K. Sethe, *Die historische Bedeutung des 2. Philä-Dekrets aus der Zeit des Ptolemaios Epiphanes. Z. Ä. S.*, 53 (1917), p. 35-49.

Il a aussi fait reconnaître que l' ʿAnkhmakhis, trois fois nommé au texte *démotique* du « Philense II », avec les épithètes d' « *ennemi (ou adversaire) des dieux* », de « *rebelle* », de « *révolté* » et aussi de « *chef de guerre* » et de « *fauteur de la guerre (intestine) en Égypte* », est bien celui auquel les notaires de la Thébaïde donnent le nom de « ROI *ʿAnkhmakhis, vivant à jamais, aimé d'Isis, aimé d'Amonrasônter le dieu grand*, « *en sa 14e année de règne* » (et peut-être plus).

Le « Philense II » ne nous dit pas qu'il était nubien, et ce que Sethe veut montrer dans ce sens (avec Spiegelberg), arguant que le signe égyptien employé ici désigne toujours une « nichtägyptischer Herkunft », n'est en rien probant : les exemples en sens contraire ne manquent pas.

Nous ignorons l'étendue des territoires qui l'ont reconnu comme ROI, puisque nous ne le trouvons comme chef, puis comme vaincu, qu'en Thébaïde. Mais le fait que des « *troupes* ou *des bandes de Nubiens* » — (le mot désigne aussi les « Éthiopiens » de Napata et Méroé, plus au sud) — « *s'étaient jointes à lui* » montre du même coup que ses troupes personnelles n'étaient pas nubiennes, mais égyptiennes, et qu'il était appuyé, en août 186, soit par Asekhraman de Napata lui-même, soit par des hommes qui devaient être ses vassaux. Par conséquent, tout le pays au sud de Thèbes était contrôlé surtout par lui : le « révolté, le chef des maudits » qui s'installe à Edfou en 207 dans l'enceinte fortifiée du temple, et tous ceux qui ont pu succéder à ce dernier au même endroit jusqu'en 187 étaient probablement parmi les auxiliaires des chefs thébains.

Nous apprenons à Philae qu' ʿAnkhmakhis avait *un fils*, qui combattit contre Euménos et fut tué en août 186. Le fait d'être le seul chef désigné personnellement, avec son père, dans le rapport grec, est l'indice de son importance. ʿAnkhmakhis lui-même n'était donc plus un homme jeune, quand il fut fait prisonnier.

Les faits énumérés dans le dernier paragraphe des considérants du décret (avant la formule équivalente à l'ἀγαθῇ τύχῃ des textes grecs) sont une manière de réquisitoire contre ʿAnkhmakhis. La nature des crimes qu'on relève à son endroit est telle qu'on peut l'imaginer d'avance en semblables occasions en Égypte[1]. C'est malheureusement la partie la plus endommagée sur la pierre : d'autres bas-reliefs y furent taillés plus tard, en sur-

1. Quand c'est une assemblée ecclésiastique qui rédige les plaintes.

charge, sous le règne de *Ptolémée XI Aulète* (*Neos Dionysos*) (80-51) :

« *Il a rassemblé des pillards, qui ont bouleversé tous les bourgs d'Égypte refusant de se courber sous leurs sceptres, (qui ont bouleversé) chaque district, chaque ville, ravageant les principaux sanctuaires, ruinant leurs [prêtres] et les desservants de leurs domaines sacrés, saisissant leurs autels et leurs offrandes, volant leurs tabernacles (de procession) et même les statues des dieux, opprimant les villages et leurs gens.* »

Puis il est question des secours et des dédommagements fournis par le roi aux temples. La nature des mesures prises par Épiphane indique, de toute évidence, qu'un long délai s'est écoulé avant qu'on puisse en parler comme on le fait aux termes du décret. Par conséquent le passage suivant confirme l'impression que donne le préambule : le décret a été gravé avec un long retard et a été remanié pour tenir compte de l'état de choses existant dans la vingt et unième année d'Épiphane :

« *(Considérant qu'Épiphane) a placé là* (sur les terres appartenant aux temples maltraités par l'usurpateur) *un corps de troupes* (?)[1] (cf. Rosette, *Démot.*, ligne 7) *(composé) d'Ioniens, (qui fut) établi au milieu des fellahs — (c'étaient des troupes) qui avaient déserté l'Égypte, ayant refusé (d'obéir à) ses ordres* — c'étaient donc des déserteurs hellénisés, probablement recrutés en Asie Mineure, qui s'étaient joints aux partisans d' ʿAnkhmakhis, et ensuite avaient demandé leur grâce —, *il les unit de corps avec eux* — c'est-à-dire qu'Épiphane réduisit ces « grecs » à la condition sociale des fellahs —, *(de sorte qu')ils furent comme nés au milieu d'eux, et pardonna à ces [ennemis* (?)*] qui étaient entrés en guerre contre lui et contre son père et s'étaient rebellés* (?) *contre lui, à ces conditions*[2].

« *Et sa Majesté fit envoyer des sommes considérables au (pays de) To-neter* (?) (côtes à l'est et au sud de la mer Rouge), *afin qu'en échange on (en) amenât des (équipes d')ouvriers*[3] *en Égypte, pour (les) affecter aux domaines (des temples), afin de remettre (en bon état) [ce qui avait été détérioré par] les ennemis pendant leur rébellion.*

1. Le mot, employé dans *Rosette*, désigne toutes les troupes mercenaires au service du roi, à qui Épiphane fait largesse à l'occasion de son jubilé.

2. Il s'agit donc d'un remplacement de paysans disparus sur les terres des temples par des « grecs », déserteurs grâciés : renforcement de la main-d'œuvre agricole.

3. Comparer les 800 hommes d'équipe recrutés au Sinaï sous Ramsès IV et envoyés aux carrières de pierre dure du Ouâdi Hammâmât : Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, p. 38, lignes 5-6.

« *(Considérant qu')on présenta une supplique par devant sa Majesté, le 3 Mésorê, savoir :*

« *Tu as saisi le révolté, et [triomphé dans] le combat disputé avec « lui en l'an 19, le 26 Epiphi : il a été [pris] vivant, (et) on a tué « son fils, avec les [chefs (?)] ennemis, et les bandes de Nubiens qui « s'étaient jointes à lui. On l'a amené au lieu où se trouve sa Majesté, « (et) il est lié de chaînes. Accorde qu'on fasse grande grâce à (celui que) concerne la supplique, comme il fut fait pour les ennemis qui se « trouvaient jadis dans* [......] ! »

« *(Considérant que)* [............], *jusqu'à ce qu'il [lui] fût fait grâce [par] la Majesté du roi (Ptolémée) | et de sa sœur-épouse (Cléopâtre), dieux Épiphanes,* ἀγαθῇ τύχῃ :

La supplique exaucée est donc mise au rang des autres considérants qui motivent la suite, et l'on passe immédiatement à ce qu'il convient d'ajouter aux cérémonies du culte des rois régnants : statues du couple royal, stèle commémorative, et les deux journées des 23 Epiphi et 3 Mésorê devenant jours de fête solennelle en l'honneur du couple royal.

Bien entendu ce décret remanié après l'événement initial, incontrôlable parce qu'il est l'unique document parvenu jusqu'à nous sur les faits qu'il nous apprend, demande à être interprété avec prudence. En particulier, l'insertion d'une « supplique » demandant la grâce d'ʿAnkhmakhis au roi Épiphane dans un décret de synode réuni pour décerner de nouveaux honneurs cultuels à ce roi, est un fait unique. La mention de la grâce accordée à ce même ʿAnkhmakhis, après l'énumération des méfaits qu'il a commis au cours de sa rébellion, est également à remarquer, dans un tel document officiel. Cependant, le passage qui concerne cette grâce, et qui résulte d'un texte établi avec un scrupule extrême par Sethe, prouve plus que son éditeur ne lui accorde : « *Doch lässt der ganz Zusammenhang (.....) erwarten, dass (die Fürbitte) von Erfolg gewesen ist* », dit ce dernier. Non seulement l'ensemble du contexte fait présumer que la grâce d'ʿAnkhmakhis fut accordée, mais les mots égyptiens le disent.

Par Polybe, d'autre part, nous savons que Polycrate et Épiphane ne montrèrent pas autant de mansuétude envers les derniers chefs égyptiens qui se rendirent à leur discrétion, trois ans après, à Saïs dans le delta. Trop de grâce peut-être et d'amnistie d'un côté, trop de cruauté et de traîtrise de l'autre? C'est possible. Mais ce qu'on doit dire aujourd'hui, c'est que le *décret de Philae de*

l'an 19 d'Épiphane mérite plus qu'une rapide et furtive mention dans les ouvrages concernant l'époque alexandrine : il mérite qu'on critique sérieusement son rapport officiel et ses considérants, et qu'on essaie de mieux comprendre pourquoi il nous est parvenu avec des particularités évidentes.

Dans le Sud, il est probable qu'en l'an 21 (185-184) Épiphane et Cléopâtre parurent en personne, au cours d'un de ces voyages de bas en haut du fleuve que les rois d'Égypte avaient coutume de faire pour aider aux pacifications difficiles.

Du moins, un proscynème gravé au temple d'Imhotep-Imouthès à Philae paraît en témoigner : en grec cette fois, les souverains prient le dieu pour eux-mêmes et leur fils né l'année d'avant, le futur Philométor.

La guerre n'était pas finie dans le Nord en l'an 21 : ce n'était guère le moment de prolonger l'agitation à la frontière de Nubie. Et effectivement *il n'y eut pas d'offensive dans cette direction*, contrairement à ce qu'on lit dans plusieurs ouvrages encore récents [1]. Le « 2e décret de Philae » est daté de la dix-neuvième année et, nous venons de le voir, on n'y fait aucune allusion à une guerre d'Épiphane *en Éthiopie*. Quant au « 1er décret de Philae », daté, lui, de la vingt et unième année, il se rapporte à un nouveau synode tenu, cette fois, à Memphis, et qui préparait diplomatiquement le voyage des « dieux Épiphanes » vers la Haute-Égypte. Il n'y est question que de restaurer dans tous les temples les revenus (amoindris partout au cours des troubles, comme on le spécifie) affectés à l'entretien du culte des *reines divinisées*. De plus, on fonde les honneurs religieux *destinés à la reine Cléopâtre* (qui n'était pas encore reine au moment où fut pris le décret de Rosette, à Memphis, en 196). Nous sommes donc encore plus loin de toute question relative à l' « Éthiopie ».

Une dernière mesure concerne la Haute-Égypte sous Épiphane, et ne put prendre effet qu'au moment où la Thébaïde fut pacifiée. C'est la transformation des fonctions du *stratège* de Thèbes en celles d'un « *épistratège* », vice-roi de toute la partie méridionale du pays égyptien.

La politique des conseillers royaux à Alexandrie fut donc prudente en matière de « reprise en main », dans le Sud. On concen-

1. Ce sont les deux *décrets de Philae* qu'on invoque seuls comme sources. L'erreur remonte à Weigall, qui, en 1907, était excusable de parler d'une « révolte d'Ergamène, roi de la Dodécaschène, ou de son successeur Azkheramen, en l'an 21 d'Épiphane ».

tra le pouvoir autour de l'homme qui tenait la place du roi en plein fief d'Amon thébain. Mais *on ne persécuta pas le clergé égyptien, on ne poussa pas l'avantage indirectement acquis sur Asekhraman, on montra le prince grec dans un rôle d'apaisement*, on ordonna à la police de tenir moins de compte des dénonciations intéressées [1]. L'Égypte y gagna (184-168) un peu plus de quinze ans d'un calme relatif, avant que la résistance à main armée ne se redressât chez les « indigènes ».

Maurice ALLIOT.

1. Preisigke, *Sammelbuch*, n° 5675 (instructions du 26 khoiak an 22 = 184).

SUR LA VÉRITABLE NATURE DU « GARUM »

Si la nature du *garum*, ce condiment dont la cuisine antique faisait un si large usage, nous demeure encore mystérieuse, ce n'est assurément pas faute de témoignages. Les textes qui le mentionnent sont innombrables [1], et certains fort précis. Et pourtant les commentateurs modernes se contentent trop généralement de répéter des jugements hâtifs : à les entendre, ce *garum* tant vanté ne serait que pourriture répugnante, bonne tout au plus pour des palais barbares [2]. Les plus indulgents évoquent les sauces d'anchois chères aux marins provençaux [3]. Aucun ne semble s'être préoccupé d'entreprendre l'étude scientifique de ce produit déconcertant — sans doute parce que les historiens de l'Antiquité ne sauraient à eux seuls aborder un problème qui relève plus de l'ichtyologie que de l'histoire, et dont la solution suppose une expérience étendue au delà des limites d'une seule spécialité.

Et, cependant, la seule considération des textes aurait dû inciter à plus de prudence. S'il est vrai que pendant neuf siècles au moins — du temps d'Eschyle jusqu'à l'édit de Dioclétien [4] — le monde antique a utilisé le *garum*, il est peu vraisemblable que ce produit fût la « pourriture » que l'on dit : s'agirait-il d'une perversion du goût, générale dans tout le monde méditerranéen, et continuée sur un millénaire? En réalité, les modernes se sont laissé entraîner à reprendre sans critique des termes d'auteurs anciens qui ne revêtaient guère chez ceux-ci qu'une signification « rhétorique », et qu'il ne convenait pas de prendre en toute rigueur. C'est d'abord Pline qui tire un effet de contraste en rapprochant l'origine du *garum*

1. Ils ont été recueillis et classés notamment par Zahn, art. *Garum*, *Real-Encycl.*, VII, p. 841-849.

2. Cf. W. Radcliffe, *Fishing from the earliest times*, London, 1921, p. 212, citant Robinson, *Internat. Fisheries Exhib.*, t. III, London, 1883, p. 45 : « They drenched their subtly-conceived dishes with garum, alec and other sauces, which were so strong and composite that it would have been hardly possible to distinguish a fresh-fish from a putrid cat — except by the bones. »

3. Zahn, *op. cit.*, p. 848.

4. Eschyle, fr. 211 Nauck (la plus ancienne mention) ; édit de Dioclétien, *C. I. L.*, III, Suppl., p. 1931, 3, l. 6 et 7.

et le prix élevé qu'il est susceptible d'atteindre, comparable à celui des meilleurs parfums[1]. Le même effet de style se trouve chez Manilius, dans une alliance de mots hardie, « *pretiosa sanies*[2] », à laquelle il ne convient pas d'attacher une signification trop précise. C'est, enfin, une diatribe de Sénèque, dans le développement d'un lieu commun sur le luxe de la nourriture. Là, le *garum* est nommé après les champignons — cette autre « pourriture » — l'usage de la neige en été, et la vogue des huîtres[3]. Tous ces aliments « contre nature » ne peuvent que ruiner la santé, dit le philosophe. Leur usage ne prouve-t-il pas la corruption d'une époque qui ne sait pas se contenter des simples présents de la Nature?

Tous ces textes ne nous apprennent rien — sinon que le *garum* est, assez vaguement, une « macération » des intestins de poissons dans le sel. Ils ne nous renseignent même pas sur son odeur, que les commentateurs se bornent à imaginer. C'est également par un paradoxe voulu que Pline, Manilius et Sénèque accusent le *garum* de nocivité, puisque nous voyons les médecins l'utiliser comme remède, notamment contre la dysenterie[4]. Mais ce n'est pas la première fois qu'un entraînement rhétorique induit en erreur les meilleurs historiens.

Malgré les déclamations, le garum demeura dans tout le monde méditerranéen d'un usage courant. Il n'est même pas exact d'affirmer qu'il constitua surtout un produit de luxe, comme le veut Pline[5] : ce sont seulement les qualités supérieures qui atteignaient des prix considérables, celles qui, précisément, étaient produites et vendues par le « trust » romain des *Socii* de Carthagène, et qui étaient à base de thon. Mais l'édit de Dioclétien nous apprend qu'il existait plusieurs qualités de « *liquamen* » (tel était, en effet, le nom

1. Plin., *N. H.*, XXXI, 93 et suiv. : *Aliut etiamnum liquoris exquisiti genus, quod garum uocauere, intestinis piscium ceterisque quae abicienda essent sale maceratis, ut sit illa putrescentium sanies. Hoc olim conficiebatur ex pisce quem Graeci garon uocabant, capite eius usto suffitu extrahi secundas monstrantes. Nunc e scombro pisce laudatissimum in Carthaginis Spartariae cetaris — sociorum id appellatur — singulis milibus nummum permutantibus, congios fere binos. Nec liquor ullus paene praeter unguenta maiore in pretio esse coepit...*

2. Manil., V, 672 et suiv. : *Illa datis melior succis, pars illa retentis ; (hinc sanies pretiosa fluit floremque cruoris) euomit et mixto gustum sale temperat oris.* Il s'agit de la pêche au thon.

3. Sen., *ad Luc.*, 95, 25 : *quid? illud sociorum garum, pretiosam malorum piscium saniem, non credis urere salsa tabe praecordia?... Quam foedi itaque pestilentes ructus sunt, quantum fastidium sui exhalantibus crapulam ueterem!* La mauvaise odeur dont il est question ici est celle de la mauvaise digestion, et non pas celle du garum. Noter la même alliance de mots : *sanies pretiosa*. Elle est rajeunie par le rapprochement avec *malorum piscium*, qui désigne des poissons que l'on n'utiliserait pas autrement. Cf. Plin., *loc. cit.*, 94 et 95.

4. Voir les textes réunis par Zahn, *op. cit.*, p. 845 et suiv.

5. Plin., *N. H.*, XIX, 57.

officiel du garum) : la première valait seize deniers la livre ; la seconde, douze deniers. Ces prix sont très moyens, puisque le miel de seconde qualité — produit d'usage courant, qui tenait dans l'alimentation le même rôle que le sucre, de nos jours — valait vingt deniers la livre [1]. Un autre indice est fourni par le nombre des vases ayant contenu du garum retrouvés à Pompéi [2]. Leurs inscriptions sont souvent écrites en abrégé, et les vases eux-mêmes sont des cruches communes, qui n'eussent guère convenu à une marchandise de grand prix. En réalité, il y avait du garum de toute sorte, comme il y a maintenant sur le marché des huiles diverses ou des vins du plus vulgaire au plus précieux.

Dès l'abord, nous sommes donc invités à considérer le garum comme une substance d'usage quotidien, d'origine orientale, et sans doute grecque [3], importée en Occident peut-être par les Puniques, puisque l'industrie s'en développa surtout à Carthagène, et que les Romains considérèrent longtemps comme une « nouveauté » étrangère envers laquelle ils affichaient, ostensiblement du moins, une répugnance plus « philosophique » et rhétorique que vraiment culinaire. Pour en avoir la preuve, il suffit de parcourir les recettes du traité d'Apicius, qui ont bien souvent recours au garum : viandes, légumes, poissons ne s'accommodent guère sans lui [4]. On le trouve associé aux plantes aromatiques les plus diverses, dont la tradition s'est souvent conservée dans la cuisine méditerranéenne. Tout cela nous empêche de prendre au sérieux les déclamations auxquelles les modernes ont attaché trop d'importance. Nous n'avons là qu'un épisode de ce lent processus d'intégration qui transforme à son corps défendant la vieille Rome paysanne et terrienne en cité cosmopolite, maritime, et déjà orientale. Le problème qui se pose à nous est donc de déterminer la véritable nature de ce produit importé à Rome et, si cela est possible, les raisons qui ont causé sa vogue durable, ainsi que sa disparition.

1. Édit de Diocl., *loc. cit.* Les prix donnés par Pline (*supra*, p. préc., n. 1) s'appliquent au marché fermé et artificiel de l'aristocratie romaine.

2. *C. I. L.*, IV, 5660 et suiv. On notera l'expression, qui revient souvent : *flos gari*, abrégée en G. F. ; on trouve même G. F. F. (*Gari Flos Floris*). Cf. nos « huiles extra vierges ». La nature du poisson de base est parfois indiquée (nº 5683) : *liq(uamen) g(ari) f(los) scombr(i)*.

3. Cf. Plin., *loc. cit.*, *supra*, p. préc., n. 1.

4. Par exemple, les courges farcies, Apic., IV, 5, 3 (183) ; les pois, Id., V, 8, 2 (211) ; le poulet, Id., VI, 9, 2 (240) ; le foie d'agneau, Id., VII, 12, 2 (298) ; le sauté de veau, Id., VIII, 5, 2 (356), etc., etc.



L'identification du garum implique l'examen de ses procédés de fabrication. Nous possédons sur ce point, dans les *Géoponiques*, une notice précieuse[1]. En voici la traduction[2] :

« Voici comment on fait ce qu'on appelle le « *liquamen* ». On met dans un récipient les viscères des poissons et l'on sale ; on ajoute du fretin, principalement des athérines[3], des rougets barbets[4], de petites mendoles[5], des anchois[6] et tout ce qui paraîtra délicat ; tout cela est salé de la même façon, et on le laisse réduire au soleil en remuant fréquemment. Une fois cela réduit par la chaleur du soleil, on y prélèvera le garum de la façon suivante : on plonge une grande corbeille serrée dans la jarre pleine des petits poissons dont il a été question, le garum coule dans la corbeille et l'on recueille ainsi le liquide appelé *liquamen* qui filtre à travers la corbeille ; le résidu constitue la *halec*. Les Bithyniens, eux, procèdent ainsi : on prend, ce qui est le mieux si on en a, de petites mendoles ou, à défaut, des grandes, des anchois ou des chinchards[7], ou des maquereaux[8], ou même de l'*halec*, on mélange le tout, et on le met dans un pétrin de boulanger, dans lequel on a coutume de pétrir la farine, et, par mesure de poisson[9], on met deux setiers italiens de sel, en mêlant bien les poissons et le sel. Après avoir laissé reposer pendant une nuit, on met le mélange dans un pot de terre sans couvercle que l'on place au soleil pendant deux ou trois mois, en le remuant de temps en temps avec un bâton ; puis, couvrir et mettre à l'abri. Certaines personnes ajoutent aussi du vin vieux à raison de deux setiers par setier de poisson. Si l'on veut se servir aussitôt du garum, c'est-à-dire ne pas le laisser réduire au soleil, mais

1. *Géopon.*, XX, 46. Nous ne donnerons pas ici le texte, trop long.

2. Une traduction libre se trouve dans Cuvier et Valenciens, *Histoire naturelle des poissons*, VIII, 183, p. 30-31 ; elle est traduite en anglais *in* Cuvier et Valenciennes, *Account of the Common Mackerel* (*Scomber scombrus*, Lin.), *and the Garum of the Ancients*, *Edinb. Journ. Sc.*, n. s., VI, 1832, p. 286-294.

3. *Atherina hepsetus*, L. ; D'Arcy Wentworth Thompson, *A Glossary of Greek Fishes*, London, 1947, p. 3.

4. Ou mulles (et non pas des rougets grondins), *Mullus* sp. ; D'Arcy Thompson, *Ibid.*, p. 264.

5. *Maena maena*, L. ; D'Arcy Thompson, *Ibid.*, p. 153 ; J. Cotte, *Poissons et animaux aquatiques au temps de Pline*, Paris, 1944, p. 96.

6. Λυκόστομοι ; D'Arcy Thompson, *Ibid.*, p. 152 ; c'est l'*Engraulis encrasicholus* Cuv.

7. Σαύρους, *Trachurus trachurus* (L.) ; D'Arcy Thompson, *Ibid.*, p. 230.

8. Σκόμβρος, probablement *Scomber scomber* L., plutôt que *Scomber colias* Gm., généralement appelé κοψίας ; D'Arcy Thompson, *Ibid.*, p. 120, 243.

9. Par « *modius* », équivalent à seize setiers, soit une proportion de un huitième.

le faire chauffer au feu, on procédera ainsi : préparer une solution de sel concentrée, de façon qu'un œuf qu'on y jette surnage (s'il s'enfonce, la quantité de sel est insuffisante), puis mettre le poisson dans la saumure d'une cruche encore neuve, ajouter de l'origan et placer sur un feu suffisant, jusqu'à ce qu'il soit consommé, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il commence, si peu que ce soit, à se défaire. Certains poussent la chauffe un peu plus loin encore. On refroidit et l'on place dans une chausse à filtrer, puis filtrer deux ou trois fois jusqu'à ce que le liquide coule clair ; couvrir et mettre à l'abri. Le meilleur garum, qu'on appelle garum « au sang », se fait ainsi : on prend les viscères d'un thon [1] avec les branchies, le sérum et le sang ; saupoudrer de sel en quantité suffisante. Laisser dans la jarre deux mois au plus, mettre la jarre en perce et on obtient le garum appelé *garum au sang.* »

Or, le condiment national des Indochinois, appelé *nuoc-mam*, est, comme le garum, « le produit de la macération de certains poissons dans une saumure concentrée de sel marin ; ceux-ci, sous l'influence de la température et dans un milieu aseptique, se digèrent eux-mêmes par une histolyse de leurs tissus musculaires en présence et grâce aux diastases contenues dans leur propre tube digestif [2] ». Sa définition légale le désigne comme « le résultat de la macération du poisson dans une solution concentrée de sel marin ; c'est essentiellement une dissolution salée de matières albuminoïdes à un certain degré de désintégration [3] ».

Il s'agit d'une auto-digestion du poisson par les diastases de son propre tube digestif, en présence d'un antiseptique (le sel), qui empêche toute putréfaction ; à cette autolyse s'ajoute une certaine fermentation microbienne provoquant une « maturation » du produit et comparable à celle qui provoque celle des fromages.

La comparaison des procédés de fabrication du garum et du nuoc-mam peut, à notre avis, suffire à établir que ces deux produits, obtenus par des méthodes très semblables, sont, sinon tout à fait identiques, du moins absolument comparables.

On notera d'abord une certaine similarité dans les poissons utilisés, sinon dans les espèces, nécessairement différentes pour deux régions aussi distantes, du moins dans les familles, voire dans les genres.

1. Probablement *Thunnus thynnus L.* ; D'Arcy Thompson, *Ibid.*, p. 80 et suiv.
2. J. Arnoux, *La composition chimique du nuoc-mam et les propriétés de son sous-produit*, *Bull. Inf. Doc. Section. techn. Pêches Sénégal*, n° 6, avril-mai 1950, p. 14.
3. E. Rosé, *Le nuoc-mam (eau de poisson)*, Saïgon, 1918, p. 14.

Nuoc-mam.	*Garum.*
Clupéidés (*sensu lato*)	
Engraulis spp.	*Engraulis encrasicholus* (Cuv.).
Dorosoma nasus (Bloch).	
Stolephorus spp.	
Spratelloides delicatulus (Benn.).	
Pellona sp.	
Carangidés	
Decapterus Russellii (Rüppell).	*Trachurus trachurus* (L.).
Alectis sp. (?).	
Scombridés	
Scomber microlepidotus (Rüppell).	*Scomber scomber* L. (et sans doute *colias* Gm.).
	Thunnus thynnus (L.).
Stromatéidés	
Stromateus sp.	
Chirocentridés	
Chirocentrus dorab (Forsk.).	
Atherinidés	
	Atherine hepsetus L.
Divers	
Cyprinidés, Cobitidés, *Pseudosciaena*, etc.	*Mullus* sp., *Maena maena* L., etc.

La liste précédente est certainement très incomplète, car, à côté de quelques formes « de base », *Stolephorus*, *Dorosoma* et *Decapterus* pour le nuoc-mam, *Scomber*, *Thunnus*, *Trachurus*, *Engraulis* pour le garum, un « fretin » de composition très variée est également utilisé quand l'occasion s'en présente. Il reste que, de part et d'autre, ce sont deux grands groupes identiques, Clupéiformes et Scombriformes, qui fournissent la principale matière première.

Les procédés de fabrication ne sont pas moins comparables. Qu'on en juge par ce très schématique aperçu de celle du nuoc-mam, dont les stades principaux sont les suivants [1] :

a) *Salage.* — On ne doit saler que du poisson frais ; celui-ci est, naturellement, entier, donc avec son tube digestif. La proportion de sel par rapport au poisson peut varier suivant les cas de 1 pour

1. La fabrication se conduit dans de grandes cuves cylindriques en bois ayant une ou deux cannelles en bambou à la base et un dispositif filtrant à l'intérieur (mélange de coquillages et de balle de paddy) complété par une touffe de cheveux dans le bambou servant de cannelle.

2 à 1 pour 4. La partie supérieure de la cuvée doit être plus riche en sel (protection contre les insectes, etc...).

b) *Premier soutirage.* — Au bout de trois jours, le tas de poissons s'est affaissé : un jus s'est formé, solution aqueuse saline bientôt saturée, chargée de sang et de sucs cellulaires abandonnés par les tissus partiellement déshydratés par le contact du sel. Le jus, brun rougeâtre, s'écoule lentement (plusieurs jours).

c) *Mise en macération.* — Le tas de poissons primitivement conique continue à s'affaisser ; on le presse d'ailleurs énergiquement, au pied ou avec des claies dont un système de coins fait une véritable presse, puis on reverse dans la cuve, et jusqu'à une dizaine de centimètres au-dessus de la masse pâteuse, le premier jus. La macération durera, suivant les cas, de trois mois à un an.

d) *Soutirage du nuoc-nhut.* — Au terme de l'autodigestion complétée par une certaine fermentation, on obtient un liquide ambré, limpide, d'odeur agréable et, bien entendu, très salé. C'est le jus de toute première qualité, ou *nuoc-nhut*, titrant environ 25 gr. d'azote total au litre, et qui n'est jamais utilisé seul.

e) *Préparation du nuoc-mam commercial.* — Une série de lessivages donne des jus à teneur en azote décroissante et dont le mélange en proportion convenable avec le *nuoc-nhut* donnera le nuoc-mam commercial. Dans les fabrications industrielles, le rythme des lessivages et coupages est complet et peut s'accompagner d'une réactivation des moûts au moyen de jus de premier soutirage mis de côté à cet effet.

La ressemblance avec la technique du garum est évidente : présence des diastases intestinales du poisson, action inhibitrice du sel sur les fermentations putrides, maturation par la chaleur, filtration, se retrouvent dans les deux cas.

Notons que la véritable nature du garum a été reconnue par M. J. Cotte, qui y voit « un produit de l'autolyse des intestins de poissons et d'autres parties qui auraient été jetées dans cette utilisation[1] ».

Comme le garum, le nuoc-mam possède une odeur très forte. « A peu près tous les Européens trouvent l'odeur du nuoc-mam assez peu engageante et, pour la très grande majorité d'entre eux, le nuoc-mam n'est autre chose qu'une sorte de poisson pourri[2]. »

1. J. Cotte, *op. cit.*, p. 127.
2. E. Rose, *op. cit.*, p. 3.

Mais, de son côté, T.-M. Legrand de la Liraye signalait très judicieusement, dès 1869, que « le nuoc-mam n'a contre lui que son odeur, et qu'on peut se faire à cette odeur comme on se fait à celle des fromages et du Durian quand on y a pris goût[1] ».

Le nuoc-mam de qualité, c'est-à-dire, bien entendu, le nuoc-mam cher, a indubitablement une odeur forte, mais qui n'offusque pas plus l'Asiatique que ne nous incommode celle du camembert. Il existe, toutefois, des nuoc-mam inférieurs ; obtenus par lessivage exagéré des cuves avec de l'eau salée ou par « mouillage » ; on en a vu titrant moins de 5 gr. d'azote total par litre (alors que le nuoc-mam normal doit en contenir au moins 15 gr.) et, quand le produit a subi une intense fermentation ammoniacale, on peut, à juste titre, parler de nuoc-mam putride[2], de « faux nuoc-mam », de « sauce de poisson pourri[3] ». Nul doute que les divers garum et produits similaires n'aient présenté des variations identiques dans la teneur en azote ou en sel : l'*alec* (*alex*) semble avoir été un produit de basse qualité, et dont on peut aisément imaginer l'odeur. Il n'en reste pas moins que c'est par une exagération toute rhétorique que Pline, Sénèque et Manilius pouvaient parler de « *pretiosa sanies* » : dans un garum normal, la présence du sel rendait impossible toute putréfaction, et l'on peut être bien sûr que ce n'est pas à cause de son odeur que le garum a disparu de la cuisine depuis l'Antiquité. On peut être bien au contraire surpris de sa disparition. Mais celle-ci est-elle aussi complète qu'on l'a pu croire?

Un texte de 716 le cite encore, sous le règne de Chilpéric II : *Gari modios trigenta*[4]... Au XVIe siècle, Rondelet mentionne un produit absolument comparable, et qui avait été fabriqué sous ses yeux[5]. Et, s'il a graduellement disparu de la cuisine occidentale, le garum demeure toujours en honneur dans la Méditerranée orientale. Belon[6] l'a vu en Turquie :

« Il y eut une liqueur nommée Garum, qui estoit anciennement en aussi grand usage à Romme comme nous est le vinaigre pour l'heure présente. Je l'ay trouuée en Turquie en aussi grand cours

1. Cité par E. Rose, *op. cit.*, p. 4.
2. R. Lafont, *L'industrie du nuoc-mam au Cambodge, Institut Océan. Indochine*, Contrib. nº 3, 1950, p. 7.
3. E. Rose, *Ibid.*, p. 13.
4. Du Cange, *Glossarium...*, éd. Henschel, III, p. 489.
5. Rondelet, *Libri de Piscibus...*, 1554, p. 141 : *alii antiquorum more in muria sinunt tabescere, ut garum faciant. Ex qua optimum et suauissimum garum paratum uidi, apud Gulielmum Pelicerium episcopum Monspeliensem, uirum summa laude dignissimum.*
6. Belon, *Des Observations...*, 1553, fol. 73.

qu'elle fut iamais. Il n'y a boutique de poissonnier qui n'en ait à vendre en Constantinople. Telz vendeurs estoient nommez Cetarii, qui n'ont encore gaigné aucun nom François : qui ne les vouldroit nommer Harenniers, toutesfois ont bien trouué appellation vulgaire en Italie. Car les Romains les nomment Piscigaroli, qui me semble proceder de l'appellation du poisson et du Garum. Les Piscigaroles de Constantinople sont pour la plus part en Pere, qui apprestent iournellement des poissons fraiz et les exposent en vente desià frits, desquels ostans les tripes ou ouyes, et les mettans tremper en la saulmure, la font conuertir en Garum. Toutesfois il peult grandement chaloir de quel poisson il soit fait, car il n'y a guere que le Trachurus, que les Vénitiens nomment Suro, et les Maquereaux, qui leur puissent servir à en faire. »

Dès 1917, E. Ehrenbaum avait reconnu la persistance, en Turquie, de la technique de fabrication du garum. On constatera par le passage suivant à quel point les préparations du garum, du *rajihe* et du nuoc-mam sont comparables. Ehrenbaum insiste sur la nécessité de conserver les tubes digestifs, et il n'est pas douteux qu'il en ait été de même pour le garum, et pour la même raison : les diastases intestinales sont nécessaires pour la conduite d'une auto-digestion.

« Les *kolios* salés de mai à août, écrit Ehrenbaum [1], se trouvent prêts à la saison chaude et acquièrent alors un arôme particulier. Ceux qui sont salés en septembre ou plus tard ne développent plus cet arôme et sont de ce fait moins estimés ; pour favoriser celui-ci, les saleurs de Marmara et de Pacha-Liman, qui préparent environ 50.000 kilos de ce poisson salé, prennent les foies et les viscères des *kolios* pris en été et les salent à part dans des tonnelets. Après deux à trois mois, ces foies et ces viscères ont acquis l'arôme en question et seront alors utilisés, ajoutés en petite quantité, aux *kolios* salés en automne, pour communiquer à ces derniers leur arôme. C'est en fait grâce à ce procédé que les *kolios* salés en automne peuvent être mis à profit comme ceux d'été, beaucoup plus estimés.

« Dans les îles de la mer de Marmara, on sale principalement les foies du *kolios* et l'on en prépare un produit appelé « *garos* », qui a une saveur très fine et un arôme agréable. Il est consommé de la même façon que le caviar rouge (*tarama*).

1. P. 280-281, in *Ueber die Seefischerei in den Osmanischen Gewässern, 4. Die Mittelmeer-Makrele, Scomber colias* Gmel. ; *Der Fischerbote*, IX, n°s 11-12, 20 décembre 1917, p. 277-281.

« On utilise aussi de la même façon les petits *kolios* salés en automne d'août à fin septembre, qu'on appelle *koleridja* : ils sont mis au sel non vidés et avec leur tête, tout d'abord pour vingt-quatre-trente-six heures, puis emballés dans des tonneaux et de nouveau entre des couches de sel, dans la proportion d'une partie de sel pour quatre de poisson. Les poissons salés sont ensuite, comme pour les *kirma*[1], couverts d'une planche chargée de poids. Quand ils ont été salés dès le mois d'août, ils ont acquis leur arôme au bout de deux à trois mois et peuvent alors être consommés ; salés plus tardivement, il faut attendre jusqu'au mois d'avril de l'année suivante pour qu'ils soient à point, avec leur arôme développé.

« ....

« L'arôme déjà plusieurs fois mentionné (en turc : *rajihe*) joue évidemment un très grand rôle dans le *kolios* salé, car les poissons sont *ipso facto* invendables quand ils ne le possèdent point. Il semble que le fait de laisser les viscères dans le poisson et d'en écraser les têtes soit la condition effective du développement de l'arôme[2] : on ne sale en effet aussi, pour l'obtenir, que certaines parties des viscères des poissons, pour utiliser ultérieurement cette masse comme addition aux *kolios* salés dans lesquels l'arôme ne s'est pas encore développé.

« Il n'échappe pas à qui connaît les textes que ce *garos* représente le *garum* des Anciens...

« On doit aussi tenir pour certain que le garum des Anciens, comme aujourd'hui le *garos* des Osmanlis, se préparait avec le *kolios* et non pas avec le maquereau ordinaire, comme on l'admet souvent. Sans doute a-t-on aussi employé de bonne heure les viscères de ce poisson, comme ceux du thon et d'une série d'autres espèces pour la préparation de sauces-condiments comparables, mais n'ayant pas la même valeur. »

1. Ceux-ci sont déjà un produit dans la préparation duquel interviennent des processus d'autolyse : « Avec les poissons de tailles grande ou moyenne, on prépare encore ce qu'on nomme les kolios *kirma* (*tchakikhta*). Pour cela, on écrase, à la main ou avec des pierres, les têtes des poissons, que l'on place ensuite, non vidés, pour vingt-quatre-trente-six heures, dans la saumure (5-10 % du poids du poisson), pour être enfin emballés, avec du sel sec très fin (25 % de leur poids) dans de petits récipients où ils sont soumis, au moyen de pierres, à une pression toujours croissante. Le premier jour, on prend un poids de 8 à 10 kilos, pouvant atteindre 12 kilos le deuxième jour et 30 à 40 kilos le cinquième jour. Ils peuvent de la sorte se conserver cinq ans, mais on peut déjà les manger à partir du troisième mois » (*Ibid.*, p. 280).

2. E. Ehrenbaum est ici tout près d'avoir saisi le mécanisme biochimique qu'implique le processus ; il l'a presque deviné, mais, faute d'avoir connu la technologie du nuoc-mam, ne lui donnera pas son nom véritable. L'extrême ressemblance du garum et du nuoc-mam a été récemment soulignée dans un article anonyme, *Le garum de maquereau* (*Marée de France*, n° 21, juin 1951, p. 4).

Les renseignements d'Ehrenbaum sont confirmés par ceux qu'a bien voulu nous adresser, par une lettre en date du 21 mai 1951, M. W. Besnard :

« Dans les îles du Prince (mer de Marmara), près de Constantinople, on prépare un produit avec des foies de *Scomber colias ;* je l'ai goûté plusieurs fois et l'ai trouvé très bon comme condiment. C'est un produit ayant incontestablement subi une autolyse partielle et contenant une certaine quantité d'acides aminés libres. Pour autant que je m'en souvienne, sa préparation part, non pas de foies frais, mais de foies retirés de maquereaux ayant déjà subi un salage préalable et appelés *kirma.* Le mode de salage de ce *kirma* favorise déjà l'autolyse ; les poissons sont entiers et on leur a seulement broyé la tête entre deux pierres ; pendant une première phase du salage, on utilise très peu de sel (5-10 %) et, après un séjour de vingt-quatre à trente-six heures dans un baril, on les en retire pour les placer dans un autre récipient par couches alternées de poisson et de sel (ce dernier ne devant pas dépasser 25 % du poids du poisson), et l'on presse le tout avec des pierres. La maturation demande de deux à trois mois. Si mes souvenirs sont exacts, ce sont précisément les foies de ces maquereaux qui servent à la préparation du *gharos.* Dans ce cas, si l'on remarque que le meilleur *kirma* se prépare en mai, c'est-à-dire au début de l'été, assez chaud à Constantinople, les foies doivent rester en contact avec les tubes digestifs un temps assez long et par une température assez élevée. On peut donc supposer que, quand on procède à la préparation du *gharos*, ils sont déjà dans un état d'autolyse assez avancé. »

M. W. Besnard nous signale, par ailleurs, une référence de Karekin Devedjian, *Pêche et pêcheries en Turquie*, Constantinople, 1926, rapportant qu'avec les foies du *Scomber colias* salé on prépare « un aliment appelé « gharos » dont le goût et l'arôme exquis peuvent se comparer au meilleur caviar rouge (*tarama*) » (p. 34) et ajoutant, à propos du garum : « A notre avis, ce garum n'est autre chose que le *gharos* dont nous venons de parler, et qui est simplement composé de foies de *colias* » (p. 34, n. 1).

On voit, par conséquent, que les populations de la Méditerranée orientale se sont montrées plus conservatrices que celles de l'Occident. Il se peut, d'ailleurs, que ce condiment, originaire d'Orient, s'y soit maintenu plus aisément, alors qu'il était importé en Occident, et il était naturel que son usage ne survécût pas à l'interruption ou du moins au ralentissement des grands courants commer-

ciaux qui marqua la fin du monde antique. Mais d'autres facteurs ont pu contribuer à sa disparition.

Si le garum des gourmets représentait une friandise, et parfois une friandise de luxe, comme notre caviar, celui du commerce était à la fois un aliment excellent par sa richesse en acides aminés et un condiment à peu près indispensable en présence d'un régime largement constitué de féculents en eux-mêmes peu savoureux. Comme le riz a besoin du nuoc-mam, comme le mil, en Afrique tropicale, exige une sauce pimentée et très souvent l'appoint du *soumbala*[1], les gruaux ou les galettes de céréales du Romain, ses fèves, ses pois chiches, ses lupins, devaient se voir « relevés » : le garum y pourvoyait. Ne peut-on penser que les modifications intervenues depuis dans l'alimentation européenne, à mesure que notre civilisation se faisait plus continentale et moins maritime, auront rendu moins indispensable, ou seulement moins utile, le type d'aliment-condiment représenté par le garum?

P. GRIMAL et TH. MONOD.

1. Condiment obtenu par fermentation à partir de la pulpe des gousses du *néré* (*Parkia biglobosa*).

LA DATE DES GOBELETS DE VICARELLO

Il y a cent ans que ces quatre gobelets d'argent (pl. II) ont été découverts parmi les offrandes votives jetées dans une piscine sacrée, *Aquae Apollinares*, sur les bords du lac de Bracciano. Et depuis, malgré l'étude qu'en ont faite le Père Marchi[1] et Ernest Desjardins[2], malgré la place que leur réserve M. Albert Grenier dans son *Manuel*[3], il ne semble pas qu'ils aient retenu, comme ils le méritent, l'attention des savants[4]. Ce sont pourtant, avec l'itinéraire de Gadès à Rome qu'ils portent gravés sur leurs parois, des documents dont on ne saurait méconnaître la richesse, maintenant que l'histoire des routes apparaît de plus en plus inséparable de l'histoire tout court. Mais il faudrait pouvoir les dater avec précision.

Sur ce point, on s'en est longtemps tenu aux conclusions, peut-être hâtives, des premiers exégètes. Le Père Marchi, d'après la forme des lettres, les avait attribuées « à la bonne époque (le Ier ou le IIe siècle, à un temps antérieur même à Antonin) ». E. Desjardins a fait ressortir que la première station à la sortie de Gadès y était désignée sous le nom de *Ad Portum*, et non par *Ad Pontem* : c'est donc que le pont qui devait relier l'île à la terre ferme n'existait pas encore. On ne sait quand il a été construit, mais, écrit Desjardins, « on ne s'éloignerait pas sensiblement de la vérité en lui assignant approximativement l'époque de Trajan, qui a accompli tant de travaux dans toutes les parties de l'*orbis Romanus*, et particulièrement en Espagne[5] ». On admet donc généralement que les vases sont de la fin du Ier siècle ou du début du IIe. Mais, on le voit,

1. *La stipe tributata alle divinità delle Acque Apollinare*, Rome, 1852.
2. *Géogr. hist. et admin. de la Gaule rom.*, IV, p. 1 sq.
3. *Manuel d'archéol. gallo-rom.*, II, p. 120 sq.
4. Cf. encore Kubitschek, *P.-W.*, s. v. *Itinerarien*, IX, col. 2318 sq. En dernier lieu, L. Mas Gomis, *Los Vasos Apolinares*, *Museo de la Ciudad de Sabadell*, III, 1947, et E. Vaillé, *Hist. gén. des Postes franç.*, I, p. 57 sq. Les gobelets de Vicarello, conservés à Rome au Musée des Thermes, peuvent être étudiés à Paris, grâce à d'excellentes reproductions galvanoplastiques que M. Vaillé a fait faire pour le Musée Postal. Je saisis ici l'occasion de remercier M. Vaillé, conservateur de ce Musée, et son collaborateur, pour leur obligeant accueil.
5. E. Desjardins, *op. laud.*, p. 12.

il ne s'agit là que d'une conjecture, qui n'est fondée, en tout cas, que sur un *terminus ante quem.*

M. Thouvenot, dans son *Essai sur la province romaine de Bétique*, est revenu sur la question[1]. Il ferait volontiers remonter jusqu'à Vespasien, qui lui aussi s'occupa activement du réseau routier espagnol[2], la construction du pont de Gadès. En outre, il croit pouvoir remarquer que nos itinéraires ne mentionnent pas un raccourci permettant de gagner Castulo sans passer par Carthagène et dont Strabon, au début du règne de Tibère, signalait l'ouverture récente[3]. Avouons que nous ne sommes pas entièrement persuadé par cet argument, car il nous semble, au contraire, que le tracé assez vaguement décrit par Strabon coïncide sensiblement avec les itinéraires des gobelets et n'est autre que celui de la *Via Augusta.* La conclusion à laquelle arrive M. Thouvenot, qui se demande si ceux-ci ne dateraient pas du temps d'Auguste, nous paraît néanmoins devoir être retenue, pour une autre raison que nous voudrions ici marquer.

* * *

Mais auparavant quelques remarques s'imposent sur la destination et la chronologie relative des quatre vases. On considère d'habitude qu'ils avaient été fabriqués à Gadès à l'intention des Espagnols désireux d'aller faire leur cure ou leurs dévotions aux *Aquae Apollinares*[4]. Rien, en fait, dans la forme, la décoration ou les inscriptions, n'autorise une telle affirmation. Il est évident que, s'ils avaient le moindre rapport avec un guide du pèlerin, une allusion quelconque à Apollon ou aux Nymphes y apparaîtrait. Bien plus, les itinéraires, dans leur parcours italien, vont tout droit à Rome par la *Via Flaminia*, laissant loin à leur droite le lac de Bracciano, sans indiquer aucun diverticule qui permette de rejoindre la *Via Cassia* ou la *Via Clodia* qui y conduisaient. Le but du voyage est Rome et non Vicarello. Les gobelets n'avaient pas été faits pour le sort qui leur a été réservé. C'est un hasard qui a voulu qu'ils fussent offerts au dieu de cette source thermale, et un hasard qui ne s'est pas répété quatre fois. Il serait extraordinaire qu'à plusieurs inter-

1. E. Thouvenot, *Essai sur la province romaine de Bétique*, p. 479 sq.

2. *C. I. L.*, II, 4697 : *Viam Aug(ustam) ab Iano ad Oceanum refecit, pontes fecit, ueteres restituit.* Cf. M. P. Charlesworth, *Les routes et le trafic commercial dans l'Empire romain*, trad. G. Bluerberg et P. Grimal, p. 159.

3. Strab., III, 4, 9.

4. Cagnat et Chapot, *Manuel d'archéol. rom.*, II, p. 187 ; E. Vaillé, *op. laud.*, I, p. 57.



Les trois premiers vases de Vicarello

(Photo aimablement communiquée par le Musée Postal.)

valles de temps des membres de la *gens Annia* — par exemple — aient refait le même pèlerinage et le même geste d'offrande. Il est beaucoup plus raisonnable de penser qu'un seul et même Gaditain, ayant emporté dans ses bagages ces pièces de sa vaisselle domestique, en a fait, d'un seul coup, le sacrifice à Apollon qui l'avait guéri.

Les gobelets de Vicarello, en réalité, s'apparentent de très près aux bols émaillés qu'un atelier de Bretagne devait fabriquer plus tard, en série également, pour les combattants du *Vallum Hadriani*[1]. Deux au moins des trois que nous connaissons portent gravés sur leur bord l'itinéraire de la *uia militaris* construite au pied du Mur au départ de Bowness. C'est de même, nous semble-t-il, pour répondre aux sentiments d'enthousiasme qu'avait suscités la création, ou une réfection ultérieure, de la route reliant la capitale du monde à son extrémité occidentale, qu'un atelier d'Espagne a lancé la formule de nos gobelets.

Ernest Desjardins, le premier, avait noté qu'ils « affectaient la forme de bornes-milliaires[2] », et l'on ne saurait mieux expliquer, en effet, l'aspect, exceptionnel pour un récipient, que présentent ces petites colonnes d'argent, avec, du haut en bas, des listes de *mansiones* et des indications de distances. Plus précisément, ils ont exactement l'apparence des cippes que le monétaire L. Vinicius, vers 16 av. J.-C., a fait représenter au revers de ses deniers en commémoration de la réfection de la *Via Flaminia*[3] (pl. III, 1). S'il en est ainsi, ne peut-on supposer, avec quelque vraisemblance, qu'ils reproduisent librement — de même que le décor des vases de Rudge et d'Amiens évoque de façon stylisée le Mur d'Hadrien lui-même — un monument réel? Il y avait au forum de Rome un *milliarium aureum*, érigé en 20 av. J.-C., quand Auguste revêtit la charge de *curator uiarum* : c'était une colonne de marbre autour de laquelle étaient inscrites en caractères de bronze doré les distances qui séparaient l'*Urbs* des principales villes de l'Empire[4]. Il y avait à Rhegium, à l'extrémité de la *Via Popilia*, une *Columna*[5]. Peut-être une colonne ou un cippe de ce genre ont-ils consacré, à Gadès,

1. Sur la coupe de Rudge et le fragment d'Hildburgh, J. D. Cowen et I. A. Richmond, *The Rudge cup, Archaeol. Aeliana*, Soc. of the Antiq. of Newcastle-upon-Tyne, 4th ser., XII, 1935, p. 310 sq. ; sur la patère d'Amiens, *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, 1949, p. 125 sq., et *Mon. Piot*, à paraître.

2. E. Desjardins, *op. laud.*, IV, p. 10.

3. E. Babelon, *Mon. de la Rép. rom.*, II, p. 552 sq., n° 1 *bis*, 2 et 3 ; cf. J. Liegle, *Architekturbilder auf antik. Münzen, Die Antike*, XII, 1936, p. 212.

4. G. Lugli, *Roma antica, Il Centro monumentale*, p. 147.

5. H. Nissen, *Ital. Landeskunde*, II, p. 962.

l'achèvement de la *Via Augusta* ou un événement marquant de son histoire. Les piliers, surmontés de chapiteaux corinthiens, qui séparent sur les gobelets les listes de *mansiones*, tireraient de là leur origine. Mais il faudrait encore admettre que ce *milliarium* de Gadès était régulièrement tenu à jour, au fur et à mesure des améliorations apportées à la route, ce qui expliquerait les variantes qui existent entre les quatre itinéraires.

* * *

Nous touchons ici au problème de la *chronologie relative* des gobelets. On sait qu'ils sont de dimensions différentes [1], de travail inégal, et surtout, quant aux inscriptions, de contenu variable. Ernest Desjardins croyait que les différences dans la rédaction des itinéraires n'avaient d'autre cause que l'inattention des graveurs ; certaines s'expliquent, en effet, par là. Mais il n'est personne aujourd'hui qui ne reconnaisse que les variantes impliquent l'existence de plusieurs modèles qui se succédaient dans l'atelier d'où les gobelets sont sortis [2].

Ils sont, cela va sans dire, de la même époque. Toutefois, la mode qui les inspirait a pu durer plusieurs années. On dit quelquefois que le plus grand est le plus ancien [3] (pl. III, 2), peut-être à cause de ses dimensions — mais l'argument est sans valeur ; — sans doute aussi parce que l'orthographe des noms de lieux paraît plus classique : presque régulièrement à l'accusatif, *Narbonem*, *Forum Domiti*, etc..., tandis que les trois autres donnent les mêmes noms sous leur forme vulgaire, qui semble celle de l'ablatif, *Narbone*, *Foro Domiti*. Nous avons montré ailleurs [4] que les deux orthographes, officielle et populaire, ont cheminé côte à côte dès l'époque républicaine, et que la correction grammaticale ne saurait être une preuve d'antériorité. Nous croirions même volontiers que les vases qui occupent traditionnellement la troisième et la deuxième place sont un peu plus anciens que celui auquel, pour ne rien compliquer, nous conserverons le n° 1.

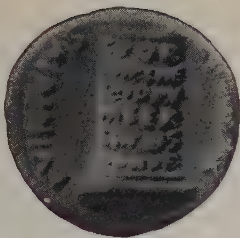
Mais, si les trois premiers se ressemblent beaucoup entre eux, le

1. 15 cm. 3 de haut. et 7 cm. 7 de diam. ; 14 cm. et 7 cm. 3 ; 12 cm. 3 et 6 cm. 3. Le quatrième mesure 9 cm. 5 et 6 cm. 8.

2. A. Grenier, *op. laud.*, II, p. 122 et 125 ; E. Thouvenot, *op. laud.*, p. 480.

3. L. Mas Gomis, *op. laud.*, p. 7.

4. *La fixation des noms de lieux en latin d'après les itinéraires routiers*, *Rev. de Philol.*, à paraître.



1. REVERS DU DENIER DE L. VINICIUS :

S. P. Q. R. IMP(*eratori*) CAE(*sari*)
QVOD V(*iae*) M(*unitae*) S(*unt*)
EX EA P(*ecunia*) Q(*uae*) I(*ussu*)
S(*enatus*) AD A(*erarium*) DE(*lata est*)

2. DÉVELOPPEMENT DU VASE 1 DE VICARELLO

(D'après E. Desjardins.)

quatrième (pl. IV), comme Desjardins l'avait déjà remarqué[1], se détache de l'ensemble par des différences qui permettent de lui assigner une date légèrement plus récente. Il porte, en effet, tous les caractères d'une « fin de série ». Non seulement ses dimensions sont beaucoup plus petites, mais encore le dessin des piliers et des chapiteaux est beaucoup plus sommaire et les lettres tracées avec une négligence presque cursive. De plus, comme on va le voir, les variantes par lesquelles il se distingue des autres révèlent des modifications qui ne sauraient être que postérieures à l'état de la route décrit par les trois premiers.

* * *

Ces variantes concernent surtout la section gauloise du trajet, et la plus importante, le passage des Alpes au mont Genèvre, entre Briançon et Turin[2]. Le tableau ci-dessous rassemble les données des quatre gobelets :

1	2	3	4
ntivm	Brigantio	Brigantio	Brigantione
ntivm XI	Grventia VI	Svmmas Alpes VI	Drvantio VI
	Goesao V	Gaesaone V	Tyrio V
			In Alpe Cottia XXII
			Ad Martis XXIII
ionem XXIIII	Segvsio XXIII	Segvsione XXIIII	
			Ad Fines $\overline{XXXX}$ XVII
vm XXVII	Ocelo XX	Ocelo XX	
nis XX	Tavrinis XX	Tavrinis XX	Avgvsta Tavrin XXII

A cette partie de l'itinéraire, M. Grenier a consacré quelques pages, dans lesquelles il a excellemment marqué la difficulté des problèmes et essayé de les résoudre[3]. A ne considérer que les trois premiers gobelets, on relève d'évidentes erreurs sur les chiffres des distances (11 milles, au lieu de 6, de *Brigantium* (Briançon) à *Druantium* (mont Genèvre) ; des erreurs dans la transcription des noms (*Gruentia* du deuxième gobelet pour *Druantium* du premier ; *Goesao* (Cézanne) au second pour *Gaesaone* du troisième) ; des lignes sautées (*Gaesaone* omis sur le premier) ; mais aussi des chan-

1. E. Desjardins, *op. laud.*, IV, p. 11.
2. Sur cette route, A. Grenier, *op. laud.*, II, p. 33 ; W. W. Hyde, *Roman Alpine routes*, p. 51 sq. ; G. E. Chilver, *Cisalpine Gaul*, p. 40.
3. A. Grenier, *op. laud.*, II, p. 122 sq.

gements délibérés introduits dans la toponymie (*Summas Alpes* sur le troisième étant identique à *Druantium*). Jusqu'ici, toutefois, quelques corrections faciles suffisent pour qu'on puisse aligner l'itinéraire des gobelets 1, 2 et 3 sur la route de Briançon à Turin par le mont Genèvre et la vallée de la Doire Ripaire, avec ses 101 km. (74 milles) et ses étapes obligées : *Gaesao* (Cézanne), *Segusio* (Suse), *Ocelum* (Chiusa).

Mais l'itinéraire du quatrième gobelet présente avec les trois autres un désaccord quasi scandaleux : une distance totale beaucoup plus longue (155 km.) et des noms de lieux tout différents. S'agirait-il d'une autre route? Ernest Desjardins avait supposé qu'entre le village du Mont-Genèvre et *Ad Martis* (Oulx) un détour par la montagne rendait compte de l'allongement du trajet, et c'est là qu'il plaçait les *mansiones* de *Tyrio* et *in Alpe Cottia.* M. Grenier hésite à se rallier à cette hypothèse : « Le quatrième gobelet, dit-il, doit indiquer la même route que les trois premiers, avec d'autres stations fournies par un autre original, stations dont il aurait du reste mal copié les distances. »

Nous remarquerons, en effet, que *Tyrio*, à 5 milles de Mont-Genèvre, a bien l'air de coïncider avec Cézanne. Mais, en tout cas, à partir de *Ad Martis* (Oulx), sur la Doire Ripaire, nous nous retrouvons sur l'ancienne route, sauf que Suse y a été omis et que les distances sont erronées.

Quoi qu'il en soit des détails, on ne peut manquer d'être frappé de ce qui semble caractériser avant tout l'*autre original* dont parle M. Grenier. C'est que la toponymie, tout à coup, apparaît entièrement renouvelée. Bien plus, ce renouvellement s'est fait dans un sens déterminé, qui est *impérial* et *romain.*

Les trois premiers gobelets n'offraient que de vieux noms indigènes, dont les uns, *Segusio* et sans doute aussi *Gaesao*, révèlent au premier regard leur origine celtique[1], et dont le troisième, *Ocelum*, est déjà attesté sous cette forme par César[2]. A la place, la romanisation de la route s'affirme avec une insistance qui ne saurait être l'effet du hasard. La vieille cité des *Taurini* y paraît revêtue de son titre de colonie romaine, *Colonia Iulia Augusta Taurinorum*, déduite à une date inconnue sous Auguste[3]. La mention

1. Holder, *Altkelt. Sprachschatz*, II, p. 1445, et I, p. 1512 ; G. Dottin, *La langue gauloise*, p. 285 et 258.
2. Cés., *B. G.*, I, 10 ; Holder, *ibid.*, II, p. 826.
3. J. Beloch, *Röm. Gesch.*, p. 626.

DÉVELOPPEMENT DU VASE 4 DE VICARELLO

(D'après un dessin de M. Rigol.)

de la frontière douanière, *Ad Fines Quadragesimae Galliarum*, n'est pas moins significative : c'est à Auguste ou à Tibère, selon M. De Laet, le dernier historien de l'organisation des douanes romaines, que remonte l'institution du *portorium* des Gaules[1]. *In Alpe Cottia*, de même, n'a pu par définition prendre ce nom qu'à l'avènement du roi Cottius, lorsque, vers 8 av. J.-C., Auguste récompensa la fidélité de ce prince, son ami et pionnier de l'Empire dans les Alpes, par l'octroi d'une apparente souveraineté[2]. Au village d'Oulx, *Ad Martis*, s'éleva peut-être un temple de Mars en souvenir de la pacification des tribus alpines. Même la substitution d'un nom nouveau, *Tyrium*, à l'ancien toponyme *Gaesao* peut avoir eu, dans un événement contemporain, une origine semblable[3].

Mais c'est précisément Cottius, au témoignage d'Ammien Marcellin[4], qui a construit, c'est-à-dire refait et aménagé de façon définitive, à grands frais et au moyen d'imposants travaux d'art, la route du mont Genèvre. C'est bien celle-là, avec ses dénominations qui proclament la gloire de Rome, son équipement moderne, conforme aux exigences du *cursus publicus* d'Auguste, ses postes de douane mis en place, que célèbre, encore toute pavoisée aux couleurs de l'inauguration, l'itinéraire du quatrième gobelet. Nous pouvons donc, avec quelque assurance, en dater la rédaction de la fin du règne d'Auguste ou du début de celui de Tibère[5]. Et les trois autres, qui lui sont antérieurs, reflètent l'état de choses qui avait précédé cette création et décrivent encore la vieille route celtique d'Hercule[6], d'Hannibal[7], et de César : on ne se tromperait pas beaucoup en les faisant remonter au début du principat.

* * *

Cette datation n'est, on le voit, qu'approximative. Telle quelle,

1. S. J. de Laet, *Portorium*, p. 170.
2. C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, IV, p. 62.
3. A moins que *Tyrium* ou *Turium* ne doive être mis en rapport avec *Duria*, la Doire. Cf., à propos d'un fleuve homonyme de la Tarraconaise, l'indécision orthographique *Durium* (Sall., *Hist.*, II, 98, 6) et *Turium* (Pl., *N. H.*, III, 20). Le nom paraît survivre dans celui du village actuel, *Turres* ou *Thyres*, au confluent du torrent homonyme et de la Doire, au-dessus de Cézanne (H. Philipp, *P. W.*, s. v. *Tyrium*, col. 1869).
4. Amm. Marcell., XV, 10, 2 sq. : *quas (Alpes Cottias) rex Cottius perdomitis Galliis... molibus magnis exstruxit.*
5. Strabon lui-même date cette partie de sa *Géographie* (IV, 6, 9) de l'an 18 ap. J.-C. (trente-trois ans après la victoire de Tibère sur les Rètes et les Vindélices, en 15 av. J.-C.).
6. C. Jullian, I, p. 46 ; F. Benoit, *La légende d'Héraclès et la colonisation grecque dans le delta du Rhône*, *Lettres d'Humanité*, VIII, 1949, p. 106, n. 2.
7. A. Piganiol, *Conq. rom.*[4], p. 185.

et, mieux encore, précisée s'il était possible par des recherches qui devraient porter, entre autres, sur les rapports entre les itinéraires des gobelets et le tracé de la *Via Augusta* en Espagne, elle n'offre pas seulement l'intérêt d'éclairer d'un jour nouveau les origines, assez émouvantes, de la romanisation des Alpes : elle nous invite aussi à donner tout leur sens à d'autres variantes et innovations du quatrième gobelet, qu'on avait trop tendance à négliger comme des erreurs sans conséquence, et qui en réalité constituent autant de données historiques. Qu'il nous suffise d'en signaler quelques-unes ici, qui, même si elles demeurent, provisoirement, obscures, n'en doivent pas moins comporter une explication.

Entre *Cessero* (Saint-Thibéry) et *Forum Domiti* (Montbazin), le quatrième gobelet est seul à indiquer la *mansio* dite *Frontiana*, que ne connaît aucun itinéraire postérieur. On l'identifie quelquefois [1], par conjecture, et à cause de la ressemblance des noms, avec Frontignan ; mais, comme cette ville est située à quelque 9 km. au sud de la *Via Domitia*, on en conclut à une erreur du graveur. Or, d'une part, les deux toponymes ne sauraient être confondus : la *Frontiana uilla* [2] n'est pas le *Frontinianus fundus* [3]. Il s'agit de deux adjectifs formés, au moyen de suffixes latins [4], sur deux gentilices ou *cognomina*, *Frontius* et *Frontinus* ou *Frontinius* [5], lesquels ont pu être portés, mais à deux époques successives, par un procédé de dérivation souvent attesté, dans la même famille [6]. D'autre part, la distance totale sur les *trois premiers gobelets*, entre *Cessero* et *Forum Domiti* (18 milles) est exactement la somme des distances, sur le quatrième, entre *Cessero* et *Frontiana* (10 milles) et entre *Frontiana* et *Forum Domiti* (8 milles). L'hypothèse d'une erreur paraît donc exclue. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'à la fin du règne d'Auguste, pour des raisons qui nous échappent, la *Frontiana uilla*, qu'Ernest Desjardins [7] plaçait justement « vers Lou-

1. E. Bonnet, *Antiquités et monuments du dép. de l'Hérault*, p. 88 ; *Carte archéologique de la Gaule rom.*, X, p. 14.

2. Le féminin invite à suppléer un *uilla* sous-entendu.

3. Que les toponymistes décèlent justement à l'origine de Frontignan (A. Vincent, *Toponymie de la France*, p. 115).

4. Et non celtiques (*-acus*) ; il y a plusieurs *Frontiacae uillae*, qui ont donné Fronsac en Gironde et en Haute-Garonne (Holder, *op. laud.*, I, p. 1500).

5. On peut hésiter : le maître verrier de l'*officina Frontiniana* s'appelait *Frontinus* (*C. I. L.*, XIII, 3, p. 663 sq.) ; cf. A. Grenier, *op. laud.*, II, p. 605. — La famille n'est pas nécessairement d'origine romaine. A coté du lat. *Fronto*, le nom *Frontu* est attesté en gaulois (G. Dottin, *op. laud.*, p. 170).

6. Cf. *C. I. L.*, V, 5377 (Côme) : *Secundus Maximi f., sibi et Banonae Rufi f. Rufinae uxori et M. Rufinio Secundino f.*, cité par W. Schulze, *Z. G. L. E. N.*, p. 59, n. 5.

7. E. Desjardins, *op. laud.*, IV, p. 13.

pian, non loin du bord occidental de l'étang de Thau », était devenue le siège d'une agglomération où le *cursus publicus* avait établi un de ses relais. Elle devait perdre ensuite toute importance, puisque l'*Itinéraire d'Antonin* n'en parle plus. Peut-être les *Frontii-Frontinii* avaient-ils fait descendre des coteaux vers le cordon littoral, en vue de l'exportation, le centre de leur exploitation viticole.

* * *

De même, on se résignera mal à croire que la disparition (temporaire) de la *mansio Ad Fines* entre *Cabellio* (Cavaillon) et *Apta Iulia* (Apt), à la limite des territoires des *Cavari* et des *Volgientes*, soit le fait du hasard :

1	2	3	4
Cabellionem	Cabellione	Cabellio ///	Cabellione
	Ad Fines XII	Ad Fines XII	
Aptam Ivliam XII	Apta Ivlia X	Apta Ivlia X	Apta Ivlia XXII

Ad Fines est supprimé sur le premier et le quatrième gobelet : sur le premier, l'erreur est manifeste ; le graveur a fait suivre le nom d'Apt de l'indication de la distance (12 milles) qu'il aurait dû inscrire après *Ad Fines*. Sur le quatrième, au contraire, il a exactement totalisé (22 milles) les 12 et 10 milles qui séparaient respectivement, sur le deuxième et le troisième, Cavaillon de *Ad Fines* et *Ad Fines* de Apt. Ce poste frontière n'aurait-il pas été éliminé délibérément par Auguste pour des fins politiques? Il poursuivit, on le sait, inlassablement la dislocation des peuplades indigènes [1] et, en particulier, morcela les Cavares en cinq cités coloniales [2]. Mais les traditions régionales devaient, à la longue, se réaffirmer ; *Ad Fines* redeviendra, sous Dioclétien, la limite de la Viennoise et de la Narbonnaise Seconde : aussi bien retrouve-t-on *Ad Fines* sur l'*Itinéraire d'Antonin* [3] et la *Table de Peutinger* [4].

* * *

Enfin, le passage du Rhône présente, quand on compare le témoi-

1. C. Jullian, *op. laud.*, IV, p. 76.
2. Id., *ibid.*, p. 324.
3. *Itin. Ant.*, 243.
4. E. Desjardins, *Géogr. de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 414.

gnage du quatrième gobelet à celui des trois autres, une différence capitale, qui doit, ici encore, avoir sa raison d'être dans un fait mal connu de l'histoire locale.

1	2	3	4
VGERNVM	VGERNO	VGERNO	VGERNO
			TRAIECTVM RHODANI I
ARELATA VIIII	—	ARELATA VIIII	
ERNAGINVM VI	ERNAGINI VII	ERNAGI/// VII	
CLANVM VIII	CLANVM VII	CLANV/// VIII	GLANO XI

On franchissait le fleuve, dit-on, « au gré du voyageur [1] », soit à Tarascon, soit à Arles : sans doute ; mais il semble bien qu'à certaines époques on ait préféré l'une des deux possibilités à l'autre. C'est bien ce que nous montrent les gobelets de Vicarello. Le quatrième, en effet, au lieu de faire, comme les trois précédents, le détour d'Arles, franchit le fleuve à une station nouvellement aménagée et qui porte le nom officiel de *Trajectus Rhodani*, entre *Ugernum* (Beaucaire) et *Glanum* (Saint-Rémy).

Aucune hésitation n'est possible en ce qui concerne les troisième et premier gobelets. Ayant atteint le Rhône à Beaucaire, le voyageur descendait la rive droite, sur une distance de 9 milles (13 km. 333) jusqu'à *Arelate* (Arles), puis remontait la rive gauche, sur une distance de 6 ou 7 milles (8 km. 889 ou 10 km. 370), jusqu'à *Ernaginum* (Saint-Gabriel), et enfin, à 7 ou 8 milles de là, arrivait à Saint-Rémy.

Le second gobelet, entre *Ugernum* et *Ernaginum*, ne mentionne pas Arles. Faut-il en conclure, avec Ernest Desjardins, que l'itinéraire qu'il reproduit passait le Rhône « entre Beaucaire et Tarascon ou peu au-dessous [2] »? Les 7 milles indiqués à la droite d'*Ernagini* correspondraient donc à la distance entre Beaucaire et Saint-Gabriel, qui, à vol d'oiseau, est de 6 km. et, par Tarascon, de 7 km. Pourquoi d'ailleurs, ayant franchi le Rhône, ne pas gagner directement Saint-Rémy? Il est beaucoup plus vraisemblable que le deuxième gobelet ait sauté la ligne qui mentionnait Arles : le chiffre de 7 milles est, comme sur le troisième, celui qui désigne la distance entre Arles et Saint-Gabriel.

1. L. A. Constans, *Arles*, p. 16 ; cf., du même, *Arles antique*, p. 174 : « Au Ier siècle et pendant une partie du IIe, les voyageurs d'Espagne à Rome franchissaient le Rhône tantôt à Arles, tantôt à Beaucaire. » L. A. Constans avait eu le mérite de reconnaître l'importance du témoignage des vases de Vicarello (*Ibid.*, p. 172 sq.).

2. E. Desjardins, *Géogr. hist. at admin. de la Gaule rom.*, IV, p. 14 ; c'est aussi l'opinion

Même si l'on n'admettait pas cette restitution, on ne saurait nier que le quatrième gobelet, sur ce point comme sur les autres, se distingue des trois précédents par des caractères nouveaux. De même que nous l'avons noté en étudiant le passage des Alpes, la toponymie du franchissement du Rhône y apparaît réformée par la substitution, au vieux nom indigène de Tarascon[1], d'un nom sans couleur et sans passé, mais d'une précision administrative, *Traiectus Rhodani*. Mais, en outre et surtout, tout y est sacrifié, par le choix de la voie directe, à la rapidité des communications.

De tout temps, c'est entre Beaucaire et Tarascon que s'était fait le passage[2] ; mais l'on conçoit assez que la fondation, en 46 av. J.-C., de la *Colonia Iulia Paterna Arelate Sextanorum*, et l'importance politique et économique qu'Arles allait prendre de ce fait, en eussent fait un pôle d'attraction qui tendait à dévier la circulation du plus court chemin. Le quatrième itinéraire réagit contre cette tendance, d'accord en cela avec les intentions qu'on peut sans témérité prêter aux organisateurs du *cursus publicus*. On remarquera que c'est le seul tracé que décrive Strabon, dont le témoignage est sensiblement contemporain et qui, comme notre gobelet, semble enregistrer les résultats de l'œuvre routière d'Auguste. Enfin, nos conclusions trouvent un précieux appui dans l'étude que M. Fernand Benoit a faite de la route d'Aix à Nîmes, qui, elle aussi, comme l'attestent les milliaires d'Auguste, laissait à sa gauche Arles et gagnait en droite ligne Tarascon[3]. Mais on ne s'étonnera pas que plus tard, et notamment au Bas-Empire, Arles, devenue l'une des capitales de l'Occident, se soit réimposée aux itinéraires[4].

M. Benoit nous rappelle que, lors de la construction de la voie ferrée entre Lyon et Marseille, le premier projet à l'étude évitait de passer par Arles, « qui ne dut le détour de la grande ligne de chemin de fer qu'à l'éloquente intervention de Lamartine ». Sans doute, vingt siècles plus tôt, la décision impériale dut-elle avoir elle aussi ses répercussions sur la vie économique de la région. Elle touchait d'assez près les intérêts concurrents des utriclaires d'Arles et de Saint-Gabriel[5]. Elle donnait pour quelque temps satisfaction

de L. A. Constans. Nous nous rallions à celle de C. Jullian, *Bull. épigr.*, V (1885), p. 26, et de Hirschfeld, *C. I. L.*, XII, p. 647.

1. Strab., IV, 1, 3.
2. F. Benoit, *La voie d'Italie en Espagne à l'époque d'Auguste sur le territoire d'Arles*, *R. É. A.*, XL (1938), p. 133 sq.
3. Id., *ibid.*, p. 144.
4. *Itin. Ant.*, 388.
5. Sur les *utriclaires*, A. Grenier, *op. laud.*, II, p. 536 sq. Ceux de Saint-Gabriel sont attes-

à Nîmes et à Narbonne dans la rivalité qui commençait à les opposer à Arles [1]. De tout cela, nous ne conservons qu'une menue variante dans les inscriptions des vases de Vicarello. C'est dire assez, croyons-nous, le prix qu'il convient d'attacher à ces documents.

JACQUES HEURGON.

tés par *C. I. L.*, XII, 982 : *utriclariorum Ernaginiensium.* D'autre part, L. A. Constans, *op. laud.*, p. 174, pense avec raison que le pont de bateaux signalé à Arles par Ausone et Cassiodore n'est pas antérieur aux Antonins. A Arles et à Beaucaire, on passait le Rhône sur des radeaux.

1. Après avoir mentionné Narbonne, Strabon (IV, 1, 6) ajoute : « Il y a pourtant sur les bords du Rhône une autre ville, Arles, dont le marché ne manque pas non plus d'importance. »

LES BRONZES VOTIFS VÉNÈTES
DE LAGOLE
(ÉTUDE ÉPIGRAPHIQUE)

Le Piave prend sa source non loin de la frontière austro-italienne, à la jonction des massifs Dolomitique et Carnique. Sur plus d'une centaine de kilomètres, il coule vers le sud-ouest, passant successivement au pied de Pieve di Cadore, à Belluno, au voisinage de Feltre ; à son entrée en plaine, il s'infléchit vers le sud-est et coule sur quelque 75 km. entre les plaines de la Vénétie et du Frioul, passant entre Trévise et Oderzo, pour se jeter au fond de l'Adriatique, à 100 km. au sud de sa source. La haute vallée du fleuve, en amont de Belluno, et les vallées confluentes constituent le Cadore, dont le centre est la petite ville de Pieve, patrie du Titien.

Avant la romanisation, le Cadore (*Catubrium*) est une région de peuplement celtique, comme l'a montré G. B. Pellegrini par l'étude des toponymes[1].

Mais, aux Celtes, étaient juxtaposés des Vénètes, qui, tout le long de la route du Piave qui joint l'Adriatique à la Carinthie, avaient étendu leurs établissements et le domaine de leur langue. Des documents épigraphiques attestent la présence des Vénètes de part et d'autre du Piave inférieur[2], sur le Piave moyen[3], et enfin dans le Cadore, sur le Piave supérieur.

1. G. B. Pellegrini, *Contributo allo studio della romanizzazione della provincia di Belluno*, Padoue, 1949 (= Pubbl. della Fac. di lett. e filos. dell'Univ. di Padova, XXV). — Cf., du même auteur, l'article : *del nome « Cadore »*, au t. XXI, nº 110, de l'*A. S. B.* (Archivio Storco di Belluno, Feltre e Cadore).

2. *Sur la rive gauche* : à Rive (5 km. nord-nord-ouest d'Oderzo), *P. I. D.* 154, 155 ; à Roganzuolo (7 km. nord-est de Conegliano), épitaphe *P. I. D.* 158. — *Sur la rive droite*, à Montebelluna, vase cinéraire *P. I. D.* 156. — Sur le fleuve même, à son entrée en plaine, à Covolo (9 km. nord de Montebelluna), vase cinéraire *Not. Sc.* 1883, p. 114. — Ces deux derniers documents datent de la romanisation ; ils sont écrits dans un alphabet latin influencé par l'alphabet vénète. — Le sigle *P. I. D.* renvoie à l'édition Conway : t. I [1933] des *Praeitalic dialects of Italy*.

3. A Canevoi (7 km. nord-est de Belluno), vase de bronze funéraire *P. I. D.* 157 (en alphabet latin). — On notera que les domaines du vénète et du « rétique » se touchaient,

En 1880 et 1881, deux pierres sépulcrales, portant des épitaphes en langue et en écriture vénète[4], avaient été découvertes respectivement à Pozzale (1 km. nord-ouest de Pieve) et à Lozzo (7 km. nord-est de Pieve). En 1889, on trouvait à Pieve un manche de bronze avec fragment d'inscription en écriture vénète : ci-dessous, nº 41. Quelques années avant 1916, on découvrait à Valle (4 km. sud-ouest de Pieve) un seau de bronze[5] dont le rebord porte, en langue et écriture vénète, une dédicace « à Lībera la bienfaisante », *lo.u.dera.i. kane.i.*[6]. En 1914, un autre seau de bronze, avec inscription votive vénète gravée sur l'anse, était trouvé lors des travaux de construction de la gare de Calalzo (2 km. nord-est de Pieve) : ci-dessous, nº 4.

Tout près de la gare de Calalzo, des fouilles ont été conduites, en 1949, 1950 et 1951, au lieudit Lagole, sous l'impulsion de deux érudits locaux, G. B. Frescura et le docteur E. de Lotto, et sous la direction scientifique de G. B. Pellegrini, professeur à l'Université de Pise, lui-même originaire du Cadore. Elles ont amené la découverte de très nombreux objets (petits bronzes, pour la plupart), provenant très certainement d'un sanctuaire en activité dans les temps qui avoisinent l'ère chrétienne. Sur le nombre, une cinquantaine portent des dédicaces. Il s'agit essentiellement d'offrandes de petite taille, probablement destinées à être suspendues soit aux branches d'un arbre, soit plus probablement aux parois d'une grotte. La plupart sont des *simpula* (dont on n'a guère retrouvé que les manches) ; en y ajoutant deux manches et un fragment de patère (ci-dessous, nºs A, 25, 41), un petit broc (nº 5) et le seau de Calalzo (nº 4), nos objets inscrits constituent un abondant matériel à contenir ou à puiser des liquides ; la divinité de Lagole, comme celle d'Este, était guérisseuse : en font foi diverses offrandes figurant des parties du corps ; peut-être le culte s'est-il développé autour d'une source. D'autre part, on trouve à Lagole de minces plaques de bronze quadrangulaires, souvent gravées en repoussé,

dans la région du Piave moyen : inscriptions « rétiques » à Feltre (*P. I. D.* 243 *bis*) et à Castelcies (11 km. nord-ouest de Montebelluna ; *Studi Etruschi*, 1951, p. 209 et suiv.) ; est peut-être, aussi, « rétique » l'inscription sur os trouvée en 1884 à Caverzano (2 km. nord de Belluno ; *Rendiconti Ist. Lomb.*, XXIV [1901], p. 1135).

4. *P. I. D.* 160, 161. Ces deux pierres ont disparu du Musée de Pieve sous l'occupation autrichienne, lors de la guerre de 1915-1918, et on ignore ce qu'elles sont devenues.

5. Ce seau (*P. I. D.* 162) se trouve au Musée d'Este, comme celui de Calalzo (*P. I. D.* 163).

6. L'identification *Lo.u.dera* = Lībera est due à Conway (*Studi Etr.*, IV [1930], p. 287-289 ; *P. I. D.* I [1933], p. 163-164. — Nous avons proposé une explication étymologique de l'épithète [illegible] *Rev. de Phil.*, XXV [1951], p. 230, n. 109. — [*Voir post-scriptum.*]

et dont l'une conserve encore son anneau de suspension (n° 20), tout à fait analogues à celles qu'a livrées (en petit nombre) le site vénète de Gurina, sur le versant carinthien des Alpes, dans la vallée de la Gail, affluent de la Drave[7]. La nature des objets votifs, et certains éléments du formulaire, mettent en évidence une parenté des cultes dans les trois sanctuaires vénètes d'Este, de Lagole-Calalzo et de Gurina.

L'état de la publication, en janvier 1952, est le suivant. Les trente-quatre premières inscriptions découvertes en 1949-1950 ont été reproduites en fac-similé par E. de Lotto et G. B. Frescura, dans les n°s 109 à 112 (tomes XX-XXI) de l'*A. S. B.*[8]; nous y renvoyons, dans ce qui suit, par le sigle LF., suivi du numéro de la figure. — Une transcription provisoire a été, pour ces textes (et pour quatre autres, découverts en 1950), procurée par G. B. Pellegrini dans une brochure éditée à Feltre en 1950, sous le titre : *Importanza degli scavi di Lagole;* mais les quinze premiers ont déjà fait l'objet d'une édition, par le même savant, dans les *Rendiconti dei Lincei*, en mai-juin 1950 (série VIII, vol. V, fasc. 5-6, p. 307-332). Nous renvoyons à cette transcription et à cette édition (dont les numéros coïncident) par le sigle Pe. suivi du numéro du texte.

A ces documents, que nous avons revus sur les originaux au Musée de Pieve en avril 1951, sont venus s'ajouter, fruit des fouilles d'août-septembre 1951, quinze inscriptions nouvelles, encore inédites, dont G. B. Pellegrini nous a. très obligeamment, communiqué ses copies en septembre et en novembre 1951. Nous signalons ci-dessous ces textes par un astérisque[9].

Aux inscriptions découvertes de 1949 à 1951, nous joignons les deux textes, antérieurement connus, qui émanent manifestement du même sanctuaire : le seau de Calalzo (n° 4), que nous avons revu en avril 1951 au Musée d'Este, et le petit bronze trouvé « à Pieve » en 1889, qui paraît être un manche de patère, analogue à deux des manches trouvés en 1951 à Lagole, l'un anépigraphe, l'autre inscrit (n° A). — Nous négligeons, en revanche, les fragments Pe. 22 et Pe. 26 (lettres latines sur débris de terres-cuites),

7. *P. I. D.* 166-172.

8. Les contributions à ces quatre numéros de l'*A. S. B.* ont été réunies en une brochure de 26 pages, *Le iscrizioni veneto-euganee scoperte a Lagole di Calalzo Cadore* (Feltre, 1950) ; c'est aux numéros des illustrations de cette brochure que nous nous référons (nous avons attribué les n°s 3 *bis* et 3 *ter* aux deux fac-similés, non numérotés, inclus dans le texte entre la fig. 3 et la fig. 4).

9. Nous signalons également d'un astérisque le bronze, découvert en 1889, que nous n'avons pas vu au Musée de Pieve.

Pe. 25 (signes, difficilement identifiables, sur plaquette de plomb), Pe. 28 (signes, difficilement identifiables, sur morceau d'anneau). — Pour tous les textes repris ici, nous indiquons, entre crochets, après le numéro et avant les références aux publications, l'année de la découverte.

La transcription et la division des mots[10] proposées ci-dessous sont, en partie, nouvelles. Comme partout en vénète, il convient de transcrire ⸮ par *b*, *z* par *d*, ⁒ par *g* ; comme partout en vénète, la lettre constituée par une haste verticale encadrée de deux points (ou de deux tirets verticaux) doit être transcrite .i. et note un *i* second élément de diphtongue[11]. Il est utile d'appeler l'attention sur deux des particularités de l'écriture vénète du Cadore[12]. D'une part, la sifflante forte est notée, tantôt par le même signe M qu'à Este, tantôt par un signe, particulier au Cadore, Ⲩ ; nous translittérons ici le premier par *ś*, le second par *ś*, sans impliquer par cette distinction aucune différence de caractère phonétique. D'autre part, la consonne yod est notée, à Lagole, tantôt par le groupe II, comme à Este, tantôt par un groupe de signes spécial au Cadore[13], I< (jusqu'ici lu, à tort, *ic* ; discussion dans *Rev. de Phil.*, XXV [1951], p. 224 et suiv.) ; nous translittérons ici le premier par *ii*, le second par *ií*, sans impliquer par là d'autre différence que purement graphique[14].

10. L'écriture vénète pratique la *scriptio continua* (mais voir les remarques concernant 10, 17 et 36). La ponctuation a pour fonction d'indiquer la structure syllabique. D'après les règles (reconnues depuis 1935 par E. Vetter) qui régissent l'orthographe vénète, est ponctué (c'est-à-dire précédé *et* suivi d'un point), d'une part, tout élément de la partie décroissante d'une syllabe (second élément de diphtongue ou consonne), d'autre part, toute voyelle initiale de syllabe (notamment toute voyelle initiale de mot) ; lorsque deux lettres qui se suivent sont ponctuées, on trouve entre elles soit deux points successifs, soit, plus souvent, un point faisant double office. — L'usage orthographique du Cadore prend avec ces règles quelques libertés. Souvent, une lettre ponctuée est seulement précédée *ou* suivie d'un point ; les erreurs par omission de ponctuation sont plus fréquentes qu'ailleurs (notamment pour les voyelles initiales de mots) ; en revanche, les erreurs par ponctuation indue sont aussi rares en Cadore que dans le reste des textes vénètes (textes d'Istrie exceptés). — Rappelons que le « point » est soit un point, soit, plus souvent, un tiret vertical ; il arrive, dans les inscriptions vénètes de toutes régions, que ce tiret soit assez long pour ressembler à un *i*, ou, inversement, qu'un *i* soit gravé assez court pour être pris pour un « point ».

11. Sauf lorsqu'elle est initiale de mot devant voyelle, ou lorsqu'elle est placée entre *v* et voyelle : dans ces deux cas, elle doit se lire *h* (*vh* étant la graphie vénète de *f*) ; mais aucun de ces deux cas ne se présente jusqu'ici dans nos textes de Lagole. Voir une discussion d'ensemble du problème dans *Rev. de Phil.* XXV [1951], p. 204 et suiv.

12. L'écriture vénète septentrionale s'écarte, dans le tracé de plusieurs lettres, de l'écriture d'Este et de Padoue (ainsi pour *a*, pour *d*, etc.).

13. En fait, il y a peut-être trace de *-ií-* dans la région du bas Piave, sur les vases cinéraires de Montebelluna et de Covolo (voir note 2) et, en Carinthie, dans un graffite de Würmlach (*rośiio.s.* [= Rossius], *P. I. D.* 186).

14. Sur les problèmes graphiques et phonétiques posés par la consonne yod en vénète,

*
* *

Nous mentionnons d'abord, pour mémoire, trois bronzes qui portent des dédicaces purement latines[15] :

***A** [1951] ; manche de patère :

FIRMVS. VETTIVS. APOLINI : V. S. L. M.

***B** [1951] ; coupe de simpulum :

AP[. . . . .

***C** [1951] ; manche de simpulum :

. . . .] APOLINI.

Ce sont, également, les seuls textes qui concernent Apollon. Ces documents tardifs indiquent, à l'époque romaine, le développement d'un culte associé à celui de la déesse locale ; celle-ci, parèdre d'Apollon, apparaîtrait alors comme une Artémis.

Il est incertain si c'est au groupe précédent (A, B, C) ou au suivant (1, 2, 3) qu'on doit assigner :

***C′** [1951] ; en pointillé sur fragment de plaque :

. . . . . .]OFFIV[S . . . .

Trois autres dédicaces sont écrites en caractères latins ; mais, dans un contexte latin, le nom de la déesse locale conserve sa forme vénète.

1 [1949] : LF. 18, Pe. 13 ; fragment du rebord d'une plaque :

... T]RIBVSIATIN.D.L[.M.]

Le nom du dédicant est perdu. La restitution initiale de T], proposée par Pellegrini, est évidente d'après 22. L'accusatif en *-atin* (= lat. *-ātem*) est proprement vénète ; cf. 22 : *-ati.n.*, 23 : *-atim*, avec un flottement entre *-n* et *-m* en fin de mot (sur quoi, *R. É. L.* XXIX [1951], p. 86-95). Le texte 2 nous invite à voir ici, non pas une inscription vénète en caractères latins, mais une dédicace latine dans le formulaire de laquelle s'insère la forme vénète du nom divin. En vénète, l'accusatif de la divinité se rencontre seulement après *dona.s.to* « dōnāuit » ; de cette construction, outre les exemples de Lagole (22, 23, cf. 24), il existe, à Este, un exemple

voir un article à paraître en 1952 dans la revue *Word*. — Sur la répartition entre *ii* et *iï* à Lagole, voir note 35.

15. Sur *Vettius* et les noms celtiques apparentés, cf. Holder III 265-271 ; mais le praenomen est purement latin. — Sur *O(f)fius* et les noms de ce groupe, cf. Schulze, passim (notamment, p. 348).

longtemps méconnu (*P. I. D.* 21 : ... *dona.s.to re.i.tia.n.*) et, à Gurina, deux exemples encore méconnus (*P. I. D.* 166, 167 ; voir plus loin, à propos de 24) ; il est probable, ici, que D. est l'abréviation de d(ōnāuit). Après D., et avant la cassure du bronze, une haste verticale où Pellegrini voit un *i* (peut-être initial, suggère-t-il, du nom de la déesse) ; mais il peut aussi bien s'agir de la partie supérieure d'un *l* ; nous restituons : ... d(ōnāuit) l(ibēns) [m(eritō)].

*2 [1951] ; sur le piédestal d'une statuette :

[T]I . APINIVS . L . F . TRVMV[SIA]TEI . V . S . L . M .

Entre *trumu-* et *-tei*, la surface du bronze est endommagée : « causa la rottura e l'arriciamento del bordo, non è possibile identificare le lettere mancanti : non più di due o tre », nous écrit Pellegrini, qui, s'il n'était gêné par son système de lecture (voir plus bas), aurait aussitôt restitué *-sia-* (cf. 4, 6, 8, 9, 12, 14, 21, 23). Dans sa lettre, il laisse sans interprétation I. devant le gentilice ; l'indication du prénom étant ici nécessaire, la restitution [*T*]*i*(*berius*) s'impose. La gens Apinia est connue dans l'Italie du Nord, à Aquilée (*C. I. L.* V 970, 1212), à Iulium Carnicum (*C. I. L.* V 1845, 1862) et à Côme (*C. I. L.* V 5311).

3 [1950] : Pe. 37 ; fragment de plaque :

...] T . F . T[...

Il ne subsiste que ces trois lettres (la première et la dernière partielles, mais incontestables). Le rapprochement avec 1 et 2 suggère que l'initiale du prénom et le gentilice devaient précéder l'indication patronymique *T*(*itī*) *f*(*ilius*) ; venait ensuite *T*[*ribusiatin* (ou *-atei*) ou *T*[*rumusiatin* (ou *-atei*), puis une formule dédicatoire en abrégé.

* * *

Toutes les autres dédicaces sont en langue et en écriture vénètes. Nous groupons d'abord celles qui comportent la formule votive *dōto dōnon* (ou *dōnom*) « dōnum dedit »[16], précédée du nom du dédicant et suivie du datif de la divinité. Le verbe *dōto* est fréquent à Este, mais *dōnon* est inconnu dans les dédicaces de ce sanctuaire ; il n'y a cependant aucune raison de supposer ici un latinisme ; le mot, à Lagole, a, une fois au moins, la finale (non latine) *-on* (7) ; il suit le verbe « donner », à l'inverse de l'usage latin ; il est, de

16. Sur l'analyse des formes verbales (prétérits moyens, 3e sg.) *dōto* et *dōnāsto*, voir *B. S. L.* XLVI [1950], p. 46-47. Sur la nasale finale, voir plus haut.

plus, associé aussi au verbe *toler* (14 ; cf. 16) ; il est enfin postulé, pour le vénète, par le dénominatif *dōnāsto.*

4 [1914] : *P. I. D.* 163 ; inscription gravée sur l'anse d'un seau :
ki.l.lo.s. ossoko.s. doto dono.m. trumusiíate.i.

Le premier éditeur, Giuseppe Pellegrini[17], qui datait l'objet de la fin du IVe ou du début du IIIe siècle, lisait, après le verbe : *ik*[. .]*o*[.]*malumusisateh* ou *-cateh*, et songeait soit à ... *Lumusis* (nominatif opposé au sujet?) *Ateh* (datif, nom du destinataire, cf. Attius), soit à ... *Musicateh* (datif d'un nom propre, évoquant Mosicaitus, *C. I. L.* III 4983). Par la suite, Conway[18] lut ... *musicatah* et y vit, au datif, une épithète divine, *mūsicāta (« docta »). Les découvertes de Lagole ont mis G. B. Frescura et G. B. Pellegrini sur la voie de la solution[19] ; ce dernier transcrit la fin du texte : *zoto zono.m. trumus icate.i.* — Ponctuations omises : on attendrait *.o.s.so-* et *trumu.s.iia-*[20]. — Nous reviendrons plus loin sur l'épithète divine. Sur *Killos* et les noms celtiques apparentés, Holder I 1013-1015 et III 1218 (et cf. Krahe, *Lexikon*, 30) ; sur le radical *Oss-*, Holder II 887 ; sur le suffixe *-oko-*, Holder II 829 (et Krahe, 149). — Après le dernier mot, et à quelque distance à droite, est gravé un groupe de symboles ou chiffres.

5 [1949] : LF. 9, Pe. 9 ; sur un petit broc de bronze :
kśutaviko.s. doto dono.m śa.i. /nate.i.

Inscription gravée en deux lignes, βουστροφηδόν. Avec un lapsus (*-ico-* pour *-iko-*), Pellegrini transcrit : *kśutavico.s. zoto zono.m. śahnate.i.* Pour le nom du dédicant, après avoir songé à une métathèse (*kuśt-* > *kśut-*), il pense à une syncope en syllabe initiale et évoque le groupe de *Cossutius.* De son côté, E. Vetter (communication verbale) croit à un lapsus du graveur pour *klut-*. Il nous paraît que le nom se rattache au groupe celtique et « illyrien » de *Suticcus*, *Sutta*, etc. (Holder II 1682-1683 et Krahe 109) ; sur *-avo-*, Holder III 777-778 et Krahe 150 ; sur *-iko-*, Holder II 21-22 et Krahe 148-149. Ce rapprochement suppose soit une évolution *ks-* > *s-*, soit plutôt ici un essai de notation de la sifflante forte par *x* comme il arrive en gaulois, souvent à l'intérieur des mots, parfois même à l'initiale : les graphies *Xant-*, *Xar-*, *Xav-*, *Xemb-*,

17. *Atti... della R. Acc... in Padova* XXXII [1916], p. 215-218.
18. *P. I. D.* [1933], t. I, p. 161-162, et t. III (index), p. 32.
19. Lotto-Frescura, *Le iscrizioni veneto-euganee...*, p. 9 ; G. B. Pellegr ni, *Importanza...*, p. 8.
20. Le groupe *-sy-*, entre deux voyelles, est hétérosyllabique en vénète ; voir l'article, déjà mentionné, à paraître dans *Word*.

Xen-, *Xex-*, *Xin-*, *Xist-* réunies par Holder (III 462) ont des répondants en *Sant-* (II 1350 ; et *Scant-*, 1394), *Sar-* (II 1367 ; et *Scar-*, 1396), *Sav-* (II 1384 ; et *Scav-*, 1397), *Semb-* (II 1462 ; et *Scimb-*, 1398), *Sen-* (II 1464 ; et *Scen-*, 1397), *Sess-* (II 1527 ; et *Scess-*, 1397), *Sin-* (II 1567), *Sist-* (II 1589 ; et *Scist-*, 1398). — L'épithète divine qui figure ici et dans 7, 17, 20, 21 était déjà connue par les dédicaces d'Este, où elle est appliquée à Reitia[21].

6 [1950] : LF. 45, Pe. 32 ; manche de simpulum opisthographe :

o.l.lo.s. allisiko.s doto dono.m. /trumusiíatei

Ponctuation omise dans le dernier mot (au lieu de *-u.s.iíate.i.*) ; à la rigueur, le point qui précède la deuxième lettre du texte et celui qui suit la cinquième pourraient faire office de ponctuation de *o-* initial et de *a-* initial, mais il a été signalé que les voyelles initiales, à Lagole, restent, le plus souvent, non ponctuées. — Dans le deuxième mot, entre *al-* et *-si-*, deux hastes verticales dont la première sert de départ à un court trait oblique ; si ce trait est accidentel : *aliis-* ; sinon, soit *aldsis-*, soit *alśis-*, soit *allis-*, par ordre de vraisemblance croissante du point de vue de l'interprétation (*Allis-*, forme à géminées de *Alis-* : Holder I 90-95 et III 565-568 ; peut-être *Allis-* dans *C. I. L.* II 5719) ; dans les trois derniers cas, on attendrait ponctuation (ici omise) du premier *l* ; pour cette variante épigraphique de *l*, cf. peut-être le dernier mot de la face I de 16. — Le nom *Ollos* se retrouve à Lagole même, dans le fragment 38 ; sur ce radical, Holder II 846. — Transcription de Pellegrini : *o.l.lo.s. aliisiko.s. zoto zono.m. trumus icatei.* — Après le dernier mot, et à quelque distance, un groupe de symboles ou chiffres.

***7** [1951] ; manche de simpulum opisthographe :

Aviro Bro.i.íoko.s. doto donon. /.ś.ainate.i.

La seconde ligne se continue (comme souvent sur les épingles votives d'Este) par une série de *t* ou de croix. — Pas de ponctuation pour l'*a* initial du premier mot. — Le groupe *-yy-* intervocalique est, dans le second mot, écrit, comme il est régulier en vénète, par *.i.* second élément de diphtongue, suivi du signe de yod (ici, *í*), cf., à Este, *vise.i.io* (*P. I. D.* 123), etc. ; autres exemples de *-yy-* dans 8, 13, 28. — Pellegrini transcrit : *Aviro φrohcoko.s. zoto zonon. śahnate.i.*, en restituant, dans le dernier mot, à la troisième lettre les « points » qui encadrent, fautivement, la première ;

21. Sur les raisons philologiques qui font douter que *śainātis* signifie « sānātrix » et sur l'analyse du mot, voir *Rev. de Phil.* XXV [1951], p. 218-224.

mais cette faute du graveur est, en elle-même, significative ; s'il a omis de ponctuer la troisième lettre de *śain-* (comme l'a également omis le graveur de 20), c'est une présomption de plus qu'il s'agit bien d'un *i* (lecture non modifiée par l'omission des points), non d'un *h*. — Pour *Aʋirō*, cf. gaul. *Aʋiratus*, *Aʋircius*, *Aʋirho* (sic ; = *Aʋirrō*?) chez Holder I 314 et III 775-776 ; sur *-iro-*, Holder II 71 (et Krahe 147) ; il n'est pas sûr qu'on doive lire, avec Pauli et Cordenons, *Aʋirro* dans le difficile graffite rupestre de Würmlach *P. I. D.* 180[22]. — Le radical du patronyme est sans doute la forme alternante *Broio-* de *Brogio-* (Holder II 619 et III 985), cf. *Bogiō* / *Boiō*, *Cogiacus* /*Coiacus*, *Mogiō* /*Moiiō*, *Ogius* /*Oios*, *Togiō* /*Toiiō*, etc.

*8 [1951] ; manche de simpulum opisthographe :

ho.u.ʋo.s eneiio.s. doto dono.m /*trumu.siiate.i.*

Pour l'initiale du premier nom, comme pour celle de *Huttos* (16), Pellegrini songe soit à un passage de *f-* à *h-*, comme en Italie centrale, soit à une simplification graphique de *ʋh* (valant *f*) en *h* (inverse de la simplification graphique de *ʋh* en *ʋ* qui a donné son F à l'alphabet latin). Il pense ici, en conséquence, à un correspondant de lat. *Fuluus* (d'un plus ancien **foluos*), avec vocalisation de *l*. Il transcrit le texte : *Ho.u.ʋo.s Eneicos. zoto zono.m trumu.s icate.i.* — Contre l'hypothèse précédente, le meilleur argument serait la découverte de textes avec *ʋh* notant *f*, comme ailleurs en vénète ; mais les termes du formulaire votif ne comportent pas de *f*, et il y a bien peu de chances qu'il s'en rencontre dans des noms propres, ceux-ci étant celtiques. Mais, à la présence de *h-*, il y a une autre explication possible ; cette consonne, d'une extrême débilité en vénète, ne se maintenait, et avec des flottements, qu'à l'initiale de certains noms propres : *Host-* /*Ost-*, etc.[23] ; les flottements ont pu se produire dans les deux sens, et *h-* se préfixer, de façon illégitime, à certaines initiales vocaliques : ainsi pour *Ha.r.to* à Würmlach (*P. I. D.* 181 ; sur *Arto-*, Holder I 227-228 et III 695-696, Krahe 10-11) et peut-être pour *Heʋaso.ś.* à Padoue (*P. I. D.* 151 ; sur *Eʋa-*, Holder I 1484). Il convient, en ce cas, de songer aux noms celtiques en *Oʋ-* (Holder II 892-895), plus pré-

22. Conway renonce à lire le mot. Altheim (*Kimbern und Runen* [1941], p. 27, n° 5) lit *ka.lros* ; mais, sur la photo d'estampage qu'il fournit (fig. 16), nous apercevons plutôt *śaluro.s.* (avec le même *ś* qu'à Lagole, et le même *l* [ou *ll*?] que sur le bronze *P. I. D.* 165 d'Idria, en Istrie).

23. Cf. *B. S. L.* XLVI [1950], p. 41 ; *Rev. de Phil.* XXV [1951], p. 209-210.

cisément à une forme à géminées : ovvs, ovv, de certaines monnaies gauloises. — Dans le second mot, la ponctuation de *e* initial est omise ; il est peu probable qu'après le second *e* vienne un *k* disjoint (*Enekos), car le celtique n'a pas de patronymes en *-eko-* ; lire donc *-eiío-*, avec ponctuation de *i* omise, comme il arrive parfois à Este même (*P. I. D.* 133 : *.u.r.kleiiai*) ; sur *-yy-* entre voyelles, voir plus haut, 7. La souche *En- /Enn-*, revendiquée à la fois comme celtique (Holder I 1438-1440) et comme « illyrienne » (Krahe 46-47), est largement attestée en vénète même ; sur *-eio-*, Holder I 1410, et cf., pour le vénète, *P. I. D.* 100, 111, 119, 123, 125, 133, 148, 176.

***9** [1951] ; manche de simpulum :

a[. . . . .]n.ka doto dono.m. śa.i.nate.i. trumus.iíate.i.

L'état du bronze ne paraît pas permettre présentement le déchiffrement du début. Pellegrini transcrit : *A[. . . . .]n.ka zoto zono.m. śahnate.i. trumus. icate.i.* D'après les indications qu'il nous donne, on distinguerait au début de la lacune initiale un *a* (?), un peu plus loin *.i.ś* ou *.i.d* (?). Il y a place, avant le verbe, soit pour un nom individuel assez long, soit plutôt pour un nom individuel court suivi d'un patronyme. Les dernières lettres (que Pellegrini a lues d'abord ...]*mica*, c'est-à-dire ...]*miía*, puis ...]*n.ka*) évoquent la finale des noms en *-onkos* (21, 22), *-unkos* (23) ; mais il s'agit d'un féminin : c'est, jusqu'ici, l'unique dédicace de Lagole émanant d'une femme.

***10** [1951] ; sur un fragment de plaque :

... dot]o dono[m...

Il semble, d'après la copie de Pellegrini, que le graveur avait, contrairement aux habitudes vénètes, séparé les deux mots par un blanc.

11 [1949] : LF. 15, Pe. 14 ; menu fragment de plaque :

... dot]o do[nom...

La seconde lettre est *d*, non *n* (bien que Pellegrini lise : *z*]*ono*[*m*).

12 [1949] : LF. 32, Pe. 2 ; manche de simpulum :

...].m. trumusiíatei

Pas de points visibles (mais l'inscription est très effacée) dans le second mot. Au verso, symboles ou chiffres. C'est un peu arbitrairement que nous rangeons ce fragment dans la même série que les précédents. La restitution ... *doto dono*].*m.* est simplement pos-

sible ; il subsiste le haut du manche, avec sa partie recourbée (longueur du fragment : 11 cm.) ; des manches de forme analogue, mais entiers (p. ex., 22), atteignent 20 cm. ; si le nôtre avait cette longueur, il y avait place pour *un* nom et pour *doto dono*] avant la fracture. Pellegrini transcrit : ... *zono*].*m. trumus i.catei* (avec un point, après *si*, que nous n'avons pas vu).

* * *

Un petit groupe de dédicaces comporte le verbe *toler*. On connaissait déjà une forme *tolar* à Gurina (plaque *P. I. D.* 169 : *ve.n.na tola.r. magetlo.n.*), identifiée comme un verbe d'offrande par F. Sommer dès 1924[23]. La forme de Lagole est *tole.r.* (avec une variante *tule.r.* dans le texte 13, où tous les *o* sont représentés par des *u*). Il s'agit visiblement de formes moyennes transitives (objet à l'accusatif dans 14 et dans *P. I. D.* 169), à désinence *-r*[24], appartenant à la racine signifiant « soulever », de lat. *tollō* (dont l'emploi est particulièrement vraisemblable lorsque l'offrande est un léger bronze destiné à être suspendu). Ou bien l'une des deux formes est une variante phonétique de l'autre, ou bien il s'agit de deux thèmes différents d'un même verbe[25].

13 [1950] : LF. 48, Pe. 15 ; manche de simpulum :

ku.i.iuta .ametiku.s. tule.r.

Exceptionnellement, le *a-* initial du second mot est ponctué. La formule ne comprend ni objet ni datif de la divinité (l'un et l'autre dans 14). — Pellegrini transcrit *Kuhcuta* et rapproche *Cucutus*

23. *I. F.* XLII, 116-117. Cette suggestion (méconnue par Conway) a été reprise en 1936 par E. F. Claffin (*Language*, XII, 23-24) ; dans cette même revue, critiques mal fondées de Bolling (XII, 132-133) et de R. M. Bechtel (XIII, 179).

24. Sur cette désinence, voir, en dernier lieu, V. Pisani, *Uxor* [1951], p. 15-31 (dans : *Miscellanea G. Galbiati* III = *Fontes Ambrosianae* XXVII).

25. A l'hypothèse d'une évolution phonétique (en fin de mot) *-er* (Lagole) > *-ar* (Gurina), ou, plus probablement, *-ar* (Gurina) > *-er* (Lagole), ne contredit pas nécessairement le mot *vo.n.ta.r.* à Lagole (21) ; car il s'agit, dans le cas du verbe, d'un ancien *-r* final, alors que *vo.n.ta.r.* pourrait résulter d'une apocope récente (à partir de **-ārĭ* ; voir plus loin). — Un verbe de dédicace ne peut guère être qu'à l'indicatif ; au moyen, *-to* apparaît comme étant la désinence (3e sg.) de prétérit ; il s'agit ici d'indicatifs présents moyens : l'un (*toler*) thématique ou en *-ē-* (cf. v. h. a. *dolēn*), l'autre en *-ā-* (cf. v. h. a. *dolōn*), si toutefois il s'agit de thèmes différents ; en tout cas, l'absence de géminées interdit d'y chercher trace d'un ancien infixe nasal (cf. lat. *tollō*, irl. *tlenaim*). S'il s'agit d'un seul et même thème, partir probablement de vén. *tola-* : ancien thème [illegible] utilisé en i. e. occidental comme présent (cf. ἔ-δο-μεν/lat. *dă-mus*), plutôt que déverbatif en *-ā-* (qui serait à **tel-*, racine monosyllabique, comme lat. *sĕcāre* à **sek-*, ou *nĕcāre* à **nek-*). Sur un traitement vénète *-ol-* de **-ᵒl-* ou de **-èl-*, les données restent peu claires ; mais **-l̥-* > *-ol-* est établi par vén. *volti-*.

(*C. I. L.* V 5714), en se méprenant sur la valeur de *í*. En fait, dans ce texte où tous les *o* sont notés par *u*, il faut probablement reconnaître *Ko.i.íota .Ametiko.s.*; le premier nom, appartenant au groupe de celt. *Koiios*, *Coius* (Holder I 1062-1063), comporte un suffixe *-ot-* (Holder II 888, 889, et Krahe 148), et est bâti comme *Moiota* (*C. I. L.* III, 3785, 3804); sur la notation de *-yy-*, voir 7. Pour le patronyme, cf. *Ametius*, *C. I. L.* VI 1063, 2 (noms en *Am-* : Holder I 111-133; suffixe *-eto-* : Holder I 1481, et Krahe 148).

14 [1950] : LF. 46, Pe. 33; manche de simpulum opisthographe :

butiíakos [ ] /*donom trumu*[*si*]*íatei. toler*

D'épaisses incrustations rendent la lecture difficile; aucune ponctuation n'est discernable, sauf après *-tei*, mais le texte a pu être ponctué. Sur les noms celtiques en *But-*, Holder I 645-646 et III 1011-1012; sur le suffixe *-ako-*, I 20 et III 483; un toponyme *Butiacus* est connu en Gaule. Pellegrini transcrit : *φuticakos* [...]*osχu* (?) *zonom trumus icatei toler*; en fait, le second mot reste indéchiffrable, et les vestiges de lettres dessinés par Frescura (et transcrits par Pellegrini) sont douteux; en tout cas, quelque chose devait être gravé encore *après* ce qu'ils interprètent par *-χu-*.

***15** [1951]; fragment de plaque :

...]*e.r.*

Sans doute à compléter en ...*tol*]*e.r.*, avec verbe en fin de phrase comme dans 13 et 14. Nous n'avons aucune indication sur la longueur probable de la portion manquante du texte.

16 [1949] : LF. 3 *bis*, Pe. 1; manche de simpulum opisthographe :

hut.to.s. [*anu*]*sikos*[.] *trik.ko.s. to*[ ]*e*[ ] /[ ] *iíate.i. dono.m.*

La gravure est très légère, la lecture souvent difficile. — La lecture du premier nom est sûre; Pellegrini y voit une graphie ou une altération phonétique de *Futtos*. Pour les raisons exposées plus haut (à propos de 8), nous préférons y reconnaître (avec *h-* explétif) un nom du groupe de *Utta*, *Uttius*, *Uttō*. etc. (Holder III 57). — Au début du second mot, lecture hypothétique; mais les traits qui subsistent nous paraissent mieux convenir à *Anu-* qu'à *Aiuu-* ou *Aliu-* ou *Itiuu-*, ou *Śuu-*; cf. celt. *Anusiccus* (*C. I. L.* XIII 3717). — Vient ensuite une troisième désignation (sans doute cognomen), pour laquelle *Trik.ko.s.* nous paraît plus vraisemblable que *Trikiko.s.*; souvent, en vénète, les « points » sont assez longs pour prendre presque figure de *i*; sur *Triccos*, Holder II 1949. — Nous

Inscriptions de Lagole (nos 1 à 17)

préférons considérer ici les trois nominatifs comme désignant un seul personnage (nom individuel, patronyme, cognomen) plutôt que de distinguer ici deux (ou trois?) donateurs, bien qu'une dédicace émanant, conjointement, de deux personnes ne soit pas *a priori* impossible (nous retrouverons, à propos de 20, ce problème, qui se pose également, à Este, à propos de *P. I. D.* 25 ; cf. aussi 28). Sur la désignation d'un personnage par trois noms, à Este (avec verbe de dédicace, *dona.s.to*, au singulier), cf. *P. I. D.* 2, 3, 100 (et 111?) [26] ; dans nos dédicaces vénètes du Cadore, dédicace courante par : nom individuel + patronyme en *-yos* ou en *-kos*, désignation occasionnelle par le seul nom individuel : voir relevé à la fin du présent article.

Restent ensuite, sur la première face, quatre ou cinq lettres, suivies d'un blanc, dont les deux premières seules sont sûres (*to*-) ; vient alors soit un *k*, soit un *l* dont le trait oblique part du milieu de la haste verticale (cf. la troisième lettre de *allisiko.s.*, 6), mais est recoupé par un petit trait (accidentel?) ; puis un *e* probable ; puis, nous a-t-il semblé, vestiges incertains d'une autre lettre (commençant par une haste verticale). Lecture *to*[*l*]*e*[*r.*] à la rigueur possible, et c'est pourquoi nous rangeons ici ce texte. Forme verbale probable, mais non absolument nécessaire ; si la formule était du type : *Huttos deae donum* (sans verbe exprimé), le dernier mot de la face I pourrait être : soit un nominatif (second nom de *Triccos* s'il y avait deux dédicants ; mais la lettre pénultième, *e*, ne favorise pas cette hypothèse), soit, plus probablement, tout ou partie d'une épithète divine au datif (datif en *-ei*? première moitié du mot qui se continuerait par *iíate.i.* sur la face II, et qui ne pouvait tenir en entier sur la face I? en tout cas, ni *trumu.s.* ni *tribu.s.*). — Sur la face II, blanc de part et d'autre de *iíate.i. dono.m.* (mais, avant *iíate.i.*, et séparés de *ií-* par la distance de deux lettres environ, des traits accidentels ou des vestiges incertains de lettre). Au cas où *iíate.i.* serait, non une fin de mot, mais un mot, nous aurions une épithète de plus de la divinité de Lagole (dérivé en *-āti-* de **Io-* ou **Iā-*, comme les autres épithètes sont dérivées de *Śaino-* (ou *Śainā-*), *Tribusio-* et *Trumusio-* (ou ... *usiā-*).

La division des mots et l'interprétation ci-dessus ont été proposées en mai 1951 dans un article de la *Revue de Philologie* (XXV, p. 233, note 121). Pellegrini lisait : *hutto.s. itiuusikos. tri-*

26. Exemples, aussi, dans des épitaphes, à Este (*P. I. D.* 130), à Padoue (*P. I. D.* 142) et peut-être à Canevoi près Belluno (*P. I. D.* 157) et à Lozzo près Pieve di Cadore (*P. I. D.* 161).

kikos.to ke (?) | *icatei. zonom.*, et proposait de voir dans *trikikosto* une forme verbale (avec la même finale que *dona.s.to*). Dans un article récent[27], il indique que V. Pisani et E. Vetter lui ont suggéré la coupe *trikikos. toke*, et (dans la mesure où la lecture du dernier mot est valable) il voit dans *toke* « un bell'esempio di preterito paleoveneto, equivalente del gr. (ἔ)δωκε ». Mais la correspondance gr. δ- /vén. *t-* est inadmissible. Si nous avons, à Este (*P. I. D.* 28) et à Lagole (21, 22, 23), des exemples de *tona.s.to* pour *dona.s.to*, si nous avons à Este un exemple (*P. I. D.* 115) de *tomatoriio.i.* (cf. *Domator*, *C. I. L.* V 449), c'est en vertu d'une assimilation régressive, qui d'ailleurs ne se produit qu'à distance (il n'y a ni à Este ni à Lagole d'exemple de **toto* pour *doto*) ; l'initiale de *dono.m.* n'est jamais altérée[28]. — D'autre part, même si *iíate.i.* est un mot à soi seul (ce qui reste incertain), l'impossibilité d'identifier *í* à une occlusive *c* (voir introduction de cet article) interdit de chercher là un nom d'Hécate[29] ; on le rappelle ici, parce que c'est ce texte qui a donné naissance à cette hypothèse de Pellegrini (et l'a ensuite conduit à couper en deux *trumu.s.iíate.i.* et *tribu.s.iíate.i.*).

17 [1950] : Pe. 36 ; fragment de plaque :

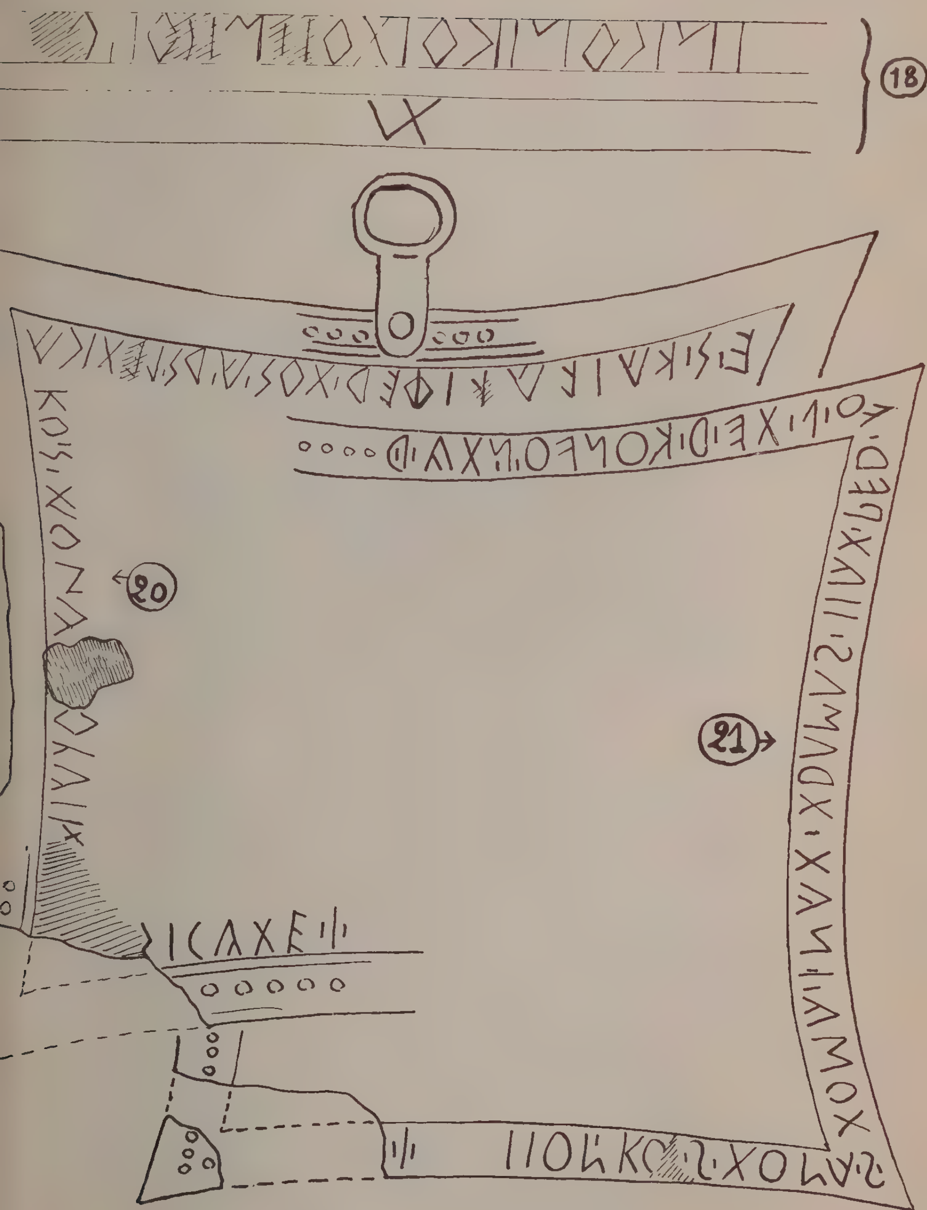
... *śa*].*i.n*[*a*]*te.i.* | *don*[...

Ce qui reste du texte suit le rebord d'un angle, seul conservé, d'une plaque quadrangulaire ; contrairement aux habitudes, un blanc (au changement de direction de l'inscription) sépare les deux mots. Pellegrini : ...*śahnate.i.zon*... Nous rangeons ici ce fragment parce que 16 est le seul texte jusqu'ici connu où *don*[*o.m.*] suive immédiatement le datif du nom divin. Dans les formules (réunies ci-après) comportant *don*[*a.s.to*], le verbe précède le datif. Dans les formules comprenant *doto*, on a vu que *dono.m.* suit toujours immédiatement le verbe.

27. *Archivio dell'Alto Adige* XLIV [1951], p. 319, note 15 ; l'article est consacré aux inscriptions rétiques de Sanzeno.

28. G. B. Pellegrini (*Rendiconti dei Lincei*, V[v]. [1950], p. 325) suggère que le pluriel de ce mot (avec initiale *t-*) figurerait à Este dans la dédicace *P. I. D.* 6 b (*tona zoto rehtia.i.*). En fait, sur ce bronze, que nous avons revu au Musée d'Este (inv. 9176), ne subsiste que la *fin* d'une dédicace : ...].*i.tona doto* | *re.i.tia.i.*, et ce qui précède le verbe est soit un nom propre féminin, *Itona*, soit la fin d'un nom propre féminin tel que *A*]*itona*, etc.

29. Sans parler d'autres difficultés : il faudrait que la forme empruntée eût été celle de l'ionien-attique (précisément, de l'ionien, si l'on tient compte de l'absence d'aspiration) pour justifier un datif en *-ei*, et encore bien malaisément, car nous ne connaissons en vénète aucun thème en *-ē-* féminin ; — il faudrait que ε fût devenu *i* (alors que les cas allégués par Pellegrini : πέπερι/*piper*, κέδρος/*citrus*, concernent des termes « méditerranéens », non des mots grecs).



Inscriptions de Lagole (nos 18 à 21)

18 [1950] : LF. 49, Pe. 31 ; manche de simpulum :

Lecture entièrement conjecturale.

L'inscription est complète sur un côté du manche (sur l'autre, symboles ou chiffres) ; la gravure est assez profonde, mais le tracé est disjoint et l'usure telle qu'à peu près rien n'est sûr ; aucune ponctuation n'est visible. Dubitativement, Pellegrini transcrit *iniconikoitozmicoio*. Nous indiquons, avec la plus extrême réserve, nos propres conjectures. — Au début, *iniío-* ou *inko-* (avec *k* disjoint) ; puis *-niko-* ou *-śko-* (avec *ś* disjoint) ; puis *-ito-* ou *-ro-*, ou, à la rigueur, *-ao-* ; entre ce dernier *o* et un *m* à peu près visible, deux hastes verticales qui peuvent appartenir à une même lettre (p. ex. *d*) ou à deux lettres ; ensuite nous croyons apercevoir *dono*, avec possibilité d'une lettre de plus, aujourd'hui non visible, avant le blanc terminal. Il est alors raisonnable de songer à *dono*[*m*] comme mot final. En ce cas, le mot précédent qui se termine par *-m* serait épithète de *donom* (ou forme verbale active de 1er sg., encore que ni l'actif ni la première personne ne nous soient attestés jusqu'ici? en ce cas, **tolem* ou analogue?) ; *Nikoi* serait le datif de la personne au nom de qui l'offrande est faite (*Niccus*, *Nicus*, *Nica* : Holder II 742, 746) et *Iniō* le nominatif en *-iō* (Holder II 62) du nom du dédicant (*In-* : Holder I 46-47)? Mais l'ensemble reste tout à fait incertain.

*
* *

Cinq dédicaces comportent la forme verbale *dona.s.to* (trois, avec le doublet phonétique *tona.s.to* : voir plus haut, à propos de 16) ; pas d'accusatif de l'objet offert ; mais nom de la divinité soit au datif (18), soit à l'accusatif (20, 21). Cette dernière construction a longtemps été méconnue dans *P. I. D.* 21, à Este (*ka.n.ta ruma.n.na dona.s.to re.i.tia.n.*). Elle l'est encore dans deux dédicaces de Gurina (*P. I. D.* 166, 167) dont il sera question à propos de 21 et de 24 ; *dona.s.to* y régit l'accusatif d'un thème *aisu-* qui a chance de désigner, non un objet votif, mais la divinité elle-même [30].

30. Certains, depuis G. Meyer (*B. Ph. W.* IX [1892], 311 : *.a.hsu.ś.* = *Axius*), ont considéré ce mot (en y voyant, implicitement, un thème en *-ŏ-*, avec évolution *-ŏs-* > *-ŭs* à la latine) comme un nom propre (apposé à *Attō* dans *P. I. D.* 166 ; régi par *-per* dans *P. I. D.* 167). — Les autres y ont vu l'acc. sg. *.a.hsu.n.* (régi par *-per*) et l'acc. pl. *.a.hsu.ś.* d'un thème en *-u-* désignant l'objet votif, soit à partir de **aksu-* « objet tournant » (J. Whatmough, *Harv. St. Cl. Phil.* XLII [1931], 151 ; et, après lui, R. Conway, *P. I. D.* I, p. 171, et III, p. 3), soit à partir de **ansu-* « (statue de) dieu » (F. Sommer, *I. F.* XLII [1924], p. 114-118 ; après lui, H. Krahe, *I. F.* LIX [1949], p. 170, note 2, et *Das Venetische* [1950], p. 12). — Seul, F. Ribezzo a entrevu la solution, identifiant *.a.hsu.ś.* (avec *ā* issu de **ai*)

19 [1949] : LF. 33, Pe. 18; manche de simpulum :

...] *don[a.s.]to* [...

La gravure est si légère que quelques lettres seulement demeurent visibles ; le manche est brisé ; entre la brisure et *don-*, un espace où il y aurait place pour deux ou trois lettres, mais aucune trace de gravure n'y est plus perceptible ; après *-to*, il reste de la place pour une dizaine de lettres, et quelques vestiges de traits indiquent qu'un mot au moins suivait le verbe.

20 [1949] : LF. 11, Pe. 10; plaque :

e.s.kaiva liber.tos. a.rs.letiia /ko.s. dona[ ]*o śaina*[*te.i.* /]*siíate.i.*

Il s'agit d'une plaque quadrangulaire à peu près intacte, encore munie de son anneau de fixation. A l'intérieur du rebord orné, l'inscription court sur deux côtés et une partie du troisième. A l'initiale du second mot, *l* plus probable que *v*. Les « points » sont nets et, là où il n'en apparaît pas, il n'y en a sûrement pas eu de gravés. C'est le cas, notamment, pour les diphtongues *-ai- de e.s.kaiva* et *śaina*[*te.i.*]. Entre *dona-* et *-o*, un éclat du métal a emporté deux lettres au plus. Dans le retour d'angle (deuxième et troisième côtés), il y a tout juste place pour [*te.i.*, et pour *tribu.*] ou *trumu.*]. Pellegrini transcrit : *e.s.kaiva viφer.to.s. a.r.s. leticako.s. zona*[*.s.t*]*o śahna*[*tei trumu*]*s icatei*

Il n'y a guère moyen de ne pas reconnaître, avec Pellegrini, quatre nominatifs précédant le verbe — trois, si l'on voulait faire de *A.rs.letiíako.s.* un seul mot, ce qui est à la rigueur possible (cf. nom de lieu celt. *Arslatum*, Holder I 222). Avec vraisemblance [31], Pellegrini explique *E.s.kaiva* comme une forme (populaire), à prothèse *e-*, du nom *Skaiva*, connu, comme cognomen masculin, en Italie du Nord : à Aquilée (Pais, 1077/33), à Padoue (*C. I. L.* V,

à un nom de la divinité (dans 166, génitif dédicatoire), thème **aisu-* (*R. I. G. I.* VIII [1924], 272 ; mais retrait sur cette position dans *R. I. G. I.* XVIII [1934], 105). — Si l'on écarte (*Rev. de Phil.* XXV [1951], p. 204 et suiv.) toute interprétation de « *h* » comme signe de longueur, *.a..i.su-* est la seule lecture correcte. Sur ce groupe, qui a fourni **aiso-* au marrucin et au marse, **aisi-* au pélignien, au volsque un thème en *-r-* (supposé par *esaristrom*), à l'ombrien un thème en *-n-* (supposé par *esono*, etc.), voir J. Schrijnen, *B. S. L.* XXXII [1931], 54-64 ; G. Devoto, *St. Etr.* V [1932], 299-316 ; J. Schrijnen, *Mél. Ginneken* [1937], 211-215 ; mais l'attestation de *ais-* en vénète de Carinthie remet en question les données géographiques du problème.

31. Sur le développement vulgaire de *i-* ou *e-* devant *s* + consonne, bibliographie chez Leumann-Hofmann, *Lat. Gr.* [1928], § 82 (en Vénétie : *Istercoria* dans une épitaphe chrétienne d'Aquilée, *C. I. L.* V 1706 ; en Gaule : *Istatillus*, Holder II 81 ; etc.) ; mais les premiers exemples datés n'apparaissent guère que vers 150 de notre ère ; notre texte en fournirait une attestation précoce. — L'hypothèse d'un préverbe celt. *es-* (cf. *Es-ane-kotios*, *Es-cingos*, etc.) peut être aussi proposée ; mais nous n'avons pas de rapprochements satisfaisants pour un second terme de composé *-scaiva* ou *-caiva*.

2941), à Brescia (*C. I. L.* V 4393)[32]. Emprunt évident au latin, *libe.r.to.s.* désigne ce personnage comme un affranchi. — Dès lors, il se présente deux possibilités : ou bien l'affranchi est désigné par un seul nom, et un autre dédicant (peut-être son patronus) est associé à *Escaiva ;* en ce cas, l'absence de marque de coordination ne fait pas difficulté ; mais on attendrait un verbe au pluriel ; par malchance, la forme verbale est incomplète, et la lacune permet indifféremment de restituer 3e sg. *dona*[*.s.t*]*o* ou 3e pl. **dona*[*.n.t*]*o* (?). Ou bien l'affranchi a assumé le nom patronal, qui est (au nominatif) apposé au sien propre, et il n'y a qu'un dédicant, sujet de *dona*[*.s.t*]*o.* — Dans la première hypothèse, il est plausible de distinguer *letiíako.s.*, patronyme (dérivé en *-ako-* de *Letios*, connu en Gaule : Holder II 192), et un nom individuel, à propos duquel Pellegrini évoque *ar.s.* dans la dédicace d'Este *P. I. D.* 4 ; mais à Este le nom est incomplet et devait commencer par une ou deux consonnes[33] ; sa ponctuation, d'autre part, invite à y reconnaître une abréviation pour *[ ]*ar*(*iio*)*s.*[34] ; peut-être avons-nous, ici aussi, une forme abrégée : **.a.r*(*iio*)*.s.* (cf. *Arius*, *Ariō*, Holder III 686, I 215)? — Dans la seconde hypothèse, nous pencherions davantage pour l'indication unique *.a.rs.letiíako.s.*, rattachant l'affranchi à la famille du patronus.

21 [1949] : LF. 10, Pe. 11 ; plaque :

[. . . . . . .]*.i.*
iion.ko.s. tona.s. /to śa.i.nat. trumus.iiat.
per. /vo.l.te.r.kon vo.n.ta.r.

Plaque analogue à la précédente ; l'inscription principale, parfaitement lisible, court sur trois des rebords ; sur le troisième côté, après *vo.n.ta.r.*, et sur tout le quatrième, décoration en pointillé. Le début du premier côté manque. Il comportait un mot, de huit ou neuf lettres au plus, terminé par *.i.* et indépendant de la phrase qui suit : entre *.i.* et *iion-*, un blanc bien marqué (aussi large que l'espace de deux ou trois lettres). Il y a donc lieu de penser que la

32. Sur ce nom, cf. Schulze, p. 369 sv., 419 sv. — Le doublet *Scava* à Aquilée (*C. I. L.* V, 910) ressortit à l'alternance *-ai-/-ā-* de l'onomastique « illyrienne » ; cf. *Rev. de Phil.* XXV [1951], p. 217 et 223.

33. A en juger d'après les dessins de Pauli et de Cordenons, il manque au moins une lettre, et probablement deux, à l'initiale du nom, entre le pronom objet et le verbe : [*m*]*ego* [ ]*ar.s. dona.s.to...* ; mais, lorsque nous avons vu le bronze, en avril 1951, le petit fragment portant [*m*]*ego* n'y était plus attenant. Noter, d'ailleurs, qu'à Este, un *a* initial de mot eût été précédé *et suivi* d'un point ; or, il n'y a aucune ponctuation entre *a* et *r*.

34. Un exposé d'ensemble sur ce type d'abréviations est donné dans un article sous presse dans *Word*.

première phrase se réduisait au nom de la divinité, au datif, la seconde présentant une formule développée dans laquelle figurent, abrégées, les épithètes *śa.i.nat*(*e.i.*) et *trumus.iiat*(*e.i.*), vraisemblablement au datif comme le mot de la première phrase, sur lequel on ne peut faire que des hypothèses en l'air : les dimensions de la lacune conviendraient à [*śa.i.nate*].*i.*, comme à [*lo.u.dera*].*i.*, nom de la divinité à Valle di Cadore (*P. I. D.* 162). — L'écriture ne présente pas certaines des particularités des textes du Cadore ; ainsi, on y trouve le *ś* courant à Este, non le *ś* local ; il est donc significatif, pour le problème du prétendu *c*, que nous ayons ici (comme à Este) *ii* pour yod, non *ií* (comme dans les autres textes de Lagole, sauf 22, 23) [35]. La ponctuation est correcte, sinon que le graveur a omis de ponctuer *-n* final de l'avant-dernier mot. — Pellegrini transcrit : *h*(*i*?) *iion.ko.s. tona.s.to śahnat. trumus.iiat. per. vo.l.te.r.kon. vo.n.ta.r.*

Le dédicant est désigné par un seul nom. Non plus que pour *Resun.ko.s.* (23) ou ...]*n.ka* ou *Iia.i.son.ko.s.* (22), il n'y a pas lieu de songer ici à une syncope, comme fait Pellegrini ; il rapproche le cognomen *Ionicus*, connu en Italie du Nord (*C. I. L.* V, 153, Pola ; 3414, Vérone) et ailleurs (Dalmatie, Norique, etc.). Mais, à côté des dérivés en *-oko-*, *-ako-*, *-iko-*, le celtique a des dérivés en *-n-ko-* (Holder I 1436, II 39, 855, III 30, 607) comme *Coronca* (I 1134) ou *Anuncus* (III 30) en Gaule, et comme beaucoup de noms celtibères.

La formule finale permet désormais de compléter le texte de la plaque *P. I. D.* 167 de Gurina ; inscription extérieure : [... *dona.s.t*]*o .a..i.su.n. per. vo.l.te.r.k*[*o.n. vo.n.ta.r.*] ; il apparaît que l'accusatif *.a..i.su.n.* n'est pas régi par *per* postposé, comme on le pensait communément : il est objet du verbe, que, dans cette phrase, comme dans l'inscription intérieure, sur la même plaque : [... *dona.s.*]*to .a..i.su.ś.*, on doit restituer d'après *P. I. D.* 166 (*.a..t.to dona.s.to .a..i.su.s.* ; sur la consonne finale, voir plus bas, à propos de 24). Le rapprochement avec *P. I. D.* 21 (Este) et avec les textes 22, 23 de Lagole (*dona.s.to* + acc. du nom divin) et l'étymologie apparente de *aisu-* (voir note 30) amènent à en-

35. A Lagole, *ś* (forme d'Este) dans 21, 39 (sur 24, voir discussion ci-dessous) ; *ś* (forme locale) dans 5, 7, 20, 28, 41. — A Lagole, pour yod initial, *ii* (forme d'Este) dans 21 et 22. Pour yod appuyé, *ii* (forme d'Este) dans 21, 22, 23 ; *ii* (forme locale) dans 4, 6, 8, 9, 12, 14, 16, 18 (?), 20, 24, 27, 28. Pour *-yy-* entre voyelles, pas d'exemple de *.i.i* (forme d'Este) ; forme locale *.i.í* dans 7, 13, *i.í* dans 28, *ií* dans 8. — On notera que les textes présentant *à la fois* sifflante forte et yod ont, *pour les deux consonnes*, soit la forme d'Este (21), soit la forme locale (7, 20, 28).

tendre : « dōnāuit deum (ou : deam) », « dōnāuit deōs (ou : deās) ».

La formule allitérante de Lagole et de Gurina *per volterkon vontar* est visiblement équivalente à la formule allitérante *op voltiio veno* qui figure dans trois dédicaces d'Este (*P. I. D.* 5, 9, 18) et qui, dans *P. I. D.* 5, est traduite par *libēns meritō* ; si, d'une part, on a *per* régissant l'accusatif, de l'autre *op* (= lat. *ob*) régissant (comme dans *P. I. D.* 1) l'ablatif-instrumental, les autres éléments sont parallèles : un adjectif (en *-yo-* ou en *-iko-*) tiré de la racine **wel-*, un substantif tiré de la racine **wen-* [36]. — A la racine **wel-* « vouloir » appartient, d'une part, le nom d'action **wl̥ti-* (cf. lit. *viltìs*), vén. **volti-*, d'où dérive l'adjectif vén. *voltyo-* « volontaire » [37] ; il faut supposer, d'autre part, un nom **wel-tro-* (cf. **wel-tlo-* dans ombr. *eh-velklu*) d'où le dérivé* *veltriko-* > *volterko-* [38] ; les deux adjectifs signifient : « qui se rapporte à un acte de volonté », « qui est fait volontairement (ou volontiers) ». — La racine **wen-* [39] assume des significations multiples, et sensiblement divergentes ; celle qui est en cause ici est la signification religieuse qui apparaît dans lat. *uenia*, irl. (accus.) *fuin*, véd. *vaní-* [40] et marque la recherche ou l'octroi de l'agrément divin. Du point de vue de la forme, il semble qu'on ait, d'une part, un neutre thématique **wen-o-* (avec le vocalisme radical *ĕ* de lat. *serum*, *uerbum*, de gr. ἔργον, πέδον, de v. pruss. *kelan*, etc.), d'autre part un féminin **won-tā-* (bâti comme gr. βροντή en regard de βρέμω, ἀορτή en regard de ἀείρω, etc.) ; nous aurions à Lagole et à Gurina un dérivé en *-ārĭ-* [41] de ce nom d'action féminin, dérivé proprement adjectival, mais ici substantivé au neutre (comme lat. *exemplar*, etc.), avec apocope de la brève finale [42]. — Le sens des deux formules

36. Ce parallélisme même conduit à rejeter l'interprétation proposée, notamment, par Blumenthal (*I. F.* LVII [1940], 252) et qui ferait de *veno* un possessif à rapprocher de messap. (accus.) *veinan* « suum » et de got. *seins* (**sweino-*) ; d'ailleurs, **-ei-* se conserve en vénète. — Sur la formule d'Este, cf. F. Sommer, *I. F.* XLII [1924], 107 ; H. Krahe, *I. F.* LIII [1935], 67 ; J. B. Hofmann, *K. Z.* LXIII [1936], 265 (« ob libēns mūnus, ob libentem grātiam ») ; H. Krahe, *I. F.* LVIII [1942], 135 et 221.

37. Présence, également, de **volti-* dans le nom *Voltiomnos*, fréquent à Este. Sur *Volti-* dans l'onomastique « illyrienne », Krahe, 128-130.

38. Nous n'avons pas de témoignage sûr en vénète du passage de *ĕ* à *ŏ* devant *l* vélaire (voir note 25), ni du traitement *-tri-* > *-ter-* (sur ce dernier, en latin : Leumann-Hofmann, § 102).

39. Elle figure également dans le nom même des Vénètes.

40. Voir J. Vendryes, *Word* V [1949], 103-105.

41. Il est admis que *-ri-* n'est, en latin, qu'une forme dissimilée de *-li-* (Leumann-Hofmann, p. 234-236), mais *-ri-* paraît exister en osco-ombrien indépendamment de *-li-* (Planta, § 262/2, 3).

42. Ici encore (cf. note 38), nous procédons par induction à partir des faits latins, mais sans témoignages vénètes connus.

est, approximativement, « en témoignage spontané (**wel-*) de ferveur religieuse (**wen-*) ».

22 [1949] : LF. 4, Pe. 7 ; manche de simpulum :

voto.s. iia.i.son.ko.s. tona.s.to tribu.s.iiati.n.

La lecture appelle les remarques suivantes. De l'initiale du second nom, il subsiste une haste verticale, suivie, parallèlement, d'une demi-haste ; deux lectures possibles : *n* ou *ii*, la seconde nous semblant plus plausible ; pour yod, graphie *ii* comme à Este, non *ií*, ainsi que le montre le dernier mot. Cette remarque, dans le second nom, conduit à préférer la lecture *-on.ko.s.* (avec un *k* dont les deux éléments sont disjoints) à la lecture *-on.iío.s.* ; ajoutons que la ponctuation de *n* devant yod serait tout à fait irrégulière : le seul groupe de consonne + yod qui soit hétérosyllabique en vénète est *-sy-*. — Dans le dernier mot, avant *b*, un *i* très court qui pourrait être pris pour un « point », mais dont le texte 1 garantit la lecture ; à la fin du mot, *-ti.n.* nous paraît beaucoup plus probable que *-ten.* — Lecture de Pellegrini : *Voto.s. Nahson.ico.s. tona.s.to tr.φus.iiaten.*

Sur la forme et sur la construction du verbe (accusatif de la divinité), voir plus haut. — Doute sur le caractère celtique de *Vot-* chez Holder III 452-453 ; en revanche, cf. *voθo* à Padoue (*P. I. D.* 150), *votna* à Este (*P. I. D.* 18), ainsi que *vote.i.iio.s.* (*P. I. D.* 111), *vo.t.te.i.iio.s.* (*P. I. D.* 100), et peut-être (lecture douteuse) *vottso.s.* à Würmlach (*P. I. D.* 180 ; voir plus loin, à propos de 26). — Le second nom dérive de **Iaisō*, cf. celt. *Iaisius* (Holder II 6) ; sur le suffixe, voir *iion.ko.s.* (21).

23* [1951] ; manche de simpulum, opisthographe :

suro.s. resun.ko.s. tona.s.to /trumu.s.iiatim

L'avant-dernière lettre est un *i* très court (Pellegrini lit : *trumu.s.iiat.m*) ; la nasale finale n'est pas ponctuée. Sur celt. *Suros*, Holder II 1678-1682 (et Krahe 108-109). Sur le groupe de *Resō*, *Resius*, etc., Holder II 1176 ; sur le suffixe, voir *iia.i.son.ko.s.* (22) et *iion.ko.s.* (21).

24 [1949] — LF. 7, Pe. 3 ; manche de simpulum :

...] *trumusiíam.*

Le manche, dont nous conservons seulement la partie supérieure (sur 10 cm.), avec la fin de la dédicace, est brisé un peu avant le *t-* ; entre la brisure et le *t-*, un blanc (de la largeur d'une lettre). Malgré les habitudes de « scriptio continua », il est possible (cf. 10,

17) que les mots aient été espacés, et que nous ayons la fin d'une phrase, qui, si le manche atteignait (comme 22, par exemple) une vingtaine de centimètres, pouvait comprendre, sur le fragment perdu, un nom de quatre ou cinq lettres suivi de *dona.s.to.* Il est possible aussi (bien que moins plausible syntaxiquement) que l'inscription ait été réduite au seul mot subsistant (accusatif de dédicace, par référence à la construction courante de *dona.s.to*?).

Pellegrini identifie la dernière lettre à *ś* et propose l'interprétation : *trumus ica*(*tei*) *ś*(*ahnatei*) avec des abréviations, comme en présentent, d'une part, 21 (et peut-être 27), d'autre part, 31-37. — Mais, tout d'abord, rien n'empêche de voir ici le féminin *trumusyā-* du thème *trumusyo-* d'où dérive *trumusyāti-* ; à supposer (avec Pellegrini) que la lettre finale du texte soit *ś*, nous aurions ici : soit *trumusyā-* appliqué à la déesse elle-même (en ce cas, génitif dédicatoire, bien qu'on n'en connaisse pas jusqu'ici d'exemples, et bien que la sifflante forte ne soit pas attendue dans la finale -**ās*) ; soit, par exemple, *trumusyā-*, nom de fête (peut-être à l'accusatif pluriel en *-*āns* > -*ās*, ce qui justifierait la sifflante forte). — Mais, de plus, la lettre finale (après la première haste de laquelle nous croyons apercevoir un point) doit être non *ś*, mais *m*. D'une part (ceci n'étant qu'un argument de vraisemblance), dans les textes connus de Lagole, vont de pair *ś* et *ií* (formes locales ; or, notre bronze a *ií*) ou bien *ś* et *ii* (formes d'Este) : voir note 35. D'autre part, et surtout, la lettre finale est trop pareille à la quatrième lettre du mot pour n'être pas, également, un *m* ; en fait, **M** est la forme normale de *m* à Este ; M ou M, beaucoup plus rares, n'apparaissent pas en tout cas lorsque la sifflante forte a la même forme, *ś* [43]. Lire donc (accus.) *trumusiíam.* (aucune ponctuation de *s* n'est visible).

Les remarques précédentes amènent à se poser une question sur la lecture de *P. I. D.* 166. La lecture traditionnelle ne soulève aucune objection par elle-même : *.a..t.to dona.s.to .a..i.su.ś.*, le dernier mot, objet de *dona.s.to*, étant à l'accusatif pluriel, comme dans le texte intérieur de *P. I. D.* 167 : ... *dona.s.*]*to .a..i.su.s.* en regard de l'accusatif singulier du texte extérieur : ... *dona.s.t*]*o .a..i.su.n....* ; l'accusatif pluriel *-*uns* justifie la sifflante forte de

43. Forme normale de *m* dans 21 (qui présente *ś*) et dans 5 (qui présente *ś*), *m* à jambages latéraux égaux dans 39 (qui présente *ś*). — Liste des exemples du *m* normal (on a, le cas échéant, indiqué la forme de yod dans le texte, entre parenthèses) : 4 (*ií*), 5, 6 (*ií*), 8 (*ií*), 9 (*ii*), 12 (*ií*), 13 (*ii*), 14 (*ii*), 16 (*ii*), 21 (*ii*), 23 (*ii*), 25 26, 27 (*ii*), 33, 34, 36, 37, 42. Liste des exemples du *m* à jambages latéraux égaux : 24 (*ii*), 27 (*ii*), 39. Les deux formes coexistent dans 27 : la première dans *trum-*, la seconde dans *dono.m.*.

166 (à laquelle 167 substitue le signe de la sifflante normale -*s*) ; la dernière lettre de 166 a la forme **M** comme à Este, comme dans deux textes de Lagole (21, 39), comme dans plusieurs graffites de Würmlach (notamment, *P. I. D.* 182, 186). — La question qui peut se poser est la suivante : nous avons beaucoup moins de documents pour Gurina que pour Lagole ; est-il sûr qu'il n'existait pas à Gurina un signe spécial de sifflante forte (répondant au *ś* de Lagole)? Est-il sûr que la nasale finale, qui est -*n* dans nos deux exemples (*.a..i.su.n.*, 167 ; *magetlo.n.*, 169), ne pouvait *aussi* apparaître sous forme de labiale (Lagole : -*n* : 1, 7, 21, 22 /-*m* : 4, 5, 6, 8, 9, 12, 14, 16, 23, 24, 25, 26, 27)? Est-il sûr que la lettre *m*, dont nous n'avons qu'un exemple, avait toujours à Gurina, comme dans 169, la forme **M**? Est-il sûr que le dernier mot de 166 ne puisse se lire *.a..i.su.m.*? Dans l'état actuel de notre information pour Gurina, la lecture traditionnelle doit être préférée à cause de *.a..isu.s.* (167) ; l'exemple du texte 24 de Lagole montre qu'elle pourrait être remise en question par de nouvelles trouvailles.

*
* *

Une forme d'accusatif, dans nos textes, peut donc être : soit un nom de la divinité (en liaison avec *dona.s.to*), soit une désignation de l'objet votif (en liaison avec *doto* ou *tule.r.*), soit un accusatif prépositionnel (21) ; elle peut se trouver dans le corps de la phrase (divinité : pas d'exemple en dehors de 1 ; objet votif : 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 14) ou en fin de phrase (divinité : 22, 24 ; objet votif : 16 et peut-être 18).

Indétermination complète, donc, pour la restitution dans le cas de :

***25** [1951] ; orbe de patère (fragment) :

...].*m.*

Un autre fragment nous livre un mot entier :

***26** [1951] ; manche de simpulum :

...] *vot.tso.m.*[...

Indication de Pellegrini : « Si tratta dell'estremità ricurva di un manico, nella parte che doveva essere fissata alla coppetta ; il frammento misura cm. 5 in lunghezza... É, secondo il mio parere, assai probabile che non si tratti di una parola isolata, ma che il manico (di cui ci è purtroppo rimasto sole la parte estrema) por-

tasse una iscrizione votiva come gli altri ; forse la parole *vot.tso.m.* si trovava a metà del testo ; immaginando ad esempio che in una faccia del manico fosse inciso il nome od i nomi del votante seguiti da un verbo dedicatorio, *vot.tso.m.*, all'inizio della seconda faccia, potrebbe essere stato seguito dal nome e attributi della divinità. » Si donc notre fragment ne porte rien au verso, c'est que ce verso était fixé à la cupule du simpulum ; le mot subsistant peut donc être initial, intérieur, ou final d'un texte plus étendu.

Il s'agit vraisemblablement d'un mot complet, neutre (nominatif-accusatif) ou accusatif masculin, désignation ou épithète de l'objet votif. Pellegrini suggère qu'on aurait là (avec passage de *-ty-* à *-ts-*) l'équivalent de ce que serait en latin un adjectif **uōtium* « uōtīuum ». Mais il faut se rappeler que *uōtum* représente **wógʷhĕto-* (cf. ombr. abl. pl. vufetes) avec traitement **-gʷh-* > **-gʷ-* > *-w-* de l'aspirée intervocalique (ce qu'on peut à la rigueur admettre aussi pour le vénète), et avec syncope de *-ĕ-*, puis traitement subséquent *-ou-* > *-ō-* ; il est difficile d'imputer au vénète et la syncope et la monophtongaison, et cette interprétation nous apparaît comme phonétiquement bien douteuse. A vrai dire, en l'absence de toute précision sur ce sens (sinon que le mot se rapporte sans doute à l'offrande), on ne peut faire que des hypothèses incertaines même si elles sont phonétiquement correctes. On peut songer à une racine telle que **gʷet-* « dire » ; ou, mieux, à un dérivé **wotso-* (cf. véd. *trivatsá-* « trīmus », *vatsará-* « annālis ») du nom **wetes-* de l' « année » (« offrande annuelle »?) ; etc. — Il paraît y avoir rencontre de pur hasard entre ce mot et la forme d'un nom figurant parmi les graffites de Würmlach (*P. I. D.* 180) et qui se lit (*i*)*votto.s.*, ou (*i*)*votso.s.*, ou (*i*)*vottso.s.*, selon qu'on considère le trait initial (plus profond que les autres) comme une lettre du mot (*i*) ou non, et selon qu'avant le second *o* on reconnaît dans le tracé confus un *t*, un *s*, ou une ligature de *t* + *s* ; un nom en *Ivo-* n'est pas invraisemblable à priori (cf. celt. *Ivomagus*, *Ivorix*, etc. : Holder II 111-112) ; il existe, d'autre part, des noms en *Vot-* (voir à propos de 22) ; le mot de Würmlach a autant de chances d'être un nom de personne que le mot de Lagole (à l'accusatif !) en a peu.

* * *

Avant d'en arriver aux menus textes ou fragments fournissant des épithètes divines (29-37) et des noms de dédicants (38-43),

nous groupons deux dédicaces qui paraissent comporter le même élément énigmatique *.u.*

27 [1949] : LF. 12, Pe. 12 ; fragment de plaque :

trumu.s.iía .u. dono.m.

Un blanc existe avant et après ces mots, gravés le long du bord d'un fragment de plaque. Il n'est pas exclu que le texte de la dédicace ait été écrit, en deux tronçons symétriques, sur les bords opposés du bronze (comme c'est le cas, à Gurina, pour la plaque *P. I. D.* 169) : nous n'en aurions alors qu'une portion. Mais il est tout aussi possible que rien du texte ne nous fasse défaut. Pellegrini transcrit : *trumu.s. ica*(*te.i.*) *.u.*(...) *zono.m.* et suggère que *.u.* pourrait être l'abréviation (réduite à la voyelle initiale) d'un verbe d'offrande. Nous discutons ce texte en même temps que le suivant.

28 [1949] : LF. 2 (photo) et 3, Pe. 4 ; manche massif, opisthographe :

turiíonei. okiíai.io.i. e.bos. ke a.lero u. teu.ta[ ]
| a.n.śores. chiffres *kφi* chiffres *ti*[

Gravure profonde et nette. A la fin de la première ligne, *u.teu.ta*[ ], indiqué par Pellegrini comme possible, nous paraît plus probable que *ntenta*[ ]. Le texte commence avec *tur-* (qui est précédé d'un blanc) ; la ligne est interrompue après *-u.ta* par la cassure du bronze dans sa partie étranglée ; il est vraisemblable qu'il manque très peu de lettres, car l'étranglement du manche annonce sa jonction proche avec l'objet auquel il tenait. La ligne 2 commence (après un blanc) par *an.śores.* ; des blancs séparent ensuite les groupes de lettres et de chiffres ; après *ti*[, comme à la fin de la l. 1, lacune de quelques lettres au plus. — Pellegrini transcrit : ... *turiconei. okicai. cohe.φos.ke a.leron tenta | an.śores ssiis kφi ?utuc ti*, avec un lapsus de présentation (la lacune est à la fin, non au début, de la l. 1, et il y en a une à la fin de la l. 2) et en transcrivant par des lettres les chiffres ou symboles (? est à la place d'un *c* inversé). Il entend le début : « Turicōnī Okikae... *-busque* » (peut-être : « līberibusque » : cf. grec κύος « enfant ») ; il cherche dans *a.leron* (ou *a.leront*) une forme verbale et indique pour *an.śores.* la valeur possible de nominatif pluriel.

La restitution, aux prétendus *c* et *h*, de leur valeur réelle, et la reconnaissance de la fonction de *ke* en vénète (coordonnant proclitique comme gr. καί, non : coordonnant enclitique comme lat.

Inscriptions de Lagole (nos 22 à 36)

-que) [44], conduisent à modifier complètement l'interprétation de Pellegrini. — Le texte commence par la désignation, au datif, du personnage *à l'intention de qui la dédicace est faite* [45], Turio fils d'Okia ; sur *Turios*, Holder II 2000 (et Krahe, 120) ; sur *-iō*/*-ios* (*Abelliō*/*Abellius*, *Bittiō*/*Bittius*, etc.), Holder II 63 ; patronyme en *-aios* (Holder I 72, III 541) formé sur *Okia-*, cf. *Ociocnos*, etc. (Holder II 825-828). — Si *ke* est conjonction proclitique avec la valeur de lat. *et*, gr. καὶ, il y a deux nominatifs coordonnés (personnages simplement désignés par leurs noms individuels, cf. 5, 21, 39) ; pour *Ebos*, cf. le groupe de *Eba*, *Ebarus*, *Ebonius*, *Ebusius*, etc. (Holder I 1393 et suiv.) ; *Alero* a la même structure que celt. *Anderō*, *Alterō*, *Bodero*, *Gavero*, *Sacero*, *Vakerō*, etc. Le nominatif pluriel *a.n.śore.s.* pourrait être apposé à ces deux noms.

Reste l'énigme posée par ... *u.teu.ta*[... L'idée d'un duel *a.lerou.* « les deux Aleros » (avec une finale rappelant véd. *d*(*u*)*váu* / *d*(*u*)*vá*, hom. δύω et véd. *vṛkau*/*vṛkā*, gr. λύκω) semble devoir être écartée à cause de 27 ; la divinité de Lagole est toujours invoquée au singulier, et il n'est pas vraisemblable que l'on ait dans 27 *trumu.s.iía.u.* « les deux Tr. ». — D'autre part, après *u*, *dono.m.* est un mot complet dans 27, et il en est sans doute de même ici pour *teu.ta*[ ] : forme celtique (sans passage, ici, de *-eu-* à *-ou-*) plutôt que vénète du nom du « peuple » ; *u* (forme abrégée ou non) doit donc être, dans 27 et dans 28, un élément autonome de la phrase. — S'il est question, ici, d'une organisation politique du Cadore, qui, d'après la forme du mot *teutā*, semble être de caractère celtique, il se pourrait que *a.n.śore.s.* fût, au nominatif pluriel, la désignation de magistrats locaux et fût, également, un mot celtique ; en ce cas, en vertu d'évolutions phonétiques connues en celtique (*st* > *ts* > *ss*), la sifflante forte qui suit la nasale pourrait représenter un ancien groupe **-st-*, et le mot reposerait sur **anstor-* (peut-être nom d'agent en *-tor-* répondant au nom d'action en *-ti-* **ansti-* : got. *ansts* « χάρις »?).

44. Voir un article sous presse dans *Rev. de Phil.* XXVI [1952]. Pour Este, les données sont les suivantes. *P. I. D.* 31 : *mego dona.s.to śa.i.*/*nate.i. re.i.tiia.i. pora.i.* | *.e.getor*[*a*] .(*a*).*imo.i. ke lo*/*.u.derobo.s.* « Mē dōnāuit... Egetora prō Aemō [marītō] et līberīs ». Peut-être *P. I. D.* 5, s'il faut interpréter : ... *vo.l.t*[*iio*]*mno.s.* (*do*)*na.s.to ke la.g.*[*s.to* | *śa.i.*] *nate.i....* : « dōnāuit et allexit » (?). — Peut-être l'épitaphe *P. I. D.* 122, si l'on envisage une restitution telle que : *vise.i.io bo.*[*i.io*/*.s. k*]*e vo.l.tig*/*no.s. mo.*[*l.t*/*is*]*a.i. Śet*(*idiia.i.*) : « V. B. et V. prō [mātre?] M. S. ». — En tout cas, dans les tablettes alphabétiques, *a ke o* « τὸ ἄλφα καὶ τὸ ὦ » (*P. I. D.* 1 enseigne que *a* et *o* sont, respectivement, la première et la dernière lettre de l'alphabet vénète).

45. Pour Este, cf. *P. I. D.* 6, 16, 20, 30, 32.

Il subsiste, dès lors, deux explications possibles pour *.u.*. On peut y chercher (ainsi Pellegrini pour 27) une forme verbale abrégée[46]. En ce cas, pour 28, restituer *u. teu.ta*[*s*] /*a.n.śores.s.* « d(ōnāuerunt) populī /magistrātūs ». Pour 27, étant donné que la nasale finale de mot ne fait jamais défaut en vénète, et que la finale *-ai* de datif ne s'y réduit jamais à *-a*, il est impossible de voir dans *trumu.s.iía* un mot non abrégé régime du verbe d'offrande supposé ; il s'agit alors d'une abréviation pour *trumu.s.iía*(*te.i.*), cf. *trumus.iiat*(*e.i.*) dans 21 ; d'autre part, verbe implique sujet : il faudrait admettre (ce qui est, nous l'avons indiqué, possible, mais non certain) que le texte 27 est incomplet. — L'autre explication consisterait à voir dans *.u.* une préposition régissant l'accusatif : *.u. dono.m.* « prō dōnō », *u. teuta*[*.m.*] « prō populō », c'est-à-dire probablement **ūd* (avec chute de *-d* après longue comme en latin)[47] ; signification supposée peu en accord avec celles de **ŭ̄d* (Walde-Pokorny I 189) dans les langues où cette préposition est attestée, balto-slave excepté (lette *uz*, *ūz* + acc. de la question *quō* : « auf » ; v. sl. *vŭz*(*ŭ*) + acc. : « hinauf an etwas » ; cf. aussi le composé cypriote [fém. sing.] *u-kēro-* = att. [neutre pl.] ἐπί-χειρο-).

Par sa forme, par sa masse, par ses dimensions (longueur, 26 cm.), le manche 28 se distingue des autres manches trouvés à Lagole ; l'objet votif auquel il appartenait devait être sinon d'une espèce, du moins d'une qualité différente, ce qui s'accorde avec l'hypothèse d'une offrande officielle (faite, ici, en l'honneur d'un personnage local) ; il n'y a pas lieu de s'étonner si le formulaire diffère de ceux que nous connaissons par ailleurs ; l'absence de désignation de la divinité se rencontre dans d'autres dédicaces à Este[48], à Lagole (39), à Gurina (*P. I. D.* 169). La fin du texte 28 (l. 2) demeure énigmatique ; après les deux groupes de symboles ou chiffres figurent ce qui nous paraît être des abréviations de prénoms (*kvi* et *ti*, respectivement, à moins que *ti*, juste avant la brisure, ne soit également le début d'un groupe de chiffres). Faut-il supposer que la première face offrait un sens complet par elle-même (« en l'honneur de T. O., E. et A [ont fait cette dédicace] au nom du peuple »)? La face opposée contenait-elle l'indication chiffrée

46. Peut-être *d* pour *d*(*oto*) ou *d*(*ona.s.to*) figure-il sur une des épingles votives d'Este (*P. I. D.* 34) ; mais il pourrait s'agir aussi d'un signe « décoratif ».

47. Si le vénète, comme les autres langues « italiques », a un cas ablatif-instrumental caractérisé, au singulier de la IIe déclinaison, par une finale *-*ōd*, on aurait un exemple de la chute de *-d* après voyelle longue dans la formule *op voltiiō venō* (*P. I. D.* 5, 9, 18).

48. Avec plus ou moins de certitude, selon les textes, cf. *P. I. D.* 6, 25, 32, 34, 102, 111.

des contributions à l'offrande des « ansores », respectivement désignés par *kvi*(*ntos*?) et *ti*(...?)[49].

* * *

La divinité de Lagole, dans nos textes, paraît désignée toujours par des épithètes, non par son nom[50] (à moins que celui-ci ne se dissimule dans le datif isolé par quoi commence 21, et dont, malheureusement, seul subsiste le ...].*i*. final) ; s'agit-il de Loudera, comme à Valle di Cadore (*P. I. D.* 162)? S'agit-il d'une Artémis (analogue à la Reitia d'Este), comme le fait supposer l'existence ultérieure, à Lagole, d'un culte romain d'Apollon (ci-dessus, A, B, C)? Il n'y a aucune raison décisive de songer à Hécate, née, à Lagole, d'une fausse lecture ; la découverte, dans le sanctuaire, d'une plaquette de bronze anépigraphe portant en relief trois petites têtes, d'un tracé malheureusement très indistinct[51], peut faire songer à la *Libera triformis* de *C. I. L.* III 1035.

L'épithète *kanis* de Valle, les épithètes *pora* et *vebelis* d'Este[52] ne se retrouvent pas jusqu'ici à Lagole ; la seule épithète commune aux sanctuaires d'Este et de Lagole (5, 7, 9, 17, 20, 21) est *śainătis*[53]. Les autres épithètes sont propres à Lagole.

L'une, [...]*sis*, est peut-être dissimulée dans :

29 [1950] : Pe. 38 ; manche de simpulum :

...]*uto*[. . . . .]*se.i.*

Le bronze est brisé, et nous avons seulement la fin du texte ; entre la brisure et *u*, une lettre de lecture incertaine (*d*? *ś*?) : Pellegrini lit]*zuto*[; entre *o* et *s*, la surface est illisible sur un espace de quatre ou cinq lettres. Il n'y a pas lieu de chercher dans]*uto*

49. Le nom *kvito* est fourni par une urne funéraire d'Este, en écriture vénète (*Not. Sc.* 1933, p. 125, nº 8).

50. On observera que nous ignorons le nom de la divinité ou des divinités de Gurina, en dehors de la mention « dónăuit deum (ou : deam), deŏs (ou : deas) » fournie par les dédicaces *P. I. D.* 166, 167.

51. Photographie et commentaire par Silvio Ferri, dans les *Rendiconti dei Lincei*, V[v] [1950], p. 330-332, à la suite de la publication épigraphique de G. B. Pellegrini. — Ce dernier expose ses vues sur les cultes vénètes dans *La Parola del Passato*, fasc. XVII [1951], p. 81-94.

52. *P. I. D.* 162 : datif *kane.i.* (interprétation : *Rev. de Phil.* XXV [1951], p. 230 et note 109). — *P. I. D.* 1, 31, 103 : datif *pora.i.* (interprétation : *Rev. de Phil.* XXV [1951], p. 218 et note 72). — *P. I. D.* 103 : datif *vebele.i.* (interprétation : *Studi Etruschi*, 1951, p. 218-219). — Voir, plus bas, le commentaire de 43.

53. A Este, *P. I. D.* 3, 5, 18, 29, 31, 33, 100, 106 : datif *śa.i.nate.i.* (interprétation : *Rev. de Phil.* XXV [1951], p. 218-224).

une forme de *doto*, avec le premier *o* (long) passé à *u*, en évoquant le texte 13 ; car, d'une part, dans 13, *tous* les *o* sont notés *u* ; d'autre part, *doto*, à Lagole, est, à notre connaissance, toujours suivi de *dono.m.* (qui aurait peine à tenir dans la lacune, et, restitué, laisserait]*se.i.* sans explication). Un datif de la personne en l'honneur ou au nom de qui la dédicace est faite étant possible (28), mais exceptionnel, le plus probable est que nous avons ici une épithète en *-sis* de la déesse de Lagole.

Les autres épithètes connues sont, comme *śa.i.nati.s.*, des dérivés en *-āti-*, de caractère proprement ethnique (« divinité de telle ville ou de tel peuple ») : peut-être *iíati.s.* (16), parfois *tribu.s.iiati.s.* (1, 22, et voir ci-dessous), souvent *trumu.s.iiati.s.* (2, 4, 6, 8, 9, 12, 14, 21, 23, sans doute 27, et voir ci-dessous)[54]. Une fois, *trumusiía* (24), sans suffixation par *-āti-* : c'est, il faut le noter, le seul fait qui garantisse, dans nos textes, le caractère féminin de la divinité (mais cf., aussi, 43).

Aux exemples déjà vus de *tribu.s.iiati.s.*, il faut certainement ajouter :

30 [1950] : LF. 39, Pe. 27 ; fragment de plaque :

... *t*]*rib*[*u.s....*

Sur l'éclat conservé ne subsistent que trois lettres, le *i* assez court pour ressembler à un « point ». Pellegrini : ...]*r.φ*[...

Aux exemples déjà vus de *trumu.s.iiati.s.*, abrégés (21, 27) ou non, il faut ajouter, sur une série de manches de simpula, des abréviations de cette épithète qui constituent, à elles seules, la formule dédicatoire :

31 [1949] : LF. 6, Pe. 6 :

tru

Au verso, groupe de symboles ou chiffres.

32 [1949] : LF. 32 *bis*, Pe. 16 :

trum[

La brisure du bronze laisse subsister le premier jambage de *m*.

33 [1949] : LF. 3 *ter*, Pe. 8 :

trumu

34 [1949] : LF. 34, Pe. 19 :

trumu

54. De plus, l'une ou l'autre de ces épithètes dans 3 et 20. — Sur l'interprétation, cf. les suggestions de Pellegrini (*Rendiconti dei Lincei* V^{v} [1950], p. 327-329) et les observations présentées : *Rev. de Phil.* XXV [1951], p. 233-234.

35 [1950] : LF. 47, Pe. 34 :

trumu

36 [1949] : LF. 8, Pe. 5 :

trumu trumu

Un blanc entre les deux abréviations.

37 [1949] : LF. 35, Pe. 20 :

trumu

Nous n'avons pas vu le *-s* que donne Pellegrini (*trumus*).

***37** *bis* [1951] :

tr[...

* * *

Par ailleurs, quelques fragments nous conservent, en tout ou en partie, des noms de dédicants :

38 [1950] : LF. 40, Pe. 29 ; fragment de plaque :

].*o.l.lo.s.*[

Un « point » est situé à l'intérieur du premier *o*, un autre recoupe celui de ses côtés qui est voisin du *l* ; un « point », situé dans le second *o*, paraît jouer le rôle de point avant *s*. — Pour le nom, voir 6.

39 [1950] : Pe. 35 ; manche de simpulum :

metśo

Le texte est complet et se borne au nom individuel du dédicant, au nominatif (cf. *.a..l.lo*, seule mention gravée, à Este, sur l'épingle votive *P. I. D.* 35 : nom *Allō* du dédicant). — Au verso, groupes de chiffres ou symboles, séparés par des blancs. — Nom dérivé de *Met-* (Holder II 577-580), soit par *-yo-* (cf. *Metios*, *Mettios* : Holder II 579), si l'on admet que *-ty-* peut aboutir à *-tś-* [55], soit par *-so-* (Holder II 1595) ; cf. aussi (en se rappelant le passage celtique de *-ts-* à *-ss-*), *Messōnius*, etc. (Holder II 576).

40 [1949] : LF. 13, Pe. 21 ; fragment de plaque :

enov[...

Il subsiste seulement un angle de la plaque ; sur un des côtés, décor en pointillé ; sur l'autre, départ de l'inscription dont les quatre premières lettres seules nous restent ; gravure en repoussé,

55. Sur ce problème, voir article à paraître en 1952 dans *Word*.

très nette ; pas de points avant ou après *e*. — Nous avons le début du nom du dédicant ; radical onomastique *En-*, comme pour *Eneiíos* (voir 8) ; suffixe *-oṿo-* ou *-oṿio-* (Holder II 894-895).

***41** [1889] ; fragment de manche avec anneau :

briś[...

Il s'agit d'un petit bronze, analogue à deux « manches de patère » découverts à Lagole en 1951, l'un anépigraphe, l'autre avec la dédicace latine de Vettius (A) ; il a été publié en 1901 par E. Lattes (*Reale Ist. Lombardo, Rendiconti*, ser. II, vol. XXXIV, fasc. XIII, p. 1135 et fig. 3), qui lit θ*riś* plutôt que *ṿriti* ; il a été republié (après révision au musée de Pieve) en 1911 par F. Cordenons (*Silloge*, p. 234, nº 124) ; lecture : *itiki*θ ; Conway, en 1933 (*P. I. D.* I, p. 152, note V), mentionne l'inscription, dont le caractère vénète lui paraît douteux. Le bronze provient probablement de notre sanctuaire. Sur ce qui reste du manche, début d'un nom propre, qui peut se lire soit *Brim*[... (cf. *Brimoius*, *C. I. L.* III 4131), soit, plus probablement, *Briś*[..., auquel cas il s'agit du radical onomastique celtique et « illyrien » (Holder I 549-550, 612-616, III 981-982 ; Krahe 25) qu'on trouve écrit soit *Briz-*, soit *Bris-*, soit *Briss-*, soit *Brixs-*.

***42** [1951] ; manche de simpulum :

...] *kamodi*[...]

Au verso, groupe de symboles ou chiffres. D'après la copie de Pellegrini, après *i*, traces de trois lettres incertaines (*b* ou *o*? puis *ś*? puis haste verticale) ; ensuite, incrustations qui dissimulent la surface du bronze sur un espace de trois lettres environ ; ensuite, blanc. Dans l'état présent de notre information, il n'y a rien de valable à tirer de ce fragment, qui contient sans doute une partie d'un nom propre, ou la fin d'un nom propre et le début d'un autre. — Rien de plus, évidemment, à tirer du fragment suivant :

43 [1949] : LF. 14, Pe. 23 ; morceau de plaque :

...]*ora*[...

où il serait aventureux, jusqu'à nouvel ordre, de reconnaître l'épithète d'Este [*p*]*ora*[.*i*.], non encore attestée à Lagole (voir plus haut), et qui, plus probablement, nous conserve un fragment de nom propre.

*
* *

Un certain nombre des bronzes déjà cités présentent, outre la dédicace, des groupes de symboles ou chiffres qu'on ne saurait se risquer à interpréter (4, 6, 12, 28, 31, 39, 42)[56] ; il est à noter seulement que ceci ne se rencontre que sur les objets de caractère usuel (anse de seau, manches de simpula), non sur les plaques votives. Il faut ajouter à cette liste deux ou trois autres bronzes qui ne comportent pas d'inscription proprement dite, mais seulement de ces symboles :

D [1949] : LF. 36, Pe. 24 ; fragment de sphère avec anneau[57].
E [1949] : LF. 16, Pe. 17 ; fragment de manche.
F [1950] : LF. 50, Pe. 30 ; manche.
***G** [1951] : « verghetta di bronzo ».

*
* *

Nous terminons[58] en donnant un index des noms propres figurant sur les bronzes de Lagole : noms individuels d'une part, d'autre part (en italiques) patronymes. Presque tous ces noms relèvent de l'onomastique celtique. Les patronymes sont soit en -*ios* (2 ex.), soit en -*kos* (9 ex.), mais -*kos* apparaît également dans quelques noms individuels (5, 14, 21). Est à mettre à part le seul exemple connu de cognomen (*Trikkos*, 16).

A[...] ([...]nka)	9	Briss[...	41
Alero	28	*Broiokos*	7
Allisikos (?)	6	Butiakos	14
Ametikus	13	Ebos	28
Anusikos (?)	52	*Eneios*	8
[*APINIVS*]	2	Enov[...	40
Arsletiakos (?)	20	Eskaiva	20
Aviro (Broiokos)	7	Houvos (Eneios)	8

56. Le cas de 7 est différent et rappelle celui des épingles d'Este. — Il est utile de noter la présence de tels symboles dans un grand nombre d'inscriptions « rétiques ».

57. Pellegrini voit, sur ce bronze, plutôt des lettres qu'il lit : *zi*.

58. Nous pensons utile de donner une correspondance de nos numéros (entre parenthèses et en italiques) avec ceux de Pellegrini : 1 (*16*) ; 2 (*12*) ; 3 (*24*) ; 4 (*28*) ; 5 (*36*) ; 6 (*31*) ; 7 (*22*) ; 8 (*33*) ; 9 (*5*) ; 10 (*20*) ; 11 (*21*) ; 12 (*27*) ; 13 (*1*) ; 14 (*11*) ; 15 (*13*) ; 16 (*32*) ; 17 (*E*) ; 18 (*19*) ; 19 (*34*) ; 20 (*37*) ; 21 (*40*) ; 23 (*43*) ; 24 (*D*) ; 27 (*30*) ; 29 (*38*) ; 30 (*F*) ; 31 (*18*) ; 32 (*6*) ; 33 (*14*) ; 34 (*35*) ; 35 (*39*) ; 36 (*17*) ; 37 (*3*) ; 38 (*29*) ; nous n'avons pas repris ici les textes 22, 25, 26, 28 de Pellegrini (fragments d'inscriptions sur plomb, terre cuite, etc., dont il n'y a, d'ailleurs, rien d'utile à tirer).

Huttos (Anusikos?) 16
Iaisonkos (?) 22
Ionkos 21
Killos (Ossokos) 4
*Koiota : voir Ku-
Kssutavikos 5
Kuiuta (Ametikus) 13
Letiakos?? voir : *Ars-*
Metsso 39
[*OFFIVS*] C'
Okiaios 28
Ollos 38
Ollos (Aliisikos?) 6
Ossokos 4
*Ouvos : voir Hou-
Resunkos 23
Suros (Resunkos) 23
*Sut- : voir Kssut-
Trikkos 16
Turio (Okiaios) 28
*Uttos : voir Hut-
[*VETTIVS*] A
Votos (Iaisonkos?) 22
[. ...]*nka* 9

Michel LEJEUNE.

Paris, janvier 1952.

Post-scriptum. — Pendant que cet article était sous presse, G. B. Pellegrini a publié (avril 1952) les textes découverts en 1951 (et dont il nous avait adressé copie) dans les *Rendiconti dei Lincei* (série VIII, vol. VII, fasc. 1/2, p. 58-74). Les correspondances sont les suivantes (les numéros du présent article suivant, en italiques et entre parenthèses, les numéros de Pellegrini) : 39 (*A*), 40 (*B*), 41 (*23*), 42 (*G*), 43 (*10*), 44 (*C'*), 45 (*25*), 46 (*26*), 47 (*C*), 48 (*7*), 49 (*42*), 50 (*8*), 51 (*9*), 52 (*2*) 53 (*37 bis*), 54 (*15*). Dans quelques cas, le texte édité diffère légèrement de la copie provisoire dont nous avions eu communication :

Pour notre nº 2, Pellegrini (nº 52) donne comme prénom d'Apinius, *L.* (et non plus *I*, que nous complétions en [*T*]*I*).

Pour notre nº 23, Pellegrini (nº 41) lit la dernière lettre -*n* (et non plus -*m*) ; il y aurait lieu, alors, de modifier en conséquence les indications données note 43 et p. 72.

Pour notre nº 42, Pellegrini (nº 49) pense distinguer à présent ...]*kamoziφa*[., c'est-à-dire ...]*kamodiba*[.

D'autre part, il nous est venu, sur l'interprétation du texte de Valle di Cadore (*P. I. D.* 162), mentionné p. 52 (et notes 5, 6) et p. 68, 77, quelques doutes que nous signalons ici. Le seau de bronze a été découvert *dans une tombe* (cf. Giuseppe Pellegrini, *Actes de l'Ac. de Padoue*, XXXII [1916], p. 213-214) ; le verbe de dédicace est *doto* seul (non *doto dono.m.*, comme à Lagole) ; l'épithète *kane.i.* est inconnue tant à Lagole qu'à Este. Il demeure possible que *Loudera* soit simplement le nom d'une femme (comme *Lībera* est un cognomen féminin à Este [*C. I. L.* V, 2568] et ailleurs) et que *kanis* soit seulement l'expression d'une tendresse humaine (« carae Līberae »).

SAINT JÉRÔME
LES ORACLES SIBYLLINS ET STILICON

C'est en 407, vraisemblablement, que saint Jérôme se décida à publier un Commentaire du prophète Daniel. Dès 398, saint Paulin de Nole l'avait prié d'entreprendre ce travail, mais la traduction du *Periarchon* d'Origène et la controverse avec Rufin étaient venus accaparer le temps de l'infatigable polémiste[1]. Aussi, selon le Père F. Cavallera, le *Commentariolus in Danielem*, dédié non plus à saint Paulin, mais à Pammaque et sainte Marcelle, est-il postérieur au Commentaire d'Amos, qui est certainement de 406[2].

Les prophéties de Daniel sur la fin des temps passionnaient alors les fidèles. L'Apocalypse de saint Jean les avait déjà habitués à une eschatologie dramatique, promettant à la fois des catastrophes inévitables et une victoire finale. Depuis l'invasion de l'Italie par Alaric en 401, surtout depuis la ruée imprévue de Radagaise en 406, une sorte de peur panique gagnait les esprits dans l'Occident latin, plus exposé aux barbares à cette date que ne l'avait été l'Orient au temps de Valens et de Théodose.

Dans le monde grec, en effet, bien avant saint Jérôme, saint Jean Chrysostome avait eu à expliquer le sens mystérieux de l'effrayante statue apparue au roi Nabuchodonosor. Quels malheurs futurs annonçait ce symbole du gouvernement du monde par les hommes, ce monstre hétéroclite pourvu d'une tête d'or, d'un buste d'argent, d'un ventre et de cuisses en bronze, enfin de jambes en fer terminées par des pieds de fer mêlés d'argile[3]? Reprenant une exégèse ancienne, devenue sans doute familière depuis saint Hippolyte, Eusèbe de Césarée, saint Athanase, saint

1. Lenain de Tillemont, *Mémoire pour servir à l'histoire de l'Église des six premiers siècles*, t. XII, Paris, 1707, p. 654-655, n. 75 de la *Vie de saint Jérôme*.

2. F. Cavallera, *Saint Jérôme, sa vie et son œuvre. Première partie*, Louvain, 1922, t. I, p. 311, n. 2 ; t. II, p. 52. Déjà, Lenain de Tillemont, *op. cit.*, remarquait que, si saint Jérôme avait écrit ce Commentaire avant 406, il l'aurait mentionné dans la préface de son troisième livre sur Amos.

3. Daniel, II, vers. 31-40, *La Sainte Bible, texte latin avec commentaire exégétique et théologique*, sous la direction de L. Pirot et A. Clamer, t. VII, Paris, 1947, p. 647-648.

Basile, Apollinaire et Origène[1], Chrysostome exposait que l'or représentait le premier empire, celui des Chaldéens et des Assyriens, l'argent l'empire des Mèdes et des Perses, le bronze celui des Macédoniens, le fer et l'argile, enfin, le quatrième empire, celui de Rome[2]. Cependant, prudemment, il n'insistait guère sur la signification menaçante du mélange de fer et d'argile : évitant de faire clairement de cette image une allégorie de la faiblesse, il se bornait à y voir la prédiction du mélange des hommes, bons et mauvais, car tous les Romains, assurait-il, « ne tirent pas leur origine d'une race de rois[3] ». Il remarquait aussi que le quatrième empire s'identifiait à la quatrième bête du livre VII de Daniel, et que celle-ci ne portait pas de nom[4]. Cet anonymat s'expliquait, pensait-il, par la nécessité de préserver la Bible : les maîtres du monde, c'est-à-dire les Romains, l'auraient certainement détruite, s'ils s'étaient vus condamnés par elle ouvertement[5].

D'autres, jadis, avaient aussi hésité à donner un sens trop actuel à ces obscures prophéties. Au temps des Flaviens, l'historien juif Flavius Josèphe renvoyait bien ses lecteurs aux vérités terribles contenues dans le livre de Daniel, mais il n'osait pas prédire explicitement la chute de l'Empire[6].

Aux jours sombres de 407, saint Jérôme ne se soucia plus de voiler les menaces du prophète. Quand, dans *In Danielem*, il interpréta le songe de Nabuchodonosor, il commença, selon l'exégèse habituelle, par assimiler le royaume de Babylone à la tête d'or de la statue, celui des Mèdes et des Perses au torse d'argent, celui d'Alexandre de Macédoine au ventre et aux cuisses de bronze, puis il affirma sans ambages : « Le quatrième royaume est manifestement celui des Romains, le fer étant ce qui écrase et domine toutes choses. Mais ses pieds et ses orteils sont partie de fer, partie d'argile, ce que notre temps montre avec évidence. En effet, de même

1. Sur saint Hippolyte, cf. O. Bardenhewer, *Des heiligen Hippolytus von Rom Commentar zum Buche Daniel*, Fribourg, 1877, et texte dans *Enchiridion Patristicum*, Fribourg, 1937, 390. Pour les autres, il ne s'agit que de fragments, à l'authenticité quelquefois douteuse, rassemblés par le cardinal A. Maï dans *Scriptorum veterum nova collectio, e Vaticanis codd. edita*, t. I, Rome, 1825.

2. Chrysostome, *P. G.*, t. 56, col. 208-209, ch. II, vers. 41-43.

3. *Ibid.*, col. 209, vers. 43 : οὐχὶ ἀπὸ Βασιλικοῦ γένους ἅπαντας, ἄλλως δὲ καὶ ἀρίστους πολλοὺς διακειμένους.

4. Daniel, VII, vers. 7-11 ; le lion ailé désignerait les Chaldéo-Assyriens, l'ours les Mèdes et les Perses, la panthère les Macédoniens ; la quatrième bête, qui n'a pas de nom, avec ses dents et ses ongles de fer qui broient tout, symboliserait la force. Cf. *La Sainte Bible*, édit. L. Pirot et A. Clamer, t. VII, p. 676.

5. Chrysostome, *P. G.*, t. 56, col. 208, vers. 40 : ὥστε μὴ πολλοὺς ἀφανίσαι τὰ Βιβλία.

6. Fl. Josèphe, *Antiquités judaïques*, X, 10, 4, et 11 (fin).

qu'au début rien n'était plus fort, ni plus dur que l'Empire romain, de même, vers la fin, rien n'est plus faible, puisque, dans les guerres intérieures comme dans les guerres contre les diverses nations, il nous faut l'aide des peuples barbares[1]. » Un peu plus loin, il commenta en ces termes le verset 7 du livre VII de Daniel : « La quatrième bête, qui est maintenant la ville qui domine la terre, est l'Empire romain, dont il est dit à propos de la statue : ses jambes sont de fer, ses pieds partie de fer, partie d'argile ; et, bien plus, on rappelle que les dents métalliques de la bête sont faites de la partie de fer de celui-ci, et on atteste qu'elles sont grandes. Alors que, plus haut, on a affecté le lion, l'ours et le léopard aux trois royaumes, je m'étonne un peu que l'Empire romain n'ait pas été comparé à quelque autre bête ; si ce n'est point par hasard que cette bête soit représentée comme terrible, on tait son nom pour que nous comprenions qu'il y a en elle quelque chose de plus féroce que dans les autres bêtes, pour que nous sachions bien qu'elle désigne les Romains[2]... » En expliquant le verset 8, Jérôme précisa : « Disons donc ce que tous les écrivains ecclésiastiques ont transmis : dans la consommation du monde, puisque le royaume de Rome doit être détruit, dix futurs rois se partageront l'Empire romain[3]... » Enfin, après le verset 11, il ne craignit pas de conclure : « Le jugement de Dieu arrive parce qu'il faut humilier l'orgueil. C'est pourquoi l'Empire romain doit être détruit[4]... »

De telles paroles résonnaient étrangement en 407. Alaric et Radagaise venaient de menacer directement la Ville éternelle, malgré ses remparts hâtivement réparés par le préfet stiliconien, Flavius Macrobius Longinianus[5]. Selon Claudien, des prophéties sinistres couraient sur la fin de l'*Urbs* : certains affirmaient que Rome touchait au bout du dernier siècle de son existence[6]. Si les victoires de Pollentia et de Vérone, en 402, ou de Fiesole, en 406, avaient fait oublier provisoirement l'angoisse des mauvais jours, Stilicon, *defensor* d'Honorius depuis 395, savait que les superstitions défaitistes surgiraient à nouveau dès que les barbares reviendraient fouler le sol quirite. Quand il apprit la ruée des Germains

1. Jérôme, *P. L.*, t. 25, c. 503-504, *Commentar. in Danielem*, II, vers. 40. Cf. déjà l'entrée en matière, assez hardie, où il énumère les commentateurs antérieurs, *Ibid.*, col. 493 (A).
2. Jérôme, *P. L.*, col. 530.
3. *Ibid.*, col. 531.
4. *Ibid.*, col. 533.
5. E. Demougeot, *De l'unité à la division de l'Empire romain, 395-410. Essai sur le gouvernement impérial*, Paris, 1951, p. 271, n. 206-207.
6. *Ibid.*, p. 270, n. 200 ; cf. aussi p. 85, n. 186.

d'Europe centrale sur les Gaules, après la défaite des fédérés francs sur le Rhin, le 31 décembre 406, il se consacra aussitôt à la défense de l'Italie et renonça à la guerre contre l'Orient, préparée, cependant, avec beaucoup de soins et depuis très longtemps.

De surcroît, saint Jérôme éclairait les obscurités de Daniel par des allusions précises à la politique de Ravenne. Pour lui, la faiblesse mortelle de l'Empire romain était de faire appel à l'aide militaire des barbares. La propagande nationaliste d'Anthemius, chef réel du gouvernement oriental et ennemi de Stilicon, ne s'exprimait pas autrement. Le docteur de Bethléem s'enrôlait ainsi parmi les barbarophobes qui réclamaient la « romanisation » de l'armée, dont on expulserait les Germains, et qui accusaient le régent de l'Occident d'être un mercenaire vandale indigne de gouverner, coupable même de trahison, puisqu'il avait osé s'allier au roi des Wisigoths, Alaric, pour faire la guerre aux Romains d'Orient[1]. Aussi, menacé à l'extérieur par l'antigermanisme de Constantinople, à l'intérieur par l'antigermanisme des cercles romains et milanais, Stilicon put-il s'irriter des insinuations inopportunes d'un exégète renommé. Peut-être, d'ailleurs, Pammaque, Marcella et d'autres chrétiens illustres de Rome, amis et correspondants de Jérôme, étaient-ils en relations avec le parti des dévots, mécontents du libéralisme religieux de Ravenne et de l'alliance avec l'arien Alaric. Or, ceux-ci devenaient de plus en plus influents, non seulement au Sénat, avec Mallius Theodorus et son frère Lampadius[2], mais encore dans l'entourage direct d'Honorius, avec le pieux Olympius[3]. Dans ces conditions, il est probable que le régent se décida à sévir contre l'auteur d'*In Danielem.*

Il ne pouvait, en effet, considérer le guide spirituel de patriciens illustres et d'éminents hommes d'Église comme un adversaire négligeable. Le prestige d'une science incontestée, l'amitié puissante de grandes familles romaines valaient à Jérôme un vaste auditoire. De fait, quelques années plus tard, saint Augustin reprit dans le *De civitate Dei* l'interprétation hiéronymienne du songe de Nabuchodonosor[4], et il entraîna à sa suite Orose et l'auteur du *Liber*

1. Saint Jérôme, *P. L*, p. 339, 371-373, 399-402.
2. *Ibid.*, p. 400, 406-407.
3. *Ibid.*, p. 400, 411.
4. Augustin, *De civ. Dei*, XII, 23, *P. L.*, t. 41, col. 695 : ... *Quatuor illa regna exposuerunt quidam Assyriorum, Persarum, Macedonum et Romanorum. Quam vero convenienter id fecerint, qui nosse desiderant, legant presbyteri Hieronymi librum in Danielem, satis diligenter eruditeque conscriptum...* Il vante encore la science de Jérôme dans l'interprétation des sept semaines d'années de Daniel, cf. *ep.* 197, 1, à Hesychius (vers 419), *P. L.*, t. 33, col. 899,

de promissionibus ac praedictionibus Dei[1]. Il fallut attendre la fin du XIXe siècle pour que les exégètes s'émancipassent : mieux avertis que leurs maîtres du Ve siècle des événements de l'époque où avait vécu Daniel, ils purent alors reviser la signification des quatre empires symboliques, en attribuant l'or et la première bête à l'empire chaldéen, l'argent et la seconde bête à l'empire mède, le bronze et la troisième bête à l'empire perse, enfin le fer mêlé d'argile et la quatrième bête à l'empire grec, où les alliances matrimoniales suivies de brouilles entre Ptolémée et Séleucides, vers 245-220 avant J.-C., étaient figurées par ce mélange fragile du métal et de la terre cuite[2].

Saint Jérôme donna lui-même la preuve du mécontentement de Stilicon en 407. Dans son Commentaire d'Isaïe, qui date de 408-409[3], il se plaignit des reproches que lui avaient valu certaines explications d'*In Danielem* : « Il est difficile de plaire à tous... Dans mon interprétation des douze prophètes, certains me jugèrent plus prolixe qu'il ne convenait ; aussi, en raison de cela, dans le Commentaire de Daniel, me suis-je efforcé d'être bref, sauf à propos de la dernière et de l'avant-dernière vision, où il m'a fallu remédier par des mots à une grande obscurité... Si, dans la présentation de la statue, de ses pieds, de la différence entre les orteils, j'ai expliqué le fer et l'argile en recourant à l'Empire romain, dont l'Écriture prédit d'abord la force, puis la faiblesse, ce n'est pas moi qu'il faut incriminer, mais les Prophètes. En effet, il ne faut pas flatter les empereurs au point de renoncer à la vérité des Saintes Écritures, et une controverse générale ne fait de tort à personne en particulier. Comme les soins bienveillants de mes amis ont paré à cette accusation, celle-ci fut, grâce à Dieu, promp-

et il adopte l'opinion de Jérôme sur la fin du monde, *ep.* 199, 23, 36 et 46, *Ibid.*, col. 913, 918 et 922.

1. II, ch. 23, *P. L.*, t. 51, col. 808-809 : ... *crura ferrea et digiti pedum partim ferrei, partim fictiles, ultimum Romanum (regnum), videlicet Occidentis, sicut et vir eruditissimus Orosius historiographus posuit.* Il est significatif que la faiblesse de Rome soit, en particulier, celle de l'Empire romain d'Occident.

2. *La Sainte Bible*, éd. L. Pirot et A. Clamer, t. VII, p. 637-638, admet que le texte primitif de Daniel a été élargi au temps des Macchabées. Cette hypothèse a été renforcée par H. L. Ginsberg, *Studies on Daniel* (*Texts and Studies of the Jewish Theological Seminary of America*, vol. XIV), New-York, 1948, et, plus brièvement, par J. Steinman, *Daniel* (*Témoins de Dieu*, n° 12), Paris, 1950, p. 57 et suiv. Mais l'interprétation hiéronymienne était encore adoptée par E. B. Pusey, *Daniel the Prophet, Nine lectures delivered in the Divinity School of the University of Oxford*, Londres, 1886, p. 60, 77-78, 159. Peu avant, De Witte, *Hall. Encyclop.*, art. *Daniel*, assurait que les deux pieds de la statue symbolisaient l'Empire romain divisé en Orient et Occident.

3. F. Cavallera, *op. cit.*, II, p. 52, pense que l'*In Isaiam*, commencé en 408, fut achevé avant la prise de Rome en 410. Cf. aussi Lenain de Tillemont, *op. cit.*, p. 293.

tement retirée[1]... » Auparavant, dès la préface au livre X, Jérôme faisait, d'ailleurs, une allusion précise aux ennemis qui, à ce sujet, l'avaient desservi auprès du gouvernement d'Honorius : « J'apprends, en outre, disait-il avec colère, qu'un scorpion, animal à la fois muet et venimeux, a passé sous silence je ne sais quoi à propos de la réponse au Commentaire fait autrefois sur le prophète Daniel. Bien plus, cet animal, destiné à mourir dans son pus, s'est efforcé de frapper. Les plaintes et les chants funèbres célébrant sa mort ne me sont pas encore parvenus, et c'est pourquoi il a pu déformer ma réponse[2]. » Le scorpion dont il est ici question ne peut être que Rufin d'Aquilée, souvent appelé ainsi par Jérôme et probablement déjà malade en 408, puisqu'il mourut en 411, au grand soulagement de son inexorable ennemi[3].

Le Commentaire de Daniel suscita donc, vraisemblablement, d'âpres débats à Rome : le préfet stiliconien, Fl. Macrobius Longinianus, put s'alarmer des allusions politiques que se permettait cette œuvre d'exégèse[4]. Celles-ci furent peut-être relevées avec empressement par les détracteurs de la politique barbarophile du régent, en particulier par les *Anicii*, amis et protecteurs de Rufin[5]. Sans doute Jérôme fut-il sommé de s'expliquer, c'est-à-dire de se rétracter, au moins partiellement. Il paraît s'être exécuté, puisqu'en 408, dans *In Isaiam*, il mentionna une *responsio*. Il semble bien aussi que ses ennemis, en l'occurrence Rufin et ses patrons, ne se hâtèrent pas de répandre cette mise au point. Jérôme, alors devenu suspect, dut prier ses amis, le sénateur Pammaque surtout, d'intervenir en sa faveur auprès de l'empereur[6]. Mais Stilicon tomba en août 408, sans doute avant que cette affaire ait été examinée et l'auteur d'*In Danielem* dûment innocenté. En effet, Jérôme garda pour le régent une rancune si vive qu'elle suggère quelque vindicte personnelle : en 409, non seulement il le

1. *Commentar. in Isaiam*, XI, *praefatio*, *P. L.*, t. 24, col. 377-378. La dernière phrase est assez délicate à interpréter, comme l'a bien vu Lenain de Tillemont, *op. cit.*, p. 293.

2. *Ibid.*, col. 350-351.

3. F. Cavallera, *op. cit.*, I, p. 282, 318, n. 1.

4. E. Demougeot, *op. cit.*, p. 372, n. 106 : peut-être Macrobius avait-il déjà pour collègue à la préfecture du prétoire le pieux Curtius.

5. Selon F. Cavallera, *op. cit.*, I, p. 282, Rufin aurait correspondu avec Anicia Faltonia Proba (un volume de lettres?). Sur le prestige des *Anicii*, cf. G. de Plinval, *Pélage, ses écrits, sa vie et sa réforme*, Lausanne, 1943, p. 214-216.

6. Jérôme lui dit dans la préface du livre X de l'*In Isaiam*, *P. L.*, t. 24, col. 351 : *magisque obediendum tibi est, et sancto et eruditissimo viro Pammachio, qui insatiabili studio me per litteras cogit...* C'est à Pammaque et Marcella qu'il avait dédié l'*In Danielem*.

déclara responsable des malheurs de l'Empire, mais encore il le traita de *proditor* et de *semi barbarus*[1].

Toutefois, désormais il évita prudemment de donner prétexte à des accusations de ce genre. Bien après la mort de Stilicon, dans le Commentaire d'Ézéchiel, commencé en 410, puis repris et achevé en 411 et 412[2], quand il se risqua à comparer le roi des Goths au Gog de l'Apocalypse, il invoqua l'autorité vénérée de saint Ambroise : « un homme de notre temps, qui n'est pas peu célèbre, en écrivant à l'empereur, a dit : ce Gog, c'est le Goth[3] » ; cette interprétation, reprise plus tard par saint Augustin[4], paraît, cependant, avoir été courante et sans danger.

* * *

Les explications bibliques de saint Jérôme méritaient-elles vraiment, dans ce cas précis au moins, les suspicions des fonctionnaires stiliconiens? Elles ne pouvaient être considérées comme une opinion d'érudit, isolée et sans effets pratiques. Tout au contraire, elles semblaient jaillir d'une floraison spontanée de vaticinations, tant païennes que chrétiennes, nourries par les graves événements qui menaçaient l'Empire. Même étrangères à une propagande organisée, elles explicitaient, formulaient dangereusement des peurs et des mécontentements latents. L'Histoire Lausiaque, par exemple, rapportait avec complaisance la prophétie que Mélanie l'Ancienne avait faite à ses enfants, en quittant Rome. La sainte, transportée dans les temps futurs, dépeignait la destruction de l'*Urbs* : « Alors, une tempête de barbares, qui jadis avait été promise par les prophéties, vint fondre sur Rome et n'épargna même pas les statues d'airain sur la place publique, mais, ravageant tout avec une violence barbare, détruisit toutes choses, de sorte que Rome, qui, depuis douze cents ans, avait été la plus belle et la plus populeuse des villes, fut démolie et devint déserte, et, comme dit la Sibylle, ce ne fut plus Rome, mais un village, ῥύμη[5]. » Les chrétiens, convaincus de l'approche de la fin

1. *Ep.* 123, *ad Ageruchiam*, 17.
2. F. Cavallera, *op. cit.*, I, p. 311, n. 2 ; II, p. 52.
3. *Comment. in Ezechielem*, XI, *praefatio*, *P. L.*, t. 25, col. 325-326. Il ajoutait, d'ailleurs : *cui qua ratione possint omnia quae in ea scripta sunt cooptari, non est meum, sed eorum qui hoc putant, disserere*. Il fait plus loin la même remarque, *Ibid.*, col. 356 (444). La citation est tirée du traité de saint Ambroise, *De Fide ad Gratianum*, II, 16.
4. Saint Augustin, *De civ. Dei*, XX, 11.
5. *P. G.*, t. 34, c. 991, passage dont la traduction latine de la *Patrologie* rend plus com-

du monde, n'hésitaient donc guère à invoquer, aux côtés de l'Ancien Testament et de l'Apocalypse, les vénérables Oracles Sibyllins.

L'allitération : Ῥώμη ῥύμη, la Ville sera village, est, en effet, directement empruntée aux Livres des Sibylles, particulièrement au livre III de l'édition de J. Geffcken. Or, ce livre semble avoir été en grande partie rédigé par un juif alexandrin vers la fin du IIe et le début du Ier siècle avant J.-C., au moment où Rome, maîtresse de la Méditerranée orientale, excitait les haines de l'Asie conquise[1]. Ainsi, les vers 350-364 font clairement allusion à la guerre de Mithridate, en 88, et aux rancunes des Grecs d'Ionie contre les Italiens gorgés de pillage et de rapines :

Tout ce que Rome a reçu de l'Asie, sa tributaire,
Cet argent, l'Asie en récupérera trois fois autant
Sur Rome, et elle lui fera payer ses funestes outrages,
Et pour tous les habitants de l'Asie qui auront servi dans les maisons [d'Italie
Vingt fois plus d'Italiens seront asservis en Asie,
Et, dans leur détresse, ils seront condamnés au centuple.
O Rome délicate, fille dorée du Latium,
O vierge, à tes noces scandaleuses, où,
Souvent prise de vin, tu auras le mariage inconvenant d'une servante,
Souvent ta maîtresse tondra ta douce chevelure
Et, exécutant sa vengeance, elle te précipitera du ciel sur la terre,
Et de nouveau te relèvera de la terre jusqu'au ciel,
Car tes habitants vivaient d'une existence corrompue et injuste.
Samos aussi sera sable, Delos ne sera plus Delos,
La Ville sera village, et toutes les prophéties seront accomplies[2].

Cette malédiction : Ῥώμη ῥύμη, se retrouve, d'une façon significative, au livre VIII, vers 165, dans un oracle annonçant la ruine de Rome par un maître venu de l'Orient[3]. Ailleurs encore, l'*Urbs* condamnée est soit vouée à la vengeance de Dieu, qui livre l'Italie au pillage d'un peuple barbare[4], soit destinée à périr par le

plètement le texte grec que la traduction française d'A. Lucot, *Histoire Lausiaque. Textes et documents pour l'étude historique du christianisme*, 15, Paris, 1912, LIV, 7, p. 344.

1. J. Geffcken, *Komposition und Entstehungszeit der Oracula Sibyllina. Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristliche Literatur*, XXIII, Leipzig, 1902, p. 3-8.

2. *Ibid.*, p. 9, n. 1. Le texte est établi par J. Geffcken, *Oracula Sibyllina, Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte*, Leipzig, 1902, livre III, v. 350-364, p. 66.

3. *Ibid.*, livre VIII, v. 142-166, p. 150.

4. *Ibid.*, livre VIII, v. 93-99, p. 146-147. Au vers 95, l'Italie est ravagée μέγα βαρβάρου ἔθνος.

feu[1]. Ces sombres tableaux, que la prise de Rome par les Goths d'Alaric, en 410, anima d'une sinistre actualité, devaient, dès 407, au moment où des envahisseurs barbares menaçaient les Gaules et l'Italie, alarmer l'opinion publique et gêner l'action du gouvernement.

Comment s'étonner que Stilicon ait alors décidé de faire disparaître les Livres Sibyllins? Si, vraisemblablement, l'*In Danielem* de saint Jérôme lui parut inopportun, les *Libri Fatales*, qui précisaient et illustraient les symboles eschatologiques de Daniel[2], durent lui sembler beaucoup plus dangereux qu'un travail d'exégèse.

Le régent eut ainsi à briser une offensive commune des prophéties païennes et des prophéties chrétiennes. Peut-être n'était-ce pas la première fois que les superstitions populaires rejoignaient les angoisses de l'élite sénatoriale « hellène » et des catholiques dévots. Tous ceux qu'inquiétait le temps présent mêlaient plus ou moins consciemment leurs thèmes et leurs allégories. Les contorniates, par exemple, qui témoignent du profond attachement de quelques grands seigneurs romains au paganisme, reproduisaient avec dilection de nombreuses effigies de Néron[3], le premier empereur persécuteur du christianisme, devenu à la fois le champion des vieilles croyances et la promesse d'une renaissance analogue à celle de Julien l'Apostat, le *Nero redivivus*[4], dont l'Apocalypse de saint Jean avait fait l'une des figures de l'Antéchrist[5] et les Oracles Sibyllins le Vengeur ou le Restaurateur revenu d'Orient[6].

Vers 407-408, donc, Stilicon, aux prises avec les antibarbares

1. *Ibid.*, livre VIII, v. 37-49, p. 144 ; le vers 142 précise : « Alors, tu seras là, gisante, comme si tu n'avais jamais été... » De même, *Ibid.*, livre II, v. 17-20, p. 27, on évoque l'incendie de la Rome des sept collines.

2. Par exemple, *Ibid.*, livre III, v. 397-400, p. 68-69, l'oracle s'inspirait de Daniel, VII, 7, évoquant la bête à dix cornes, la quatrième bête, le quatrième empire, prophétie que J. Geffcken, *Komposition und Entstehungszeit der Oracula Sibyllina*, p. 10-11, datait de l'époque d'Antiochus X Eusèbe, vers 83 avant J.-C.

3. A. Alföldi, *Die Kontorniaten, ein verkanntes Propagandamittel der stadtrömischen heidnischen Aristokratie in ihrem Kampfe gegen das christliche Kaisertum*, Leipzig, 1943, p. 19, 59-61, 180-182.

4. Cf. Tacite, *Histor.*, II, 8, et Suétone, *Vita Neronis*, 57.

5. Père E. B. Allo, *Saint Jean, l'Apocalypse*, Paris, 1921, p. 258, 263-264 et 261-262. Cf. aussi M.-E. Boismard, *L'Apocalypse ou les Apocalypses de saint Jean*, *Revue biblique*, t. LVI, 1949, p. 539. Saint Jérôme, *In Danielem*, XI, 30, et saint Augustin, *De civ. Dei*, XX, 19, repoussèrent l'assimilation de l'Antéchrist à Néron. Mais, à la fin du IVe siècle, saint Martin de Tours, saint Jean Chrysostome, Mélanie l'Ancienne croyaient à la venue prochaine de l'Antéchrist ; cf. E. Demougeot, *op. cit.*, p. 401, n. 246.

6. J. Geffcken, *Oracula Sibyllina*, livre V, v. 363-374, p. 122, et livre VIII, v. 140-150, p. 149.

excités par le gouvernement de Constantinople et avec les populations italiennes effrayées par l'approche des Goths, se résigna à ordonner la destruction des *Libri Fatales.* Rutilius Namatianus est, cependant, le seul à l'accuser de cette impiété : « Et il n'a pas opéré seulement, le traître, par les armes des Gètes ; il commença par brûler les oracles secourables des Livres Sibyllins[1] », affirme-t-il, en qualifiant le régent de *proditor*, comme saint Jérôme l'avait fait déjà en 409. Or, en 402 encore, Claudien, le poète stiliconien par excellence, parlait avec respect de « ces livres écrits sur du lin, gardiens du destin de Rome[2] ». Il avait fallu la grande crise morale entraînée par l'invasion de Radagaise, la ruée sur les Gaules des barbares d'Europe centrale et les menaces d'Alaric campé aux portes de l'Italie pour imposer à Stilicon ce geste spectaculaire et désespéré. Harcelé par les intrigues de cour, par les dangers extérieurs et par une foule d'ennemis aussi nombreux que différents, il frappa sans distinction les fauteurs de troubles ou les semeurs de panique, tantôt chez les païens, tantôt chez les chrétiens.

Mais il tomba dès août 408, et la victoire ne justifia pas sa politique. Aussi ne resta-t-il de ces mesures religieuses, dirigées à la fois contre les Prophètes et contre les Sibylles, que les témoignages d'indignation d'un docteur de l'Église comme saint Jérôme et d'un païen convaincu comme Rutilius Namatianus, tous deux également persuadés que le régent d'Honorius avait agi en traître, coupable à la fois envers Dieu et envers Rome.

Émilienne DEMOUGEOT.

1. *De reditu suo*, II, 51-52, trad. de J. Vessereau et F. Préchac, Collection Guillaume Budé, Paris, 1933, p. 36. Rutilius Namatianus ajoute, au vers 55, que ces livres étaient, surtout, le « gage de l'éternité de l'Empire » : *aeterni fatalia pignora regni.*

2. Claudien, *De bello getico*, 232 : *custos Romani carbasus aevi...*

NOUVEAUX GRAFFITES DE LA GRAUFESENQUE

II[1]

Malgré des difficultés que la disparition soudaine d'Alexandre Albenque[2], son associé de 1950[3], a singulièrement aggravées, M. Louis Balsan a continué les fouilles de La Graufesenque pendant l'été de 1951. Il a bien voulu m'abandonner le soin de publier les six graffites qu'elles ont fait découvrir, mettant, d'ailleurs, à ma disposition ses excellents clichés comme sa compétence céramographique et répondant à mes questions avec une inépuisable complaisance : je tiens à lui en exprimer ma sincère gratitude. Celle-ci va également à MM. J. Vendryes, R. Marichal et Ch. Perrat, que je n'ai pas manqué de consulter.

Comme les fouilles de 1951 se reliaient étroitement à celles de 1950, la justice et la commodité imposent de poursuivre la numérotation amorcée il y a un an par notre ami. En conservant à part la série publiée par F. Hermet dans son grand ouvrage, on en constitue donc, au moins provisoirement[4], une seconde : toute confusion sera évitée, dans les références, par la précision préalable « gr[affite] H[ermet] » ou « gr[affite A[lbenque] ».

Bien que la portion de terrain fouillée en 1951 fût attenante à celle qui avait été explorée en 1950 et bien que les découvertes aient été moins nombreuses que l'année précédente, ces six graffites sont de nature plus variée. Cela n'est pas fait, on le verra, pour faciliter l'interprétation de certains ; mais nul ne se plaindra d'être mis en présence de documents d'un genre nouveau.

La variété même de ces textes oblige à les examiner un à un, car ils n'appellent aucun commentaire général. En particulier, aucun indice chronologique n'a pu, malheureusement, être relevé : si rien n'est venu contredire les raisonnements présentés par A. Albenque quant à la fin

1. Cf., sur les graffites trouvés en 1950, l'article d'Albenque, dans cette *Revue*, t. LIII, 1951, p. 71-81.

2. Mentionnée en *post-scriptum* à l'article précité, p. 81. — J'ai rédigé deux notices sur A. Albenque : *Rev. arch.*, 1951, 1, t. XXXVII, p. 190-191, et *Gallia*, t. IX, 1951, à paraître.

3. Sur les fouilles de 1950, cf., en outre, A. Albenque, *Nouvelles fouilles à La Graufesenque (1950)*, dans *Rev. arch.*, *ibid.*, p. 174-190, et le rapport de L. Balsan, dans *Gallia*, t. VIII, 1950, p. 1-13.

4. Hermet n'avait pas introduit dans sa série numérotée les graffites sur moules, dont il s'était borné à donner les dessins t. II, pl. 114. J'introduis, au contraire, dans celle-ci des graffites analogues (ci-dessous, n°s 10 et 11). Il y aura évidemment avantage à regrouper un jour les textes selon leur nature.

de l'activité des officines de La Graufesenque, rien n'est venu non plus les confirmer[1].

9. Il s'agit d'un morceau de fond de plat ; on n'y aperçoit pas d'estampille de potier.

a .....
se[cundanus (?) .....
s[ec]un[danus .....
uebrul[lus .....
uitalis pan[nas .....
maturus pann[as .....

Aucune difficulté de lecture. La ressemblance est frappante, pour l'écriture, avec les gr. A. 1 et 2. Toutefois, la graphie du *a* de la l. 1 appelle une observation. La lettre est faite, d'une part, d'une haste qui se recourbe en bas légèrement vers la droite et, d'autre part, d'un trait courbe qui, commençant à peu près à mi-hauteur de la haste, se dirige vers le bas à droite ; il n'y a pas de trait oblique rejoignant le sommet de la haste et ce dont on pourrait, à cet égard, soupçonner l'existence sur le cliché provient seulement de l'usure de l'arête de la cassure. Telle quelle, la lettre relève d'un type connu à La Graufesenque, par exemple sur les gr. H. 9 et 25, sinon 37 où la haste est oblique. Or, aux l. 5 et 6, les *a* sont d'un autre type, beaucoup plus fréquent d'ailleurs à La Graufesenque. Cette coexistence de deux formes différentes sur un même document ruine de façon décisive la base essentielle — précisément la forme du *a* — du classement qu'A. Oxé avait cru pouvoir établir entre les gr. H. et dont F. Hermet n'avait pas contesté le principe, alors que son gr. 9 lui fournissait déjà les moyens de le faire[2].

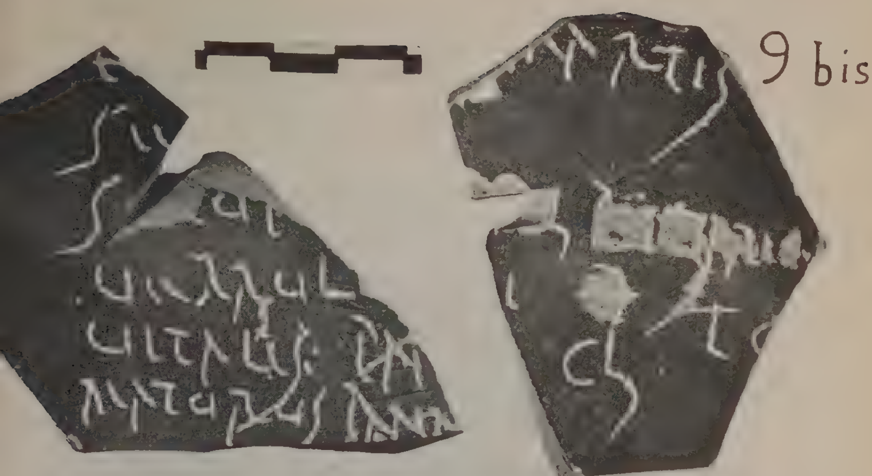
L'interprétation est claire : toutes ces lettres correspondent au début de quelques lignes d'un compte analogue à la presque totalité des graffites jusqu'ici découverts à La Graufesenque. Bien plus, en cela encore, la parenté avec les gr. A. 1 et 2 est évidente : les mêmes noms de potiers et de vases s'y retrouvent.

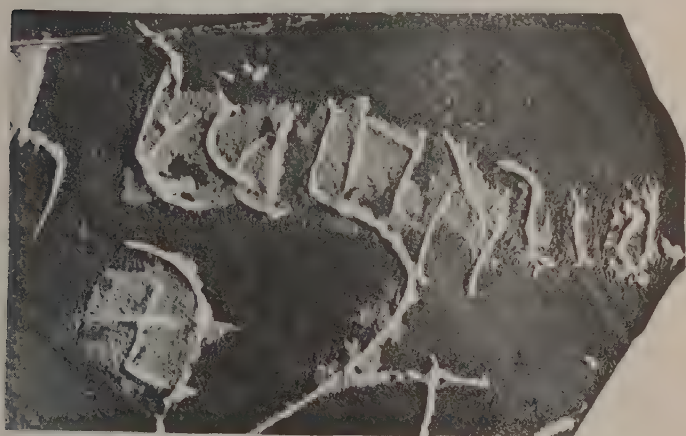
Le *a* de la l. 1 peut amorcer un nom de potier, tel qu'*Augustalis* (gr. A. 1, l. 12, et peut-être gr. A. 2, l. 4), ou un nom de vase, tel qu'*acetabli* (peut-être gr. A. 1, l. 10)[3].

1. Cf. *R. É. A.*, 1951, p. 80-81 ; *Rev. arch.*, 1951, 1, p. 184-187. — Comme les gr. A. 1-8 ne portent aucun L = 50, la forme spéciale de ce signe dans le gr. 9 *bis* ci-dessous ne permet pas, pour le moment, d'opposer par là les gr. A. aux gr. H. : cf., plus loin, p. 96, n. 2. — A propos de la romanisation, cf. aussi plus loin, p. 97, n. 7.

2. A. Oxé, *Die Töpferrechnungen von der Graufesenque* (dans *Bonner Jahrb.*, t. 130, 1925, p. 38-99), p. 41 et 59 : la forme du *a* est *eins der wichtigsten und sichersten Mittel, die vier Hauptgruppen der Handschriften zu unterscheiden.* F. Hermet, t. I, p. 295-296, a reproduit cette opinion et le classement sans mot dire. Pourtant, le gr. H. 9, qui utilise partout ailleurs le *a* du groupe A d'Oxé, en utilise, pour la seconde syllabe du mot *cana[stri* à la l. 7, un qui relève nettement du groupe C, celui dans lequel se rangent aussi les autres *a* de notre gr. 9.

3. Sur *Augustalis* et *acetabli*, cf. Albenque, *R. É. A.*, 1951, p. 74 et n. 2, p. 78.





Détail de 9 bis



Clichés L. Balsan

NOUVEAUX GRAFFITES DE LA GRAUFESENQUE

Au début de la l. 2, la restitution la plus vraisemblable est *Se[cundanus*[1]. En effet, à cette place, *se[mis* ou une de ses abréviations, à propos de quoi A. Albenque a présenté une hypothèse très valable[2], paraît devoir être écarté : sur aucun graffite connu, une dimension n'est ainsi portée au début d'une ligne, à la même verticale que le début des lignes voisines.

A la l. 3, *S[ec]un[danus* s'impose, en raison des restes apparents des deuxième, troisième et cinquième lettres du mot, comme en raison de la présence certaine de ce nom de potier dans les gr. A. 1 et 2[3]. De même, à la l. 4, le nom *Vebrul[lus*, connu par les mêmes documents, par des marques de potier et par une inscription[4]. De même, enfin, aux l. 5 et 6, les noms des potiers *Vitalis*[5] *et Maturus*[6], ainsi que le nom de vase *pann[as*[7].

Ces coïncidences contraignent de faire de ce gr. 9 le contemporain des gr. A. 1 et 2, et de l'attribuer au même groupe de potiers.

9 *bis*. C'est le revers du tesson précédent. Les signes y sont dispersés et, à la l. 2, il y a eu évidemment grattage, puis surcharge. On parvient, néanmoins, à lire :

1.	*martis*
2 (premier texte).	..... *l ccl*
(second texte).	..... *l pultario* .....
3.	.... *i d t* ..... (le *d* a été gratté)
4.	*cl*

Écrit sur le revers du nº 9, dont l'écriture est semblable à la sienne, ce graffite doit en être très rapproché dans le temps. Il est aussi de même nature : lui aussi donne un fragment de compte, le scribe ayant pu disperser les signes parce qu'il avait un texte moins long à écrire sur la même surface. On ne peut donc chercher à les interpréter que dans quatre directions : noms de potiers, noms de vases, dimensions et nombres.

1. Aux l. 9 et 10, le gr. A. 1 répète le nom du potier *Secundanus*, comme ce serait le cas ici.
2. *R. É. A.*, 1951, p. 79.
3. *Ibid.*, p. 75 et n. 6.
4. *Ibid.*, p. 75-76. Trouvant trop hardie la dérivation proposée pour ce nom par Albenque, p. 76, j'estime, en revanche, trop circonspecte son hésitation (p. 75, n. 8) à identifier ce potier à celui qui marquait ses vases *Vebruo* et *Vebruof*. Il n'a pas renvoyé au dessin de l'estampille donné par Hermet, t. II, pl. 113, nº 174, où on voit bien que rien n'oblige à couper après plutôt qu'avant le *o*. Pour un nom si peu fréquent à La Graufesenque, la présence d'un *Vebrullus* à côté d'un *Vebruo* ou d'un *Vebru*... serait une coïncidence extraordinaire. — L'inscription m'a été signalée par M. É. Thévenot, qui la mentionne dans *Gallia*, t. VI, 1948, 2, p. 326, nº 12 : il s'agit de *C. I. L.*, XIII, 11237 (= Espérandieu, *Recueil*, t. III, p. 158, nº 2060), qui provient de Nuits-en-Bolard et qui donne *Ve.....i Vebrul*... Thévenot mentionne également, p. 336, nºˢ 97-100 (avec une reproduction p. 335, fig. 47, B 98), une marque de potier VIBRVIVF, où je serais tenté de retrouver le même nom.
5. *R. É. A.*, 1951, p. 74 ; *Rev. arch.*, 1951, 1, p. 183 et 186-187.
6. *R. É. A.*, 1951, p. 75 et n. 3.
7. *Ibid.*, p. 77.

La forme de trois des *l*, qui se prolongent très loin en bas par une ample courbe, est curieuse et nouvelle à La Graufesenque. Mais on remarquera que, dans la partie surchargée de la l. 2, un seul des deux *l* successivement écrits — à mon sens celui qui se trouve le plus à droite, car, dans les deux autres *l* à panache, la partie horizontale du trait est fort courte[1] — présente cette particularité. Il s'agit, évidemment, d'une forme spéciale au *l* ayant valeur de nombre[2]. Au contraire, à la l. 3, l'emploi du *d* barré comme nombre est classique.

Le document donne donc deux nombres sûrs, mais qui ont été grattés : 250 à la l. 2, et 500 à la l. 3. Deux ne sont pas moins sûrs, mais ont été conservés : 50 comme fin d'un nombre au début de la l. 2, et 150 sans doute écrits pour remplacer 500 gratté, à la l. 4. Le *i* initial de la l. 3 peut être la fin d'un nombre, mais aussi la fin d'un mot, en particulier d'un nom de vase.

A la l. 1, l'examen du document rend très improbable la coupure *marti s* : d'une part, l'intervalle entre *i* et *s* n'est pas plus large qu'entre les autres lettres ; d'autre part, si un autre signe s'était rattaché à *s*[3], on devrait apercevoir à droite quelque chose qui en subsisterait. Si on n'isole pas le *s*, comment interpréter *martis*? On peut songer à un nom de potier, d'ailleurs nouveau ou au moins jamais encore lu en entier sur les estampilles, dont les plus voisines portent seulement *Marti*[4] qui peut abréger bien d'autres noms, notamment *Martialis*[5], aussi bien que sur

1. Ce trait horizontal est plus long pour le *l* de gauche et, tant qu'il dure, il reprend et élargit un peu vers le haut le trait horizontal du *l* de droite, qui se prolonge ensuite en courbe.

2. Ch. Perrat m'a signalé à ce propos le mémoire de J. Mellon, *Pour une nouvelle critique des inscriptions latines gravées sur pierre*, dans *Emerita*, t. XVI, 1948, p. 14-45. L'attention y est, en effet, attirée sur la forme spéciale du L signifiant 50, dans certaines inscriptions : « le second trait est fort long, plongeant obliquement vers la droite » (p. 16) ; au contraire, le L ayant valeur de lettre présente un second trait « généralement assez court ». Je ne pense pas que l'explication de ce fait donnée par Mellon, p. 20 (cf. p. 26), à savoir l'attaque basse du L, soit acceptable pour notre gr., où les deux signes ayant l'un valeur de lettre, l'autre valeur de nombre, commencent exactement à la même hauteur. De même, les inscriptions sur pierre ne donnent rien de comparable à nos courbes-paraphes : simplement, un trait qui plonge vers la droite au-dessous des lettres qui suivent. Pourtant, le rapprochement s'impose, quelle que soit à La Graufesenque l'origine de cette particularité. On ne peut rien en tirer pour la date de notre gr. tant que d'autres documents n'auront pas montré qu'il faut écarter l'hypothèse d'une fantaisie accidentelle d'un scribe.

3. Il est vrai qu'à la l. 4 du gr. A. 3, le *s* fait cavalier seul. Sur son interprétation et celle de *se...* ou *sem...* dans les gr. A., cf. *R. É. A.*, 1951, p. 79, où se trouve rappelé le sigle habituel *s* = des gr. H. — Sur un compte analogue à ceux dont nous avons déjà de nombreux exemplaires, on ne peut songer, comme on y songerait pour une estampille, à *s* abrégeant *servus*, qui ne s'est jamais rencontré.

4. Marque bien connue : cf. F. Oswald, *Index of potters stamps on terra sigillata « samian ware »* (Nottingham, 1931), p. 190. On la trouve notamment sur les deux tessons où sont écrits les gr. H. 1 et 22 (Hermet, t. I, p. 292).

5. Après avoir hésité (points d'interrogation dans *Bonner Jahrb.*, 1925, p. 40, 42, 78, 81), Oxé a reconnu (*ibid.*, p. 94 et 96) *Martialis* dans l'estampille *Marti*. Mais des potiers *Martinus*, *Martiola* et *Martius* sont connus, sans parler même de *Martio* qui peut se couper *Marti o*.

le gr. H. 14, l. 1[1], où l'on a restitué *Mar[talos* à cause du gr. H. 20, l. 8. Mais, pour un nom de potier, la forme *Martis* fait hésiter. Il ne convient pas, au surplus, d'exclure d'autres hypothèses, en particulier celle d'un nom de vase ou de la fin d'un nom de vase jusqu'ici inconnu, *martis* pouvant être écrit pour *martes*[2].

Dans le second texte de la l. 2, la lecture du *o* final de *pultario* est certaine ; le mot s'arrête là, suivi d'un point, puis d'une écorchure superficielle provoquée par la cassure du tesson. Il s'agit d'un nom de vase, déjà connu par le gr. H. 20, l. 10, sous la forme *pultari*. Ce mot[3] est latin et dérive de *puls*, « bouillie » de farine médiocre. Étymologiquement, le *pultarius* (en grec, πολτάριος)[4] sert à faire cuire la bouillie ; mais le mot a désigné par la suite des récipients servant aussi à d'autres usages. Le *o* remplace un *a*, comme les gr. H. en fournissent de nombreux exemples[5], jamais encore, il est vrai, pour la désinence d'un neutre pluriel. L'interchangeabilité des deux lettres une fois admise, il n'y a pas lieu d'être plus surpris de trouver *pultario* et *pultari* que de rencontrer, dans d'autres textes de La Graufesenque, *mortaria* aussi bien que *mortari*, *vinaria* et même *vinarias* aussi bien que *vinari*[6], etc. : la correction des déclinaisons latines ne préoccupait pas beaucoup les scribes[7].

Reste, à la fin de la l. 3, *t* suivi d'une autre lettre qui peut être un *c*, un *u* ou un *o*. Le *c* s'exclut de lui-même. Un *u* mènerait à l'une des formes de *tuθθos*, mot très fréquent sur les gr. H. et ordinairement interprété comme signifiant « compte collectif », « total » ou quelque chose d'analogue[8]. Mais ce mot ne se rencontre jamais qu'en tête d'un graffite,

1. Hermet hésite à lire *Mas* ou *Mar*. La lecture *Mar*, adoptée par Oxé (*loc. cit.*, p. 46, n° 17), paraît certaine.

2. Cf. Oxé, p. 63, et Hermet, t. I, p. 349, au sujet de *pedalis* et *pedales*, comme de *triatalis*.

3. Cf. Oxé, p. 83-84 ; Hermet, t. I, p. 321.

4. Cité par le Liddell-Scott[9] chez Galien et les glossaires. Le neutre πολτάριον existe, mais pour désigner la bouillie elle-même.

5. Signalé par Oxé, p. 61 (avec quelques références erronées). Je m'en tiens à deux exemples : — celui du potier nommé presque partout *Masuetos*, mais parfois aussi *Masueta*, comme dans les gr. H. 8, l. 12 (la véritable l. 11, qui se lit *Felix catili mmmcl*, a été oubliée tant par Hermet, t. I, p. 314, 319, 323, et dans sa transcription au t. II, que par Oxé, p. 47, n° 22), et 14, l. 15, ou *Mosueta* et *Mos*, comme dans les gr. H. 7, l. 15, et 10, l. 7 ; — celui du vase nommé presque partout *parasidi* et *paraxidi*, mais aussi *paroxed* et *paroxe* (gr. H. 27, l. 8 ; 28, l. 2, 6, 7, 8 ; 29, l. 9, 10).

6. *Mortari* est la forme la plus fréquente ; mais le gr. H. 18, l. 5 et 8, a *mortaria*. De même, à côté de *vinari* très fréquent, on a *vinaria* (gr. H. 6, l. 8 ; 13, l. 5 ; 18, l. 7) et *vinarias* (gr. A. 3, l. 3).

7. Une série de remarques à ce sujet ont été présentées par Oxé, p. 62-63 ; Hermet ne les a pas toutes reprises, t. I, p. 349. — Je ne pense pas qu'on puisse tirer, de l'emploi de *pultario* au lieu de *pultaria*, aucune objection contre la remarque d'Albenque (*R. É. A.*, 1951, p. 76-77 et 81 ; *Rev. arch.*, 1951, 1, p. 185-186) sur les progrès de la romanisation par rapport aux gr. H.

8. Cf. J. Loth, *Les gr. gaulois de L. G.* (dans *Rev. celt.*, t. XLI, 1924, p. 1-64), p. 32 ; J. Vendryes, *Remarques sur les gr. de L. G.* (dans *Bull. Soc. de ling. de Paris*, t. XXV, 1924, p. 34-43), p. 35 ; Hermet, t. I, p. 299. Au contraire, Oxé, p. 70, a songé à « chambre chauffée », « four », et, malgré la négation formelle par J. Vendryes, *Rev. celt.*, t. XLI, 1924,

tout au plus à la l. 2[1], et jamais dans le corps ou à la fin d'une ligne. Il faut donc se rabattre sur *o*, qui fait songer au mot *to[ni*, qu'on lit entièrement sur le gr. H. 1, l. 10. A. Oxé a voulu voir dans ce mot, comme dans *duci*, une conjonction copulative, au sens voisin de celui de *eti*. Mais M. J. Vendryes a estimé « des plus contestables » cette interprétation du rôle du mot[2]. Il est clair qu'ici *to[ni* ne pourrait jouer le rôle de conjonction. Sans aller plus loin sur cette voie très hasardeuse, je me borne à rappeler que le gr. H. 6 porte, en bas et écrites à l'envers, les deux lettres *to*[3].

10. Ce graffite, ainsi que le nº 11, est d'un genre nouveau, ou plutôt beaucoup moins bien connu, à La Graufesenque[4]. Les lettres ont été tracées, avant cuisson[5], sur la pâte encore molle d'un poinçon-matrice double qui portait, à l'une et à l'autre extrémité, une représentation d'oiseau destinée à s'imprimer en creux sur les moules. On lit parfaitement le nom de *Crucuro*, évidemment celui du potier auquel appartenait le poinçon et qui en faisait usage. Ce nom de potier est déjà connu par des marques, très lisibles, portées en capitales sur des vases trouvés à La Graufesenque et par des estampilles provenant d'autres sites[6].

11. Un autre poinçon-matrice, donnant la représentation d'un bel-

p. 442, des hypothèses linguistiques qu'il a présentées à l'appui de cette interprétation, je n'estime pas que celle-ci soit condamnable *a priori*. L'hypothèse récente de J. Whatmough, *Gaulish « tuθθos », « auot », « ieureu »* (dans *Journal of Celtic st.*, t. I, 1949, p. 7-10), p. 7-9, — je n'ai pas pu consulter ses *Dialects of ancient Gaul*, dans la collection des *Ann Arbor Univ. microfilms* —, qui aboutit au sens de « subdivision du *legitum* », c'est-à-dire, si je comprends bien, de l'ensemble du chargement du four, ne me paraît pas propre à s'imposer de façon décisive.

1. Dans les gr. H. 10 et 23.

2. Oxé, p. 65 et p. 66-67 ; Vendryes, *Rev. celt.*, t. XLI, 1924, p. 442. Hermet, t. I, p. 314, a maintenu *Toni* sur la liste des potiers en exprimant ailleurs (p. 347-348) son hésitation. Oxé, *La Graufesenque* (dans *Bonner Jahrb.*, t. CXL-CXLI, 1936, p. 325-394), p. 359, lui a reproché vivement cette obstination, sans se soucier lui-même des remarques de J. Vendryes.

3. Oxé (*Bonner Jahrb.*, 1925, p. 60) estime que le scribe, ayant commencé à écrire *to* au lieu de *tu*, s'est aperçu de son erreur et, plutôt que de raturer, a renversé le tesson de haut en bas, afin de recommencer correctement *tuθθos*. En principe, rien ne s'oppose à l'hypothèse ; mais comment prouver qu'elle est exacte? Les fautes, qui sont nombreuses, ne semblent pas avoir d'ordinaire beaucoup troublé les scribes de La Graufesenque.

4. Comme Hermet n'en a pas beaucoup parlé dans son t. I (cf. toutefois p. 193-195) et n'en a donné nulle part une liste distincte avec les transcriptions, on n'a pas, en général, accordé grande attention aux gr. inscrits sur des moules, dont il s'est borné à publier quelques dessins (t. II, pl. 114, nos 1-13). Ce sont évidemment ces gr. qu'il faut rapprocher de ceux des poinçons, qui ont à la fois le même but et les mêmes auteurs.

5. Sur les gr. écrits avant cuisson, cf. plus loin, p. 101, n. 1.

6. Cf. Hermet, t. I, p. 202, et t. II, p. 21-22, et pl. 110, nº 46. Cf. aussi Oswald, *Index*, p. 98. — Sur *Criciro* (gr. A. 1, l. 13) et *Crucuro*, cf. Albenque, *R. É. A.*, 1951, p. 75, n. 2 ; à la remarque qu'il a présentée sur une suggestion d'A. Blanchet, j'ajoute qu'on n'a pas encore relevé, sur les gr., le remplacement de *i* par *u* ou *vice versa*. Jusqu'à nouvel ordre au moins, il faut continuer à distinguer les deux potiers, dont les gr. A. mettent désormais hors de doute qu'ils ont l'un et l'autre travaillé à La Graufesenque.

luaire[1], porte un nom difficile à lire parce qu'il est écrit après cuisson et, pour certaines lettres, de façon trop légère pour être nette. Mon déchiffrement aboutit à *Fronci* ou *Fronici.*

La deuxième lettre, *r*, est évidente. La première fait aussitôt songer à un *p ;* mais on ne retrouve alors aucun nom de potier connu, ce qui est difficilement admissible en l'espèce. La solution est heureusement fournie par un nom écrit, avant cuisson, sur des moules et publié par Hermet, t. II, pl. 114, nº 2, où le *r* a la même forme et où on ne peut lire que *Frontini*[2]. Pour la première lettre, le second trait est plus recourbé sur notre document actuel, plus exactement parallèle à la grande haste sur le moule. Mais l'hésitation ne me paraît pas permise parce que, en lisant *fr* les deux premières lettres, on aboutit à un nom connu.

Le dernier signe, tracé en deux coups de pointe, peut seulement s'interpréter *ci*, avec un *c* très normal et un *i* fortement recourbé en bas, vers la gauche[3]. Une désinence au génitif n'a rien d'inattendu, au contraire, pour indiquer le nom du propriétaire de l'objet.

La difficulté est plus grande avec les lettres intermédiaires, pour la lecture desquelles il est difficile de distinguer les traits originaux. Y a-t-il des ligatures complexes, des traits adventices dus à des maladresses d'écriture, des enjolivements volontaires ou, simplement, des rayures postérieures? J'opte pour *o* et *n*, sans dissimuler que mon choix s'inspire du fait qu'on lit, avec une netteté parfaite, *Froncu* sur le gr. H. 29, l. 2, et non moins nettement OFRONICI sur une estampille de vase trouvée à La Graufesenque[4].

Jusqu'ici, assez souvent, la graphie *Froncu* a été considérée comme fautive et corrigée en *Frontu*[5], qui équivaudrait sans doute à *Fronto*[6]. Seul, F. Hermet a tenu bon, en invoquant l'estampille et en supposant que le scribe du graffite avait oublié d'écrire le *i*[7]. A. Oxé a rejeté d'autorité cette hypothèse en lisant l'estampille *of. Ronici* au lieu de *o. Fronici*[8] : de fait, un potier *Ronicus* est connu par d'autres estampilles, où

1. Hermet, t. II, pl. 23, nº 250.
2. M. Louis Balsan me signale que deux de ces moules existent au musée Fenaille à Rodez.
3. Au moins pour une courbe vers la gauche en bas, on comparera le gr. H. 6, l. 11, dans le nom *Deprosagilos.*
4. Hermet, t. I, p. 203, et t. II, pl. 111, nº 55 ; Oswald, *Index*, p. 127.
5. J. Loth, *op. cit.*, p. 24, n. 1, a émis le premier cette hypothèse, en reconnaissant toutefois (p. 56) que *Froncu* « n'est pas impossible ». O. Bohn, *Vierunddreissig neue Töpferlisten aus La Graufesenque* (dans *Germania*, t. VIII, 1924, p. 19-27), p. 22, l'a admise comme très vraisemblable. Oxé, p. 50 (n. 1 *ad* nº 35), p. 62 et 88, en a fait une certitude.
6. Cf. Oxé, p. 62 : il invoque les graphies *Malciu* (gr. H. 19, 24, 29) et *Malcio* (gr. H. 37), *Mommu* (gr. H. 38) et *Momo* (gr. H 37) ou *Mommo* des estampilles (Hermet, t. I, p. 204, et t. II, pl. 112, nº 106). De fait, cette déformation est fréquente en Gaule : cf. O. Bohn, *C. I. L.*, XIII, 3, 1, p. 119-120, et *Capito-Capitu*, *Criciro-Criciru* (Oswald, *Index*, p. 59 et 96), etc.
7. Hermet, t. I, p. 296 (où il attribue par erreur cette explication à Oxé) et 316.
8. *Bonner Jahrb.*, 1936, p. 360 et 384.

son nom n'est parfois précédé d'aucune lettre[1]. Le nouveau graffite apporte dans le débat une donnée nouvelle.

Il serait important de pouvoir affirmer qu'on y lit *Fronci* ou qu'on y lit *Fronici*. A s'en tenir aux traits essentiels, il n'y a pas de *i* avant le signe final. Mais, si on admet une graphie moins régulière pour le *n* et si on cherche à s'expliquer le petit trait horizontal vers la droite à la base de la dernière haste, on retrouve *ni*.

De toute façon, je crois devoir exclure *Frontu-Fronto* des noms de potiers inscrits sur les gr. H. : s'il y a eu erreur du scribe, elle me semble avoir été, comme le pensait F. Hermet, d'oublier le *i* et non pas d'écrire *c* au lieu de *t*. De toute façon aussi, quelques-unes des marques nombreuses et variées où, malgré les abréviations, on a l'habitude de reconnaître, à La Graufesenque et ailleurs, *Frontinus*[2] appelleraient une revision et un classement moins sommaire, car elles peuvent appartenir à ce *Froncus* ou à ce *Fronicus*, dont on a fait jusqu'ici trop bon marché.

12. Voici un texte d'un genre tout à fait inédit à La Graufesenque. Il ne s'agit pas d'un compte, car on n'y retrouve pas de nom d'homme, pas plus que de nom de vase connu. En outre, tandis que les comptes sont écrits sur des fonds de larges plats, ce texte est gravé après cuisson à l'extérieur d'un vase lisse à vernis rouge dont le diamètre maximum est de 0m12 hors rebords et 0m08 à l'intérieur. On peut lire :

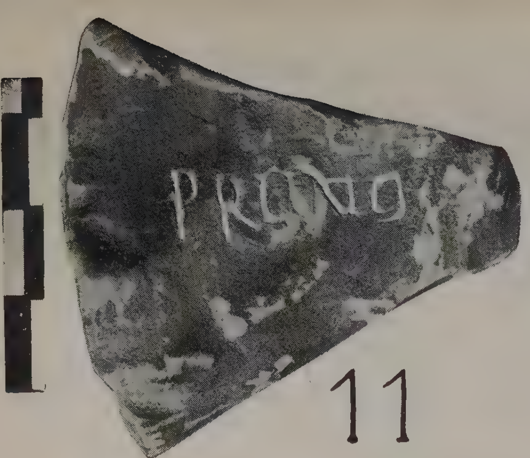
1. ..... *sani lubeas san* .....
..... *llias san te* ..... (ou *ti* .....)

Le découpage des mots est imposé par l'écriture qui a ménagé entre eux des intervalles légèrement plus grands, hormis pour *san te*... à la l. 2, où on supplée à cette carence à cause de la syllabe *san*. Mais, à cette l. 2, s'agit-il bien de *san*? Le début de la l. 1 donne nettement *sani* et, à la fin de la même ligne, il ne reste plus que l'amorce du *n*, si bien qu'on peut croire à la présence du *i* final dans la partie perdue. Dès lors, à la l. 2, la seconde haste du *n* de *san* pourrait fort bien avoir été oubliée, ce qui donnerait de nouveau *sani* : hypothèse d'autant plus admissible que le trait vertical représentant soit la seconde haste du *n*, soit le *i*, est plus éloigné du trait oblique qu'à la l. 1. Pour en finir avec ce qui concerne la lecture, on remarquera que la lettre placée avant le premier *l* de la l. 2 a laissé une trace qui ne s'accorde pas avec toutes les lettres de l'alphabet.

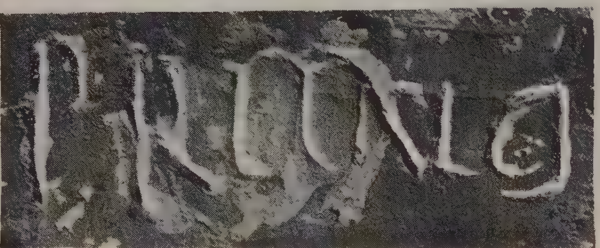
Dès qu'on entreprend d'interpréter ces mots, qui ont manifestement

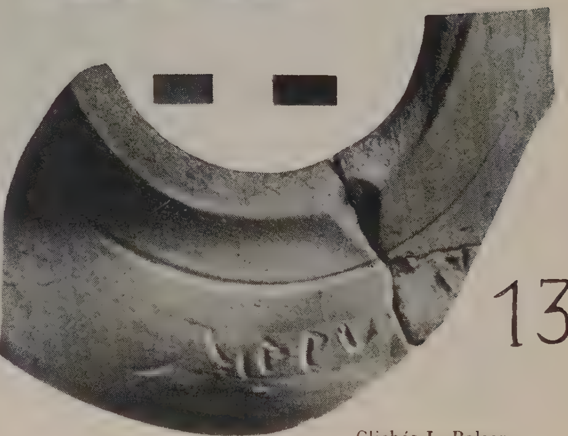
1. Cf. Oswald, *Index*, p. 267. Au contraire, lorsque les lettres OF précèdent le R, O. Bohn (*C. I. L.*, XIII, 3, 1, n° 10010, 1650) se dit hésitant et renvoie à certaines formes qu'il classe au nom de *Frontinus*.

2. Cf. Hermet, t. I, p. 203, et t. II, pl. 111, n° 56, en particulier les marques *a*, *c*, *d*, *e*. Cf. aussi les marques FRONI et FRONIO qu'O. Bohn signale *C. I. L.*, XIII, 3, 1, n° 10010, 920 (p. 228, col. 2) et qu'Oswald ne retient pas.









Clichés L. Balsan

Nouveaux graffites de la Graufesenque

l'allure de mots latins et non pas celtiques, l'attention est attirée par la répétition de *sani-san* et par les deux finales en *-as*. Ces finales pourraient faire songer à des accusatifs pluriels de la première déclinaison. Mais comment construire avec *sani*? On se rabat alors nécessairement sur des subjonctifs présents à la deuxième personne du singulier ; mais *lubeas* ne se prête pas à cette solution.

De toute façon, donc, il semble nécessaire de faire violence à la lettre du texte. Dirai-je mon impression? Normalement, à l'extérieur d'un vase, on attend des formules plus ou moins morales, plutôt moins que plus, bachiques ou obscènes. Ainsi, en supposant une faute — *i* pour *e* n'en est pas une — et un barbarisme, on pourait avoir ... *sane ludeas*, *sane*... et, à la l. 2, quelque chose comme ... *sane b*]*ullias*, *sane te*[*reas*... Mais la fragilité de l'hypothèse saute aux yeux.

13. A l'extérieur d'un fragment de vase de pâte assez tendre, rouge pâle et même grise par endroits, on lit, écrites avant cuisson, les lettres *rippus iu*... Il doit s'agir d'un nom, de potier plutôt que de client ; mais je n'aperçois aucun rapprochement utile. Les graffites écrits avant cuisson sont assez rares à La Graufesenque, bien que leur liste n'ait jamais été dressée systématiquement[1]. Avec le n° 10 signalé plus haut celui-ci devra s'ajouter à cette liste.

André AYMARD.

P.-S. — N'ayant abouti que tardivement à mon interprétation du n° 11, je l'ai soumise après coup à MM. R. Marichal et Ch. Perrat. Je dois à la vérité de signaler que ni l'un ni l'autre n'acceptent de lire un *f* comme première lettre, ni par conséquent *o* et *n* par la suite : *pr* leur paraît certain.

1. De là, des affirmations parfois erronées. J. Loth, *op. cit.*, p. 42-43, considère comme tel le gr. H. 36 : en réalité (cf. Hermet, t. I, p. 191), il confond avec le non moins énigmatique gr. H. 25. Sans donner de justification, O. Bohn (*C. I. L.*, XIII, 3, 1, n° 10016, 7) classe aussi comme tel le gr. H. 42. C'est ce que fait également Oxé, *Bonner Jahrb.*, 1925, p. 59, qui invoque l'épaisseur des lettres dans les publications de Héron de Villefosse (*Bull. Soc. Ant. de Fr.*, 1882, p. 298), Déchelette (*Vases cér. ornés*, Paris, 1904, t. I, p. 86, fig. 61) et Hermet, dans *Les gr. de L. G.* (Rodez, 1923), p. 73, comme au t. II de son ouvrage de 1934. Mais, en réalité, toutes ces publications reproduisent le même dessin, non pas une photographie, d'un tesson provenant des fouilles Cérès et absent des collections de Rodez : impossible, donc, de juger d'après l'épaisseur des lettres. Au contraire, Déchelette, p. 85, dit expressément que tous les gr. dont il s'occupe, donc celui-là aussi, sont écrits « après cuisson » et, puisqu'il s'agit d'un compte, il serait vraiment extraordinaire qu'il en allât autrement. — La liste, si on la dressait, comprendrait principalement les gr. reproduits par Hermet, t. II, pl. 114 (cf. t. I, p. 195).

A PROPOS DES VOIES ANTIQUES DES CADURQUES

ORGANISATION ET CIRCULATION

Les voies des Cadurques nous sont connues surtout par la Table de Peutinger. Cahors-Bibona se situe, comme Agen et Rodez, au sud d'une ligne d'eau qui laisse au nord Bordeaux, Périgueux et Limoges (v. *R. É. A.*, janvier-juin 1943, p. 91 : P. BARRIÈRE, *Lignes de terre et lignes d'eau d'après la Table de Peutinger*). Celle-ci part de *Boii*, remonte la Canau, rejoint la Garonne, ou plutôt la Gironde, car tel était, jusqu'aux temps modernes, le nom du fleuve dans sa partie moyenne, par le Gua Mort, remonte la dite Gironde, puis le Lot, rejoint la Dordogne et la remonte jusqu'à sa source. Elle est coupée à *Fines* par la voie de Bordeaux à Agen. Elle n'intéresse donc que très peu et indirectement le pays des Cadurques, dont elle ne fait que toucher le territoire au nord-est. Il ne faut, cependant, pas la négliger.

Au point de vue routier, Cahors est relié : 1° à Toulouse ; — 2° à Rodez ; — 3° à Agen et Bordeaux. Les deux premiers tracés sont relativement simples :

1° Toulouse ; — le chiffre XXXIII suivi d'une station dont on a voulu faire un *Fines*, mais pour laquelle on lit *Fa*... suivi de lettres indistinctes ; — puis le chiffre VII jusqu'à *Cosa*, aux environs d'Honor de Cos ; — puis XX jusqu'à *Bibona*.

2° *Segodunum*-Rodez XV ; — *Carantomagus*-Cranton XI ; — *Varadetum*-Varaire XV ; — Bibona.

3° Le troisième parcours est plus énigmatique. L'Itinéraire Antonin et l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem le donnent, mais rien ne prouve qu'il s'agisse de la même route, même si les stations portent le même nom. Il existe, en effet, sur la Garonne comme ailleurs, deux voies parallèles, l'une sur la rive gauche, l'autre sur la rive droite ; il est vraisemblable que les stations comportaient, en quelque sorte, deux têtes de pont, une sur chaque rive. Si les Itinéraires suivent la rive gauche, il semble bien que la Table connaisse seulement la rive droite, puisque la voie s'établit, au nord de la ligne d'eau, jusqu'à *Fines*, à 15 lieues d'Agen, où elle traverse pour passer au sud, c'est-à-dire sur la rive gauche.

La *Table* donne en lieues :

Burdigala X *Serione* XX, *Vesubium* XX *Fines* XV *Aginnum.*

L'*Itinéraire Antonin* en milles ou peut-être lieues :

Burdigala XV *Serione* XX, *Ussubium* XXIV *Fines* XV *Aginnum.*

L'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* en lieues :

Burdigala VII *Stomates* (Beautiran) IX *Serione...*

Nous n'entrerons pas ici dans la discussion de toutes les difficultés de localisation et de distance que soulèvent ces noms et ces chiffres. Nous nous bornerons à proposer les hypothèses suivantes :

Burdigala X [station non désignée faute de place (le Tourne) V] *Serione* (vers Cadillac) XV (au lieu de XX, formé par addition avec le V précédent) *Vesubium* (Montgauzy) XX *Fines* (Nicole) XV *Aginnum.*

Le passage de la ligne d'eau (ici le Lot) comporte un crochet sans nom de station dont on peut fournir une double explication :

a) *Vesubium* X [Fougueyrolles] X *Fines* (passage du Lot) XV *Aginnum.*

b) *Vesubium* X *Fines* (Fougueyrolles) X [passage du Lot] XV *Aginnum.*

Ces hypothèses ont au moins l'avantage de conserver tout ce qui peut l'être et de n'introduire que des modifications simples et faciles.

On s'est beaucoup étonné de la seconde partie du trajet : *Aginnum-Excisum*-Eysses, XIII lieues ; — *Excisum-Diolindum*, XXI lieues ; — *Diolindum-Bibona*, XXIV lieues. Excisum ne fait pas de difficulté ; l'identification traditionnelle de *Diolindum* est La Linde, mais il faudrait d'Eysses à La Linde XXXI lieues et de La Linde à Cahors XXXIV, ce qui n'est pas très grave, puisque, dans les deux cas, il suffirait d'ajouter un X. On a proposé Belvès pour *Diolindum*, ce qui donnerait des distances approximativement exactes et serait plus satisfaisant, puisque la Table place *Diolindum* au sud de la ligne d'eau, tandis que La Linde est sur la Dordogne. Reste la toponymie : *Diolindum*, « l'eau divine », est fort proche de La Linde, mais, si Belvès n'est que sur un ruisseau, il y existe une importante fontaine guérisseuse, très fréquentée encore aujourd'hui, à laquelle conviendrait beaucoup mieux qu'à un fleuve l'épithète de « Divine ». Les termes en *Lindo-* sont trop fréquents pour que la difficulté soit réelle. Un trajet proposé par Fumel et Duravel entraîne de graves modifications de chiffres.

On s'est étonné, d'autre part, du bizarre crochet que ferait cette voie, moins prononcé par Belvès que par La Linde, mais assez net, cependant. L'existence d'une voie plus directe apparaît probable même pour l'époque préromaine. L'on peut admettre que la Table se réfère à des documents très anciens, et c'est précisément cet archaïsme qui nous explique la présence de ces lignes d'eau qui ne sont pas des fleuves, mais des voies mixtes de batellerie et de portage, les grandes voies de communication, de migration et de trafic avant les routes. Une fois leur usage oublié, elles n'en ont pas moins été maintenues sur la carte. Or, la voie qui nous occupe double ici la ligne d'eau, comme elle la dou-

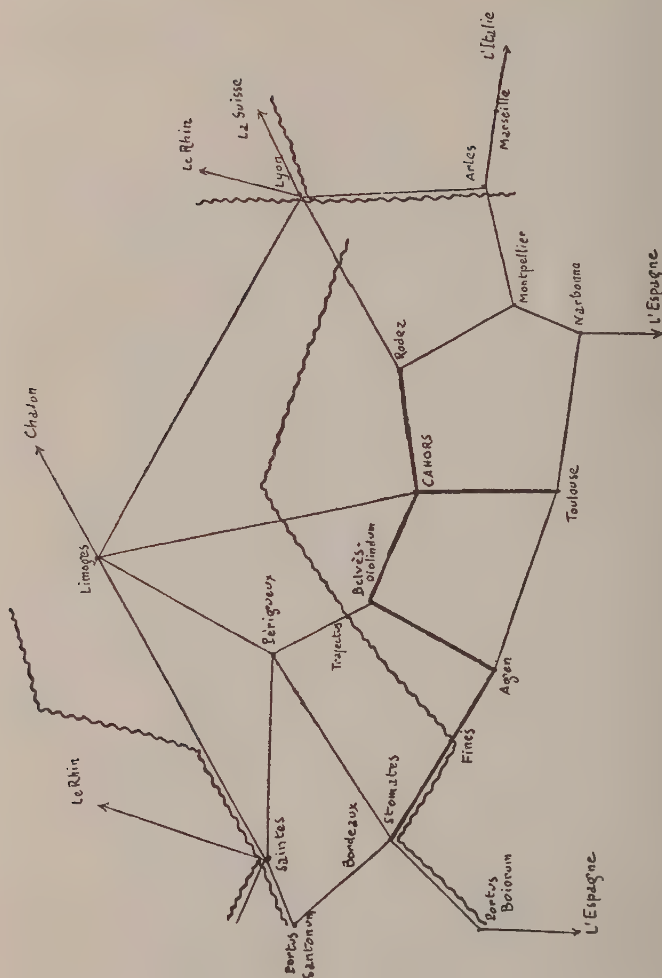


FIG. 1. — VOIES ANTIQUES AUTOUR DE CAHORS

blait depuis *Stomates*. Les routes, elles, ne sont pas, en réalité, des routes, mais des itinéraires, de caravanes à l'origine, de commerçants empruntant des tronçons différents pour se rendre aux points qui les intéressaient, villes ou lieux de foires, formant de véritables secteurs commerciaux analogues à ceux des voyageurs ou des marchands ambulants. Pour retrouver les véritables routes, il faut rétablir les jonctions et les tronçons qui manquent. Dans le cas présent, il s'agit d'un tronçon qui, de *Diolindum*, rejoindrait *Vesunna*-Périgueux et, par Périgueux, les voies de Saintes et de Limoges que donne la Table. Le trajet nous est fourni par l'Itinéraire Antonin, qui le fait passer par *Trajectus*, c'est-à-dire, cette fois, sans doute par La Linde : manque donc seulement le court tronçon Belvès-La Linde. Ainsi, le crochet par Belvès, au lieu d'un tracé direct, ne fait donc que révéler l'importance de ce centre et fortifier les constatations précédentes. Le rôle moderne de cette petite ville s'accorde très bien avec ces hypothèses.

Naturellement, le pays des Cadurques comportait beaucoup d'autres voies, principales ou secondaires, selon le double système habituel, rayonnant et périphérique (v. *Bull. Com. Trav. hist. et scient.*, 1939 : P. Barrière, *Les voies antiques du Périgord et leurs rapports avec les limites de cité*). Rappelons seulement les directions les plus importantes sans discussion de tracé :

1. *Voies rayonnantes.* — Lectoure, Moissac, Cahors, Brive, Limoges, Clermont. — Agen, Cahors, Javols, Lyon. — Toulouse, Cahors, Limoges. — Aiguillon, Cahors, Limoges. — Cahors, Albi, etc...

2. *Voies périphériques.* — Gourdon, Cranton. — Souillac, Figeac, Rodez. — Belvès, Beaulieu. — Lectoure-Agen-Marmande, Gourdon, Beaulieu. — Lectoure, Capdenac-Cranton. — Toulouse, Eysses. — Moissac, Belvès. — Eysses, Fumel, Gramat, Mauriac. — Etc...

Ces voies peuvent être considérées à deux points de vue principaux : d'abord comme moyens de circulation, dans leur fonction proprement commerciale et ethnique ; — puis dans leur fonction, si l'on peut dire, administrative, dans leurs rapports avec l'organisation territoriale du clan et de la cité, à deux moments essentiels, installation du peuple et réglementation romaine.

Cahors est au centre de la grande transversale qui, par deux voies, celle du nord par Montpellier, Rodez et Périgueux, celle du sud par Narbonne, Toulouse, Agen, Bordeaux, fait communiquer la Méditerranée avec l'Océan. Il vient s'y embrancher, à Rodez et à Périgueux, deux grandes voies qui, par Lyon et Chalon, mènent vers la Suisse et le Rhin. Il faut y joindre la voie directe de Saintes vers le Rhin et, d'autre part, aux deux extrémités ouest et est, les routes d'Espagne. Au centre du système se trouve la ligne d'eau qui vient rejoindre vers Lyon celles qui mettent en communication la Méditerranée avec la Suisse et le

Rhin. Ce sont là les grandes zones de passage à l'époque du Bronze et à l'époque du Fer (v. Margaret Dunlop, *Anthropologie*, 1938, p. 457 : *L'âge du Bronze en France*). Il est parcouru par deux courants, l'un du sud-est vers le nord-ouest, qui entraîne vers l'Océan les produits et l'influence de l'Italie, de la Provence et du Languedoc hellénisés ; l'autre, du nord-ouest au sud-est, amène le cuivre et l'étain qui, d'Espagne et de Cornouaille, confluent au *Portus Boiorum* et au *Portus Santonum*, l'or du Limousin, le seul à peu près que possède la Gaule en dehors des Pyrénées, l'argent du Rouergue, le fer du Périgord et de l'Agenais, puis les laines de la Saintonge, les toiles du Quercy, les céramiques du Rouergue. Il y a là toute une zone, la zone sud, de civilisation, où jouent les influences italo-grecque, d'une part, ibéro-africaine, de l'autre, tandis que la zone nord, celle qui représente l'élément continental, descendra par le couloir poitevin. Ces deux courants viennent ainsi se rencontrer dans le Sud-Ouest, dans un complexe assez difficile à démêler, sur lequel viendra se superposer l'élément proprement romain.

Ces hypothèses doivent être contrôlées par les données archéologiques. Par exemple, l'aspect et la répartition des habitats, en particulier de ces curieux villages muraillés qui se découvrent à la limite du Périgord et du Limousin (v. P. et Cl. Barrière, *Gallia*, 1947, p. 405). Il y a les objets transportés : les anneaux de bronze que fournit en abondance la région ci-dessus, ainsi que les sites gallo-grecs du Languedoc ; d'un poids approximatif de 8, 6, 4 grammes, ils peuvent avoir servi de monnaies ; leur localisation, semble-t-il, assez étroite, peut être fortuite et tenir seulement à l'absence de ramassage ou de signalisation, ou représenter quelque état particulier des relations commerciales. On notera qu'un important trésor de monnaies à la croix a été découvert à Saint-Étienne-des-Landes (Dordogne), à peu de distance au sud de Belvès. Il y a encore les tessons de poterie campanienne et d'imitation campanienne, trop négligés eux aussi : il en a été recueilli à Périgueux, à Chassenon, le grand centre religieux et commercial de *Cassinomagus* sur la voie de Saintes à Lyon, dans la région indiquée plus haut sur des sites exclusivement préromains et sur des sites qui se prolongent jusqu'à l'époque romaine.

Pour ce qui concerne l'organisation territoriale, les clans établis sur les sites favorables rayonnent autour de leur point de fixation jusqu'au moment où ils se heurtent aux clans environnants ; il en résulte que le territoire de chacun d'eux prend peu à peu la forme d'un polygone plus ou moins régulier. Ils ne restent pas isolés ; avec le temps, ils s'agglomèrent soit par la volonté d'un chef, soit pour des raisons diverses, et par là se constituent ces confédérations que nous appelons les cités, plus ou moins unifiées autour d'un centre fédéral. Des pistes s'établissent des centres vers la périphérie et sur cette périphérie ; des places reli-



LE PAYS DES CADURQUES

gieuses et commerciales se créent aux points de rencontre de plusieurs cités ; sur les lignes de contact des clans et des cités sont également disposées des places de défense et de surveillance, camps ou oppida, dont certains ont joué un rôle dans l'histoire, mais dont la plupart demeurent anonymes. Une foule de toponymes de nature et de date diverses jalonnent ces frontières, délimitant soit les petits clans primitifs qui vont devenir les *Pagi* gallo-romains, soit les associations fédérales, soit même de simples territoires municipaux autour des villes (v. P. et Cl. Barrière, *R. É. A.*, janvier-juin 1947, p. 160 : *Les termes-frontière dans la topographie gallo-romaine*).

Chez les Cadurques, l'on constate, en premier lieu, des agglomérations de termes-frontière dont les motifs sont assez apparents : autour de Capdenac au passage du Lot, autour du Puy d'Issolu et tout le long de la Dordogne, à l'est de Moissac, sur la Garonne, entre l'Aveyron et le Viaur au sud de Villefranche, sur une ligne intérieure entre Gourdon et Cajarc. Il apparaît possible de conclure à l'organisation suivante : 1° au nord-est, le pays de Figeac et de Gramat ; — 2° au nord-ouest, le pays de Gourdon et de Belvès, qui peut se partager entre l'Agenais et le Quercy ; — 3° au sud-ouest, le pays de Moissac ; — 4° au sud-est, le pays de Caussade et de Caylus ; — 5° enfin, au point de rencontre, le centre fédéral de Cahors. Au nord de Cahors, près de l'oppidum-frontière de Murcens, se trouvent à la fois un *Icoranda* : Gironde, et un lieu dit *les Cadourques*, qui semblerait bien indiquer le passage d'un pays à un autre. Si les clans n'ont plus, à l'époque romaine, qu'une importance secondaire, ils semblent avoir joué dans la vie gauloise un rôle considérable, spécialement à l'époque de la conquête, par l'insubordination de leurs chefs contre le pouvoir fédéral et par les rivalités des chefs entre eux. On l'entrevoit à travers les *Commentaires*, malgré l'interprétation romaine de César. Lucterios était un de ces chefs : peut-être dominait-il la région de Gramat, voisine des Arvernes et des Rutènes : ainsi s'expliquerait sa liaison avec Vercingétorix, chef de clan arverne, et les missions que celui-ci lui confie dans les pays rutènes. La plupart des oppida que l'on propose pour *Uxellodunum*, le Puy d'Issolu, Murcens ou Capdenac, se trouvent, précisément, à la frontière du pays de Gramat, et, si son clan fournit volontairement à Lucterios du blé, le reste du pays ne le fait que par force. Il est assez remarquable qu'une fois Vercingétorix et Luctérios abattus, Arvernes et Cadurques sont des premiers à se soumettre, ce qui tendrait à prouver que ces chefs ne représentaient pas en fait l'opinion de leur cité, mais de leur clan, ce que César appelle leur « clientèle ».

Dans les cinq tranches horizontales et à peu près parallèles que découpent en Gaule les lignes d'eau de la Table, Cahors fait donc partie de la tranche méridionale avec Agen, Toulouse, Rodez, Narbonne, Arles, etc..., tandis que Bordeaux, Périgueux, Limoges, Clermont se trouvent

réunies dans la tranche supérieure. Ainsi s'établissent des analogies et des différences entre des villes et des régions géographiquement voisines ou éloignées. A la limite de la Gallia Comata, de l'Aquitaine et de la Provincia, Cahors n'a peut-être pas été un centre de rayonnement aussi important que d'autres cités ; il apparaît surtout comme un lieu de passage, un intermédiaire dont le rôle semble, de ce fait, essentiel dans l'histoire de notre civilisation, par la liaison entre l'économie qui a développé le système routier et les routes qui favorisent l'économie, sur cette chaîne à la fois commerciale et culturelle dont l'activité s'exerce sans discontinuité de la Préhistoire au Moyen Age.

P. BARRIÈRE.

VARIÉTÉS

LES PÉNATES ET L'ANCIENNE RELIGION ROMAINE

Les thèses de Jean Bérard et de Jacques Perret ont, il y a quelques années, traité amplement en France de la légende d'Énée et des origines troyennes de Rome. Diamétralement opposées par la méthode comme par les conclusions, elles ne se rapprochaient que par le mérite de leur talent. Elles ont, à bien des égards, ouvert des points de vue nouveaux, déblayé le terrain pour de nouvelles recherches parmi lesquelles celles de M. Franz Bömer revendiqueront à juste titre une place de premier rang[1]. M. Franz Bömer se réfère sans cesse à ses devanciers et, notamment, à M. Jacques Perret. Celui-ci a soumis les textes à un examen qui n'emporte pas toujours la conviction — nous l'avons dit ici même — mais qui n'est jamais indifférent. Aux textes M. Bömer a joint le secours de l'archéologie, rejoignant ainsi M. Bérard, mais concentrant davantage son étude et, par là peut-être, arrivant à des conclusions mieux assurées. Chronologiquement, elles se situent à mi-chemin entre la date très ancienne retenue par M. Bérard — la précolonisation, qu'il croit pouvoir dater du xe et du ixe siècle — et la date très récente proposée par M. Perret. Mais, pour le fond et la méthode, elles se rapprocheraient davantage de ce dernier auteur, cherchant dans la légende, non la trace d'événements réels, mais celle de croyances et d'imaginations chez ceux-là qui la conçurent.

Seulement, ceux qui la conçurent, ce furent les Romains eux-mêmes, à une date ancienne de leur histoire. La légende n'a rien d'une fabrication tardive et elle nous renseigne puissamment sur la sensibilité et sur la religion de Rome. Là est la nouveauté de la thèse de M. Bömer ; là aussi ce qui en fait, à mon sens, la solidité. Elle se rattache aux travaux précédents du même pour déterminer certains caractères proprement nationaux de la religion romaine et elle est inspirée par un esprit de profonde sympathie pour Rome. Il ne semble pas que cette sympathie ait affaibli sa perspicacité : bien au contraire.

On sait que M. Giglioli a découvert à Véii, dans les *stipes votivae* du temple d'Apollon et dans les Campetti, des statuettes figurant Énée

1. Franz Bömer, *Rom und Troia, Untersuchungen zur Frühgeschichte Roms.* Baden-Baden, Verlag für Kunst und Wissenschaft, 1951, 1 vol. in-8°, 127 p.

portant Anchise, statuettes que M. Bömer attribue, avec d'autres, à la fin du VI[e] siècle. Mais à ces statuettes il faut ajouter un scarabée étrusque également du VI[e] siècle et actuellement à la Bibliothèque nationale. De plus, on peut compter, surtout d'après Hoppins et Beazley, jusqu'à onze exemplaires de vases peints qui représentent la même scène. Or, sur ces onze vases, cinq viennent d'Étrurie, un de Campanie, un de l'Italie du Nord, la provenance des cinq autres n'étant pas précisée dans les publications. Certes, il s'agit là de céramique importée de Grèce, mais on peut légitimement penser que ce n'est pas un hasard si ce sujet se trouve en Étrurie et, autant qu'on le sache, nulle part ailleurs. Il correspond manifestement aux désirs de la clientèle. Les trouvailles les plus anciennes sont aussi du VI[e] siècle.

Si Énée est ainsi présent très tôt sur le sol de l'Italie, Troie le fut aussi très anciennement ou, plus exactement, Troie est un nom de lieu dont on a des raisons de penser qu'il a été très anciennement attaché à un lieu situé entre Ardée et Lavinium. Un toponyme analogue est connu en Vénétie, et il s'agit, dans les deux cas, d'une dénomination « préindogermanique ». La coïncidence toute fortuite avec l'indoeuropéen *troia* — truie — est ce qui est à l'origine du fameux présage de la truie.

Peut-être pourrait-on reprocher à M. Bömer de confondre présence d'images d'Énée sur le sol italien et légende de sa venue en Italie. Mais ce qu'il entend dire est peut-être seulement ceci, que la présence de ces images atteste un intérêt pour Énée éveillé très tôt et les éléments constitutifs de la légende très tôt à pied d'œuvre aux portes mêmes de Rome. Cette restriction, qu'il me paraît, en tout cas, nécessaire de faire, engage à donner plus d'importance aux témoignages littéraires (Stésichore, Hellanicos) que ne semble le faire M. Bömer. Ce sont ces témoignages (j'ai essayé naguère, à propos du livre de M. Perret, de montrer la valeur de celui d'Hellanicos) qui nous montrent vraiment sans ambiguïté la légende elle-même constituée. La documentation archéologique assemblée par M. Bömer a besoin de leur confirmation pour prendre tout son sens et toute sa force ; mais, réciproquement, c'est ce matériel qui a permis à M. Bömer de suggérer sur la formation de la légende une hypothèse que nous allons résumer et dont je ne saurais assez dire combien je la trouve séduisante.

Soulignons, en effet, avec lui que les monuments figurés du VI[e] siècle — Énée portant Anchise — mettent en évidence le trait le plus fameux du héros : sa piété. M. Bömer rappelle avec raison que, dans les textes les plus anciens qui nous parlent de lui, c'est aussi cette piété qui est en relief, qu'il s'agisse de l'*Ilioupersis*, de l'*Hymne homérique à Aphrodite*, de Sophocle ou de Xénophon. Le *pius Aeneas* n'est pas la création tardive de Varron ou de Virgile. (Ajoutons, à Rome même, un texte antérieur à ceux-ci et qui démentirait cette supposition : celui de la *Rhétorique à Herennius*, IV, 46).

Que la légende ne se soit pas formée plus tôt que cette fin du VIe siècle est conclu à bon droit du fait que les versions grecques les plus anciennes ne connaissent pas le départ d'Énée sur les mers. L'hymne homérique, comme on l'a plus d'une fois relevé, suppose manifestement des Énéades établis en Troade et qui font remonter leur origine à un Énée fixé là après avoir été préservé de la destruction d'Ilion.

Mais, dans ce cadre chronologique, comment concevoir la formation de la légende? On l'a souvent identifiée avec les migrations d'un peuple apportant avec lui des traditions relatives à Énée. Malten faisait jouer aux déplacements des Élymes siciliens un rôle capital et c'est de l'Éryx qu'avec le culte d'Aphrodite, sa mère, Énée serait venu dans le Latium. Contre les critiques récents, M. Bömer paraît incliner à admettre, en effet, l'origine orientale des Élymes, mais n'est pas pour autant favorable à les mettre, eux et l'Éryx, en rapport avec Énée. L'origine orientale de la déesse de l'Éryx, son identité avec la Mère de l'Ida ne sont rien moins que prouvées. Et l'Aphrodite Érycine n'est une Aineias que chez Denys d'Halicarnasse. Pas davantage M. Bömer ne croit au rôle des Grecs de Campanie; les étapes campaniennes du voyage d'Énée sont visiblement calquées sur celles d'Ulysse dans la même région. Ni à celui des Carthaginois, suggéré non sans imprudence par Ettore Pais. Ni à celui des Étrusques, qui ont reçu Énée au VIe siècle, alors qu'ils étaient venus eux-mêmes d'Asie Mineure à une date fort antérieure.

Ce sont les Phocéens qui, seuls des Grecs, se sont aventurés aussitôt en ces régions lointaines de la Méditerranée. Or, eux viennent d'Asie comme Énée. Et ils ont longtemps eu avec les Étrusques d'excellents rapports. Ce sont eux qui ont amené Énée. A dire vrai, M. Bömer, ici encore, ne précise pas s'ils ont fait connaître le héros ou dit explicitement qu'il les avait précédés en Italie. On peut imaginer à loisir l'un ou l'autre.

Pourquoi Énée fut-il adopté comme un héros national? La légende n'a pas eu pour les Romains d'intentions politiques et ils n'en ont pas fait une arme de propagande antigrecque. Ce sont les Grecs, comme Pyrrhos ou Lykophron, qui ont pu songer à lui donner un tel sens. Quant aux familles romaines, ce n'est que postérieurement qu'elles ont pensé à se rattacher à Énée et à ses compagnons. Au contraire, il y a eu un moment où l'influence grecque fut telle et reçue avec une telle chaleur, après l'expulsion des Étrusques, qu'Héraclide Pontique allait pouvoir désigner Rome comme une « ville grecque ».

C'est précisément à cette époque que M. Bömer place l'accueil fait à Énée. Énée fut choisi de préférence à Ulysse, non parce qu'il était troyen, mais parce qu'il incarnait la *pietas*, parce qu'il était « le modèle de l'homme qui mettait au-dessus de tout son devoir envers les dieux et la patrie et sa sollicitude pour son vieux père » (p. 47). Ainsi, quand Virgile devait l'élire pour son héros, ce n'était pas à un étranger qu'allait

sa ferveur, mais à quelqu'un où, de longue date, la piété romaine avait appris et aimé à se reconnaître.

La seconde étude de M. Bömer, indépendante, en fait, de la première, concerne le culte de ces Pénates qu'Énée était censé avoir transportés de Troie à Rome. Sur le scarabée étrusque comme sur la *Tabula Iliaca*, celui-ci tient dans ses mains une ciste contenant les objets sacrés. Qu'étaient ces derniers? Tel est le problème qu'il s'agit de résoudre et pour lequel appel sera fait à l'archéologie en même temps qu'aux textes. Et la réponse qui sera donnée, ici plus nettement encore, intéressera la religion romaine, tout autant que l'histoire des légendes. Nous serons instruits de ce que représentent les Pénates, et nous verrons, d'autre part, sur un point décisif battre en brèche un principe généralement admis depuis Mommsen (notamment par Wissowa) et selon lequel la vieille religion romaine n'aurait pas connu de représentations figurées.

Il importe, selon M. Bömer, de distinguer les Pénates, dieux de la réserve aux provisions (*penus*), des Pénates honorés à l'époque classique. Les premiers sont en leur essence une pluralité d'êtres semblables. Les autres sont la collectivité des dieux vénérés dans la maison, dieux qui sont ceux de la mythologie avec leurs figures bien déterminées ; ce sont les *di patrii*, ceux que nous voyons dans ces chapelles domestiques de Pompéi qu'on appelle improprement des laraires. On pense généralement avec Wissowa que les dieux du *penus* sont les plus anciens, remontant à une époque qui ne connaissait pas d'images divines. Au rebours, M. Bömer estime impossible — et comment ne pas lui donner raison? — que les *Di patrii* soient postérieurs aux divinités du *penus*, et le problème sera pour lui de savoir comment ceux-là, nécessairement aussi anciens, sinon plus, ont reçu le nom de ceux-ci.

Je voudrais, arrivé à ce point de la démonstration, indiquer une correction qu'il me paraît nécessaire de faire et qui ne pourrait que faciliter la tâche de M. Bömer. Ce dernier pense avec raison que le mot de *Penates* dérive de *penus* et non de *penes*. M. J. B. Hofmann, consulté par lui, estime que le suffixe *-ates* y est analogique de mots comme *nostras*, *Arpinas*, où le *-a-* est primitivement celui de thèmes en *-a*. C'est parce que, pour *Penates*, le suffixe est analogique qu'on n'a pas à s'étonner de ne pas rencontrer la forme **penuates* dérivant du thème en *-u*. Mais, ceci admis, M. Bömer en conclut que les Pénates sont bien, d'après le nom, les dieux de la réserve aux provisions.

Mais tout ceci suppose que le sens premier de *penus* est bien « réserve aux provisions ». Or, ce n'est pas incontestable et tel n'est pas, notamment l'avis du dictionnaire d'Ernout-Meillet. La signification la plus ancienne — comme il résulte aussi bien du locatif *penes* devenu préposition que de *penitus* et de *penetralia* — est bien plutôt celle de « partie la plus retirée de la maison ». Notons que cela va beaucoup mieux avec la forme de *Penates*. Le suffixe *-as* signifie proprement qui « réside dans »

et la traduction par quelque chose comme « die Götter des Speichers » (Bömer, p. 57) est trop large. Si le mot *penus* voulait dire « réserve aux provisions », *Penates* voudrait dire non pas tant protecteurs de cette réserve que simplement y résidant. Mais cela est-il possible? Au lieu qu'on conçoit beaucoup mieux qu'on ait des « dieux résidant à l'intérieur de la maison ». Ce vague même est en harmonie avec la tendance du Romain à définir très extérieurement la personnalité de son dieu, par la seule mention du lieu ou des circonstances où s'exerce son activité. Si obscurs que soient des composés comme *Di indigetes*, *di nouemsides*, les éléments les plus clairs de ces mots (*indu-*, *-sides*) paraissent bien relatifs au séjour, à la résidence.

Ainsi serait supprimé un des problèmes les plus délicats pour M. Bömer, celui de savoir pourquoi les *Di patrii* auraient reçu des dieux du *penus* (réserve) leur nom, problème d'autant plus malaisé qu'on accepterait avec M. Bömer de distinguer le *penus* comme un édifice primitivement distinct de la maison. (Les urnes en forme de cabane, dans le Latium, seraient même peut-être la représentation de tels greniers.) La solution donnée p. 107 est quelque peu embarrassée ; elle parle d'une « assimilation de deux groupes de divinités qui allait presque de soi, étant donné leur voisinage dans la maison ». Est-ce satisfaisant? Mais, si *penates* veut dire d'abord, comme le pensent Ernout et Meillet, dieux habitant à l'intérieur, il est clair que leur interprétation comme dieux du *penus*, au sens postérieur de ce mot, est elle-même postérieure : en admettant qu'elle ait quelque fondement autre que la fantaisie des grammairiens anciens ignorant du sens premier de *penus* ! Car il se pourrait, en définitive, que ces dieux de « l'armoire aux provisions », souvent invoqués comme un témoignage du prosaïsme de la religion romaine primitive, aient surtout existé dans l'imagination des érudits comme Wissowa.

Quoi qu'il en soit, les Pénates publics du peuple romain, ceux qu'Énée est censé avoir apportés de Troie et qui étaient déposés dans le *Penus Vestae* (difficile, remarquons-le en passant, à entendre comme une réserve de provisions, et fort aisé à interpréter en suivant Ernout-Meillet), passaient pour des *sigilla* (ainsi déjà chez Cassius Hemina). Ce sont ces *sigilla* que nous avons à imaginer dans la ciste du scarabée et de la *Tabula Iliaca*. Wissowa, voulant éviter à Varron une contradiction, et parce que, selon celui-ci, la Rome primitive ne connaissait pas d'images de dieux, considérait que ces *sigilla* pourraient bien être des « symboles non figurés » (*anikonische Symbole*) ; mais cela est arbitraire et démenti par l'usage normal de *sigilla*, tel que le précise M. Bömer. Le mot désigne une petite statue de marbre, de métal, de bois, etc. (p. 64).

Ainsi est préparé le passage à la partie archéologique de l'étude, laquelle prend son point d'appui dans les fouilles conduites autrefois

sur le site d'Albe la longue et dont le matériel a été analysé, notamment, par Pinza et Von Duhn. On y a découvert, dans les plus anciennes tombes à incinération, de petites figurines d'argile, très primitives, représentant des personnages nus. Parfois, elles étaient mêlées aux cendres du mort, parfois placées entre l'urne funéraire et la paroi du dolium qui contenait celle-ci. La date ne laisse pas d'en être controversée et oscille entre les alentours du premier millénaire et le moment fixé par la tradition pour la fondation de Rome (753).

M. Bömer se livre à une ample analyse des faits analogues, afin d'arriver à mieux situer les trouvailles albaines dans l'ensemble de la pré- et de la protohistoire italienne et même, plus généralement, dans le bassin méditerranéen. La littérature utilisée (cf. p. 70, n. 12) est considérable ; je laisse à plus compétent le soin de juger une enquête qui aboutit à mettre en lumière que l'aire de diffusion de cette *Kleinplastik* est essentiellement méditerranéenne et correspond au peuplement « préindogermanique ».

Pour l'interprétation de ces figurines, M. Bömer critique l'hypothèse animiste défendue par Schuchardt et, pour Albe même, celle de Von Duhn, qui avait, lui aussi, expliqué, non sans hésitation, il est vrai, les figurines en question comme des images d'ancêtres. Ces idoles italiques seraient à rattacher bien plutôt au culte des dieux en général : et non pas même à telle espèce de culte particulier, comme les cultes funéraires, ou comme le culte d'une terre mère. (L'auteur ne paraît pas avoir eu encore connaissance du livre de Mme M. Marconi, *Riflessi mediterranei nella più antica religione laziale*, Milan, 1939).

Ces figurines des sépultures albaines, associées à l'image des cabanes, sont les ancêtres des Pénates romains. L'hiatus considérable de plusieurs siècles qui, en tout état de cause, les sépare de la plus ancienne apparition de ceux-ci reste, évidemment, une difficulté que M. Bömer ne sous-estime pas. Il lui a été plus aisé d'écarter une autre difficulté, celle qui vient de ce que la tradition rattache les Pénates publics du peuple romain à Lavinium, plutôt qu'à Albe. La tradition de Lavinium, certes plus ancienne que ne l'admet M. Perret (il n'hésite pas à y voir une fabrication de l'époque de Varron et d'Auguste), est démentie par l'archéologie ; Pratica n'a rien livré de plus ancien que Rome. Mais la légende a combiné à sa manière ce qui concerne Albe, Rome et Lavinium.

L'étude aboutit à des conclusions de portée générale, concernant non seulement la rectification du principe posé par Varron et par Wissowa sur l'absence d'images dans le plus ancien culte romain, mais surtout les éléments complexes de celui-ci. Le principe en question n'est pas faux : il vaudrait pour ce qui, à Rome, vient de la religiosité « indogermanique », et M. Bömer rappelle ce que Tacite nous apprend des Germains eux-mêmes. C'est le côté du *numen*. Mais, dans le *Penus* de

Vesta, avec ses figurines des Pénates, est présente aussi la religion primitive des Méditerranéens, sans compter celle des Grecs, à partir du jour où Vesta fut identifié à Hestia.

Cette seconde partie du travail de M. Bömer, si elle a plus de portée encore que la première par l'étendue même des conclusions, fait à l'hypothèse une part plus considérable. Ce qui demandera à l'avenir d'être vérifié, c'est, notamment, ce principe de la religiosité « indogermanique », qui expliquerait l'absence d'images. Il est hors de doute — et M. Bömer le sait bien — que, chez Varron, un tel principe se lie à un certain romantisme des peuples primitifs, qui, étant plus près des origines divines, ont une excellence plus grande. Ce romantisme est grec d'origine ; il vient du cercle des érudits nourris de pythagorisme par Théophraste et Dicéarque, et il se relie à l'hostilité de certains philosophes contre la représentation anthropomorphique de la divinité. Nous sortons avec lui du domaine de la science pure. L'archéologie, en le démentant, comme M. Bömer l'a suggéré, de façon des plus vraisemblables, pour les peuples méditerranéens, le confirmerait-elle pour les peuples « indogermaniques »? Alors, il y aurait une coïncidence frappante entre l'intuition de Varron et la réalité historique des faits ; nous ne disons pas que les faits ne le confirment pas, mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que leur voix est surtout celle d'un argument *ex silentio*, argument qui a toujours un caractère quelque peu provisoire et fragile.

Si les Indo-Européens ont déjà cette solide mythologie très articulée sur leur structure sociale que M. Dumézil nous conduirait à admettre, en sont-ils restés à n'admettre que des *numina* imprécis et incorporels? La pauvreté et même l'absence de leurs représentations figurées implique-t-elle l'absence d'images dans leurs esprits? Ils pouvaient bien être fort peu doués pour la plastique, sans qu'à cette misère artistique correspondît nécessairement une conception de la divinité. Reconnaissons, pourtant, que l'étendue du silence invoqué par M. Bömer est, pour sa thèse, un argument de poids et qui, s'il est toujours plus confirmé par les fouilles, pourra perdre de ce provisoire et ce fragile qui l'entachent encore quelque peu.

Pierre BOYANCÉ.

UNE BASILIQUE PEUT-ÊTRE CHRÉTIENNE DU IVe SIÈCLE A METZ

Un article de M. W. Reusch et de l'architecte H. Mylius : *Zur Frage der einschiffigen römischen Apsidengebäuden im Moselraum*, dans la *Trierer Zeitschrift*, XVIII, 2, 1949, p. 194-216, apporte des détails d'un intérêt général sur les restes d'un édifice romain qui a été fouillé à Metz pendant la guerre.

M. Reusch, précédemment à Cologne et aujourd'hui à Trèves, était, en ce temps-là, directeur des fouilles dans la région messine, et E. Delort, l'archéologue lorrain bien connu, demeuré, en juin 1940, à son poste de proviseur du lycée de Metz et bientôt condamné au travail forcé, avait été employé par lui comme chef de chantier aux fouilles qui avaient été entreprises à la citadelle de Metz. D'après les notes qu'il m'avait remises en 1945, j'avais pu faire sur ces fouilles une brève communication à la Société des Antiquaires de France (je ne l'ai pas encore vu paraître), et M. Delort lui-même a donné, dans l'*Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine*, 1948, p. 178-180, un trop bref article sur ces fouilles.

Cette « citadelle » n'était plus qu'un magasin d'intendance et dépôt de toute sorte de choses. Son importance militaire datait du siège de Metz par Charles-Quint. Le duc de Guise avait démoli l'église Saint-Pierre, datant du XIIIe siècle, pour établir la forteresse sur ses ruines, et les magasins modernes s'étaient établis sur les ruines de la forteresse. Les fouilles avaient donc commencé par trouver toute sorte de débris du XVIe siècle, puis les restes de l'ancienne église. On s'aperçut que cette église n'avait fait qu'en remplacer une autre du VIIe siècle et que celle-ci n'avait fait qu'utiliser, avec quelques modifications, un bâtiment romain que son appareil datait, sans doute possible, du IVe siècle. Au-dessous d'elle furent encore trouvées les substructions d'habitations romaines du Haut-Empire et, au-dessous encore, le four et les dépotoirs d'un potier, *Casicos*, qui, au début de l'époque romaine, fabriquait de la vaisselle grise de type belge (W. Reusch, *Metz als Herstellungsort belgischer Keramik*, dans *Germania*, 27, 3-4 ; 1913, p. 146-156). C'est toute l'histoire de Metz qui reparaissait au jour.

Le bâtiment du Bas-Empire fait, cette fois, l'objet de l'étude de MM. Reusch et Mylius. C'était une salle à une nef et à abside, tout comme la grande basilique constantinienne de Trèves, mais de dimensions moindres à peu près de moitié (Trèves : larg. 27m20 ; long. 56m10 + abside, prof. 10m40, diam. 19m10. Metz : larg. 18m50 ; long. 34 m. ; abside, prof. 5m10, diam. 9m85). Les murs, en petit appareil assez régulier,

avec arases de deux briques à la distance d'environ 1m20 l'une de l'autre, s'élèvent encore, par endroits, jusqu'à 9 mètres ; le bas en est partout intact et donne le plan, ainsi que le sol, fait d'un ciment grossier. On n'y trouve aucune trace de base de colonne ou de pilier ; toute la salle était d'un seul tenant, et sa largeur (18m50), quoique très inférieure à celle de Trèves, dépasse celle des nefs ordinaires de basilique, limitée le plus souvent par la longueur maximum des poutres (12 à 15 mètres). L'entrée, sur le petit côté faisant face à l'abside (comme toujours à Trèves), est très large : 5m10 ; l'église du VIIe siècle l'a rétrécie à 2m25. Deux petites portes s'ouvrent non loin de l'abside, dans les murs latéraux sud et nord. Deux petites ouvertures au bas des murs, de part et d'autre de l'abside, sont certainement, toujours comme à Trèves, des bouches de *praefurnium*. Cette basilique était donc chauffée, comme celle de Trèves ; en effet, les murs latéraux, dans toute leur longueur, présentent des séries de rainures verticales qui ne peuvent être que les tuyaux de cheminée d'un hypocauste. Ils sont demeurés bruts, sans la garniture ordinaire de tubes de terre cuite, et ils étaient restés apparents, puisque les maçons de l'église du VIIe siècle ont pris soin de les obturer. L'existence d'un hypocauste est certaine, car le seuil, encore en place, se trouve à 1m20 au-dessus du sol de la salle. Mais le déblaiement n'a trouvé aucune trace des pilettes qui devaient porter le sol même de la salle. L'hypocauste avait été prévu, mais n'a jamais dû être exécuté. L'édifice est demeuré inachevé ; les vicissitudes du IVe siècle peuvent assez bien l'expliquer. Ce sont donc les ruines d'un bâtiment abandonné depuis deux siècles qu'a reprises la première église Saint-Pierre.

La première basilique, celle du IVe siècle, qui s'inspire si évidemment du modèle de la basilique constantinienne de Trèves, était-elle destinée au culte chrétien? Rien ne le prouve de façon absolue, mais bien des indices paraissent favorables à cette hypothèse. D'abord, si la basilique de Trèves est orientée approximativement nord-sud, celle-ci l'est, non moins approximativement, d'ailleurs, ouest-est, avec l'abside vers l'est. Ce n'est pas une basilique commerciale, ni même politique ; elle s'ouvre par un de ses petits côtés ; elle se trouve loin du centre de la ville, sur une petite hauteur dans l'angle sud-ouest des remparts, et son entrée donne sur le rempart même. Les très anciennes églises chrétiennes cherchent, généralement, cette situation discrète et presque dissimulée ; c'est, à Arles, celle des plus anciens sanctuaires chrétiens, sur la Hauture, contre le rempart. On ne voit pas à quoi aurait pu être destiné ce bâtiment, sinon au culte chrétien, malgré la précaution prise de le chauffer. L'architecte H. Mylius opine nettement pour une église. C'est, en effet, la solution la plus vraisemblable. Il serait intéressant de trouver, dès le IVe siècle, un lieu de culte chrétien copié sur le type d'une basilique civile.

Mais ces grandes salles à nef unique sont-elles vraiment des basiliques? Question de mots, me semble-t-il. Si à ce nom de basilique on veut attacher la définition d'édifice à nef centrale flanquée de deux bas-côtés, ni celle de Trèves ni celle de Metz ne sont des basiliques. Qu'on les appelle *aula*, comme le propose M. Mylius, ou de quelque autre nom, peu importe. Ce qui importe uniquement est de savoir si les Romains voyaient en elles des basiliques. Ils paraissent avoir été beaucoup moins rigoureux touchant l'acception de ce terme que certains archéologues modernes. Une basilique, pour eux, est simplement une grande salle, quelles qu'en soient l'architecture et la destination. Vitruve (VI, 5, 2) recommande aux nobles de faire chez eux des basiliques pour leurs réceptions ou les réunions qu'ils peuvent avoir à tenir. En Gaule même, des inscriptions mentionnent des basiliques jointes à des temples ou dédiées soit à la divinité des empereurs ou à différents dieux. Dans les camps, des basiliques servent de foyer du soldat ou de manège d'équitation. On trouve des basiliques dans les théâtres, dans les thermes. Il y a aussi des basiliques funéraires. Il est peu probable qu'elles aient été toutes du type à trois nefs. N'ayons donc pas de scrupule à employer le terme de basilique pour désigner de grandes salles d'apparat comme celle de Trèves ou le bâtiment, plus modeste, de la citadelle Saint-Pierre de Metz, qu'elle ait été chrétienne ou non.

A. GRENIER.

BIBLIOGRAPHIE

Collection de bibliographie classique publiée... par **J. Marouzeau** : **Jean Cousin,** *Bibliographie de la langue latine, 1880-1948.* Paris, Les Belles-Lettres, 1951 ; 1 vol. in-8°, XXIV + 375 pages ; **Scarlat Lambrino,** *Bibliographie de l'antiquité classique, 1896-1914.* Paris, Les Belles-Lettres, 1951 ; 1 vol. in-8°, 761 pages.

Voici, en un an, la collection de bibliographie classique dirigée par M. J. Marouzeau qui s'enrichit de deux volumes considérables. Le titre mentionne, avec le patronage de l'U. N. E. S. C. O. et de notre Centre national de la Recherche scientifique, la Société internationale de bibliographie classique, fondée en 1923 et dont l'animateur n'est autre que l'infatigable directeur de la collection. Grâce à lui, grâce aux concours dont il a su s'entourer et dont le plus précieux est, certes, celui de M[lle] Ernst, la France peut se targuer d'avoir offert au travail, en notre domaine, des chercheurs de tous les pays, une contribution irremplaçable.

M. Lambrino a procuré l'ouvrage attendu qui devait opérer la conjonction entre le Klussmann, qui s'arrêtait en 1896, et les *Dix ans de bibliographie classique*, qui commencent en 1914. Plus exactement, voici le premier tome, contenant les fiches sur les auteurs et les textes. La formule est bien connue de chacun de nous, et je n'insisterai pas sur la gratitude que nous ressentirons tous pour un instrument de travail qui nous épargnera de fastidieuses recherches. La période en question est celle d'une grande floraison de nos études, et, bien qu'elle s'éloigne de nous, elle reste encore essentielle pour la plupart des sujets.

M. Jean Cousin s'avançait, lui, dans une carrière nouvelle ; il avait à faire des dépouillements considérables et un tri délicat de la matière à retenir. S'il a laissé de côté les travaux traitant de la philosophie du langage, il a retenu « une bibliographie étendue des langues et dialectes du domaine indo-européen ou même méditerranéen ». C'est ainsi qu'on a, p. 1-5, une rubrique *Linguistique générale*, p. 6-14, une autre, *Appartenances du latin*, mot assez général pour recouvrir des subdivisions : p. 6, *Indo-européen*, p. 8, *Italo-celtique*, p. 9, *Italique*, comprenant lui-même des *generalia*, une section *Osco-ombrien*, une autre *Dialectes divers.* P. 15-21, le chapitre *Contacts et substrats* a des subdivisions : *Étrusque, substrats divers.*

Viennent ensuite (je ne citerai ici que les chapitres) : IV. *Histoire du*

latin, V. *Graphie et prononciation*, VI. *Phonétique*, VII. *Morphologie*, VIII. *Syntaxe et emploi des parties du discours*, IX. *Ordre des mots*, X. *Stylistique*, XI. *Langue et style des auteurs*, XII. *Lexicographie* (cette section s'achevant sur un index alphabétique des mots cités). Un index des noms d'auteurs anciens termine le volume. Ces deux *indices* seront particulièrement précieux soit au chercheur, soit plus simplement au professeur ayant à expliquer les textes : le second permet de rassembler commodément pour chaque auteur l'ensemble des ouvrages à consulter du point de vue de la langue et de la grammaire. Les notices sont souvent précisées par des parenthèses du genre de celle-ci, que je prends au hasard : J. v. Geisau, *Syntaktische Gräzismen bei Apuleius* : IF. XXXVI, 1909, 75 sq. [apposition et attraction du point de vue du nombre chez Apulée]. Interventions discrètes de l'auteur, qui supposent bien du travail de sa part et qui en épargneront beaucoup au consultant.

Pierre BOYANCÉ.

Schmid-Stählin, *Geschichte der Griechischen Literatur.* Erster Teil : *Die klassische Period der griechischen Lit.* 5r Band, 2ter Abschnitt. (*Handbuch der Altertumswissenschaft*, VI, 1, 5). München, Biederstein, 1948 ; 1 vol. in-8o, 377 pages.

Le cinquième volume que W. Schmid, au seuil de sa quatre-vingt-dixième année, a pu ajouter à son histoire de la littérature grecque de la période classique nous présente, dans un voisinage que les raisons chronologiques ne suffiraient pas à justifier (cp. les rapprochements entre la pensée de Thucydide et celle de Démocrite aux p. 31, 32, 40, 112, 278, 284 et *passim*), l'historien de la guerre du Péloponèse et les fondateurs de l'atomisme.

La première partie du livre est une véritable somme de nos connaissances actuelles sur l'historien, dans laquelle ont été absorbés sensiblement tous les travaux d'érudition ayant paru sur Thucydide jusqu'en 1939 et une partie des études sur ce sujet publiées de 1939 à 1948. L'auteur y traite tous les problèmes posés par la personnalité et par l'œuvre de Thucydide, sa formation dans l'esprit de la sophistique, ses conceptions politiques, son impartialité, son attitude à l'égard de la religion, la restriction volontaire de son sujet, la composition et l'unité de l'œuvre, les sources de son information, la fonction des discours. La documentation de l'auteur est particulièrement riche dans le chapitre sur la langue et le style (p. 181-204). Mais, ici comme partout ailleurs dans ce livre, W. Schmid domine la matière et tranche le débat des spécialistes par des jugements personnels mûris par une longue expérience. Il intervient personnellement surtout dans les pages sur la philosophie de l'histoire de Thucydide, qu'il dégage par l'analyse d'antilogies telles que νόμος-φύσις, γνώμη-τύχη (p. 30-43), dont la présence, explicite ou latente dans

Thucydide, font de cette histoire de la guerre du Péloponèse « l'histoire naturelle de la guerre » (p. 204) en général. Un chapitre important est consacré aux influences exercées par Thucydide (p. 207-222). L'auteur y développe, en particulier, en discutant les thèses de Nestle, Strebel, Bender, Rohr et d'autres chercheurs, les réactions de Platon à l'égard de Thucydide.

Par suite de la guerre et de l'après-guerre, l'auteur n'a pas pu tenir compte des contributions des autres pays aux recherches sur Thucydide à partir de 1939, ce qui est regrettable, quand on pense aux travaux souvent remarquables qui ont paru de 1939 à 1948 dans les pays latins et anglo-saxons. Mais, telle qu'elle est, avec sa richesse d'information, ses vues larges, ses rapprochements nouveaux et souvent inattendus entre des points éloignés de l'histoire de la littérature, cette vaste synthèse sera accueillie avec reconnaissance par les hellénistes de tous les pays en un moment de l'histoire où le désarroi du monde moderne confère à Thucydide une effrayante actualité (cp. p. 43, 77 et *passim*).

Dans la seconde partie du livre, W. Schmid se propose de résoudre le problème délicat de reconstituer, par la critique des données disparates et souvent contradictoires de la tradition doxographique, « tombeau à la fois et magasin » de la pensée des atomistes, suivant l'expression pittoresque de l'auteur (p. 249), les systèmes de Leucippe et de Démocrite. Il y réussit grâce à la même critique lucide et à la même maîtrise de la matière qui donnent sa valeur à la première partie. L'auteur a ici d'autant plus de mérite que la pensée des atomistes relève en grande partie des sciences et que le sujet semble déborder ainsi les limites de l'histoire de la littérature au sens étroit du terme. Mais, fidèle à sa conception encyclopédique des lettres grecques, W. Schmid triomphe, là aussi, de la superstition du genre. Sa prédilection personnelle pour les philosophies spiritualistes lui cause, cependant, un certain malaise en présence des thèmes matérialistes de la physique de Démocrite et surtout de Leucippe. Ce malaise se manifeste, entre autres, par l'abus de qualificatifs comme « trostlos », pour le système atomiste, qui n'est, en réalité, pas plus désolant qu'un certain nombre d'autres systèmes présocratiques et qui l'est certainement beaucoup moins que les représentations, relatives à l'homme et à sa destinée, des partisans du retour éternel, en comparaison desquelles le néant promis par l'atomisme à la fin de notre existence apparaissait comme une libération pour qui n'appartenait pas à une couche sociale privilégiée. Aussi le chapitre le plus étendu de cette partie du livre est-il consacré à la morale de Démocrite que l'auteur dégage des fragments des écrits éthiques recueillis jadis par Diels (p. 276-306). Mais aussi les chapitres sur la pensée cosmologique des atomistes contiennent des développements hautement intéressants. C'est précisément l'orientation antimatérialiste de son esprit qui rend l'auteur sensible aux différences entre Leucippe et son disciple Démocrite,

dont la pensée lui semble accuser un commencement de dualisme, tant dans sa biologie et dans la nouvelle science de l'anthropologie dont il lui attribue la création (p. 258, 277), que dans sa théorie de la connaissance (p. 253-259). Le Μικρὸς διάκοσμος est pour lui essentiellement la théorie démocritienne des ἔμψυχα, des organismes et des réactions de ces êtres, où prédominent les atomes de l'âme, contre les forces aveugles du Μέγας διάκοσμος, dont les lois avaient déjà été formulées par Leucippe (p. 259-276). Les origines de certains traits de l'atomisme dans la pensée des présocratiques antérieurs et dans les apories de leurs systèmes sont bien tracées (p. 224-228, 306, 307), sauf, peut-être, en ce qui concerne la panspermie d'Anaxagore (p. 228 et *passim*). La divisibilité indéfinie de la matière qualifiée chez le Clazoménien est une conception si opposée à l'hypothèse de corpuscules ultimes sans qualité qu'on ne saurait admettre une influence réciproque entre lui et les atomistes. Même érudition que pour Thucydide dans le chapitre sur la langue et le style de Démocrite. Les influences de Démocrite sont poursuivies jusqu'à Lafontaine et Wieland (p. 348-349). Dans une liste aussi exhaustive, on peut regretter de ne voir mentionner Lucrèce que par une ligne (p. 340).

La rédaction de l'ouvrage a les qualités habituelles de la prose de W. Schmid. Partout claire, en dépit de l'appareil de notes qui accompagne le texte et qui occupe souvent jusqu'aux quatre cinquièmes de la page, elle trouve dans certains chapitres sur Thucydide des accents qui sont comme un écho du pathétique latent du grand historien. L'auteur a recours, à l'occasion, aux possibilités plastiques de l'allemand pour créer des néologismes (cp. p. 254, l. 15 et *passim*). Les fautes d'impression sont très rares (p. 165, n. 4) et n'affectent pas le sens, sauf, peut-être, à la p. 270, l. 18, où « Unzulängliches » ne répond pas aux exigences logiques de la phrase.

L'impression et la présentation sont excellentes. Grâce à toutes ces qualités, ce volume s'insère dignement dans la collection du « Handbuch der Altertumswissenschaft » qu'il est destiné à compléter.

Ch. MUGLER.

H. L. Lorimer, *Homer and the monuments*. Londres, Macmillan, 1950 ; 1 vol. in-8°, 552 pages, 32 planches, 61 figures.

Fruit de longues années de recherche et d'enseignement, ce livre a pour objet de faire le point de nos connaissances archéologiques en ce qui concerne les poèmes homériques. Ce travail, devenu nécessaire par suite des progrès de l'archéologie mycénienne et orientale depuis la publication de *Homer and Mycenae* de Martin P. Nilsson en 1933, rendra les plus grands services aux homérisants.

L'ouvrage commence par un rapide aperçu des données de l'archéo

logie préhistorique en Grèce aux IIIe et IIe millénaires (p. 1-52). Suivent trois chapitres sur les relations de la Grèce avec la Phénicie, la Syrie, Chypre et l'Égypte à la fin de l'âge du bronze et au début de l'âge du fer (p. 52-102), sur l'apparition de la crémation et du fer en Grèce (p. 103-121) et sur la question des origines de l'écriture dans le bassin égéen (p. 122-131). Le long chapitre v (p. 132-335) est consacré à l'étude des armes (bouclier, cuirasse, casque, jambières, lance, épée, arc, hache) et du char de guerre, avec courte digression sur la coupe de Nestor. Les chapitres vi et vii traitent respectivement de tout ce qui se rapporte au vêtement (p. 336-405), puis à l'habitation et au temple dans Homère (p. 406-451). Dans les conclusions, enfin, Miss Lorimer étudie la question de la composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* à la lumière de son enquête. L'ouvrage se termine par des index très soignés et par trente-deux planches, qui complètent les illustrations données dans le courant du livre.

C'est donc une très large enquête sur les « réalités » homériques que nous présente l'auteur, d'autant que de nombreux problèmes secondaires sont discutés à l'occasion. Toutefois, on regrette qu'à côté du char, le navire et tout ce qui concerne la navigation n'aient pas fait l'objet d'un chapitre qui eût été des plus utiles. Mais, pour toutes les autres réalités homériques, Miss Lorimer nous présente, commodément réunie et discutée, avec une riche illustration, une documentation qui, auparavant, était difficilement accessible en raison de son abondance et de sa dispersion. Tel devait être le principal objet d'un semblable ouvrage ; et tel en est le grand mérite ; car ce mérite est grand, la réunion et l'examen de ces innombrables données de l'archéologie égéenne et orientale représentant un énorme et patient labeur.

Sur quelques points, des publications postérieures à la rédaction de l'ouvrage sont venues accroître notre connaissance, et, sur quelques autres, Miss Lorimer n'a pas tiré, croyons-nous, tout le parti qu'il était possible de tirer de certaines découvertes ou de certains textes. Ainsi, pour les Danouna (p. 88) et Aspendos (p. 32), les textes de Kara-tépé nous fournissent aujourd'hui des indications précieuses, qui sont à étudier de près (voir, notamment, pour résumé et bibliographie, *Revue historique*, 1949, p. 213 sqq., et *Revue archéologique*, XXXIV, 1949, p. 77, ainsi que *La Nouvelle Clio*, 1950, p. 105, 122 et 201 sqq.). En ce qui concerne l'introduction du cheval en Grèce et en Crète, un sceau crétois du M. R. I-II (cf. Pendlebury, *Archaeology of Crete*, p. 221) est, croyons-nous, d'un intérêt particulier. Relativement à l'usage de l'écriture au temps d'Homère, une tradition rapportée par Josèphe (*Contre Apion*, I, 12), selon laquelle Homère ne confia pas ses poèmes à l'écriture, et une indication de Diodore (III, 67, 4), d'après laquelle le maître d'Homère, Pronapidès, comme déjà Orphée, se serait servi des caractères dits « pélasgiques », sont à mettre en regard de l'opinion d'Aristarque

sur la connaissance de l'écriture par Homère, des plus anciennes inscriptions grecques connues, et, enfin, de l'usage d'un style formulaire, propre aux littératures orales, dans les poèmes homériques. Mais, d'une manière générale, on peut faire fond sur la riche documentation de l'ouvrage.

C'était une tâche assurément très délicate, exigeant une clarté d'esprit et une méthode plus qu'humaines, que d'utiliser des données très disparates, pour en tirer des conclusions précises ; et on ne suit pas toujours aisément l'exposé ou la discussion des différents problèmes étudiés. Sur un très grand nombre de points, toutefois, on ne peut que souscrire aux conclusions de Miss Lorimer, qui sont prudentes et pondérées.

Le grand problème, en ce qui concerne les réalités homériques, est de savoir dans quelle mesure il est possible et dans quel esprit il convient d'interpréter les données archéologiques, aussi bien que les indications des deux poèmes. Il faut prendre grand soin de tenir compte des insuffisances de notre documentation archéologique. L'argument *ex silentio*, en ces conditions, ne saurait être tenu pour péremptoire ; car plus d'une fois une découverte nouvelle est venue lui donner un démenti. Un document unique peut être une exception et le fruit d'un hasard, comme il peut être aussi significatif : telle représentation figurée, mal conservée ou trop approximative et grossière, ne saurait être, croyons-nous, serrée de trop près. Il faut songer aussi qu'armes, ustensiles et vêtements n'étaient en aucune manière unifiés comme de nos jours, ni d'un usage strictement réglé. Sans doute, la stèle peinte de Mycènes et le Vase des Guerriers représentent-ils des hommes armés d'une seule lance ; mais ces dessins excluent-ils l'usage de deux javelines à l'époque mycénienne, et dans quelle mesure ne s'agit-il pas d'une simplification due à un peintre encore malhabile? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne s'agit pas de longues piques d'hast, et qu'ailleurs, dans la fresque bien connue de Cnossos, le capitaine des Noirs porte deux lances ; et que souvent, dans l'Antiquité, une même lance, selon les occasions, servait d'arme d'hast ou d'arme de jet. Bien que l'emploi de l'arc composite ne se soit développé dans le monde grec qu'à une époque plus tardive, sa représentation sur une boîte d'ivoire d'Enkomi, signalée par Miss Lorimer elle-même, n'atteste-t-elle pas qu'il n'était pas totalement inconnu des Achéens de l'époque mycénienne? Aussi seuls quelques rares héros de la légende passaient-ils pour en avoir eu le secret.

Pour ce qui est des poèmes homériques, on y retrouve sans aucun doute des souvenirs assez précis, et plus abondants peut-être que n'est portée à le penser Miss Lorimer, de l'âge héroïque, c'est-à-dire de l'époque mycénienne. En revanche, ils ne peuvent manquer de porter la trace de l'époque beaucoup plus récente à laquelle ils furent composés, ainsi que des nombreux remaniements ou retouches qu'ils eurent à

subir par la suite. Ces souvenirs lointains ont pu être transmis par des traditions connues du poète. Ils ont pu aussi être conservés de manière plus obscure par le formulaire épique. Mais, si l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* a voulu, sans aucun doute, donner à son auditoire une image, pour autant qu'il pouvait lui-même se la former, et, en tout cas, une impression d'un temps déjà lointain, il n'a pu ni voulu faire métier d'archéologue. Il ne nous présente pas de manière incohérente le palais d'Ulysse, le vêtement ou l'armement de ses héros et de ses héroïnes ; mais il est clair qu'il n'a pas établi le plan de ce palais comme un architecte, ni fixé par le menu tous les détails de ce vêtement, et qu'il ne s'est pas imposé d'employer toujours un même terme, et un terme parfaitement précis pour désigner une même chose, les nécessités du mètre jouant un grand rôle dans son formulaire et sa terminologie. Qu'est-ce au juste que le Poète désigne sous le nom de φᾶρος, par exemple? Il est bien difficile de le dire, encore que nous ne croyions pas, pour notre part, qu'il s'agisse d'un vêtement identique à la χλαῖνα, comme le suppose Miss Lorimer (p. 374). Dans quelle mesure le ζῶμα, dont il est parlé au chant XIV, 483 de l'*Odyssée*, est-il ou n'est-il pas différent du χιτών de XIV, 489? De même, aurait-on tort de vouloir serrer de trop près l'image d'objets ou le souvenir de faits contemporains de la composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, dont on peut rechercher la trace dans les deux poèmes.

Bien entendu, c'est relativement aux conclusions d'ordre général présentées par l'auteur en marge ou au delà de son enquête proprement dite que la voie est ouverte à la controverse. Et comment pourrait-il en être autrement, en un domaine où tant de points restent pour nous obscurs? Avec raison, Miss Lorimer pense (p. 66 sqq.) qu'un souvenir de faits anciens doit être cherché en la mention des Phéniciens dans l'*Odyssée* : l'absence du nom de Tyr, d'une part, ce que nous savons des échanges entre Égée et Levant au Bronze récent, d'autre part, donnent à le penser. Avec raison encore, elle estime (p. 90) qu'il faut trouver dans l'*Odyssée* un souvenir des contacts entre le monde mycénien et l'Égypte du Nouvel Empire, en particulier au XIVe siècle ; ou que le début de la colonisation mycénienne de Chypre se situe dès ce XIVe siècle (p. 37). Personnellement, nous ne reculons pas devant la conséquence logique de ces constatations et nous estimons (comme nombre d'autres faits paraissent nous y obliger ; voir nos *Recherches sur la chronologie de l'époque mycénienne*) que des dates sensiblement plus hautes que n'en donne la chronologie ératosthénienne doivent être admises pour l'âge des héros, notamment pour l'établissement des Achéens à Chypre. Il ne nous semble pas qu'on puisse tenir toute la tradition de la colonisation achéenne de Chypre au lendemain de la guerre de Troie pour une simple fiction (p. 49). Miss Lorimer reste attachée à la chronologie ératosthénienne en raison des premières conclusions des fouilles améri-

caines d'Hissarlik. Mais les fouilleurs américains ont été amenés à présenter de nouvelles conclusions dans le premier volume de leur *Troy* (voir nos indications dans *Historia*, I, 1950, p. 531). Contrairement à ce que dit Miss Lorimer (p. 36), c'est la fin du niveau VII B 1 (nouvelle nomenclature américaine), non celle du niveau VII A, qui est contemporaine de l'effondrement de l'Empire hittite, ou plutôt semble le précéder de peu.

Les conclusions relatives aux conditions politiques du monde mycénien et à la géographie homérique nous paraissent également discutables. Dans quelle mesure le monde mycénien était-il politiquement unifié? Et Tirynthe peut-elle être tenue pour un « *outpost* » de Mycènes (p. 124)? Ne doit-on pas plutôt considérer que, malgré son évidente unité de culture, le monde mycénien était déjà morcelé en un grand nombre de principautés féodales indépendantes et à l'intérieur desquelles les liens de vassalité étaient parfois assez lâches. L'identification de Taphos avec Corcyre (p. 121), reprise de Leaf, nous semble se heurter à de graves difficultés ; et plus encore l'identification de la Syrié de l'*Odyssée* (XV, 403) avec la Syrie, car, outre que le récit odysséen en ce cas n'est plus compréhensible, il faut se rappeler que le nom de la Syrie est dérivé de celui de Tyr, qui nulle part n'est nommée, et sans doute à dessein, dans les poèmes homériques. Quant à la vieille thèse de Dörpfeld sur l'identification d'Ithaque avec Leucade, c'est à juste titre, croyons-nous, qu'elle a été abandonnée. On s'étonne de la voir ressusciter sous une forme plus difficilement défendable encore : Miss Lorimer, en effet, suppose que l'Ithaque décrite dans l'*Odyssée* est, pour une part, Leucade, pour une autre part l'Ithaque de l'époque classique. En fait, les fouilles de Heurtley et de ses collaborateurs à Ithaque, entièrement publiées aujourd'hui dans le *B. S. A.*, sont péremptoires ; et, dès avant ces fouilles, le doute, à notre avis, n'était déjà plus permis.

Comment convient-il de concevoir la composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*? Sur cette question, philologues, archéologues et historiens s'affrontent depuis longtemps, et longtemps encore, sans doute, s'affronteront. La tendance est aujourd'hui à en abaisser considérablement la date, jusqu'à la fin du VIIIe siècle ou même jusqu'au VIIe siècle, de même qu'elle est d'adopter une chronologie tardive pour la fin du géométrique et pour le protocorinthien. Il faut se garder, à notre avis, d'une datation trop basse, et l'on ne saurait descendre, croyons-nous, au delà du premier tiers du VIIIe siècle pour la composition des poèmes homériques. La date qui nous est donnée par Arctinos de Milet, continuateur de l'*Iliade*, au milieu du VIIIe siècle, la date d'Hésiode, qui paraît avoir vécu peu avant ou après 700, et qui est certainement postérieur, selon nous, à l'épos homérique, militent notamment en ce sens. Le récit des aventures lointaines d'Ulysse dans l'*Odyssée*, par ailleurs,

paraît impliquer, répétons-le, une date assez ancienne ; car les erreurs ou, mieux encore, le désaccord des Grecs de l'époque archaïque, puis classique pour l'identification des escales lointaines d'Ulysse dont la description dans l'*Odyssée* repose, pour une large part au moins, sur des connaissances géographiques précises, supposent que cette partie du poème remonte à une tradition, et même, sans doute, fut composée à une époque antérieure au deuxième tiers du VIIIe siècle, date à laquelle la route des mers italiennes fut découverte, ou plus exactement retrouvée, par les colonisateurs de l'époque archaïque ; autrement, ces erreurs et surtout ce désaccord seraient incompréhensibles. En revanche, il nous semble que le noyau primitif de l'un et de l'autre poème subit des remaniements et des additions assez considérables, dus, pour une part peut-être, à leur auteur même, ou dus à des successeurs plus ou moins habiles, jusqu'au moment où se fixa, à l'époque alexandrine, le texte de notre *Vulgate*. En ce qui concerne l'antériorité de la troisième partie de l'*Odyssée* par rapport à la première et la double Assemblée des Dieux au début du chant I et du chant V, il nous semble que l'hypothèse de Miss Lorimer soulève de graves objections.

Mais l'essentiel de ce livre, si dense et si utile, redisons-le en terminant ce compte-rendu, est dans la documentation qu'il a rassemblée et à laquelle il permet d'accéder rapidement et commodément. Quelles que soient les conclusions qu'il en tire pour sa part, tout homérisant saura gré à Miss Lorimer de ces gros et indispensable travail.

JEAN BÉRARD.

L. A. Mc Kay, *The Wrath of Homer*. Toronto, University of Toronto Press, 1948 ; 1 vol. in-8°, VII + 131 pages.

L'auteur de cet ouvrage, qui porte le titre, non dépourvu sans doute d'ironie, de *Courroux d'Homère*, se place résolument dans le camp des unitariens, dans la bonne tradition anglo-saxonne, dont les œuvres sont, d'ailleurs, pratiquement seules citées.

Dans son premier chapitre, L. A. Mc Kay expose l'arrière-plan historique des poèmes homériques. A une civilisation primitive, agricole et peut-être communautaire, succède, sans doute sous l'action de la Crète, une civilisation féodale et urbaine : celle des grands chefs de l'épopée. L'auteur insiste sur le caractère citadin et maritime de cette civilisation ; au fond du conflit entre Achéens et Troyens, il décèle une rivalité économique, celle qui oppose les maîtres de la route occidentale, Syrie-Grèce-Adriatique, aux détenteurs de la route septentrionale, Asie Mineure-Bosphore-Danube ; conflit de marchands, donc, plutôt que de chefs militaires ou de corsaires.

Dans l'ensemble, ces vues ne sont sans doute pas entièrement neuves,

mais elles se trouvent exposées non seulement avec l'appui d'une documentation solide, non seulement avec clarté, mais avec habileté et verve : l'histoire dans son ensemble — qu'il s'agisse du Moyen Age (p. 7-9, Grèce médiévale ; p. 18-19, Wikings et Angleterre élizabéthaine, etc.) ou de temps tout récents (guerre de 1939-1945, p. 23 et 27) — fournit à l'auteur la trame bien nouée d'une argumentation difficile pour une période qui ne connaît pas de documents écrits.

Dans le chapitre des « légendes héroïques », L. A. Mc Kay s'ingénie à découvrir le reflet des données archéologiques exposées dans la tradition grecque, soit à tirer des légendes le souvenir, même effacé, de la route occidentale signalée ; c'est l'Épire, en effet, et la Macédoine qu'il cherche à mettre à la place d'une Thessalie usurpatrice dans la mémoire des Grecs. La démonstration s'appuie sur des études récentes, comme celles de Hammond, Macurdy, Bonfante, A. W. Gomme, etc. ; mais ne risque-t-elle pas de dépasser son but en naturalisant Épirotes, successivement et avec une égale facilité, Achille et ses Myrmidons, Agénor, Andromaque, Hélénos, les Dardaniens, Énée, Hector, les Phrygiens et *tutti quanti*? Des conclusions de ce genre, reposant sur des spéculations sur l'étymologie ou la toponymie, entraînent rarement une conviction sans réserves.

C'est pourtant là la pierre angulaire de l'ouvrage. Car, dans ses sources — poèmes ou écrits en prose — Homère, le poète ionien qui créa l'*Iliade* actuelle (entre le xe et le viiie siècle), trouva, selon Mc Kay, deux thèmes nettement distincts : d'un côté, l'expédition d'Agamemnon contre la Troie d'Asie, thème issu de la civilisation mycénienne ; de l'autre, l'histoire d'Achille-Patrocle et d'Hector-Pâris : « a border ballad of moss-trooping tribesmen drawn from some of these same Balkan people and their Greek neighbours in Epirus and Macedonia », histoire liée à une Ilios, un Achille, un Hector épirotes. « Guerre de Troie » et « Vengeance d'Achille » furent unies en un ensemble unique par l'invention géniale du « Courroux d'Achille ». Cette tentative, qui combine faits archéologiques et critique littéraire, est ingénieuse. S'imposait-elle? Est-il besoin d'opposer à une Troie asiatique illustre une Ilios européenne obscure pour rendre compte de l'existence de légendes disparates se rattachant à la cité aux deux noms? L'incohérence propre aux légendes, les créations des poètes préhomériques supposés peuvent suffire à expliquer les divergences dont il est fait état.

On lira, de même, sans ennui les pages dans lesquelles L. A. Mc Kay recrée l'*Iliade* à la suite d'Homère, ou de son Homère à lui, selon une méthode bien éloignée de la traditionnelle exégèse minutieuse et aride ; mais cette méthode subjective a-t-elle plus de chances de toucher au but et de convaincre qu'une objectivité sans envolée?

E. WILL.

H. J. Mette, *Der Pfeilschuss des Pandaros.* Neue Untersuchungen zur « homerischen » Ilias, mit einer Übersetzung von Ilias 3-7. Halle (Saale), Max Niemeyer, 1951 ; in-8°, 108 pages.

L'opuscule de H. J. Mette comprend deux parties : un essai de traduction en prose (en allemand) des ch. III-VII de l'*Iliade* (p. 31-93), précédé d'une introduction d'une trentaine de pages. Ce n'est pas le lieu ici de discuter des mérites de cette nouvelle transposition (notons, en passant, que la transcription pure et simple des termes grecs dont l'équivalent reste difficile à fixer dans une langue moderne, tels « Thymos », « Etor », « Phrenes », « Noos », ne peut être considérée que comme un pis-aller ; cf. la bibliographie sur ces mots et analogues, p. 20, n. 3 ; p. 21, n. 1 et 5 ; p. 29, n. 11) et nous bornerons nos remarques à la première partie.

L'épisode de la perfidie de Pandaros, titre sous lequel il réunit *Iliade* III, 2, VII, 322 et 345-432, s'est imposé à l'auteur comme la partie la plus ancienne de l'*Iliade*, et partant comme le morceau le plus ancien de poésie « européenne » que nous possédions ; il lui fournit l'occasion de définir, à la suite d'Homère, la conception la plus ancienne de l'homme européen (« die damit greifbare älteste Konzeption des europäischen Menschen als Typus », p. 20). On ne manquera pas de penser que ce type premier de l'homme européen, si la « grandeur » est son idéal, reste quelque peu primitif et risque de n'être point si éloigné des conceptions de peuples non européens (p. 20-23).

Reconnaissons que ces vues, à la fois ambitieuses et générales, s'allient à une méthode prudente et étayée d'une documentation ample et solide. Le découpage des ch. III-VII dans l'ensemble du poème homérique ne reprend, en fait — et l'auteur le reconnaît sans réticences — qu'une division ancienne est assez généralement acceptée. Plus neuves sont les suggestions de la fin (p. 23-30). Ce qui passe d'ordinaire pour « interpolation », ou couture plus ou moins adroite d'un remaniement postérieur, pourrait être l'œuvre même du premier poète reprenant une ébauche initiale ; ainsi l'introduction de Phénix dans *Iliade* IX à côté de Diomède et d'Ulysse ne serait pas une addition postérieure, mais un perfectionnement du plan primitif par le même auteur. Mais alors l'auteur du poème « européen » le plus ancien — en apparence assez lâchement rattaché aux autres chants — pourrait être celui d'autres parties considérables de l'*Iliade*, sinon de la totalité de l'épopée. Mais H. J. Mette n'a voulu, sur ce point, que présenter des suggestions.

E. WILL.

Karl Kerényi, *Labyrinth-Studien, Labyrinthos als Linienreflex einer mythologischen Idee* (*Albae Vigiliae*, Neue Folge, Heft X), zweite, erweiterte Ausgabe. Zürich, Rhein-Verlag, s. d. [1950] ; 1 vol. in-8°, 72 pages, 30 illustrations en 10 planches hors texte.

L'étude de M. Kerényi suit un plan plus subtil que clair, dont on se demande s'il a voulu imiter, non sans élégance, ce labyrinthe, ces méandres qui sont le sujet traité. Sans doute, le lecteur est prévenu (p. 11) qu'il faut distinguer entre secret (ou mystère? En allemand, *Geheimnis*) et problème, que le thème étudié est un secret, non un problème. Mais, si l'art peut, usant du semblable pour suggérer le semblable, recourir systématiquement à l'obscurité pour peindre l'obscurité, la science paraît mal s'accommoder de ce procédé et je ne me sens pas à l'aise toujours dans les développements souvent elliptiques où nous sommes ici entraînés : ai-je mal su ressaisir le fil d'Ariane?

Une préface intéressante excite notre curiosité. La recherche, dédiée au célèbre psychologue C. G. Jung, se propose de conjoindre philologie, mythologie, psychologie. Et, de fait, appel sera fait pour rendre raison des origines du labyrinthe, par delà les dessins, les monuments, les danses, les mythes, à une étude d'un psychiatre, disciple de M. Jung, M. C. A. Meier : il nous proposerait un cas « dans lequel émergerait chez un homme moderne une expérience de labyrinthe *ein Labyrintherlebnis* ». Voir, p. 41, la description de ce cas d'*automatisme ambulatoire* (en français dans le texte). Il y a là, sans aucun doute, une idée de recherche originale et féconde.

M. Kerényi passe en revue, avec une érudition variée, des faits empruntés à toutes sortes de pays et de temps. Mais le cas le plus riche, à ses yeux, celui qui lui donne le plus d'enseignements, est celui de croyances et de rites en usage à Ceram, l'une des Moluques, dans l'Insulinde. La vierge Hainuwele y apparaît mêlée à des rites de danse et à des conceptions mythiques qui la font très comparable à Korè. Au passage, M. Kerényi discute rapidement, pour les écarter, diverses conceptions du labyrinthe, au passage et au hasard de certains développements. Ainsi, p. 11, l'explication de M. W. Brede Kristensen par le monde infernal ; p. 15, à propos de tablettes mésopotamiennes, l'explication de M. Böhl par le sein maternel (*Mutterschoss*) ; p. 35, celle, archéologique, de M. B. Schweizer par la vue de monuments en ruine et confusément enchevêtrés ; p. 48, celle de M. Wilke par la représentation du cours du soleil. Ces critiques paraissent, le plus souvent, pénétrantes et justifiées.

Pour l'auteur, le labyrinthe est avant tout relatif à l'au-delà, plus exactement au passage de la vie à la mort et inversement. En lui, qu'il s'agisse de danses, de mythes ou de monuments figurés, nous avons

une certaine intuition ou expérience des rapports entre la mort et la vie. La formule la plus nette est peut-être celle de la p. 49 : « Die Unendlichkeit des Lebens in der Sterblichkeit selbst. »

Sans contester la science et le talent bien connus de l'auteur, je déclarerai franchement que ce qui concerne l'antiquité classique ne me paraît pas très convaincant. C'est, en particulier, le cas de l'analyse qu'il fait de la danse « labyrinthique » du *geranos* à Délos. Réussit-il à en établir le caractère infernal? Cette danse se fait en l'honneur d'une Aphrodite qu'il est arbitraire de mettre sur le même plan que Korè. La corde que tiennent en main les danseurs rappelle bien, si l'on veut, celle que Tite-Live nous montre l. XXVII, ch. 37, mais que la procession dont il y est question soit en l'honneur de Proserpine n'est qu'une hypothèse de Fr. Altheim (*Terra Mater*, p. 5 et suiv.), non une indication assurée de l'historien latin. Le nom de la danse est celui d'un oiseau, dont le vol ne devient un envol vers l'au-delà que grâce aux inductions de M. Kerényi : par exemple, l'exégèse d'un passage d'Euripide, dans un chœur d'*Hippolyte*, écarte une interprétation difficile de Wilamowitz pour en proposer une autre qui est encore bien moins probable. Qu'on en juge. Le chœur des femmes de Trézène souhaite d'être entraîné dans l'espace ἠλιβάτοις ὑπὸ κευθμῶσι Pour Wilamowitz, κευθμών désignerait ici les ombres des nuages. Pour M. Kerényi, ces cavités sont souterraines ; ce sont les grottes — labyrinthiques, naturellement — par lesquelles passe le chemin vers une vie nouvelle. Il écrit donc ceci : « Le souhait passe par des cavités infernales vers les hauteurs, par la mort vers une vie meilleure. » Je doute vivement que cette exégèse donne beaucoup d'appui à la valeur eschatologique qu'aurait l'envol des *geranoi* !

J'oubliais de dire que nous avons ici la deuxième édition de l'essai de M. Kerényi ; il mérite, certes, cet honneur par ses qualités de rare ingéniosité et de profonde érudition. Je crains qu'il ne l'ait dû aussi à un certain penchant pour l'énigme et le compliqué que nos contemporains prennent volontiers aussi pour une qualité.

Pierre BOYANCÉ.

L. Lacroix, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques ; la statuaire archaïque et classique* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. CXVI). Liège, 1949 ; in-8°, XXII + 372 pages, XXVIII planches hors texte.

Le titre de l'ouvrage de L. Lacroix annonce un but plutôt modeste : « les reproductions » et non « la reproduction de statues sur les monnaies grecques ». On ne s'attend donc pas à un traité de méthode, à une théorie de l'utilisation des monnaies pour la restitution des chefs-d'œuvre disparus de la statuaire grecque. Et, pourtant, la théorie se trouve exposée et dans l'introduction (p. 1-28 ; cf. aussi Ire partie, p. 29-41) et

dans les conclusions (p. 327-331) ; elle ne prétend pas apporter des formules révolutionnaires et l'auteur reconnaît pleinement son accord avec les vues antérieures de K. Regling, par exemple (p. 7) ; mais, comme il le souligne aussi à juste titre : « ce que nous avons voulu entreprendre... c'est une enquête systématique qui puisse étayer de solides conclusions ». Cette « enquête systématique » forme le corps même de l'ouvrage, cette sorte de catalogue des exemples où le monnayage fournit l'image d'une statue grecque, statue de culte le plus souvent, mais aussi œuvre de quelque grand artiste. Catalogue méthodique et raisonné, dans lequel on trouvera désormais tous les renseignements nécessaires présentés de façon claire, étayés d'une bibliographie abondante et accompagnés d'une discussion solide et prudente. C'est bien là l'unique fondement possible pour une théorie générale de la signification des monnaies dans l'histoire de la sculpture grecque. Voilà donc un de ces ouvrages de synthèse dont l'archéologie a toujours si grand besoin et dont elle manque trop souvent ; l'historien de la sculpture saura désormais à quelle source recourir et ne sera plus excusable, s'il le fut jamais, de négliger les enseignements de la numismatique.

On saura donc gré à L. Lacroix de la tâche souvent ingrate dont il a voulu se charger en réunissant une documentation nombreuse à la fois et dispersée. Certes — et l'auteur le reconnaîtra sans doute de bonne grâce — maint point de détail fournit encore matière à discussion, mais les regrets qu'on pourrait formuler — ce seraient plutôt, d'ailleurs, des souhaits — porteraient sur la continuation de cette enquête. L'ouvrage se borne, en effet, à « la statuaire archaïque et classique », limitation compréhensible, étant donné l'ampleur de la documentation. D'ailleurs, déjà, nous semble-t-il, L. Lacroix a dépassé les bornes qu'il s'était fixées, et l'on pourrait, sur ce point, se montrer pointilleux. Dans la première partie, une série de développements sont consacrés aux « dieux syriens » (les Baals d'Héliopolis, d'Hiérapolis et d'ailleurs, chap. I, V, IV) et aux « déesses asiatiques », dont l'Éphésienne et l'Aphrodite d'Aphrodisias (chap. III, 3). Mais L. Lacroix ne nous montre-t-il pas chaque fois que l'image qui nous est transmise par les monnaies est « hellénistique » au mieux, si même elle prétend reproduire les traits principaux d'une idole plus ancienne (qui, d'ailleurs, ne saurait être grecque, mais seulement orientale). Et c'est bien à un phénomène essentiellement hellénistique que nous avons affaire dans cette expression hellénisée donnée à d'antiques images asiatiques ; la part de tendance archaïsante, d'imitation de modèles archaïques reste difficile à évaluer. Mais cette remarque ne fera que souligner l'importance de dépouillements complets du genre de celui qui nous est offert par cet ouvrage.

E. WILL.

V. Pisani, *Uxor, ricerche di morfologia indoeuropea* (extrait du t. III de la *Miscellanea G. Galbiati*). Milan, Bibliotheca Ambrosiana, 1951 ; in-8°, 38 pages.

Écrit il y a dix ans, tout récemment paru, cet important article mérite d'être signalé ici, tant par l'originalité de ses vues que par leur portée.

Réfutant de façon convaincante les analyses étymologiques jusqu'ici proposées, qui reconnaissaient dans *uxor* et dans *soror* < **swe-sor-* un nom **sor-* de la « femme » passé au rôle de morphème féminin, V. Pisani interprète i. e. **swesor-* par **su-esor-* « ὅμ-αιμος » (avec, en second terme, le nom du « sang » qu'on a dans hitt. *esḫar*, skr. *ásr̥-g*, etc.) et lat. *uxor* « épouse » par* *ukʷs-er-* en regard de **ukʷs-en-* dans skr. *ukśán-* « mâle, taureau », arm. *am-usin* « pourvue de mari, femme ». Le prétendu morphème *-sor-* n'existe pas davantage dans les féminins skr. et irl. des numéraux « 3 » et « 4 » : par ex. skr. fém. *tisrás* « 3 » s'analyse : **t*(*r*)*is-r-es*, avec un morphème fém. qui est seulement *-r-*.

L'opposition de **ukʷs-en-* « mâle » et **ukʷs-er-* « femelle » évoque plusieurs cas analogues, dont les plus typiques sont : masc. skr. *pī́van-*, gr. πί́ων / fém. skr. *pī́varī*, gr. πί́ειρα ; lat. *dominus* / gr. δάμαρ ; arm., *erkin* « ciel » (moitié mâle de l'univers) / *erkir* « terre » (moitié femelle) ; ce qui amène à caractériser *-r-* en i. e. comme un morphème de féminin et, en dernière analyse, comme un morphème passif, l'opposition femelle / mâle n'étant qu'un aspect de l'opposition passif / actif.

C'est en tant que caractéristique « passive » que *-r-*, lorsque se constitue la déclinaison, s'installe comme forme principale (non oblique) des neutres en *-r* / *n-* (p. 9-14 ; on aperçoit moins bien la signification de l'élément alternant *-n-* dans ces neutres).

C'est également en tant que caractéristique « passive » que *-r-* figure dans des désinences verbales du moyen et du parfait dit « actif », mais à sens moyen (examen d'ensemble de ces désinences, p. 15-31).

On voit comment, à partir de recherches étymologiques portant sur quelques mots, la démarche ingénieuse et pénétrante de la pensée de l'auteur aboutit à définir, par delà la diversité apparente de ses manifestations, la valeur d'un morphème indo-européen.

Michel LEJEUNE.

Meinrad Scheller, *Die Oxytonierung der griechischen substantiva auf* -ιᾱ. Zürich, Dissertationsdruckerei Leemann, 1951 ; in-8°, 146 pages.

Cette excellente dissertation, qui se présente sous les auspices du professeur M. Leumann, propose une nouvelle explication de la bipartition tonale des dérivés en -ιᾱ, les uns oxytons, les autres barytons. La signification du dérivé ne serait en cause que de façon secondaire. Il

s'agirait essentiellement d'un processus phonétique vulgaire : tendance de *-i-* vers *-y-* devant voyelle, d'où déplacement du ton de ι (qui cesse d'être voyelle) vers ᾱ et passage du baryton à l'oxyton ; dans nos textes poétiques, -ιᾱ, finale disyllabique oxytonée, serait, non une phase intermédiaire, mais un compromis entre la finale disyllabique barytonée de la langue soutenue et la finale monosyllabique oxytonée de la langue parlée. L'auteur appuie sa thèse sur un relevé minutieux des témoignages de consonantisation de cet -ι- antévocalique : en poésie, dans les textes dialectaux et gloses, enfin, en grec moderne, où la tendance survit. Le caractère populaire des oxytons explique qu'on y trouve peu de composés et une majorité de termes concrets ou à valeur collective. L'étude, qui borne ses horizons au grec, a le mérite de faire intervenir, à titre d'hypothèse explicative, une opposition entre langue soutenue et langue vulgaire, opposition qu'il est difficile, le plus souvent, de saisir directement, mais qui a certainement existé et agi ; et le travail est mené avec une fermeté et une rigueur qui font honneur à la méthode philologique de l'auteur.

Michel LEJEUNE.

Francesco Della Corte, *Saffo, Storia e leggenda.* Torino, Gheroni, 1950 ; 1 vol. petit in-8°, 77 pages.

Le lyrisme éolo-dorien est à l'honneur : Alcée, Sapho, Alcman font, ces temps-ci, l'objet d'études diverses, souvent savantes et fructueuses. Après A. Weigall, A. Vogliano, C. Gallavotti, A. Bonnard, M. Della Corte a voulu mieux faire connaître au public cultivé la grande poétesse lesbienne et aborder à son tour la fameuse et si ancienne « Sappho-Frage ».

Le sous-titre et aussi la présentation intérieure de cet ouvrage, dont nulle division en chapitres ne fractionne le texte ni n'éclaire d'avance l'économie, pourraient un instant faire craindre que son auteur n'ait simplement cherché — comme jadis Chaméléon — à accommoder les fantaisies de la légende saphique avec les données de l'histoire. Il n'en est rien : nulle étude ne ressemble moins que la sienne à une biographie romancée, et le copieux *Appendice* qui y tient lieu à la fois de bibliographie et de répertoire des sources (p. 47-77) nous dit assez que l'information a été aussi vaste que précise. Des deux développements sensiblement égaux qui composent ce petit traité, l'un (p. 7-29) nous ouvre une intéressante perspective sur la vie de Sapho, artiste entourée, conseillère écoutée, sur son enseignement et son œuvre définis à la lumière des textes, expliqués par le passé politique de Mytilène comme par l'important héritage littéraire reçu de l'épos ; l'autre (p. 29-46) expose cette légende d'une Sapho sensuelle sinon totalement dépravée que, deux siècles plus tard, la malignité athénienne allait, à son endroit, injustement accréditer et dont les admirateurs péripatéticiens de la Lesbienne ne devaient pas réussir à faire justice. Le premier recompose

le visage de cette vibrante poétesse, éveillée à toute émotion esthétique, sensible à tout frémissement de vie ; le second étudie les déformations successives qu'a subies plus tard ce visage. Prospection méthodique, conduite avec le souci de la chronologie, et qui aboutit — s'il en est encore besoin — à une réhabilitation implicite de cette grande calomniée. Peut-être eût-on souhaité parfois, ici, une transition plus franche, là une conclusion plus ferme. Mais la question est bien vue. M. Della Corte a raison de glisser sur les fables dont l'imagination des anciens a agrémenté la vie de Sapho : passion pour Phaon, voyage fatal de Leucade, et même amour (problématique) d'Alcée. Mieux valait, et il l'a compris, faire ressortir ce que sa poésie doit au souvenir de l'épos (p. 15-17) alors même qu'elle en abandonne la sérénité olympienne et fait résolument dominer l'élément personnel (p. 22-24). Mieux valait aussi mettre l'accent sur ce que le tempérament féminin ajoute de délicat, d'ondoyant ou de primesautier à son art, ou sur la vivacité qu'il communique à ses vers (p. 24-26). Ce n'est pas qu'on ne puisse relever dans ces pages quelques hardiesses : Sapho était-elle vraiment, comme semble l'affirmer l'auteur (p. 20), la célébratrice et l'ordonnatrice attitrée des noces mytiléniennes? Ses hyménées furent-ils toujours des compositions officielles? (Himérius ne va pas si loin). L'assimilation du message de Sapho à celui de Socrate, d'ailleurs inspirée de Maxime de Tyr (p. 26-27), n'est-elle pas un peu forcée? — Et, d'autre part, ne peut-on parfois reprocher au style de M. Della Corte quelque redondance ou quelque emphase?

Ce sont là d'infimes griefs. La composition de l'ouvrage reste élégante, la lecture en est attrayante. Pour le détail, je ne puis passer sous silence une assez grave erreur. L'auteur désigne plusieurs fois le lexicographe Suidas sous l'étrange expression « la *Suda* ». Le rangerait-il parmi le beau sexe? Ou fait-il de lui un inanimé? Suidas est un homme et qui n'a, que je sache, jamais mérité

« ... ni cet excès d'honneur, ni cette indignité ».

Jean CARRIÊRE.

V. Ehrenberg, *The People of Aristophanes. A sociology of Old Attic Comedy.* Oxford, Basil Blackwell, 1951 (2e éd.) ; 1 vol. in-8°, xx + 417 pages, XIX pl.

L'ouvrage de V. Ehrenberg, qui vient de paraître à Oxford, est la seconde édition d'un ouvrage paru pendant la guerre, en 1942, à Londres, dans des conditions telles qu'il n'avait pu atteindre la critique historique française. L'auteur, dans une préface à cette seconde édition, affirme que la structure et les principales conclusions de son livre demeurent inchangées, mais qu'il a tenu compte d'articles et d'ouvrages parus depuis 1939, dont il n'avait pu alors avoir connaissance.

Le titre même révèle les buts de l'auteur : utiliser l' « ancienne comédie » attique comme moyen d'une étude sociologique du peuple athénien à la fin du ve siècle. Dans son introduction, V. Ehrenberg justifie son choix d'une source qui pourrait paraître manquer de sérieux, mais qui, en réalité, plus encore peut-être que les sources littéraires, archéologiques ou épigraphiques (qu'il utilise par ailleurs), permet d'atteindre la vie de l'homme de la rue et, à travers lui, l'histoire politique d'Athènes au ve siècle.

Les premiers chapitres, en effet, présentent un tableau vivant de la société athénienne à l'époque d'Aristophane : une paysannerie animée d'un esprit « petit bourgeois », formée de petits propriétaires fonciers dont le rôle économique et l'importance politique vont s'amoindrissant ; une aristocratie décadente, socialement et moralement, qui plus qu'une classe, forme un groupe d'individus ; une foule bariolée, enfin, de marchands et d'artisans, où le citoyen se distingue à peine du métèque, parfois même de l'esclave. Là aussi, en dépit d'inévitables inégalités de fortune, règne le même esprit « petit bourgeois » dénué d'héroïsme. Et la paix apparaît comme la condition d'une vie tranquille et de la bonne marche des affaires. Ce sont ces hommes qui forment le public d'Aristophane, rient à ses plaisanteries plus ou moins obscènes, applaudissent à ses critiques contre les démagogues, se rallient à ses appels en faveur de la paix. Ce sont ces mêmes hommes qui forment la majorité de l'*ecclesia*, où ils sanctionnent par leurs votes les actes de ces mêmes démagogues...

Dans les chapitres suivants, qui constituent la seconde partie de l'ouvrage, V. Ehrenberg s'attache à démontrer que cette structure sociale d'Athènes détermine sa vie politique et que l'évolution dont les grandes lignes se dessinent à travers les dernières comédies d'Aristophane (*L'assemblée des femmes*, *Ploutos*) est à l'origine du déclin du ive siècle. Désintégration économique et sociale, conséquence de la prolétarisation de la paysannerie, d'une part, de l'enrichissement d'une partie de la bourgeoisie, d'autre part ; disparition de ce qui faisait l'unité morale, religieuse, militaire de la cité. V. Ehrenberg insiste sur l'importance du mouvement sophistique, auquel Aristophane s'attaque en la personne de Socrate, comme élément de destruction de l'ancien esprit civique et religieux, en même temps que sur l'importance des progrès économiques qui, de plus en plus, détournent la plus grande partie de la population de la vie politique. Contrairement, en effet, à la plupart des auteurs, anciens et modernes, V. Ehrenberg ne croit pas que la démocratie athénienne fasse vivre une foule d'oisifs. Le fait même qu'au ive siècle il ait fallu augmenter le *misthos* prouve, au contraire, les progrès de ce désintéressement pour les questions politiques.

La guerre du Péloponèse, qui ruine l'empire, va rendre impossible la persistance de cet idéal « petit bourgeois ». Un petit groupe d'hommes

cultivés tente alors d'élaborer des théories politiques séduisantes et aristocratiques. Mais celles-ci, pures utopies, ne peuvent empêcher l'échec final sous les coups de la Macédoine.

Telles sont les principales conclusions de l'ouvrage. Il apporte, en outre, nombre d'indications ou de suggestions sur différents problèmes abordés au cours de l'exposé : rapport entre le travail libre et le travail servile ; réalité des forces du parti oligarchique à Athènes ; problème de l'emploi, sans discrimination, d'un vocabulaire moderne dans le domaine des faits politiques, économiques ou sociaux de l'antiquité grecque. Il faut remercier V. Ehrenberg de nous avoir donné un ouvrage précieux, qui appelle d'autres recherches, dans le même esprit, pour la période postérieure.

Claude MOSSÉ.

Bacchylidis, *Carmina cum fragmentis*, post Fr. Blass et Guil. Suess sextum edidit **Bruno Snell.** Leipzig, Teubner, 1949 ; 1 vol. in-8°, 54* + 142 pages.

Le nouveau Bacchylide dont s'est enrichie la bibliothèque Teubner est la révision attentive et minutieuse d'un travail accueilli naguère avec faveur. Depuis l'édition du poète qu'il a donnée en 1934 dans la même collection, Bruno Snell n'a rien négligé de ce qui a paru sur Bacchylide, il n'a pas ménagé non plus ses propres efforts, pour que celle qu'il offre aujourd'hui au public se présente sous une forme aussi achevée que possible.

Un des principaux mérites de cette édition réside dans la mise en œuvre des récentes trouvailles papyrologiques — décevantes, d'ailleurs. Les fragments découverts et publiés par Medea Norsa en 1941, s'ils complètent en deux endroits le texte du célèbre papyrus de Londres, n'apportent guère que des pierres d'attente. De ces deux fragments, le premier restitue quelques mots au centre de l'Ode IV — assez, toutefois, pour donner une leçon de modestie aux auteurs de conjectures ; il nous renseigne, sans doute, sur le mouvement de cette ode, mais nous restons, malgré tout, sur notre faim. Quant au second, que M. B. Snell attribue à l'ode XII, il est moins intéressant par son contenu (banal catalogue de victoires aux Grands Jeux) que parce qu'il permet à l'éditeur de proposer pour l'ensemble du poème un compte de vers rigoureux. Le papyrus trouvé par E. Lobel à Oxyrhynchus, et publié ici pour la première fois, a pour nous plus de prix, du moins dans sa deuxième partie (v. 7-17), qui nous a conservé le début d'une épinicie inspirée probablement par une victoire remportée dans un des Jeux mineurs. Outre ces additions essentielles, le nouveau Bacchylide s'est accru, au chapitre des Dubia, d'un fragment de deux vers (n° 53 a), pour lequel Wilamowitz hésitait entre Simonide et Bacchylide, et surtout du fr. 64

transmis par un papyrus de Berlin (Pap. Berol. 16140) et que C. M. Bowra avait édité dans son Pindare. M. B. Snell[1] le donne à Bacchylide, et il s'autorise de la comparaison qu'on peut instituer entre ce fragment et le dithyrambe intitulé Hèraklès (nº 16) pour dater approximativement celui-ci.

Mais, autant que par ces nouveautés, l'actuelle édition vaut par l'acribie dont son auteur a fait preuve dans l'examen des papyri contenant les Epinicies, les Dithyrambes et les Encomia. De nouvelles collations[2] lui ont permis de modifier l'économie des pièces nºs 20, 20 A, 20 B, 20 C (Encomia) et d'approfondir partout l'étude des lettres douteuses. Il n'est pas de page où l'on ne sente les effets de ce travail de révision. (Entre autres exemples, cf. 1. 146, 150 ; 7. 5, 10, 11 ; 9. 18, 20, 30, etc. ; 10. 6, 8, 9, 10, etc. ; 13. 9, 56, 70, etc. ; 17. 66 ; fr. 20 B 1, etc...) Il arrive même que la lecture des lettres incertaines se soit un peu trop précisée, à notre gré. Ainsi, en 3. 8, on regrette l'hésitation marquée dans l'édition précédente entre Τ et Γ : elle laissait place à la conjecture γ[ένος qu'on s'étonne de n'avoir pas vu proposer ; γ[ένος (au lieu de τ[έκος Edmonds) expliquerait la faute du v. 12, où γέρας est une correction du scribe, qui avait d'abord écrit γένος[3]. — D'autre part, dans le choix des suppléments, une attention plus grande encore que par le passé a été accordée à l'espace des lacunes. Mais on constate, parfois, un manque d'harmonie entre le texte et les suppléments suggérés. En 13.127, M. B. Snell remplace ἀνατ̣ε̣[λλομένας Blass par ἀναπ̣[-⏑ ⏑- ; pourquoi maintenir alors dans l'apparat critique la conjecture de Blass ou celle de Jebb (ἀνατελλομένα̣... 'Αοῖ), au lieu de mentionner celle de Crusius (ἀναπεπταμένας), qui a du moins le mérite de correspondre au texte retenu? — La section de l'apparat consacrée aux Testimonia comporte de nouvelles références (cf., par exemple, 1. 8, 167 ; 3.44, où une glose d'Hésychius justifie la substitution de ἐρεύθεται Kenyon à φοινίσσεται Blass). — Enfin, le commentaire s'est enrichi de rapprochements suggestifs (cf. ad 1.160 ; 5.22, 39, 40, 53 ; 18.48 ; fr. 4.34, 36-40 ; 20 A 30 ; 20 B 6, 12, 21 ; etc...).

Au total, voici un ouvrage que recommandent la fermeté de sa méthode et l'élégance de sa présentation. Une bibliographie exhaustive, où l'on compte une vingtaine de titres nouveaux, en fait un instrument de travail accompli. Il était impossible de souhaiter une meilleure mise

1. Cf. B. Snell, *Drei Berliner Papyri...*, Herm. 75 (1940), 177.

2. Cf. B. Snell, *Neue Bakchylides-Lesungen*, Herm. 71 (1936), 124.

3. M. A.-M. Desrousseaux, à qui j'ai soumis cette conjecture, veut bien m'écrire qu'elle lui paraît fondée : « le mot resté dans la tête du copiste est passé dans sa main quand, 45 ou 50 syllabes après, il avait sous les yeux ΓΕΡΑC — d'où sa rectification ensuite ». — L'expression Δεινομένεος... γένος n'a rien que de naturel : appliqué à un individu, γένος désigne souvent une descendance lointaine (cf. Il. T 124, Φ 186, etc.), mais il peut aussi s'entendre des liens plus étroits qui lient des enfants à leur père (cf. Il. I 538, et surtout Call. *Dél.*, v. 109).

au point et, devant un effort si bien conduit, il ne nous reste plus qu'à appeler de nos vœux de nouvelles découvertes papyrologiques : car, trop souvent encore pour notre goût, le caquètement des conjectures se mêle aux accents du rossignol de Céos[1].

JEAN-MARIE JACQUES.

Paul Cloché, *Le siècle de Périclès* (Collection « Que sais-je? », nº 347). Paris, Presses universitaires de France, 1949 ; 127 pages.

Un de nos maîtres a donc pris la peine de faire un résumé de plus (!), d'ailleurs fort scrupuleux, du cinquième siècle athénien. On en sourira un peu quand on trouve maintenant tant de clartés neuves dans l'histoire de la *démocratie athénienne* que le même auteur vient de publier à la même librairie (1951). Politique, économie, arts, religion, théâtre, éloquence, histoire, philosophie, du début du vᵉ siècle à la fin de la guerre du Péloponèse, on trouve tout en formules dans le condensé de la collection *Que sais-je?*, — mais, pour initier efficacement les honnêtes gens à la méthode historique et aux problèmes vivants du classicisme athénien, n'eût-il pas été aussi utile de *creuser* quelques sujets exemplaires? (leur choix révélant le tempérament de l'auteur : pourquoi pas? — quand on ne dispose que de 125 pages !). Exemples (?) : le travail et les classes sociales vers le milieu du vᵉ siècle (songeons aux belles études de M. Cloché, *Classes, Métiers, Trafic*, 1931 ; *La démocratie athénienne et les possédants*, *Revue historique*, 1941) ; — progrès démocratique et pouvoir personnel ; — l'histoire de la confédération à travers l'histoire du tribut ; — la signification religieuse et politique de l'Acropole classique et de sa parure ; — comment est fait le Parthénon ; — Eschyle et les thèmes de l'Orestie ; — Antigone (ces deux derniers chapitres avec des citations) ; — maîtres, amis et adversaires de Périclès ; — les causes de la guerre du Péloponèse ; — les derniers discours de Périclès, présentés par Thucydide... — Mais la collection exige des abrégés complets? — Alors, condensons, condensons, en refaisant toujours à peu près les mêmes manuels.

JACQUES COUPRY.

Joseph Moreau, *Réalisme et idéalisme chez Platon* (Nouvelle Encyclopédie Philosophique). Paris, Presses Universitaires de France, 1951 ; 1 vol. in-16, 135 pages.

L'ouvrage que nous présente M. Joseph Moreau vient à son heure

1. Quelques erreurs d'impression : p. 12*, l. 19, lire : p. 61 sq. ; p. 53*, 1ʳᵉ col., l. 1, l'indication bibliographique a été omise ; p. 5, texte, ajouter un point sous le δ du v. 129 ; p. 10, app. crit., l. 8 (ad v. 37), lire : Bl. (au lieu de Pl.) ; p. 15, app. crit., l. 5, lire : possis ; p. 24, texte, dernière ligne, lire : ὥι δὲ ; p. 25, app. crit., l. 1, lire ἔπ' (au lieu de ἔπ') ; p. 28, app. crit., l. 7, lire : Bl. (au lieu de B.) ; p. 78, app. crit., l. 14, lire : Suid. (au lieu de Sud.) ; p. 108, l. 9, ajouter ἑτέροις entre αὖθ' et ἔδωκεν ; p. 109, 1ʳᵉ col., b. 10, lire : 6.53.

dans le mouvement de retour aux grandes sources de la pensée philosophique, qui caractérise les préoccupations de notre temps, et plus particulièrement dans l'ensemble des études platoniciennes, qui ont donné lieu, ces dernières années, à quelques travaux importants, dont il faut bien reconnaître, cependant, qu'ils restaient encore fort touffus et comme encombrés de toute l'érudition de détail, inévitable en cette matière, parfois ingénieusement traitée, mais souvent fort dispersée. En prenant comme centre de son propos le problème du réalisme et de l'idéalisme chez Platon, M. Moreau, dont c'est là la perspective coutumière aussi bien comme philosophe que comme historien des idées, a réussi à dominer le champ immense des textes platoniciens et des problèmes qu'ils recouvrent.

Sans doute se trouvera-t-il quelques esprits férus d'historicité pure pour reprocher à l'auteur d'avoir voulu coiffer Platon de ce couple de mots en *-isme* qui lui sont tout à fait extérieurs, qui sont chargés d'un énorme potentiel de polémiques modernes, dans lesquelles ils se sont remplis de confusion. Mais il serait facile de leur répondre que le retour à Platon a peut-être en cela un effet salutaire ; que ce ne sont pas les mots qui obscurcissent Platon, mais que c'est, au contraire, Platon qui permet d'éclairer le problème en renvoyant dos à dos tant de faux réalismes et tant de faux idéalismes dont nous sommes si péniblement encombrés.

Il est bon de rappeler, en effet, que le terme *idée* n'a pas, dans le platonisme et dans la philosophie moderne, le même sens : l'idée, qui est pour nous un objet purement mental, est pour Platon la réalité même, indépendante de l'esprit qui la connaît, transcendante aux choses sensibles, et sans laquelle rien ne peut être ni être connu. De telle sorte que, s'il y a bien un idéalisme platonicien en ce sens que le primat de l'idée est partout affirmé sans réserve, le platonisme n'en reste pas moins un réalisme en ce sens que l'idée est toujours considérée comme la réalité suprême. Comment faut-il entendre cette réalité de l'Idée? C'est là tout le problème du platonisme.

On examinera donc, tout d'abord, l'Idée dans sa fonction de connaissance, où il apparaît aussitôt qu'il est tout à la fois tentant et impossible de concevoir la réalité de l'Idée sous la forme de l'universel hypostasié. Séparée des choses et séparée de l'esprit, l'Idée serait enfermée en soi et incommunicable, aussi bien au sensible qu'aux autres Idées et qu'à l'esprit. Et, cependant, cette participation est un fait irrécusable, qui ne peut davantage trouver sa raison dans un psychologisme pur. Force nous est donc de nous frayer un chemin entre le réalisme de l'intelligible et le phénoménisme de la subjectivité. Seule la conception de l'Idée comme relation peut permettre, à ce plan, d'échapper à ces deux écueils.

Toutefois, l'idéalisme platonicien ne se réduit pas à une théorie de la connaissance : l'idéalisme gnoséologique s'ouvre à un authentique

réalisme, dès l'instant qu'il reconnaît la transcendance du vrai, qui requiert elle-même la transcendance de l'être. Mais comment faudra-t-il maintenant concevoir l'être pour qu'il soit compatible avec le fait qu'il est connu? Entre le monisme des Éléates et le mobilisme héraclitéen, la dialectique du *Sophiste* et du *Parménide*, qui a toujours fait tantôt le désespoir et tantôt la joie des platonisants, nous conduit à cet aveu du non-être, qui n'est que l'identification d'un fond indéterminé capable de recevoir les déterminations intellectuelles.

Et l'on passe par là au *Timée* et à son ontologie finaliste. C'est par la considération du « pratique », au sens grec (et kantien) du mot, que l'Idée se révèle dans sa fonction d'information et de valorisation, par laquelle l'être est. C'est par là que la philosophie de Platon devient un idéalisme axiologique, au sommet duquel règne l'Idée du Bien, qui est ce qu'il y a de plus réel, parce qu'elle est la raison d'être de l'Être ; par quoi l'ontologie finaliste vient répondre à la troisième catégorie des idées que le *Parménide* avait posée (130 bc), non sans les hésitations du jeune Socrate.

Le volume s'achève par un appendice (p. 119-135) sur *Plotin et la théorie platonicienne de la matière*, qui permet, tout en contribuant à la compréhension de la théorie plotinienne de la matière, d'éclairer, pour ainsi dire rétroactivement, la notion de « réceptacle » chez Platon, et de confirmer l'interprétation et la place qui lui sont données par l'auteur dans l'ontologie platonicienne.

Nul ne peut entrer dans Platon s'il n'est lui-même philosophe, c'est-à-dire s'il ne se pose pas pour son propre compte le problème éternel de l'être et du connaître. C'est cet équilibre entre le philosophe et l'historien qui se trouve ici parfaitement réalisé pour la plus grande joie du lecteur qui cherche à se comprendre lui-même aussi bien que de celui qui cherche à comprendre Platon.

Georges BASTIDE.

J. H. M. M. Loenen, *De* Nous *in het systeem van Plato's philosophie.* Amsterdam, Jasonpers, [1951] ; 1 vol. gr. in-8°, VIII-297 pages.

Cette thèse de l'Université d'Amsterdam, rédigée en néerlandais, mais accompagnée d'un sommaire détaillé en anglais, puis en français, traite du *Nous* dans le système de la philosophie de Platon et a pour sous-titre : *Recherches concernant la relation* νοῦς-ψυχή, *le développement de l'explication téléologique de la nature et sa place dans le système.* L'auteur, non satisfait des interprétations courantes du platonisme, a cru pouvoir en dégager une meilleure en prenant pour base de son étude, non pas, comme la plupart de ses prédécesseurs, la théorie des Idées ou le problème de la connaissance, mais le problème de l'explication de la nature, auquel Platon apporte finalement une solution téléologique. La première partie de l'ouvrage est constituée par des « recherches termi-

nologiques et philologiques » sur l'usage du terme νοῦς et sa relation avec ψυχή chez Homère, chez les Présocratiques (notamment Anaxagore), et enfin chez Platon. Le résultat de ces recherches, c'est que le terme de νοῦς ne désigne jamais, comme on le suppose fréquemment, chez Platon, une « partie de l'âme », l'âme supérieure et immortelle, mais seulement une fonction de cette âme, la fonction intellectuelle ; la méprise courante résulte d'une confusion avec le νοῦς aristotélicien. De cette étude préliminaire se dégage une conséquence qui apparaît comme la thèse capitale de l'auteur : c'est que le principe suprême ne saurait être pour Platon un intellect, l'intellect (νοῦς) n'étant à ses yeux qu'une fonction, qui suppose l'existence d'une âme ; c'est en ce sens que l'auteur interprète la déclaration réitérée de Platon, selon laquelle l'intellect ne saurait exister en dehors d'une âme.

La deuxième partie est une étude philologique et philosophique du développement de l'explication téléologique chez Platon. L'auteur assure que la déception exprimée par Socrate et les reproches adressés à Anaxagore dans le *Phédon* n'attestent pas que Platon eût, dès cette époque, formé pour sa part la notion d'un νοῦς organisateur, capable de répondre au vœu d'une explication finaliste ; la conception de l'âme comme un principe exclusivement cognitif, réceptif d'Idées statiques, s'opposait pour lors à la formation d'une telle notion, et l'explication téléologique demeure pour Platon un problème. Il faudra attendre la « crise » du *Phèdre*, où l'âme est considérée comme un principe dynamique, source du mouvement universel, puis la critique du *Sophiste*, où la connaissance est elle-même regardée comme un mouvement, pour que puisse se constituer la doctrine d'un *Nous* cosmique, d'une intelligence organisatrice immanente au monde, et qui ne saurait être qu'une fonction de l'âme du monde ; cette doctrine ne pourra être établie définitivement que dans le *Philèbe*. Mais, antérieurement à cette élaboration, l'idée du Bien, dans la *République*, représentait un principe téléologique ineffable, transcendant à l'être et à la connaissance, mais source de l'intellect et de la vérité. Cet absolu transcendant n'est pas exclu par l'intellect cosmique, immanent à l'âme du monde ; c'est lui qui est figuré par le Démiurge du *Timée*, « personnification de l'Ineffable ». En cessant ainsi de considérer le principe suprême, le Dieu de Platon, comme un intellect, on s'affranchit, estime l'auteur, des principales difficultés soulevées par les interprétations courantes du platonisme, notamment de celles qui concernent les rapports de Dieu avec les Idées ; on en peut entrevoir la solution dans une doctrine de l'émanation.

Nous ne reprocherons pas à l'auteur la visée philosophique de son ouvrage ; rechercher la pensée profonde de Platon est le meilleur moyen d'éclairer le détail de son œuvre ; et nous doutons, pour notre part, qu'une étude exclusivement terminologique suffise à écarter la conception d'un νοῦς « séparé », ne se réduisant pas à une fonction. Pour ce

qui est de l'interprétation à laquelle tendent les analyses de l'auteur, elle peut s'autoriser des systèmes néoplatoniciens. Toutefois, la comparaison avec Plotin fera juger surprenante la promotion attribuée au Démiurge, dont le rôle s'évanouit, au contraire, dans la procession des hypostases plotiniennes ; en outre, la transcendance du premier principe à l'égard de l'intellect n'exige pas la réduction de l'intellect à une fonction immanente de l'âme : l'intellect peut être transcendant à l'âme, constituer une hypostase intermédiaire, et l'affirmation platonicienne, si fortement soulignée par l'auteur, que l'intellect ne saurait exister en dehors de l'âme, exprimerait seulement la procession nécessaire de l'âme à partir de l'intellect. — En ce qui concerne le développement qu'il assigne à l'explication téléologique chez Platon, il nous semble que l'auteur la retarde à l'excès en refusant d'en voir l'origine dans le *Phédon ;* l'argument final de ce dialogue nous montre dans l'âme un principe de vie et d'organisation, et rien ne s'oppose dès lors à une conception dynamiste du Bien, proclamé support de l'Univers et principe d'unification de toutes choses. Le finalisme cosmologique est ainsi suggéré avant d'être explicitement élaboré et ne demeure nullement problématique. Platon, d'ailleurs, répugnera toujours à la systématisation ; sa théologie oscille, dans son expression, entre l'immanentisme et l'affirmation de la transcendance ; la signification s'en dégage grâce à la compensation des formules, ou encore à leur convergence. La tâche de l'interprète est rendue par là extrêmement délicate ; mais la qualité des analyses de M. Loenen fait de son ouvrage un guide particulièrement précieux.

Joseph MOREAU.

Gerhard Müller, *Studien zu den platonischen Nomoi* (*Zetemata.* Monographien zur klassischen Altertumswissenschaft, Heft 3). München, C. H. Beck, 1951 ; 1 vol. gr. in-8°, 194 pages.

Ces pénétrantes *Études* sur les *Lois* de Platon mettent en lumière un problème auquel les recherches platoniciennes n'ont pas accordé jusqu'ici, estime l'auteur, une suffisante attention. Les *Lois* occupent une place à part dans l'œuvre de Platon ; dans ce grand dialogue, que la tradition attribue à la vieillesse du philosophe, la pensée présente de telles particularités et la forme de telles imperfections que Zeller, à la suite de Ast, en avait d'abord, dans ses *Platonische Studien*, contesté l'authenticité ; puis, dans sa *Philosophie des Grecs*, il était revenu à l'opinion traditionnelle et rendait compte des caractères qui avaient motivé son « athétèse » soit par le grand âge de l'écrivain, soit par l'état d'inachèvement où il avait laissé son ouvrage. Une explication de cette sorte a été depuis lors généralement admise, même par Wilamowitz, qui cependant voyait dans cet ouvrage de vieillesse un « étonnant chaos ». C'est ce même caractère qui frappe l'auteur des présentes études ; mais,

à ses yeux, le désordre n'est pas seulement en surface, dans la composition du dialogue : il y a une incohérence profonde dans la pensée, à quoi répond la confusion de l'expression.

Nous ne pouvons reproduire le détail des analyses par lesquelles l'auteur s'applique à justifier ce diagnostic sévère ; nous devons nous borner à dégager les grandes lignes de son argumentation. En même temps qu'une constitution politique, les *Lois* se proposent d'établir des institutions éducatives, lesquelles supposent une théorie morale, une doctrine de la vertu. Cette doctrine paraît empruntée à la *République*, qui avait défini le système des quatre vertus cardinales, système dont l'unité se fonde dans la connaissance du Bien, la spécification des vertus correspondant aux rapports qu'entretiennent les trois parties de l'âme. Mais, dans les *Lois*, l'idée du Bien semble oubliée, et il n'est plus question de la tripartition de l'âme ; à sa place, on voit apparaître une opposition entre la raison et les affections ; ainsi se prépare la séparation aristotélicienne entre la vertu intellectuelle et la vertu éthique, tandis qu'avec la connaissance du Bien idéal disparaît la signification authentique de la thèse qui regarde toute faute comme involontaire. Celle-ci ne se maintient que comme l'expression d'un hédonisme larvé, selon lequel nul ne se livre au dérèglement que faute d'en avoir calculé les fâcheuses conséquences.

Mais, dans les dernières pages des *Lois*, lorsqu'il est question de l'éducation des plus hauts magistrats de la Cité, les membres du Conseil nocturne, Platon ne met-il pas en relief le rôle de la dialectique, qui doit les rendre capables de saisir la vertu dans l'unité de son essence? M. G. Müller a beau jeu à montrer l'obscurité et l'incohérence de ce passage final, et il se croit autorisé à conclure que la dialectique ne joue plus ici qu'un rôle auxiliaire, qu'elle n'a plus pour objet l'Idée suprême, mais que le rang de science souveraine revient à la théologie astrale. Si cette conclusion est justifiée (mais l'obscurité du passage permet toutefois d'en douter), il s'ensuit une conséquence capitale : c'est que l'*Epinomis* ne saurait plus être détaché des *Lois* (auxquelles il se relie d'ailleurs par des connexions bien marquées) et retiré à Platon, sous prétexte qu'il substitue à l'intuition de l'Intelligible la contemplation de l'Univers sidéral ; cette substitution serait déjà effectuée dans les *Lois*. L'auteur s'oppose ainsi à l'appréciation de l'*Epinomis* répandue par les travaux de Jaeger, et appuyée ensuite par les recherches stylistiques de Fr. Müller. Il consacre lui-même son second chapitre à l'examen du style dans les *Lois* et dans l'*Epinomis*, et montre que si l'on peut relever dans les *Lois*, pour les opposer aux anomalies stylistiques de l'*Epinomis*, des exemples du style normal de Platon, le texte des *Lois* considéré dans son ensemble présente, à l'égard des écrits antérieurs de Platon, les mêmes anomalies stylistiques. Le résultat de ces études sur la pensée et sur le style des *Lois*, c'est donc d'abolir la sépa-

ration que d'aucuns voudraient établir entre le grand dialogue de la vieillesse de Platon et son supplément, l'*Epinomis*. Cependant, l'intention de l'auteur n'est pas de revendiquer, à la suite de Taylor, l'authenticité platonicienne de l'*Epinomis;* c'est de placer avant les *Lois* la séparation aperçue par Jaeger entre la philosophie grecque classique et les premières manifestations de la pensée hellénistique.

Enfin, dans un troisième chapitre, l'auteur s'attache à montrer le caractère ambigu de l'État idéal des *Lois*. Tantôt il se présente comme un succédané, accommodé à l'infirmité humaine, de l'idéal politique de la *République;* mais cela n'empêche pas qu'il revendique pour fondement un principe propre, la souveraineté de la loi (νόμος), expression même de la raison (νοῦς), alors que le *Politique* (invoqué toutefois en un passage de notre grand dialogue) regarde expressément le règne de la loi comme un pis-aller, là où n'est pas reconnue l'autorité du véritable politique, du philosophe-roi de la *République*. La *République*, nous dit encore l'auteur, n'est pas un manifeste politique, n'apporte pas un plan de constitution à réaliser ; elle proclame seulement les conditions morales du salut des sociétés : la conversion des gouvernants à la philosophie ou la confiance accordée par la foule au gouvernement des philosophes. Les *Lois*, au contraire, contiennent un programme de législation dont les éléments sont empruntés à des constitutions existantes et coordonnés selon des vues rationnelles ; mais le despotisme doctrinaire, l'interventionnisme monstrueux qui règnent dans cette législation ne sauraient répondre, selon l'auteur, à un dessein purement pratique.

La conclusion générale de ces études, c'est que les *Lois*, où la pensée de Platon, telle qu'elle nous est connue par ailleurs, se présente avec des altérations telles qu'elles ressemblent parfois à des méprises, nous posent un inquiétant problème. Si l'on n'ose revenir à l'athétèse, abandonnée par Zeller, et à quoi s'opposent la force de l'habitude et le témoignage impressionnant d'Aristote, on se trouve dans l'obligation d'expliquer comment Platon a pu produire un tel ouvrage, aussi incohérent, et qui dénature sa propre pensée. Ni l'âge, ni l'inachèvement de l'œuvre ou les interventions de l'éditeur, ni les circonstances biographiques, invoquées par Wilamowitz, ne constituent une explication suffisante.

Nous sommes loin, pour notre part, d'être insensible à ces altérations de l'idéalisme platonicien, que souligne si justement l'auteur ; toute la question est de savoir si elles dénotent une utilisation maladroite (comme c'est le cas, à notre avis, dans l'*Epinomis*), ou si elles correspondent à une transposition consciente et volontaire, si elles ont une destination pédagogique : procurer à ceux qui sont incapables de conversion à la philosophie de l'Idée une croyance raisonnée, conforme à sa vérité bienfaisante. Nous inclinons vers une telle interprétation en ce qui concerne les *Lois;* et bien des considérations de l'auteur, dans la seconde partie de son premier chapitre, seraient de nature à l'appuyer, en comblant la distance entre les *Lois* et les dialogues antérieurs.

Il observe notamment que la promotion de l'Univers sidéral au rang de modèle à imiter par la conduite humaine est déjà réalisée dans le *Timée*, sans que soit exclu pour cela le modèle intelligible ; seulement, précise-t-il, le *Timée* maintient nettement la distinction entre la connaissance proprement dite, qui a pour objet l'intelligible, et le discours vraisemblable, qui concerne l'univers physique. Cette distinction permet encore de situer exactement, sur le plan qui leur est propre, les mythes eschatologiques, où s'exprime en termes d'imagination une vérité morale saisissable par la réflexion. Mais, à partir des *Lois*, avec l'éclipse de l'intelligible, le plan de la représentation physique et celui de l'imagination eschatologique se confondent ; la migration des âmes, et leur rémunération, devient un principe régulateur de la cosmologie, un dogme qui s'oppose aux explications matérialistes. L'auteur de l'*Epinomis* apparaît, certes, incapable de distinguer ces deux plans ; en dira-t-on autant de l'auteur des *Lois*, ou qu'il a *voulu* les faire coïncider?

Joseph MOREAU.

Max Pohlenz, *Gestalten aus Hellas.* Munich, Bruckmann, [1950] ; 1 vol. in-8° relié, 744 pages, 16 illustrations hors texte.

Ce beau volume, orné de portraits d'après l'antique, fait pendant à un autre ouvrage du même auteur : *Der hellenische Mensch*, publié il y a quelques années et dont nous avons rendu compte ailleurs[1]. « Les *Figures d'Hellade* et mon ouvrage antérieur : *L'homme hellénique*, écrit l'auteur dans un avant-propos, doivent se compléter mutuellement. Car, de même que l'essence d'un peuple ne peut être saisie par nous si nous n'avons pas constamment devant les yeux, émergeant de sa masse, ses représentants les plus éminents, de même ceux-ci, à leur tour, ne sauraient être compris si nous n'avons présente la pensée qu'ils sont fils d'un peuple ayant une complexion déterminée ; c'est seulement, en effet, de cette façon que nous parviendrons à apprécier pleinement ce qu'il y a d'individuel dans leur personnalité et leur action. Et lorsque nous faisons défiler devant nous ces hommes dans la succession des temps, nous revivons par là même l'histoire du développement spirituel de la communauté. »

Il ne saurait être question d'analyser ici les monographies successives dont se compose cet ouvrage ; chacune est un portrait d'exécution parfaite, situé dans son cadre historique, et reposant sur une documentation exhaustive et un travail critique qui ne laisse voir que ses résultats. Le lecteur trouve dans ces pages limpides, qui retracent la vie, analysent l'œuvre ou montrent l'activité des grands hommes de la Grèce, le fruit du labeur de toute une carrière de philologue et d'historien. Mais il est intéressant d'observer comment sont choisies ces figures représenta-

1. Cf. *Revue philosophique*, 1951, p. 443-445.

tives. La première est celle d'Hésiode, puisque Homère se dérobe à toute approche biographique ; le poète archaïque est escorté de trois silhouettes de lyriques : Archiloque, Alcée, Sapho. Puis est évoqué le personnage de Solon, fondateur de la démocratie athénienne, suivi de deux grands génies poétiques : Pindare et Eschyle. Nous voyons alors défiler trois grands politiques : Thémistocle, Périclès, Alcibiade, et derrière eux deux poètes tragiques : Sophocle et Euripide. On nous présente ensuite les fondateurs de l'histoire : Hérodote et Thucydide ; puis, un pionnier de la science : Hippocrate ; enfin apparaît la philosophie, en la personne de Socrate et de Platon. Après quoi, nous revenons à la politique : nous assistons à l'effort désespéré de Démosthène pour sauver l'indépendance de la cité, aux intrigues de Philippe de Macédoine et au triomphe d'Alexandre le Grand. La conquête macédonienne transforme le visage du monde et fait apparaître un nouveau type d'humanité : l'homme hellénistique ; il trouve son expression chez des poètes comme Callimaque et Théocrite, et accuse dans l'éthique d'Épicure son individualisme hédoniste et son indifférence politique. A ces tendances s'opposera le stoïcisme, d'inspiration non hellénique, si l'on en croit l'auteur ; mais c'est, assure-t-il, le mérite de penseurs hellènes, Panétius, puis Posidonius, d'avoir drainé cette inspiration dans un système de philosophie naturelle et sociale capable de répondre aux besoins du monde romain en matière d'éducation et d'organisation, de fournir des principes juridiques et une direction politique, de coordonner les recherches spéculatives et de satisfaire aux aspirations religieuses. A l'époque impériale, le stoïcisme marquera avec Épictète, et en opposition au despotisme, un retour à l'individualisme ; et tandis qu'un Plutarque s'appliquera à perpétuer le souvenir et à garder les traditions d'un glorieux passé, un Clément d'Alexandrie accueillera la religion nouvelle, mais en l'incorporant à la culture hellénique : il sera l'artisan d'un christianisme hellénisé.

On admirera comment cette galerie de portraits non seulement nous fait revivre les phases successives du développement du génie grec, mais encore le manifeste dans toute la variété de ses aspects. On déplore, cependant, l'absence d'un représentant des sciences exactes ; la géométrie grecque, en effet, n'est pas la création la moins remarquable du génie de ce peuple, et on peut estimer qu'une figure comme celle d'Archimède avait sa place nécessaire dans cette suite de monographies. Faut-il imputer cette lacune à un scrupule du philologue, soucieux de ne point s'égarer en terrain réservé? Il n'en reste pas moins que le champ de la littérature, de l'histoire et de la pensée grecques est exploré en tous sens avec une maîtrise qui impose le respect ; nous avons devant nous l'ouvrage d'un helléniste qui transcende la division en spécialités et nous offre un exemple des plus complets de la culture humaniste.

Joseph MOREAU.

Dr Erna Lesky, *Die Zeugungs-und Vererbungslehren in der Antike und ihr Nachwirken* (Abhandlungen der Geistes-und sozialwissenschaftlichen Klasse, 1950, nº 19). Mainz, Akademie der Wissenschaften und Literatur, et Wiesbaden, Franz Steiner, 1950 ; 1 vol. gr. in-8º, 201 pages.

Ce remarquable travail, consacré aux théories de la génération et de l'hérédité dans l'Antiquité et à leurs répercussions, est l'œuvre d'une biologiste viennoise, qui se déclare redevable à son mari de sa formation aux études anciennes. On sait que la génétique est aujourd'hui l'une des branches les plus vivantes (et parfois un peu bruyante) de la science biologique, et la compétence spéciale de l'auteur n'était pas superflue pour mettre en ordre, apprécier et interpréter les documents anciens concernant un tel sujet. L'auteur distingue avec soin les questions que se sont posées en ce domaine les savants et penseurs de l'Antiquité, ramène à quelques types les solutions qu'ils ont apportées à chacune, montre la façon dont ces diverses solutions se sont groupées en systèmes, et expose la succession de ces systèmes, dont les principaux, se rattachant aux noms d'Hippocrate, d'Aristote, de Galien, ont exercé une influence prépondérante sur la pensée médiévale et n'ont cédé de leur prestige que devant des découvertes presque de notre âge.

La question primordiale qui se pose aux Anciens dans le domaine de la génétique est celle de l'origine et de la formation de la semence ; trois théories sont en présence sur ce point : 1º la théorie pythagoricienne (Alcméon, Hippon, Platon), pour qui la semence tire son origine du cerveau ou de la moelle ; 2º la théorie hippocratique, préfigurée chez les Atomistes, selon laquelle la semence vient de toutes les parties du corps ; 3º la théorie aristotélicienne, selon laquelle elle est élaborée à partir du sang.

La seconde question est celle de la contribution respective des deux sexes à la formation de l'embryon, et consécutivement celle de la détermination du sexe du rejeton. Selon certaines vues primitives, la femelle fournirait seulement un lieu au développement du germe, et le sexe du rejeton dépendrait du degré de chaleur de la matrice (Empédocle) ou du côté, droit ou gauche, où le fœtus se développe (Parménide). Chez les hippocratiques, notamment dans l'école de Cnide, on admet que les deux sexes apportent une semence, et même que celle-ci, de quelque sexe qu'elle provienne, possède une ambivalence sexuelle, contient un principe de détermination masculine et un principe de détermination féminine. De la prépondérance (*épicratie*) de l'un ou de l'autre principe dans l'apport des deux sexes résulte le sexe du rejeton ; de la prépondérance de l'apport de l'un ou de l'autre parent résulte la ressemblance du rejeton à l'un ou à l'autre. Ainsi, la théorie hippocratique, par sa conception d'une égale contribution des deux sexes à la génération, par

sa notion d'une ambivalence sexuelle de chaque semence, jointe à ses vues sur la composition de la semence, où toutes les humeurs, tous les tissus du corps vivant se trouvent représentés, se montre capable d'expliquer non seulement la détermination du sexe, par des considérations qui s'approchent de celles de la génétique contemporaine, mais encore d'ébaucher une doctrine de l'hérédité proprement dite, pouvant s'étendre jusqu'aux caractères acquis. Le rôle de l'hérédité et du milieu dans la formation du tempérament fait d'ailleurs, dans les écrits hippocratiques, l'objet de curieuses enquêtes.

La doctrine d'Aristote marque une réaction contre ces vues ; non seulement il regarde la semence comme une élaboration du sang, mais il dénie à la femelle toute contribution active à la génération : elle n'y apporte que la matière, le sang menstruel, non élaboré. La détermination du sexe et les modalités de l'hérédité s'expliquent par la résistance plus ou moins grande, voire par les réactions, que la matière oppose à l'action de la forme : celle-ci vient du père et le rejeton devrait la reproduire exactement ; s'il s'en écarte, et notamment s'il ne réussit pas à être un mâle, c'est en raison d'une défaillance de la finalité qui régit le processus entier de la génération, sans en exclure cependant le mécanisme de « réactions en chaîne » ayant leur origine dans le premier mouvement imprimé à la matière par la semence issue du père.

A l'aide de ces principes, Aristote critique les théories hippocratiques de l'hérédité et se fait fort de résoudre des problèmes où elles échouent. Mais ce qui est surtout remarquable dans l'étude de ces diverses théories, c'est de voir comment la pensée antique a su poser des problèmes aussi complexes en termes véritablement scientifiques, comment elle a été capable d'envisager des hypothèses aptes à en fournir la solution, mais n'a pu réussir, faute d'investigations assez étendues et assez pénétrantes, à les éprouver scientifiquement. Les vues finalistes d'Aristote ont suscité néanmoins un usage de l'analogie qui s'est révélé souvent fécond ; mais le prestige de la systématisation opérée par lui a été tel que les découvertes anatomiques des médecins d'Alexandrie (notamment celle des ovaires chez la femelle, réalisée par Hérophile) ne pourront porter leurs fruits. C'est ainsi que l'école pneumatique reste encore fidèle aux conceptions aristotéliciennes, et l'un de ses représentants, Athénée, regarde les ovaires comme des organes rudimentaires, dépourvus de fonction, au même titre que les mamelles chez l'homme. — La génétique des Stoïciens, pour qui la semence est formée de *pneuma*, s'efforce de fondre des traits empruntés à la doctrine hippocratique et à celle d'Aristote ; son originalité principale est d'avoir, grâce à une conception matérialiste de l'âme, permis une explication de l'hérédité psychologique. — Quant à Galien, dont la doctrine fut longtemps classique, il n'a pas su, malgré ses propres découvertes anatomiques, qui complétaient celles d'Hérophile, estimer l'apport féminin dans la géné-

ration ; il ne s'affranchit pas de la tradition et s'applique, dans ses théories, à édifier un compromis entre les vues d'Hippocrate et celles d'Aristote ; son mérite capital, c'est d'avoir deviné la fonction endocrine des glandes sexuelles et leur rôle dans la détermination des caractères sexuels secondaires.

Nous avons essayé de donner un aperçu général de ce livre, de sa structure, une idée de son intérêt pour l'histoire de la médecine et plus généralement de la pensée scientifique ; mais il faut le consulter lui-même pour se rendre compte de la richesse de son contenu. Dans sa concision, il semble ne laisser échapper aucun document essentiel et se montre parfaitement informé de la littérature du sujet.

Joseph MOREAU.

Hermann Bengtson, *Griechische Geschichte von den Anfängen bis in die römische Kaiserzeit* (3te Abteilung, 4ter Teil du *Handbuch der Altertumswissenschaft* d'I. von Müller et W. Otto). Munich, C. H. Beck, 1950 ; 1 vol. in-8°, xvi-591 pages, 1 carte dans le texte et 11 hors texte ; broché, 40 DM ; relié, 46 DM.

Fort peu de temps avant ce livre, l'auteur publiait une « Introduction à l'histoire ancienne », dont j'ai rendu compte ici même. Parallèlement, il assurait la mise au point et l'impression de la volumineuse *Weltgeschichte des Mittelmeerraumes*, de Philippe II de Macédoine à Mahomet, par E. Kornemann, dont les deux volumes ont paru en 1948 et 1949. Et c'est de 1946 à 1949 qu'il rédigeait cette *Griechische Geschichte* ! Il rappelle avec discrétion dans la préface que, sans parler « d'autres difficultés », il ne disposait même pas alors de ses propres livres, alors qu'aucune bibliothèque publique n'était ouverte à Munich, sa résidence. En vérité, on reste confondu de la puissance de travail qu'attestent ces publications et de ce que représente en particulier celle-ci : à proprement parler, un tour de force.

Qu'on ne se méprenne pas sur les intentions de l'auteur et qu'on ne cherche pas dans le volume ce qu'il n'a pas voulu y mettre. Il ne s'agit que d'un manuel, destiné à remplacer, dans une collection célèbre qui a rendu et continue à rendre tant de services à tous ceux qui travaillent sur l'Antiquité, le *Grundriss der griechischen Geschichte nebst Quellenkunde* de R. von Pöhlmann, dont la cinquième édition, qui datait de 1914, était depuis longtemps épuisée : le directeur de la collection, W. Otto, était mort en 1941 sans avoir pu préparer la sixième édition dont il s'était chargé. Mais le livre que donne aujourd'hui H. Bengtson ne constitue pas une simple revision d'un livre ancien : c'est une œuvre entièrement originale, conçue et réalisée sur des bases nouvelles.

Voyons d'abord l'architecture générale. L'histoire que le titre qualifie de « grecque » et invite donc à considérer comme telle est divisée en cinq périodes principales : de 1900 environ à 800 ; de 800 à

500 ; de 500 à 360 ; de 360 à 30 avant J.-C. ; enfin, la période impériale prolongée par un aperçu qui mène jusqu'à Justinien. Sur deux points, la conception qui s'exprime de la sorte appelle de ma part des réserves ; sur un troisième, je suis heureux de lui apporter mon adhésion.

Que faut-il entendre par « les débuts », *die Anfängen*, d'une « histoire grecque »? Lorsqu'il veut préciser, en tête du chapitre, cette formule imprécise du titre général, H. Bengtson écrit *etwa 1900*. Mais il ne sacrifie nullement, dans son exposé, l' « Helladique ancien », qui est antérieur à cette date ; il agit de même pour les périodes anciennes de la *minoische Kultur*, également antérieures. Pourtant, ma remarque essentielle est autre : cette *minoische Kultur* entre-t-elle nécessairement dans le cadre d'une « histoire grecque »? En bonne logique, c'est plus que discutable. On devine que, sans doute, il fallait parler d'elle dans ce volume, puisque le plan de la collection ne lui réserve pas de place plus appropriée. Quand se décidera-t-on, dans une collection de l'ampleur de celle-ci, à prévoir un volume spécial pour la préhistoire et la protohistoire — en attendant qu'il puisse être question d'histoire — de l'Égée? Mais, si nécessité d'éditeur fait loi, je regrette que l'auteur n'ait pas, ici ou là, cherché à mettre en garde son lecteur. Au contraire, je le vois passer sans avertir (p. 20) de l'idée d' « histoire de la Grèce » à celle d' « histoire grecque », ce qui n'est nullement identique pour cette période ancienne. Il n'y aurait qu'avantage pour tous à apercevoir et à exprimer clairement que la véritable « histoire grecque » ne commence pas avant la grandeur de Mycènes, ou plutôt même avant l'invasion dorienne. Il se peut qu'en un certain sens, mais non pas sous tous ses aspects ni même sous ses principaux aspects, la période dite minoenne soit une introduction à l'histoire grecque ; mais le propre d'une introduction est de demeurer matériellement distincte du chapitre premier.

L'indépendance de l'auteur à l'égard des habitudes traditionnelles aurait pu, semble-t-il, s'affirmer d'autant plus aisément en l'espèce qu'il n'a pas craint d'innover en d'autres occasions. Mais l'une de ces innovations est, à coup sûr, très contestable : celle qui arrête dès 360 la période classique et fait coïncider le début de la période hellénistique avec la prise du pouvoir en Macédoine par Philippe II. Il n'y a pas lieu, en effet, de cesser de penser que le règne et la victoire de Philippe constituent l'ultime étape du déclin du « monde de la *polis* ». Ni l'art, ni la littérature, ni la philosophie, ni la conception ou le fonctionnement de l'État, rien de ce qu'invoque à si juste titre H. Bengtson (p. 278) pour opposer la période hellénistique à la précédente ne subit alors de changement décisif, vraiment spécifique. Leur évolution ultérieure s'annonce et se prépare : mais, à ce compte, jusqu'où faudrait-il remonter? Au vrai, la rupture avec la tradition que traduit le choix, comme prétendue charnière, de cette date trop précoce paraît provenir d'une sous-estimation, implicite en bien des lignes de cette même p. 278, de l'impor-

tance qu'ont présentée, pour les Grecs, l'élargissement et la transformation de leur monde à la suite des conquêtes d'Alexandre. Tout grand événement est à la fois, inégalement, une fin et un début. Mais la journée de Chéronée clôt une période beaucoup plus qu'elle n'en ouvre une autre ; et inversement pour celle du Granique.

Ces réserves une fois présentées, mon plaisir est vif de n'avoir plus que des éloges à formuler. L'autre innovation apparente dans la structure du livre est particulièrement heureuse ; il s'agit de la prolongation de l'exposé jusqu'au Bas-Empire, et même jusqu'à Byzance. Car arrêter l'histoire de l'hellénisme à la conquête romaine est, sans aucun doute, une absurdité historique qui fausse toute la perspective et rend incompréhensibles les destinées ultérieures des Grecs et de leur civilisation. Ce n'est pas que l'hellénisme des premiers siècles de l'ère chrétienne soit identique à celui de la période hellénistique. H. Bengtson, à mon sens, écarte peut-être avec trop de vigueur la conception de son maître W. Otto, qui avait insisté sur l'unité de l'*hellenistisch-römische Kultur ;* il a raison, pourtant, d'attirer l'attention (p. 278, n. 4) sur l'importance et l'originalité de la romanité augustéenne. Question de dosage et de nuances. Infléchie en certains domaines par Rome, tirant la leçon de l'échec politique auquel elle avait abouti, la civilisation de l'Orient grec n'en continue pas moins à évoluer selon son propre élan, et cette évolution, qui la distingue de la civilisation occidentale, à laquelle elle donne plus qu'elle n'emprunte, interdit de méconnaître en elle l'héritière directe de la civilisation hellénistique aussi bien que l'annonciatrice de la civilisation byzantine. Elle tient donc sa place dans une chaîne continue qu'il importe de ne pas rompre. Se refusant à la rompre, H. Bengtson a bousculé les cadres traditionnels depuis longtemps fixés par les usages pédagogiques : cette audace représente un gain considérable.

L'approbation ne sera pas moins nette quant à la réalisation pratique. On peut imaginer, et d'ailleurs il existe déjà d'autres manuels d'histoire grecque. Ils répondent à d'autres tendances comme à d'autres besoins. Dans la collection où celui-ci s'intègre, qui a ses traditions et son public, compte tenu de ce qu'elle offre déjà et de ce qui lui manque, il constitue une incontestable réussite, dont il n'est pas besoin de longues réflexions pour apercevoir et rendre évidents les mérites.

En d'autres sections, la collection fournit déjà, par des livres parfois magistraux, des exposés sur divers aspects de la civilisation : institutions, religion, archéologie, littérature. H. Bengtson s'est donc surtout attaché à l'histoire proprement dite. Mais il a pris soin de rappeler, en les reliant à l'histoire, les traits essentiels de la civilisation de chaque grande période ; il a même poussé son esquisse assez loin là où elle était le plus nécessaire, c'est-à-dire pour la période hellénistique et la période romaine.

Nebst Quellenkunde, disait le titre de R. von Pöhlmann, et cette pré-

cision, qui n'est pas reproduite dans le titre de ce volume, figure pourtant encore dans le prospectus général de la collection. En tout cas, et dans la mesure même où elle pouvait se justifier, cette intention du programme a été satisfaite. Chaque chapitre, en effet, est précédé de pages très denses, où les sources sont passées en revue, avec l'indication précise des inscriptions et, au besoin, des recueils numismatiques comme des publications archéologiques les plus utiles, avec, bien entendu, aussi la mention des sources littéraires et les développements nécessaires sur les plus importantes, tels Hérodote, Thucydide et Polybe.

Les chapitres eux-mêmes donnent un exposé rapide, mais beaucoup plus nourri, par exemple, que ceux de la collection *Clio*. Ces exposés frappent par leur clarté, qui est à coup sûr la qualité primordiale à exiger d'un manuel de ce genre. Avec ses travaux antérieurs sur Miltiade, sur l'institution de la stratégie hellénistique et sur la décadence de la monarchie lagide, les problèmes de l'histoire grecque auxquels H. Bengtson a fourni une contribution personnelle importante sont largement dispersés dans le temps. On ne prétendra pas que, sur ceux-là comme sur d'autres, les solutions qu'il a adoptées et retenues soient toujours propres à emporter la conviction. Du moins ne sont-elles jamais présentées avec un dogmatisme qui, en faisant illusion aux profanes, représenterait pour eux le plus grave péril : au bas des pages, des notes nombreuses, sans excès pourtant, signalent des questions controversées et des nuances prudentes.

Ces notes, également, complètent sur des points de détail la bibliographie fournie en tête de chaque chapitre ou paragraphe. Même additionnées, ces bibliographies ne sont pas exhaustives, et ne pouvaient pas l'être : tout historien, contraint d'opérer un choix, opérera fatalement un choix personnel qu'aucun autre n'acceptera de contresigner tel quel. On reprochera peut-être à H. Bengtson de mentionner souvent des exposés généraux ou des comptes rendus, au détriment du mémoire vraiment original ; plus d'une de ses références permet seulement de trouver ailleurs la bibliographie et les données d'une question. Mais, à procéder de la sorte, il a certainement gagné de faire plus court : peu importe que cette méthode l'amène à donner l'impression qu'il cite avec prédilection les publications allemandes et, parmi elles, les siennes propres. Il était inévitable que, travaillant en Allemagne, il recourût surtout à ce dont il disposait et à ce dont ses lecteurs allemands disposeront toujours le moins malaisément. Ce qui compte, c'est que, directement ou indirectement fournie, cette bibliographie est à jour[1] de façon remarquable : il faut s'être soi-même attelé à de telles besognes pour apprécier l'intensité de l'effort ingrat qu'elles postulent.

L'entreprise était hérissée d'obstacles. Mais elle aboutit à une œuvre

1. En avance même, hélas, lorsqu'elle signale (p. 533, *ad* p. 375) comme paru en 1948 le tome IV, 2, de l'*Histoire grecque* de la collection G. Glotz.

dont la lucidité, l'équilibre, la pondération inspirent au critique le plus exigeant une sincère admiration. Ce livre ne fait double emploi avec aucun autre. Il sera fréquemment consulté par d'innombrables étudiants et chercheurs. Éditeur et auteur auront maintenant le devoir de le tenir à jour, afin qu'il continue longtemps à rendre les services qu'il peut rendre.

André AYMARD.

H. van Effenterre, *La Crète et le monde grec de Platon à Polybe* (fasc. CLXIII de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*). Paris, de Boccard, 1948 ; 1 vol. in-8°, 340 pages, 1 planche et 2 cartes.

L'auteur, parfaitement qualifié par sa connaissance de la Crète, ses fouilles, ses trouvailles épigraphiques et ses publications — ce livre s'enrichit encore de deux textes inédits d'Olous —, s'est attaqué à un grand et difficile sujet. Grand par l'importance de l'île : certes, l'étendue de celle-ci, ses ressources humaines, sa position géographique au cœur du bassin oriental de la Méditerranée ne constituent pas des nouveautés de la période hellénistique ; mais elles prennent alors plus de valeur, parce que peu d'unités naturelles aussi vastes sauvegardent aussi longtemps leur liberté intérieure et extérieure, dans un monde qui, s'unifiant, bon gré mal gré, progressivement de Gibraltar au Bosphore, fait un usage croissant des routes maritimes passant au voisinage immédiat de la Crète. Grand par le nombre des textes : multiples inscriptions rassemblées dans les trois tomes des *Inscriptiones creticae* de Mlle M. Guarducci et textes littéraires nombreux aussi, variés et, parfois, tels les *Lois* de Platon, prestigieux. Mais sujet difficile par le morcellement en cités, par la souplesse, théoriquement et souvent pratiquement infinie, de leur vie politique et de leurs rapports avec l'étranger, par les incessantes fluctuations de leurs ententes et de leurs conflits. Non moins difficile par le caractère sporadique des textes. Platon seul forme un tout, intégralement conservé ; mais lui-même affirme que sa Crète est imaginaire : l'historien doit donc dégager la part de vérité que contient, comme toute œuvre d'imagination, le tableau qu'il en brosse. Polybe, dont nous ne possédons d'ailleurs que des fragments, ne s'intéresse à la Crète qu'accidentellement, dans la mesure et dans les cas où son histoire influe sur la large histoire méditerranéenne qu'il s'est donné pour but d'exposer et de faire comprendre. Quant aux inscriptions, le plus souvent incomplètes et de date incertaine, elles ne précisent ou ne permettent de supposer que des événements d'intérêt très variable, dont le véritable sens s'interprète avec peine faute de s'insérer dans une trame continue.

Telles étaient les conditions préalables de l'entreprise : on ne doit pas les perdre de vue en abordant ce livre. Le moins qu'on en puisse

dire est qu'elles manquaient de séduction. Nul ne s'était risqué jusqu'alors à se mesurer avec elles : en dehors du *corpus* épigraphique, qui fournissait une matière, non pas brute, certes, mais dégrossie seulement et réduite à l'état de puzzle géographique, il n'existait que des études sur des points de détail, relativement en très petit nombre. Il s'agit donc de la première tentative de construction d'ensemble : qu'il n'ait pas reculé devant elle suffirait à justifier les remerciements et les félicitations que personne ne peut négliger d'adresser, avant toute recension et indépendamment d'elle, à H. van Effenterre.

De cette redoutable tâche, il s'est tiré à grand honneur. On admirera sans réserve la clarté et l'élégance de la forme, la souple délicatesse de la pensée, la maîtrise d'une documentation hétérogène et complexe, la prudence de l'utilisation qui en est faite, le sens — ne devrai-je pas plutôt dire le goût, en raison de leur nombre et, parfois, de leur subtilité? — des nuances, l'ingénieuse nouveauté des conclusions, bien d'autres qualités encore, qui se manifestent avec éclat ici comme dans les travaux antérieurs de l'auteur.

Je résume ses principales conclusions. La Crète, qui demeurait moins qu'on ne l'a dit étrangère au monde grec du ve siècle, a été connue de Platon. Mais c'est seulement au temps d'Aristote que l'évolution s'y fait sentir : des contrastes économiques et sociaux se manifestent, qui transforment les mœurs et les institutions inégalement selon les cités et qui, en conséquence, donnent à celles-ci leur individualité. Fatalement accrue, la confusion se heurte néanmoins à une tendance au groupement qu'exploitent à la fois telle ou telle cité et telle ou telle puissance étrangère. On aperçoit une confédération des Oreioi, créée à l'ouest de l'île vers la fin du IVe siècle, puis fondue peu après 220 dans le *koinon* crétois. Celui-ci (dont les institutions et le fonctionnement sont, bien entendu, étudiés de très près) n'empêche pas une rivalité entre Cnossos et Gortyne : la première est plus autoritaire, la seconde plus fédéraliste, et c'est elle qui finit par l'emporter à partir du milieu du IIIe siècle pour céder de nouveau la place à sa rivale au milieu du IIe, après des luttes où la politique intérieure, c'est-à-dire le conflit entre oligarques et démocrates, joue un rôle certain, malheureusement obscur. Pour la politique extérieure, les choses apparaissent plus claires à H. van Effenterre. Après avoir examiné, sous tous les aspects, y compris les aspects techniques, la question des « Crétois » qu'on rencontre à peu près dans toutes les armées de l'époque, même souvent dans l'armée romaine, il estime que les mercenaires n'ont pas loué indistinctement leurs services à tous les demandeurs : les cités contrôlaient l'emploi de leurs hommes de toutes catégories, si bien que la présence de soldats crétois dans une armée étrangère révèle, lorsque leur cité d'origine est connue, en quel sens inclinaient les sympathies de celle-ci. La conséquence inévitable de cette interprétation est qu'on doit, pour tenir

compte de tous les cas de ce genre, souvent à première vue contradictoires, se résoudre à admettre une politique extérieure très fluctuante. Cela se concilie avec l'opinion courante, conforme d'ailleurs au jugement méprisant de Polybe (XXIV, 3). Mais H. van Effenterre propose un fil directeur : en Crète, la cité dominante réprouve la piraterie et cherche à la réprimer, en accord avec les puissances maritimes, Égypte lagide, Rhodes et plus tard Rome, préoccupées de leurs intérêts ; au contraire, les cités hostiles l'encouragent et se rapprochent donc de la Macédoine et, au temps de Nabis, de Sparte. Ainsi s'explique un curieux chassé-croisé. Dans la première moitié du IIIe siècle, Cnossos est à la tête du *koinon*, donc du parti de l'ordre, avec les conséquences extérieures que cette attitude entraîne. Puis Gortyne triomphe et, tout d'abord, par tradition, complice de Philippe V pour gêner Rhodes, finit par se montrer favorable à l'Égypte et même, parfois, à Rome. Simultanément, ses adversaires, Cnossos la première, prêtent les mains à l'activité des pirates, ce qui les lie à Philippe et à Nabis, mais leur aliène Rhodes et détermine enfin, après 150, leur hostilité à Rome.

Tout cela témoigne d'un remarquable effort de clarification, d'explication et de synthèse, dans une matière où les idées d'ensemble paraissaient insaisissables. Il s'en faudra sans doute que l'auteur parvienne à imposer toutes ses vues. Lui-même ne peut pas l'espérer, car il a certainement trop conscience du nombre des points délicats sur lesquels il lui a fallu opter sans raisons vraiment décisives. Il a déployé une virtuosité sans égale pour lier, le long de méandres infiniment sinueux, l'évolution de la politique extérieure des Crétois à celle de leur *koinon*, c'est-à-dire pour donner un sens à l'une comme à l'autre. Malgré les nuances et les réserves qu'il multiplie, certains de ses principes peuvent être contestés. Je ne considère pas, pour ma part, comme établi qu' « une cité était en somme aussi responsable de ses mercenaires que de ses troupes régulières » (p. 200) : une telle affirmation ne vaudrait pas pour les seules cités crétoises et, même pour celles-ci — car, ailleurs, elle se heurterait à bien des objections —, elle soulève plus d'une difficulté. En tout cas, si je lis avec plaisir, après l'énoncé de ce principe, qu'il convient pourtant de n'utiliser qu' « avec prudence » (p. 209) les documents qui concernent les mercenaires, je cherche vainement où sont posés, et comment ils pourraient l'être, les critères pratiques d'une prudence ainsi reconnue nécessaire. Dès lors, je crains que la reconstruction, très complexe encore dans le détail, qui nous est fournie des rapports des cités crétoises avec les puissances étrangères, ne soit, sur des points d'importance variable, sujette à revision. Ce qui ne m'interdit d'ailleurs nullement d'en reconnaître l'intérêt, l'ingéniosité et même le caractère séduisant.

Reste la troisième partie du livre, intitulée « la république des Crétois ». La justesse de certaines pages n'est pas douteuse : nous devons

nous méfier des jugements globaux de Polybe sur d'autres peuples grecs. Mais poser la question, ainsi que l'avait déjà fait M. Feyel à propos de la Béotie, sur le plan du jugement moral où la posait Polybe ne me paraît pas, je l'avoue, très heureux. Faire défiler rapidement « quelques figures crétoises » (p. 292-300) était inutile pour me convaincre que les Crétois, comme tous les autres peuples, avaient compté d'honnêtes gens à côté de fourbes et de bandits. Polybe partial parce qu'Achaien? L' « hypothèse » (p. 309), la « théorie » (p. 311), beaucoup trop prudemment présentée, est à coup sûr exacte. Mais la partialité de Polybe provient aussi de son goût de l'ordre et je ne peux oublier, pour la comprendre, une lettre adressée par le comte de Gobineau au marquis de Moustiers le 29 août 1867[1]. L'essentiel serait donc d'expliquer la piraterie et le mercenariat des Crétois hellénistiques : phénomènes beaucoup moins moraux que sociologiques, et justiciables d'une géographie humaine largement entendue, à laquelle même l'historien de l'Antiquité ne doit pas demeurer étranger. Au connaisseur intime de l'île qu'est H. van Effenterre, mais qui se borne à nous en dire qu'elle est « une des plus pauvres et des moins séduisantes apparemment de toutes les provinces du monde grec » (p. 12), les données permanentes de la terre crétoise ne pouvaient pas échapper. Quant aux données contingentes, j'entends démographiques, sociales et économiques, poser au moins les problèmes aux temps hellénistiques eût été indispensable à défaut de certitudes. L'énumération des objets du commerce (p. 110-112) ne remplace pas la véritable introduction géographique et humaine qui eût fourni, pour l'ensemble de cette histoire, une clef dont on regrettera l'absence. L'avant-dernier alinéa du livre (p. 316) reprend la comparaison « Suisse de l'Antiquité ». Il la file un peu trop joliment, la pousse un peu trop loin et dérive vers le portrait moral. Mais, en une dizaine de lignes, il suggère tant de choses qu'H. van Effenterre aurait été le mieux à même de voir, de sentir et de nous dire...

André AYMARD.

M. Launey, *Recherches sur les armées hellénistiques* (fasc. CLXIX de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*). Paris, de Boccard, 1949-1950 ; 2 vol. in-8°, xi-624 et 695 pages (pagination continue).

Ces deux volumes, qui constituent les deux parties d'une même thèse soutenue en 1946, ont paru à un an d'intervalle et j'ai dû reprendre, pour le compléter en le remaniant, le compte rendu que j'avais fait du premier. Ne conviendrait-il pas de remanier encore ce compte rendu global, en tenant compte cette fois de la mort de l'auteur, dont l'an-

1. On en trouvera commodément un extrait dans l'introduction (p. xii-xiii) des éblouissantes *Lettres à deux Athéniennes, 1868-1881* de Gobineau (Athènes, 1936).

nonce a bouleversé de larges cercles, bien au delà des spécialités d'histoire hellénistique? Ma seule correction sera de mentionner ici des projets dont, incidemment, il faisait part à ses lecteurs : tels, p. 855, n. 2, celui d'étudier « le symbolisme du trône à l'époque hellénistique » et, p. 927, n. 1, de réunir « dans un ouvrage toutes les formules de serment connues par des inscriptions ». Et cette mention, initiale au lieu d'être finale, s'accompagnera de regrets au lieu d'espoirs : à constater la qualité de ce qu'il leur donnait déjà, on apprécie mieux la gravité de la perte qu'ont subie nos études.

Le tome I s'intitule « recherches ethniques », et le tome II « recherches sociologiques ». Tous deux : « recherches ». Le mot, repris dans le titre général, dit assez que l'auteur a entendu se réserver pleine liberté de mouvement. L'ensemble n'en correspond pas moins à un dessein médité. « Négligeant systématiquement les recherches techniques et le détail des institutions militaires », M. Launey a voulu « voir dans l'armée un élément d'une société » (p. 6) : dessein neuf, en effet, et d'une grande portée. Sa formation, ses travaux antérieurs le menaient vers la période hellénistique : et, certes, il n'en pouvait rêver, dans l'Antiquité, de moins défavorable. Car cette période n'est pas seulement une de celles où la force militaire, en tant que facteur de l'histoire, a joué un rôle considérable, dont l'importance s'explique par la continuité des guerres et par leur ubiquité, ainsi que par l'importance matérielle des armées. Elle se présente à nous, en outre, comme l'une des plus riches en sources, épigraphiques et papyrologiques au moins, sinon archéologiques — à cet égard, la supériorité de l'Empire romain est écrasante —, qui font connaître des détails infiniment plus nombreux et plus près de l'humble réalité vivante que les récits des historiens attachés aux débats politiques, aux négociations diplomatiques et aux opérations militaires. Enfin, par l'extension de l'horizon comme par l'existence d'États aux territoires largement étalés et aux populations hétérogènes, elle a multiplié, dans les armées, autour des armées et grâce à elles, des contacts de civilisation dont il est permis de penser, par admiration pour le grand siècle du classicisme, qu'ils constituent la tare de l'*Hellenismus*, mais dont on ne peut nier, en tout cas, qu'ils lui donnent sa puissante originalité.

Là se trouvait, d'ailleurs, pour l'helléniste qu'était M. Launey, le principal centre d'intérêt de ses recherches. En présence de dynasties d'origine grecque, installées par le hasard des conquêtes hors de Grèce, mais gardant longtemps les yeux tournés vers celle-ci et des liens avec elle, solidaires par conséquent de sa civilisation et prétendant la protéger, tout autant que leur propre pouvoir, par leur puissance militaire, il a voulu mesurer la qualité ethnique et culturelle de ces soldats, leur vie et leurs rapports avec la population civile, afin d'apprécier leurs possibilités et leur rôle dans la préservation ainsi que dans la diffusion

de l'hellénisme idéal qu'ils étaient théoriquement destinés à servir et de l'hellénisme plus ou moins pur qu'en fait ils pratiquaient.

De là, la nécessité des « recherches ethniques » du tome I : il importait de préciser, en vue de définir leur civilisation propre, l'origine ethnique des soldats. De là, aussi, dans ces recherches, certaines absences et certaines présences. Par exemple, l'exclusion des armées, trop barbares et n'ayant agi qu'en pays barbare, des monarques asiatiques (Pont, Cappadoce, Arsacides) qui, tout en se targuant d'hellénisme ou au moins de philhellénisme, demeuraient pourtant des Orientaux. Par exemple encore, l'exclusion des soldats qui, citoyens ou sujets, mobilisés à l'occasion ou professionnels, vivaient de façon régulière au milieu de leurs compatriotes naturels, dans une armée ou côte à côte avec une population civile qui, en matière de civilisation, n'avaient rien à leur apprendre ni à apprendre d'eux. Ainsi s'explique l'abandon des contingents « civiques » des armées « nationales », telles que celles des républiques grecques, municipales et fédérales, ou de l'armée macédonienne des Antigonides. Ainsi s'explique, en sens inverse, la présence des divers contingents, grecs ou indigènes, qui composaient l'armée des Séleucides et celle des Attalides, parce que la diversité des territoires et des peuples relevant de ces dynasties faisait ou aurait pu faire, de leurs armées, des milieux de rencontre et des agents de transfert, sinon des creusets. Bénie soit, toujours pour la conception du sujet, la publication en 1935 du livre de G. T. Griffith, *The mercenaries of the Hellenistic world* ! Elle a interdit à M. Launey de s'en tenir aux mercenaires et, en conséquence, il n'a exclu en principe aucun procédé de recrutement : mercenariat, traité de *symmachia* prévoyant la fourniture d'auxiliaires, colonisation militaire en son essence, comme les tenures clérouchiques de l'Égypte lagide, ou bien par ses effets indirects, comme les *katoikiai* séleucides selon l'interprétation d'É. Bikerman, conscription même ou aide d'ost due par des vassaux. Chaque fois, pour ces abandons ou pour ces extensions, le critère demeure la possibilité d'un échange culturel dans lequel l'hellénisme est en cause : la vie d'un soldat grec dans un milieu indigène, celle d'un soldat indigène dans un milieu grec, avec toutes les nuances qui peuvent s'insérer entre ces deux cas extrêmes.

Ayant ainsi présenté, de mon mieux, la conception d'ensemble, celle du moins que je reconstitue et qui me paraît défier toute critique, il me faut bien constater que M. Launey n'y est pas toujours demeuré rigoureusement fidèle. Rien sur les armées des États hellénistiques occidentaux ; les raisons de n'en point parler ne manquaient pas, à commencer par le caractère particulier des questions qu'elles posent ; mais il est difficile d'envisager (p. 5) « l'univers hellénistique », comme nous y sommes conviés, sans songer qu'il comprend, au moins au début, une Tarente et une Syracuse et qu'à bien des égards, surtout militairement, même Carthage ne lui est pas étrangère ; introduire le mot « Orient »

dans le titre eût aisément coupé court à toute ambiguïté. Rien sur les indigènes égyptiens de l'armée lagide, sinon pour relever ceux qui pénétrèrent dans des unités en principe non égyptiennes et pour montrer avec quelle permanente fermeté on leur a fermé les portes des gymnases : ce silence surprend, puisque les Orientaux des armées séleucide et attalide ont été retenus. Inversement, ailleurs, surtout au tome II, toute distinction s'efface entre soldats nationaux et soldats étrangers. Les éphèbes athéniens, soldats nationaux s'il en fut, sont souvent mentionnés et la documentation assez abondante qui les concerne est exploitée. Si l'auteur a sacrifié — il l'annonce, par exemple, p. 643, n. 1, à propos de « l'attitude des cités envers leurs soldats et leurs chefs militaires » — des dossiers qu'il avait constitués, il en a largement ouvert d'autres qui l'ont mené loin des problèmes de contact dont il s'était donné pour but, au tome I, de rassembler les données ethniques. Incontestablement, il est sorti de son sujet premier pour les gymnases comme pour la vie religieuse ou pour l'attitude des soldats en face des organismes politiques : chaque fois, il a épuisé ses dossiers même pour les soldats grecs servant dans leur propre patrie. Au détriment d'une unité interne qui eût simplifié son travail, raccourci ces deux gros volumes et facilité leur publication, il a mis à profit la liberté d'allures que lui ménageait le titre adopté par lui pour son œuvre.

On serait mal venu à se plaindre lorsque le sujet a été ainsi élargi. Les développements sur les « épiphanies guerrières » (p. 897-901) et sur les « offrandes de guerre » (p. 901-914) représentent, au vrai, des digressions : peu importe, étant donné leur qualité. On ressent, en effet, une admiration profonde devant l'étendue des dépouillements de sources de tout ordre, ainsi que devant le scrupule et l'éparpillement de l'information bibliographique : six pages d'*addenda* au tome I et une douzaine, qui concernent les deux volumes, au tome II témoignent d'une attention demeurée en éveil jusqu'à l'achèvement de l'impression. L'admiration n'est pas moindre pour l'exemplaire clarté de l'exposé, le contact systématiquement établi entre le lecteur et la source, la prudence de l'interprétation, le refus de toute extrapolation. Jamais une discussion n'est posée dès l'abord en termes généraux ; elle naît à propos de cas particuliers successivement énumérés et examinés en eux-mêmes : la conclusion se dégage ainsi à la fin avec son exacte portée. Cette méthode apparaît parfois lente ; mais, en plus d'un cas, la réussite est totale.

La lenteur se fait surtout sentir pour les recherches ethniques du tome I, dont les chapitres passent en revue les différentes régions exportatrices, alors, du matériel humain dont sont faites les armées. Or, leur dispersion géographique est grande : « de l'Adriatique au Gange, du Danube à l'Afrique noire, il n'y a sans doute pas une région qui n'ait fourni à quelque moment un contingent aux armées hellénistiques » (p. 60). Les États avaient de tels besoins militaires qu'ils ne pouvaient

se montrer difficiles : les Lagides ont utilisé, en petit nombre il est vrai, des nomades du désert africain et même des noirs ; les Attalides, tout en axant leur propagande sur la protection qu'ils assuraient aux Grecs contre les Galates, n'ont pas hésité à prendre de ceux-ci à leur service. Les apports les plus massifs, qui provoquent, par conséquent, les chapitres ou les paragraphes les plus longs, ont été ceux des Aitoliens, des Crétois, des Macédoniens — ou plutôt des descendants plus ou moins authentiques des Macédoniens qu'on avait installés comme colons militaires — et des Galates. Tous ces développements, conduits chronologiquement, permettent de suivre les variations de ces recrutements, qui, lorsqu'elles ne correspondent pas aux fluctuations de la diplomatie, doivent correspondre à celles de la démographie. Ajoutons qu'il a bien fallu, pour expliquer l'intérêt attaché à l'existence dans une armée d'au moins un corps désigné par un ethnique déterminé, aborder certains problèmes techniques, définir l'armement, la méthode de combat, voire la psychologie de tel ou tel peuple, examiner le cas des « néo-Crétois », constater que Tarente n'a pas pu fournir tous les « Tarentins » mentionnés dans nos sources et conclure que l'ethnique n'a donc, en l'espèce, qu'une valeur technique.

Si long qu'il soit, quelque chose manque au tome I. C'est à propos des peuples fournisseurs qu'il discute les faits, les dates et les nombres. Tout se trouvait donc à pied d'œuvre pour un autre tableau, celui des États utilisateurs. Son ampleur, ses disproportions internes, ses variations dans le temps n'eussent pas été moins éloquentes ni moins précieuses. J'irais même plus loin : sans lui, le tableau qui nous est seul fourni perd de sa force d'enseignement, car comment comprendre l'évolution de l'offre si on ne suit pas en même temps l'évolution de la demande? Il faut lire et méditer les pages finales du tome I, et surtout les pages 197-198, consacrées par M. Launey aux Aitoliens, où il rappelle naturellement le texte de Polybe, XXX, 11. Nous sommes là en plein drame, l'un des plus poignants drames humains de ce que, pour faire court, j'appellerai le mercenariat : celui des troubles que provoque fatalement la mise en chômage des mercenaires. Peut-on croire, en l'espèce, que l'action de Rome se soit alors fait sentir seulement par l'interdiction d'une politique extérieure indépendante à la Confédération aitolienne? En triomphant de Philippe V et d'Antiochos III, en écartant de l'Égypte, indirectement et momentanément, les pires menaces, Rome a provoqué aussi une restriction de la demande. Au vrai, en ce domaine, dans quelle mesure l'organe crée-t-il la fonction, et la fonction l'organe? C'est une question que le sociologue-historien, qui finira bien par se trouver un jour pour étudier le mercenariat, devra se poser : il eût été possible de lui apporter ici des matériaux déjà taillés sur l'autre face.

J'ajoute que, pour le dessein premier de ces *Recherches*, le tableau dont je regrette l'absence n'eût pas été moins intéressant. L'armée « élément d'une société », le rôle du soldat dans la civilisation au sens large du

mot : ce ne sont pas là des problèmes dont seuls les modernes et les hommes de cabinet puissent prendre conscience. Je m'assure que les plus intelligents au moins des hommes d'État se les sont posés dès l'Antiquité et que les préoccupations purement militaires ne demeurèrent pas, pour eux, exclusives. Surtout en cette période hellénistique et dans ces constructions hétérogènes qu'étaient les monarchies grecques de l'Orient. Qu'ont-ils donc voulu, tel ou tel, et à tel ou tel moment? Le voulant, dans quelle mesure ont-ils cherché à le réaliser? Quelles facilités ont-ils rencontrées et à quels obstacles se sont-ils heurtés? A quels résultats, comparés à leurs intentions, sont-ils parvenus? Autant de questions importantes, dont une étude des embaucheurs, parallèle à celle des embauchés, eût rendu l'examen plus aisé. M. Launey y a certainement songé. Mais peut-être s'est-il trop uniquement attaché à ce que ses sources enseignaient directement et à la solution des difficultés soulevées par leur interprétation immédiate.

Le tome II, je l'ai déjà dit, embrasse une matière logique beaucoup plus large que le tome I. Au vrai, c'est de toute la vie des armées qu'il traite, au moins de tous ceux de ses aspects que nous pouvons encore apercevoir. Le droit de cité des soldats, leurs rapports avec la population civile, leur condition sociale, le gymnase centre de préparation militaire et de vie collective, la religion, les associations de soldats, enfin les armées et les formes politiques, cité ou monarchie, en voilà le sommaire. Le contenu de ces chapitres est d'une surprenante richesse. Pour ne prendre qu'un exemple, celui qui étudie la condition sociale du soldat traite de façon complète, avec relevé de toutes les données numériques, le problème de la solde, ou plus exactement — car la rétribution est faite de plusieurs éléments — des soldes ; il rassemble les documents sur le « train » des armées, ou plutôt des soldats, je veux dire leurs esclaves et leurs familles, car il n'est rien dit des marchands acheteurs de butin et vendeurs de produits de tout ordre qui suivaient les armées ; il décrit les sépultures des soldats, au moins celles qui, à Sidon et à Alexandrie, sortent de la banalité ; il exploite, enfin, pour camper le type du soldat, la documentation fournie par les comiques[1], par les représentations figurées et par les épitaphes. On devine donc aisément les services que peut rendre un tel livre, qui poursuit une enquête aussi systématique, qui groupe et analyse, sous des angles si variés, tant de sources jusqu'ici dispersées. Avec ses références, avec son répertoire prosopographique de tous les soldats hellénistiques classés d'après leurs

1. Le mot « caricature » est naturellement prononcé. Mais je ne trouve pas mentionnée la raison, sans doute principale, de ces outrances : les comiques, qui sont des civils, écrivent pour un public de civils, et les uns comme les autres sont excédés par la présence des garnisaires. Si bien que ces parodies renseignent surtout sur les rapports des soldats avec les populations, de même qu'en France les types de l'adjudant Flick et du colonel Ronchonnot ou bien des romans comme *Le cavalier Miserey* et *Sous-offs* ne peuvent montrer que certains effets de la généralisation pratique du service militaire à la fin du XIX[e] siècle.

ethniques, il sera un instrument de travail indispensable à tous les épigraphistes et papyrologues. Mais il se classe également parmi les ouvrages les plus suggestifs, les plus évocateurs d'idées nourries de faits précis, qui permettent le mieux de connaître les mœurs de la période hellénistique, et par conséquent de pénétrer le plus avant dans la compréhension de sa société comme de sa civilisation[1].

André AYMARD.

J. Schwartz et **H. Wild**, *Qaṣr-Qārūn/Dionysias 1948* (t. I des *Fouilles franco-suisses. Rapports*). Le Caire, Publications de l'Institut français d'archéologie orientale, 1950 ; 1 vol. in-fol., VII-95 pages, 13 figures dans le texte et 22 planches hors texte.

L'Université de Genève et l'Institut français du Caire se sont associés pour fouiller au Fayoum et ce sont les résultats de la première campagne, menée au printemps de 1948, que présente ce beau volume d'une collection nouvelle, parallèle à celle des *Fouilles franco-polonaises* d'Edfou : les deux fouilleurs, représentant les deux organismes intéressés, Henri Wild et Jacques Schwartz, se sont partagés à peu près par moitié la besogne de publication.

L'identification des ruines actuelles de Qaṣr-Qārūn, à l'extrémité sud-occidentale du Fayoum, comme celles d'une bourgade antique, Dionysias, qui a existé du IIIe siècle avant J.-C. au Ve de notre ère, est acquise depuis longtemps. Des ostraca et des papyri, constituant notamment ce qu'on appelle les archives de Flavius Abinnaeus, un officier du IVe siècle, complètent à cet égard les indications de Ptolémée et de la *Notitia dignitatum*. Ce fut au Bas-Empire, comme ville de garnison et point fortifié, que l'établissement fut le plus vivant : déjà, pourtant, les sables gagnaient, amenant l'abandon d'un îlot méridional. Les fouilles de 1948 n'ont donné qu'un ostracon nouveau ; mais elles ont permis d'étudier des bâtiments déjà connus comme d'en découvrir de nouveaux, avec un mobilier important. Leurs résultats sont exposés ici, par l'un et l'autre rédacteur, avec une clarté parfaite et en posant nombre de questions d'un intérêt considérable. Impossible de tout mentionner ; je me borne donc à l'essentiel :

— la découverte d'environ 15.000 moules en terre ayant servi à couler des monnaies de bronze à certains types de Maximin, Constantin et Licinius : après une étude minutieuse, J. Schwartz conclut qu'il s'agit d'un atelier privé, dont le propriétaire a commencé à fabriquer, en vue d'une propagande païenne (Sérapis), de fausses monnaies de Maximin,

1. Pour ne pas allonger encore ce compte rendu, je laisse de côté ici la conclusion de l'ouvrage. J'en ai résumé et discuté sommairement certaines tendances dans un article que j'ai donné à l'*Information historique*, t. XIV, janvier-février 1952, et auquel je me permets de renvoyer (surtout p. 12).

puis a continué par esprit de lucre, en se procurant sans doute aisément du cuivre à cause de la proximité de mines, dont l'emplacement est inconnu, mais l'existence attestée dès l'époque de Tibère ;

— une maison comptant dix pièces, à l'origine communicantes ; mais l'obstruction volontaire de portes intérieures montre qu'il y eut, après vieillissement de la construction, lotissement entre quatre occupants ;

— le mur d'une de ces pièces portait, sur la couche de plâtre la plus ancienne, une fresque qu'H. Wild a reproduite et étudiée avec grand soin ; il conclut à une nouvelle représentation du dieu Hèrôn, qui eut beaucoup de fidèles parmi les soldats en Égypte sous les Ptolémées et sous l'Empire ; c'est une pièce nouvelle, d'un type bien connu à certains égards, avec des nouveautés très curieuses à d'autres, qu'il convient d'ajouter au dossier abondant qu'avait en dernier lieu rassemblé M. Launey, au t. II, p. 959-974, de ses *Recherches sur les armées hellénistiques*, car il n'avait pas pu l'y mentionner aux *addenda ;*

— sur la fresque, une couche plus récente portait des *dipinti*, et il en a été retrouvé d'autres dans d'autres pièces ; J. Schwartz conclut à une anthromorphisation de symboles solaires et son étude, qui part de Carthage et du « signe de Tanit » pour aboutir à des représentations coptes, est infiniment suggestive ;

— la forteresse, enfin, est du type « château fort », qui, importé de Syrie, a supplanté dans tout l'Empire, au temps de Dioclétien, le type « camp ». Détail émouvant : la base des vantaux de la porte, en bois épais, et les pentures de fer ont été retrouvées en place et elles montrent que la porte avait été fermée au moment de l'abandon. Toutefois, ce n'était là que la porte principale, et non pas la porte unique comme on l'avait cru tout d'abord. Car un *addendum* signale, après la seconde campagne de fouilles de l'automne 1950, la découverte d'une petite porte latérale.

Cette campagne a donné de nouveaux résultats non moins intéressants : le lecteur souhaite qu'ils soient, sans trop attendre, l'objet d'une publication comparable à celle-ci.

André AYMARD.

Apolodoro, *Biblioteca* (Publications de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Buenos-Ayres). Buenos-Ayres, Casa Editoria « Coni », 1950 ; 1 vol. in-8°, 196 pages.

Cette traduction de la *Bibliothèque* et de son *Épitome* est fondée sur le texte classique de l'édition Wagner et s'inspire de la célèbre traduction anglaise de J. G. Frazer. Malheureusement, le texte n'étant pas reproduit, l'ouvrage ne présentera quelque utilité que pour les lecteurs de langue espagnole. Les autres continueront de se reporter à l'édition anglaise. Un sommaire des chapitres et des livres, placé en tête, un index, à la fin, peuvent rendre des services. La traduction est

généralement exacte, mais, étant dépourvue de notes, elle ne permet aucune discussion des points obscurs ni aucun commentaire. Sous cette forme ascétique, la *Bibliothèque* apparaît dans sa rébarbative nudité. Depuis Frazer, les travaux sur la mythologie ont progressé, et la *Bibliothèque* mériterait une édition commentée où les monuments figurés et les comparaisons avec nos autres sources littéraires viendraient compléter les insuffisances du texte. On souhaite que la Faculté de Buenos-Ayres complète le présent volume par un second tome qui apporterait les éclaircissements indispensables.

P. GRIMAL.

Aelius Aurelianus, *Gynaecia, fragments of a Latin version of Soranus' Gynaecia, from a thirteenth century manuscript*, edited by **Miriam F. Drabkin** and **Israel E. Drabkin.** Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1951 ; 1 vol. in-8°, xv + 136 pages.

Ce texte a été découvert en 1948 dans un manuscrit d'origine anglaise. Il contient une compilation d'époque indéterminée, dans laquelle sont rassemblés de larges extraits de deux traductions latines, exécutées indépendamment l'une de l'autre, d'un traité écrit en grec par Soranus, sous le titre de Γυναικεῖα, au début du second siècle de notre ère. La première en date de ces deux traductions est due à Caelius Aurelianus, et elle est postérieure de deux ou trois siècles au traité de Soranus. La seconde est l'œuvre d'un certain Mustio, qui vivait, nous dit-on, au vi^e siècle après J.-C. Le texte grec de Soranus est conservé par ailleurs, au moins dans sa plus grande partie. De même, la traduction de Mustio nous est également connue, si bien que la seule nouveauté de la présente édition réside dans les parties assignables à la traduction de Caelius. On en tirera quelques corrections du texte grec de Soranus, mais surtout il devient possible de se faire une idée plus précise des méthodes de traduction et d'adaptation de Caelius, et cela peut servir à la reconstitution des traités perdus de Soranus, que nous ne connaissons que par la traduction latine de Caelius. Mais, aussi, ce texte permet quelques considérations intéressantes sur l'évolution de la langue technique entre l'époque de Caelius et celle de Mustio : celui-ci témoigne d'une particulière affection pour des mots rares, plus ou moins habilement transcrits du grec, tandis que Caelius se contente d'un vocabulaire beaucoup plus classique : là où celui-ci, par exemple, écrit « *sessio* », Mustio dit « *encathisma* ». Nous devinons la naissance du « jargon médical ». Mais il subsiste une marge d'incertitude. Le compilateur ne s'est pas borné toujours à reproduire exactement ses auteurs, et ces différences de vocabulaire peuvent être son fait. La plus grande prudence est nécessaire pour l'utilisation de ce traité au point de vue linguistique. Il est toutefois susceptible d'apporter une contribution curieuse sur la connaissance et l'emploi de termes grecs à basse époque dans les pays de langue latine.

Les éditeurs ont distingué typographiquement ce qui revient à Caelius et ce qui appartient à Mustio, en imprimant les fragments assignables à celui-ci en petits caractères. L'attribution est, d'ailleurs, parfois conjecturale. La distinction n'en est pas moins utile. L'apparat critique donne les leçons du manuscrit unique, avant correction. Les témoignages sont recueillis dans des notes séparées. Un index complète ce travail, bien mené et utile.

P. GRIMAL.

PLOTINI OPERA, tomus I, *Enneades* I-III, ediderunt **Paul Henry** et **Hans-Rudolf Schwyzer** (*Museum Lessianum, ser. phil. XXXIII*). Paris et Bruxelles, Desclée-De Brouwer, 1951 ; 1 vol. in-8°, LVII + 420 pages.

Voici le premier tome d'une édition monumentale qui fera date ; elle couronne les patients travaux préliminaires du P. Henry, notamment ses *Recherches sur la préparation évangélique d'Eusèbe et l'édition perdue des œuvres de Plotin publiée par Eustochius*, Paris, 1935, et ses *Études plotiniennes ;* t. I : *Les états du texte de Plotin*, Paris, 1938 ; t. II : *Les manuscrits des Ennéades*, 2e éd., Paris, 1948. La préface résume clairement le résultat de ces longs travaux. Le texte de Plotin nous est parvenu non seulement par l'édition porphyrienne, mais aussi par une édition plus ancienne, celle d'Eustochius, dont se retrouvent plusieurs fragments chez Eusèbe, *Praep. euang.*, XI, 17, et XV, 10 et 22, ainsi qu'à travers la tradition indirecte. Le principe de P. Henry et H.-R. Schwyzer est qu'il n'existe aucun passage où il faille corriger par conjecture contre l'une et l'autre de ces éditions. La tradition indirecte montre que l'archétype des *Ennéades* était peu fautif. Les *codices secundarii*, c'est-à-dire ceux qui dérivent de manuscrits encore intégralement conservés aujourd'hui, sont à éliminer ; les *primarii* se répartissent en cinq familles dont la plus sûre est *y*. Parmi les modernes, Creuzer et Moser sont les éditeurs les plus attentifs ; la tendance des philosophes a été de tenir peu de compte des manuscrits et de corriger trop volontiers le texte afin de le rendre plus clair. Nous trouvons, notamment, une critique excessivement violente de l'édition Bréhier où est souvent suivi le manuscrit *F*, classifié ici manuscrit « secondaire » ; il est vrai que le P. Henry n'hésite pas non plus à battre sa propre coulpe et à signaler (p. XXXI) ses propres erreurs de texte dans *Les États*. La présente édition nous fournit des *apparatus testium*, *fontium*, *marginalium*, *lectionum* extrêmement détaillés ; le tableau des sigles est d'une parfaite acribie, afin d'éviter au lecteur toute confusion. La fidélité à l'archétype va au point que les éditeurs s'interdisent toute conjecture, même lorsqu'ils ne comprennent pas nettement le texte (p. XXXIV), dès lors que celui-ci semble intact et que la phrase peut se construire. L'on pourrait juger qu'ils manquent par là à leur tâche d'éditeurs. Il n'en

est rien, car ils expliquent dans l'apparat quel sens ils croient entrevoir. Une anacoluthe étonnante peut tenir à la nature même des cours de Plotin ou à leur enregistrement (p. ex., *Enn.*, I, 2, 5, ligne 3, p. 68). P. 114, ligne 34, Henry s'interdit la correction πάντως pour οὗτος, correction qu'il avait proposée lui-même, non sans vraisemblance, dans *Plotin et l'Occident*. P. 111, ligne 51, la ponctuation qu'il adopte et l'explication qu'il suggère pour éviter de corriger comme les éditeurs antérieurs me paraissent confirmées par le parallèle textuel de saint Ambroise : « Exuat unusquisque animam suam inuolucris sordidioribus et quasi aurum igni adprobet detersam luto ; sic enim purgatur anima ut aurum optimum. »

Peut-être y a-t-il un excès de rigueur géométrique dans l'attitude uniforme adoptée par P. Henry et H.-R. Schwyzer ; néanmoins, les philosophes feront bien de relire désormais leur Plotin en tenant le plus grand compte de l'avis de ces admirables travailleurs et de ces philologues avertis.

Pierre COURCELLE.

Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine; histoire des mots*, 3e édition, fascicule II (p. 668-1385). Paris, Klincksieck, 1951.

Quelques mois après le premier fascicule, signalé ici même, paraît le second et dernier fascicule, accru et révisé selon les mêmes principes ; signalons, notamment, dans l'index, de nouvelles et importantes sections pour les emprunts du celtique et du germanique au latin.

Voici quelques notes marginales : Sur *nūdus*, il y a intérêt à renvoyer à Vendryes, *Rev. celt.*, XLIX [1932], 299. — Pour *poenus*, en quoi le maintien de la diphtongue plaide-t-il pour l'ancienneté de l'emprunt? Ou bien on admet qu'entre *p* et *n* (et à condition qu'il n'y eût pas ensuite de *i* : opposer *pūnicus*) la diphtongue se conserve dans le latin de la République, et il n'y a aucun argument chronologique à tirer de la forme ; ou bien *oe* au lieu de *ū* est dû à une réfection sur Φοῖνιξ et, en ce cas, dénonce la forme comme récente. — Sous *quot* < **k^{w}oti*, on eût pu signaler les formes celtiques reposant sur **k^{w}e(t)ti* (avec, éventuellement, gémination expressive) et désignant une quotité : gall. *peth*, bret. *pez*, v. irl. *cuit* (pour ne rien dire du prototype roman de fr. *pièce*, etc., dont l'extension est peu favorable à l'hypothèse d'un emprunt celtique). — Dans *rosa*, Kretschmer, *Sprache*³ [1923], 115, voyait un emprunt indirect à ῥοδέα, par un intermédiaire sabin. — Pour *rūs*, pél. *rustix* parlerait plutôt pour une forme en *ū* que pour une forme reposant sur **rewos*. — Pour *sāgīre*, ajouter les correspondants hittites signalés par E. Benveniste, *B. S. L.*, XXXIII, 141. — Même remarque pour *spernō* (*Ibid.*, 139). — Le nom de l' « étoile » se rattache-t-il, en dernière analyse, à une racine ou à des racines signifiant « étendre », et les étoiles se définissent-elles éty-

mologiquement comme une « jonchée »? « Pure hypothèse », dit le *Dictionnaire*. Le rapprochement, s'il n'est pas fortuit ou secondaire, entre le composé arm. *p'ayl-akn* (« brillant » + « œil ») et gr. ἀστερ-οπή, n'invite-t-il pas à chercher dans une autre direction le sens premier de la racine? — A propos de *stō*, renvoyer à J. Vendryes, *M. S. L.*, XII, 106, sur *-stū* comme second terme de composé (*astū*, *praestū*). — Pour le correspondant hittite de *uereor*, cf. E. Benveniste, *B. S. L.*, XXXIII, 138. — La racine **oit-* de *ūtor* a chance de se présenter sous forme **eit-* dans l'équivalent osque de lat. *pecunia* : *eituā-*.

On se réjouira de voir si rapidement menée à bon terme la réédition de cet ouvrage capital.

Michel LEJEUNE.

V. Pisani, *Grammatica latina (storica e comparativa).* Torino, Rosenberg & Sellier, 1948 ; 1 vol. in-8°, xx + 307 pages. Prix : 2.800 lires.

V. Pisani, *Testi latini arcaici e volgari (con commento glottologico).* Torino, Rosenberg & Sellier, 1950 ; 1 vol. in-8°, xvi + 196 pages. Prix : 1.600 lires.

M. Pisani, l'éminent linguiste italien, dont la production ne faiblit pas depuis plusieurs années, a entrepris un important *Manuale storico della lingua latina.* Les deux présents volumes, par lesquels il a commencé (cinq sont prévus), constituent respectivement les tomes II et III de l'ouvrage ; ce sont, d'ailleurs, ceux qui ont l'utilité la plus directe : une grammaire proprement dite et un recueil de textes destinés à l'illustrer.

La *Grammatica latina* comprend deux parties : la première consacrée à la phonétique (83 pages), la seconde à la morphologie (224 pages). La syntaxe est absente, et, dans les ouvrages qui doivent former la suite du manuel, il ne paraît pas qu'une place lui ait été réservée. M. Pisani est un linguiste à la manière de Brugmann : les sons et les formes l'intéressent visiblement plus que les tours ; Lindsay et F. Sommer avaient déjà procédé à la même exclusion. En tout cas, sous le titre de « sonantismo », opposé à « consonantismo », on a plaisir à voir l'étude des voyelles et celle des semi-voyelles réunies dans une même subdivision de la phonétique ; des tables très claires donnent les principales correspondances de sons entre les diverses langues indo-européennes. La morphologie du nom fait une place étendue à l'étude des suffixes, initiative heureuse qu'il convient de souligner, car cette partie de la grammaire est trop souvent négligée. En outre, les transformations subies par les sons et par les formes dans la langue vulgaire et en bas-latin sont régulièrement esquissées en fin de chapitre ; l'auteur a tenu à justifier la double qualification qu'il donnait à sa grammaire : *storica e comparativa.* On envie à M. Pisani sa dextérité ; son exposé,

toutefois, reste un peu sec ; l'indication du sens ou de la fonction des éléments grammaticaux, celle des références, quand il s'agit de formes rares, sont des éléments d'intérêt auxquels il aurait pu recourir plus souvent. Il accueille, d'autre part, trop aisément les explications aventureuses ; certaines, qui lui sont personnelles, ne sont pas signalées comme telles, ce qui est ennuyeux dans un ouvrage de caractère didactique. Ainsi, § 256, il est enseigné que le suffixe du participe actif parfait *-u̯es-*/*-u̯os-*, celui du gr. εἰδ-ώς, se retrouve dans *cadauer*, dans *memor* (< **memus*), dans *secus* (*seco*), *tenus* (*teneo*), voire dans *haud*, de **ghə-uot*, racine **ĝhē-*, ou dans *apud*, de **ap-uot* (§ 581) : M. Pisani en est-il vraiment sûr lui-même?

Le volume de *Testi latini* est, comme nous l'avons dit, le complément, l'application de la grammaire. On ne lui demandera donc pas de donner une image aussi complète que possible de la latinité non littéraire. En revanche, du point de vue même de l'auteur, il sera permis de discuter le choix de certains textes, difficiles ou controversés, comme le *carmen Aruale* (p. 2 sqq.) ou le *carmen Saliare* (p. 34 sqq.). Pour la période ancienne, M. Pisani fait, bien entendu, appel aux inscriptions du tome I² du *Corpus*, aux fragments des XII Tables ou des *leges regiae*, à ceux des poètes comiques ou tragiques ; il ne néglige pas non plus le témoignage des écrivains : César, Varron, Cicéron, par exemple ; de Quintilien deux chapitres sont reproduits d'après l'édition récente de M. Niedermann (cf. *R. É. A.*, XLIX [1947], p. 208 sq.). Les textes vulgaires sont représentés par les inscriptions de Pompéi et par d'autres inscriptions, païennes ou chrétiennes, empruntées aux recueils de E. Diehl. Le grammairien Consentius, connu également par un travail de M. Niedermann, bénéficie d'un extrait de quelques pages ; et le livre se termine par l'*Appendix Probi*. Aucun texte d'histoire ni de médecine. Un commentaire abondant, mais qui pourrait parfois, lui aussi, être plus pondéré, occupe la moitié ou plus de chaque page[1].

M. Pisani a beaucoup d'ingéniosité, et il travaille vite ; il a, en même temps, les défauts de ces qualités. Mais ses deux ouvrages, par la richesse des faits ou des rapprochements qu'on y trouve, ne manqueront pas d'éveiller la sagacité du lecteur. On lui souhaitera volontiers de mener à bien la tâche qu'il s'est assignée.

François THOMAS.

1. Entre autres remarques de détail : p. 50 (note), on voit mal l'avantage qu'il y aurait à expliquer *macte* à partir d'un nominatif **mactis* comme *fortis* : car pourquoi la chute de l'*-s* se serait-elle produite? — P. 53 (note), dans le vers de Pacuvius (112), la présence du parfait *monerint* incite à lire sans hésitation *auerruncassint*, au lieu de *auerruncassent*. — P. 166 (note), en ce qui concerne la prononciation populaire *stetim* (= *statim*), y avait-il vraiment lieu, parce qu'un passage analogue de *a* à *e* se constate en anglo-saxon, de rapporter l'opinion de l'érudit allemand, qui l'attribuait « alla psicologia di popoli dominatori »?

Giacomo Devoto, *Le Tavole di Gubbio* (*Manuali di Filologia e Storia*, ser. III, 1). Florence, Sansoni éd., 1948 ; 1 vol. in-8°, XII + 114 pages et 1 carte. Prix : 900 lires.

Le regretté A. Cuny avait, en son temps, ici même (*R. É. A.*, XL, 1938, p. 328 sq.), signalé l'édition monumentale, avec traduction et commentaire, que M. Devoto venait de donner des *Tabulae Iguvinae*, et il n'y aurait pas lieu de revenir — quoique une seconde édition ait paru en 1940 — sur l'importance d'un ouvrage classique, dont les linguistes et, plus encore peut-être, les historiens de l'Italie primitive ont appris à ne plus pouvoir se passer. Il n'existe pas un point de la religion et du rituel italiques, un détail de l'organisation sacrée et profane des cités, un chapitre du livre I de Tite-Live, une phrase du *De Divinatione* de Cicéron qui ne nous renvoie aux Tables Eugubines et à l'interprétation d'ensemble, à la mise au point minutieuse que nous devons à M. Devoto.

Mais cette édition était d'un bout à l'autre, prolégomènes, traduction, commentaire, sauf le texte, toute en latin : de quoi l'on avait pu voir même des latinistes se plaindre. Bien plus, Roland G. Kent, dans son compte-rendu de *Language* (XIV, 1938, p. 213), avait souhaité une traduction des Tables en langue moderne. Telle est l'origine du petit livre que M. Devoto publie maintenant, en italien, et qui, bien qu'il apporte quelques corrections ou précisions inédites, vise surtout à mettre à la portée d'un plus vaste public les résultats antérieurement acquis.

Sur le principe de la traduction d'un rituel ombrien dans une langue moderne, il y aurait sans doute une réserve à faire. On reconnaîtra volontiers qu'elle assure une intelligence encore plus exigeante du texte, dont les équivalents latins masquaient parfois les obscurités. « La traduction des Tables de Gubbio en une langue moderne, écrit l'auteur, doit rompre enfin le charme par lequel, avec la simple addition d'une désinence latine à un mot incompréhensible, on a cru pendant longtemps avoir traduit ou interprété un passage. » Toutefois, la tendance analytique, l'ordre des mots rigide des langues modernes exclut cette exactitude littérale qui, pour complaisante et fallacieuse qu'elle soit dans certains cas, n'en demeure pas moins, en général, le principal besoin du chercheur. Dès la première ligne de la Table I *a*, *este persklum aves anzeriates enetu*, la traduction italienne, *Questa cerimonia la si inizî con l'osservazione degli uccelli*, n'adhère point au texte aussi complètement que la traduction latine, *hanc caerimoniam avibus observatis inito*, à laquelle le non-spécialiste aura toujours avantage à se reporter.

Ce n'est donc pas tant dans l'originalité de la traduction que nous semble résider l'intérêt majeur de ces *Tavole di Gubbio*, mais plutôt dans le souci qu'a eu l'auteur d'y resserrer en 25 pages d'introduction

et 30 pages de commentaire la synthèse d'une enquête qu'il avait poursuivie jusqu'ici pas à pas, en épuisant successivement, pendant plus de 300 pages, toutes les questions philologiques et historiques qui se posaient à lui. Et, naturellement, le commentaire en latin, à cause de sa richesse de références et d'aperçus de toute sorte, demeure, sur chaque point particulier, irremplaçable. Mais on peut croire qu'il trouve seulement sa pleine signification dans les pages singulièrement denses du nouveau volume où M. Devoto rassemble ses conclusions sur la Cité-État de Gubbio, sur les collèges sacerdotaux, sur le Panthéon iguvien, sur la topographie de la ville, sur les rites religieux, sur les offrandes, sur les formules de prières, sur la valeur sacrée de la parole.

Cette édition italienne, avons-nous dit, ne se distingue des précédentes que par quelques menus détails. Et c'est, en effet, sur les détails, le cadre général de l'interprétation étant sûrement et définitivement établi, que la discussion reste, çà et là, ouverte. On connaît la méthode de M. Devoto, dont il réaffirme ici les principes, regrettant que les savants se perdent dans « l'étude atomistique des mots isolés de leur contexte », et se refusent à partir, comme il fait, du sentiment organique des ensembles — marche d'une cérémonie, énoncé d'une prière — pour en éclairer, par des analyses de plus en plus déliées, les éléments constitutifs. Sa défiance de l'argumentation étymologique était une réaction légitime contre l'abus qu'en avaient fait ses devanciers, qui n'expliquaient l'ombrien que par le latin, alors que M. Devoto est de ceux, de plus en plus nombreux, qui considèrent les *Italici* comme une branche indo-européenne tout à fait indépendante des Latino-Sicules. A un rapprochement avec le latin, il a donc tendance à préférer toujours une étymologie grecque ou indo-iranienne. Le participe passé *ehiato*, « dimissum », qui se retrouve en osque sous la forme *eehiianasum*, « dimittendarum », et semble désigner à Capoue une sorte de *ludus taureus*, est rattaché par lui, plutôt qu'au latin *hiare* (*exhiare*), à śkr. *jahāti*, avest. *avazazaiti*. De même, son commentaire, dans la grande édition, soulignait avec satisfaction les différences qui séparent le rituel iguvien du rituel romain : différences qui interdisent de comparer (il serait plus juste de dire : d'identifier) l'observation des oiseaux à Gubbio avec les *auspicia* et *auguria* des Romains (*T. I.*², p. 141) ; les présages venus de droite sont favorables chez les Ombriens, comme chez les Grecs et les Gaulois, et défavorables chez les Romains (p. 143) ; différences entre les flamines à Gubbio et à Rome (p. 149) ; différences entre les dieux des deux cités (p. 178) ; différences entre la triade *Grabovia* et la triade capitoline (p. 182), etc...

C'est la conscience de cette autonomie linguistique et religieuse des Tables Eugubines qui, dès le début, a soutenu M. Devoto dans son effort et l'a préservé des facilités confuses de la tradition. Mais un autre danger le guettait, dont, sans que M. Pallottino eût besoin de le lui

rappeler (*Nuova Antologia*, 1er novembre 1938, p. 5), il s'était avisé lui-même : le rituel iguvien, si irréductiblement distinct qu'il ait pu être au départ, ne s'est pas développé en vase clos ; il a longuement baigné dans cette *koinè* culturelle à laquelle a participé toute l'Italie centrale à partir du milieu du dernier millénaire avant notre ère, et que S. Mazzarino a récemment illustrée ; il a subi des influences étrusques et, plus tard, romaines ; il a exercé son influence sur les rituels étrusques et romains. Le *Marte Horse* honoré VI *b* 43 est inséparable du *maris husrnana* du miroir de Vulci. La mention d'une questure (*kvestretie*, I *b* 45) dénonce un contact étroit avec Rome. Il semble bien que ce soit dans ce sens, en relâchant quelque peu la rigueur de ses principes, que M. Devoto, historien en même temps que linguiste, réussira à confirmer, sinon à modifier, certaines de ses interprétations qui ne reposent encore que sur les suggestions du texte. N'est-ce pas dans ce sens déjà que vont les corrections de la présente édition? *akrutu* (V *a* 9), que *T. I.*² traduisait par l'impératif « sumito », est ramené à l'interprétation courante qui, avant Blumenthal et Ribezzo, en faisait un ablatif : « del campo d'origine » (cf. *ager*). M. Devoto ne doute plus non plus du caractère de latinisme des *pruseçia* (acc. pl. n.) : cf. *prosiciae*, « viscères ».

Il est encore un problème sur lequel cette édition apporte (p. 4) des données, et des questions, nouvelles : celui de la chronologie des Tables. Il est démontré que celles qui sont gravées dans l'alphabet ombrien (I-IV) datent de 200 à 120 av. J.-C., et que les trois autres, gravées dans l'alphabet latin, datent de 150 à 70 av. J.-C. Mais M. Devoto revient ici sur ce qu'il avait déjà fait remarquer (*T. I.*², p. 54 sq.), que les inscriptions les plus récentes, en caractères latins, représentent peut-être un état primitif du rituel, qui, dans les inscriptions les plus anciennes, en caractères ombriens, apparaîtrait sous une forme plus évoluée. Entre autres — puisque, on le sait, les mêmes cérémonies sont décrites parfois dans les deux séries — la chasse aux génisses, dans I *b* 40 sq. et VII *b* 51 sq., lui semble révéler, dans la première rédaction, les traits d'un *ludus* artificiel et en quelque sorte figé, tandis que la seconde en aurait conservé la spontanéité originelle. On souhaiterait que M. Devoto pût donner à la discussion de ce point toute son ampleur. Car, le plus souvent, le rituel des Tables latines s'offre à nous comme une version plus développée, tantôt enrichie d'additions successives, tantôt réformée (prières silencieuses substituées — ou ajoutées? — aux prières à haute voix), parfois même mise à jour selon la dépréciation de l'*as*. Nous ne pouvons ici qu'indiquer l'intérêt extrême de cet aspect des choses ; car les Tables Eugubines ne sont pas seulement le document rituel le plus riche que l'antiquité nous ait laissé ; elles ouvrent encore des vues sur l'évolution de la liturgie à l'intérieur d'une même église.

Nous terminerons en félicitant M. Devoto d'avoir publié en tête de

son livre une carte, qui montre assez qu'à ses yeux le rituel des Tables Eugubines s'inscrit profondément dans le paysage d'une petite ville d'Ombrie, avec ses portes, ses bois sacrés, son *arx* et le *templum* de ses augures : on aimerait, toutefois, que ce fragment de carte d'état-major fût un peu mieux « renseigné », car on y cherche en vain, par exemple, le village de Tessenara, en direction duquel s'ouvrait la *porta Tessenaca*, et même, s'il est vrai que son nom survive dans l'appellation moderne Gorezze, l'emplacement du *lucus Coretii*.

Jacques HEURGON.

P. Batlle Huguet, *Epigrafia latina*. Publicaciones de la Escuela de Filologia de Barcelona, 1946 ; xii-242 pages, 16 planches.

Ce manuel, qui suit souvent de près l'ouvrage classique de Cagnat (l'auteur le souligne dans un avant-propos), est d'un maniement commode. Étude des éléments communs aux différentes classes d'inscriptions ; étude de chacune de ces classes ; règles de critique et de publication des textes ; puis les indispensables appendices : liste des empereurs et des membres de la famille impériale (chronologie des noms, des titres et des charges), liste des consuls de 280 av. à 566 ap. J.-C. par ordre alphabétique, catalogue des sigles et abréviations, bibliographie générale. Enfin, un très utile choix de 245 textes et de 80 photographies d'inscriptions fait bonne part, comme il se doit, aux documents d'Espagne.

Il est dommage que le latin soit défiguré par d'innombrables fautes d'orthographe. — Des lapsus ou des lacunes sont plus graves ; prenons le cas de la carrière équestre (p. 45 sq.) : non seulement il faudra lire, au § 80, *tribunus* au lieu de *praefectus*, non seulement il n'est point parlé des titres de *vir egregius*, *perfectissimus*, *eminentissimus*, ni des catégories équestres selon les échelons de traitements (ni à plus forte raison de la carrière prétorienne dont M. Durry, en 1938, a pensé pouvoir dégager l'importance), mais rien même ne donne l'idée de cette « carrière » comme telle, de sa hiérarchie depuis les basses procuratèles jusqu'à la préfecture du prétoire. Enfin, dans le choix de textes qui termine l'ouvrage, on cherche vainement un exemple de cursus équestre développé. Je reconnais avoir pris le chapitre le moins heureux du manuel. — Pourtant, généralisons la critique un peu plus encore. Si l'épigraphie latine est mécanisme, technique, cela n'a de sens, malgré tout, que dans des perspectives historiques ; or, le manuel eût été plus vivant et plus utile (et n'eût pas été trop gravement alourdi) si les principales institutions rencontrées avaient fait l'objet d'une note résumant l'état actuel des problèmes avec référence aux études les plus récentes (la bibliographie des p. 205-206 ne suffit pas). Noms et titres impériaux, indépendamment des repères chronologiques qu'ils fournissent, n'ont d'intérêt que

parce qu'ils nous renseignent sur la nature (mais précisément combien discutée !) des pouvoirs du prince ; etc., etc., etc. ; cela va de soi. Et, si l'on veut penser mécanisme même, le mécanisme épigraphique ne s'explique souvent que par le mécanisme institutionnel. Bref, l'histoire des institutions et l'épigraphie ne doivent-elles pas faire (ici, naturellement, *à propos de la lettre des pierres*, et sans s'en écarter) une seule et même chose?

Jacques COUPRY.

Mario Puelma Piwonka, *Lucilius und Kallimachos. Zur Geschichte einer Gattung der hellenistisch-römischen Poesie.* Frankfurt am Main, Vittorio Klostermann, s. d. (1949) ; 1 vol. in-8°, 411 pages.

M. Piwonka, sous le titre inattendu de *Lucilius und Kallimachos*, nous a donné une étude de grand intérêt, dont l'importance dépasse celle d'un essai sur un écrivain pourtant considérable. On peut dire que c'est la satire latine, surtout celle de Lucilius et d'Horace, qui apparaît dans une perspective nouvelle. Mais cette satire elle-même est envisagée comme le reflet d'une société et d'un humanisme : le genre littéraire est l'expression et l'instrument d'une civilisation. Quant à la thèse qui donne à l'ouvrage son titre, elle reste sans doute plus discutable, mais, si le chapitre IV, qui l'expose et prétend l'établir, est préparé par toute l'analyse qui précède, celle-ci n'en vaut pas moins par elle-même, et elle paraît, dans l'ensemble, aussi substantielle que solide.

Le chapitre premier étudie le *sermo* (le terme me paraît malaisé à traduire) de Lucilius comme expression d'un idéal de langage et d'humanité. Je trouve excellentes à la fois cette idée de commencer par les vues sur le style, sur la forme et cette façon de les envisager comme la manifestation d'une certaine conception de l'homme et de la société. D'une manière plus générale, j'apprécie particulièrement dans ce livre le sens des connexions, un don de ranimer et de vivifier même des vérités connues par la découverte et la présentation de leurs liaisons intimes, et, si une certaine lenteur en est parfois la rançon, je ne la trouve pas trop à blâmer. Lucilius s'est intéressé à l'orthographe. Il a, semble-t-il, condamné les solécismes en se fondant sur l'usage et n'aurait pas été, comme les Scipions, un partisan de l'analogie. Les hellénismes, si nombreux chez lui quand on le compare à Horace, n'en sont pas moins strictement réglementés : dans un esprit qui est celui de la critique péripatéticienne et atticisante, il blâme leur emploi pour désigner pompeusement les choses simples ; ailleurs, c'est en politique romain qu'il flétrit leur abus ; par contre, ils sont à leur place dans les discussions philosophiques d'un cercle intime. Le recours à la simplicité du *genus tenue dicendi*, la pratique de l'*urbanitas*, la mesure apportée dans l'usage des figures de style (σχήματα), tout apparaît, en somme, dominé par une esthétique de la convenance ou, comme on dit, du πρέπον.

Mais ce sont là les critères mêmes qui valent chez Lucilius pour la vie : un Lupus, un Albucius sont aussi à blâmer pour leur langage que pour leurs mœurs. Ce que le poète pense des femmes et de l'amour, de l'argent, son éthique obéit aux mêmes lois que son esthétique. Le fragment célèbre sur la *virtus*, que M. Piwonka confronte de près avec le *De officiis*, se rattache en définitive à un idéal de l'*honestum*, que les milieux de l'aristocratie romaine, par Panétius, tiennent d'Aristote. C'est aussi Aristote et sa conception du juste milieu qui président de loin à la critique morale de Lucilius. Pour atteindre la vertu, il s'agit moins de la rechercher en elle-même que de fuir les *uitia ;* et ceux-ci sont, à vrai dire, moins les vices que les ridicules. Les *Caractères* de Théophraste servent, de même, par la peinture des extrêmes, à suggérer une éthique du juste milieu. Il y a là une attitude d'un caractère en quelque sorte pratique et expérimental. La définition qu'Aristote a donnée de la comédie comme un *genus liberale iocandi* convient aussi à la satire de Lucilius et d'Horace après lui. Elle implique condamnation aussi bien des formes basses ou obscènes de la plaisanterie que de toute intention de nuire ou de blesser.

La satire de Lucilius nous montre le poète remplissant, au milieu d'un cercle d'amis, pour un public éclairé, les devoirs de l'ami qui critique et conseille. Les différentes formes adoptées — récit de voyage, rappel de dialogues, lettres — s'inspirent toutes de cette attitude. L'insistance de M. Piwonka sur ce que je m'excuse d'appeler pédantesquement le côté sociologique de la satire, est un des meilleurs apports de son travail. La satire est une poésie pour la société, une société polie et cultivée ; c'est là qu'est son humanisme, dans tous les sens du terme. Mais cette société est romaine ; elle ne porte pas en elle des siècles d'affinement, comme celle d'Athènes ou d'Alexandrie. Et le satirique a à se faire son éducateur.

En précisant ainsi le ton et la portée de la satire, M. Piwonka est amené à critiquer d'une façon que j'approuve l'abus qu'on a fait de la diatribe cynicostoïcienne pour Lucilius comme pour Horace. Les deux poètes se défendent l'un et l'autre, au nom même de leur idéal de vie, d'être des philosophes de profession. La conversation courtoise et spirituelle d'un cercle d'amis est aux antipodes d'une prédication faite devant une multitude. Horace nous montre, pour s'en moquer, de tels prédicateurs et s'amuse à souligner, en opposition à ses propres penchants littéraires, la longueur et la monotonie de leurs harangues. C'est Juvénal qui transformera la satire pour en faire une déclamation. M. Piwonka réduit à leur juste et minime portée le rôle d'artifices de style comme l'interlocuteur imaginaire, où l'on a cru voir spécialement l'influence de la diatribe.

Le chapitre second étudie le *sermo* de Lucilius comme expression d'un idéal de style poétique. Il se situe en antithèse avec celui de l'épo-

pée et de la tragédie. Lucilius, dès son livre le plus ancien (le XXVIe), polémique contre Pacuvius et contre Accius : non pour condamner la tragédie en elle-même, mais le style tragique. Il écrit quant à lui non pour le vaste public du théâtre, mais pour son petit groupe d'amis, que nous retrouvons maintenant dans un rôle de lettrés et de critiques. Lucilius lui-même fait fonction de critique littéraire. Ainsi fera Horace. M. Piwonka va jusqu'à voir dans cette posture du critique lettré discutant avec ses amis « la caractéristique la plus essentielle du genre de satire propre à Lucilius et à Horace ». Ici, je crois qu'on est un peu surpris et qu'on aura quelque peine à le suivre. Ici, il y a un coup de pouce, destiné, on s'en rendra compte après coup, à préparer la démonstration du chapitre IV sur les rapports avec Callimaque. Mais il reste vrai que cela aide à définir l'atmosphère qu'on respire chez ces deux écrivains et qui est si différente de celle de Juvénal ou même de Perse. Horace critiquera lui-même Lucilius, mais en reconnaissant ses mérites et surtout, ce qui est l'essentiel, en quelque sorte au nom de Lucilius ; il y a communauté d'idéal et, si Lucilius eût vécu au temps d'Horace, il aurait, nous dit celui-ci, corrigé ses défauts.

A l'égard d'Homère, l'un et l'autre ont l'attitude respectueuse de la critique alexandrine et de Callimaque lui-même. Lucilius transpose au bénéfice d'Ennius ce même respect. Mais, de même que Callimaque condamne, dans le présent, les longues épopées et, dans le passé, les cycliques, de même Lucilius rejette les *Annales* d'un Accius. Ainsi se développe, pour ce qui est des intentions des poètes à leur propre endroit, le thème de la *recusatio* : l'écrivain, avec une modestie qui n'est pas dépourvue de feinte et d'ironie, se refuse à la grande poésie. De là naît l'idéal d'un *poema tenue*, idéal qui est apparenté, chez les poètes, à ce qu'est, chez les orateurs et les rhéteurs, l'idéal attique du *sermo tenuis ;* et même ces deux idéaux apparentés se trouveraient conjoints chez Lucilius et chez Horace. Cela est juste, sans doute, mais, ici encore, on trouve, je le crains, un coup de pouce ; il consiste à faire du seul Callimaque l'expression de tout l'alexandrinisme. Ainsi à l'influence diffuse de celui-ci, solidement établie par M. Piwonka, se joindra un surcroît de précision peut-être illustoire.

Le chapitre troisième oppose à la satire de Lucilius — et d'Horace — un autre type de satire, également romain, celui dont Quintilien attribue l'origine à Térentius Varro. M. Piwonka est persuadé que c'est ce Varron, le grand Varron, que vise aussi Horace dans *Satires*, I, 10, 47, et que la leçon *Atacino* y est une faute (cf. p. 177, n. 2). Relevant les sympathies de Varron pour le rhéteur Hégésias de Magnésie, M. Piwonka qualifie d' « asianique » le style alambiqué des *Ménippées*. Établissant des rapprochements entre Bion et les rhéteurs d'Asie, il fait intervenir pour Varron cette même diatribe qu'il a éloignée d'Horace. Il remonte alors en arrière et étudie, minutieusement, comme partout,

la satire d'Ennius, et il se croit autorisé par l'examen de fragments qui restent assez pauvres (bien qu'il y fasse entrer tous les *varia opera* comme l'*Épicharme* ou comme l'*Évhémère*) à la définir en opposition à celle de Lucilius et d'Horace, pour le fond par un caractère didactique et philosophique qui tranche avec leur élégance d'humanistes, et pour la forme par un tour populaire analogue à celui de la diatribe.

Le mot *satura*, pour lequel M. Piwonka, du reste bien informé (cf. p. 197, n. 1, la discussion d'une des dernières études, celle de M. B. Snell), renonce à proposer une étymologie, est rapproché des termes alexandrins désignant des œuvres variées et ainsi à la saveur du terroir latin qu'on lui reconnaît volontiers se substitue je ne sais quel goût hellénistique et savant (qui ne me persuade qu'à demi). Le propre de Lucilius et d'Horace est, à ce cadre vague des œuvres variées, d'avoir donné un style original, j'aimerais, en français, à dire plutôt : un ton, celui de la conversation enjouée (*sermo-ludus* Stil).

Avec le chapitre quatrième, nous abordons ce qui n'est pas le moins intéressant, mais ce qui n'est pas le plus solide de ce livre important. Ce serait une œuvre alexandrine, les *Iambes* de Callimaque, qui aurait directement suggéré à Lucilius sa manière et plusieurs de ses thèmes. *Mutatis mutandis*, de même que Callimaque, dans ces poèmes familiers, fait se refléter le groupe du Musée et la société lettrée d'Alexandrie, de même Lucilius compose pour le cercle des Scipions et de Laelius. On peut admettre, à la rigueur, cette analogie, qui a, du reste, l'avantage, si on insiste sur les *mutandis*, de faire ressortir les différences et l'originalité romaine de Lucilius. Mais, de cette analogie à un rapport de source à dérivé, il y a encore bien loin.

M. Piwonka, pour arriver à ses fins, procède à une étude très attentive de ces *Iambes*, de ces dix-sept poèmes de soixante-dix vers que les découvertes papyrologiques nous permettent de moins mal connaître. Callimaque s'y présente en *Hipponax redivivus*, mais un Hipponax qui a dépouillé toute l'âpreté de son modèle ; aussi Callimaque se défend d'apporter de la méchanceté dans ses critiques, tout comme le fait Horace (*S.*, I, 4, 33). Lui aussi, il est le conseiller de ses amis. Et M. Piwonka d'exploiter habilement tout ce qui peut rapprocher l'Alexandrin des Romains. On n'échappe pas, cependant, à l'impression que l'esprit des deux œuvres est profondément différent et la matière même des rapprochements est trop ténue pour offrir des parallèles décisifs. On n'en apprécie pas moins la finesse de tact, la pensée ingénieuse de M. Piwonka, par exemple dans ce qu'il dit, p. 278, de l'élégie romaine.

P. 358 et suiv., nous arrivons à un essai de preuve directe. En l'absence de toute mention de Callimaque chez Lucilius ou en rapport avec Lucilius, c'est à l'étude de structures, et spécialement de la structure métrique, qu'on recourt. La préface en choliambes, qui surprend dans le recueil de Perse, serait un hommage à Lucilius et un rappel discret

(trop discret, hélas !) de sa polymétrie, et spécialement d'une préface en choliambes dont M. Piwonka postule l'existence. Cette preuve, bien que préparée par une analyse des mètres de Lucilius, où est mis en valeur tout ce qui peut avoir couleur d'iambe, est-elle bien solide? Je crois que l'auteur lui-même ne doit pas se faire tellement d'illusion à son sujet.

Il n'en a pas moins attiré ici l'attention sur la possibilité d'influences alexandrines, et spécialement de ces *Iambes*, non pas tant, peut-être, sur Lucilius que sur des poètes postérieurs (je pense, en particulier, à Properce). Mais, surtout, l'ensemble de son travail reste une contribution de premier ordre à l'histoire de la satire. Un critique très autorisé lui a reproché de méconnaître un peu trop, dans la continuité hellénistico-romaine, l'apport nouveau de Rome, et le reproche a sa vérité. Mais je reste, malgré tout, sensible à la mise en valeur de ce qu'il y a de savant, en même temps que d'humain, chez Lucilius, ou même chez Horace : celui-ci, quoique en réaction déclarée contre les alexandrins, est tellement imprégné de leur esprit !

Pierre BOYANCÉ.

Marci Tulli Ciceronis, *Epistularum ad familiares libri sedecim edidit* **Humbertus Moricca** (*Corpus scriptorum latinorum paravianum*). Turin, J. B. Paravia, 1950 ; 2 vol. in-8°, LXXII + 717 pages.

L'édition des lettres *ad familiares* procurée par M. Moricca pour le *Corpus Paravianum* repose sensiblement sur les mêmes principes critiques que celle du regretté Constans pour la partie de la *Correspondance* de Cicéron formée de ces lettres. En particulier, pour la seconde partie du recueil, celle qui comprend les livres IX-XVI, M. Moricca adhère entièrement aux conclusions de Constans, en ce qui concerne la troisième classe de manuscrits, que Mendelssohn qualifiait inexactement de *contaminati* et où il faut voir une branche apparentée à la seconde classe, mais distincte d'elle. L'introduction donne plus de renseignements sur les manuscrits, Constans, désireux de faire bref, ayant renvoyé sur ce point aux éditions antérieures. L'apparat critique de Moricca est également plus détaillé ; il comprend, pour les manuscrits utilisés, plus de leçons, Constans ayant éliminé celles qui lui ont paru de moindre intérêt ; il se rapproche par là de la continuation de Constans, procurée par M. Jean Bayet. En outre, M. Moricca se réfère, dans cet apparat, largement aux éditions ou articles antérieurs, le transformant ainsi parfois en un commentaire critique. Il a procédé à une nouvelle collation des manuscrits M (Mediceus 49, 9) et D (Palatinus 598) ; mais de l'un Constans avait déjà collationné une photographie et il avait revu soigneusement aussi les leçons de l'autre. L'édition de M. Moricca comprend encore une liste de Testimonia, une énumération très complète

des principales éditions, un tableau chronologique des lettres et une liste des mots grecs avec leur traduction latine. La discussion critique le montre bien informé des travaux sur Cicéron, notamment français (cf., par exemple, VIII, 14, 2, où il loue une suggestion de Gaffiot qui a échappé à l'éditeur Budé, cependant richement documenté sur ce passage).

Pierre BOYANCÉ.

Vergil, *Eklogen.* Mit lateinischem Originaltext. Deutsche Uebertragung und Vorrede von **Gottfried Preczov Frankenstein** (Sammlung Klosterberg, « Europäische Reihe »). Basel, Verlag Benno Schwabe, 1950.

Cette édition bilingue est d'un poète. Elle ne s'adresse pas d'abord aux spécialistes ; dans la collection à laquelle elle appartient, et dont le but est de mettre à la portée du grand public cultivé quelques chefs-d'œuvre de la littérature européenne, Dante voisine avec Mme de la Fayette, Érasme avec Strindberg. Mais l'exactitude n'est pas sacrifiée pour autant. Il y a des trouvailles dans le détail (*weitschirmend* pour *patulae*), et surtout un souci extrême de rendre le rythme de l'original, voire l'ordre des mots. Souci qui aboutit parfois à des obscurités (p. 41 : « *Strahlend in Weiss bestaunt ungewohntes Haus des Olympus / Und unterm Fuss erblickt Gewölk und Gestirne auch Daphnis* »). Mais ce cas est exceptionnel. Il faut admirer la manière dont ont été traduits, par exemple, les deux premiers vers de la troisième églogue ou bien, un peu plus loin, l'échange de répliques entre Ménalque et Damétas (« *Triste lupus stabulis...* », p. 27). Quand le génie de l'allemand s'oppose absolument à ce que la traduction « colle » ainsi au texte, on ne saurait méconnaître l'effort fait pour sauver, du moins, le mouvement du vers :

Schatten sinken schon gross herab von Höhen der Berge.

Ce petit livre, dont la présentation matérielle est aussi soignée que le fond, aura sa place dans la bibliothèque de l'honnête homme.

P. BRACHIN.

Sénèque, *De la Clémence*, texte revu, accompagné d'une Introduction, d'un Commentaire et d'un *Index Omnium Verborum*, par **Paul Faider, Charles Favez** et **Paul van de Woestijne.** Deuxième partie, Commentaire et *Index Omnium Verborum* (Publications de l'Université de Gand, fasc. 106). Bruges, De Tempel, 1950 ; 1 vol. in-8°, 225 pages.

Le Congrès des Sociétés d'Études classiques, réuni à Paris en septembre 1950, recommandait, à la demande de M. Marouzeau, la rédaction de commentaires complets des œuvres antiques, de préférence à ces articles multipliés et portant chacun sur un point de détail, qui se ré-

vèlent à l'usage moins suggestifs et moins féconds. Voici, comme pour répondre à ce vœu, le second volume d'un ouvrage dont le premier avait paru en 1928 ; nous le devons au dévouement de M. Ch. Favez, qui a bien voulu continuer et mettre au point le manuscrit que M. Faider laissait inachevé à sa mort. Nous avons ainsi l'avantage de posséder, sur un texte de toute première importance, le résultat des efforts conjoints de deux spécialistes de Sénèque ; il est par là même possible de mesurer l'étendue de nos connaissances — et aussi de nos ignorances traditionnelles — relatives à la pensée du philosophe, et il faut avouer que ce bilan peut, à juste titre, éveiller l'inquiétude.

A M. Paul Faider revient la rédaction du commentaire jusqu'à I, 3, 3. Le reste de l'ouvrage appartient à M. Favez ; mais, comme il arrive souvent, le début du commentaire est plus dense et plus nourri, et ce sont, en fait, presque deux cinquièmes du volume total qui sont dus au premier auteur. De l'une à l'autre partie, l'unité de pensée est totale. Les deux auteurs se montrent aussi conservateurs l'un que l'autre dans l'établissement du texte, M. Favez peut-être un peu malgré lui (voir, par exemple, p. 63, la note à *postulantur*, I, 6, 1). Les conjectures des éditeurs précédents sont parfois rejetées de façon un peu hâtive, et nous défendrions volontiers, en I, 1, 5, la correction classique de Baehrens : *clam mali rei publicae* ⟨*parari*⟩, contre *a*⟨*dimis*⟩, proposé, « faute de mieux », par Faider ; le caractère juridique de l'expression : *neque ui neque clam aliquid mali r. p. parare* suffit à justifier son emploi ici, indépendamment de la simplicité extrême de la conjecture et de sa vraisemblance paléographique.

Toutefois, ce n'est pas l'établissement du texte ni le commentaire purement grammatical ou stylistique qui retiennent surtout l'attention des auteurs. Cela n'empêche pas les quelques remarques présentées sur le style et la langue de Sénèque d'être souvent excellentes. Citons, entre autres (p. 32), ce qui est dit du caractère oratoire de sa prose et de ses périodes libérées de la contrainte d'une exacte subordination et, ailleurs (p. 17), des « suggestions verbales » auxquelles il cède volontiers. On adoptera également l'interprétation donnée de l'adjectif *abscisus* (I, 2, 2), qui désigne un usage « inconsidéré » ou « brusqué » de la clémence, et non son « retranchement ». De même, l'expression « *sub certo crucis periculo* » (I, 26, 1) signifie sans aucun doute « malgré la menace certaine de la croix ». Autant d'apports positifs de ce commentaire à la compréhension plus exacte de la langue de Sénèque, encore, par endroits, si énigmatique. A propos d'un autre passage (I, 8, 1 ; p. 66 du *Comment.*) : « *experiris istud nobis esse, tibi seruitutem* », que M. Favez considère comme presque désespéré, nous nous permettons de suggérer que l'on comprenne : « cet *imperium* (*istud*) qui est le tien n'est tel qu'à nos yeux ; pour toi, c'est une servitude ». Semblable valeur attribuée à *nobis* (pour nous, à notre point de vue) ne va peut-être pas sans quelque

dureté, à côté de *esse;* mais de semblables « négligences » voulues ne sont pas sans exemple dans l'usage ordinaire de Sénèque.

Si l'on peut louer sans réserve les interprétations de détail proposées par les auteurs, peut-être aurait-on pu souhaiter que les recherches proprement historiques eussent été plus poussées. Trop souvent, l'on se contente de résumer une notice de la *Real-Encyclopädie*, voire de nous y renvoyer, sans chercher une solution originale du problème. Ainsi en va-t-il pour la date de la conspiration de Cinna, qui met en question l'établissement même du texte. L'accord dans leurs grandes lignes des récits de Dion et de Sénèque, l'année du consulat de Cinna, fixée par les *Fastes* en 5 ap. J.-C., rendent bien tentante la correction de Wesseling, qui lit LX (*sexagesimum*) au lieu de XL (*quadragesimum*) à I, 9, 2. La discussion méritait d'être reprise.

M. Faider, à la vérité, remarque qu'il est vain de chercher à tout propos chez Sénèque des allusions à des faits précis (p. 20). Sénèque, nous dit-on, procède en rhéteur et masque sous des développements topiques les « expériences » réelles de sa conscience ou de sa vie. Cela est très juste, mais ne doit inciter le commentateur qu'à la prudence, non à la démission. La tentation est irrésistible — et doit l'être — de retrouver la réalité sous le voile des *sententiae* et des périodes. MM. Faider et Favez n'y ont pas résisté, eux non plus. A plusieurs reprises, ils ont voulu reconnaître dans le traité une allusion au Néron « historique », expliquer un mot, un argument, par le caractère de l'élève auquel s'adressait Sénèque. Avouerons-nous que c'est là surtout que leur entreprise nous paraît contestable? Si, en I, 8, 2, nous lisons : « *tibi in tua pace armato uiuendum est* », ne nous hâtons pas de conclure à une critique, même involontaire, même inconsciente (*Comment.*, p. 67) du régime impérial, qui aurait été fondé, comme les tyrannies modernes, sur une dictature policière. N'est-ce pas simplement le très ancien « *locus de regibus* », la constatation que la grandeur s'accompagne de servitudes, parmi lesquelles, au premier chef, l'obligation de se faire garder? Pas davantage ne doit-on considérer le *beneficio tuo*, quelques lignes plus haut, comme une reconnaissance des « bienfaits » (réels, en ce temps, nous dit-on, d'après Suétone) de Néron pour son peuple. *Beneficium* est le terme officiel pour désigner l'action du Prince dans l'administration, de l'octroi d'une concession d'eau (nous songeons à Frontin) au maintien de la paix. Dans l'usage ordinaire, le mot est aussi vide de sens qu'il est possible, et n'équivaut guère ici qu'à « grâce à toi ».

Mais il y a plus. Les auteurs n'ont pas remis en question le portrait traditionnel de Néron et l'interprétation tendancieuse (qu'elle soit de source sénatoriale ou bien ecclésiastique) du règne de « l'Antéchrist ». Dans le Néron du *De Clementia*, ils aperçoivent le « monstre naissant », le cabotin impénitent qu'ils veulent y voir, plus soucieux de son intérêt personnel et de son personnage que de toute autre considération. M. Fai-

der fait siennes les pages de R. Waltz sur la méthode de Sénèque, qui « ... ne recula nullement devant la nécessité de faire de (Néron) un comédien de vertu pour l'empêcher d'être un fanfaron du vice » (v. les notes du *Comment.*, p. 59, 61, 85, etc.). On éprouve quelque inquiétude devant semblable conformisme. Peut-être Néron fut-il un élève rebelle aux leçons de son maître, le très vertueux, l'irréprochable Sénèque, mais, ces leçons elles-mêmes, s'est-on préoccupé de mesurer leur vraie portée?

M. Favez n'a pas jugé nécessaire de commenter la comparaison du « roi » avec le Soleil (I, 8, 4 : « *tibi non magis quam Soli latere contingit. Multa circa te Lux est...* »). Il se borne à en rapprocher, d'ailleurs avec raison, un passage antérieur (I, 3, 3 : « ... *tamquam ad clarum ac beneficum sidus certatim aduolant* ») et un texte de l'*Apocolocynthose* reprenant la même comparaison (*Apocol.*, 4, 1). Mais il ne voit dans tout cela que matière à *sententia* et renvoie à la *Kunstprosa* de Norden. N'eût-il pas été plus instructif — mais aussi plus inquiétant — de citer ici les travaux de M. L'Orange sur l'Empereur Solaire? La construction, en 64, de la salle astrale de la Maison d'Or, dans laquelle trône l'Empereur, au centre de la révolution céleste, risque bien d'apparaître comme la mise en œuvre, étrangement réaliste, et comme la « prise au pied de la lettre » du thème présenté dix années auparavant par le maître au disciple. Pour qui désire chercher, au delà des *sententiae*, leurs échos dans l'âme du prince, l'occasion était bonne, et la « prise » certaine. Mais il fallait du même coup sinon rejeter sur le maître la responsabilité de certains « errements » de l'Empereur, du moins convenir que, poussée à ses conséquences dernières, la doctrine stoïcienne quasi mystique dont on le nourrissait pouvait conduire à des surprises et se révéler assez différente de la sagesse bourgeoise dont nos rêves modernes parent volontiers les despotes éclairés.

M. Favez remarque plusieurs fois, avec raison, la fréquence avec laquelle revient, dans le traité, la mention d'Auguste. Est-ce simplement, comme il le dit, parce qu'Auguste était l'idéal politique de Sénèque (*Comment.*, p. 70)? On imagine mal, s'il en était ainsi, pourquoi le philosophe aurait volontairement noirci les débuts du principat (cf. I, 9, 1 et suiv.), en reprenant expressément à son compte des accusations qui ne sont, très probablement, que des inventions imputables à la propagande d'Antoine. En réalité, l'attitude de Sénèque à l'égard d'Auguste est ici pleine d'une perfidie calculée. Choisi par le Sénat, acclamé par la plèbe romaine et les soldats (cf. I, 1, 2 : « *egone ex omnibus mortalibus placui electusque sum...* », et le très judicieux commentaire de P. Faider à ces mots), Néron le fut d'abord et surtout parce qu'il apparaissait comme l'héritier authentique et le restaurateur de la tradition augustéenne, après le règne autoritaire et bureaucratique de son père adoptif. Il a « tiré les *Lois* de l'oubli où elles pourrissaient »

(*De Clem.*, I, 1, 4, et le *Comment.*, *ad loc.*, p. 25, rapprochant, de façon instructive, la prédiction d'Apollon dans l'*Apocolocynthose*), c'est-à-dire, en pratique, annoncé le retour aux principes et aux règles constitutionnels du principat augustéen. Mais, quelques lignes plus loin, ces promesses sont démenties expressément : « *nemo*, dit Sénèque à Néron, *iam diuum Augustum nec Ti. Caesaris prima tempora loquitur, nec, quod te imitari uelit, exemplar extra te quaerit* » (*De Clem.*, I, 1, 6). Néron répudie les exemples d'Auguste et du premier Tibère. Il est son propre modèle. Et l'on comprend mieux pourquoi Sénèque opposera l'*innocentia* de Néron aux crimes d'Octave. Néron sera plus et mieux que lui. Il sera un *prince philosophe*, éclairé aux pures lumières de la Doctrine stoïcienne. A cet égard, le dessein même du *De Clementia* nous semble préparer un changement d'orientation du règne, voulu par Sénèque. Le moment était sans doute bien choisi. Avec Britannicus avait disparu le seul prétendant possible pour l'opposition. Le temps était venu pour le ministre philosophe de révéler ses intentions. Les véritables soutiens du régime devaient être les sénateurs stoïciens, instruments dociles d'un prince lui-même image vivante et incarnation de la Providence divine. Certes, semblable système — la « République des Sages » — peut paraître utopique, mais n'y discerne-t-on pas déjà certains traits de ce que sera la doctrine antonine de l'Empire?

Que Néron ne se soit pas prêté à ces plans grandioses, soit faiblesse de caractère, soit méchanceté profonde, soit simple sursaut de bon sens, importe peu : Sénèque a certainement rêvé la royauté du Sage. Et cela explique sans doute qu'il ait, en toute bonne foi, fermé les yeux sur les causes véritables de la mort de Britannicus, puisqu'elle servait si bien son rêve. Le jugement qu'il a porté alors sur l'événement relève du secret de sa conscience. Comme homme d'État et prophète de la Vérité stoïcienne, il a préféré le silence.

Peut-être cette interprétation d'ensemble du traité, considéré comme manifeste politique, est-elle susceptible d'éclairer le problème si controversé de la composition du *De Clementia*, tel que nous le possédons. Il est probable que les sénateurs n'auraient pu entendre sans inquiétude la proclamation d'un programme politique si manifestement contraire aux pures traditions romaines. Toute idéologie abstraite leur était suspecte, et comment aurait-il accepté sans résistance que le « premier ministre », l'ami le plus écouté au sein du *Concilium Principis*, proclamât le caractère divin de celui qui, en toute rigueur constitutionnelle, n'était que le Premier Citoyen, voire le Premier Sénateur? Aussi penserions-nous volontiers, d'accord avec M. P. Valette (*Mélanges P. Thomas*, p. 687-700), que le *De Clementia* resta inédit, et même inachevé. A la réflexion, Sénèque aurait décidé de ne pas livrer au public, au moins pour un temps, une œuvre susceptible de dresser contre lui une opposition encore puissante. Nous sommes en 55, et il faut compter

avec Agrippine. Ainsi s'expliquerait le caractère d'ébauche du traité.

M. Faider admet, suivi par M. Favez, que le *De Clementia* est simplement mutilé. Solution traditionnelle, mais assez peu satisfaisante (car elle ne rend pas compte des repentirs du plan), et qui n'a pour elle que sa simplicité. Elle est encore préférable à l'ingénieuse mais arbitraire transposition imaginée par M. Préchac, qui, elle aussi, laisse subsister bien des difficultés.

Quoi qu'il en soit, ce commentaire, s'il ne renouvelle pas l'interprétation générale du traité, demeure précieux. Que l'on nous permette une dernière réserve, pourtant. Pourquoi y trouvons-nous si peu de références aux textes de Zénon, Chrysippe, Panétius et autres Stoïciens de langue grecque? M. Faider rapproche avec à-propos de nombreux passages du *De Officiis*. Est-ce parce que Sénèque « cicéronise », ou parce que Cicéron et lui se réfèrent à des sources communes? On comparera avec profit, à cet égard, *De Clem.*, I, 1, 6, et *De Off.*, II, 12, 43 ; *De Clem.*, I, 2, 1, et *De Off.*, III, 33, 117 ; *De Clem.*, *ibid.*, et *De Off.*, I, 10, 31. Bref, nous pensons qu'il conviendrait de ne pas considérer le traité de Sénèque comme une œuvre isolée dans la seule tradition latine, mais de le replacer — autant que possible — au sein de la tradition stoïcienne tout entière : n'oublions pas que le règne de Néron fut le triomphe du philhellénisme, ainsi que le soulignait récemment M. E. Levi.

On voit à quel point était justifié le vœu que nous rappelions en commençant, et la fécondité des commentaires qui, seuls, peuvent amener à repenser des problèmes dont, avec trop de quiétude, on considère généralement les solutions comme acquises. Remercions M. Favez de cet exemple, et souvenons-nous surtout que c'est dans l'amertume des jours de 1940 que M. Faider s'est à nouveau penché sur l'œuvre de Sénèque, comme au meilleur compagnon qu'il pût trouver dans « l'isolement moral » où le plongeait alors le cours du monde. Ne serait-ce pas là une puissante raison de reprendre l'étude d'un auteur qui s'avère le compagnon par excellence des temps troublés?

Pierre GRIMAL.

Giovanni Tarditi, *I diminutivi nel Satyricon di Petronio*. Gênes, Typis, s. d. (1951) ; 1 broch. in-12, 23 pages.

Nul n'ignore l'importance prise, dans les langues romanes, par les suffixes « diminutifs ». L'auteur s'attache ici à étudier les formations de ce type dans le *Satyricon*. La tentative n'est pas nouvelle, et n'est pas sans intérêt. Malheureusement, les relevés ne mettent pas en lumière des distinctions nécessaires : *adulescentulus* ne peut être mis sur le même plan que le récent *catellus*, évidemment vulgaire. On ne groupe pas *aeneolus*, *aureolus* et *corneolus*, où le suffixe semble perdre sa valeur primitive

et donner lieu à un simple adjectif, indiquant la matière, renforcement du classique, *-eus*. La conclusion qui suit les relevés est trop brève. Le sujet n'est qu'effleuré, bien que quelques remarques ingénieuses méritent d'être utilisées par les grammairiens que ce sujet attirera dans l'avenir.

P. GRIMAL.

Enzo V. Marmorale, *Giovenale*, seconda edizione. Bari, Laterza, 1950 ; 1 vol. in-12, 203 pages.

M. Marmorale nous donne la seconde édition d'un essai sur Juvénal paru en 1938. La préface a cette originalité d'être une recension des recensions que divers critiques avaient alors consacrées à son livre. Il y a là une innovation qui, si elle se généralisait, devrait mettre les auteurs de comptes-rendus en garde contre l'assurance présomptueuse qu'ils jugent en dernier ressort : eux aussi, ils seront jugés ! Jugés, si c'est par M. Marmorale, avec une parfaite courtoisie, mais non parfois sans sévérité ni ironie.

L'essai de M. Marmorale expose et démontre une thèse : celle que Juvénal n'est ni un moraliste ni un poète, mais bien un homme de lettres. Après les deux premiers chapitres, fort négatifs, et où le satirique est plutôt malmené, un troisième lui concède de n'être pas, du moins, un simple déclamateur, un rhéteur à froid, mais, à mi-chemin entre la poésie authentique et la rhétorique, ce que M. Marmorale dénomme un « letterato » et ce que je traduis — peut-être inexactement à son gré? — un « homme de lettres ».

Cet ouvrage rentre ainsi dans ce qu'on pourrait appeler la critique de jugement. Il est soutenu par une doctrine esthétique qu'on devine très ferme et très réfléchie, ce qui n'est pas pour déplaire. Nous ne ferons pas à M. Marmorale le reproche qu'on ne lui a pas épargné à ce sujet et qui est d'appliquer à un ancien des catégories influencées par une esthétique moderne : en fait, celle de son compatriote napolitain, Benedetto Croce. On ne voit pas pourquoi, si on admet l'existence d'un humanisme à valeur universelle, les catégories qui valent pour un moderne devraient être inapplicables à un ancien. En matière de littérature, il ne saurait y avoir d'admiration purement historique, et rendre à un écrivain une justice purement historique, c'est reconnaître implicitement qu'il est mort pour nous. Il est donc parfaitement légitime de se demander si Juvénal est poète au sens que nous donnons à ce mot et où nous reconnaissons qu'Homère et que Virgile sont poètes.

On peut se demander seulement si les catégories utilisées par M. Marmorale n'ont pas quelque chose de trop schématique et si leur opposition n'est pas un peu artificielle. Un écrivain, qui a souci de son expression, qui prend plaisir à sa forme et qui la travaille, si hauts que soient ses desseins, si pure sa sensibilité, est toujours plus ou moins homme de

lettres. Inversement, il n'est guère d'homme de lettres qui parle pour ne rien dire absolument qu'il ait pensé et senti. Disons que tout est dans la proportion, et on doit accorder à M. Marmorale que, chez Juvénal, l'artiste est plus essentiel que le moraliste et qu'il lui est supérieur. Pour ce qui est du poète, M. Marmorale a parfaitement le droit de se faire de la poésie l'idée qu'il s'en fait : on peut se demander seulement si la *Musa pedestris* a l'ambition et le pouvoir de s'élever aussi haut. Un Dante, évidemment, dans ses parties satiriques, va jusque-là : mais que Juvénal ne soit pas Dante, qui ne l'accorderait?

Pierre BOYANCÉ.

Luigi Pepe, *Marziale* (*Biblioteca del « Giornale italiano di filologia »*, I). Naples, Armanni, 1950 ; 1 vol. in-12, 223 pages.

L'essai de M. Luigi Pepe peut se définir comme un effort pour découvrir dans l'œuvre mêlée de Martial la veine de poésie authentique qu'elle recèle. Le goût délicat et sévère de M. Pepe ne retient, à cet égard, que « quelques dizaines de pièces seulement » (p. 165). Martial s'y montre « l'homme de tous les jours, qui, de l'observation de lui-même et de ses semblables vus dans la vie quotidienne, s'élève à l'universel, mais dans un champ limité, avec des sentiments limités » (p. 165). Analysant les éléments et les degrés de cette poésie, M. Pepe nous y fait voir « un mélange de sérieux et d'humour » (p. 170 et suiv.), une grâce qu'il définit (p. 181 et suiv.) avec un grand bonheur d'expression et qui lui paraît sans rivale à Rome, même chez un Horace, un art décoratif qui sait tirer du spectacle du monde, de la vue des êtres et des choses des tableaux animés de vraie poésie, enfin — et c'est là le sommet auquel s'élèvent quelques épigrammes — « une compréhension désenchantée, mais sereine, avec une légère nuance de mélancolie » (p. 213).

Avant de parvenir à son dernier chapitre, que nous venons de résumer, M. Luigi Pepe avait replacé Martial dans son milieu et fait de lui un portrait tout animé de la sympathie la plus vive. En particulier, il avait opposé l'apparence et la réalité, les attitudes que le poète paraît se donner (absence de préjugés, immoralité, cruauté même) et le caractère de l'homme. Chez ce dernier, à la simplicité de vie, à la pureté du cœur, à la loyauté, seul fait quelque ombre son penchant pour la flatterie. Sur ce dernier point, pour lequel, on le sait, les reproches n'ont jamais manqué à Martial, M. Pepe tente un plaidoyer nuancé qui relève les contrastes des pièces adressées à Titus et à Domitien, qui surtout explique les adulations du poète par l'obligation de sauvegarder son existence, nécessaire à l'œuvre qu'il veut accomplir. Malgré son adresse, il n'est pas sûr que cette défense soit pleinement convaincante ; elle établit à tout le moins des circonstances atténuantes.

On pourrait, sur plus d'un point, chicaner l'auteur pour les interpré-

tations qu'il donne des poèmes qu'il analyse. Plutôt que s'engager dans cette voie, qui nous entraînerait au delà des limites de cette recension, mieux vaut louer la juste et nette image que nous laisse cet essai personnel.

Pierre BOYANCÉ.

Wolf Steidle, *Sueton und die antike Biographie* (*Zetemata, Monographien zur klassischen Altertumswissenschaft*, Heft I). Münich, C. K. Beck, 1951 ; 188 pages.

La portée de cet ouvrage dépasse celle d'une recherche sur Suétone. Elle intéresse, en fait, l'histoire de la biographie antique, ainsi que l'histoire tout court. On aboutit à la fois à un nouveau jugement sur l'auteur des *Vies des Césars*, mais aussi à des considérations sur le fait littéraire du genre. Contre l'opinion récente, il est démontré que ces vies ne sont nullement les compositions sans art véritable que l'on dénonce et où, au profit du détail ordonné de manière tout extérieure, serait négligé tout effort pour ressaisir et faire comprendre et revivre des personnalités. Mais, pour arriver à mettre en lumière les procédés propres à Suétone, il faut renoncer à certaines théories de l'érudition moderne sur la biographie, en fait surtout à celles de Leo.

Pour Friedrich Leo, dans un ouvrage qui a fait époque (*Die griechisch-römische Biographie*, 1901), il y a essentiellement deux types de biographie dans ce que nous a laissé l'antiquité. L'une, qui a ses origines chez les péripatéticiens, procède selon la chronologie, ordonne selon les règles de l'art et s'attache surtout aux hommes d'État. L'autre, créée par les grammairiens d'Alexandrie, dépourvue de toute intention artistique, est œuvre de science et d'érudition ; elle assemble un matériel qu'elle présente par rubriques ; et c'est aux hommes de lettres qu'elle se consacre. Suétone, auteur de vies de poètes et de grammairiens, aurait suivi cette seconde manière et l'aurait adaptée aux hommes d'État. Une première partie, après avoir mentionné le nom et la famille, suit le héros à peu près selon la chronologie, jusqu'à son *akmè ;* mais ensuite son activité, puis sa personnalité sont étudiées par rubriques ; et, enfin, il nous est parlé de sa mort et de sa fortune posthume.

La découverte de la vie d'Euripide par Satyros, avec sa recherche artistique du dialogue pour une vie d'homme de lettres, donna à Leo un premier démenti. L'étude de M. Steidle vise à démontrer que le schème construit par lui ne rend aucunement raison de la méthode littéraire de Suétone. S'élevant encore plus haut, elle nous invite à critiquer l'existence de ces genres rigides, que l'érudition moderne (et surtout, il faut le dire, l'allemande) a jugé caractéristiques des anciens. Je crois que M. Steidle a raison et que bien des problèmes, comme ceux de l'élégie romaine, ou encore celui de l'*Agricola* ou de la *Germanie*, ont été inutilement compliqués par ce postulat. Peut-être y aurait-il lieu de

reprendre la question dans son ensemble (je n'ai pas vu le travail de J. J. Donahue, *The theory of literary kinds*, 1943, mentionné p. 4, n. 2).

M. Steidle procède à l'analyse détaillée de la vie de César, confirme les résultats obtenus par des remarques sur d'autres biographies (celles de Caligula, Néron, Domitien, Claude, Vespasien, Galba, Vitellius, Titus, Germanicus). Puis il rassemble dans une partie synthétique (p. 108) les conclusions de son examen. Il fait ainsi ressortir que Suétone n'est nullement un simple compilateur, qu'il procède à un choix et que ce choix obéit à des intentions.

Expliquer Suétone par les cadres de l'érudition hellénistique, c'est fermer les yeux sur ce qu'il y a de romain dans sa façon de faire. M. Steidle a suivi les suggestions de M. D. R. Stuart (*Epochs of Greek and Roman Biography*), qui invitait à regarder du côté des *laudationes*. Nous sommes trop mal renseignés sur l'ordre suivi dans celles-ci pour admettre sans plus la thèse de M. Stuart, mais il est bien certain que les catégories de faits retenus, les points de vue choisis sont souvent les mêmes. Romain est chez Suétone, par exemple, l'intérêt manifesté pour le lieu de naissance, pour la *gens* et la famille, d'une façon générale pour ce que M. Steidle définit par un mot difficile à rendre en français, ce qui est *einmalig* dans la vie des individus (*Aimez ce que jamais on ne verra deux fois*...). Romain est l'effet recherché par certaines énumérations qui ne sont nullement des accumulations faites au hasard : « on a cru qu'en renonçant à des épithètes décoratives, élogieuses ou critiques, en se limitant aux faits concrets, il y avait chez Suétone une absence d'art de caractériser. C'est là penser d'une façon aussi peu romaine que possible » (p. 123).

Ce qui est vrai, c'est qu'une vie est peinte moins par la découverte des intentions morales et psychologiques que par les actions elles-mêmes, que là où s'affirment des vertus et des vices, Suétone n'en retient qu'un petit nombre, toujours les mêmes, sans subtiliser sur l'analyse morale (p. 118). Mais il ne s'en dégage pas moins une appréciation des empereurs et l'on comprend que l'Antiquité n'ait nullement professé sur lui le jugement dédaigneux des modernes, qu'il ait exercé une telle influence sur les siècles postérieurs, comme ayant trouvé la forme propre à présenter une personnalité impériale.

L'ouvrage de M. Steidle repose sur une bonne connaissance de la littérature biographique des anciens. On nous y annonce une seconde partie qui étudiera la méthode des Grecs chez Plutarque. Il mérite, d'autre part, d'être lu de près par les historiens amenés à utiliser Suétone. Ainsi, par exemple, dans les critiques qu'il adresse à ceux qui ont traité de Caligula et, notamment, à M. Arnaldo Momigliano (p. 77 et suiv.). La version de Suétone est indépendante des autres et le jugement sévère sur ce prince n'est nullement celui de quelque « source commune » à

restituer hypothétiquement, mais bien celui de la *communis opinio* : cela ne laisse pas de rendre plus difficile une réhabilitation des intentions religieuses attribuées à ce fou. Je crois que cette leçon de prudence est bonne à donner.

Pierre BOYANCÉ.

J. M. C. Toynbee, *Some Notes on Artists in the Roman World* (Collection Latomus, vol. VI). Bruxelles, Latomus, 1951 ; 1 broch. in-8°, 56 pages.

Personne n'admet plus aujourd'hui que l'art « romain » n'est qu'un chapitre décevant de la triomphante histoire de l'art hellénique. Cependant, remarque l'auteur, le problème de l'origine et de la condition sociale des artistes qui ont exécuté les œuvres de l'art romain demeure entier : dans quelle mesure ces artistes étaient-ils vraiment Romains, dans quelle mesure étaient-ils des Orientaux au service de clients romains, voilà ce qu'il importe de déterminer.

Cinq chapitres résument les principales données fournies par nos sources et relatives respectivement aux architectes, aux sculpteurs, aux peintres, aux mosaïstes et aux « graveurs ». L'enquête débute aux origines de l'art romain et descend jusqu'à la fin du Haut-Empire. Les conclusions sont celles que l'on attend *a priori* : l'art demeure, à Rome, surtout entre les mains de « techniciens » helléniques et orientaux ; les artistes sont estimés ; on n'éprouve à leur égard aucun mépris ; les différents arts, surtout après les Julio-Claudiens, sont considérés comme une activité « libérale », mais jamais les artistes ne reçurent dans la Cité romaine une considération semblable à celle dont jouirent les poètes. La plastique est une *fonction* sociale, à son rang, mais non parmi les plus hautes.

Ce petit ouvrage, qui ne saurait constituer un « *corpus* » des artistes de l'époque romaine, guidera utilement la recherche en fournissant des cadres généraux et en résumant avec commodité les principales tendances d'une activité artistique à laquelle on ne peut dénier ni la fécondité, ni l'originalité, ni parfois la grandeur.

Pierre GRIMAL.

H. R. W. Smith, *Problems historical and numismatic in the reign of Augustus* (University of California publications in classical archaeology, vol. II, n° 4), x + 133-230 pages, 6 planches hors texte et 2 figures dans le texte.

Cette étude, œuvre d'un disciple de M. Mattingly, part de la publication d'un denier ou d'un pseudo-denier romain à l'effigie de L. Cornelius Cinna, l'impitoyable adversaire de Sulla, qui aurait été frappé sous Auguste par son petit-fils, le conspirateur Cn. Cornelius Cinna Magnus,

à qui la clémence impériale a valu de devenir le protagoniste du *De Clementia* de Sénèque et de la tragédie de Corneille.

La pièce porte au droit le masque buriné, creusé et énergique du cruel démocrate et la légende L. CINNA IIII COS, le revers l'image augustéenne du temple de Mars Ultor et la légende circulaire MARTI VLTORI. Unique en son genre et simplement communiquée à M. Smith par le professeur Howard Moise, cette monnaie pose un problème d'authenticité. Après bien des hésitations, des allées et venues, des retournements de pensée, son éditeur n'ose se prononcer ni pour ni contre, et il conclut finalement à une énigme. Malgré tout, à lire l'ensemble de son étude, on gagne l'impression que sa suspicion première, qui le poussait jusqu'à chercher le faussaire en la personne de Claude-Augustin de Saint-Urbain, médailleur de François Ier et de Marie-Thérèse d'Autriche (1703-1761), a progressivement cédé pour la plus large part et que, sans être pleinement convaincu, il préférerait, en fin de compte, que le denier de Cinna fût vrai.

Cette authenticité éclairerait, en effet, d'un jour cru la reconstitution historique que M. Smith tente de l'attitude de Cinna à l'égard d'Auguste et qu'il appuie, indépendamment de tout problème numismatique, sur une confrontation serrée des deux sources essentielles, le *De Clementia* de Sénèque, I, 9, et l'histoire de Dion Cassius, LV, 14-22. En des pages qui sont sans doute les plus solides du livre, M. Smith suggère que Cinna a par deux fois manqué à Auguste. En 15 ou 14 av. J.-C., étant triumvir monétaire, il aurait commis une véritable usurpation d'autorité et presque un crime de lèse-majesté en remplaçant au droit de ses monnaies l'effigie impériale par celle de son grand-père. Sa conjuration ultérieure contre la vie d'Auguste serait à dater de 4 ap. J.-C. Le récit en aurait été transmis par Agrippine la Jeune à Sénèque avec une confusion de date intelligemment corrigée par Dion Cassius, qui aurait justement mis le complot en rapport avec la *lectio Senatus* qui avait, en 4 ap. J.-C., ravivé les rancœurs du parti pompéien.

Dans le domaine numismatique propre, l'authenticité du denier justifierait au mieux deux hypothèses généralement admises touchant la politique monétaire d'Auguste, mais que M. Smith n'accepte que sous bénéfice d'inventaire, en les enveloppant d'un réseau serré de critiques. Il s'agit, en l'occurence, de la décision prise par Auguste en 11 av. J.-C. de transférer ou d'établir à Lyon un atelier monétaire ayant le monopole de la frappe de l'or et de l'argent, et, en second lieu, de l'interdiction faite aux *triumviri monetales* de mettre leurs noms et les emblèmes de leurs familles sur les mêmes métaux précieux. Même en admettant que cette interdiction ait été pratiquement sans portée et qu'elle ait été bien vue d'un Sénat rénové où le prestige des vieilles familles avait fléchi, il reste, à l'avis de M. Smith, que les décisions d'Auguste s'expliquent mal et que s'expliquent encore plus mal celles de Tibère main-

tenant le régime du « monopole lyonnais » malgré les dangers, puis la réalité d'une rébellion en Gaule. Si le denier de C. Cinna est, par contre, authentique et si ce petit-fils de L. Cinna et de Pompée a osé, comme monétaire, braver la monarchie d'Auguste, le geste de ce dernier est légitime : par crainte ou par ressentiment (p. 168), en dépit des inconvénients « techniques », il a voulu soustraire sa monnaie à l'emprise des conspirateurs éventuels de Rome et la fixer en une province qui était vraiment sienne. Le « monopole lyonnais » perd alors son caractère de « paradoxe historique » (p. 182).

En son dernier chapitre, M. Smith prend grand soin de distinguer parmi ses conclusions celles qui valent en tout état de cause et celles qui demeurent subordonnées à l'authenticité du denier de Cinna. En fait, une bonne part de son raisonnement, même lorsqu'il est conduit *ab absurdo*, repose sur la véracité de ce dernier. A faire le bilan des arguments pour et contre qui sont longuement exposés, il semble, cependant, difficile de croire à celle-ci. La pièce est unique et de provenance inconnue. Son poids, son titre sont très légèrement inférieurs, mais inférieurs tout de même, à ceux des deniers augustéens frappés en Occident. Plus encore, l'épigraphie la condamne : les règles strictes de la numismatique augustéenne voudraient, au droit, L. CINNA COS IIII et non L. CINNA IIII COS ; au revers, l'inscription MARTI VLTORI devrait être horizontale et non circulaire. A toutes ces anomalies, M. Smith a cherché et, parfois, trouvé des précédents, mais ils apparaissent rares et peu nets, et il faudrait encore expliquer comment tous ces hasards ont pu se conjuguer en une seule pièce *historiquement* suspecte. Rien ne prouve que Cn. Cinna ait été triumvir monétaire ; placer cette charge en 15 ou 14 av. J.-C. est supposer un intervalle probablement excessif de vingt ans jusqu'à son consulat de 5 ap. J.-C., et, enfin, il est peut-être gratuit de lui prêter, *dès sa jeunesse*, un crime de lèse-majesté.

Pour décider de l'authenticité de son denier, M. Smith en appelle au jugement des numismates. Celui-ci risque fort d'être sévère, mais son travail demeurera, en tout état de cause, comme une excellente mise au point de la tradition littéraire relative aux complots de Cinna et comme une appréciation juste, parce que nuancée, des opinions les plus classiques sur la politique monétaire d'Auguste.

MICHEL LABROUSSE.

Sandro Stucchi, *Forum Iulium (Cividale del Friuli)* (Italia Romana : Municipi e Colonie, serie I, vol. XI). Rome, Istituto di Studi Romani, 1951 ; 1 vol. in-8°, 131 pages, 12 figures, XII planches, 2 plans.

Poursuivant son œuvre, l'Institut des Études romaines présente une intéressante monographie de *Forum Iulii*, qui contribue à fixer pour nous la physionomie d'un municipe romain des « marches du Nord ».

Le travail de M. Stucchi est d'autant plus méritoire que les matériaux dont il disposait sont assez minces. Les fouilles anciennes, apparemment les plus importantes, ne sont connues que de façon très imparfaite, à travers des comptes-rendus parfois plus que sommaires ; les fouilles récentes se heurtent aux obstacles habituels et ne constituent guère que des sondages partiels. Malgré cela, l'auteur, à force de patience, a su reconstituer une image fragmentaire, mais vivante, d'une ville à laquelle il porte une affection visible.

L'ouvrage commence par le rappel de la préhistoire locale et souligne les quelques restes de l'occupation celtique encore accessibles. Signalons un hypogée avec « têtes coupées » du plus haut intérêt.

Puis vient un exposé des vicissitudes historiques de la ville et de son territoire. L'auteur admet, selon toute vraisemblance, que la fondation remonte à César, non à Auguste. La preuve décisive fait défaut. De même, les témoignages sur la vie politique et religieuse sont extrêmement rares et ne nous apprennent pas grand'chose. Un index qui les recueille à la fin de l'ouvrage permet de s'en rendre aisément compte. Plus importante est la contribution de l'auteur à l'étude du territoire. Le chapitre sur la centuriation est excellent et constitue un modèle.

Des édifices publics reconnus, on ne peut guère citer qu'une « basilique » à deux nefs, qui donnerait l'emplacement du Forum, sur l'actuelle place du Dôme, et des thermes de dimensions modestes. On accordera plus d'importance aux *villas* situées hors de la cité, et qui fournissent d'excellents exemples architecturaux : fait extrêmement rare, on a découvert les restes d'un « hippodrome » avec ses *diaetae*, conformes au type de jardin de l'époque flavienne. D'autre part, une villa avec *atrium* et péristyle a été fouillée de façon, semble-t-il, assez complète. Mais nous n'accorderons pas à M. Stucchi qu'il s'agisse d'un édifice analogue à celui de la Maison du Faune. Il est arbitraire, en l'absence d'une étude architectonique précise, de supposer que la villa commença par se développer autour de son atrium, alors que le plan suggère qu'elle se développa autour de la grande cour-péristyle, l'*atrium* n'étant qu'une annexe « *more ueterum* ». Il s'agirait d'une villa *pseudo-urbana*, édifiée à partir d'une exploitation agricole semblable à celles dont parle Vitruve. C'est ce que permet de penser, notamment, la largeur du porche, calculée pour le passage des charrettes. Signalons, enfin, l'existence d'un certain nombre de villas à portique antérieur, dont une dans l'agglomération urbaine même. Les restes reconnus sont trop sporadiques pour permettre des conclusions d'ensemble, mais ils n'en constituent pas moins des documents intéressants, qui mériteraient, dans toute la mesure du possible, des recherches systématiques et une publication vraiment scientifique.

M. Stucchi a tiré un fort bon parti d'un sujet plein de lacunes. Ce

doit être pour les chercheurs du Frioule une « base de départ » sûre et certainement précieuse.

P. GRIMAL.

A. Dupont-Sommer, *Aperçus préliminaires sur les manuscrits de la Mer Morte.* Paris, A. Maisonneuve, 1950, 125 pages. — **Du même,** *Observations sur le Manuel de Discipline découvert près de la Mer Morte.* Paris, A. Maisonneuve, 1951, 31 pages.

Ces deux brochures du savant hébraïsant de la Sorbonne, toutes deux d'une lecture facile et attrayante pour les profanes, constituent, en langue française, une excellente initiation aux problèmes soulevés, depuis 1948, par l'étude des nouveaux manuscrits hébreux dits « de la Mer Morte », en même temps qu'elles marquent une prise de position très nette de leur auteur en faveur de l'authenticité de ces documents remarquables (provenant, assure-t-on, d'une grotte près d'Aïn-Fechka), de leur datation à une époque ancienne (en gros, Ier siècle avant ou après l'ère chrétienne), de leur attribution à la fameuse secte juive des Esséniens. C'est dire le double intérêt de ces deux brèves publications dans un débat qui est loin d'être clos. Les traductions partielles et les commentaires de M. Dupont-Sommer mettraient en goût les plus difficiles. Si ses conclusions provisoires se voyaient confirmées, au moins pour l'essentiel, par la suite, cette collection de rouleaux, sur laquelle les paléographes eux-mêmes n'ont pas encore dit leur dernier mot, prendrait une importance exceptionnelle autant pour l'histoire de la graphie du texte biblique (manuscrits d'Isaïe, identiques, d'ailleurs, « substantiellement » au livre canonique) que pour notre connaissance du milieu juif (« Commentaire du Prophète Habacuc », « Manuel de Discipline », appelé dans la première brochure « Règle de la Nouvelle Alliance », « Psaumes d'Actions de grâce », « Règlement de Combat des Fils de Lumière », et autres ouvrages surprenants) à l'époque même où le christianisme allait en sortir.

R. B.

Albert Siegmund, *Die Ueberlieferung der griechischen christlichen Literatur in der lateinischen Kirche bis zum XII. Jahrhundert* (*Abhandlungen der bayerischen Benediktiner Akademie*, t. V). Munich, Filser-Verlag, 1949 ; 1 vol. in-8°, 308 pages.

Cet ouvrage dédié à P. Lehmann est un fort utile répertoire des manuscrits latins qui ont conservé en traduction les œuvres de littérature grecque chrétienne. On se rendra mieux compte par là de l'influence que chaque source hellénique a pu exercer sur l'Occident dès l'Antiquité et à l'époque du Haut Moyen Age, selon qu'elle a été plus ou moins diffusée. Nous avons d'abord l'inventaire proprement dit : Bibles bilingues,

apocryphes, écrits des Pères (présentés un à un selon l'ordre alphabétique, partie essentielle du livre, p. 49-138), collections. Puis viennent des renseignements sur la manière dont ces écrits furent appréciés, en particulier les traductions nouvelles dont ils firent l'objet. Une section spéciale est réservée à la très abondante littérature hagiographique. L'auteur ne prétend nullement fournir un tableau de littérature générale, mais, sous une forme érudite et dense, atteint pleinement le but qu'il se propose : offrir un catalogue aussi complet que possible, précieux instrument de travail pour l'historien, le patristicien ou le médiéviste. Cet ouvrage complète utilement, sans faire double emploi, les listes dressées par J. T. Muckle, *Greek works translated into Latin before 1350*, *Mediaeval studies*, Toronto, t. IV, 1942, p. 33-42, et t. V, 1943, p. 102-114. On souhaiterait un livre parallèle en ce qui concerne la littérature grecque profane.

Pierre COURCELLE.

Gerard L. Ellspermann, O. S. B., M. A., *The attitude of the early christian Latin writers toward pagan Literature and Learning* (The catholic University of America, *Patristic studies*, vol. LXXXII). Washington D. C., 1949 ; xxviii + 267 pages.

Cette dissertation de doctorat, œuvre d'un Bénédictin, ne répond nullement à ce que nous appelons en France « thèse de doctorat » et « travail de Bénédictin ». Si elle y répondait, si le sujet était traité de première main et de façon exhaustive, tous les patristiciens de toutes les universités du monde n'auraient plus qu'à se reposer, puisque le problème « culture profane et culture chrétienne », le problème « hellénisme et christianisme » n'existeraient plus. Et nous apprenons que l'auteur eût voulu joindre encore une revue de tous les Pères grecs ! Je conçois que ses maîtres l'en aient détourné. Songeons à tant d'études déjà parues sur la culture du seul saint Augustin. Un progrès des connaissances n'est possible que si l'on examine plus à fond un tout petit domaine, une série de textes déterminée, et non, en bloc, deux siècles et demi de patrologie. Un aperçu si vaste ne peut être le fruit de la lecture directe de tout Migne ; c'est un travail de seconde main, réflexion sur les livres des modernes, même si des textes anciens sont allégués en notes. Il ne se justifierait que de la part d'un philosophe. Mais, ici, je pourrais dire aisément quelles pages sont du Monceaux, ou du Labriolle, ou du Marrou, issues de tel manuel ou de tel dictionnaire. L'auteur fait preuve de naïveté lorsqu'il semble admettre comme allant de soi que, lorsqu'un Père de l'Église nomme Platon, par exemple, c'est qu'il l'a lu de bout en bout et dans le texte.

Tout ceci est, j'imagine, péché de jeunesse, et quelques-unes des conclusions gardent une certaine valeur : les anciennes générations ont eu tendance à penser que le christianisme, puisqu'il libère l'homme, lui

tient lieu de culture générale ; de ce fait, les études profanes semblent du temps perdu, dangereuses en ce qu'elles risquent de conduire à l'hérésie. L'idée d'une synthèse entre culture et foi n'apparaît guère que chez Augustin, selon lequel une vraie rhétorique honore le Verbe de Dieu. D'une façon générale, la science n'est pas aussi sévèrement proscrite que la littérature païenne, dangereuse à cause des mythes. Nous avons là de beaux sujets de conférences, et l'auteur, ayant maintenant acquis une culture patristique d'ensemble, est à pied d'œuvre pour s'atteler à un travail savant, digne de ses devanciers bénédictins (p. xx, corriger : *Reserches de science religieuse* en *Recherches de science religieuse*).

Pierre COURCELLE.

Bibliothèque augustinienne. Œuvres de saint Augustin. 1re série, t. XII : *Les Révisions.* Texte de l'édition bénédictine, introduction et notes par **G. Bardy.** Paris, Desclée De Brouwer, 1950 ; 1 vol. in-12, 663 pages.

L'on est heureux de voir la grande entreprise dirigée par le R. P. F. Cayré faire des progrès si rapides. D'ici peu d'années, le lecteur de culture française aura à sa disposition, sous forme de petits livres d'une présentation très soignée, les œuvres de l'évêque d'Hippone, en texte et traduction, munies de tous les éclaircissements désirables. Parmi les volumes de cette collection, l'un des plus estimables est certainement celui du chanoine G. Bardy, où les *Retractationes* sont précédées d'une introduction de 255 pages et suivies de notes complémentaires et de tables très détaillées. L'introduction est, en réalité, une étude quasi exhaustive des problèmes que soulèvent les *Révisions* : renseignements littéraires, corrections exégétiques, questions historiques, scientifiques, philosophiques, théologiques, avec un sentiment juste du progrès que réalise Augustin à mesure qu'il écrit : progrès scientifique et progrès vers Dieu. *Retractationes* n'a pas le sens restreint du mot français correspondant, mais j'aurais traduit plutôt : *Retouches*. P. 570, n. 22, ce n'est pas l' « invention » de Celse et Nazaire, mais celle de Gervais et Protais, dont Augustin fut témoin à Milan.

Pierre COURCELLE.

St. Augustine, *Against the Academics*, translated and annotated by **John J. O'Meara** (*Ancient Christian Writers*, vol. 12). Westminster (Maryland), 1950 ; 1 vol. in-8°, 213 pages.

La collection *Ancient Christian Writers* s'est enrichie de quatre volumes en 1950, au lieu des deux volumes annuels auxquels nous étions accoutumés. Le dernier paru, le dialogue *Contre les Académiciens*, traduit et annoté par M. John J. O'Meara, constitue le cinquième ouvrage consacré à l'œuvre de saint Augustin.

Trente pages d'introduction situent les trois livres du traité dans le cadre des dialogues de Cassissiacum, nous renseignent sur les personnages, Augustin, Alypius, Licentius, Trygetius, Navigius, Romanianus, étudient la question ou plutôt les questions de sources, Cicéron, Plotin, Porphyre, en abordant le problème connexe de la conversion d'Augustin, reprennent enfin la discussion de l'historicité des dialogues de Cassissiacum. La traduction est faite sur le texte édité par Knöll dans le *Corpus* de Vienne en 1922 ; malgré les critiques dont il a été l'objet, en France notamment, cet éditeur semble présenter un texte préférable à celui des Bénédictins.

Les notes constituent une quarantaine de pages d'impression serrée. Elles attestent une information bibliographique étendue. Les renvois qui éclairent le texte d'Augustin, par lui-même ou par ses sources, sont très abondants et témoignent d'une connaissance approfondie du dialogue. A plusieurs reprises, l'auteur établit des rapprochements de textes qu'il présente en regard, afin de mieux faire ressortir l'influence de Plotin ou de Porphyre. Le volume se termine par un index où l'on retrouve les noms propres anciens et modernes cités dans l'ouvrage et quelques noms communs latins ou anglais d'importance particulière.

Félicitons-nous de trouver dans ce travail une de ces études attentives sur un texte limité, si précieuses pour éclairer l'évolution de la pensée d'Augustin.

Maurice TESTARD.

Martini episcopi Bracarensis opera omnia, edidit **Claude W. Barlow** (*Papers and monographs of the American Academy in Rome*, vol. XII). Newhaven, Yale University Press, 1950 ; 1 vol. in-8°, 328 pages.

Ici, pour la première fois, se trouvent réunies en édition critique les œuvres de Martin de Braga, évêque espagnol du VIe siècle, l'un des tout derniers auteurs de l'Antiquité : *Sententiae Patrum Aegyptiorum*, trois opuscules moraux, *Capitula*, *De ira*, *De correctione rusticorum*, *Formula uitae honestae*, *De trina mersione*, *De Pascha*, *Carmina*. Ces éditions sont munies de prolégomènes particuliers et encadrées d'un chapitre sur la vie de l'auteur et d'un autre sur les œuvres perdues et inauthentiques, sans compter les cinq *indices* indispensables. L'*Index fontium et imitationum* sera un instrument très précieux pour qui étudie le passage de la pensée antique à la pensée médiévale. En particulier, Martin possède et utilise de Sénèque le *De beneficiis*, le *De ira*, le *De tranquillitate animi*, les *Lettres* et un *De officiis* perdu. Il sera curieux d'examiner de près comment, en pleine époque wisigothique, fut tentée une synthèse entre la morale néo-stoïcienne et l'ascétisme chrétien des déserts d'Égypte. Le caractère purement espagnol de ces œuvres, par exemple les renseignements du *De correctione rusticorum* en ce qui concerne les vestiges de l'idolâtrie à cette date, n'ont pas fini d'attirer l'attention. Enfin, l'*In-*

dex uerborum révèle des termes extrêmement rares, qui ne figurent même pas dans le *Glossary of the later Latin* de Souter : *bisseni*, *circumlitus*, *corporatura*, *largientissimus*, *prurior*, *typhosus*, etc... La syntaxe de Martin et sa technique de traducteur méritent aussi de susciter des recherches. Ces recherches deviennent enfin possibles grâce à l'édition magistrale de M. Barlow.

Pierre COURCELLE.

Maurice Toussaint, *Lettres de Camille Jullian à Henri d'Arbois de Jubainville*, avec une introduction et des notes. Nancy, 1951 ; 1 vol. petit in-8°, 51 pages.

Rien de ce qui touche à l'œuvre et à la vie de Camille Jullian ne saurait être indifférent à la *Revue des Études anciennes*, qu'il avait fondée avec Georges Radet et dont il fut, si longtemps, un prodigieux animateur. Aussi est-elle heureuse de signaler à ses lecteurs l'élégante plaquette où M. Maurice Toussaint a non seulement réuni les lettres que Jullian, entre 1896 et 1908, avait écrites à d'Arbois de Jubainville et que M. Paul d'Arbois de Jubainville, archiviste honoraire de la Moselle, lui a communiquées, mais replacées dans leur ordre chronologique et nanties de notes sobres et substantielles qui ne laissent sans solution aucun des petits problèmes qu'elles posent et attestent chez l'éditeur une parfaite connaissance des étapes de la carrière de Jullian et une familiarité méritoire avec l'immense bibliographie de celui-ci.

Telles que M. Maurice Toussaint les a publiées, ces lettres éclairent la psychologie des deux correspondants, encore que d'Arbois n'y apparaisse que comme Atticus dans le filigrane de celles de Cicéron. Elles mettent en relief, avec la différence de leurs tempéraments, les hautes vertus où se rejoignent le Lorrain et le Provençal : leur acharnement au travail, leur amour de la vérité.

On y verra comme Jullian, sans jamais céder un pouce de ses convictions, témoigne à son aîné de trente ans une déférence et un attachement que n'entament point les rebuffades de d'Arbois, et comme d'Arbois, de son côté, s'élève au-dessus de la polémique et en oublie les vivacités pour aider Jullian, qu'il contredit, mais qu'il estime, à obtenir successivement une chaire au Collège de France, en 1905, un siège à l'Académie des Inscriptions, en 1908. On se réjouira de ce que, dans ces pages écrites la bride sur le cou, Jullian se révèle déjà comme le maître écrivain que confirmera son *Histoire de la Gaule*, ici spirituel et familier, comme dans la lettre où il se plaint d'avoir à « baccalauréatiser » (p. 46), et là éloquent dès qu'intervient son patriotisme gaulois. « Je repars dimanche pour Aix-en-Provence, La Gayole, Calvisson, Sorgnes, Nages, Barbentane, lieux médiocres aujourd'hui, mais où ont passé les Cimbres et les Teutons et aussi les Romains de Sextius et de

Domitius, qui étaient d'autres brigands mieux armés et plus lettrés, mais tout aussi indignes de notre sympathie » (p. 50).

Là-dessus, d'Arbois et Jullian étaient prêts à s'entendre. Ce qui les oppose, c'est la controverse sur les Ligures auxquels Jullian attribue une extension et une importance que d'Arbois tend à restreindre au profit du « celtisme » (voir, p. 28-29, la discussion sur le suffixe *briga*). Ce qui les rapproche, c'est la ferveur de leurs recherches, et l'on admirera par-dessus tout la passion du détail que Jullian associait merveilleusement à sa puissance de synthèse, son désir de précision et ces scrupules qu'il soumet à d'Arbois sans relâche. Quelle peut bien être l'étymologie des *Osismii* (p. 25)? Le suffixe *magus* n'équivaut-il pas au latin *forum* (p. 40)? N'existe-t-il aucun rapport entre les *Vivisci* — les Bituriges de Bordeaux — et la plante sacrée du gui dont les Latins nous ont transmis le nom de *viscum* (p. 34)? P. 21, à propos de la Divise, qui « forme au milieu de Bordeaux un estuaire ou un port aujourd'hui comblé », Jullian, se rappelant qu'elle est nommée *Divicia* dans les documents du Moyen Age, suggère à d'Arbois de la rapprocher de la *Divona* citée par Ausone. Il est dommage que la réponse de d'Arbois ne nous soit pas parvenue. Me permettrai-je d'avancer qu'il y a mieux qu'un rapprochement de la *Divicia* de Bordeaux avec la *Divona* d'Ausone : il y a une véritable coïncidence entre la *Divicia* de la Gironde et la *Divitia* ou *Divicia* du Rhin que la langue allemande a transformée en Dentz.

Jérôme CARCOPINO.

Marius Balmelle, *Bibliographie du Gévaudan*, fascicule 3. Mende, 1950 ; in-8°, 52 pages.

Recueil bibliographique abondant sur le pays des Gabales et sur la céramique de Banassac. Un certain nombre d'articles sont accompagnés d'un résumé, d'autres ne le sont pas, sans que les motifs de cette différence soient bien apparents ; ce sont là des notes qui auraient gagné à une meilleure rédaction. De toute façon, l'on doit remercier l'auteur d'un instrument de travail qui devrait exister pour toutes les régions de la Gaule.

P. BARRIÈRE.

Antonio Tovar, *Estudios sobre las primitivas lenguas hispánicas* (Universidad de Buenos Aires, Facultad de Filosofía y Letras, Instituto de Filología, Sección clásica, Serie B, Volumen IV). Buenos-Aires, 1949, 246 pages.

Antonio Tovar, professeur à l'Université de Salamanque, a publié de nombreux travaux sur les langues primitives de la Péninsule ibérique, qu'il préfère appeler « Péninsule hispanique » parce que « les Ibères appartiennent uniquement à l'est de la Péninsule » (p. 194, n. 1). Rap-

pelons, notamment, son article *Lingüística y arqueología. Sobre los pueblos primitivos de España*, dans *Anales de Arqueología y Etnología de l'Universidad Nacional de Cuyo*, t. VIII (Mendoza, 1947), p. 63-95. Le nouveau livre, fort bien présenté et pourvu de cartes, rassemble utilement quatorze articles de caractères et de sujets variés, parus (à des dates qui ne sont pas toujours indiquées) dans des revues ou des mélanges.

Linguistes et historiens doivent connaître cet ouvrage, dont on ne peut donner ici, en raison même de sa composition, un compte-rendu détaillé. On y trouve, par exemple, une étude sur le mot ibère *eban*, que l'auteur rapproche de mots sémitiques ou chamitiques signifiant « construire » ou « pierre », et interprète par « pierre » (p. 65). N'étant pas spécialiste des langues chamito-sémitiques, je me bornerai à signaler que les mots chamitiques cités par l'auteur ne figurent pas dans l'*Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique*, de Marcel Cohen (1947), à côté de sém. *'bn* « pierre » (nº 17, p. 79). D'autres auteurs ont rapproché ce mot ibère du mot arabe signifiant « fils ». En l'absence de texte bilingue, on ne peut se prononcer.

On ne saurait examiner ici les étymologies proposées, par exemple, pour le nom des Vascons ou pour celui du chef indigène Indibilis. Je ne crois pas fondé le rapprochement fait entre le suffixe basque de génitif *-en* et la « particule » *n* du berbère. Signalons aux latinistes l'étude *Sobre la estirpe de Séneca* (p. 148-153).

Antonio Tovar, qui a étudié de près, en tenant compte des travaux de Gómez-Moreno et d'autres savants espagnols, les inscriptions celtibériques, présente, p. 28-45, un tableau précis de la déclinaison celtibérique ; il est d'avis que les langues parlées par les populations qui ont laissé ces inscriptions « étaient indo-européennes, et en grande partie celtiques » (p. 31). L'auteur examine aussi la formation de quelques mots qui figurent dans ces inscriptions (p. 46-60). L'article consacré au bronze de Luzaga et aux tessères d'hospitalité latines et celtibériques doit être signalé à l'attention des latinistes et des celtistes ; il appartient à ceux-ci de juger la traduction proposée par l'auteur, « con alguna prudencia » (p. 183), du fameux bronze.

Tovar a raison de montrer combien l'expression communément employée de « substrat ibérique » est défectueuse et erronée, et combien la géographie linguistique de l'antique Hispania était moins simple qu'on ne se l'imagine d'ordinaire. Il y a eu, au moins, « une Hispania indo-européanisée et une Hispania ibéro-tartessienne » (p. 8). Mais il est prématuré d'affirmer, comme il le fait p. 209, que l'ibère et le tartessien « semblent n'avoir pas de déclinaison ».

L'ouvrage contient de très précieux index, où figurent toutes les sources épigraphiques latines et « hispaniques » citées, et tous les mots étudiés, classés par langues.

René LAFON.

M. Roblin, *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque. Peuplement et défrichement dans la* civitas *des* Parisii *(Seine, Seine-et-Oise)*, avec une préface de M. A. Grenier. Paris, A. et J. Picard, 1951 ; 1 vol. in-8°, IV + 386 pages, 27 figures et 8 planches hors texte.

Entre la préhistoire, qui n'a à sa disposition que les données incertaines de l'archéologie pour étudier le peuplement, et les grands siècles du Moyen Age, où les textes commencent à apporter des précisions sur les défrichements et sur l'habitat, la découverte des étapes successives de l'occupation du sol par l'homme aux premières époques historiques s'est constituée, grâce aux travaux de Camille Jullian et de M. Albert Grenier, qui a bien voulu présenter lui-même cet ouvrage, une excellente méthode où les apports de la toponymie, de l'archéologie du sol et de l'hagiographie viennent se conjuguer avec les maigres indications des documents écrits. C'est cette méthode que M. Roblin a choisi d'appliquer à ce terroir de Paris, où s'est forgée en vingt siècles la capitale de la France. Pour y réussir, il fallait être non seulement historien et archéologue, mais savoir aussi interpréter, comme un géographe, les faits sur la carte et sur le terrain. On est heureux, en lisant ce bel ouvrage, illustré par vingt-sept cartons et par huit planches photographiques aériennes, de trouver en son auteur cet antiquaire fort averti de la géographie.

La première partie du livre est analytique : elle fait le bilan des diverses contributions apportées par les noms de lieux, les routes antiques et les cultes patronaux des plus anciennes paroisses à l'étude du peuplement historique de la cité des *Parisii* entourée de ses grandes forêts.

La toponymie d'abord. M. Roblin assigne très justement des limites à sa contribution. Le celtique et le latin ont, en effet, persisté fort longtemps après l'effondrement politique des peuples qui les avaient propagés : une trop rigoureuse classification chronologique entre toponymes gaulois, latins et germano-latins risquerait donc de fausser à notre vue la réalité de l'ancienne occupation du sol. L'étude des toponymes en *-y* montre, par exemple, qu'il faut prolonger la date de leur cristallisation au moins jusqu'à la fin du IXe siècle ; celle des noms en *-ville* et *-court* qu'ils étaient déjà en usage au VIIe siècle et qu'ils ont continué à être formés jusqu'au XIIIe. Chemin faisant, M. Roblin bouscule aussi la théorie classique selon laquelle les communes rurales en *-y* (en *-ac* ailleurs) seraient les héritières de grands domaines gallo-romains dont le nom des maîtres se reconnaîtrait dans le radical du toponyme : pour trente toponymes formés sur un nom propre, il en trouve quarante dont le radical commun est emprunté à la langue rurale du paysan gallo-romain (Boissy, Raincy, Brétigny, Clichy, Noisy, Passy, Neuilly, Rosny). Ce qui rend, enfin, encore plus délicat que ne le dit l'auteur lui-même l'emploi de la toponymie pour l'étude du défrichement et du peuple-

ment, c'est que, lorsque le nom de lieu apparaît pour la première fois dans un document daté, on ignore à quelle époque réelle remonte sa formation. Et il est un fait que les textes dont on dispose pour appréhender la toponymie parisienne latine ou franque sont, la plupart du temps, postérieurs au VIIIe siècle et très souvent du XIIe et du XIIIe... On mesure, dès lors, la difficulté de l'interprétation et on ne saurait trop approuver M. Roblin d'avoir prudemment conclu ce premier chapitre en disant que la toponymie ne peut vraiment être qu'une *auxiliaire* pour l'histoire du peuplement. Cependant, lorsqu'il postule que les noms de lieux ne sont pas des faits historiques, mais des faits linguistiques, on trouvera peut-être un peu trop rigide sa position.

L'auteur recherche ensuite avec grande minutie le rôle des routes anciennes dans le développement du peuplement. Mais quelles routes? L'œuvre romaine est difficile à déceler : la voie romaine ne semble que la continuation du chemin gaulois à peine modifié, et le tracé des routes du Paris de Philippe-Auguste ne diffère pas sensiblement de celui de la Lutèce de Julien. Les bourgs routiers au passage des cours d'eau (Nogent, Sèvres, Nanterre, Argenteuil, Luzarches, Chelles, Essonnes) ont, à quelques exceptions près, des noms gaulois ; mais ils ont fort bien pu être créés à l'époque romaine. On saisit, de même, peu aisément l'influence de la route sur le développement de l'agriculture, car, à cause de la densité du réseau dans le territoire des *Parisii*, peu de villages sont éloignés de ces routes présumées anciennes. Quant aux limites des domaines, elles ne paraissent guère coïncider avec les tracés routiers. L'archéologie du sol, pas plus que la toponymie, ne saurait donc, conclut M. Roblin, arriver à des résultats certains pour l'étude qui nous intéresse.

Le troisième chapitre, consacré à l'étude du développement des paroisses et des cultes paroissiaux comme base d'une chronologie du peuplement, est des plus originaux. Le premier tableau complet des paroisses du diocèse de Paris est du XIIIe siècle ; le nombre qu'il donne est sensiblement inférieur à celui de la fin du XVIIIe siècle : 450 paroisses. Avec les documents du XIe et du XIIe siècle, qui permettent de repérer les créations récentes du Moyen Age, on arrive à mettre à part les fondations antérieures au Xe siècle : leur nombre est inférieur à la moitié de celui de l'époque révolutionnaire. Pour distinguer, enfin, les fondations carolingiennes, mérovingiennes et romaines, l'auteur a fait appel aux époques de diffusion des cultes des saints. Son essai, sans arriver toujours à des précisions absolues, a une valeur de méthode et il mériterait d'être imité dans d'autres régions. Un certain nombre de « niveaux » d'établissement de paroisses sont ainsi définis : premiers martyrs, saint Étienne, saint Maurice, dès le Ve siècle ; saint Martin, au VIe ; saint Germain d'Auxerre au VIIe ; saint Pierre avec la dynastie carolingienne ; saints bretons à l'époque de la fuite des reliques devant les invasions

normandes ; saint Denis, saint Germain de Paris, sainte Geneviève avec le développement des grandes abbayes au IXe siècle ; saint Jacques, saint Gilles, saint Michel, saint Nicolas, Notre-Dame dans les nouvelles paroisses capétiennes et au delà du XIIIe siècle. Mais, cette chronologie établie, M. Roblin en vient à douter de son intérêt pour déterminer les origines du peuplement et du défrichement, car la dévotion cléricale ou populaire a bien pu choisir les patrons des églises sans tenir compte des époques...

On est donc un peu inquiet, après avoir lu ces chapitres de critique fort bien menés et nuancés, sur la façon dont l'auteur va réaliser la « synthèse locale » qui constitue la seconde moitié de l'ouvrage. Car, si la toponymie, l'archéologie et l'hagiographie ne peuvent donner les précisions qu'on attendrait sur les étapes du peuplement et de la mise en valeur du sol parisien, que reste-t-il comme sources? Les documents écrits? Mais sont-ils plus explicites et bien plus précis? Ils ne sont même pas, pour la plupart, contemporains, et c'est, pratiquement, dans des textes et des chartes des XIe, XIIe et XIIIe siècles qu'il faut glaner les principaux renseignements sur les localités de la région. M. Roblin a dosé avec beaucoup de savoir-faire, et grâce à sa connaissance directe des lieux, dans chacune des monographies régionales et locales qui forment sa synthèse, les divers éléments qui pouvaient être retenus de son analyse. Cela nous vaut une série de petites études, illustrées de cartons et de vues zénithales, sur l'implantation et la formation du terroir des localités du pourtour de Paris, poussées parfois jusque fort tard : le Nord, entre Oise et Marne, le *Parisis*, puis la *France* du Moyen Age (Conflans, Cormeilles, Bezons, Argenteuil, Saint-Denis, Montmartre, Clichy, Chaillot, la forêt de Vincennes, Charonne, Chelles, Bobigny, Bondy, les plaines du Croult, Gonesse, Louvres, Ermont, Montmorency, Écouen, Luzarches), où les grands domaines anciens n'avaient mis en culture que les deux cantons orientaux de l'ancien lit de la Marne et la limoneuse vallée du Croult, vieux grenier à blé de la capitale, mais où la colonisation s'est poursuivie jusqu'au XIIe siècle ; le Sud, la rive gauche de la Seine (Nanterre, forêt de Saint-Cloud, Issy, Vitry, Orly, Essonnes, le val de Sèvres, la vallée de l'Yvette, Longjumeau, Palaiseau, Chevreuse, les vallées de l'Orge et de l'Essonne) encore recouvert de bois et de landes à la fin de l'époque romaine, mais ouvert ensuite par de nombreuses clairières ; l'Est, entre Marne et Seine, la Brie (bords de la Marne à Bonneuil, vallon du Morbras, Noisy-le-Grand, forêt de Lognes, Lagny, villas du Réveillon, vallée de l'Yerres, Lieusaint, Morsang, Corbeil, *vicus* de Vigneux), le moins colonisé avec ses vastes forêts giboyeuses imparfaitement défrichées à l'époque capétienne et aujourd'hui encore région la plus sylvestre et la moins peuplée de la banlieue parisienne.

Les conclusions qui se dégagent de ces études détaillées tracent, en-

fin, les grandes étapes du peuplement et du défrichement de la cité en une vaste fresque de géographie de l'histoire. Forêts sur les plateaux et sur les alluvions caillouteuses, immenses marécages dans les basses vallées, habitat de chaumières et de hameaux éparpillés dans de petites clairières de défrichement, quelques bourgades au contact des chemins et des rivières, population assez dense vivant d'une économie plus assise sur la forêt et sur la lande que sur la culture, tel était le tableau du pays des *Parisii* lorsqu'y pénétrèrent, il y a deux millénaires, les légions de Labienus. Entre cette forêt celtique et les campagnes capétiennes s'intercalent dix siècles. A la vérité, les cinq premiers sont presque plongés dans les ténèbres. Trois régions de la Cité semblent avoir, cependant, attiré l'attention de l'aristocratie gallo-romaine : les bords de la rive gauche de la Seine, la vallée quaternaire de la Marne entre Saint-Denis et Sevran, la vallée moyenne de l'Yerre. La conquête franque, ensuite, amena peu de changements dans le peuplement et la mise en valeur, mais elle transforma l'état de la propriété. Le nombre des villas fiscales est impressionnant au VIIe et au VIIIe siècle. Puis, au IXe siècle, la terre a changé de mains au profit des grandes abbayes de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés. Dans les terroirs ainsi aliénés par les rois, les colons dionysiens et germaniens ont fait reculer la forêt : ce fut alors la poussée du défrichement et du peuplement. M. Roblin estime que, du VIIe au XIe siècle, les terroirs cultivés ont doublé d'étendue. Au XIIIe siècle, le premier pouillé diocésain conservé donne du peuplement un tableau qui sera sans grands changements celui du début du XIXe siècle.

La phase la plus importante du façonnement du terroir de la région parisienne a été, en somme, celle qui s'est déroulée de l'époque franque au XIIIe siècle. Les conclusions du livre soulignent bien ce fait, mais son étude régionale, morcellée en tableautins, ne le démontre sans doute pas assez. M. Roblin aurait eu intérêt, croyons-nous, à brosser cet élan du défrichement et du peuplement du haut Moyen Age dans un chapitre d'une seule venue pour le mettre mieux en évidence. Mais c'eût été alors concevoir toute la seconde partie du livre sur un autre plan... D'une seule venue, d'ailleurs ; voire? Car ce mouvement a-t-il été continu et d'égale intensité du VIIe au XIIIe siècle? Entre le Xe et le XIIIe, le nombre des paroisses a presque doublé : n'était-ce pas suffisant pour poser vigoureusement le problème d'une articulation vers le XIe siècle, non pas un arrêt imputable « au développement de la féodalité », mais, bien au contraire, une accélération provoquée par des causes démographiques. En outre, si l'état des paroisses était sensiblement identique à la fin du XIIe siècle et au début du XIXe, peut-on dire que le défrichement se soit arrêté avec l'établissement de ces paroisses? A parcourir les cartulaires des abbayes et des chapitres parisiens, on voit encore se poursuivre les défrichements sur les marges paroissiales pendant presque tout le XIIIe siècle. A vrai dire, s'il était facile de trouver à cette

étude du peuplement et du défrichement de la *civitas* des *Parisii* un point de départ, il l'était beaucoup moins de lui trouver un point d'aboutissement. Ainsi hésite-t-elle à finir entre le xe et le xiiie siècle sans donner ce tableau du paysage du terroir de Paris que l'on aurait attendu après l'historique des étapes de sa formation pendant les premiers siècles de notre ère. Un essai cartographique général, distinguant les travaux et les créations de ces époques, aurait peut-être pu être cette conclusion. Mais ces dernières objections ne relèvent, somme toute, que d'un point de vue de médiéviste et n'entament pas le solide apport que constitue l'œuvre de M. Roblin à l'histoire du peuplement et du défrichement de notre pays dans ces « siècles obscurs ». Son livre est, en outre, celui d'un historien qui avoue la complexité des problèmes, qui ne cherche pas à simplifier, qui a le courage d'hésiter ; c'est un livre dont on ne saurait mieux dire, après M. Grenier, qu'il est de bonne foi : et c'est là un bel éloge.

Ch. HIGOUNET.

James Morton Paton, *Chapters on Mediaeval and Renaissance Visitors to Greek Lands*, ed. by L. A. P. (Gennadeion Monographs, III). Princeton, 1951, xii-212 pages.

J. M. Paton préparait un ouvrage important sur l'histoire d'Athènes et de ses monuments antiques au Moyen Age et aux temps modernes, destiné à renouveler l'étude qu'en avait faite autrefois Laborde pour les xvie, xviie et xviiie siècles ; il avait exploré les archives et les bibliothèques de Paris, de Venise, de Florence, de Rome, et assemblé de nombreux matériaux ; la guerre avait interrompu, en 1939, ses recherches, que sa mort, survenue en 1944, ne lui a pas permis de reprendre ni de mener à bien. Ce livre est donc un ouvrage posthume dont le but est de mettre à la disposition de tous une partie des matériaux qu'il avait réunis ; cela en explique le titre.

Le chapitre i, *Turkish Athens* (p. 3-19), est le texte d'une conférence faite en 1918, qui n'apporte rien de nouveau, mais peut servir d'introduction historique aux textes qui suivent. Le chapitre ii, *Descriptions and Briefs Notices of Athens* (p. 20-75), le plus utile, donne des extraits de vingt-deux auteurs ou ouvrages contenant des descriptions d'Athènes ou de quelques-uns de ses monuments. Les documents les plus anciens datent du ixe siècle et parlent d'Athènes à propos de la vie de saint Denis l'Aréopagite que Hilduin avait rédigée à la demande de Louis le Pieux. Puis viennent les importantes relations de voyage de Ludolf de Südheim (xive siècle), de Nicolas de Martoni et du seigneur d'Anglure (fin du xive siècle) ; parmi d'autres plus brèves, signalons celles de Reinhold Lubenau, de François Arnaud, de Julien Bordier, toutes trois du début du xviie siècle, de Nicolas du Loir (1639-1641) ; la plus récente est celle de Paul Lucas, qui passa à Athènes en 1706. Ces textes, d'im-

portance très inégale, ont été déjà publiés pour la plupart, mais il y a longtemps et dans des éditions peu accessibles.

Le chapitre III se rapporte à un sujet beaucoup plus spécial : *The Tomb of Edward Wyche at Herakleia* (p. 76-83) ; il s'agit du frère d'un ambassadeur anglais à Constantinople, mort en 1628 à Eregli ou Herakleïa. — Le chapitre IV (p. 84-154) raconte les aventures de Rinaldo de la Rue ; ce personnage curieux, homme de confiance de Marguerite-Louise d'Orléans, alors qu'elle vivait séparée de son mari, le grand-duc Cosimo III de Toscane, tombé en disgrâce, avait dû d'abord faire un séjour prolongé à la Martinique, dont il a laissé une longue description, avant de partir pour Athènes comme artilleur au service du Vénitien Morosini ; la seule partie qui se rattache directement au sujet du livre est sa relation d'Athènes et de ses monuments, reproduite p. 142-154, et assez détaillée pour être intéressante.

Au chapitre V, enfin (p. 155-172), sont publiés le journal et la correspondance du marquis de Ferriol, ambassadeur de France auprès de la Porte, qui visita Athènes en 1699. — En appendice sont placées une brève étude sur les séjours de Nicolas de Martoni et de Cyriaque de Pizzicoli, d'Ancône, à Athènes à l'époque des Acciaiuoli (fin XIVe-début du XVe siècle), des notes sur deux directeurs de la Compagnie du Sénégal à qui la correspondance de R. de la Rue fait allusion, enfin, les lettres de R. de la Rue relatives à son voyage à la Martinique.

Comme on peut le voir, ce volume réunit des éléments assez disparates et d'un intérêt inégal. Cependant, pour ce qui est des textes se rapportant à Athènes et à la Grèce, s'il y a beaucoup d'indications insignifiantes, fantaisistes ou erronées, il faut avoir la patience de les lire avec soin pour en tirer de-ci de-là des renseignements utiles à l'archéologue ou à l'historien ; ils sont, en général, accompagnés de notes précises ; je signalerais seulement qu'à mon avis, p. 53, les « deux petites îles nommées les Escoles » et celle de « Paris » me paraissent être plus probablement les « deux Délos » (c'est-à-dire Délos et Rhénée, en grec moderne « tis Diles ») et « Paros » que Tinos et Andros et Psara, comme il est dit ici à la suite du premier éditeur du Voyage de Fr. Arnaud, H. Omont. Quelle que soit leur valeur absolue, on ne saurait négliger ces textes ; on peut être reconnaissant à ceux qui ont assuré la réalisation de cette publication d'avoir sauvegardé une partie du travail préparé par un chercheur consciencieux qui n'a pu achever sa tâche et d'épargner ainsi à d'autres de refaire le même travail. La Bibliothèque du Gennadeion, à Athènes, en a fait un volume de présentation impeccable.

A. BON.

Ferdinand Lot, *La fin du monde antique et le début du Moyen Age.* 2e édition revue et corrigée, avec des notes additionnelles, 3 planches et 3 cartes hors texte. Paris, in-8°, 1951 (t. XXXI de la Collection *L'Évolution de l'Humanité*).

La fin du monde antique et le début du Moyen Age est, à coup sûr, un des ouvrages les plus remarquables de cette admirable série qui constitue la collection intitulée « L'Évolution de l'Humanité » ; il est le chef-d'œuvre de M. Ferdinand Lot, qui y exposa avec éclat, en 1927, une partie de ses idées maîtresses dont il reprit et démontra plus amplement certaines dans ses ouvrages postérieurs. Vingt-quatre ans après sa publication, M. Lot donne une nouvelle édition de ce maître livre. Le texte ne pouvait être modifié sans une refonte qui aurait nui à la perfection de l'ouvrage ; il n'a été corrigé que sur des points de détail. Ainsi *La fin du monde antique et le début du Moyen Age* prend, dans sa rédaction originale, place parmi les grandes œuvres de l'historiographie française, à côté des ouvrages de Fustel de Coulanges et de Jullian. Les importantes découvertes d'un quart de siècle particulièrement fécond d'érudition sont simplement signalées dans quarante-trois denses pages de notes additionnelles. M. Lot y indique les principaux ouvrages et mémoires parus sur la matière de chacun de ses chapitres, analyse les plus importants, guide le lecteur vers l'un et vers l'autre. Il conserve dans ses jugements l'admirable indépendance du chercheur intrépide et personnel. Et, en définitive, il maintient les thèses principales du livre : passage insensible du monde antique au monde médiéval ; déclin irrémédiable du monde antique pour la plupart des causes toujours énumérées (mais M. Lot se refuse à admettre l'hémorragie d'or affirmée par M. Bloch et M. Lombard) et surtout par l'usure qui ronge toutes les civilisations ; faiblesse numérique des défenseurs du monde romain (effectifs militaires très réduits, villes de quelques milliers d'habitants : M. Lot maintient que Rome au IVe siècle, Constantinople au VIIe n'atteignaient pas 250.000 habitants, malgré les affirmations contraires de la plupart des savants) comme des assaillants ; faiblesse économique corrélative au petit nombre des consommateurs urbains comme des producteurs industriels, à la précarité des moyens de transport ; création progressive d'une nouvelle civilisation avec des éléments empruntés à l'ancienne et rajeunis par l'action des envahisseurs, grâce aussi à quelques découvertes techniques et au triomphe du christianisme orthodoxe. La critique des opinions adverses est menée de la plume alerte, vivante et perspicace qui est un des traits si savoureux du maître ; mais les remarques, toujours directes, sont faites avec la sérénité un peu sceptique du savant. M. Lot constate que l'ouvrage de M. Piganiol, *L'empire chrétien* (t. IV de l'*Histoire romaine* dans l'*Histoire générale* de G. Glotz), qui affirme que « la civilisation romaine a été assassinée »,

« est le contre-pied » du sien. Il conclut donc : « Et c'est pourquoi on n'en saurait trop recommander la lecture à ceux qui veulent se former une opinion personnelle. » Penser par soi-même : c'est l'admirable et haute leçon de ce grand enseignement.

Y. RENOUARD.

Mélanges d'histoire du Moyen Age Louis Halphen. Paris, Presses universitaires de France, 1951 ; 1 vol. in-8°, xxiv-714 pages [préface de Ch.-Ed. Perrin].

Louis Halphen avait enseigné dix-huit ans, de 1910 à 1928, à Bordeaux ; il avait doté la chaire de sciences auxiliaires de l'histoire de notre Faculté de collections paléographiques qui en font aujourd'hui encore une des mieux équipées de France ; jusqu'au dernier moment, il avait continué à se pencher avec sollicitude sur l'avenir de nos enseignements et de nos publications : aussi est-ce pour nous un pieux devoir de signaler dans cette revue les *Mélanges* que ses disciples et collègues avaient projeté de lui offrir pour son jubilé scientifique et que sa brusque disparition a transformés en recueil dédié à sa mémoire.

Les études anciennes sont peu représentées dans ce volume, lourd de matière, auquel ont collaboré soixante-dix médiévistes français et étrangers. Nous retiendrons néanmoins ici les pages où M. B. Blumenkranz suit comment, de Jérôme au ixe siècle, les exégètes ont assimilé le *siliquae porcorum* de la parabole de l'enfant prodigue aux sciences profanes (p. 11-17) ; celles où notre ami P. Courcelle montre que Grégoire de Tours a parfois conservé, même dans ses récits hagiographiques, des témoignages historiques de valeur, sous la forme de fragments d'œuvres de Paulin de Nole (p. 145-153) ; celles, enfin, de M. Ed. Salin sur les survivances de l'incinération et les feux rituels dans les sépultures mérovingiennes (p. 635-640). Témoignages, parmi d'autres, de l'admiration qu'élèves et amis portaient au maître disparu et à son œuvre.

Ch. HIGOUNET.

Aly Mazahéri, *La vie quotidienne des Musulmans au Moyen Age.* Paris, Hachette, 1951, 320 pages.

J'attendais, depuis quelques années, avec une impatiente curiosité, le volume que la collection bien connue « La vie quotidienne » ne pouvait manquer de consacrer au monde musulman médiéval. Le voici, et j'éprouve bien du regret à me sentir obligé d'écrire que mon attente a été déçue. Ce beau sujet, difficile et tentant, n'est pas traité avec le sérieux qui s'impose ; et l'étalage d'érudition exotique qui s'affiche tout au long du livre et dans les références de la fin, s'il peut faire illusion à des lecteurs mal avertis, ne saurait masquer les vices fonciers de l'entreprise. Les anachronismes de toute sorte, les inexactitudes abondent,

les nombreux textes (car ils sont nombreux) arabes ou persans qui servent de documentation de base ne sont soumis à aucune critique véritable ; et l'on nous promène étrangement d'une contrée à l'autre, d'un siècle à l'autre, à la recherche constante du rare et du piquant que l'on nous ferait prendre, si nous ne demeurions sur nos gardes, pour le quotidien solide et réel. Gageons que M. Mazahéri, dont la thèse sur la famille iranienne nous avait habitués à mieux, s'est diverti à rédiger, à l'usage d'Européens amateurs de mirages orientaux, un spécimen moderne de cette littérature d'*'Ajâ'ib* ou « Merveilles » que, dans un univers plus petit que le nôtre, le moyen âge musulman a tant aimée.

R. BRUNSCHVIG.

The coffin of St Cuthbert, drawn by **D. Mc Intyre.** Introduction by **E. Kitzinger.** Oxford, University Press, 1950 ; 1 vol. in-4°, 6 pages, 15 planches.

Les restes de saint Cuthbert, évêque de Lindisfarne, furent placés en 698, onze ans après sa mort, dans un coffret de bois exhumé en 1542, puis en 1827 du sol de la cathédrale de Durham, construite pour les abriter au XIe siècle. Les auteurs, reprenant avec soin les fragments subsistant du coffret, reconstituent la décoration gravée qui l'ornait : sur le couvercle, le Christ entouré des symboles des quatre évangélistes ; sur les côtés, la Vierge et l'Enfant, les douze Apôtres et sept archanges. L'intérêt de cette reconstitution est de donner un témoignage de l'art chrétien en Northumbrie à la fin du VIIe siècle : les personnages représentés le sont surtout en vertu du pouvoir magique qu'on leur reconnaissait et qui devait protéger la dépouille du saint ; l'ordre dans lequel les apôtres sont représentés est celui du canon de la messe dans le rituel romain ; des pays méditerranéens aussi sont venus les modèles iconographiques reproduits assez grossièrement, mais non sans une grande pureté de trait, par les graveurs habitués aux représentations simplement ornementales et qui ont tracé en runes le nom de certains évangélistes. Ainsi, le cercueil de saint Cuthbert prend place à côté de l'évangéliaire de Lindisfarne, dont il est tout proche par le style, parmi les témoignages éloquents de la transformation de la civilisation, de la culture et de l'art de l'Angleterre septentrionale par les influences méditerranéennes apportées par le christianisme. Des hommes comme Gotfrid et Benoît Biscop, constamment en voyage vers le continent et vers Rome, en furent les actifs agents.

Y. RENOUARD.

FRITHEGODI MONACHI *Breuiloquium uitae beati Wilfredi* et WULFSTANI CANTORIS *Narratio metrica de sancto Swithuno ;* edidit **A. Campbell**

(Bibliotheca scriptorum latinorum mediae et recentioris aetatis, t. II). Zurich, Thesaurus Mundi, 1951 ; 1 vol. petit in-8°, XI + 183 pages. En dépôt pour la France à la librairie C. Klincksieck.

Cet ouvrage appartient à une collection d'un caractère très large. La *Bibliotheca scriptorum latinorum mediae et recentioris aetatis*, éditée par la société suisse *Thesaurus Mundi*, doit grouper des éditions publiées par des savants de pays différents en accord avec les associations ou organismes qui les appuient. De cette manière, les auteurs ne courront plus le risque de voir leurs travaux dispersés et oubliés dans des revues ou collections qui ne sont pas toujours accessibles à une clientèle déjà fort restreinte en elle-même. Cette collection s'étend jusqu'aux temps modernes en embrassant les principaux domaines de l'activité humaine : spiritualité, philosophie, littérature, histoire, science ; la *Philosophia Moralis* de Roger Bacon, en cours de publication, figure ainsi à côté des *Carmina* de Marulle. Cette ampleur permettra d'éviter les « annexions » auxquelles sont portées des collections importantes, mais d'esprit plus limité : tels les *Monumenta Germaniae*, qui s'appropriaient Sidoine Apollinaire, ou encore le « nouveau Migne », qui entend réunir, comme l'ancien, des textes qui n'ont rien de « chrétien » ; sur ce point, du reste, une concurrence est à craindre avec la *Bibliotheca* de Zurich.

Le volume ici présenté contient deux textes latins de la dernière période anglo-saxonne. Le *Breuiloquium*, rédigé vers 950 par Frithegodus, raconte la vie de saint Wilfrid d'York ; il avait été déjà édité par Mabillon, par Migne et, en dernier lieu, par Th. Raine (1879). La *Narratio metrica* de Wulfstanus est le récit des miracles de saint Swithun ; écrite vers l'an 1000, elle n'avait pas encore été publiée. L'éditeur, M. A. Campbell, est un Anglais, d'Oxford. Ce sont des textes savants qui donnent une idée du degré de l'érudition acquise par les clercs, à cette époque, en Grande-Bretagne. Ils sont composés en hexamètres dactyliques, le second étant même précédé d'une épître en distiques élégiaques ; les réminiscences des poètes classiques et de ceux de la fin de l'Empire abondent. L'auteur du *Breuiloquium* s'est, en outre, appliqué à extraire des glossaires de nombreux mots depuis longtemps sortis d'usage, voire des termes grecs. La lecture en est rendue si difficile que des gloses furent nécessaires. Celles-ci sont reproduites en bas de page, à côté de multiples renvois faits par l'éditeur aux recueils de Goetz et de Lindsay. Les noms propres — qui, latinisés ou non, conservent ou laissent entrevoir leur graphie particulière — ont été réunis en un index. En plus des indications historiques qui peuvent être glanées dans les textes eux-mêmes, le travail de M. Campbell offre ainsi un véritable intérêt linguistique.

François THOMAS.

Georges Lesage, *Marseille angevine. Recherches sur son évolution administrative, économique et urbaine, de la victoire de Charles d'Anjou à l'arrivée de Jeanne Ire (1264-1348)* (Fasc. 168 de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*). Paris, de Boccard, 1950 ; 1 vol. in-8°, 196 pages.

Une série d'importants ouvrages destinés au grand public, l'*Histoire de Marseille* de R. Busquet, l'*Histoire du commerce de Marseille* publiée sous la direction de G. Rambert, viennent d'éclairer l'histoire de Marseille. Le livre de Georges Lesage, qui n'a pas le même but, se lit avec autant d'agrément, tant la science y est aérée et alerte. Il étudie un des siècles importants de l'histoire de la cité phocéenne : celui où elle perd l'indépendance municipale en tombant sous l'autorité des princes d'Anjou, comtes de Provence, qui lui assurent, en échange, près d'un demi-siècle de prospérité sans précédent par les avantages qu'elle tire de leur royaume sicilien et de leur politique générale. Mais les guerres permanentes qui caractérisent le règne de Robert, l'insécurité générale de la Méditerranée, les troubles de l'avènement de Jeanne Ire, chassée de son royaume italien, la concurrence croissante de Montpellier, qui devient, en 1349, le port méditerranéen du roi de France, font de la première moitié du XIVe siècle une période de déclin et de misère où ces faits contingents rendent Marseille plus sensible encore que beaucoup d'autres villes à la conjoncture générale, devenue défavorable, pour les places de commerce de l'Occident méditerranéen, depuis la fin des grandes Croisades, la perte d'Acre et des débouchés orientaux. Les grandes familles de la bourgeoisie commerçante, selon un mouvement général, investissent leurs capitaux en bien-fonds, désormais plus sûrs, recherchent la noblesse, s'invétèrent dans les offices comtaux et municipaux et constituent une oligarchie étroite qui gouverne la cité appauvrie et secouée, comme toutes, par la peste noire. Alors commence une période de déclin, d'effacement de Marseille qui dura plus d'un siècle, jusqu'au moment où le rattachement du comté de Provence au royaume de France, sous Louis XI, fit d'elle le grand port du royaume sur la Méditerranée.

G. Lesage a eu l'immense mérite de dégager avec netteté toutes ces grandes lignes de l'histoire de la cité phocéenne et de composer ainsi un ouvrage essentiel. Son étude minutieuse est surtout fondée sur les documents imprimés et sur les documents inédits des Archives départementales des Bouches-du-Rhône et des Archives communales de Marseille. L'auteur ne pouvait plus, hélas ! utiliser les si riches archives angevines de Naples, détruites par fait de guerre en 1944. Mais il aurait pu retirer quelques compléments utiles d'information des sources étrangères comme les lettres et les comptes des papes, les *Acta Aragonensia* et les documents publiés des archives génoises. Il présente avec une admirable clarté la topographie de la ville, son activité économique, la

société qui y vivait, son régime politique et administratif. Peut-être eût-il été souhaitable qu'aux excellentes et si utiles cartes qu'il a données, il adjoignît la reproduction d'un ancien plan ou une photographie aérienne de la ville, selon la suggestive méthode rendue classique pour les études urbaines par les *Études* de M. Ganshof *sur les villes entre Loire et Rhin au Moyen Age*, parues en 1943 ; peut-être aussi peut-on regretter qu'avec sa connaissance si précise de la documentation locale l'auteur n'ait pas même abordé le problème du chiffre de la population de Marseille à la fin du XIIIe et au début du XIVe siècle que M. Ferdinand Lot avait posé dans le premier volume de ses *Recherches sur la population et la superficie des cités remontant à la période gallo-romaine* (p. 172-183) en 1945 : une discussion critique de la méthode du maître était au moins possible ; un maximum certainement très excessif de la population marseillaise à l'époque angevine pouvait être fixé en cherchant dans l'enquête de 1800 le chiffre des habitants vivant, à cette date, dans l'enceinte du XIIIe siècle ; enfin, la publication en appendice des listes chronologiques des fonctionnaires comtaux et municipaux aurait été fort utile.

Le sous-titre, en limitant arbitrairement l'étude d'histoire urbaine entreprise, laisse entendre que, si l'ouvrage n'est pas complet, c'est à la disparition prématurée de Georges Lesage qu'il faut imputer l'absence de l'étude de la vie religieuse, de la vie intellectuelle et de la vie artistique qu'il avait certainement l'intention d'ajouter. Son décès, en endeuillant la science française, qui attendait tant de lui, nous aura, de surcroît, empêché de connaître de façon concrète la vie de la Marseille des XIIIe-XIVe siècles, de comprendre, peut-être, pourquoi la plus ancienne ville de France est aussi une des plus pauvres en monuments. Et cette excellente étude, remarquable pour la lucidité et la limpidité de l'exposé, en demeure tronquée ; elle reste une analyse surtout abstraite qui a la clarté froide de l'intelligence.

Y. RENOUARD.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Alfredo Passerini. — Professeur d'histoire ancienne à l'Université de Milan, il est mort, en juin 1951, à moins de quarante-cinq ans. Disciple de Plinio Fraccaro, qui a su faire de Pavie, par son enseignement et par la revue *Athenaeum*, un centre remarquablement actif d'études anciennes, il laisse une œuvre à tous égards importante, solide et probe, qui témoigne de sa puissance de travail comme de la variété de ses préoccupations. La série des six mémoires parus dans *Athenaeum* de 1931 à 1933, sous le titre général *Studi di storia ellenistico-romana*, en avait marqué le début et des mémoires récents, comme celui qu'il avait consacré (*Athenaeum*, 1948) à l'inscription de Stymphalos publiée par M. Mitsos dans la *Revue des Études grecques* (1946-1947), montraient qu'il s'intéressait toujours, du point de vue grec, à l'histoire hellénistique. Pourtant, ses publications les plus nombreuses, parmi lesquelles je me borne à citer, afin de montrer quel large secteur d'horizon il embrassait, ses mémoires *Sulle trattative dei Romani con Pirro* et *C. Mario come uomo politico*, dans *Athenaeum*, 1943 et 1934, son livre *Le coorti pretorie* (1939), son article *Legio* dans le *Dizionario epigrafico* (1948), ses *Osservazioni su alcuni punti della storia di Diocleziano e Massimiano*, dans *Acme*, 1949, sa vue d'ensemble *Linee di storia romana in età imperiale* (1949), portaient sur l'histoire romaine. L'un de ses derniers travaux aura été le rapport, dont il avait accepté la charge pour le IXe Congrès international des sciences historiques, sur l'histoire des idées et des sentiments dans l'Antiquité : ce rapport (t. I du *Congrès*, p. 113-159) avait frappé par sa qualité, et ceux qui n'assistèrent pas à la séance pourront voir, dans le tome II, avec quelle fermeté il en soutint la discussion le 2 septembre 1950. Nous correspondions depuis longtemps ; à l'occasion de ce congrès, j'appris à connaître l'homme : peu expansif, pouvait-il sembler d'abord, mais la courtoisie même, et d'une sensibilité qu'on devinait rapidement très vive, inspirant sympathie et estime par la pondération de son jugement comme par l'étendue et la solidité de son labeur. Il ne manquait pas de projets, aussi variés que ses recherches antérieures. Mais, dès son retour en Italie après ce séjour à Paris, la maladie, qu'on lisait déjà sur son visage tourmenté, se déclara ouvertement. Elle lui infligea un long martyre, dont ses lettres, de plus en plus espacées, s'efforçaient de ne signaler que les astreintes pour lui les plus pénibles, celles de l'inaction. Elle finit par l'emporter, alors qu'il lui restait beaucoup à dire, et à bien faire.

Le codicille de Th. Mommsen. — En 1899, l'illustre savant, universellement honoré, avait quatre-vingt-deux ans ; il publiait son *Droit pénal romain* et, le 2 septembre, rédigeait un codicille à son testament. Jusqu'au 1er novembre 1903, il allait vivre encore quatre années, pendant lesquelles ni sa puissance intellectuelle ni son travail ne fléchirent. Comme pour le reste de ses papiers, la publication du codicille eût été possible trente ans après sa mort ; mais il suffit de le lire et de se rappeler ce qu'était l'Allemagne en novembre 1933 pour comprendre l'ajournement. Le document a été publié en 1948 en Allemagne et en Italie, par la suite en d'autres pays[1]. Il n'a pas encore, que je sache, été signalé en France. Pourquoi y demeurerait-il inconnu? Voici la traduction de l'essentiel, les deux premiers tiers environ de l'ensemble, le troisième concernant le sort des papiers personnels de Mommsen.

« Je demande aux miens d'empêcher dans la mesure du possible, après ma mort, la publication de biographies détaillées et, en particulier, de ne fournir à cette fin aucun papier.

« Dans ma vie, malgré mes succès extérieurs, je n'ai pas atteint ce qu'il eût fallu (*das Rechte*). Des circonstances indépendantes de moi m'ont placé parmi les historiens et les philologues, bien que ma formation antérieure et aussi sans doute mes dons personnels ne fussent pas suffisants pour l'une et l'autre discipline. La conscience douloureuse de l'insuffisance de ce que j'y ai accompli, et de paraître plus que d'être, ne m'a durant ma vie jamais abandonné et ne doit être, dans une biographie, ni voilé ni mis en lumière.

« Une seconde considération s'ajoute à celle-ci. Je n'ai jamais eu ni recherché une situation politique et une influence politique. Mais, dans mon être le plus intime et, je crois, avec le meilleur de ce qui est en moi, j'ai toujours été un *animal politicum* et ai désiré être un citoyen. Ce n'est pas possible dans notre nation : chez elle, l'individu même le meilleur ne s'évade pas pour passer par-dessus le service dans le rang et le fétichisme politique. Cette dissociation intérieure d'avec le peuple auquel j'appartiens m'a déterminé entièrement à ne pas paraître avec ma personnalité, autant qu'il me fut possible en toute circonstance, devant le public allemand, pour lequel je suis privé de respect.

« Je souhaite que, après ma mort aussi, il ne se soucie pas de mon individualité. Mes livres, on peut les lire, aussi longtemps qu'ils dureront ; ce que j'ai été ou aurais dû être, cela ne concerne pas les gens. »

Sur ce texte déchirant de brutale amertume, l'unique et, d'ailleurs, important commentaire a été, à ma connaissance, celui de G. Pasquali dans la *Rivista storica italiana*, 1951. Il l'a éclairé à l'aide d'anecdotes

1. Première publication dans *Die Wandlung*, t. III, 1948, p. 69-70. Je connais ensuite : *Athenaeum*, n. s., t. XXVI, 1948, p. 285-287 (en allemand) ; *Bull. dell' Ist. di dir. rom.*, n. s., t. X-XI, 1948, p. 345-346 ; G. Pasquali, *Il testamento di Teodoro Mommsen*, dans *Riv. stor. ital.*, t. LXI, 1949, p. 337-350 ; *Past and present*, t. I, 1952, p. 71.

et de confidences — discrètes, on s'en doute, après de tels ordres — transmises par une des filles de Mommsen et par son gendre, Wilamowitz[1]. Il a rappelé le passage de Mommsen comme député au Landtag prussien, puis, après quatorze ans d'interruption, au Reichstag allemand : de fait, son activité politique fut sans éclat et elle demeurerait aujourd'hui oubliée, même pour ses démêlés avec Bismarck, s'il s'agissait d'un autre que lui. Il a montré son libéralisme, ou plutôt sa répugnance au conformisme qui se manifesta encore en 1901 lors d'une nomination, faite par le ministre sans consultation préalable, à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg[2]. La lecture de cet article, dont l'analyse psychologique s'appuie sur des citations et des faits, facilite la compréhension de l'œuvre tout autant que la connaissance de l'homme.

Je ne désire y ajouter qu'une réflexion rapide. Dans ce document, Mommsen apparaît à la fois modeste et orgueilleux. Passons sur ce que, chez l'auteur d'une telle œuvre, l'humilité quant aux dons et aux travaux historiques et philologiques a de surprenant. Sa sincérité, en tout cas, ne peut faire aucun doute. Reste donc à l'expliquer. G. Pasquali a orienté vers la supériorité du juriste sur l'historien, selon une observation souvent faite. Mais Mommsen songeait certainement à autre chose, car rien ni personne ne l'avait empêché de se consacrer au droit privé. En réalité, il suffit de lire le codicille en lui prêtant, ce qui ne paraîtra excessif à personne, un minimum d'unité logique. Deux raisons y sont données pour justifier la volonté du testateur ; mais les explications données pour la seconde valent également pour la première. Ce texte sous-entend, à mon sens, que l'une et l'autre sont les conséquences d'une cause unique : Mommsen considérait que sa véritable vocation, dictée par sa formation et par ses dons, eût été l'action politique. C'est dans ce qu'il dit de celle-ci qu'avec outrance s'affirme l'orgueil : son échec, aggravé par la réussite des autres, lui fit mépriser la « nation », le « peuple », le « public », les « gens » et le détourna vers d'autres activités. Humilité et orgueil, une fois de plus ces deux sentiments ne se contredisent qu'en apparence : en l'espèce, il ne pouvait pas se satisfaire de ce qu'il faisait seulement à défaut du rôle politique auquel il n'avait pu atteindre.

Dans une chronique d'autrefois, à propos d'un échec électoral, G. Radet évoquait Thucydide. Le cas de celui-ci fut plus tragique encore, puisqu'il aboutit à l'exil. Au reste, nous n'avons pas son testament. Mais est-il interdit d'extrapoler? Et aussi de se féliciter, entre historiens, de ces déceptions — si cruelles qu'elles furent?

André AYMARD.

1. Adelhaid Mommsen a publié *Theodor Mommsen im Kreise der Seinen* et, dans ses *Erinnerungen*, Wilamowitz a naturellement parlé de son beau-père.

2. Ce fut alors qu'il écrivit la phrase, plusieurs fois relevée par la suite, non sans contresens : *Es geht durch die deutschen Universitätskreise das Gefühl der Degradierung.*

Sur la monarchie de Cyrus le Grand. — Nous ne savons pas grand'chose de la monarchie perse avant Darius Ier, pratiquement rien de sa religion et de son cérémonial comme de son art. Cette ignorance donne un intérêt de premier ordre à un petit relief (0^{m}30 × 0^{m}20) sur marbre qui, avec la collection Henri Moser, est entré, voici près de quarante ans, au Musée historique de Berne. On y a prêté peu d'attention, parce que son authenticité avait été très vivement contestée. Richard Delbrück (*Relief des Kyros. Sammlung Henri Moser-Charlottenfels*, dans *Jahrbuch des Bernischen Historischen Museum in Bern*, t. XXIX, 1949, p. 42-63) montre qu'elle échappe à tout soupçon et fait du document une étude minutieuse, où la maîtrise de l'archéologue de Bonn s'affirme avec autant de force que dans ses travaux célèbres sur le Bas-Empire. Ces pages ne se résument pas, d'autant qu'elles laissent ouvertes des questions actuellement insolubles : que signifient le sceptre à trois flammes que tient le roi, l'index gauche qu'il élève près de sa bouche, les crosses aux mains du page (ou de son fils) debout derrière lui, la tour du feu représentée derrière l'adorant prosterné? Mais il est passionnant de découvrir, entre 548 et 539, non seulement l'existence d'un rituel de cour très intimement associé à des idées religieuses, mais encore l'influence indiscutable de l'art ionien s'exerçant jusqu'en Élam. A Persépolis, plus tard, l'art grec accentuera son action ; mais, dans les scènes d'audience royale, les gestes et accessoires religieux tiendront une moindre place.

J. Lewy étudie ensuite (*ibid.*, p. 64-71) l'inscription élamite gravée en haut du relief : « Roi de Perside Cyrus. » Cette titulature donne la date, car Cyrus, après la prise de Babylone, s'appela « roi des pays ». L'auteur réfute toutes les objections d'ordre épigraphique et montre, en particulier, que le titre se trouve parfois, en Orient, placé avant le nom propre, comme on le fera à la période hellénistique. Sa démonstration est probante : l'usage normal a souffert des exceptions. J'ajoute que, en sens inverse, il en souffrit de même chez les Grecs : pour prendre le cas le plus simple, le titre de « roi » précède le nom comme un prénom ; mais il arrive également qu'on le rencontre après le nom[1]. En Orient ou chez les Grecs, ces exceptions marquent-elles une nuance? J'avoue que, pour l'usage hellénistique, elle ne m'apparaît pas nettement.

Histoire ancienne et Congrès. — J'ai parlé ici même[2] du Congrès international des sciences historiques qui s'est tenu à Paris en 1950. Après le tome I, celui des *Rapports* préalables, son comité vient de publier le tome II, celui des *Actes*[3]. Peu de discours, peu de récits de

1. Cf. *Revue des Études anciennes*, t. L, 1948, p. 262, n. 4.
2. *Rev. Ét. anc.*, t. LIII, 1951, p. 82-88.
3. Comité international des sciences historiques, *IXe Congrès international des sciences*

cérémonies, peu de vœux dont la piété est trop souvent condamnée à demeurer vaine : 19 pages seulement pour ces rubriques protocolaires. Mais plus de 250 pages pour le compte rendu des séances où furent discutés les rapports. L'Antiquité, on le sait, avait eu les siens, autonomes, en nombre proportionné à son importance et on se convaincra de l'intérêt des interventions qu'ils provoquèrent en lisant ce volume, dont les secrétaires ont permis à tous les auteurs qui y consentirent de résumer eux-mêmes leur pensée. Certes, il n'apporte, pour l'histoire ancienne, ni bilan ni programme qui prétendent être complets. Du moins pose-t-il certaines questions qui paraissaient importantes aux congressistes de 1950. Qu'elles aient été parfois évoquées à des séances différentes, consacrées à la discussion de rapports distincts et, en principe donc, à des aspects particuliers de l'histoire, n'est pas non plus sans signification. Rien ne montre mieux le caractère artificiel des cloisons qu'on songerait à élever dans ce domaine un par les sources comme par la vie. Si la pratique d'une histoire impose, entre faits politiques, institutions, vie sociale ou civilisation, le sens des connexions sur lesquelles insistent avec vigueur des conceptions modernes, c'est bien la pratique de l'histoire ancienne.

Les communications présentées au Congrès dans les séances d'après-midi sont indiquées, au contraire, seulement par leur titre, avec l'indication du périodique où le mémoire devait éventuellement paraître : on a voulu, et avec raison, éviter le volume dispersé à l'extrême, du type trop fréquent des « mélanges ». A parcourir cette liste de titres, on est frappé par le petit nombre relatif des communications qui concernaient l'Antiquité. Presque toutes étaient groupées dans la section spécialisée et quelques-unes seulement, très rares, avaient pu être placées dans les sections générales, histoire religieuse, civilisation, villes, classes sociales et mouvements sociaux. Le secrétaire général du comité, Ch. Morazé, dans son rapport final, loue l'histoire ancienne de s'être montrée « solide sur ses techniques, bien qu'elle intéresse un plus petit nombre de spécialistes qui, d'ailleurs, se connaissent généralement entre eux » (p. 284). La palme lui paraît revenir à l'histoire médiévale et, de fait, bien qu'il ne le relève pas, celle-ci a nourri largement de ses communications, non seulement sa section spéciale, mais encore plus d'une section générale. Au vrai, la coïncidence avec le Congrès de la Fédération des Associations d'études classiques, dont les *Actes* viennent également de paraître[1], nuisait à l'abondance des communications relatives à l'Antiquité. Cette cause ne jouera plus à l'avenir et ce n'est pas, à coup sûr, le comité italien organisateur du Congrès de 1955 qui réduira

historiques. Paris, 28 août-3 septembre 1950, t. II, *Actes*. Paris, A. Colin, 1951, in-8°, vi-326 pages.

1. *Actes du premier Congrès de la Fédération internationale des Associations d'études classiques*. Paris, C. Klincksieck, 1951 ; in-8°, 405 pages.

les possibilités offertes à l'histoire ancienne : aux spécialistes de celle-ci de les saisir. ANDRÉ AYMARD.

Cicéron et l'oracle de Delphes. — R. Flacelière, donnant dans cette *Revue* le compte-rendu du livre de Pierre Amandry, *La mantique apollinienne à Delphes*, a déclaré (t. LII, 1950, p. 320) qu'il n'était « nullement convaincu » par l'usage fait des textes cicéroniens relatifs à l'oracle. M. Amandry a cru que Cicéron classait l'oracle dans la divination *per sortes* et non *per furorem*. R. Flacelière a bien montré que, pour les passages invoqués (*De diuinatione*, I, 18, et II, 33), une telle interprétation n'était pas soutenable. Je veux signaler ici qu'il y a encore un autre endroit du *De diuinatione*, qui n'a pas été allégué dans cette discussion et qui ne me semble laisser place à aucune hésitation ; on le lit I, 79 : « *Qui* (il s'agit des dieux et de leur rôle dans la divination) *quidem ipsi se nobis non offerunt, uim autem suam longe lateque diffundunt ; quam cum terrae cauernis includunt, tum hominum naturis implicant : nam terrae uis Pythiam Delphis incitabat, naturae Sibyllam.* » Un peu plus loin (mais toujours en rapport avec ce passage) : « *Atque etiam illa concitatio declarat uim in animis esse diuinam : negat enim sine furore Democritus quemquam poetam magnum esse posse quod idem dicit Plato : quem, si placet, appellet furorem, dummodo is furor ita laudetur ut in Phaedro Platonis laudatus est.* » On voit que Cicéron groupe la Pythie avec la Sibylle dans une même catégorie, celle sur laquelle la *uis diuina* agit par *concitatio*. Il me paraît superflu de dire que Cicéron entend par là l'enthousiasme. M. Amandry, qui a soutenu la thèse, à mon avis impossible, que μανία dans Platon ne signifierait pas « folie », reproche à Cicéron — ailleurs (*De Diu.* I, 1) — de traduire le mot par *furor*. On voit ce que Cicéron pensait très précisément du *Phèdre*, où il n'accepte *furor* pour rendre μανία qu'à la condition de le dépouiller de toute valeur désobligeante : évidemment, pour ne garder que l'idée d'un transport enthousiaste (ce qui ne veut pas dire simple intuition divinatoire).

Opinions téméraires. — Les citations qui suivent sont tirées d'un livre publié récemment sous le titre *Essai sur la civilisation d'Occident*. Elles sont extraites, pour le plus grand nombre, d'un chapitre intitulé « Les temples accoutumés » et destiné à faire sa part — sa maigre part — à cette antiquité classique, que certains ont coutume de juger essentielle à la « civilisation d'Occident ». Nous ne les ferons suivre d'aucun commentaire, et sans doute les lecteurs d'une revue d'études anciennes jugeront qu'elles se passent, en effet, de tout commentaire.

P. 35 : Pourtant, à l'origine de l'humanité (où qu'on la place, au paléolithique ou au début du néolithique)...

P. 43 : Un grand poète grec, Aristée, évoque la Chine au VIIe (?)[1] siècle avant Jésus-Christ.

1. Ce point d'interrogation, dont on appréciera la prudence, figure dans le texte cité.

P. 44 : Portée par la mer de la zone des reliefs peu élevés dans celle des hautes montagnes, l'activité, toutefois, trouve un cheminement nouveau, conduisant du golfe de Gênes à la vallée du Rhône.

P. 47 : Distendu, l'Empire, à bout d'élasticité (et se durcissant de l'intérieur par l'effet de son processus vital interne), n'oppose plus que ses champs décumates, barrières dont la fragilité ruiniforme reconduisit l'Empire de Justinien aux bords de la Méditerranée.

P. 51 : ... des voies contraignantes de circulation qui établissent dans un système pendulaire ample, des relations de l'Extrême-Orient à la Méditerranée, à travers l'Inde, des relations de l'Extrême-Orient à la mer du Nord à travers la Russie.

P. 132 : Quelle logique y a-t-il à diviser la semaine en sept jours?

P. 138 : Socrate aussi eut des prédécesseurs. On a tort de commencer l'étude de la pensée occidentale par la pensée platonicienne. Floraison brusque, mais qui se prive d'une part des trouvailles antérieures, magnifique conscience de ce qui est la grandeur humaine, mais étonnante inconscience des prudentes vertus de la recherche causale. Cette conscience de l'absolu a, certes, ses antécédents et l'étude de la pensée socratique doit être remontée, probablement, jusqu'aux origines mêmes de l'humanité.

C'est ce développement de l'esthétique, des premières œuvres paléolithiques à l'achèvement du Parthénon, qui nous renseignera sur la vraie grandeur socratique.

P. 139 : Souvent Platon fait allusion à des nombres sacrés. Formes commodes des mathématiques pratiques, appliquées? Le nombre sacré ne veut probablement dire autre chose que cette exaltation que donne une vue d'ensemble. Il détourne, dès l'abord, d'une attitude pratique devant le problème des rapports du monde sensible et du monde reconstitué par l'esprit.

P. 144 : La progressive conquête romaine mobilise de nouvelles masses humaines au service d'une cité nouvelle infiniment agrandie. Quand, à son tour, ce nouvel organisme humain atteint ses limites géographiques (et juridiques, avec le décret de Dioclétien), l'Esthétique se révèle sans force pour en maintenir la cohésion. (Sur ce décret « de Dioclétien », cf. déjà p. 65).

P. 145 : Le trafic de Délos, trafic de denrées et d'esclaves, trafic des *negociatores* prolongeant vers Rome les pillages des procurateurs, va commencer d'être sensible aux consciences lassées de la guerre, au moment même où s'établit l'administration impériale régulière, mais au moment aussi où se révèle l'impuissance de la loi Pappia Popaea ou de toute mesure démographique.

P. 147 : Le gouvernement de Tibère vieillissant à la villa Jovis, perdant un héritier pour en désigner un pire, permet à Paul, venu en prisonnier, de prêcher la foi nouvelle.

P. 190 : Le Panthéon d'Agrippa au dôme simple, aux murs opaques, largement offert à la fresque...

P. 194 : Le rôle que Platon assigne à la musique dans la cité prouve combien étaient peu contrôlées les réactions nerveuses, surtout à l'aigu.

P. 194 : Le chœur antique classique se meut à la manière des prêtres d'Égypte, qui, tournant dans le sens du soleil ou dans le sens inverse (symbole des planètes) ou s'immobilisant (symbole de la terre), célébrait le culte des jours. Des danseurs exercés organisent leurs figures.

L'auteur des lignes qui précèdent est regardé dans certains milieux, des plus officiels, comme une autorité en matière d'histoire. Il considère que la formation donnée aux futurs étudiants dans notre système secondaire a un caractère archaïque. Voire.

Pierre BOYANCÉ.

Une nouvelle chronique d'épigraphie romaine. — La nouvelle revue italienne *Doxa*, qui n'existe que depuis quatre ans, se signale par le but nouveau qu'elle poursuit : mettre le public savant au courant de l'état d'avancement de la science. A côté de comptes-rendus, elle offre de larges aperçus sur chaque discipline, rappelant ainsi à la fois, dans une certaine mesure, le *Bursian* et le *Gnomon*. Les meilleurs spécialistes y rédigent de longues chroniques, où, sur bien des points, ils nous livrent leur opinion personnelle. On sera ainsi heureux de connaître par F. Castagnoli les dernières découvertes sur la topographie de Rome et les discussions qu'elles ont suscitées, ou par M. Pallotino où en sont les recherches sur l'épigraphie et la langue étrusques. V. Arangio-Ruiz nous a appris ce que la papyrologie a apporté de nouveau dans l'étude du droit romain. Particulièrement importante est la contribution d'A. Degrassi, l'éminent épigraphiste italien, où sont classées, analysées et critiquées les inscriptions originaires de Rome publiées ou discutées de 1937 à 1946 (*Doxa*, II, 1949, p. 47-135). Pour tout dire d'un mot, c'est là un bulletin dont la qualité rappelle ceux que J. et L. Robert consacrent à l'épigraphie grecque dans la *Revue des Études Grecques*.

Problèmes agraires. — A qui sait l'interroger, l'expérience de l'Antiquité romaine peut être, de nos jours, profitable. Après Ch. Saumagne, qui, entre les deux guerres, sut s'inspirer en Tunisie de la *lex Hadriana de rudibus agris* et des cultures manciennes pour l'installation de colons arabes dans les biens *habous*, les juristes italiens l'ont compris et ils étudient avec zèle les problèmes rencontrés autrefois dans l'Italie romaine. Ce souci de l'histoire nous vaut aujourd'hui une ample *Bibliografia di diritto agrario romano* (Firenze, B. Coppini, 141 pages), que nous procure l'érudition du professeur E. Volterra, de Bologne. On y trouvera la liste de tous les livres et articles parus à ce jour sur les différents aspects de ce droit. Certes, chaque spécialiste sera tenté de compléter cette bibliographie : je songe à certaines études récentes sur la capita-

tion ou sur les cadastres. Mais l'ouvrage épargnera beaucoup de peine aux historiens et aux juristes.

W. SESTON.

Certamen Capitolinum. — L'Institut des Études romaines vient de publier les deux œuvres couronnées au concours de littérature latine organisé par ses soins en 1951 sous le nom de *Certamen Capitolinum.* Le premier prix a été attribué à M. Conrad Mueller, un Suisse, le second à un Romain, M. Pio Ciprotti.

M. Mueller a traduit — ou plutôt adapté — le *Procurateur de Judée.* Choix, en apparence, heureux : voilà un texte antique, et, en bonne logique, cette version devrait nous donner l'impression que la pensée d'A. France a trouvé son vêtement vrai, convenable au fragment de chronique extrait d'un historien oublié. Pourtant, malgré l'ingéniosité de M. Mueller et sa parfaite maîtrise de la langue latine, ce ne sont ni la cruauté rhétorique et les perfidies de Tacite, ni les gaucheries érudites de Suétone que l'on évoque, mais bien plutôt les candeurs du *De Viris.* Miroir fidèle, la prose ici offerte reflète avec une parfaite transparence le style et l'art du plus français, et sans doute du moins romain, de nos conteurs. Car le *Procurateur de Judée* n'est pas, malgré l'apparence, une page d'histoire ancienne, mais un conte et un « drame ». Et là commence l'anachronisme. Où trouver, dans la littérature latine, de tels récits, qui n'ont d'autre fin que le plaisir de se mirer dans leur propre limpidité? Un récit qui ne veut ni persuader, ni démontrer, ni instruire, mais se contente d'être lui-même et s'apparente plus au poème qu'à la rhétorique? Un ancien eût pensé l'anecdote en hexamètres ou en septénaires, selon qu'il eût été Ausone, Horace ou Lucilius en sa jeunesse. Et c'est le mérite de M. Mueller de nous avoir donné, dans une langue pure, une prose délicieuse, et telle que nul Romain n'en eût jamais rêvée — même si, par instant, surgissent des souvenirs inattendus, comme ces deux phrases solennelles et plates du *De Aquae Ductu* de Frontin, prêtées, avec une ironie charmante, au fonctionnaire subalterne, zélé et incompréhensif, que fut le procurateur de Judée.

La contribution de M. Ciprotti est une composition originale et rappelle, non sans agrément, les narrations que l'on impose, dans nos écoles, aux jeunes gens comme exercice de style. L'auteur feint de s'être endormi, par la chaleur, dans une rue de Pompéi. Et voici que, dans son rêve, la ville s'anime, les personnages d'autrefois surgissent de leur poussière, les inscriptions des murs reprennent tout leur sens. Bref, nous avons moins un conte que la maquette d'une ingénieuse reconstitution. Louons M. Ciprotti de son érudition pompéienne, de son exactitude à lire les *Notizie degli Scavi* et des interprétations séduisantes qu'il propose, avec la force persuasive qui n'appartient qu'aux révélations. Comment regretter qu'elles témoignent, comme le *Satiricon*, dont elles s'inspirent souvent avec bonheur, d'une évidente prédilection pour

les scandales et les racontars de quartier? Il devait en être ainsi, et cela ajoute à la couleur locale pompéienne. Il n'y manque même pas l'allusion obligée au cercle chrétien que fréquentent les pauvresses et les servantes malchanceuses.

Les résultats de ce concours sont encourageants. Ils prouvent qu'une littérature latine moderne est possible et, qu'à défaut de nous donner des œuvres maîtresses (mais en sommes-nous à l'espérer?), elle est susceptible d'amuser un instant. Il n'en va pas toujours ainsi des œuvres écrites en langue vulgaire.

P. GRIMAL.

Notes d'archéologie rhénane. — On savait que, pendant la guerre et surtout depuis, des fouilles importantes avaient eu lieu à Trèves sous la cathédrale (le *Dom*) et autour d'elle. Voici que, dans le dernier numéro de la revue *Germania*, 29, 1951, fasc. 1-2, p. 47-58, M. Theodor Kempf, le fouilleur, en publie les résultats essentiels : *Die vorlaüfigen Ergebnisse der Ausgrabungen auf dem Gelände des Trierer Domes*. Ce n'est qu'un résumé de fouilles qui durent être fort complexes. Il n'est pas d'un mauvais exemple de faire connaître ainsi, rapidement, les conclusions acquises, en renvoyant à plus tard les détails de fait sur lesquels elles reposent. Les spécialistes disposeront ainsi d'un document important et nouveau sur cette histoire si controversée de la basilique romaine. Je les renvoie, naturellement, à l'article et aux plans de M. Kempf, mais il ne me semble pas inutile de donner ici un résumé de son résumé.

On connaissait déjà, à Trèves, la grande basilique élevée par Constantin et dont la construction, intacte, mais dépouillée de tous ses ornements et réduite à son ossature de briques rouges, subsiste dans le quartier nord de la ville (cf. *Congrès arch. France. Pays rhénans*, 1922, p. 38 sq.). M. Reusch, après von Massow, veut y voir aujourd'hui la salle d'audience du Palais de Constantin[1]. Il voudrait la dépouiller de son nom de basilique pour y substituer celui de *Palatium* ou d'*aula*, sous prétexte que l'édifice n'a qu'une seule nef et que le nom de basilique devrait être réservé aux salles à trois nefs. Sans doute est-ce là le sens propre originel ; mais il semble que l'usage latin ait couramment étendu le nom à toute grande salle destinée au public, quelle qu'en fût la construction. Jusqu'à plus ample informé, je lui conserverai donc le nom de basilique et même de basilique civile[2], car le texte d'Eumène, qui parle des constructions de Constantin à Trèves (Pseudo-Eumène, VII, 22, 4), lie les basiliques au Forum et ne mentionne pas de *palatium*.

C'est sous la cathédrale qu'on cherchait jusqu'ici le palais impérial qui ne pouvait manquer à Trèves. Elle s'élève, en effet, sur des substructions romaines ; sur son côté nord, on distingue même encore l'ap-

1. *Trierer Zeitschrift*, 18, 1949, 2, p. 170-193.
2. Voir ci-après.

pareil romain, de médiocre qualité, d'ailleurs, et la trouvaille, à l'intérieur du mur, de monnaies de Gratien et de Valentinien en avait fait attribuer la construction à Gratien (*Congrès rhénan*, 1922, p. 45 sq., et F. Oelmann, *Bonner Jahrbücher*, 127, 1922, p. 130-188). Il y avait bien une difficulté ; c'était que les fouilles des thermes impériaux avaient montré qu'une partie de ces thermes avait été transformée, fort vraisemblablement par Gratien, en salle de réception. Aussi l'architecte D. Krenker proposait-il de reconnaître sous la cathédrale un ancien édifice du culte chrétien. Les fouilles viennent de lui donner raison. Mais ce n'est pas une, ce sont deux basiliques qu'elles ont mises au jour et les monnaies en reportent la construction à Constantin.

Il ne s'agit plus seulement de l'espace occupé par la cathédrale, mais aussi de celui de l'église voisine, la jolie rotonde du XIII[e] siècle dédiée à la Vierge (*Liebfrauenkirche*). Nous avons affaire à tout un îlot de la ville construite par Constantin sur les ruines d'un ancien quartier : 165 mètres de long d'est en ouest sur 110 mètres du sud au nord. Les fouilles y ont dégagé deux basiliques parallèles séparées par un espace de 18 mètres, lequel est occupé en partie par un baptistère.

Cette fois, il s'agit bien de basiliques à trois nefs de type normal. Chacune était précédée d'une place donnant sur le cardo nord-sud de la ville constantinienne, lequel conduisait de la Porta Nigra aux Thermes impériaux. A ces places succédaient de grands parvis de 35 mètres dans le sens est-ouest. Celui de la basilique nord a 40 mètres de large ; celui de la basilique sud n'a que 30 mètres. La basilique nord conserve cette largeur de 40 mètres ; on a retrouvé les fondations des colonnes, au nombre de sept de chaque côté ; la nef centrale a 20 mètres, les nefs latérales 10 mètres. Un ciment formait le sol ; un mur transversal séparait le chœur de la nef ; il n'y a pas d'abside ; le chœur n'est pas surélevé. Vers son milieu, deux colonnes alignées sur celles de la nef marquaient une enceinte où pouvait se trouver l'autel, à moins qu'elle n'ait servi de *presbyterium ;* deux petites salles la flanquaient à droite et à gauche. Derrière la basilique s'étend encore une grande salle de destination indéterminée.

Le narthex de la basilique sud a été profondément bouleversé par les constructions du Moyen Age. Il donne sur une salle de toute la largeur de l'édifice et de 18 mètres seulement dans le sens est-ouest ; on y voit les bases de quatre piliers. Cette salle n'était séparée que par une balustrade du baptistère aménagé dans l'intervalle qui séparait les deux basiliques ; ce baptistère comportait simplement une grande piscine carrée de 9 mètres de côté. Les monnaies permettraient de fixer le début des travaux en 326.

Au delà de la salle de 18 mètres, que le fouilleur propose d'appeler : salle des catéchumènes, vient la basilique proprement dite. Elle n'a que six paires de colonnes ; chacune des nefs mesure 10 mètres. On y

reconnaît, comme dans la grande basilique, la clôture du chœur, au centre de laquelle se retrouve la base de l'autel. De part et d'autre sont deux pièces latérales. Le chœur était chauffé par un hypocauste. En arrière s'étend, comme derrière la basilique nord, une grande salle plus large que longue. Entre les deux basiliques, la communication semble établie, à la hauteur des chœurs, par un large corridor avec double rangée de colonnes.

Cet ensemble constantinien a été retouché par Gratien. Ses modifications ont laissé subsister les deux basiliques ; elles n'ont touché que le chœur de la grande basilique nord, qui a été agrandi vers l'est de façon à former un carré de 40 mètres de côté. Les murs ont été considérablement renforcés pour pouvoir supporter une haute construction. Quatre fortes colonnes monolithes de syénite verte, dont les fragments gisaient autrefois devant la façade de la cathédrale qui était celle du chœur de Gratien, devaient porter une coupole. A l'aplomb de la coupole, au centre de la salle, est une excavation de 8 mètres de diamètre, circulaire à l'intérieur, dodécagonale à l'extérieur, s'enfonçant dans le sol par quatre marches. Il est peu vraisemblable qu'à cette place centrale il puisse s'agir d'un baptistère. M. Kempf propose d'y reconnaître une *memoria*, comme dans l'église de la Résurrection à Jérusalem ou dans celle de Bethléem. N'aurions-nous pas là un monument inspiré par celui qui, sous la coupole de la basilique élevée par Constantin à Rome, recouvrait la tombe de saint Pierre?

Ce centre chrétien du quartier impérial succomba, naturellement, aux invasions répétées du ve siècle. Il avait été restauré au cours de l'époque mérovingienne, mais l'invasion normande de 882 en consomma la ruine. Des réparations eurent lieu, par la suite, jusqu'au xiiie siècle, qui donna aux deux églises voisines l'aspect qu'elles ont conservé jusqu'à la guerre.

La basilique civile de Trèves. — Sur l'emplacement d'un ancien quartier à l'est de la ville, ruiné sans doute par les invasions de la seconde moitié du iiie siècle et dont on retrouve les restes dans le sous-sol, Constantin avait bâti un vaste ensemble monumental qui provoquait, en 310, l'admiration de l'un de ses panégyristes. « Je vois les basiliques et le Forum, œuvres vraiment royales et siège de la justice, s'élever à une telle hauteur qu'elles promettent d'atteindre les astres, de toucher le ciel, d'en être voisines[1]. » Le panégyriste parle également d'un cirque, « émule de celui de Rome », dont on croit avoir tout récemment retrouvé l'emplacement au nord de l'amphithéâtre, entre le rempart et la voie de chemin de fer qui traverse cette partie de la ville[2]. Les dernières fouilles ont également montré que la cathédrale et l'église Notre-Dame occu-

1. Pseudo-Eumène, *Panégyr.*, VI, 22, 4.
2. W. v. Massow, *Der Circus des röm. Trier*, dans *Trierer Ztsch.*, XVIII, 1949, 2, p. 149-169 ; plan, p. 162.

paient l'emplacement de deux basiliques chrétiennes dont on n'hésite pas à attribuer la construction à Constantin[1]. Des thermes impériaux, au sud, qui datent également de Constantin[2], à la cathédrale, au nord, on compte environ 750 mètres ; de la basilique au rempart, vers l'est, plus de 500 mètres. C'est de cet espace considérable que Constantin avait voulu faire le centre nouveau et digne de la majesté impériale, de la ville qui était momentanément sa résidence. Il est infiniment probable que, dans cet ensemble, se trouvait le palais de l'empereur. C'est à ce palais qu'on tend, aujourd'hui, à rattacher la basilique.

Tout le monde connaît cette immense bâtisse de briques rouges, demeurée à peu près intacte et simplement restaurée, au milieu du siècle dernier, pour servir de temple à la garnison. Son faîte, à plus de 30 mètres de haut, domine tout le quartier ; son côté est se trouve encastré dans l'ancien palais archiépiscopal, tandis que son côté ouest donne sur une sorte de terrain vague dit place du Palais, naguère champ d'exercice pour les militaires casernés près de là. Les bombardements de la dernière guerre l'ont fort endommagée ; la toiture a brûlé ; mais ils ont atteint également une partie du palais archiépiscopal et dégagé ainsi la tourelle d'angle nord-est de la basilique et les murs adjacents de l'abside et du grand côté. Des observations attentives ont pu ainsi préciser et rendre certaines les indications données avant la guerre par l'architecte Kutzbach et qu'avait présentées de façon sommaire Harald Koethe[3].

Malgré l'admiration que provoquent les dimensions colossales de la basilique[4], il faut convenir que l'aspect en est assez décevant. Entre une série de piliers massifs s'élevant d'une seule venue jusqu'au faîte, où ils se rejoignent par des arcs, s'ouvre une double rangée de grandes fenêtres, larges de 4 mètres, hautes de $6^{m}50$ à la rangée inférieure et de 7 mètres à la rangée supérieure. Les lignes, uniformément verticales, produisent une impression de monotonie. L'édifice antique ne pouvait, évidemment, pas se présenter ainsi. L'intérieur est d'une froideur glaciale. On se l'explique par la disparition de toute la décoration colorée qui devait animer ces interminables parois. On en a retrouvé, dans le sous-sol, quelques débris : des marbres de diverses couleurs formant placage au bas des murs et qui devaient se terminer, à la hauteur d'environ 4 mètres, par une corniche au-dessus de laquelle s'étendaient des panneaux de stuc colorés, où dominait le rouge. Le sol était dallé de marbres également de couleur. Dans l'abside, où des niches profondes remplacent la rangée inférieure de fenêtres, on a retrouvé quelque élément de mosaïque dorée. Peut-être les verrières des fenêtres étaient-elles de couleur.

1. Th. K. Kempf, *Die vorläufigen Ergebnisse der Ausgrabungen auf dem Gelände des Trierer Domes*, dans *Germania*, XXIX, 1951, p. 47-58 ; plans, p. 52, 53. Cf. ci-dessus.

2. D. Krencker, E. Krüger, *Die Trierer Kaiserthermen*, 1 vol. in-fol., Augsburg, 1929.

3. H. Koethe, *Die Trierer Basilika*, dans *Trier. Ztsch.*, XII, 1937, p. 151-179.

4. Largeur : $27^{m}40$; longueur : $56^{m}30 + 10^{m}42$, profondeur de l'abside un peu plus que demi-circulaire, de $19^{m}12$ de diamètre.

L'ampleur de cette nef unique, que rien ne vient interrompre, avait été voulue, pour donner une impression de majesté ; cette impression devait être confirmée par l'éclat d'une richesse de matière et de couleur.

Il reste une autre question. Cette salle d'apparat ne répond en aucune façon au type normal de la basilique. La nef centrale de la basilique est une colonnade flanquée de ses deux vaisseaux latéraux au-dessus desquels elle prend jour. Rien de tel ici.

J'avais cru autrefois pouvoir résoudre cette difficulté en supposant à la salle que nous connaissons des nefs latérales extérieures qui auraient atténué la rigidité de l'aspect général. L'hypothèse se fondait sur une observation du grand archéologue trévire Felix Hettner, qui, sur un dessin fait en 1610 par Wiltheim, avait noté, immédiatement au-dessous de fenêtres de l'abside, un double trait horizontal accompagné, de place en place, de trous rectangulaires dans le mur. Il croyait pouvoir y reconnaître la trace laissée par une toiture qui serait venue s'appuyer contre le mur de la basilique. Une telle toiture, m'avait-il semblé, ne pouvait être que celle d'une terrasse entourant la basilique et formant le premier étage de nefs latérales [1]. L'hypothèse était hardie. Les constatations nouvelles montrent qu'elle était complètement erronée.

On a pu observer de près les lignes horizontales consciencieusement notées par Wiltheim et les trous rectangulaires marqués dans le mur. S'il s'était agi d'une toiture, les trous supérieurs auraient dû être obliques et les trous inférieurs, destinés à recevoir l'arbalétrier portant la charpente, devaient s'enfoncer horizontalement dans la paroi. Or, c'est exactement le contraire qui fut observé. Les trous supérieurs sont profonds et parfaitement horizontaux ; ils mesurent de 16 à 17 centimètres de large pour 25 à 26 centimètres de haut. On les a sondés jusqu'à une profondeur qui a varié de 0^{m}50 à 1^{m}12 [2]. Les côtés supérieur et inférieur sont constitués par la maçonnerie même du mur ; les trous ont donc été ménagés lors de la construction. Sur les côtés latéraux ont été glissées des briques de champ pour bien caler les poutres dans leurs trous. La distance entre ces trous varie de 0^{m}80 à 1^{m}05. Les trous de la rangée inférieure se trouvent à 0^{m}66 ou 0^{m}70 au-dessous des premiers, espacés de même, mais pas exactement au-dessous. Ils n'ont que de 3 à 5 centimètres de profondeur et ont été entaillés dans le mur après sa construction. Ils étaient faits pour recevoir des étais obliques. S'ils ne se trouvent pas exactement au-dessous du trou supérieur correspondant, c'est qu'ils soutenaient non pas la poutre elle-même, mais la pièce de bois qui réunissait les poutres entre elles. Il s'agit donc non pas d'une toiture, mais d'un plancher, le plancher d'une galerie de bois qui, à hauteur des deux rangées de fenêtres, entourait tout le monument. On

1. *Congrès arch. France, Rhénanie*, 1922, p. 38-45, et *Quatre villes romaines de Rhénanie*, 1925, p. 35-42.

2. W. Reusch, *Die Aussengalerien der sogenannten Basilika*, dans *Trier. Ztsch.*, XVIII, 2, 1949, p. 170-193.

accédait à ces galeries par de petites portes ouvertes dans les parois dés tourelles d'angle qui contenaient un escalier tournant.

Quant au double trait horizontal accompagnant les trous, il marque simplement l'absence de crépi entre le sol de la galerie et ses étais. On a pu observer très exactement l'arrêt de la double couche d'enduit au niveau des fenêtres et sa reprise immédiatement sous les trous des étais. Un lambrissage de bois devait garnir ou dissimuler les charpentes ; des clous de fer trouvés fichés dans le mur attestent sa présence. Nous avons là l'extension à tout le pourtour de l'édifice des balcons de bois qui étaient fréquents à Rome et dont on a trouvé à Ostie des exemples en maçonnerie.

Cette double galerie de bois, dont la couleur tranchait avec celle du mortier rose à brique pilée qui enduisait les murs, interrompait heureusement les lignes exclusivement verticales de la maçonnerie. Elle avait, en outre, l'avantage pratique, remarque M. Reusch, de permettre le nettoyage des verrières.

Une telle basilique à nef unique, avec ses galeries formant balcon, est sans doute bien différente des basiliques de la République et du Haut-Empire. Elle n'était pas destinée à donner abri au peuple des citoyens ni aux commerçants ou gens d'affaires. Elle s'ouvre assez étroitement sur son petit côté sud, où sa porte était précédée d'un porche couvert et fermé. L'empereur ou son représentant pouvait peut-être rendre la justice dans cette salle. Le sol de l'abside était surélevé d'environ un mètre au-dessus de celui de la nef. Ce pouvait être un tribunal ou, bien plutôt, étant donnée sa largeur, une tribune pour le déploiement du faste de l'empereur et de sa cour. Les substructions mises au jour autour de la basilique par les travaux de défense passive semblent, en effet, indiquer qu'elle faisait partie du palais. Cette destination nouvelle explique le caractère nouveau de l'édifice.

D'autre part, les progrès de la technique avaient permis des solutions nouvelles aux problèmes de la couverture et de l'éclairage qui avaient déterminé le type ancien de la basilique. Les architectes avaient dû trouver des artifices de charpente permettant des toitures dépassant la longueur maximum d'une poutre et, par conséquent, en élargissant la nef, de se passer de l'appoint des bas-côtés. C'est ainsi que la nef de la basilique atteint ici 27^{m}40. En même temps, le développement de la verrerie, particulièrement brillant en pays rhénan, pouvait fournir la matière transparente nécessaire pour garnir la double rangée des grandes verrières de 6^{m}50 et 7 mètres de haut sur 4 mètres de large.

La basilique du Bas-Empire ne répondait plus aux mêmes besoins et n'était plus soumise aux mêmes servitudes que celle du Haut-Empire. Celle de Trèves en apparaît un exemple original.

A. GRENIER.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

Denys L. Page, *Alcman : the Partheneion.* Oxford, Clarendon Press, 1951 ; 1 vol. in-8°, xi + 180 pages.

Martini P. Nilsson, *Opuscula selecta, linguis anglica, francogallica, germanica conscripta*, vol. I. Acta Instituti Atheniensis regni Sueciae, series in-8°, II : 1. Lund, CWK. Gleerup, 1951 ; 1 vol. in-8°, 456 pages, ill.

Léon Herrmann, *Horace. Art poétique.* Édition et traduction. (Coll. Latomus, vol. VII.) Bruxelles, Latomus, 1951 ; 1 vol. in-8°, 48 pages.

Folco Martinazzoli, *La « successio » di Marco Aurelio, struttura e spirito del primo libro dei « pensieri ».* (Coll. des Sites historiques et des Musées, série V, 1.) Bari, Adriaca editrice, 1951 ; 1 vol. in-8°, 213 pages.

Christian Lacombrade, *Synésios de Cyrène, Hellène et chrétien.* Paris, Les Belles-Lettres, 1951 ; 1 vol. in-8°, 320 pages, 1 ill. hors texte.

Christian Lacombrade, *Le discours sur la royauté de Synésios de Cyrène à l'empereur Arcadios.* Paris, Les Belles Lettres, 1951 ; 1 vol. in-8°, 159 pages, 1 ill. h. t.

Studies presented to David Moore Robinson on his seventieth birthday, vol. I. Ed. by George E. Mylonas. Saint-Louis (Missouri), Washington University, 1951 ; 1 vol. in-4°, lx + 876 pages, ill., 1 portrait hors texte, 111 pl. hors texte.

N. M. Κοντολέοντος, Ὁδηγὸς τῆς Δήλου. Ἡ ἐν Ἀθήναις Ἀρχαιολογικὴ Ἑταιρεία (Ἀρχαῖοι τόποι καὶ μουσεῖα τῆς Ἑλλάδος, 3). Ἀθῆναι, 1950.

Louis Séchan, *Le mythe de Prométhée.* Paris, Presses universitaires, 1951 ; 1 vol. in-12, 135 pages.

A. Poidebard et J. Lauffray, *Sidon. Aménagements antiques du port de Saïda.* Étude aérienne, au sol et sous-marine, 1946-1950. Aperçu historique sur les ports anciens de la Méditerranée orientale, par le R. P. R. Mouterde. Préface d'Ibrahim 'Abd-el-'Al. Beyrouth, 1951 ; 1 vol. in-4°, viii + 103 pages, ill., XL planches hors texte, 5 plans hors texte, introduction en arabe.

R. Thouvenot et A. Luquet, *Publications du Service des Antiquités du Maroc*, fasc. 9. Inspection des Antiquités du Maroc et Paul Geuthner, 1951 ; 1 vol. in-8°, 187 pages, V plans, IV planches en couleurs, XXXII planches hors texte, 10 dessins dans le texte.

John V. A. Fine, *Horoi. Studies in mortgage, real security, and land tenure in ancient Athens.* (*Hesperia*, sup. IX.) Amer. School of Class. Studies at Athens, 1951 ; 1 vol. in-4°, viii + 215 pages, 1 index, 7 planches hors texte.

Pierre Grimal, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine.* Préface de Ch. Picard. Paris, Presses universitaires, 1951 ; 1 vol. in-8°, xxxi + 579 pages, ill., 2 indices.

R. B. Onians, *The origins of european thought, about the Body, the Mind, the Soul, the World, Time, and Fate.* Cambridge, University Press, 1951 ; 1 vol. in-8°, xvii + 547 pages, 2 fig., 3 indices.

Eugène Vaillé, *Histoire générale des Postes françaises.* T. V : *La*

ferme générale et le groupe Pajot-Rouillé (1691-1738). Paris, Presses universitaires, 1951 ; 1 vol. in-8°, 596 pages.

David Tabachovitz, *Homerische* ει*-Sätze.* Lund, C. W. K. Gleerup, 1951 ; 1 vol. in-8°, 156 pages.

Walter von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch.* Belheft, Ortnamenregister-Literaturverzeichnis-Ubersichtskarte. Tübingen, Mohr, 1950 ; 1 vol. in-8°, xiv + 135 pages, 2 cartes hors texte.

Georges Lopuszanski, *La date de la capture de Valérien et la chronologie des empereurs gaulois.* (Cahiers de l'Institut d'Études polonaises en Belgique, 9.) Bruxelles, 1951 ; 1 fasc. in-8°, vi + 80 pages.

Andrew Alföldi, *A conflict of ideas in the late roman Empire.* The Clash between the Senate and Valentinian I. Transl. by Harold Mattingly. Oxford, Clarendon Press, 1952 ; 1 vol. in-8°, vii + 152 pages, 1 index.

Valnea Scrinari, *Tergeste (Trieste) Regio X — Venetia et Histria.* (Italia romana : Municipi e Colonie, serie I, vol. X) ; Ist. di Studi romani ed., 1951 ; 1 vol. in-8°, 154 pages, 9 fig. dans le texte, 1 carte hors texte, XIV planches, indices.

Ladislaus Strzelecki, *De litterarum romanarum nominibus.* (Travaux de la Société des Sciences et des Lettres de Wroclaw, Seria A, Nr 19.) Wratislaviae, 1948 ; 1 broch. in-4°, 41 pages.

Victor Steffen, *De duobus Sapphus carminibus redivivis.* (Travaux de la Société des Sciences et des Lettres de Wroclaw, Seria A, Nr 21.) Wratislaviae, 1948 ; 1 broch. in-8°, 26 pages.

Victor Steffen, *De duobus Alcaei carminibus novissimis.* (Travaux de la Société des Sciences et des Lettres de Wroclaw, Seria A, Nr 37.) Wratislaviae, 1949 ; 1 broch. in-8°, 30 pages.

Vera Mazlova, *Vyslovnost na Zabrezsku.* Foneticka studie z moravské dialektologie. (Prace z vedeckych Ustavu, poradaji Vachav Husa, Milos Kalab, Josef Kopal, LVI.) V Praze, Nakladem filosofické Fakulty, Univ. Karlovy, 1949 ; 1 vol. in-8°, 204 pages, ill., cartes hors texte.

Franco Sartori, *La crisi del 411 A. C. nell'Athenaion politeia di Aristotele* (Univ. di Padova, Pub. della Facolta di Let. e Filos., vol. XXVI.) Padova, Dott. A. Milani, 1951 ; 1 vol. in-8°, vi + 135 pages.

Caelius Aurelianus, *Gynaecia, Fragments of a Latin version of Soranus' Gynaecia from a thirteenth century manuscript,* edited by Myriam F. Drabkin and Israel E. Drabkin. (Supplements to the *Bulletin of the History of Medicine.*) Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1951 ; 1 vol. in-8°, xvi + 136 pages, 2 indices.

Aristoteles, *El arte de la Retorica,* tomo I. Texto griego con notas y com. de E. I. Granero. (Universidad Nacional de Cuyo.) Mendoza, d'Accurzio, 1951 ; 1 vol. in-8°, 207 pages (doubles de la p. 38 à la p. 196).

Édouard Delebecque, *Euripide et la guerre du Péloponèse.* (Études et Commentaires, X.) Paris, C. Klincksieck, 1951 ; 1 vol. in-8°, 491 pages.

Actes du premier Congrès de la Fédération internationale des Associations d'études classiques. Ouvrage publié sous les auspices de la Fédération internationale des Associations d'études classiques. Paris, C. Klincksieck, 1951 ; 1 vol. in-8°, 405 pages.

Franz Bömer, *Rom und Troia.* Untersuchungen zur Frühgeschichte

Roms. Baden-Baden, Kunst und Wissenschaft, 1951 ; 1 vol. in-8°, 127 pages, 2 ill., 4 planches hors texte, 1 index.

W. J. Verdenius, *Mimesis*. Plato's doctrine of artistic imitation and its meaning to us. (*Philosophia antiqua*, vol. III.) Leiden, Brill, 1949 ; 1 vol. in-8°, 50 pages.

Léon Herrmann, *L'âge d'argent doré*. (Univ. libre de Bruxelles, Travaux de la Fac. de Philos. et Lettres.) Paris, Presses universitaires, 1951 ; 1 vol. in-8°, viii + 175 pages.

Studies in Roman Economic and Social History in honor of Allan Chester Johnson, ed. by P. R. Coleman-Norton, with the assistance of F. C. Bourne and J. V. A. Fine. Princeton (N. J.), Princeton Univ. Press, 1951 ; 1 vol. in-8°, xiii + 373 p., 1 portrait, 1 index, 8 planches hors texte.

The Theodosian Code and novels and the Sirmondian Constitution, a transl. with com., glossary and bibliogr. by Clyde Pharr, in coll. with T. Sherrer Davidson and M. Brown Pharr. Princeton Univ. Press, 1942 ; 1 vol. in-4°, xxvi + 643 pages, 1 index, 1 carte hors texte.

Éloge funèbre d'une matrone romaine (Éloge dit de Turia). Texte établi, traduit et commenté par M. Durry. Paris, Les Belles-Lettres, 1950 ; 1 vol. in-8°, xcviii + 85 pages, 2 indices.

Ettore Paratore, *Una nuova ricostruzione del « De poetis » de Suetonio*, 2ª ed. rifatta. Bari, Adriatica ed., s. d. ; 1 vol. in-8°, 375 pages, 2 indices.

T. A. Sinclair, *A History of greek political thought*. London, Routledge and Kegan Paul, 1951 ; 1 vol. in-8°, viii + 317 pages, 2 indices.

Jean Starcky, *Palmyre*. (*L'Orient ancien illustré*, 7.) Paris, Marchand, 1952 ; 1 vol. in-12, 132 pages, 11 fig. dans le texte, XIV planches.

Antoine Bon, *Le Péloponnèse byzantin jusqu'en 1204*. (*Biblioth. byzantine*.) Paris, Presses universitaires, 1951 ; 1 vol. in-8°, xii + 231 pages, 4 cartes, 3 indices.

Lucien de Samosate, *Philopseudès et De morte Peregrini*, avec. intr. et com. de Jacques Schwartz. (Publ. de la Fac. des Lettres, Strasbourg. Textes d'études, 12.) Le Puy-en-Velay, 1951 ; 1 vol. in-8°, 116 pages.

Augusto Rostagni, *Storia della Letteratura*. T. II : *L'Impero*. Turin, Unione tipografica, s. d. (1952) ; 1 vol. in-4°, xvi + 784 pages, 12 planches, nombreuses ill.

Victor Pöschl, *Die Dichtkunst Virgils : Bild und Symbol in der Aeneis*. Wiesbaden, Rohrer Verlag, 1950 ; 1 vol. in-12, 288 pages.

Antonio La Penna, *Properzio*. (Studi di Lettere, storia e filos. pub. della Scuola normale superiore di Pisa, XXIII.) Firenze, La Nuova Antologia, 1951 ; 1 vol. in-8°, vi + 201 pages.

Henry Bardon, *La littérature latine inconnue*. T. I : *L'époque républicaine*. Paris, Klincksieck, 1952 ; 1 vol. in-8°, 383 pages, 1 index.

P. F.-M. Abel, *Histoire de la Palestine depuis la conquête d'Alexandre jusqu'à l'invasion arabe*. T. I : *De la conquête d'Alexandre jusqu'à la guerre juive*. (Études bibliques.) Paris, Gabalda, 1952 ; 1 vol. in-8°, xv + 507 pages, 3 cartes hors texte.

Michael Grant, *Ancient History*. (*Home Study Books*, ed. by B. Ifor

Evans.) London, Methuen, 1952 ; 1 vol. in-12, VIII + 248 pages, 5 cartes, 1 index.

M. VALERI MARTIALIS, (Liber de spectaculis) *Epigrammaton, Libri XIV*, iterum recensuit CAESAR GIARRATANO. (*Corpus Scriptorum latinorum Paravianum.*) Turin, Paravia, 1951 ; 1 vol. in-8°, XXXVI + 370 pages, 2 indices.

L. PH. RANK, *Etymologiseering en verwante verschijnselen bij Homerus.* Utretch, Van Gorcum, s. d. (1952) ; 1 vol. in-8°, 164 pages, 3 indices.

JUVÉNAL, *Satiren*, übertragen von ULRICH KNOCHE. (*Das Wort der Antike*, II.) München, Max Hueber, 1951 ; 1 vol. in-8°, 172 pages, 1 index.

E. R. DODDS, *The Greeks and the irrational.* (*Sather classical lectures*, vol. 25.) Univ. of California Press, 1951 ; 1 vol. in-8°, x + 327 pages, 1 index.

ETTORE PARATORE, *Tacito.* Milano, Ist. ed. cisalpino, 1951 ; 1 vol. in-8°, 851 pages, 3 indices.

W. A. OLDFATHER, *Contributions toward a bibliography of Epictetus.* A supplement, ed. by MARIAN HARMAN, with a preliminary list of Epictetus manuscripts by W. H. FRIEDRICH and C. U. FAYE. Urbana, The Univ. of Illinois Press, 1952 ; 1 vol. in-8°, 20 + 177 pages, 3 indices.

CONRAD MUELLER, *Procurator Iudaeae.* PII CIPROTTI, *Pompeianum Somnium.* (Certamen Capitolinum II, 1951.) Roma, Ist. di Studi romani, 1951 ; 1 broch. in-8°, 50 pages.

WILLIAM HARDY ALEXANDER, *Maius Opus (Aeneid 7-12).* (Univ. of Cal. Publ. in Classical Philology, vol. 14, n° 5, p. 193-214). Berkeley, Univ. of Cal. Press, 1951 ; 1 broch. in-8°, p. 193 à 214.

ALFRED SCHMITT, *Der Buchstabe H im Griechischen.* (Orbis antiquus, Heft 6, herausgegeben von F. Beckmann und M. Wegner). Munster, Aschendorff, 1952 ; 1 vol. in-8°, 52 pages.

IVAN M. LINFORTH, *Religion and Drama in « Œdipus at Colonus ».* (Univ. of Cal. Pub. in Classical Philology, vol. 14, n° 4, p. 75-192.) Berkeley, Univ. of Cal. Press, 1952 ; 1 vol. in-8°, p. 75 à 192.

P. W. DAMON and W. C. HELMBOLD, *The structure of Propertius' Book 2.* (Univ. of Cal. Publ. in Classical Philology, vol. 14, n° 6, p. 215-254.) Berkeley, Univ. of Cal. Press, 1952 ; 1 broch. in-8°, p. 215 à 254.

DOMINIQUE SOURDEL, *Les cultes du Hauran à l'époque romaine.* (Inst. français d'Arch. de Beyrouth, Biblioth. arch. et hist., t. LIII.) Paris, Impr. nationale, 1952 ; 1 vol. in-8°, XVI + 136 pages, 1 index, 6 planches hors texte.

K. N. E. SCHUTTER, *Quibus annis comoediae plautinae primum actae sint quaeritur.* Groningen, De Waal, 1952 ; 1 vol. in-8°, XXXII + 158 pages.

TH. J. DE JONGE, *Publii Ovidii Nasonis Tristium Liber IV. commentario exegetico instructus.* Groningen, De Waal, 1952 ; 1 vol. in-8°, 226 pages.

THUCYDIDES *Historiarum liber primus* a cura di ANTONIO MADDALENA. (Bibliot. di studi superiori, vol. XV e XVIII.) Florence, La Nuova Italia, s. d. (1951 et 1952) ; 2 vol. in-12, LXXXV + 95 et 259 pages.

AKE AKESTROM, *Architektonische Terrakottaplatten in Stockholm.*

(Acta Instituti Atheniensis regni Sueciae, series in-4°, I.) Lund, C. W. K. Gleerup, 1951 ; 1 vol. in-4°, 106 pages, 52 ill., 11 planches, dont 4 en couleurs, 1 index.

Ben Edwin Perry, *Aesopica. A series of texts relating to Aesop or ascribed to him...* Vol. I : *Greek and Latin texts.* Urbana, The Univ. of Illinois Press, 1952 ; 1 vol. in-4°, xxiii + 765 pages, indices.

Pierre-Jean Miniconi, *Étude des thèmes « guerriers » de la poésie épique gréco-romaine*, suivie d'un index. (Publ. de la Fac. des Lettres d'Alger, IIe série, t. XIX.) Paris. Les Belles-Lettres, 1951 ; 1 vol. in-8°, 217 pages, 2 indices.

Pierre-Jean Miniconi, *« Causa » et ses dérivés. Contribution à l'étude historique du vocabulaire latin.* (Publ. de la Fac. des Lettres d'Alger, IIe série, t. XVIII.) Paris, Les Belles-Lettres, 1951 ; 1 vol. in-8°, 213 pages, 2 indices.

Georges E. Duckworth, *The nature of roman comedy. A study in popular entertainment.* Princeton Univ. Press, 1952 ; 1 vol. in-8°, xvi + 501 pages, VIII planches hors texte, 1 index.

[Divers], *The Root of Europe. Studies in the diffusion of greek Culture*, edited by Michael Huxley. London, The Geographical Magazine, 1952 ; 1 vol. in-4°, xiv + 112 pages, 17 cartes, nombreuses ill.

Daniel Schlumberger, *La Palmyrène du Nord-Ouest.* (Inst. français d'Archéol. de Beyrouth, Biblioth. archéol. et hist., t. XLIX.) C. N. R. S., Paris, Paul Geuthner, 1951 ; 1 vol. in-4°, xiv + 194 pages, ill., XLVIII planches, 1 recueil épigraphique.

Marie Desport, *L'incantation virgilienne. Essai sur les mythes du poète enchanteur et leur influence dans l'œuvre de Virgile* (thèse). Bordeaux, Delmas, 1952 ; 1 vol. in-8°, 486 pages.

Gérard Sautel, Yvonne Bongert, Bernard Perrin, *Varia. Études de droit romain.* (Publ. de l'Institut de Droit romain de l'Univ. de Paris, IX.) Paris, Recueil Sirey, 1952 ; 1 vol. in-4°, 350 pages.

SUITE DU SOMMAIRE

BIBLIOGRAPHIE

Collection de bibliographie classique publiée... par J. Marouzeau ; J. Cousin, *Bibliographie de la langue latine;* Scarlat Lambrino, *Bibliographie de l'antiquité classique* **(P. Boyancé)**, p. 119. — Schmid-Stählin, *Geschichte der Griechischen Literatur*, I, 5, 2 **(Ch. Mugler)**, p. 120. — H. L. Lorimer, *Homer and the monuments* **(J. Bérard)**, p. 122. — L. A. Mc Kay, *The Wrath of Homer* **(E. Will)**, p. 127. — H. J. Mette, *Der Pfeilschuss des Pandaros* **(E. Will)**, p. 129. — K. Kerényi, *Labyrinth-Studien, Labyrinthos als Linienreflex einer mythologischen Idee* **(P. Boyancé)**, p. 130. — L. Lacroix, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques* **(E. Will)**, p. 131. — V. Pisani, *Uxor, ricerche di morfologia indoeuropea* **(M. Lejeune)**, p. 133. — Meinrad Scheller, *Die Oxytonierung der griechischen substantiva auf -ιᾱ* **(M. Lejeune)**, p. 133. — F. Della Corte, *Saffo, Storia e leggenda* **(J. Carrière)**, p. 134. — V. Ehrenberg, *The People of Aristophanes. A sociology of Old Attic Comedy* **(C. Mossé)**, p. 135. — Bacchylidis, *Carmina cum fragmentis*, éd. B. Snell **(J.-M. Jacques)**, p. 137. — P. Cloché, *Le siècle de Périclès* **(J. Coupry)**, p. 139. — J. Moreau, *Réalisme et idéalisme chez Platon* **(G. Bastide)**, p. 139. — J. H. M. M. Loenen, *De Nous in het systeem van Plato's philosophie* **(J. Moreau)**, p. 141. — G. Müller, *Studien*

zu den platonischen Nomoi **(J. Moreau)**, p. 143. — M. Pohlenz, *Gestalten aus Hellas* **(J. Moreau)**, p. 146. — Dr Erna Lesky, *Die Zeugungs-und Vererbungslehren in der Antike und ihr Nachwirken* **(J. Moreau)**, p. 148. — H. Bengtson, *Griechische Geschichte von den Anfängen bis in die römische Kaiserzeit* **(A. Aymard)**, p. 150. — H. van Effenterre, *La Crète et le monde grec de Platon à Polybe* **(A. Aymard)**, p. 154. — M. Launey, *Recherches sur les armées hellénistiques* **(A. Aymard)**, p. 157. — J. Schwartz et H. Wild, *Qasr-Qārūn* **(A. Aymard)**, p. 163. — Apolodoro, *Biblioteca* **(P. Grimal)**, p. 164. — Aelius Aurelianus, *Gynaecia, fragments of a Latin version of Soranus' Gynaecia, from a thirteenth century manuscript*, ed. by M. F. Drabkin and I. E. Drabkin **(P. Grimal)**, p. 165. — Plotini Opera, tomus I, *Enneades* I-III, ed. P. Henry et H.-R. Schwyzer **(P. Courcelle)**, p. 166. — Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine; histoire des mots*, 3e éd., fasc. 2 **(M. Lejeune)**, p. 167. — V. Pisani, *Grammatica latina*. — Id., *Testi latini arcaici e volgari* **(F. Thomas)**, p. 168. — G. Devoto, *Le Tavole di Gubbio* **(J. Heurgon)**, p. 170. — P. Batlle Huguet, *Epigrafia latina* **(J. Coupry)**, p. 173. — M. Puelma Piwonka, *Lucilius und Kallimachos. Zur Geschichte einer Gattung der hellenistisch-römischen Poesie* **(P. Boyancé)**, p. 174. — Marci Tulli Ciceronis, *Epistularum ad familiares libri sedecim edidit* H. Moricca **(P. Boyancé)**, p. 178. — Vergil, *Eklogen*. Deutsche Uebertragung und Vorrede von Gottfried-Preczov Frankenstein **(P. Brachin)**, p. 179. — Sénèque, *De la Clémence*, texte revu par P. Faider, Ch. Favez et P. Van de Woestijne. Deuxième partie, Commentaire et *Index Omnium Verborum* **(P. Grimal)**, p. 179. — G. Tarditi, *I diminutivi nel Satyricon di Petronio* **(P. Grimal)**, p. 184. — Enzo V. Marmorale, *Giovenale* **(P. Boyancé)**, p. 185. — L. Pepe, *Marziale* **(P. Boyancé)**, p. 186. — Wolf Steidle, *Sueton und die antike Biographie* **(P. Boyancé)**, p. 187. — J. M. C. Toynbee, *Some Notes on Artists in the Roman World* **(P. Grimal)**, p. 189. — H. R. W. Smith, *Problems historical and numismatic in the reign of Augustus* **(M. Labrousse)**, p. 189. — S. Stucchi, *Forum Iulium* **(P. Grimal)**, p. 191. — A. Dupont-Sommer, *Aperçus préliminaires sur les manuscrits de la mer Morte*. — Id., *Observations sur le Manuel de discipline découvert près de la mer Morte* **(R. B.)**, p. 193. — A. Siegmund, *Die Ueberlieferung der grieschischen christlichen Literatur in der lateinischen Kirche bis zum XII. Jahrhundert* **(P. Courcelle)**, p. 193. — G. L. Ellspermann, *The attitude of the early christian Latin writers toward pagan Literature and Learning* **(P. Courcelle)**, p. 194. — Bibliothèque Augustinienne. Œuvres de Saint Augustin. 1re série, t. XII : *Les révisions*. Intr. et notes par G. Bardy **(P. Courcelle)**, p. 195. — St Augustine, *Against the Academics*, transl. and annot. by J. I. O'Meara **(M. Testard)**, p. 195. — *Martini episcopi Bracarensis opera omnia*, ed. C. W. Barlow **(P. Courcelle)**, p. 196. — M. Toussaint, *Lettres de Camille Jullian à Henri d'Arbois de Jubainville* **(J. Carcopino)**, p. 197. — M. Balmelle, *Bibliographie du Gévaudan* **(P. Barrière)**, p. 198. — A. Tovar, *Estudios sobre las primitivas lenguas hispánicas* **(R. Lafon)**, p. 198. — M. Roblin, *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque* **(Ch. Higounet)**, p. 200. — J. Morton Paton, *Chapters on Mediaeval and Renaissance Visitors to Greek Lands* **(A. Bon)**, p. 204. — F. Lot, *La fin du monde antique et le début du Moyen Age* **(Y. Renouard)**, p. 206. — *Mélanges d'histoire du Moyen Age Louis Halphen* **(Ch. Higounet)**, p. 207. — Aly Mazahéri, *La vie quotidienne des Musulmans au Moyen Age* **(R. Brunschvig)**, p. 207. — *The coffin of St Cuthbert*, drawn by D. Mc Intyre. Intr. by E. Kitzinger **(Y. Renouard)**, p. 208. — Frithegodi Monachi, *Breuiloquium uitae beati Wilfredi*, et Wulfstani Cantoris, *Narratio metrica de sancto Swithuno*; ed. A. Campbell **(F. Thomas)**, p. 209. — G. Lesage, *Marseille angevine. Recherches sur son évolution administrative, économique et urbaine, de la victoire de Charles d'Anjou à l'arrivée de Jeanne Ire* **(Y. Renouard)**, p. 210.

30 août 1952.

Le Secrétaire-Gérant : Jean AUDIAT.

Dépôt légal, 3e trimestre 1952. — 451.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES
Tome LIV, 1952, nos 1-2

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

Jean Bérard, *Le nom des Grecs en latin*. — *R. É. A.*, LIV, 1952, 1-2, p. 5 à 12.

Les explications jusqu'à présent proposées pour le nom de *Graeci* ne semblent pas pouvoir être retenues. Ce nom paraît avoir une origine plus lointaine qu'on ne l'avait supposé. Il est à rapprocher de noms tels que Γραικοί ou Γραῖκες, en grec, et se présente comme la survivance d'un nom plus ancien que celui d'Hellènes.

Henri Metzger, *Tête en terre cuite du Musée d'Adalia*. — *R. É. A.*, LIV, 1952, 1-2, p. 13 à 17 ; pl. I.

Tête féminine en terre cuite provenant du site d'Olbia, en Pamphylie occidentale, et entrée au Musée d'Adalia durant la dernière guerre. Produit de l'industrie locale (?), ce document se date de la fin du VIIe ou du début du VIe siècle : son style marque la rencontre d'influences chypriotes (ou proto-chypriotes) et dédaliques. Il s'agit peut-être de l'image d'une déesse, dont on a retrouvé la trace dans l'épigraphie locale d'époque romaine.

Maurice Alliot, *La fin de la résistance égyptienne dans le Sud sous Épiphane*. — *R. É. A.*, LIV, 1952, 1-2, p. 18 à 26.

Les rois macédoniens successeurs d'Alexandre en Égypte ont dû faire face à mainte reprise, surtout au second siècle ap. J.-C., à des soulèvements militaires égyptiens. Comment les gouvernements grecs successifs se sont-ils comportés au cours de ces périodes? Il est difficile de faire progresser la connaissance dans ce domaine, les témoignages historiques restant très rares. Sur un point précis, choisi comme exemple, il est cependant possible de mieux utiliser à la fois les textes de langue grecque et les documents rédigés dans la langue du pays.

P. Grimal et Th. Monod, *Sur la véritable nature du « garum »*. — *R. É. A.*, LIV, 1952, 1-2, p. 27 à 38.

La nature du *garum*, condiment qui intervient fréquemment dans la cuisine antique, est révélée par la comparaison avec le nuoc-mam des Indochinois. Il s'agit dans les deux cas d'une autolyse d'intestins de poissons (notamment thons et maquereaux) dans une solution de sel concentrée. Ce *garum*, d'origine orientale, a persisté jusqu'à nos jours en Turquie et dans les pêcheries de la mer Noire.

Jacques Heurgon, *La date des gobelets de Vicarello*. — *R. É. A.*, LIV, 1952, 1-2, p. 39 à 50 ; pl. II, III et IV.

Les vases de Vicarello, traditionnellement datés de la fin du Ier ou du début du IIe siècle, remontent à l'époque d'Auguste. Le plus récent des quatre est postérieur à la réfection de la route du mont Genèvre par Cottius, que les trois autres ne connaissent pas. Importance de ces gobelets pour l'historien, qui trouve dans les variantes de leur itinéraire des données précieuses. Examen, à titre d'exemples, des problèmes que posent *Frontiana*, *Ad Fines* et le passage du Rhône à Beaucaire plutôt qu'à Arles.

Michel Lejeune, *Les bronzes votifs vénètes de Lagole (étude épigraphique)*. — *R. É. A.*, LIV, 1952, 1-2, p. 51 à 82 ; pl. V, VI et VII.

Un sanctuaire vénète, en activité peu avant l'ère chrétienne, semble-t-il, a été fouillé pendant les étés 1949, 1950 et 1951 à Lagole, dans la haute vallée du Piave. Il a, notamment, livré jusqu'ici une cinquantaine d'inscriptions votives sur bronze. L'auteur de l'article a étudié sur place les trouvailles de 1949 et 1950, et travaillé, pour celles de 1951, sur les copies de G. B. Pellegrini. Il procure une édition des textes avec des lectures en grande partie nouvelles et un commentaire linguistique. Outre un grand nombre de noms propres, presque tous celtiques, les inscriptions de Lagole apportent des données intéressantes sur la langue vénète.

Émilienne Demougeot, *Saint Jérôme, les oracles sibyllins et Stilicon.* — *R. É. A.*, LIV, 1952, 1-2, p. 83 à 92.

En 407, dans son Commentaire sur Daniel, saint Jérôme interpréta le songe de Nabuchodonosor et l'allégorie de la quatrième bête dans la vision du Prophète comme l'annonce de la destruction de l'Empire romain. Étant donné la situation politique de l'Occident, Stilicon, mécontent de cette exégèse inopportune, semble bien avoir exigé une rétractation : celle-ci aurait été mentionnée par Jérôme dans le Commentaire sur Isaïe, en 408. Au même moment, le régent d'Honorius fit détruire les Livres Sibyllins, qui, eux aussi, annonçaient la fin de Rome sous les coups des barbares (livres III et VIII surtout). Il pratiqua donc une même politique de répression envers les chrétiens et envers les païens, les Prophètes et les Sibylles étant également prétextes à semer la panique, alors qu'Alaric et les barbares envahisseurs de la Gaule menaçaient dangereusement l'Empire.

André Aymard, *Nouveaux graffites de la Graufesenque* (II). — *R. É. A.*, LIV, 1952, 1-2, p. 93 à 101 ; pl. VIII et IX.

Publication, tentative de déchiffrement et commentaire de six graffites nouveaux découverts par les fouilles de La Graufesenque en 1951.

Pierre Barrière, *A propos des voies antiques des Cadurques ; organisation et circulation.* — *R. É. A.*, LIV, 1952, 1-2, p. 102 à 108 ; pl. X et fig. 1.

Analyse des principales voies fournies par les Itinéraires antiques (Cahors à Toulouse, Rodez, Agen et Bordeaux) ou reconnues comme vraisemblables. Situation de Cahors au centre de la grande transversale de la Méditerranée à l'océan et, par suite, son rôle dans les courants de civilisation et de commerce protohistoriques et historiques. Rapport des voies avec l'organisation territoriale telle que la révèle l'étude des termes-frontière : le clan, la cité, les contacts entre les cités. Subdivisions du pays Cadurque, pays de Figeac et de Gramat, pays de Gourdon et de Belvès, pays de Moissac, pays de Cahors, et rôle de ces « clans » dans la guerre des Gaules. Cahors et les autres cités du Sud-Ouest.

DÉDICACES ATTALIDES EN BÉOTIE

A T. R.

Il m'a été possible, à plusieurs reprises pendant le printemps et l'été 1951, d'étudier toutes les inscriptions connues de Béotie relatives à la dynastie pergaménienne. Il s'agit de quatre pierres bien connues, et d'une autre qui l'est fort peu. C'est celle-ci qui m'intéresse le plus ; mais, puisque aucune étude épigraphique poussée n'en a été faite et qu'il n'en a pas été publié de photographies, je saisis cette occasion de les traiter toutes[1].

Les quatre inscriptions bien connues remontent aux débuts de la dynastie pergaménienne.

1. — *a)* Foucart, *B. C. H.*, VIII, 1884, p. 158 (= *S. G. D. I.*, I, *add.* p. 402, n° 805 a) = *I. G.*, VII, 1788 (= Michel, 1103 = *O. G. I. S.*, 310 = Holleaux, *R. É. G.*, XV, 1902, p. 302 [= *Études*, II, p. 1] = Laum, *Stiftungen*, II, 24 a). Cf. planche XI.

Bloc de marbre béotien, dont les dimensions maxima sont : 0m69 de hauteur, 0m315 de largeur, 0m245 d'épaisseur ; hauteur des lettres : 26 à 30 mm.

b) B. C. H., VIII, 1884, p. 158 = *I. G.*, VII, 1789. Cf. planche XI.

C'est un autre exemplaire de la même inscription, sur un bloc similaire, qui mesure 0m52, 0m31, 0m235 ; hauteur des lettres : 20 à 30 mm.

Ces pierres ont été vues d'abord par Foucart, en 1884 ou plus tôt, dans les murs de l'église Ἁγία Παρασκευή au village de Karata, à quelque dix kilomètres au sud-ouest de Thespies (Eremokastro). Je les ai vues, en juin 1951, encore au même endroit, dans les piliers de la porte latérale. Les lettres étaient couvertes de plâtre et difficiles à lire.

a)	Φιλέτηρος Ἀτ- τάλω Περγα-	*b)*	Φιλτẹ́ηρος Ἀτ- τάλω Περγ[α]-

1. Je dois exprimer ma gratitude à M. Chrestou, épimélète des antiquités de Béotie, qui a été mon hôte lors de mes séjours à Thèbes et qui m'a aidé de bien des façons à rechercher ces inscriptions, ainsi que d'autres.

μεὺς ἀνέθει-
κε τὰν γᾶν
τῆς Μωσῆς
τῆς Ἑλικω-
νιάδεσσι ἱαρὰ-
ν εἶμεν τὸν πάν-
τα χρόνον

μεὺς ἀνέθεικ[ε]
τὰν γᾶν τῆς Μω-
σῆς τῆς Ἑλικω-
νιάδεσσι ἱαρὰν
εἶμεν ἐν τὸν
πάντα χρόνον̣

2. — Foucart, *B. C. H.*, IX, 1885, p. 405, nº 16 = *I. G.*, VII, 1790 (= *O. G. I. S.*, 311 = Holleaux, *loc. cit.*, n. 4 [= *Études*, II, p. 1, n. 4]). La pierre, trouvée aussi à Karata, puis placée au musée à Eremokastro, a été transportée en même temps que toutes les autres antiquités, en 1904, au musée nouvellement ouvert à Thèbes. Elle y porte maintenant le numéro d'inventaire 2131. Cf. planche XI.

Pilier rectangulaire de marbre béotien brunâtre, entièrement conservé ; dimensions : 1m36, 0m423, 0m205 ; hauteur des lettres : 20 à 23 mm.

- - - - - Α - - - ΑΣ - -
[τὰ]ν̣ ⟨γ⟩ᾶν ἀνέθε[ικε]
[Φι]λέτηρος Ἀ̣τ̣τ̣ά̣λ̣ω
[Π]εργαμεὺς τῆς Μ[ω]-
[σ]ῆς κὴ τῦς συνθύτης τοῖ(ς)
Φιλετηρείεσσι ἱαρὰν
[ε]ἶμεν τὸμ πάντα χρό-
νον.

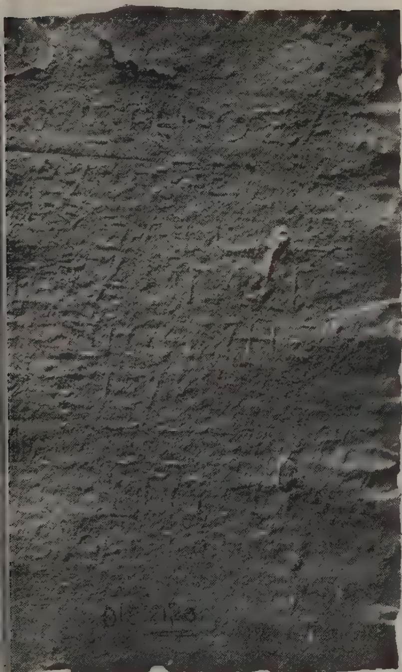
A la l. 2, les éditeurs donnent τὰν γ]ᾶν ; sur la pierre, Σ se lit nettement. A la l. 7, TOM semble plus probable que TON.

L'écriture ressemble étroitement à celle des baux thespiens de terres consacrées aux Muses[1].

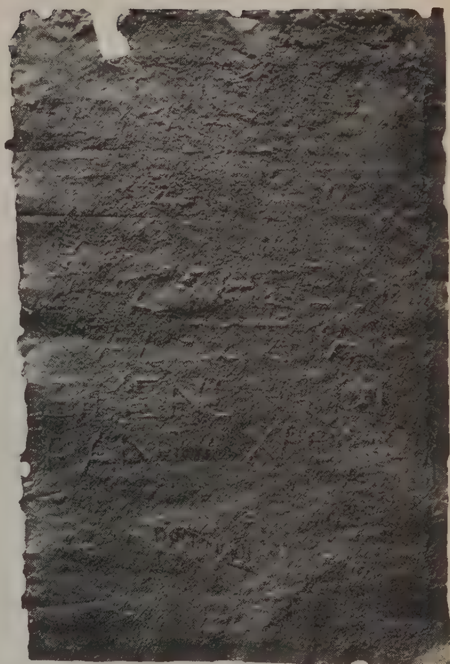
3. — Jamot, *B. C. H.*, XXVI, 1902, p. 156, nº 6 (= *O. G. I. S.*, 749) = Keramopoullos, Ἀρχ. Δελτ., XIV, 1932, p. 18. Trouvée aussi à Karata (« Palaiokarada », c'est-à-dire « Palaiokarata ») ; maintenant au musée de Thèbes, nº 1040[2]. Cf. planche XII.

1. Keramopoullos, Ἀρχ. Δελτ., XIV, 1932, p. 12 et suiv. = Feyel, *B. C. H.*, LX, 1936, p. 177 et suiv., face *A*, l. 1-21 (reproduites *B. C. H.*, *ibid.*, pl. XLVI, 2 — non XLV, 2, comme le dit Feyel, *ibid.*, p. 390 —), et *A*, l. 41-58 (phot., *ibid.*, p. 391). Pour les changements d'écriture entre différentes parties de cette inscription, cf. Feyel, *op. cit.*, p. 390-391.

2. Il subsiste quelque incertitude touchant cette inscription. La publication par Keramopoullos ne révèle qu'une différence avec celle de Jamot, suivie par Dittenberger : le changement de ΑΠΑΝΤΑ en ΠΑΝΤΑ. Keramopoullos, semble-t-il, a considéré cela comme le signe d'une possibilité que la pierre dont il relevait l'inscription fût différente de la pierre publiée par Jamot ; il écrivait, en effet : Ἡ ἐπιγραφὴ αὕτη ἴσως εἶνε ἡ αὐτὴ τῇ



1 *a*



1 *b*



2

Dédicaces attalides de Béotie

Pilier rectangulaire, intact, en marbre béotien, semblable au n° 2 ; dimensions : 0m88, 0m36, 0m275 ; hauteur des lettres : 20 à 25 mm.

Φιλέτηρος Ἀτ-
τάλω Περγα-
μεὺς ἀνέθει-
κε τὰν γᾶν τοῖ
Ἑρμῆ ἐν τὸ ἐ-
ληοχρίστιον
ἱαρὰν εἶμεν
ἐν τὸν πάντα
χρόνον

A la l. 8, Keramopoullos donne correctement πάντα, au lieu de ἅπαντα de Jamot et Dittenberger.

4. — Jamot, *B. C. H.*, XXVI, 1902, p. 155, n° 5 (= *O. G. I. S.*, 750) = Keramopoullos, *B. C. H.*, 1906, p. 467-468 (= Preuner, *Hermes*, LV, 1920, p. 393-394). Trouvée au voisinage de Thespies, maintenant au musée de Thèbes, n° 1970. La pierre porte deux inscriptions : *a)* la dédicace par un certain Philétairos, fils d'Euménès ; — *b)* en bas, une épigramme de date postérieure. Cf. planche XII.

Stèle de marbre béotien, avec une cimaise formant saillie pour le tiers supérieur environ ; le haut, semble-t-il, a été terminé sommairement. Toutes les lettres se trouvent au-dessous de la cimaise. La pierre est complète ; dimensions : 0m93, 0m35, 0m12. Hauteur des lettres : *a)* l. 1-2, 15 mm. ; l. 3-4, 15 à 20 mm ; *b)* 5 à 10 mm.

a) [Φ]ιλέταιρος Εὐμένου
Περγαμεὺς Μούσαις
[Κ]αφισίας
ἐποίησε

ἐν *B. C. H.*, 1902, 156 ἐξ. Cela, à vrai dire, est possible, puisque Thespies a fourni plusieurs pierres donnant des inscriptions identiques les unes aux autres : par exemple, les n°s 1-2 reproduits ici et les quatre ὅροι de Dionysos mentionnés ci-dessous, p. 240, n. 1. Mais il n'est pas rapporté qu'une seconde pierre avec ces mêmes mots ait été trouvée, si bien qu'on peut estimer, à mon avis, que Jamot et Keramopoullos publiaient la même pierre et que le vrai texte est πάντα. Feyel semble avoir été tout à fait certain que Keramopoullos avait raison ; mais il n'a jamais discuté la question en détail ; cf. *B. C. H.*, LX, 1936, p. 402 et 404, n. 2 : « La terre... que Philétairos avait consacrée jadis à Hermès ἐν τὸ ἐληοχρίστιον et dont nous avons *deux* [c'est moi qui souligne] bornes de l'époque de Philétairos... » ; de même, *Polybe et l'hist. de Béotie*, p. 258, n. 1. Robert, *Études anat.*, p. 84, n. 4, cite « Ἀρχ. Δελτ., 1931-1932, p. 18 », apparemment comme une inscription différente de *O. G. I. S.*, 749.

b) [τ]ὸν θράσυν ἐς μολπὴν ἄφθογγον νῦν μετ' ἀοιδὴν
λεῦσσε· τὶ γὰρ Μούσαις εἰς ἔριν ἠντίασα;
[π]ηρὸς δ' ὁ Θρήϊξ Θαμύρας φό[ρ]μιγγι παρῖμαι
ἀλλά, θεαί, μολπῆς γ' ὑμετερῆς ἀΐω.
Ὀνέστου

Notes : *a)* l. 1, [Φ]ιλέ[τ]αι[ρ]ο[ς] Jamot, Dittenberger; [Φ]ιλέταιρο[ς] Ker.

b) l. 1, Εὐμόλπην Jamot, εὐμόλπην Dittenberger; ἐς μολπὴν Ker.; l. 2, λεῦσσ'· ἔτι Jamot, Dittenberger; λεῦσσε· τι Ker.; l. 3, παρ(ε)ῖμαι Jamot, Dittenberger; παρῖμαι Ker.; παρ⟨ῆ⟩μαι ou παρῖμαι (= παρῆμαι) Preuner, *Hermes*, LV, 1920, p. 400; l. 4, Jamot et Dittenberger ont oublié le γ devant ὑμετερῆς[1].

5. — Keramopoullos, Ἀρχ. Δελτ., III, 1917, p. 366 = Robert, *Études anatoliennes*, p. 84, n. 4. Trouvée dans un faubourg de Thèbes, près du chemin de fer, en 1904; maintenant au musée, n° 564. Cf. planche XII.

Stèle de marbre béotien, avec cimaise, entière. Elle s'épaissit fortement vers la base. Dimensions : hauteur 1m65; largeur 0m485 en haut, 0m51 à la base; épaisseur 0m11 en haut, 0m17 à la base. Hauteur des lettres : 25 à 28 mm.

ἱερὰ ἡ γῆ Διονύσου
Λυσείου, ἀφ' ὧν ἀνέθη-
κε βασιλεὺς Εὐμένης

Ces cinq documents peuvent s'analyser brièvement ainsi :

1. deux témoignages d'une consécration de terre aux Muses héliconiennes, par Philétairos, le fondateur de la dynastie pergaménienne;

2. consécration de terre, par Philétairos également, aux Muses et aux συνθύται Φιλετήρειοι;

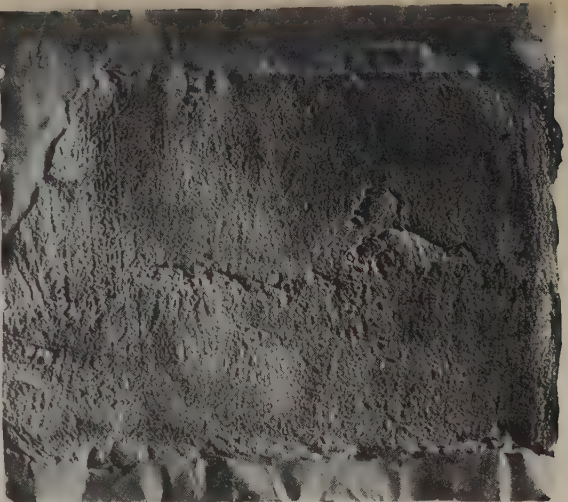
3. consécration de terre, par Philétairos, cette fois à Hermès, pour un usage en rapport avec l'ἐληοχρίστιον (d'un gymnase)[2];

1. A la l. 2, l'ethnique Περγαμεύς est, par accident, mentionné par Holleaux, *R. É. G.*, XV, 1902, p. 308, n. 1 = *Études*, II, p. 6, n. 1, comme Περγαμηνός. Il peut être noté, avec Preuner, *Hermes*, LV, 1920, p. 401, que la restitution de Jamot Περγα[μεύς] dans *B. C. H.*, XIX, 1895, p. 339, n° 12, l. 24, est moins vraisemblable que Περγα[μηνός], puisque cette forme était la forme régulière et qu'il n'y a pas de raison pour qu'elle n'ait pas été utilisée.

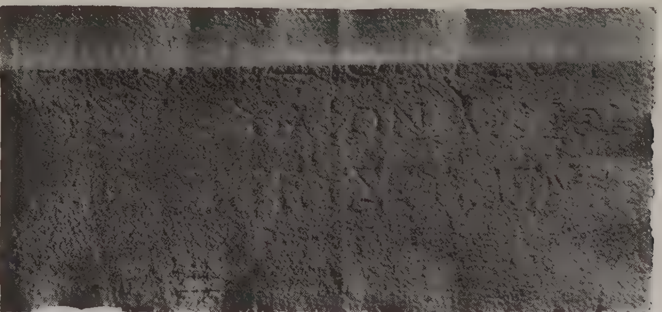
2. Des dons pour l'huile au gymnase sont chose commune : quelquefois, le texte porte, comme dans notre inscription, εἰς τὸ ἐλαιοχρίστιον; quelquefois, une indication plus



3



4



4. consécration de terre aux Muses, par un certain Philétairos, fils d'Euménès[1];

5. mention d'une terre consacrée à Dionysos Lyseios, à la suite d'un don fait par Euménès II.

A la différence des trois premiers documents, les nos 4 et 5 ne sont pas en dialecte béotien[2].

Le no 5 est d'origine thébaine et, en cela comme sous d'autres rapports, se classe bien à part. Les nos 1 à 4 viennent tous du voisinage de Thespies, du sanctuaire des Muses qui était contigu à la cité sur la pente nord de l'Hélicon. Les nos 1, 2 et 4 concernent directement le culte des Muses et l'on peut présumer qu'ils proviennent du voisinage immédiat du temple. Le no 3, qui a été trouvé à Karata comme les nos 1 et 2, relate une consécration à Hermès; il provient probablement de Thespies même, où nous avons d'autres preuves du culte d'Hermès[3], et non pas du temple des Muses, pour lequel il n'y a pas de témoignage que rien ait été consacré à Hermès[4].

Vraisemblablement, ces rappels de consécrations étaient placés sur la terre consacrée. A l'exception du no 5, ce n'étaient pas, à vrai dire, des ὅροι marquant des limites. Ceux-ci, ordinairement, précisent d'abord que la terre est sacrée, s'il en est bien ainsi, et à qui elle appartient : par exemple, ἱερὸς ὁ χῶρος τῆς Ἀρτέμιδος[5] ou ἱερὸν τὸ τέμενο[ς] τοῦ Ἀσκληπιοῦ[6]. Ils donnent ensuite une clause

générale, comme εἰς τὸ ἔλαιον ou εἰς τὸ ἄλειμμα, est utilisée. Cf. Laum, *Stiftungen*, II, 9; 11; 23; 61 (εἰς ἐλαιοχρείστιον); 68 (Philétairos = *O. G. I. S.*, 748); 71; 72; 102, p. 106, l. 1 et suiv.; 123; 124 (ἐλαιοχρείστιον); 125; 136; 177. Feyel, *B. C. H.*, LX, 1936, p. 402, n. 2, relève l'officier de marine rhodien ἐλαιοχρηίστας attesté par *Cl. Rh.*, VIII, 1936, p. 288, l. 9 : il ne me semble pas être en rapport avec cet usage. — Au sujet des rapports très étroits et d'ailleurs très souvent attestés entre Hermès et le gymnase pergaménien, voir E. Ohlemutz, *Die Kulte und Heiligtümer der Götter in Pergamon* (Würzburg, 1940), p. 230 et suiv.

1. Pour ce Philétairos, fils d'Euménès, par ailleurs inconnu, cf. Preuner, *Hermes*, LV, 1920, p. 393 et suiv.; W. Hoffmann, *R. E.*, s. v. *Philetairos* (2), col. 2161.

2. Sur l'apparition de formes de la koinè dans le béotien à partir du milieu du IIIe siècle avant J.-C., cf., en particulier, M. Buttenwieser, *Zur Gesch. des böotischen Dialekts*, diss. Strasbourg, 1910, p. 16 et suiv.; Barratt, *J. H. S.*, LII, 1932, p. 102-103, avec Feyel, *Polybe et l'hist. de Béotie*, p. 65 et suiv.; Feyel, *Contrib. à l'épigr. béot.*, p. 12-14; *Polybe*, p. 26-27.

3. *I. G.*, VII, 1793 = Schwyzer, 477, un hermès du ve siècle : Κορρινάδα[ς] ἀνέθεκε τοῖ Ἑρμᾶι. Dans *I. G.*, VII, 1822, la restitution Ἑ[ρμαῖ] est conjecturale. Hermès n'est pas mentionné par Pausanias (IX, 27) quand il parle des cultes thespiens.

4. La sculpture représentant la contestation entre Apollon et Hermès, au sujet de la lyre, mentionnée par Pausanias, IX, 30, 1, comme étant ἐν Ἑλικῶνι et apparemment sur le chemin montant au bosquet des Muses, n'est évidemment pas une preuve pour le culte d'Hermès en cet endroit.

5. *Leg. sacr.*, 83 (Ithaque).

6. *Ibid.*, 48 (Athènes).

contenant soit une *lex sacra*, soit mention de la consécration[1]. Les pierres attalides, sauf le n° 5, n'ont pas la formule initiale. Néanmoins, même s'il ne s'agit pas de ὅροι au sens technique, il ne semble pas douteux que ces pierres étaient exposées à la vue sur les terrains consacrés par Philétairos.

La terre ainsi consacrée à une divinité n'était pas directement achetée par le consécrateur. Il remettait de l'argent à ceux qui géraient les intérêts de la divinité qu'il avait choisi de favoriser. Ceux-ci achetaient la terre, qui pouvait être exploitée par eux de la même manière que les sommes d'argent qui, déposées à Délos par de nombreux chefs d'État hellénistiques, y compris les Attalides, étaient prêtées à intérêt par les hiéropes déliens[2].

On aperçoit clairement de quelle manière on agissait à Thespies, par quelques inscriptions relatives à des baux de terres, étudiés en détail par Keramopoullos et Feyel[3]. Ces baux commencent par[4] [τοὶ ἐμισθώσ]αντο τὰς γᾶς τὰ[ς ἱαρὰς τᾶν Μω]σάων ἐ[ν πετταρ]άκοντα Ϝέτεα, pour la terre sacrée, consacrée par Philétairos parmi d'autres, et[5] τοὶ ἐμισθώσαντο τὰς γᾶς [τὰ]ς ἱαρὰς τῶ Ἕρμαο τὰς ἐν τὸ ἐληοχρίστιον κὰτ τὰ[ν] αὐ[τὰν] πρόρ(ρ)ει[σιν], pour la terre consacrée, peut-être par Philétairos[6], à Hermès à destination de l'ἐληοχρίστιον. Des consécrations semblables d'argent et de terre sont rapportées ailleurs dans le même document. Un passage relatif à une terre léguée par un certain Gorgouthos[7] ressemble de très près au formulaire des consécrations de Philétairos.

1. Autres exemples : *Ath. Mitt.*, IX, 1884, p. 48, n° 5 (Assos, non publié par Sterrett) : ἱερὸς Διονύσου (*sc.* ὁ χῶρος) ; *J. O. A. I.*, III, 1900, p. 54 (Skepsis) : ἱερὰ Διονύσου (*sc.* ἡ γῆ) ; *Syll.*² 573 (absent de la 3ᵉ éd.) = Michel, 804 (Tralles) : ὅρος ἱερὸς ἄσυλος Διονύσου Βάχχου ; les exemples rassemblés *Syll.*³, 988-992. Il faut particulièrement relever ici un ὅρος de Thespies, *I. G.*, VII, 1785 = Michel, 767 : ὅρος τᾶς γᾶς τᾶς [ἱα]ρᾶς τῶν σ[υν]θυτάων τᾶμ Μουσά[ων τῶ]ν Εἰσιοδείων ; cf. aussi plus loin, p. 240, n. 1.

2. Pour les fondations attalides à Délos, cf. *I. G.*, XI, 2, 287 *B*, l. 119 et suiv. (250 av. J.-C. : cf. *Inscr. Délos*, n° 366, commentaire p. 170) : séries annuelles de onze phiales dédiées au nom de Philétairos ; mais il était probablement mort en 262 (cf. Cardinali, *Regno di Pergamo*, p. 8, n. 3) ; la fondation peut avoir été l'œuvre d'Euménès Iᵉʳ (cf. Homolle, *Int. sacrée*, p. 61 ; Tarn, *Ant. Gon.*, p. 314, n. 16) ; *Inscr. Délos*, n° 369 *B*, l. 67 : dédicace par Attalos Iᵉʳ (214-209 avant J.-C. ; cf. *ibid.*, 385 *bis*, l. 8) ; aussi les dédicaces de Durrbach, *Choix*, 31, 33 ; cf. Magie, *Roman rule in Asia minor*, t. II, p. 729, n. 9.

3. Keramopoullos, Ἀρχ. Δελτ., XIV, 1931-1932 (publié 1935), p. 12 et suiv., *A-B* ; Feyel, *B. C. H.*, LX, 1936, p. 177 et suiv., p. 389 et suiv.

4. *A*, l. 11 et suiv.

5. L. 36 et suiv.

6. Feyel, *op. cit.*, p. 404, n. 4, cherche à identifier la terre ici prise à bail par Andréas (p. 179, *A*, l. 36-38), comme celle qu'a originellement consacrée Philétairos. L'absence du nom de celui-ci pour désigner la terre n'est pas, comme le dit Feyel, une grande difficulté ; pourtant, son absence en un tel document peut difficilement provenir de considérations politiques, comme il l'estime possible.

7. *Ibid.*, *A*, l. 33 et suiv. : κατέλιπε Γό[ργουθ]ος Κλεισθέν[ε]ος τὸ μέρος τοῖ Δί, τὰν

Il n'y a donc rien de remarquable dans les consécrations de Philétairos et de son descendant homonyme. Le fait que leur choix ait favorisé le sanctuaire des Muses peut s'expliquer par la réputation évidemment internationale du sanctuaire, comme celle des fêtes de Délos, bien qu'à une échelle moindre, et par les possibilités qu'il offrait aux dynastes de s'acquérir de la popularité. D'autres documents attestent un intérêt analogue pour le sanctuaire chez des membres de la famille ptolémaïque[1]. Les Mouseia thespiennes attiraient certainement l'attention des rois contemporains et la réorganisation des fêtes était un événement d'importance internationale[2].

L'inscription nº 5 appartient à une catégorie différente et a un intérêt considérable. Néanmoins, elle est demeurée pratiquement inaperçue, à une ou deux exceptions près[3] ; on ne la signale pas dans les deux livres récents qui auraient pu la mentionner : M. P. Nilsson, *Geschichte der griechischen Religion*, t. I (1940), p. 542, lorsqu'il est parlé de Dionysos Lysios, et Miss E. V. Hansen, *The Attalids of Pergamum*. D'ailleurs, sa publication par A. D. Keramopoullos était vraiment insuffisante[4]. Il paraît donc nécessaire de la commenter *ab initio* et dans le détail.

Tout d'abord, il est clair que la pierre est d'origine thébaine. Elle n'a pas été transportée à Thèbes à une date inconnue, puis

δὲ γᾶν τ[ὰν] ἐ̣ν τῆ Κερ̣εισί̣η̣ κὴ τὰς αὐλὰς ΤΙΙΓΙΟΟΔ̣! ... ΛΟ̣ ..... τῆς [Μ]ώσης τῆς Ἑλικωνιάδεσσι ἰαρ̣ὰν εἶμεν ἐν τ[ὸν π]άντα χρόνον.

1. Cf. Jamot, *B. C. H.*, XIX, 1895, p. 328, nº 4 = (l. 11-16 seulement) Schroeter, fr. 21 = (avec des lectures grandement améliorées) Feyel, *Contrib.*, p. 103-105 ; Jamot, *ibid.*, p. 379 et suiv., nº 29 = Holleaux, *R. É. G.*, X, 1897, p. 26 et suiv. (= *Études*, I, p. 97 et suiv.) = Laum, *Stiftungen*, II, nº 24 (cf. Feyel, *Polybe*, p. 245-246) ; Lolling, *Ath. Mitt.*, III, 1878, p. 140 (= *S. G. D. I.*, 717) = *I. G.*, VII, 2410 (= Jamot, *B. C. H.*, *loc. cit.*, p. 326, nº 3) = Feyel, *Contrib.*, p. 100 et suiv., nº 4 (si ce texte peut être regardé comme ptolémaïque en raison de l'association qui y est faite entre roi et reine).

2. Cf. Feyel, *Contrib.*, p. 88 et suiv.

3. Elle est signalée par Wilamowitz, *Pindaros*, p. 46 (référence que je dois à M. Chrestou) ; par Ziehen, *R. E.*, s. v. *Thebai* (*Boiotien*), col. 1443, nº 21 ; par Robert, *Études anat.*, p. 84, n. 4, et par Magie, *op. cit.*, p. 769, n. 70. Je peux signaler une autre inscription béotienne qui mentionne peut-être Euménès II : *I. G.*, VII, 1720 = Feyel, *Contrib.*, p. 14. La l. 9 de cette inscription a été lue : ¯ //// ὁ βασιλεὺ[ς], et Dittenberger a restitué καθὼς Εὐμέν]ε[ις] ὁ βασιλεὺ[ς], en ajoutant : « Ceterum quod vs. 9 Eumenis nomen [illegible] feci nisi exempli causa. » Il est malheureux de lire sous la plume de Feyel (p. 18) : « Dittenberger n'hésitait pas à restituer... » Comme Feyel le dit *ibid.*, la forme des lettres conduit au premier quart du IIe siècle.

4. Keramopoullos ne s'était occupé de l'inscription que dans la mesure où elle éclairait le culte de Dionysos Lyseios et l'emplacement du temple. Il disait, p. 366 : Εἰς τὴν λατρείαν τοῦ Διονύσου τούτου ἀναφέρεται ἀνέκδοτος ἐπιγραφὴ... (suit le texte de l'inscription) ... ἐν ᾧ ὁ ναὸς τοῦ Διονύσου ἔκειτο πρὸς Α' τῆς Καδμείας, ὁ λίθος εὑρέθη πρὸς Δ ἢ ΒΔ αὐτῆς καὶ τοῦ Πυρίου · καίπερ δὲ πάντως μὴ κείμενος κατὰ τὴν ἀρχικὴν χώραν, εἶνε πιθανὸν ὅτι ἐκεῖ που πλησίον ἦτο ἐξ ἀρχῆς τοποθετημένος καὶ εὑρέθη πρόχειρος πρὸς τὴν δευτέραν χρῆσιν τῆς εἰς τὸν τάφον.

utilisée à une construction, comme il est arrivé à mainte pierre thespienne. En effet, Dionysos Lysios est une divinité thébaine, non pas thespienne[1]; son culte à Thèbes est attesté par une autre inscription[2] et par Pausanias[3].

Sur cet ὅρος, l'enquête doit naturellement avoir pour objet principal de chercher à déterminer à quel moment de son règne Euménès II a fait ce don et pourquoi il l'a fait. Disons tout de suite que ni l'une ni l'autre de ces questions ne peut recevoir de réponse certaine.

Il s'agit bien d'Euménès II, puisque Euménès Ier n'a pas porté le titre de roi[4]. Euménès II a régné de 197 à 159 et tint une place importante dans les événements de cette époque. On ne peut dire avec une certitude absolue quand cette consécration a été faite. Pourtant, il y a de bonnes raisons de penser que ce fut après la guerre d'Antiochos. Sans doute, des troupes pergaméniennes servirent comme alliées de Rome en Grèce, particulièrement au voisinage de la Béotie, avant le début de cette guerre. Tite-Live mentionne leur présence à Chalcis en 192[5]; mais Euménès ne devait pas s'y trouver en personne et, à ce moment, la Béotie avait des dispositions hostiles à Rome et à ses alliés[6]. Les relations qu'Euménès entretenait en Grèce à cette date précoce semblent être issues surtout de sa qualité d'allié de Rome, non pas d'une politique délibérée de sa part ou héritée par lui de son prédécesseur. Après la guerre d'Antiochos, au contraire, sa politique semble avoir été élargie, s'être développée d'une façon plus personnelle,

1. Pourtant, Dionysos était aussi adoré à Thespies ; cf. *I. G.*, VII, 1786, et *B. C. H.*, L, 1926, p. 392, nos 2-4, quatre ὅροι, presque identiques : ἁ γᾶ ἱερὰ Διονυσω κὴ τῆς πόλιος Θεισπιείων ἀναθέντος Ξενέ[ου Πούθωνος]. La seule différence entre eux est que *I. G.*, VII, 1786, a ἀνέθηκε Ξενέας Πούθωνος.

2. Ἀρχ. Δελτ., III, 1917, p. 368.

3. Paus., IX, 16, 6 : πρὸς δὲ ταῖς καλουμέναις Προιτίσι θέατρον ᾠκοδόμηται, καὶ ἐγγυτάτω τοῦ θεάτρου Διονύσου ναός ἐστιν ἐπίκλησιν Λυσίου. Suit le mythe étiologique. Cf. Ἀρχ. Δελτ., *loc. cit.* ; Ziehen, *loc. cit.*, col. 1443, n° 21.

4. Keramopoullos invoquait inutilement un argument subjectif en écrivant, *loc. cit.* : τὰ γράμματα ἀνάγουσιν αὐτὴν τὸ πολὺ εἰς Εὐμένην τὸν Β (197-159 π. Χ.) οὗ ὁ πατὴρ Ἄτταλος Α εἶχε προσβληθῇ ἐν Θήβαις ἀπὸ ἀποπληξίας.

5. Liv., XXXV, 39 : *Quinctius quoque his auditis, a Corintho veniens navibus, in Chalcidico Euripo Eumeni regi occurrit. Placuit quingentos milites praesidii causa relinqui Chalcide ab Eumene rege, ipse Athenas ire.* Cf. aussi *ibid.*, 50, 8 ; 51, 7.

6. Pol., XX, 2 ; Liv., XXXV, 47, 3 : *Boeotorum gentem aversam ab Romanis iam inde a Brachyllae morte et quae secuta eam fuerunt, censebant* ; 50, 5 : *Boeoti nihil certe responderunt* (aux ambassadeurs d'Antiochos) : *cum Antiochus in Boeotiam venisset, tum quid sibi faciundum esset se deliberaturos esse.* Ils prirent alors le parti d'Antiochos (XXXVI, 6) et lui élevèrent une statue dans le temple d'Athèna Itonia à Coronea (XXXVI, 20). Après la guerre, une expédition punitive fut dirigée contre eux, mais leur politique demeura essentiellement antiromaine (Pol., XXII, 4).

dont le but était d'obtenir la faveur des États grecs. Cette politique était courante alors : Antiochos Épiphane[1] et, de façon légèrement différente, Persée[2] ont eu la même. Tout cela, on peut le penser, était en partie une réaction provoquée par l'autorité dominante de Rome dans la Méditerranée orientale et en Asie Mineure. On ne peut mettre en doute qu'Euménès ait joué un rôle prééminent dans cette poursuite de la popularité[3]. Presque sans exception, quand il existe un témoignage de sa générosité et quand une date peut être fixée, la date est postérieure à la guerre d'Antiochos. De nombreux documents attestent son activité à Delphes après 189, alors qu'aucun ne peut être sûrement daté du début de son règne[4]. De même à Athènes, où il y a d'amples témoignages de l'intérêt qu'il montre à la cité[5], mais tous ceux qui peuvent être datés sont postérieurs à 189[6]. Ses attentions, alors, dépassent les limites de la Grèce septentrionale et centrale : son offre généreuse à la Confédération achéenne en 185[7] le montre. En conséquence, bien que la Béotie demeure foncièrement hostile à Rome jusqu'en 146[8], c'est à cette période que nous devons placer la consécration thébaine, plutôt qu'à la première partie de son règne.

En consacrant ainsi à une divinité thébaine, Euménès suivait la politique de sa dynastie à l'égard de la Béotie. Celle-ci est largement attestée pour deux Philétairos par les consécrations qui viennent d'être publiées à nouveau ci-dessus ; par le résumé que fait Tite-Live des derniers mots prononcés par Attalos à Thèbes avant d'être frappé d'une attaque : *orsus a maioribus suorum*

1. Cf., en particulier, Liv., XLI, 20, 7 ; cf. *Syll.*³, 644, et *J. O. A. I.*, XVIII, 1915, *Beiblatt*, p. 16-22 ; cf. aussi Ed. Meyer, *Ursprung und Anfänge des Christentums*, II, p. 143.

2. Pol., XXV, 3 ; Liv., XLII, 5, 1-2.

3. Liv., XLII, 5, 3 ; cf. Robert, *Études anat.*, p. 84, n. 4, où les documents concernant les Attalides sont relevés ; beaucoup concernent Euménès II ; cf. aussi Magie, *op. cit.*, p. 769, n. 70.

4. Ce sont (je ne cite que les éditions les plus récentes) : *F. D.*, III, 3, 230, 237-239, 240-242, 261. Parmi ces textes, 237, 238 et 239 sont de 160/159 ; 240, de 183/182 ; 241 et 242, de 166 ; 261, de 182. Pour 230, il y a quelque incertitude. Daux, *Delphes au IIe siecle*, p. 272-274, séparait cette dédicace de 240 (qui était inscrit sur le même pilier et avec quoi il avait été lié normalement de façon étroite dès l'origine) qui est de 183/182, et l'assignait au début du règne (196?). Cela a été contesté par Klaffenbach, *Gnomon*, XIV, 1938, p. 16, qui a formulé de nouveau les arguments en faveur de la date auparavant admise. Daux, depuis, a défendu son opinion dans *F. D.*, III, 3, p. 201-203. A mon sens, il a eu raison de dissocier les deux inscriptions ; mais il semble très incertain que 230 remonte à la première partie du règne d'Euménès.

5. *I. G.*, II, 946-947 ; 2314 (listes panathénaïques, probablement de 182/181 et 178/177).

6. Le portique d'Euménès (Vitruve, V, 9, 1) ne peut pas être daté exactement.

7. Pol., XXII, 7, 8 et suiv.

8. Cf. l'excellent exposé des événements par F. Cauer, *R. E.*, s. v. *Boiotia*, col. 660 et suiv.

suisque et communibus in omnem Graeciam et propriis in Boeotorum gentem meritis[1] ; enfin, encore pour Attalos, par l'éloge qu'Euménès fit de son père devant le Sénat romain en 189[2]. Sans aucun doute, il y avait une politique traditionnelle attalide d'amitié avec les cités de Béotie et Euménès s'en reconnaissait comme l'héritier[3].

Mais, compte tenu de cette bonne raison de manifester sa faveur aux Béotiens, comment a-t-il choisi de le faire par une consécration à Dionysos Lysios, à Thèbes, une cité qui, à la période hellénistique, avait perdu beaucoup de son importance[4]? Thèbes était en Grèce, par excellence, la ville de Dionysos et prétendait avoir été le lieu de sa naissance[5]. Néanmoins, le principal culte de Dionysos dans la cité paraît avoir été celui de Dionysos Cadmeios[6], tandis que celui de Dionysos Lysios semble avoir été obscur et son rituel peut-être délibérément dissimulé au public[7]. Il ne suffit donc pas de se demander pourquoi Euménès a voulu consacrer à Dionysos à Thèbes, en même temps qu'il consacrait ou au lieu de consacrer aux Muses à Thespies ; il faut aussi se demander pourquoi il a jeté son dévolu sur ce culte particulier.

Thèbes était, beaucoup le prétendaient, le lieu de naissance de Dionysos, et celui-ci était le patron de la dynastie pergaménienne.

1. Liv., XXXIII, 2, 1.

2. Pol., XXI, 20, 2 et suiv., spécialement 5 : Attalos κατέστρεψε τὸν βίον ἐν αὐτοῖς τοῖς ἔργοις κατὰ τὸν Φιλιππικὸν πόλεμον, παρακαλῶν Βοιωτοὺς εἰς τὴν ὑμετέραν φιλίαν καὶ συμμαχίαν.

3. On pourrait supposer des liens traditionnels plus anciens avec la Béotie en se fondant sur la présence des noms Θηβαΐς et Καδμηΐς parmi les noms des tribus pergaméniennes (Kolbe, *Ath. Mitt.*, XXVII, 1902, p. 114 ; Id., *Ibid.*, XXXII, 1907, p. 466-469 ; Jacobsthal, *Ibid.*, XXXIII, 1908, p. 385-386) ; mais la plupart de ces noms (qui sont d'ailleurs probablement d'origine préattalide : Kolbe, 1907, *loc. cit.*) dérivent de noms ou de pays ou de héros (Αἰολίς, Εὐβοΐς, Πελοπίς, Τηλεφίς), et il est tout à fait invraisemblable qu'ils impliquent un lien historique entre la Béotie et Pergame, ou que les Attalides aient été amenés à cause d'eux à s'intéresser à la Béotie. On ne peut pas établir l'origine des Καβείρια pergaméniens (*Inschr. Perg.*, II, 252, l. 26 ; *O. G. I. S.* 764 ; cf. Ohlemutz, *op. cit.*, p. 192 et suiv. ; Hemberg, *Die Kabiren*, Uppsala, 1950, p. 172 et suiv.).

4. Cf. Schober, *R. E.*, s. v. *Thebai* (*Boiotien*), col. 1484-1490, pour les événements politiques.

5. Pour les cultes de Dionysos en général, voir les matériaux rassemblés par Farnell, *Cults*, V, p. 85 et suiv. ; Gruppe, *Gr. Myth.*, II, p. 1407-1440. L'exposé régional le plus commode se trouve dans l'article de Kern de la *R. E.*, col. 1011 et suiv. Pour Dionysos à Thèbes, cf. *ibid.*, col. 1014-1016 ; Ziehen, *R. E.*, s. v. *Thebai* (*Boiotien*), col. 1509 et suiv. ; Robert *B. C. H.*, LIX, 1935, p. 193 et suiv.

6. Pour Dionysos Kadmeios, cf. *F. D.*, III, 1, 351 : décret amphictyonique reconnaissant l'asylie au temple de Thèbes (fin IIIe siècle). Pour la relation entre Kadmos et Dionysos, Ziehen, *loc. cit.*

7. Cf. Phot., *Lex.*, s. v. : Λύσιοι τελεταί· Αἱ Διονύσου· Βοιωτοὶ γὰρ ἁλόντες ὑπὸ Θηβαίων καὶ φυγόντες εἰς Τροφωνίου, κατ' ὄναρ ἐκείνου Διόνυσον ἔσεσθαι βοηθὸν φήσαντες, μεθύουσιν ἐπιθέμενοι τοῖς Θραξὶν ἔλυσαν ἀλλήλους καὶ Διονυσου Λυσίου ἱερὸν ἱδρύσαντο, ὡς Ἡρακλείδης ὁ Ποντικός· ὡς Ἀριστοφάνης δὲ διὰ τὸ λυτρώσασθαι Θηβαίους παρὰ Ναξίων Ἄμπελον.

Le lien entre Dionysos, avec le titre cultuel de Kathègémon, et la famille royale était très étroit[1], et l'on ne peut douter de l'intérêt porté par Euménès II à ce culte. Ce fut lui probablement qui associa le culte de Dionysos au culte dynastique[2]. Son intérêt pour Dionysos ne s'en tint pas à l'aspect formel du culte de Dionysos Kathègémon et au *koinon* des artistes dionysiaques qui, apparemment par son intermédiaire, y était attaché[3] : c'est ce que montre une dédicace[4] que lui consacra, à Pergame, une autre corporation d'adorateurs de Dionysos, indépendante, semble-t-il, des τεχνῖται dionysiaques et pratiquant probablement des rites en quelque mesure analogues à des rites de mystères, les Βάκχοι τοῦ Εὐαστοῦ θεοῦ. La dévotion d'Euménès envers Dionysos semble donc avoir été plus personnelle qu'on ne s'y attendrait[5] et avoir ressemblé à

1. Pour ce qui suit, cf. l'article fondamental de H. von Prott, *Ath. Mitt.*, XXVII, 1902, p. 161-188, et l'excellent résumé de Nilsson, *Gesch. gr. Rel.*, II, p. 161-167. La discussion la plus ample sur le culte de Dionysos à Pergame est celle d'Ohlemutz, *op. cit.*, p. 90-122 : l'auteur a rassemblé tous les matériaux, mais s'est appuyé trop exclusivement sur l'article de von Prott. Il y a peu à tirer touchant Dionysos de K. Pillinger, *Pergam. Kulte* (*Beiläge zum Jahresbericht des Domgymnasiums zu Naumberg a. S., Ostern 1903*), p. 18-23, ou de Hansen, *Attalids*, p. 409-410, 417-419. W. Quandt, *De Baccho in Asia minore culto*, diss. Halle, 1912, p. 120 et suiv., rassemble maints matériaux utiles. — En montrant que le document est d'époque romaine, Robert, *Études anat.*, p. 25 et suiv., réfute l'opinion de von Prott selon laquelle l'inscription de Téos, *B. C. H.*, IV, 1880, p. 170, qui porte ... τῶι γένει καὶ τῶι [καθ]ηγεμόνι θεῶι Διονύσωι, aurait concerné Dionysos comme ἀρχηγέτης des Attalides ; cf. aussi Hepding, chez Nilsson, *op. cit.*, p. 163, n. 5. L'opinion de von Prott est suivie par Ohlemutz, *loc. cit.* ; celui-ci ne semble pas connaître la réfutation de Robert. — La plus claire indication du lien entre le culte de Dionysos et la famille royale se trouve dans *O. G. I. S.*, 331 = Welles, *Royal corr.*, 65-67 : lettres d'Attalos II et Attalos III concernant la prêtrise de Dionysos Kathègémon ; cette prêtrise était un emploi dépendant du roi : cf. von Prott, p. 163-164. Cf. aussi les documents relatifs à Craton, fils de Zotichos, mentionnés ci-dessous, n. 3.

2. Cf. von Prott, p. 166 et suiv. Herzog, *Hermes*, LXV, 1930, p. 469, a suggéré que l'association de Dionysos au culte royal pourrait être plus ancienne, en invoquant les feuilles de lierre qui se trouvent sur les monnaies de Philétairos ; cf. Fritze, *Münzen von Pergamon* (*Abh. Berlin*, 1910, *Anhang*), p. 33. Mais ce peut être simplement un symbole de magistrat ; cf. Ohlemutz, *op. cit.*, p. 90, n. 2.

3. Quand Téos devint pergaménienne après 189, le κοινὸν τῶν τεχνιτῶν τῶν ἐπ' Ἰωνίας καὶ Ἑλλησπόντου qui avait son centre dans la cité, fut reconnu comme le κοινὸν τῶν τεχνιτῶν τῶν ἐπ' Ἰωνίας καὶ Ἑλλησπόντου καὶ τῶν περὶ τὸν Καθηγέμονα Διόνυσον, le second *koinon*, évidemment, étant ajouté sous l'influence directe de Pergame. Ce changement se reflète dans les séries de documents de Téos et de Délos relatifs à Craton, fils de Zotichos : *C. I. G.*, 3067 = Michel, 1015 ; 3068 *A* et *B* = Michel, 1016 ; 3070 = *O. G. I. S.*, 325 ; 3069 = *O. G. I. S.*, 326. La chronologie de ces documents a été établie par Daux, *B. C. H.*, LIX, 1935, p. 210-230 ; cf. aussi von Prott, *Ath. Mitt.*, XXVII, 1902, p. 166 et suiv., spécialement p. 169 et suiv. ; Poland, *R. E.*, s. v. *Techniten*, col. 2508-2511 ; Ruge, *R. E.*, s. v. *Teos*, col. 551 et suiv., 561 et suiv.

4. *Ath. Mitt.*, *loc. cit.*, p. 94, nº 86 : Βασιλεῖ Εὐμένει θε[ῶι] | σωτῆρι καὶ εὐεργέ[τηι] | οἱ Βάκχοι τοῦ Εὐαστοῦ θεοῦ ; voir, sur cette inscription, von Prott, *ibid.*, p. 183 et suiv.

5. S'il faut croire, ce qui me paraît probable, que les monnaies cistophoriques ne remontent qu'à Euménès II et non pas à Attalos Ier (malgré l'avis contraire du S. P. Noe, *Amer. num. soc. Museum notes*, IV, [illegible], p. [illegible], qui n'a pas [illegible]

celle d'un autre monarque hellénistique, Ptolémée Philopator[1]. La décision du roi de témoigner publiquement de son intérêt pour un sanctuaire de Dionysos à Thèbes n'est pas surprenante dans ces conditions.

Mais pourquoi a-t-il choisi ce culte, en même temps que ou au lieu de celui, plus large, de Dionysos Cadmeios? La réponse peut peut-être se trouver dans le royaume pergaménien en Asie Mineure. Inévitablement, Dionysos jouait un rôle considérable dans les cités grecques du royaume pergaménien, spécialement à Téos, Magnésie et Priène[2]. Mais un culte en particulier mérite d'être mentionné ici, celui qui se pratiquait sur le mont Tmolos et dans la ville du même nom, près de Sardes. Nonnos, autorité tardive, mais bonne, rapporte que Dionysos était adoré sur le Tmolos sous le titre cultuel de Λυαῖος[3], le « libérateur ». C'est sans doute le même Dionysos qu'Arrien appelle Θηβαῖος ἐκ Τμώλου[4] — et cela peut montrer, avec d'autres témoignages, que l'origine thébaine de Dionysos était admise en Asie Mineure à l'époque hellénistique[5]. La ressemblance de l'épiklèsis Λυαῖος avec celle de Λύσιος trouvée à Thèbes n'a pas manqué de frapper d'anciens écrivains[6]. Il ne paraît pas déraisonnable de supposer qu'Euménès, fidèle enthousiaste de Dionysos, était lui-même au courant de ce rapport vague et incertain entre le culte célébré dans son propre royaume, non loin de ses grandes cités de Sardes, Smyrne et Téos, et le culte du dieu dans sa ville de Thèbes.

On peut donc suggérer que, en continuant à être généreux comme l'avaient traditionnellement été ses prédécesseurs envers

erreurs), on pourrait d'ailleurs alléguer le type de la ciste comme preuve complémentaire des tendances dionysiaques d'Euménès. J'espère revenir sur ce sujet à une autre occasion. Les témoignages au sujet des émissions cistophoriques préromaines sont rassemblés par Magie, *op. cit.*, t. II, p. 775-776, n. 81.

1. Pour l'adoration de Dionysos par Philopator, cf. les témoignages rassemblés par Tondriau, *Chron. d'Ég.*, XXV, 1950, p. 293-304. A la bibliographie de *B. G. U.*, 1211, ajouter Zuntz, *Class. Quart.*, XLIV, 1950, p. 70-72, qui croit (sans bonne raison) que le πρόσταγμα est du règne d'Épiphane.

2. Pour Magnésie et Priène, cf. les références dans Quandt, *De Baccho*, p. 162 et suiv., 168 et suiv. ; pour Téos, *ibid.*, et Ruge, *R. E.*, s. v. *Teos*, col. 560.

3. Nonnos, *Dionys.*, XL, 153 et suiv. :

μὴ τελετὴν τελέσω φιλοπαίγμονα, μηδὲ νοήσω
Μαιονίην, μὴ Τμῶλον, μὴ δῶμα Λυαίου, κ. τ. λ.

4. Arr., *Anab.*, V, 1, 2 (sur l'expédition dans l'Inde de Dionysos) : οὐ γὰρ ἔχω συμβαλεῖν εἰ ὁ Θηβαῖος Διόνυσος ἐκ Θηβῶν ἢ ἐκ Τμώλου τοῦ Λυδίου ὁρμηθεὶς ἐπὶ Ἰνδοὺς ἧκε.

5. L'origine thébaine de Dionysos est reconnue en *Insch. v. Magn.*, 215 = Quandt, p. 162-163 = *F. Gr. H.*, 482 (5).

6. Cf. Plut., *Mor.*, 613 c : εἰ δὲ πάντων μὲν ὁ Διόνυσος Λύσιός ἐστι καὶ Λυαῖος, μάλιστα δὲ τῆς γλώττης ἀφαιρεῖται τὰ χαλινά, κ. τ. λ. Cf. Gruppe, *Gr. Myth.*, II, p. 1432, n. 3 ; Farnell, *Cults*, V, p. 288, n° 45 ; Kruse, *R. E.*, s. v. *Lyaios*, col. 2110.

les cultes béotiens, Euménès était largement influencé par le désir d'établir publiquement un lien entre sa propre divinité favorite, le dieu de sa famille, et le dieu de la ville de Dionysos en Grèce ; le choix qu'il fit de ce culte particulier de Dionysos peut avoir été déterminé par la croyance en un rapport entre un culte notoire de Dionysos dans son royaume et un culte à Thèbes même.

Cette interprétation, pourtant, est destinée à demeurer conjecturale, puisque aucun lien direct ne peut être établi entre Euménès et le culte tmolien et puisque, en outre, il est possible que notre consécration à Dionysos soit la seule survivante d'un ensemble de témoignages qui, s'il nous était intégralement parvenu, pourrait mener à considérer la question autrement : par exemple, il est possible qu'Euménès ait fait méthodiquement des donations de terre à chaque divinité à Thèbes, et aussi à Thespies, et que toute trace des autres donations ait disparu. Mais on peut au moins insister sur le fait que l'interprétation qui vient d'être présentée, bien que conjecturale, est en parfait accord avec ce que nous connaissons de l'attitude personnelle d'Euménès à l'égard du culte de Dionysos. Cette attitude, si on la rapproche de la bienveillance d'Euménès à l'égard du culte d'Athèna Nikèphoros, doit déceler une politique dont le but était d'établir Pergame, aux yeux des Grecs, comme centre du culte des dieux grecs traditionnels[1].

P. M. FRASER.
Brasenose College, Oxford.

1. Il existe une bibliographie abondante au sujet de l'institution ou de la réinstitution par Euménès des Nikèphoria en 182 : voir, en dernier lieu, Segre, *ap.* Robert, *Hellenica*, t. V, 1948, p. 116 et suiv., et Magie, *op. cit.*, t. II, p. 739, n. 26, et p. 765, n. 59, qui énumère les opinions modernes sur ce sujet difficile ; ajoutez maintenant Klaffenbach, *Mitt. Deutsch. Arch. Inst.*, III, 1950, p. 99 et suiv. Pour d'autres témoignages sur l'intérêt porté par Euménès au culte d'Athèna, cf. Ohlemutz, *op. cit.*, p. 37 et suiv.

SUR LES SOURCES DE POLYBE :

POLYBE ET PHILINOS

On admet généralement que Polybe a écrit le récit de la première guerre punique en se servant de l'historien grec Philinos et de l'historien latin Fabius Pictor[1]. Cependant, une déclaration de Polybe lui-même devrait mettre en garde contre cette opinion courante. Il dit, en effet (I, 14, 1) : « Ce qui ne m'a pas moins poussé à insister sur cette guerre, c'est que les historiens qui passent pour l'avoir racontée avec le plus de compétence, Philinos et Fabius, n'ont pas su rapporter la vérité comme il fallait. » Et Polybe, après avoir accusé le premier de partialité en faveur des Carthaginois, le second en faveur des Romains, et donné un exemple tiré de Philinos, conclut (I, 15, 12) : « On peut constater ce défaut à travers tout l'ouvrage (παρ' ὅλην τὴν πραγματείαν) de Philinos et pareillement chez Fabius, comme on le montrera à l'occasion. » Il serait étonnant qu'après avoir annoncé l'intention de renouveler des récits qu'il ne trouve pas assez véridiques, après avoir dit que l'erreur était fréquente dans la totalité de l'œuvre des deux historiens, Polybe les ait pris tous les deux comme sources fondamentales de son récit. La sévérité de son jugement doit à priori nous inspirer une méfiance : l'auteur ne serait pas conséquent avec lui-même s'il se bornait à contaminer ensemble deux historiens sur la véracité desquels il exprime des réserves si catégoriques.

En ce qui concerne Fabius, il renouvelle ces réserves un peu plus loin avant de raconter la deuxième guerre punique (III, 9, 1-5). C'est ce qui empêche de penser qu'il l'ait beaucoup utilisé dans le récit de cette guerre. La présente étude a pour but de rechercher dans quelle mesure Philinos a servi de source à Polybe pour le récit de la première guerre punique, livre I, chapitres 7 à 64.

1. Cf. Reuss, *Philol.* 60, 1901, p. 102-148 ; *R. E.*, s. v. *Philinos* (Laqueur) ; L. Sisto, *Atene e Roma* XII, 1931, p. 176-202 ; Gortzitza, *Krit. Sichtung der Quellen zum ersten pun. Kriege*, Strasbourg, 1883 ; G. de Sanctis, *Storia dei Romani* III, 1, p. 224 et suiv. ; F. Walbank, *Class. Quart.*, 1945, p. 1-18.

Nous avons la chance de posséder en partie le récit de Philinos dans certains fragments de Diodore, livres XXIII et XXIV. Sans doute la narration de Diodore ne dérive-t-elle pas tout entière de Philinos, soit que Diodore ait contaminé plusieurs sources, soit, comme il est plus probable, que la contamination fût déjà réalisée chez l'auteur dont il s'est servi. Ainsi XXIV, 11, 1, il cite le chiffre des pertes carthaginoises à la bataille des îles Égates, « d'après Philinos... et d'après d'autres historiens ». D'autre part, certains passages de Diodore ont manifestement une couleur romaine et dérivent soit des annalistes, soit d'un historien grec favorable aux Romains, alors que Polybe affirme que Philinos leur était irréductiblement hostile. De ce nombre, il faut citer XXIII, 2, 5, 11 et 21, et XXIV, 12.

— Diod. XXIII, 2. L'arrangement d'un historien romain est visible dans la réponse des Romains aux ambassadeurs carthaginois qui viennent les mettre en garde contre une guerre navale avec les maîtres de la mer ; ils rappellent les enseignements militaires qu'ils ont tirés des guerres samnites et de la guerre contre Pyrrhus et concluent par une formule héroïque : si on les force à combattre sur mer, on verra bientôt les disciples supérieurs aux maîtres.

— Diod. XXIII, 5. Les Romains volent de succès en succès et l'auteur énumère complaisamment les villes qui embrassent leur parti ou qu'ils emportent de vive force. Polybe a ignoré ou négligé ces événements.

— Diod. XXIII, 11. Les Carthaginois commettent de graves fautes au moment du débarquement de Régulus ; bien qu'un vent violent mette du désordre dans la flotte romaine et gêne le débarquement, ils restent inactifs sur la forte position qu'ils occupent. Polybe (I, 30, 6-10) ne dit rien du désordre de la flotte romaine au moment du débarquement ni du vent qui la gênait ; il n'eût certainement pas omis ces détails s'il les avait trouvés dans sa source, fût-elle Philinos. En revanche, il note que les Carthaginois ont fait une faute en restant sur la hauteur au lieu d'engager la bataille en terrain plat.

— Diod. XXIII, 21. Ce passage ne peut pas provenir de Philinos, parce qu'il met en relief les erreurs du chef carthaginois Hasdrubal, sa témérité, son outrecuidance, son mépris de l'adversaire. Défait sous Panorme par le consul Cécilius, il perd soixante élé-

phants, nombre grossi par un historien romain, car Polybe (I, 40, 15) n'en indique que dix. En outre, Philinos eût pu difficilement noter que ces éléphants causèrent un vif étonnement dans Rome : il savait bien que, depuis les guerres de Pyrrhus, les éléphants n'étonnaient plus les Romains.

— Diod. XXIV, 12. Le passage relate les odieux traitements que la femme de Régulus fit subir à des prisonniers carthaginois et l'intervention énergique des magistrats romains pour faire cesser ce scandale qui déshonorait Rome. Jamais Philinos n'eût raconté un épisode tendant à prouver que la doctrine officielle de l'État romain était de traiter les prisonniers avec humanité. S'il est vrai, comme le pense Gelzer[1], que Fabius Pictor a écrit une histoire de propagande pour présenter aux Grecs Rome sous un jour favorable, cet épisode vient de lui, et Polybe, se défiant de Fabius autant que de Philinos, l'a négligé[2].

Si l'on élimine ces cinq passages et que l'on considère comme d'attribution douteuse quelques autres assez courts (XXIII, 3 et 13 ; XXIV, 2 et 3)[3] et quelques fragments négligeables, on peut rapporter avec certitude à Philinos les passages suivants de Diodore, parce qu'ils témoignent d'une faveur visible à l'égard des Carthaginois et d'une hostilité manifeste à la cause romaine, ce qui est, au fond, le critère le plus sûr que nous ayons pour discerner ce qui dérive de Philinos :

Diod. XXIII, 1, 4, 7, 9, 10, 12, 14 (?), 15, 1-5, 18, 19, 20. — XXIV, 1, 5, 9, 10, 11, 13.

Si l'on ajoute à ces textes deux références de Polybe (I, 15, et

1. Gelzer, *Römische Politik bei Fabius Pictor*, *Hermes* 68, 1933, p. 129-166.

2. Cet épisode apparaît pour la première fois dans nos textes avec Sempronius Tuditanus, à l'époque des Gracques, Gell., *N. A.* VII, 4, 1.

3. Diod. XXIII, 3, n'est peut-être qu'un abrégé de Pol. I, 15, 3, d'après Philinos. Diodore dit que Hiéron crut, lors de la déroute des Carthaginois devant Messine, qu'ils avaient livré passage aux Romains et s'enfuit à Syracuse. D'après Polybe, Philinos disait que, devant la défaite carthaginoise, Hiéron avait perdu la tête et s'était enfui. Les deux versions s'accordent parfaitement.

Diod. XXIII, 13, sur le renouveau des sentiments religieux à Carthage au moment des désastres, est peut-être de Philinos.

Diod. XXIV, 2 (épisode du siège de Lilybée) est de provenance douteuse.

Quant à Diod. XXIII, 8, 1, où l'auteur énumère, d'après Philinos, les forces d'Hannon l'Ancien et mentionne ses défaites en Sicile, la référence à Philinos ne vaut que pour les chiffres cités et ne prouve pas que le reste du récit lui soit emprunté. Au contraire, en citant le chiffre élevé des forces carthaginoises — chiffre cautionné par un historien ami de Carthage — l'auteur fait mieux ressortir l'importance du succès romain devant Agrigente. C'est la contre-partie de XXIII, 7, où, au contraire, Philinos souligne le chiffre des forces romaines.

III, 26), on possède tout ce qu'il est permis de rapporter à Philinos sans vaine conjecture[1].

Cela posé, nous pouvons tenter une comparaison entre les récits de Philinos et l'histoire des événements correspondants chez Polybe pour déterminer dans quelle mesure ce dernier a utilisé Philinos. Plusieurs cas peuvent se présenter :

1° Un fait est absent chez Philinos et présent chez Polybe ; dans ce cas, il est visible que Polybe a puisé à une autre source. Sans doute Diodore (ou la source intermédiaire qu'il a peut-être suivie) peut avoir abrégé le récit de Philinos. Mais, si le cas envisagé se présente fréquemment, on peut penser qu'il n'est dû ni au hasard ni au caprice d'un abréviateur.

2° Un fait est présent à la fois chez Polybe et chez Philinos. Même dans ce cas, il est impossible, sauf cas d'espèce, de prouver que Polybe a emprunté à Philinos, car ce fait a pu figurer dans une autre source de Polybe.

3° L'absence chez Polybe d'une donnée présente chez Philinos est beaucoup plus significative, car elle montre ce que Polybe a délibérément négligé du récit de Philinos.

4° Enfin, les variations d'un auteur à l'autre dans la présentation et l'interprétation des événements révèlent leur méthode et leurs conceptions.

Notre étude commencera par le texte de Polybe relatif aux traités entre Rome et Carthage.

Pol. III, 26.

Polybe, après avoir cité (III, 25) les trois traités romano-puniques, rappelle que Philinos les a ignorés et qu'il a affirmé, malgré ces textes, que des accords entre Rome et Carthage interdisaient la Sicile aux Romains et l'Italie aux Carthaginois. Polybe a, lui aussi, ignoré ces traités en rédigeant son livre I, puisqu'il n'en parle pas. Mais il est loin d'avoir présenté les choses comme Philinos. Si ce dernier considère la Sicile comme une zone d'in-

1. J'écarte Diod. XXII, 13, sur les luttes de Hiéron contre les Mamertins et la diplomatie des Carthaginois pour l'empêcher d'occuper Messine. L'origine de ce morceau est très discutée. Metzer (*Gesch. der Karth.* II, 550), Beloch (*Griech. Gesch.* IV, 2, 10-11) et Laqueur (*R. E.*, s. v. *Philinos*) sont d'accord pour le faire remonter à Timée. Reuss, au contraire (*Philol.* 68, 1909, p. 412), le rapporte à Philinos. Certains détails, comme la consultation des haruspices, la mention de la fortune (13, 7) et le ton hostile aux Carthaginois à la fin, font penser à Timée. En tout cas, Polybe, qui raconte les mêmes événements (I, 9, 6-7), ne s'inspire en rien de ce récit : il ne cite ni le point stratégique du Thorax ni l'intervention diplomatique des Carthaginois. D'après Polybe, Hiéron devient roi à l'issue de cette victoire, tandis que le récit de Diodore (cf. 13, 5) suppose qu'il l'était déjà.

fluence réservée aux Puniques par des conventions expresses, Polybe la regarde comme un pays ouvert qui devait appartenir au premier occupant ; il développe (I, 10) des considérations de politique romaine[1], qui ne font aucune place au point de vue de Philinos.

Diod. XXIII, 1. ~ Pol. I, 10-11, 11[2].

Il n'a pas davantage suivi Philinos dans l'interprétation des commencements de la guerre. Chez Philinos, la guerre est imminente, mais Appius n'a pas encore occupé Messine. Les Carthaginois veulent plutôt enjoindre aux Romains de se désintéresser de la Sicile (cf. 1, 2). A cette fin, ils renforcent leurs alliances avec les villes siciliennes, avec Agrigente (patrie de Philinos) et avec Hiéron. Hannon et Hiéron viennent ensemble bloquer Messine par terre et par mer. Le peuple romain envoie aussitôt Appius Claudius avec une armée ; il essaie d'abord de détacher Hiéron de l'alliance punique. Hiéron repousse ses avances sur un ton extrêmement agressif, en accusant les Romains de convoiter en réalité la Sicile sous le prétexte de secourir les Mamertins. Il est visible que cette présentation des faits tend à prouver que les Romains n'avaient aucun droit en Sicile, conformément à l'interprétation que Philinos donnait des traités, et qu'ils cherchaient un prétexte.

Chez Polybe, les faits sont tout différents. Il s'est longuement étendu sur les hésitations des Romains à secourir les Mamertins après avoir châtié la garnison de Rhégion, coupable des mêmes forfaits. Il revient là-dessus à deux reprises (I, 10, 3-4, et 11, 1-2) ; entre ces deux passages, il a inséré des considérations générales sur l'enjeu et la portée de la guerre qui va commencer ; il oppose fortement la politique romaine et carthaginoise et montre la guerre inévitable, élargissant ainsi la perspective des événements.

Mais surtout Polybe ordonne les faits différemment. Dans son récit, les Mamertins chassent le général carthaginois, qui occupait déjà la citadelle de Messine, et offrent la ville au consul Appius,

1. Ces considérations ne peuvent pas provenir de Fabius Pictor. En effet, on y lit (10, 5) que les Carthaginois avaient soumis la plus grande partie de l'Espagne, ce qui est inexact à la veille de la première guerre punique, avant les conquêtes d'Hamilcar Barca. Cette inadvertance vient d'un commentateur postérieur voyant les choses plus sommairement ; peut-être même est-ce une erreur de Polybe.

2. L'attribution de ce fragment à Philinos ressort de plusieurs traits : *a)* le ton général violemment hostile aux Romains ; *b)* l'expression Ἄννων ὁ Ἀννίβου indique un historien grec, ainsi que τὸν ὕπατον καλούμενον Ἄππιον Κλαύδιον ; *c)* la mention d'Agrigente avec la remarque qu'elle était l'amie de Carthage.

pendant que les Puniques la bloquent par terre et par mer. C'est à ce moment que Hiéron conclut alliance avec les Carthaginois pour chasser à la fois Romains et Mamertins et il vient appuyer le blocus (11, 7-8). Appius pénètre alors de nuit dans Messine et cherche à négocier avec les assiégeants (11, 9-11), en leur proposant, en somme, le *statu quo*. Il ne reçoit aucune réponse.

Les oppositions entre le récit de Polybe et celui de Philinos sont telles qu'ils ne sont guère conciliables et qu'il est manifeste que Polybe a rejeté absolument le récit de Philinos. Ils partent, en effet, de deux conceptions radicalement différentes. Pour Philinos, les Romains interviennent arbitrairement dans un pays étranger à l'influence romaine, partagé entre Carthage et Hiéron. Pour Polybe, la partie se joue entre Rome et Carthage, sur un terrain neutre, et Hiéron n'est qu'un acteur épisodique.

Pol. I, 15, 1-5 ; cf. I, 11, 13, 15.

Si l'on en croit Polybe, Philinos aurait ainsi raconté les premières opérations devant Messine : les Romains firent une sortie contre les Syracusains et furent repoussés ; une seconde sortie, contre les Carthaginois cette fois, tourna au désastre. Là-dessus, Hiéron, perdant la tête, malgré sa victoire, abandonna le siège et se réfugia à Syracuse ; quant aux Carthaginois, ils abandonnèrent leurs positions en rase campagne et se dispersèrent dans les villes. Les Romains poursuivirent les uns et les autres, ravagèrent leurs territoires et vinrent assiéger Syracuse (Pol. I, 15, 1-5).

Polybe taxe ce récit d'absurdité et présente lui-même autrement les faits (I, 11, 13-15). Appius, ayant fait sortir ses troupes de Messine, se heurta aux forces de Hiéron. Après une longue lutte, les Romains l'emportèrent, repoussèrent les Syracusains, puis rentrèrent à Messine. Hiéron, découragé, leva le siège et retourna à Syracuse. Chez Philinos, il est évidemment illogique que les deux alliés aient abandonné la partie après deux engagements victorieux. Mais faut-il contester leur double victoire? Ils pouvaient avoir d'autres raisons[1]. En tout cas, seule la retraite de Hiéron est inconséquente ; car, une fois isolés, les Puniques avaient le droit d'être inquiets. Mais Polybe n'a pas retenu cette explication. Il

1. Peut-être la saison avancée : Polybe et Philinos sont d'accord pour dire que Hiéron décampa pendant la nuit. Les nuits devaient être assez longues pour qu'il pût espérer mettre d'un seul coup une bonne distance entre les Romains et lui. Peut-être, ce qui est le plus probable, Hiéron se défiait-il des Carthaginois (cf. Diod. XXIII, 3) et les Carthaginois de Hiéron, de sorte que chacun prit ses précautions. La suite prouva que les Carthaginois au moins n'avaient pas tort et que Hiéron n'était pas pour eux un allié solide.

rejette purement et simplement la version de Philinos et en adopte une autre.

Diod. XXIII, 4. ~ Pol. I, 16[1].

Philinos raconte les événements de l'année 263 : siège des Hadranites, des Centoripiens et soumission aux Romains de soixante-sept villes. Syracuse est assiégée. Hiéron demande la paix ; il paie 150,000 drachmes et rend les prisonniers ; il conserve les villes qu'il possédait. Hannibal arrive trop tard pour le secourir. Les Romains s'épuisent en vains efforts contre une médiocre bourgade. Malgré l'ampleur des gains, les succès militaires des Romains sont minces ; Philinos ne leur accorde qu'une ville prise d'assaut ; toutes les autres se rendent par peur, y compris Syracuse (Philinos semble faire une allusion désobligeante à la mollesse de ses habitants). Il est visible que ces victoires faciles et cette lâcheté générale sont destinées à mettre en relief la résistance d'Agrigente l'année suivante.

Polybe, une fois de plus, a écarté ce récit. Il est très bref sur les opérations, plus détaillé sur la diplomatie. S'il omet le nom et le nombre des villes qui s'ouvrirent aux Romains et s'il passe sous silence l'expédition de secours des Carthaginois à Hannon, il s'étend longuement sur le fait capital de l'alliance de Hiéron avec Rome. Sans doute il indique une indemnité de guerre (exprimée en talents) quatre fois plus forte que Philinos ; mais peut-être le texte de Diodore est-il corrompu. Ce qui est important, c'est qu'il souligne la portée de l'alliance pour le ravitaillement et les communications des armées romaines en Sicile. Il explique d'avance la chute d'Agrigente et donne à cette alliance sa véritable portée historique.

Diod. XXIII, 7 et 9, 1-2. ~ Pol. 17, 5-19.

Nous arrivons au fameux siège d'Agrigente, la patrie de Philinos. Il ne reste malheureusement que deux petits fragments de son récit. Il note l'immensité des forces romaines (100,000 hommes) et l'acharnement de la résistance (πολλὰ δὲ οἱ Φοίνικες ἀντιμαχήσαντες). Il indiquait aussi (Diod. XXIII, 8) l'importance de l'ar-

1. L'attribution de ce fragment à Philinos me semble résulter des détails suivants : *a)* les villes qui négocient avec les Romains sont taxées de lâcheté (δειλίας) ; *b)* les Romains sont pressés de faire la guerre aux *seuls* Carthaginois ; *c)* Carthage reste fidèle à Hiéron et lui envoie une expédition de secours ; *d)* les Romains échouent devant Adranon, une bourgade, et Macella, après un long siège ; *e)* le chiffre de l'indemnité de Hiéron est exprimé en drachmes.

mée de secours commandée par Hannon : 50,000 fantassins, 6,000 cavaliers et 60 éléphants. Le siège dura six mois et les Romains emmenèrent tous les habitants comme esclaves. Hannon fut dégradé, condamné à une amende et remplacé. C'est tout ce que nous avons de la narration de Philinos. Mais cela suffit à prouver que Polybe n'a rien tiré de lui.

En effet, il n'indique ni l'importance des forces romaines ni celle de l'armée d'Hannon ; en revanche, il évalue à 50,000 le nombre des Carthaginois enfermés dans la ville (I, 18, 7). La durée totale du siège est de sept mois (I, 18, 6, et 19, 6) ; il ne dit rien du sort ultérieur d'Hannon, qui l'intéressait moins. Il passe surtout sous silence l'impitoyable exécution des Romains une fois la ville prise, exécution qui dut être particulièrement douloureuse à Philinos et le rendre à jamais hostile à Rome. En revanche, il s'étend sur les travaux d'investissement des Romains (I, 18, 2-4) et sur l'organisation des approvisionnements avec l'aide de Hiéron (I, 18, 5 ; 18, 10-11).

Rien dans les autres détails du siège n'indique que Polybe a pu s'inspirer de Philinos. Même un observateur romain pouvait supposer (I, 19, 4) que la manœuvre des Numides qui met les Romains en déroute répondait à un ordre d'opérations (κατὰ τὸ παράγγελμα). Quant aux messages qu'Hannibal, investi dans la place, envoyait à Carthage pour obtenir du secours (I, 18, 7) et aux signaux qu'il faisait à son collègue Hannon (19, 7), ils pouvaient être surpris par les Romains ou révélés par les déserteurs dont il est question (I, 19, 7)[1].

Diod. XXIII, 9, 3-5. ~ Pol. I, 24.

Philinos raconte les opérations des années 259-258. Il énumère une série de défaites romaines : échec devant Mytistraton, défaite grave aux Thermes d'Himère ; néanmoins, ils s'emparent du poste fortifié de Mazaris. Le général carthaginois Hamilcar se fait remettre par des traîtres Camarine et Enna. Les Romains, à la troisième tentative, finissent pas s'emparer de Mytistraton et rasent la ville, puis, non par leurs seules forces, mais grâce au matériel de siège de Hiéron, ils reprennent Camarine, et, grâce à la trahison, Enna ; enfin, ils emportent Sittane et occupent Camicon. L'historien relève les pertes des Romains aux Thermes

1. La seule notation qui pourrait, à la rigueur, provenir de Philinos, c'est I, 18, 11, que les Romains auraient levé le siège sans l'appui de Hiéron.

(6,000 hommes) et leurs cruautés : anéantissement de Mytistraton, vente à l'encan des habitants et des habitants de Camarine, massacre de la garnison d'Enna.

Polybe ne parle pas des premiers échecs des Romains devant Mytistraton et Camarine ; il ne signale pas davantage les machines envoyées par Hiéron, ni les succès d'Hamilcar à Camarine et à Enna, ni même les cruautés des Romains. Il n'indique que 4,000 Romains tués aux Thermes d'Himère (24, 4). Il abrège le détail des opérations terrestres, se bornant à quelques faits saillants, comme la bataille des Thermes d'Himère, la prise de Mytistraton, de Camarine et d'Enna. En revanche, il insiste sur les opérations navales ; les Romains bloquent Hannibal en Sardaigne et entreprennent le blocus de Lipari. Il suit évidemment une source qui ignore le nom du port sarde où Hannibal fut bloqué (24, 6) et qui, chose plus grave, ignore ou dissimule l'aide de Hiéron.

On peut laisser de côté Diod. XXIII, 10, qui raconte une ruse d'Hannibal pour excuser devant le Sénat de Carthage sa défaite de Myles [1] et qui ne présente aucun intérêt historique. On en arrive à l'épisode de Régulus.

Diod. XXIII, 12. ~ Pol. I, 31, 4-8.

Les Carthaginois, découragés par les succès de Régulus, décident de traiter. Philinos raconte l'ambassade conduite par Hannon, l'un des premiers de Carthage, et l'accueil hautain de Régulus qui prononce des paroles arrogantes et pose des conditions très dures, mais il ne nous dit pas lesquelles.

Sur certains points, Polybe est en désaccord avec lui, mais non sur d'autres. Sans doute attribue-t-il l'initiative des négociations à Régulus, qui ne voulait pas laisser à son successeur la gloire du traité [2], détail qui révèle une tradition romaine renseignée sur les dessous de la politique intérieure [3]. Mais, sur la conférence elle-même et l'insolence de Régulus, il est d'accord avec Philinos et présente même avec lui, chose unique, des correspondances littérales [4]. Il est toutefois moins prolixe et réduit à quelques traits la

1. La bataille de Myles n'est pas expressément nommée ; le texte parle d'une bataille navale. Mais Hannibal est le seul général de ce nom qui ait été vaincu sur mer au cours de cette guerre. Après un échec en Sardaigne, il fut mis en croix (Pol. I, 24, 6).

2. Gelzer (*Hermes* 66, 1933, p. 140) remarque avec justesse que l'arrogance de Régulus s'explique mieux si les ouvertures viennent des Carthaginois. Polybe a manqué ici de logique.

3. Chez Liv., *Per.* 18, Régulus demande lui-même son rappel.

4. Diod. XXIII, 12 : πᾶν τὸ συγχωρούμενον ὑφ' ἑαυτοῦ λαμβάνειν ἐν δωρεᾷ = Pol. I, 31, 6 : ὅ τι ποτὲ συνεχώρει, πᾶν ᾤετο δεῖν αὐτοὺς ἐν χάριτι καὶ δωρεᾷ λαμβάνειν.

scène entre les Carthaginois et Régulus, à laquelle Philinos a voulu donner un accent pathétique. Mais il n'indique pas davantage les conditions de paix, que les sources ne lui ont pas fournies.

Diod. XXIII, 15, 1-5. ~ Pol. I, 35.

A partir d'ici le texte de Diodore (XXIII, 14-15) présente une série de fragments désordonnés et décousus qu'il importe de trier avant d'aller plus loin. Il faut d'abord écarter 15, 8, qui n'est qu'une répétition littérale de la fin de 15, 4, ainsi que 15, 9 et 10, qui sont aussi des répétitions. Écartons encore les sentences gnomiques (14, 3, et 15, 6), qui n'apprennent rien ; écartons de même 15, 7, qui n'est qu'un sec résumé de la campagne d'Afrique[1], sans doute la conclusion de Diodore. On ne peut pas davantage accepter 14, 1-2, parce que ce passage part de conceptions qui étaient étrangères à l'esprit de Philinos. Car Xanthippe (14, 1) conseille aux chefs puniques de combattre et, sans autre forme de procès, s'arroge la direction des opérations. Si Philinos a connu la guerre du côté des Carthaginois, il ne peut pas avoir présenté les choses ainsi, mais plutôt comme Polybe les expose (I, 33, 3 s.). Ces chefs, cédant à l'impatience des troupes et aux instances de Xanthippe, décident de combattre et remettent l'exécution à Xanthippe avec une pleine liberté d'action. Dans cette version, Xanthippe n'est qu'un conseiller militaire et le haut commandement garde la décision suprême, et c'est bien ainsi que Philinos a pu voir les choses ; le reste n'est que l'arrangement postérieur d'un narrateur naïf. Il en est de même de 14, 2, où l'on montre Xanthippe parcourant les rangs carthaginois débandés et les suppliant de ne pas causer la perte de toute l'armée. Or, si l'on en juge par le récit de Polybe (I, 34), les Carthaginois ne se sont jamais trouvés au cours du combat dans une situation aussi désespérée, et il est invraisemblable que Philinos les y ait mis. C'est encore ici l'arrangement romancé d'un historien tardif : on sait qu'il s'est formé toute une légende autour du personnage de Xanthippe[2].

Pour toutes ces raisons, et si l'on considère l'analogie des réflexions qui, chez Polybe et chez Diodore, servent de conclusion à cet épisode, nous inclinons à penser que Polybe s'est dans une

1. Xanthippe y est donné comme un général lacédémonien à la solde de Carthage, alors que, d'après Polybe, c'est un homme sorti du rang. On ne peut pas penser que Philinos ait préféré la première thèse à la seconde, car il était plus humiliant pour les Romains d'être battus par un soldat du rang.

2. Cf. Pol. I, 36, 2-4.

certaine mesure inspiré de Philinos pour la partie narrative que nous lisons I, 32 à 34. On y trouve, en effet, les notations d'un témoin direct qui a assisté à toute l'affaire du côté carthaginois. Mais il n'est pas possible d'apporter une preuve décisive. Restent les réflexions morales de Diodore (XXIII, 15, 1-5) sur la destinée de Régulus et le rôle de Xanthippe. Elles sont sûrement de Philinos ; car elles accablent Régulus, que la tradition romaine postérieure a voulu réhabiliter et présenter comme une héroïque et pitoyable victime de la cruauté punique. Sa responsabilité est fortement soulignée ici : il a fait preuve de sottise et d'orgueil en humiliant des vaincus ; il a lui-même provoqué un revirement des choses, et, tombé au pouvoir de ceux qu'il avait maltraités, il ne méritait aucune pitié dans la défaite. Ensuite, Philinos célèbre le mérite de Xanthippe, son intelligence et son expérience et, avec hyperbole, sa renommée répandue sur la terre entière[1].

Il y a une analogie évidente entre ce passage et le chapitre I, 35, de Polybe. Mais ce dernier envisage tout autrement que Philinos la faute de Régulus et le mérite de Xanthippe : Régulus a eu le tort de ne pas se défier de la fortune, qui amène souvent de grands changements. Quant à Xanthippe, son exemple enseigne, au contraire, le pouvoir de l'individu dans l'histoire, puisque à lui seul il a vaincu une armée réputée invincible et relevé un État proche de sa ruine. Ces deux thèmes, versalité de la fortune et influence de l'individu, sont habituels à Polybe, mais la pensée est différente chez Philinos[2].

Diod. XXIII, 18. ~ Pol. I, 36, 11 ; 37, 6 ; 38, 5-10.

Philinos rapporte les événements de 255-254, le raid des Romains sur l'Afrique, la tempête de Camarine et l'aide apportée par Hiéron aux rescapés du naufrage ; la prise d'Agrigente par le Carthaginois Carthalon et la prise de Céphalyden par les Romains, qui échouent au siège de Drépane, mais s'emparent de Panorme après un investissement en règle, et vendent les habitants comme

1. Si toutefois cette hyperbole n'est pas une addition postérieure due à la légende de Xanthippe. En revanche, bien conforme à l'esprit de Philinos est l'explication, donnée 15, 3, de la reprise de la guerre navale : les Romains qui passaient pour les premiers fantassins du monde n'osèrent plus s'aligner en bataille rangée.

2. Je ne puis approuver l'opinion de F. W. Walbank (*Class. Quart.*, 1945, p. 7), qui affirme que toute la substance des considérations de Polybe sur Régulus et Xanthippe est tirée de Philinos. Car 1) le mot τύχη est absent du texte de Philinos, ainsi que le thème des caprices de la fortune ; 2) pour Philinos, l'exemple de Xanthippe n'est pas le triomphe de l'individu, mais la victoire de l'intelligence et la supériorité de l'art sur la force. Les deux historiens n'ont en commun que l'intention moralisante qui est habituelle à l'historiographie hellénistique.

esclaves, tandis que d'autres villes siciliennes embrassent leur parti.

Polybe n'a rien retenu de ce récit. D'après lui (36, 11-12), la flotte romaine cinglant sur l'Afrique (255) enleva 114 navires aux Carthaginois : Philinos n'en indique que 24. Le nombre de Polybe est certainement exagéré. En effet, s'il est vrai (36, 9-10) que les Carthaginois eussent 200 navires et les Romains 350, la flotte carthaginoise en perdant 114 navires était autant dire anéantie et l'on ne comprend pas que les Romains, disposant d'une écrasante supériorité (sans compter les vaisseaux pris à l'ennemi), n'aient pas débarqué en Afrique, au lieu de se borner à recueillir les survivants du désastre de Régulus. De même, chez Polybe (37, 2), le chiffre des vaisseaux romains naufragés à Camarine est bien inférieur à celui de Philinos : 384 au lieu d'un total de 640 chez Philinos (Diod. XXIII, 18, 1). Enfin, Polybe n'indique pas le nombre des ennemis capturés à Panorme par les Romains (13,000 chez Philinos, Diod. XXIII, 18, 5).

Si les écarts sont considérables dans les chiffres, ils ne sont pas moins grands dans la narration. Certes, Polybe ne dissimule pas l'étendue du naufrage de Camarine ; il en donne cependant une explication technique (l'endroit, la saison) qui laisse entrevoir le témoignage d'un navigateur (37, 4-5). Il ne dit rien de l'aide que Hiéron apporta aux naufragés, ni de la prise d'Agrigente par Carthalon, ni de l'échec des Romains devant Drépane. Le récit du siège de Panorme (38, 8, 10) est dans ses grandes lignes semblable à celui de Philinos ; mais il n'est pas tiré de lui. Un détail toponymique le prouve : Philinos distingue les faubourgs (τῆς ἐκτὸς πόλεως) et la ville ancienne (τὴν ἀρχαίαν πόλιν) ; Polybe, la ville neuve (ἡ νέα πόλις) et la vieille ville (ἡ παλαιά) : si Polybe avait suivi Philinos, il aurait pris les mêmes noms. Il ne lui a donc rien emprunté pour le récit de ces événements. Son attention s'est concentrée sur l'effort naval des Romains qui lancent flotte sur flotte et ne se laissent décourager par aucun désastre.

Diod. XXIII, 19-20. ~ Pol. I, 39, 1-6 ; *39, 13.*

Philinos en vient aux opérations de 253-251. Il mentionne un second naufrage de la flotte romaine prise dans une tempête et il s'étend sur un échec de l'armée romaine dans une tentative pour s'emparer de Thermes par trahison : l'appât du butin fait prendre les chefs au piège. Plus tard, les Romains réussissent à prendre Thermes et Lipari ; mais, en dépit de forces considérables, ils

échouent devant Ercté. L'hostilité de l'auteur à la cause romaine est évidente.

Polybe a raconté certains de ces événements (I, 39, 1-6, et 39, 13) ; mais son récit est étranger à celui de Philinos. Il ne dit rien de la tentative manquée des Romains sur Thermes ni de leur échec devant Ercté. Sans doute, il mentionne la prise de Thermes et de Lipari (en 251) et il est d'accord avec Philinos sur l'effectif de 150 navires romains perdus par la tempête ; mais, ce qui est le plus important, il donne une explication technique de ce naufrage (39, 10), l'abandon téméraire de la navigation côtière pour cingler de Panorme à Rome par la haute mer. Il indique, en outre (39, 3-4), un échouage malencontreux de la flotte romaine dû à l'ignorance du fond marin. Ces échecs poussèrent les Romains à renoncer pour un temps aux constructions navales jusqu'au moment où la stagnation des opérations sur terre les engagea à reprendre la mer pour y chercher la décision (39, 7-15). Il est visible que Polybe a suivi un auteur particulièrement averti des questions navales et plus intéressé à l'effort des Romains sur mer qu'à leurs combats terrestres. Rien ne montre que Philinos soit un historien de cette sorte. Il s'attache, au contraire, à la guerre sur terre. La suite le prouvera de plus en plus.

Diod. XXIV, 1. ~ Pol. I, 41-55, passim.

Le récit de Philinos embrasse le siège de Lilybée, la bataille de Drépane, le désastre romain de Camarine et l'occupation d'Éryx par les Romains. Ces événements s'étendent chez Polybe du chap. 41 au chap. 55. Il faut ici comparer les deux historiens point par point.

1° Le siège de Lilybée fait l'objet d'un long développement chez Philinos. Les Romains débarquent à Panorme avec 240 navires de guerre et un grand nombre de transports. Ils investissent Lilybée, par terre en construisant un retranchement de la mer à la mer, par mer en coulant 15 navires dans le port pour l'obstruer. L'armée romaine était forte de 110,000 hommes ; les assiégés n'avaient que 7,000 fantassins et 700 cavaliers ; de Carthage, ils ne reçurent que 4,000 hommes. Ces disproportions sont bien dans la manière de Philinos, comme on l'a déjà noté. Les Romains tentent à nouveau d'obstruer le port, la mer rend leurs efforts inutiles. Ils tentent aussi de donner l'assaut, mais échouent lamentablement et perdent 10,000 hommes ; les assiégeants réussissent même à incendier leurs machines de siège. L'investissement est

alors si lâche que les Carthaginois peuvent faire sortir leurs cavaliers pour les envoyer à Drépane. La peste et la disette envahissent le camp romain et font 10,000 victimes en quelques jours. Heureusement, Hiéron vient à leur secours en leur envoyant du blé. Le consul de 249, Appius Claudius, cherche encore à combler le port et ne réussit pas mieux que ses prédécesseurs.

Soulignons immédiatement qu'on ne retrouve rien de ce récit chez Polybe. Il attribue à l'escadre romaine 200 vaisseaux et ne parle pas des transports (I, 41, 3)[1]. S'il mentionne (42, 8) une circonvallation romaine à peu près semblable à celle dont parle Philinos, il ne parle pas de l'obstruction du port, soit que sa source n'en ait rien dit, soit que ce détail lui ait paru incompatible avec l'entrée par surprise de l'expédition de secours, épisode raconté (44, 3-6). Il ne dénombre pas les forces en présence. Seulement, il indique (45, 8) que 20,000 hommes au moins, des deux côtés, prirent part à un engagement ; ce chiffre, qui n'est que partiel, est déjà supérieur au chiffre anormalement bas que Philinos attribue aux assiégés. Il en est de même de l'effectif de l'armée de secours qu'il évalue (44, 2) à 10,000 hommes (au lieu de 4,000 chez Philinos). Cette armée est commandée par Hannibal, tandis que chez Philinos le chef s'appelle Adherbal[2]. L'épisode du siège que Polybe raconte est différent de celui que rapporte Philinos. Chez Polybe (I, 45), les assiégés font une tentative pour incendier les ouvrages et les machines des Romains[3], tandis que chez Philinos ils repoussent une attaque des Romains, et, poussant leur avantage, mettent le feu à leurs travaux et à leurs engins. Polybe parle du retour d'Hannibal à Drépane avec ses navires (46, 1-2) ; on ne saurait identifier cet épisode avec le renvoi de la cavalerie, dont Philinos, plus attentif à la stratégie terrestre, note qu'elle était inutile sur le terrain étroit de Lilybée (XXIV, 1, 3). Il n'est pas question chez Polybe de la peste, ni de la famine dans le camp romain, ni même de l'envoi de blé par Hiéron. L'omission de l'aide de

1. Remarquons que Polybe parle rarement des transports et paraît ne s'intéresser qu'à la marine de guerre. Ailleurs, dans le naufrage de Camarine, il ne cite pas 300 bâtiments de charge que mentionne Philinos (Pol. I, 37 = Diod. XXIII, 18, 1).

2. Chez Polybe, Hannibal est le chef de l'expédition de secours, le commandant de la place de Lilybée est Himilcon (45, 1) ; le commandant en chef des forces carthaginoises en Sicile est Adherbal, qui a établi son quartier général à Drépane (46, 1). Il faut reconnaître, cependant, qu'en faisant d'Adherbal le chef de l'armée de secours, Diodore a pu recopier négligemment Philinos.

3. Il est logique chez Polybe que les assiégés, encouragés par l'entrée de l'armée de secours, tentent une sortie (45, 1) ; il est moins logique qu'au plus fort de son succès, Himilcon ordonne la retraite (45, 13).

Hiéron est significative. Philinos la mentionne si régulièrement et Polybe l'omet si régulièrement aussi, qu'on ne voit pas comment Philinos a pu lui servir de source[1].

2° Dans le récit de la bataille de Drépane, Philinos manque absolument de précisions techniques. Il se satisfait de taxer Claudius de présomption, d'indiquer le montant des pertes romaines — 117 navires, 20,000 hommes — et de souligner l'ampleur du désastre opposé à la faiblesse des pertes carthaginoises. Ce n'est pas un marin.

Polybe, au contraire, donne (49-51) toutes sortes de précisions géographiques, tactiques et techniques, décrivant minutieusement les manœuvres. Il est moins précis sur le montant des pertes romaines : toutefois, comme il a indiqué (49, 2) que l'escadre de P. Claudius comprenait 10,000 matelots, il est difficile de penser qu'il n'ait pas considéré comme un mensonge le chiffre de Philinos ; quant aux navires, il dit que les Carthaginois en capturèrent 93 et que d'autres s'échouèrent.

3° Sur le désastre romain de Camarine, Philinos est de beaucoup plus prolixe que sur la bataille de Drépane. Ici les précisions topographiques et stratégiques abondent. Sans doute cet Agrigentin connaît-il mieux la côte méridionale de la Sicile et s'est-il trouvé au voisinage de cet événement. Mais cela n'a pas suffi pour que Polybe lui emprunte son récit. Car les divergences sont graves entre eux. Tous les deux rapportent au début que Carthalon vint de Carthage avec 70 bâtiments et qu'il incendia une partie de la flotte romaine ancrée devant Lilybée. Mais ici les contradictions commencent. Philinos (Diod. XXIV, 1, 7) rapporte que Carthalon infligea à la flotte romaine venant de Syracuse une lourde défaite à la hauteur de Géla ; elle perdit 54 vaisseaux de charge et 30 navires de guerre. Selon Polybe (53, 9-13), il n'y a pas eu d'engagement ; la flotte romaine, ou plutôt un simple détachement commandé par les questeurs, se réfugia à la côte dans une position si favorable que les Puniques n'osèrent pas l'attaquer. On est surpris de voir que Polybe, si amoureux de la précision, localise aussi

1. Polybe mentionne en bloc (47, 3-5) les tentatives des Romains pour obstruer le port de Lilybée. Il est malaisé de dater ces tentatives dans son texte où elles figurent au milieu de l'épisode d'Hannibal le Rhodien. L'une d'elles au moins semble se rapporter à l'année de Claudius (249) : c'est la construction d'une jetée (47, 5 = Diod. XXIV, 3). Sans doute le consul P. Claudius n'est nommé pour la première fois que 49, 3. Mais il est sans aucun doute déjà désigné 46, 8, par le singulier ὁ τῶν Ῥωμαίων στρατηγός, car, auparavant 41, 3, il y avait deux consuls sous Lilybée.

vaguement cet épisode ; il se borne à dire que les Romains abordèrent dans une petite localité (πολισμάτιον), puis que les Carthaginois allèrent mouiller dans quelque cours d'eau (πρός τινα ποταμόν), alors que Philinos appelle la localité Phintias et le cours d'eau l'Halycos. Si Polybe avait suivi Philinos, il aurait mentionné ces noms.

La suite n'est pas moins dissemblable chez les deux auteurs. D'après Philinos, le consul Junius et sa flotte doublent le cap Pachynos et, relâchant près de Phintias, apprennent la défaite de la première escadre. Il voit alors fondre sur lui la flotte de Carthalon ; effrayé, il brûle 13 vaisseaux hors d'usage de l'escadre précédente. Puis il essaie de se réfugier chez Hiéron ; il rebrousse chemin, et, à la hauteur de Camarine, il est assailli par la tempête, perd tous ses transports et 105 navires de guerre, tandis que les Carthaginois évitent la tempête en doublant le cap Pachynos et en mouillant dans un lieu abrité. Tout cela s'accorde avec la première partie du récit, dont l'ensemble est parfaitement cohérent chez Philinos. Il n'est pas moins cohérent chez Polybe (ce qui ne veut pas dire aussi vraisemblable)[1]. Conformément à ses premières données, celui-ci montre (54, 5) Carthalon posté entre les deux escadres romaines jusqu'au moment où la tempête menace. Alors les Carthaginois s'éloignent et se mettent à l'abri en doublant le cap Pachynos, tandis que les escadres romaines sont anéanties par les éléments. Polybe ne dit pas que Junius chercha à se réfugier chez Hiéron ; il souligne (54, 3), au contraire, l'impossibilité de fuir et la volonté de Junius de s'immobiliser dans un endroit inaccessible. Il n'indique pas davantage que le désastre romain eut lieu près de Camarine et ne cite comme nom de lieu que le cap Pachynos. Enfin, si le récit de Philinos est, chose exceptionnelle, assez fourni de termes de marine, celui de Polybe est beaucoup plus riche à ce point de vue et ne peut dériver que d'un spécialiste des questions navales. Faut-il penser que ce soit un Romain? C'est un auteur favorable à Rome, comme le prouve la présentation des événements, mais ce n'est pas un Romain. Un détail le montre. Polybe dit (52, 5) que des élections eurent lieu à Rome à

1. Le récit de Polybe me paraît, en effet, moins vraisemblable : 1) il est surprenant que le détachement commandé par les questeurs se soit avancé si loin à l'ouest, pendant que la flotte était à Syracuse, et il n'est guère concevable que Carthalon ait négligé de se tailler un succès facile ; 2) en se postant entre les deux escadres romaines, Carthalon se mettait dans une position vraiment hasardeuse et risquait d'être assailli de deux côtés. Il fait plutôt penser que la source de Polybe a ignoré ou dissimulé la défaite de la première escadre.

la suite de la défaite de Drépane et qu'un des nouveaux consuls, L. Junius, fut chargé d'aller ravitailler l'armée de Lilybée. Or, Junius, dont la flotte fut détruite à Camarine, était le collègue de Claudius, le vaincu de Drépane ; ils furent consuls la même année (249). Un historien romain n'aurait pas commis cette erreur[1].

4º L'occupation d'Éryx par Junius est brièvement mentionnée par Philinos, qui la présente comme une surprise nocturne, alors que, d'après Polybe (55, 6), elle fut le fruit d'intrigues et s'opéra en deux temps, l'occupation du temple d'Aphrodite Érycine, puis de la ville elle-même. La position d'Aigithallos, que Philinos dit avoir été fortifiée par les Romains, puis reprise par Carthalon, est sans doute la position que signale Polybe (55, 10), sans la nommer, sur la route de Drépane ; mais il ne dit pas que les Puniques la reprirent ; au contraire, il affirme que Junius la fit soigneusement garder[2]. Sur ces points encore, Polybe n'a pas suivi Philinos.

Après ce long morceau, la tradition de Diodore ne nous a conservé que des fragments incohérents d'un intérêt inégal et presque rien sûr les derniers grands événements de cette guerre, les opérations autour d'Éryx et la bataille des îles Égates.

Diod. XXIV, 5, 9-11, 13. ~ Pol. I, 50, etc...

Dans cette poussière de fragments, nous rejetterons comme n'étant pas de Philinos les passages suivants :

— XXIV, 2 : épisode du siège de Lilybée qui correspond sans doute à Polybe I, 48, 3 : rien ne permet de l'attribuer à Philinos.

— XXIV, 4 : ces deux lignes font allusion au consul Junius et doivent être rapprochées de Polybe I, 54, 4.

— XXIV, 6, 7, 8, 14 : attribution douteuse.

Nous retiendrons seulement pour notre étude :

XXIV, 3, 5, 9, 10, 11 et 13.

On trouve d'abord (XXIV, 3) une violente réprobation de la conduite et du caractère du consul de 249, P. Claudius ; il accuse ses prédécesseurs d'inertie, mais il se montre aussi fou qu'eux en tentant d'obstruer le port de Lilybée ; il punissait impitoyable-

1. On peut ajouter que, si Polybe avait suivi Fabius Pictor, il ne l'aurait pas commise à son tour. La source de Polybe aura sans doute confondu la nomination d'un dictateur, qui eut lieu, en effet (Liv., *Perioch.* 19), avec des élections régulières.

2. Une addition postérieure s'est glissée dans le texte de Diodore (XXIV, 1, 10) : ὅνπερ νῦν Ἄχελλον... κατέλιπε. Elle se dénonce d'elle-même par l'indication du nom latin d'Aigithallos et par la contradiction dans le chiffre de la garnison : Junius y aurait laissé 800 hommes ; or, quelques lignes plus loin, Carthalon en déloge 3,000. Le second chiffre est évidemment de Philinos.

ment ses compatriotes, « comme c'était l'habitude en son pays », et il frappait les alliés. Ce réquisitoire n'a pas de place chez Polybe. Chez Philinos, Claudius, avec l'esprit démagogique propre à sa famille, critique ses prédécesseurs dans l'assemblée des soldats ; Polybe (49, 3) ne parle que d'un conseil d'état-major où Claudius donne des instructions sans formuler de critique. Après sa défaite à Drépane, il se borne (52, 2) à rapporter les reproches qu'on lui fit à Rome.

Philinos fait (XXIV, 5) l'éloge d'Hamilcar Barca, dont Polybe (59, 9) loue les qualités militaires, mais auquel il ne décerne pas les louanges de Philinos.

Polybe, après avoir rapporté (I, 56) l'audacieuse occupation d'Heircté par Hamilcar la dix-huitième année de la guerre (246), néglige tout le détail des opérations qui durèrent quatre ans autour de cette position stratégique pour en venir aux derniers événements de la guerre, qui eurent lieu sous le consulat de C. Lutatius (242). Cette omission prouve bien qu'il n'a pas pris Philinos comme source. Car les extraits de Diodore nous permettent d'apercevoir que celui-ci donnait plus de détails : il raconte l'épisode de Vodostor à qui Hamilcar avait interdit le pillage (9, 1), une négociation entre Hamilcar et Fundanius (consul en 243) pour l'enlèvement des morts après un combat sanglant, épisode où s'affrontent la superbe du Romain et la grandeur d'âme du Carthaginois. Il donne plus de détails (XXIV, 10) sur une expédition punique commandée par Hannon pour dégager l'armée d'Éryx et, à ce propos, il fait un grand éloge du patriotisme et de la générosité d'Hannon. Ce dernier avait eu déjà la gloire de conquérir Hécatompyle, dont il avait épargné la population[1]. Hannon quitte Carthage avec 250 navires de guerre et des transports, relâche à l'île d'Hiéra, la plus occidentale des Égates et de là se dirige vers Éryx. Il se heurte à la flotte de Lutatius, forte de 300 navires de guerre et de 700 transports, en tout 1,000 bâtiments[2]. La bataille s'engage ; les Romains, victorieux, prennent 80 navires et capturent 6,000 Carthaginois ([illegible] 1-2). Philinos loue le courage des combattants dans les deux partis et conclut avec mélancolie

1. Cet Hannon, vainqueur d'Hécatompyle, reparaît dans la guerre des Mercenaires (Pol. I, 73 s.). Polybe (I, 74) le présente comme un incapable, ce qui laisse penser qu'il ne s'est guère inspiré de Philinos dans le récit de la guerre des Mercenaires, contrairement à l'opinion commune.

2. Les transports ne prirent pas part à la bataille, bien entendu. Philinos dit lui-même que Lutatius mouilla dans le port d'Eryx avant la rencontre. Mais le chiffre 1,000 donne au lecteur l'impression que les Romains disposaient d'une écrasante supériorité.

(11, 3) : « Les plus braves subissent quelquefois les revers les plus inconcevables ; des hommes plus courageux que leurs adversaires furent faits prisonniers, invaincus dans le mérite, battus seulement par la nécessité. » On reconnaît l'historien ami de Carthage, ennemi de Rome. Enfin, il rapporte (XXIV, 13) une tentative de paix manquée : les conditions des Romains étaient si dures qu'Hamilcar se déclare prêt à mourir plutôt que de les accepter.

Polybe ne retrace aucun de ces événements, sauf l'expédition d'Hannon et la bataille des îles Égates (I, 60-61). La description du combat naval est beaucoup plus détaillée et technique, comme à l'ordinaire. Il attribue seulement 200 navires à Lutatius (59, 8), mais n'indique pas les effectifs d'Hannon. Comme pertes carthaginoises, il dénombre 50 vaisseaux coulés, 70 capturés avec les équipages et près de 10,000 prisonniers, chiffres bien supérieurs aux données de Philinos. Il ne signale aucune difficulté dans les négociations de paix (du moins à ce stade) et affirme, au contraire (62, 7), que Lutatius accueillit avec empressement les ouvertures d'Hamilcar.

La longue comparaison qui précède entre l'histoire de la première guerre punique au livre I de Polybe et les morceaux de Diodore qu'on peut légitimement attribuer à Philinos nous permet de constater que Polybe ne l'a pour ainsi dire jamais suivi. Sans doute n'avons-nous pas l'ouvrage entier de Philinos. Mais les divergences sont si grandes sur les points que nous pouvons comparer qu'il est douteux, pour ne pas dire impossible, que Polybe lui ait fait des emprunts étendus sur d'autres. La présentation des événements est toujours différente chez les deux auteurs. Les chiffres ne concordent presque jamais ; chez Philinos, les pertes carthaginoises sont systématiquement inférieures, les effectifs et les pertes des Romains régulièrement supérieurs. Comme Polybe l'en accuse (I, 14), Philinos déprécie continuellement les actes des Romains, exalte ceux des Carthaginois. Mais, outre cette partialité qui l'a rendu suspect à Polybe, il est visible qu'il n'a pas abordé l'histoire de la guerre punique dans le même esprit. Ce qui a intéressé Polybe et ce qu'il a tiré de ses sources, c'est l'ascension de Rome comme puissance navale ; ce qui a intéressé Philinos, c'est la progression des Romains en Sicile, son île natale. Le premier a minutieusement exposé à ses lecteurs les progrès de la puissance navale des Romains ; il a longuement raconté les grandes batailles sur mer, Myles, Ecnome, Drépane, les îles Égates ; il a longuement commenté les manœuvres, les constructions navales, les engins, les

revers et l'opiniâtreté des Romains. C'est au fond ce qui fait le mieux comprendre la victoire de Rome, qui s'attaquait à la plus puissante marine du temps. En revanche, il s'est moins étendu sur les opérations terrestres. Sans doute il décrit le siège d'Agrigente et le siège de Lilybée ; mais il passe délibérément sur le détail des escarmouches autour d'Éryx, où les événements de huit années (249-242) sont enlevés en quelques lignes. Au contraire, Philinos est très bref sur les combats navals, comme on l'a montré. En revanche, il est plus à son aise dans la guerre sur terre ; on devine, notamment, qu'il a beaucoup plus développé que Polybe le récit des luttes autour d'Éryx ; il ne fait grâce d'aucune localité sicilienne, si petite soit-elle, prise par les Romains, le plus souvent grâce à la trahison, et reprise par les Carthaginois, naturellement grâce à leur courage. Ce qu'il a raconté, c'est la patiente conquête de l'île par les Romains et la progressive éviction des Carthaginois. Ces oppositions fondamentales et les innombrables dissemblances particulières que nous avons relevées nous obligent à conclure que Philinos n'a pas été la source de Polybe pour le récit de la première guerre punique. Si Polybe n'affirmait pas expressément qu'il a écrit l'histoire de cette guerre pour rectifier les erreurs de Philinos, on serait tenté de croire qu'il n'avait pas lu son ouvrage, tant il se sépare de lui. Les mêmes remarques s'appliquent à Fabius Pictor, qui est traité (I, 14-15) sur le même pied que Philinos. Nous n'aborderons pas ici ce problème, le réservant pour une autre étude. Mais les résultats que nous avons obtenus dans l'examen des textes de Philinos ne nous encouragent guère à penser que Polybe a utilisé Fabius davantage. Ne serait-il pas étonnant qu'il ait composé son récit en mélangeant à doses variables deux historiens qu'il rejette également? En même temps, nous lisons entre les lignes qu'il a trouvé et utilisé des sources plus dignes de foi.

On peut se demander quelles sont ces sources, qui sont condamnées à rester anonymes. Elles sont sans doute multiples. Mais la source principale nous paraît être un écrivain spécialiste des questions navales, du genre de ce Zénon de Rhodes dont Polybe loue la compétence dans cette sorte de questions (XVI, 14, 4). Il dit même, précieux aveu, que les Rhodiens, en général, sont tout à fait au courant de l'histoire navale. Or, nous savons que des Rhodiens ont participé à la guerre punique : Polybe cite avec admiration le Rhodien Hannibal qui força plusieurs fois avec un vaisseau d'élite le blocus de Lilybée pour le compte des Carthaginois et finit par tomber aux mains des Romains (I, 46, 3 ; 47, 9). Un homme

pareil a pu laisser des mémoires ou raconter ses souvenirs à quelque historien de son île natale, qui semble avoir été féconde en historiens. Il s'est trouvé certainement des hommes comme lui dans le camp romain ; la marine romaine ne s'est pas constituée sans les conseils techniques d'experts en matière navale, et qui mieux qu'un Grec pouvait connaître la navigation? Les corbeaux qui permirent à Duilius de remporter la victoire de Myles ne sont-ils pas d'invention corinthienne[1]? Il est curieux de constater que Polybe ignore certains noms, comme le nom d'Olbia en Sardaigne (I, 24, 6), le nom de Phintias et de l'Halycos (I, 53). Un Sicilien, voire un Romain, ne les eussent pas ignorés. Il est donc probable qu'un récit écrit par un Grec de l'Hellade ou de l'Archipel a servi de base à la documentation de Polybe, qui a utilisé, en outre, d'autres sources, de sorte qu'il a pu négliger les ouvrages de Philinos et de Fabius Pictor.

Paul PÉDECH.

1. Cf. Thuc. VII, 36, 2 ; 40, 4 ; 41, 2.

LES BRONZES VOTIFS VÉNÈTES
DE GURINA
(ÉTUDE ÉPIGRAPHIQUE)

Le site archéologique de Gurina est constitué par un petit plateau, qui culmine à 866 mètres (partie supérieure, au nord : Ober-Gurina ; partie inférieure, au sud : Unter-Gurina), et qui domine le bourg de Dellach (alt. 675 m.) situé à 500 m. au sud-ouest, sur la rive gauche de la Gail, affluent de droite de la Drave. Cette haute vallée de la Gail (agglomération principale : Mauthen, 6 km. ouest de Dellach) est, sur le versant carinthien des Alpes, le débouché nord de la route du Plökenpass ou Passo di Monte Croce (1,362 m.), qui vient de Vénétie en remontant le Tagliamento. Sur ce site (où les vestiges archéologiques s'échelonnent de la fin du ᴠᵉ siècle avant J.-C. à la fin du ɪᴠᵉ siècle après J.-C.) a existé un établissement vénète, avec un sanctuaire dont l'activité se situe probablement dans la période : ɪɪᵉ siècle avant J.-C.-ɪᵉʳ siècle après J.-C. A des découvertes fortuites (depuis le milieu du xɪxᵉ siècle) ont succédé des fouilles (partielles), de 1884 à 1887[1].

Le site de Gurina a livré, notamment, deux douzaines de minces plaques de bronze, les unes anépigraphes, les autres inscrites (mais jamais opisthographes). Le matériel épigraphique a été utilisé par C. Pauli en 1891 (*Die Veneter*, p. 65-71 ; bronzes : nᵒˢ 287 à 293), repris par R. S. Conway en 1933 (*P. I. D.* I, p. 168-179 ; bronzes : nᵒˢ 166 à 172), partiellement revu par E. Vetter dans les musées de Klagenfurt et de Vienne (*Carinthia* I [1950], p. 130-140)[2].

1. Adolf Bernhard Meyer, *Gurina im Obergailthal* (*Kärnthen*), Dresde, 1885.

2. Voir, chez Meyer, le chapitre *Bronzebleche* (p. 37-46) et les planches VII et VIII (photographies des documents originaux, sauf pour les bronzes du Musée de Klagenfurt, qui sont reproduits d'après des dessins : VII 6, 7, 8, 9, 11 ; VIII 2, 5, 6). — Les correspondances des numéros entre Pauli et Conway sont les suivantes (numéros de Conway en italiques entre parenthèses) : 287 (*167*), 288 (*166*), 289 (*172*), 290 (*171*), 291 (*169*), 292 (*168*), 293 (*170*) ; E. Vetter a republié en 1950 : *P. I. D.* 166 (p. 132, nᵒ 1), 167 (p. 134, nᵒ 2), 168 (p. 135, nᵒ 3), 169 (p. 137, nᵒ 5), 170 (p. 138, nᵒ 8). — Dans ce qui suit, les plaques (anépi-

Onze *plaques anépigraphes* nous sont parvenues entières, ou à peu près ; elles se trouvent être de très petite taille, aucune ne dépassant 80 mm. dans sa plus grande dimension, et la plus petite mesurant 33 × 31 mm. Elles sont en général quadrangulaires (VII 1 à VII 10), mais l'une est ovale (VII 11) ; décoration géométrique en pointillé (à quoi s'ajoute, pour VII 9, la figuration grossière de deux jambes, et, peut-être, pour VII 8, une autre figuration malaisée à identifier). — Les trois morceaux, anépigraphes, de VII 13, paraissent avoir appartenu à une plaque un peu plus grande, de forme quadrangulaire, mais à bords incurvés vers le centre de la plaque. — Et les fragments VII 12, VII 14, VIII 8 ont appartenu à des plaques de bien plus grandes dimensions, quadrangulaires (VII 12, VIII 8) ou ovales (VII 14). Le fragment VIII 8 (qui mesure environ 90 × 175 mm.) nous conserve en partie la gravure d'une scène de chasse (chasseur à cheval et chien).

Les seules *plaques inscrites* qui nous soient parvenues *complètes* (166 = VIII 5, 169 = VIII 4) sont sensiblement carrées (respectivement : 78 × 71 mm. et 85 × 75 mm.). Tracées de droite à gauche, sans séparation des mots, les inscriptions partent d'un des angles et suivent le rebord du bronze ; dans 169[3], le texte, après avoir longé un des côtés, se termine en longeant le côté opposé ; dans 166[4], il fait le tour de la plaque, occupant deux côtés consécutifs et la moitié du troisième. Il s'agit de dédicaces[5] :

166 : *.A..t.to don/a.s.to ./a..i.su.ś.*
169 : *Ve.n.na tola/.r. magetlo.n.*

Les fragments inscrits 167 = VIII 1[6] et 168 = VIII 2[7] sont

graphes et inscrites) sont désignées par le numéro de la planche et de la figure chez Meyer, les plaques inscrites, de plus, par le numéro de Conway.

3. Plaque trouvée en 1866 à Ober-Gurina et conservée à Vienne (Prähistorische Sammlung), mais non vue par Vetter en 1949.

4. Plaque trouvée en 1865 à Unter-Gurina et conservée au Musée de Klagenfurt (n° 1721).

5. Sur les verbes de dédicace (*donasto*, *tolar*), sur l'accusatif de la divinité (*aisuś*) et l'accusatif de l'objet votif (*magetlon*), voir plus bas. — Les noms des dédicants (*Atto*, *Venna*) peuvent, l'un et l'autre, être soit masculins, soit féminins. — *Atto* appartient à l'onomastique celtique (Holder I 276, III 738 ; cf. Krahe, *Lex.*, 12) et se retrouve, notamment, dans une inscription latine de Klagenfurt (*C. I. L.* III 6504). — La souche onomastique *Venn-*, si elle se rencontre en Vénétie (gentilice *ve.n.noni.s.*, dans une inscription vénète de Padoue, *P. I. D.* 144, = *Vennonius* dans *C. I. L.* V 2876, Padoue ; cf. *C. I. L.* V 1444, Aquilée), appartient surtout à l'onomastique celtique (Holder III 171-173 ; cf. *Venna*, nom masculin et féminin en Gaule). — Il y a lieu de penser que la vallée de la Gail (comme celle du haut Piave) était, à l'époque d'activité du sanctuaire vénète, une région de peuplement principalement celtique. — Le gentilice *Kavaron(iio)s* de 168 est, aussi, de souche celtique (cf. Holder I 872-875 et III 1173-4).

6. Provenance : Unter-Gurina. — Vienne, Prähistorische Sammlung.

7. Provenance : Gurina. — Musée de Klagenfurt, n° 1723.

constitués chacun par l'angle supérieur gauche d'une plaque quadrangulaire. La dédicace est tracée le long du bord entre deux moulures qui délimitent le secteur inscrit ; dans 167, elle court sur les deux côtés de l'angle conservé :

167 a : ...]*o .a..i.su.n. per. v/o.l.te.r.k*[...

alors que, dans 168, elle se trouve finir à l'angle même [8], le retour du secteur marginal étant occupé par une série de gros points ronds :

168 : ...]. *kavaron:s.* /

Les dimensions des fragments conservés (pour 167 : 130 × 105 mm. ; pour 168 : environ 100 × 100 mm.) indiquent pour ces plaques une taille bien plus considérable que pour 166 et 169, et de l'ordre de 20 cm. de côté (cf. à cet égard le fragment anépigraphe VIII 8).

Selon toute probabilité, le fragment [9] 172 = VIII 3 appartenait à la même plaque que 167 = VIII 1 ; il mesure 37 × 37 mm. et nous conserve un morceau du secteur marginal inscrit, avec les lettres :

172 : ...]*ona.*[...

Il existe, de plus, un fragment [10] de rebord de plaque (170) conservant les lettres :

170 : ...]*lo.u*[...

et un coin de plaque quadrangulaire [11], à bords incurvés vers l'intérieur (171 = VIII 6), de même forme donc que VII 13, et où la seule lettre non douteuse est : ...]*a*[...

8. Sur l'abréviation graphique (*kavaron* : *s.* = *Kavaroniios*) et sur la ponctuation qui la signale, voir *Studi Etruschi*, XXI [1951], p. 223 et n. 11, et *Word*, VIII [1952], p. 58-59 ; sur l'appartenance du nom, voir note précédente. — La formule votive était donc ici d'un autre type que dans 166 et 169 et se terminait par le gentilice du donateur (du mot précédent, on sait seulement, par le point qui subsiste avant *k*, qu'il se terminait par une consonne). Ou bien la formule comprenait (pronom) objet + verbe + nom individuel + gentilice, ou bien (car on ne connaît pas de pronom objet ailleurs qu'à Este) nom individuel + verbe + gentilice (cf., pour la séparation des deux éléments du sujet, *P. I. D.* 6, 111) ; le verbe vénète n'est jamais initial de phrase. — Sur le formulaire votif, voir *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 206-217.

9. Provenance : Unter-Gurina, 1868. — Vienne, Prähistorische Sammlung (mais non vu par Vetter en 1949).

10. Provenance non précisée ; Musée de Klagenfurt, nº 4453. — On y a cherché (notamment Vetter) soit le nom des « enfants » (dat. pl. *lo.u.derobo.s.* à Este, *P. I. D.* 31), soit le nom *Loudera* (dat. *lo.u.dera.i.* à Valle di Cadore, *P. I. D.* 162) ; mais il nous paraît à présent douteux que ce dernier nom soit celui de la déesse Libera (cf. *Rev. Ét. anc.* LIV [1952], p. 82, et *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 220) ; d'autres solutions encore sont possibles : nom propre en ...]*lo*, et préposition *u* (elle-même suivie d'un accusatif ; cf. *Rev. Ét. anc.* LIV, p. 74-76, et *Rev. de Phil.* XXVI, p. 213), etc.

11. Provenance non précisée. Musée de Klagenfurt, nº 1748.

Les lettres sont tracées au repoussé ; elles ont, selon les plaques, de 10 à 20 mm. de haut. Le centre de la plaque, ou bien restait vide, ou bien présentait une décoration géométrique sommaire (166, 169), ou portait, gravée, une scène figurée (dont il subsiste des éléments sur 168 : pointe d'épieu [?] et sur 167 : fer de lance ou de javelot).

De plus, la plaque 167 comportait, dans le secteur central (outre la scène figurée), une seconde dédicace, tracée en caractères (repoussés) un peu plus petits que ceux de la dédicace marginale, et dont il subsiste deux fins de lignes :

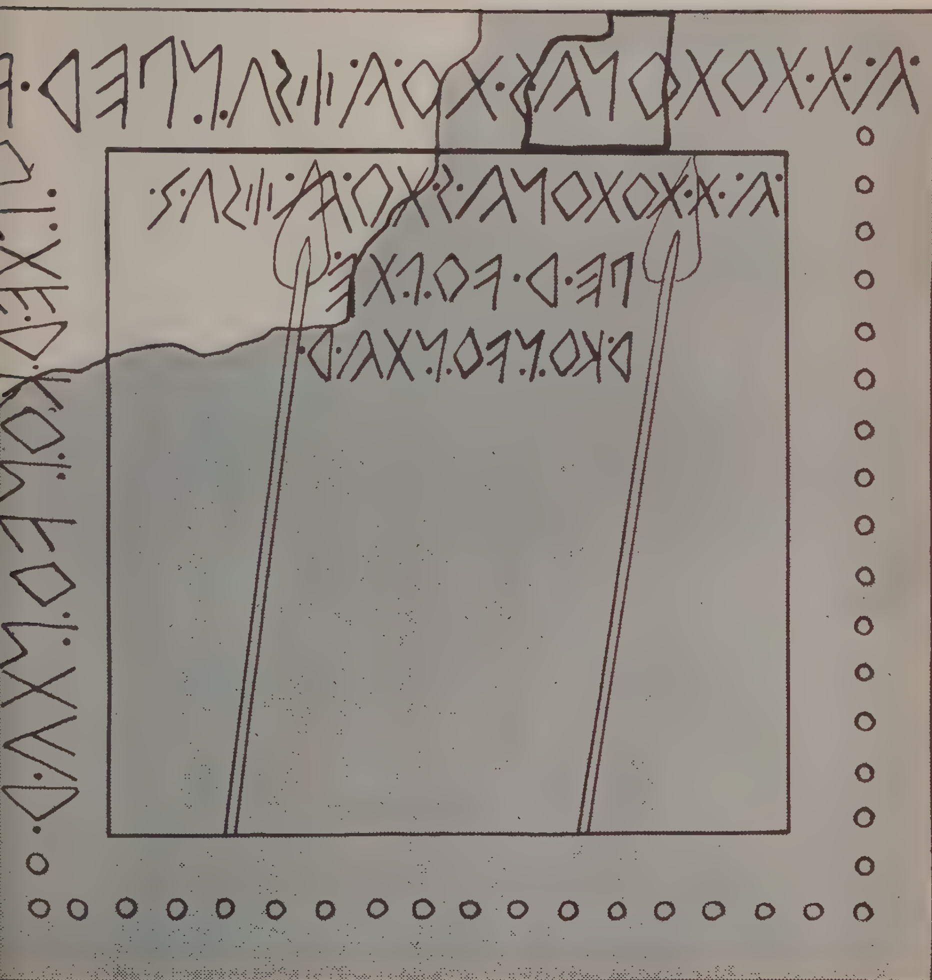
167 b : ...]*to .a..i.su.s.*
...]*e.*

* * *

Les découvertes faites, depuis 1949, à Lagole, près Pieve di Cadore, dans la haute vallée du Piave, sur l'emplacement d'un sanctuaire vénète (probablement contemporain du sanctuaire de Gurina), permettent désormais de mieux comprendre, archéologiquement et épigraphiquement, nos documents carinthiens.

Parmi les bronzes votifs de Lagole[12] figurent, notamment, des plaques minces (épaisseur : 0,5 à 1 mm.) portant des dédicaces ; on en a retrouvé, de 1949 à 1951, treize exemplaires, entiers ou fragmentaires. Trois fragments (L 1, L 27, L 30) ont appartenu à des plaques de forme ovale (comme VII 11 et VII 14). Deux plaques (L 20, L 21), conservées presque en entier, sont quadrangulaires, mais à bords concaves (comme VII 13 et 171 = VIII 6). Les autres fragments appartiennent à un angle (L 40) ou à un côté de plaques quadrangulaires à bords rectilignes (comme VII 1 à 9, VII 12, VIII 1 à 8). La dédicace est gravée le long des rebords ; dans les plaques quadrangulaires, le départ a toujours lieu dans un angle (à en juger d'après L 20, L 21, L 40). Le centre de la plaque est soit vide (L 20, L 21), soit orné (vestiges de décoration florale dans L 27 et L 40 ; la richesse de l'ornementation pour L 27 évoque VIII 7). Le secteur inscrit est délimité dans L 27 par une ligne de points (cf. 171 = VIII 6), dans L 20, L 21, L 30, L 40 par une moulure (comme dans 167 = VIII 1, 168 = VIII 2 ; cf.

12. Étude d'ensemble dans le présent volume de cette *Revue*, p. 51-82. Nous désignons ici les inscriptions par le numéro que nous leur avons donné dans cet article, précédé du sigle L, et nous renvoyons à l'article pour la bibliographie antérieure.



Plaque votive vénète de Gurina (reconstitution)

VIII 8) ; il est occupé, dans les portions non inscrites, par une ligne de points repoussés dans L 21 et L 40 (comme dans 168 = VIII 2 ; cf. VIII 8?). Les deux plaques conservées en entier (L 20, L 21) mesurent respectivement 200 × 190 mm. et 280 × 280 mm. (dimensions de même ordre que celles qu'il y a lieu de supposer pour 167 = VIII 1, 168 = VIII 2, VIII 8). Il y a une parenté archéologique évidente entre les offrandes de ce type à Gurina et à Lagole.

On a longuement discuté sur l'utilisation de ces plaques, aussi longtemps qu'elles n'étaient connues qu'à Gurina. On supposait qu'elles étaient fixées sur des objets votifs en matière périssable, et l'on voulait identifier ces objets grâce, d'une part, à l'accusatif *magetlo.n.* de 169[13], grâce, d'autre part, au mot qu'on lisait *.a.hsu-* sur 166 et 167 (**ansu-* « dieu » = idole en bois? ; **aksu-* « objet pivotant »?)[14]. Nous avons montré ailleurs[15] que *.a..i.su-*, dans ces textes, a chance de désigner, comme accusatif régime de *dona.s.to* (= dōnāuit), la divinité même à laquelle s'adresse l'offrande ; le seul accusatif de l'objet votif, à Gurina, est *magetlo.n.*, qui, probablement, ne désigne aucun objet matériel déterminé, mais signifie « marque d'honneur, de révérence ; objet votif » et s'apparente à lat. *māctus*[16]. — Les plaques votives inscrites de Gurina ne comportent pas de dispositif de fixation ; mais on a, par chance, trouvé à Lagole une plaque (L 20) encore munie de son anneau de suspension. Jusqu'à plus ample informé, il est loisible de penser que les plaques de Gurina et Lagole n'étaient pas nécessairement apposées à des objets votifs, mais pouvaient constituer, par elles-mêmes, des ex-voto que l'on suspendait à une paroi ou à un arbre.

Le texte même des inscriptions de Lagole, confronté à celui des inscriptions de Gurina, a permis d'éclairer ces dernières.

De 169, on peut rapprocher désormais les textes de Lagole com-

13. Ainsi Conway, *P. I. D.* I, p. 175 : « Probably a neuter noun describing the object (*armarium?*) to which the plate was affixed » ; *P. I. D.* III, p. 29 : « Prob. neuter, and prob. the name of some (votive?) object to which the tablet with the inscr. was once attached? Some implement, of cookery (μάγειρος) or magic (*magus*) or warfare? All are possible but unattractive ». — Bolling (*Language* XII [1936], 133) : *meχ' atlon* ou *m' aχetlon*, « Venna won me, the price (or the ἄγεθλον) ». — R. M. Bechtel (*Language* XII [1937], 179) : *maχetlon* = μάχαιραν.

14. Voir, dans le présent volume de la *Revue*, p. 65, note 30.

15. *R. É. A.* LIV [1952], p. 65, 68-69, 71-72 ; avec plus de détail, *Rev. de Phil.* XXVI [1952], p. 217-220.

16. *Rev. de Phil.* XXVI, p. 211, note 177.

portant le verbe de dédicace[17] *tole.r.* (L 14 ; cf. L 15, L 16) ou *tule.r.* (L 13), transitif (objet : *donom*, L 14 ; cf. L 16). — De 166, on peut rapprocher désormais les textes d'Este (*P. I. D.* 21) et de Lagole (L 22, L 23 ; cf. L 21, L 24) comportant le verbe *dona.s.to* (ou, avec assimilation régressive, *tona.s.to*) « dōnāuit », avec l'accusatif du nom divin. — Dans le texte 167 a (inscription marginale), il n'est plus question de voir dans *per.* une postposition régissant *.a..i.su.n.* depuis que L 21 nous a livré la formule[18] (signifiant approximativement « libēns meritō ») *per. vo.l.te.r.kon vo.n.ta.r.*, dans une phrase complète (sujet + verbe *tona.s.to* + nom divin abrégé [cas incertain : accusatif? datif?] + formule prépositionnelle).

* * *

A la lumière de ces diverses observations, il paraît possible[19] de reprendre, après E. Vetter (*Carinthia* I, p. 134-135), l'examen du fragment 167.

Nous disposons, pour reconstituer les dimensions du bronze, des éléments d'appréciation suivants :

a) La plupart des plaques quadrangulaires de Gurina et de Lagole sont très sensiblement carrées ; il y a donc chance pour que longueur (fragment subsistant : 130 mm.) et hauteur (fragment subsistant : 105 mm.) soient à peu près égales ; cf., à Lagole, L 20 (200 × 190 mm.) et L 21 (280 × 280 mm.).

b) Nous possédons, sur la portion centrale, le reste d'une figuration gravée (fer de javelot ou de lance et haut de la hampe). Il est raisonnable d'estimer que la longueur du fer est, tout au plus, 1 /5e de la longueur totale de l'arme. Ceci (compte tenu de l'inclinaison de la hampe) nous fournit une *hauteur minimum* pour la portion centrale et (puisque nous connaissons la largeur du rebord) une hauteur minimum pour la plaque (laquelle, nous l'avons indiqué, a chance d'être à peu près carrée).

Nous savons, d'autre part, que l'inscription du pourtour doit commencer dans un des angles de la plaque.

Or, ce texte se laisse restituer.

17. Sur cette forme verbale, cf. *R. É. A.* LIV, p. 61 et notes 23 à 25 ; *Rev. de Phil.* XXVI, p. 209.

18. Sur cette formule, cf. *R. É. A.* LIV, p. 68-70 ; *Rev. de Phil.* XXVI, p. 214.

19. Le principe de cette restitution a été indiqué *Rev. de Phil.* XXVI, note 195 (p. 219).

Nous savons, en effet, qu'il faut compléter : ... *per. vo.l.te.r.k*[*o.n. vo.n.ta.r.*] et que c'est là la fin du texte ; en effet, les deux formules différentes qui, à Este et à Lagole, traduisent « libēns meritō » terminent toujours l'inscription votive[20]. Nous savons, d'autre part, que le verbe dont subsiste, avant *.a..i.su.n.*, la désinence ... *t*]*o* ne peut être que *dona.s.to* (ou la forme assimilée *tona.s.to*, la plus fréquente à Lagole), et non *doto*, car seul *dona.s.to* peut se construire avec le nom divin à l'accusatif. Au reste, la très probable appartenance du fragment 172 à notre plaque nous fournit une partie de ce verbe *t*]*ona.*[*s.to.* Avant le verbe, venait le sujet.

Dans l'hypothèse de la *dimension minimum* définie ci-dessus, il resterait place, entre le bord droit et le verbe, pour quatre ou cinq lettres, c'est-à-dire pour un nom individuel bref du type de *.A..t.to* ou de *Ve.n.na*[21]. Ou bien, l'inscription partant d'un angle, il faudrait supposer, à partir de l'angle inférieur droit, un sujet d'environ vingt-deux lettres (ce qui est peu vraisemblable, même pour un groupe : nom individuel + patronyme)[22]. Il est donc probable que la dédicace marginale occupait le rebord supérieur et presque tout le rebord gauche (le reste du secteur étant sans doute garni d'une décoration pointillée comme dans 168 ou dans L 21, L 40), avec la teneur suivante :

167 a + 172 : [*.a..t.to* (?) *t*]*ona.*[*s.t*]*o .a..i.su.n. per. v* /*o.l.te.r.k*[*o.n. vo.n.ta.r.*], « Attō (?) dōnāuit deum (uel : deam) libēns meritō ».

Reste le problème posé par le texte intérieur (167 b). La première ligne en a été tracée (en repoussé) sans tenir compte de la figuration gravée, de sorte que le *a* du dernier mot se superpose au fer du javelot. En revanche, la seconde ligne se termine, juste avant la rencontre du fer, par un *e* qui est *suivi d'un point*, et qui, par conséquent, ne peut être final de mot. Il en résulte que l'inscription *b* avait au moins trois lignes et que le graveur, à partir de la seconde ligne, a pris garde à ne pas laisser interférer le texte et le dessin.

20. Voir *Rev. de Phil.* XXVI, p. 213-214 et 216-217.

21. Bien entendu, nous ne pouvons rien savoir de ce nom, sinon qu'il était bref ; *Atto*, sur la figure, n'est restitué, *exempli gratia*, que comme symbole d'un nom individuel court.

22. A titre d'exemple, indiquons qu'à Lagole, la longueur du groupe : nom individuel + patronyme, est de 13 lettres dans L 4, 14 dans L 6, 14 dans L 7, 13 dans L 8, 15 dans L 13, 14 dans L 16, 15 dans L 22, 13 dans L 23, et rappelons qu'à Lagole, les donateurs sont assez souvent désignés seulement par un nom individuel (de 10 lettres dans L 5, de 7 dans L 21, de 5 dans L 39).

La première ligne se lit : ...]*to .a..i.su.s.*, c'est-à-dire diffère de 167 a par la substitution du pluriel *aisus* (cf. *aisuś*, 166) au singulier *aisun* ; le verbe qu'il faut restituer devant cet accusatif est, pour les mêmes raisons que plus haut, [*tona.s.*]*to*. Si, maintenant, nous replaçons le texte (en tenant compte des dimensions des lettres, plus réduites pour 167 b que pour 167 a) le long de la moulure intérieure, nous voyons qu'à partir de l'angle où devait commencer le texte, il reste place, avant le verbe, pour un sujet de quatre ou cinq lettres. Peut-être deux noms différents (mais courts tous deux) figuraient-ils dans *a* et dans *b* (dédicaces du mari et de la femme? du père et du fils? de deux frères? etc.). Plus probablement, il s'agit du même dédicant, la présence du texte *b* se justifiant par la substitution du pluriel « deōs » au singulier « deum » (ou « deam »). Nous avons (exempli gratia) donné un même sujet (Attō) aux deux dédicaces.

Sur la teneur des lignes 2 et 3, rien ne nous renseigne que, d'une part, la présence de]*e.* /[, d'autre part la confrontation du texte marginal ; ces deux données sont conciliables si l'on suppose une répartition à peu près égale de la formule terminale entre les deux lignes : [*pe.r. vo.l.t*]*e.* /[*r.ko.n. vo.n.ta.r.*]. Mais cette restitution implique que les l. 2 et 3 ne partaient pas, comme faisait la l. 1, de la moulure de droite. Sans doute le graveur, ici comme pour la *fin* de la l. 2, a-t-il été gêné par les dessins gravés sur la plaque (nous avons matérialisé cette hypothèse sur notre figure, en imaginant un second javelot, parallèle au premier). Le texte intérieur se présenterait donc comme suit :

167 b : [*.a..t.to* (?) *tona.s.*]*to .a..i.su.s.* / [*pe.r.vo.l.t*]*e.* /[*r.ko.n. vo.n.ta.r.*], « Attō (?) dōnāuit deōs libēns meritō ».

Michel LEJEUNE.

Paris, juillet 1952.

FUNUS ACERBUM

Les études de symbolique funéraire ont reçu des travaux de Franz Cumont une impulsion qui n'est pas près de s'évanouir. Mais leur succès même comporte quelque danger. Je crains fort qu'on ne se départisse parfois de la prudence dont il nous a donné l'exemple et que, s'autorisant du succès de nombre de ses recherches, on n'aille un peu à l'aventure en un domaine dont pourtant nous ne devrions jamais oublier les périls. Or, si Franz Cumont nous a donné une leçon, c'est bien celle de ne jamais séparer les textes des monuments figurés. Quand ceux-là nous font défaut complètement, il est bien rare qu'on puisse atteindre des conclusions assurées. Là même où ils existent, il reste fort délicat de les manier. La question que je veux traiter ici paraît présenter ce premier intérêt que la liaison étroite dont je parle et qui est partout nécessaire s'y fait avec une relative rigueur.

Le second intérêt est qu'on y peut saisir une continuité entre un rite, son ou plutôt ses interprétations dans le mythe littéraire et enfin dans les monuments figurés. Un troisième intérêt est que ce rite est un rite qui semble assez spécifiquement romain et que les représentations mythiques qui l'illustrent sont, au contraire, foncièrement hellénisées. Nous y saisissons sur le vif une interpénétration, dont on n'a pas tellement d'occasions d'avoir des exemples précis.

Franz Cumont s'était spécialement attaché à des croyances qui avaient avant lui retenu l'attention, notamment d'Erwin Rohde, de Salomon Reinach et d'Eduard Norden, et qui concernent les morts avant l'âge, ceux que le grec appelle des ἄωροι [1]. On sait que les enfers virgiliens leur donnent une place toute particulière [2]. Partant de là, Cumont a retracé, dans une conférence destinée aux élèves de l'École normale, tout l'ensemble d'idées qui touche à ces

1. Erwin Rohde, *Psyche*, trad. française d'A. Reymond, Paris, 1928, p. 611 et suiv.; Salomon Reinach, dans l'*Archiv für Religionswissenschaft*, IX (1906), p. 312; Eduard Norden, *Aeneis VI Buch*, 3e éd., 1926, p. 11.

2. *Énéide*, ch. VI, v. 426 et suiv.

morts prématurés et illustré ce qui, en elles, viendrait de l'Orient et de l'astrologie[1]. Il lui a par malheur échappé qu'il y avait à Rome même un rite concernant ces ἄωροι. Ce rite nous est bien attesté d'une part par Sénèque, d'autre part par Virgile et le commentaire de Virgile par Servius[2]. Ce dernier commentaire, Virgile lui-même nous proposent, en outre, quelques données relatives à son origine et à son interprétation.

Sénèque l'a mentionné à plusieurs reprises : deux fois, d'abord, chose curieuse, de façon indirecte, non pour lui-même, mais comme un terme de comparaison. Et c'est là, disons-le en passant, un fait psychologique, dont nous aurons tout à l'heure à faire état. Dans le *De breuitate uitae*, Sénèque se plaint que jusqu'à notre mort nous laissions les vaines occupations accaparer notre vie, que nous ne vivions pas vraiment. Il parle de ceux qui travaillent même à ce qui est au delà de la mort, qui songent à se construire des tombeaux ambitieux et à se procurer des honneurs funéraires. « Pourtant, par Hercule, les obsèques de ces gens-là devraient être menées, comme s'ils avaient très peu vécu, à la lueur des torches et des cierges » (*At mehercules istorum funera, tamquam minimum uixerint, ad faces et cereos ducenda sunt*, X, 20, 5). Dans les *Lettres à Lucilius*, il est question de ces voluptueux qui ne vivent que la nuit, qui font de la nuit le jour : « Ces gens-là, à mes yeux, sont comme des trépassés ; quelle faible différence, en effet, les sépare de funérailles, et même de funérailles prématurées, eux qui vivent à la lumière de torches et de cierges? » (*Isti uero mihi defunctorum loco sunt. Quantulum enim a funere absunt et quidem acerbo, qui ad faces et cereos uiuunt*? 122, 10). Dans le *De tranquillitate animi*, enfin, les obsèques des personnes mortes avant l'âge sont évoquées parmi les faits qui devraient nous rappeler sans cesse combien notre vie est précaire et menacée : « Tant de fois, passant devant notre porte, la torche et le cierge ont précédé les obsèques de gens morts avant le temps » (*Totiens praeter limen immaturas exequias fax cereusque praecessit*, XI, 11, 7). Sénèque nous apprend donc que le *funus acerbum*, les *immaturae exequiae* — expressions absolument synonymes pour désigner les funérailles des gens morts avant l'heure, des ἄωροι — étaient à Rome précédés de torches et de cierges. Les passages où ce rite est utilisé à titre de comparai-

1. *Virgile et les morts prématurés*, *Publications de l'École normale supérieure*, II, 1945, p. 121-152. Ce mémoire, complété par des notes, forme le chapitre VII de *Lux perpetua*, Paris, 1949, p. 303 et suiv.

2. Cf. Ed. Cuq, article *Funus* du *Dictionnaire des antiquités*, p. 1390, col. 1.

son nous enseignent, en outre, qu'il est en quelque sorte caractéristique, qu'il évoque à lui seul, qu'il symbolise l'idée d'une mort prématurée.

Virgile nous a décrit dans des vers célèbres l'un de ces cortèges funéraires, en le rapportant aux origines de l'histoire romaine. Il s'agit des obsèques de Pallas, fils d'Évandre : « Et déjà la renommée, qui s'envole messagère d'un si grand deuil, emplit l'esprit d'Évandre, les maisons et les remparts d'Évandre, elle qui naguère annonçait au Latium les victoires de Pallas. Les Arcadiens se précipitent vers les portes de la ville et, selon l'usage antique, ils ont saisi les torches funèbres ; la route est éclairée de la longue file des flammes et dessine au loin sa ligne dans la campagne. »

Et iam fama uolans, tanti praenuntia luctus,
Euandrum Euandrique domos et moenia replet,
quae modo uictorem Latio Pallanta ferebat.
Arcades ad portas ruere, et de more uetusto
funereas rapuere faces; lucet uia longo
ordine flammarum et late discriminat agros.

(*Én.*, XI, 139 et suiv.)

En deux passages, le poète a lui-même souligné que Pallas est un ἄωρος : Évandre, son vieux père, s'écriera, v. 166-167 :

quod si inmatura manebat
mors natum...

Et, v. 27-28, il a été déclaré :

... *quem...*
abstulit atra dies et funere mersit acerbo.

La fin de ce dernier vers se trouvera répétée dans nombre d'épitaphes d'enfants morts avant l'âge, ce qui en précise bien la portée[1]. On peut soupçonner que Virgile, en décrivant le deuil pour Pallas, a présent à l'esprit un autre deuil contemporain, dont nous savons combien il l'a ému, celui d'un autre prince, fils de roi à sa manière : je veux parler de Marcellus. En effet, pour un autre prince de la famille impériale, mort, sinon aussi jeune, du moins, lui aussi, prématurément, pour Germanicus, Tacite nous montre de même « les torches brillant à travers le Champ de

1. Buecheler, *ep.* 608, renvoie à De Rossi, *Inscr. christ. R.*, II, p. IX, qui a rassemblé les exemples. Cf. aussi Roman Ilewycz, *Über den Einfluss Vergils auf die Carmina latina epigraphica*, *Wiener Studien*, 1918, p. 144, et 1919, p. 48 ; R. Lattimore, *Themes in Greek and Latin Epitaphs*, Urbana, 1942, p. 187.

Mars » (*Annales*, III, 4) : *collucentes per Campum Martis faces*[1]. Et il est très vraisemblable que les Fastes municipaux d'Ostie attestent le même rite pour les funérailles de Lucius ou de Caius César[2].

Ce qu'on lit au sujet de ce passage du chant XI dans le commentaire de Servius se complète de quelques indications relatives à *Énéide*, I, 727, et VI, 224. Dans tous ces textes, nous trouvons une étymologie de *funus* qui le dérive de *funis*. C'est, nous dit-on, que des *funalia*, cierges où une mèche de corde était entourée de cire, étaient portés en avant des morts[3]. Cette étymologie est expressément attribuée à Varron, et l'on conjecture, non sans vraisemblance, qu'il s'agit du *De uita populi romani* de cet antiquaire[4]. Varron rapportait cet usage au fait que l'on brûlait les morts la nuit. Il faut peut-être aussi, par suite, lui faire remonter les lignes où nous est donnée cette raison que, « dans une cité pleine de religion, on voulait éviter de rencontrer soit les magistrats, soit les prêtres, dont on ne voulait pas souiller le regard par la vue d'un cadavre étranger[5] ».

Jusqu'ici il semble que l'usage de torches était de rigueur dans tous les enterrements. Il y aurait alors contradiction entre ce qui se passait à l'époque de Varron et ce qui se passait à l'époque de Sénèque, où il est bien clair qu'il est réservé aux *immaturi*, aux ἄωροι. Mais, dans la note très embrouillée, comme d'ordinaire dans ce commentaire, donnée pour les obsèques de Pallas, on nous dit aussi et surtout : « Ce qui plus encore (?) était en usage à Rome

1. Sans doute y a-t-il lieu de signaler que, pour les sacrifices anniversaires offerts par des particuliers aux Manes de Lucius César, on voit réglementer une offrande de cierges et de torches, en même temps que de couronnes : *C. I. L.*, XI, 1420, l. 24 et suiv. : [*niue quis*] *amplius uno cereo unaue face coronaue mittat*... (Cet emploi de *mittere* avec l'ablatif de l'offrande est analogique avec celui du même ablatif avec *facere* pour le sacrifice.)

2. Je dois à l'amitié de William Seston de me l'avoir signalé : *Inscriptiones Italiae*, XIII, 5 (Fasti Ostienses), frag. II, l. 1-3 : ... *Hominu*[*m plus* —] | *inta millia cand*[*elis ardentibus*] | *obuiam processerunt*... La restitution *candelis ardentibus* proposée par Vetter est retenue par De Grassi. Hauler restitue : *cantu lugubri*. Il s'agit des obsèques de Lucius César selon Vetter et De Grassi, de Caius César selon Hauler.

3. *Facem de fune, ut Varro dicit, unde et funus dictum est. Per noctem autem urebantur : unde permansit ut mortuos faces antecedant* (*Én.*, VI, 224) ; — *funalia : funalia sunt quae intra ceram sunt dicta a funibus, quos ante usum papyri cera circumdatos habuere maiores : unde et funera dicuntur, quod funes incensos mortuis praeferebant* (*Én.*, I, 727) ; — *funera autem alii a funalibus candelis, solo uelo, cera circumdatis, dicta (tradunt) quod his praelucentibus noctu efferrentur mortui* (*Én.*, XI, 143).

4. Benedetto Riposati, *M. Terenti Varronis de uita populi romani. Fonti-Esegesi-Edizione critica dei frammenti* (*Pubblic. dell'Univ. cattol. del S. Cuore*, serie quarta, vol. XXXIII), Milan, 1939, p. 310-311 (frag. 108-109).

5. ... *apud Romanos moris fuit ut noctis tempore efferrentur ad funalia — unde etiam funus dictum est — quia in religiosa ciuitate cauebant, ne aut magistratibus occurrerent aut sacerdotibus, quorum oculos nolebant alieno funere uiolari* (*Én.*, XI, 143).

était que les enfants non pubères fussent emmenés la nuit à la lueur des torches, de peur que la demeure ne fût souillée (*funestaretur*) par les funérailles d'une progéniture morte avant l'heure. Et cela était spécialement appliqué aux fils de ceux qui étaient dans une magistrature. » Tel serait justement le cas de Pallas[1].

Une troisième version nous est encore offerte, selon laquelle le rite s'appliquerait non pas à tous les morts, non pas spécialement aux *acerbi*, mais, ce qui rejoint en partie cette seconde version, aux fils qui sont encore sous la *potestas* paternelle. Cette version est rapportée à Varron aussi et à Verrius Flaccus. La raison serait qu'on ne peut célébrer pour eux un *funus* proprement dit, parce qu'ils sont, par rapport à leur père, au rang d'un esclave et que, si cela était opéré, la famille serait souillée. Il en serait ainsi de Pallas. Et l'on ajoute encore que, si le fils de famille est mort hors de la ville, les affranchis et les amis s'avancent à sa rencontre ; on l'introduit dans les murs à la tombée de la nuit (*sub noctem*) avec des cierges et des torches (on retrouve ici les deux mots de Sénèque) brillant devant lui. A de tels enterrements on n'invitait personne[2].

Cette dernière version s'applique, remarquons-le, tout particulièrement non seulement au cas de Pallas, mais aussi de Germanicus, fils adoptif de Tibère. On peut conjecturer que cet empereur, dont on sait le goût pour les vieux usages, a tenu à faire respecter un rite antique, ou ce qu'il croyait tel, et peut-être s'est-il souvenu et de Virgile et de l'interprétation de Varron et de Verrius Flaccus.

La première version attribuée apparemment à Varron est en contradiction avec la troisième qui lui est aussi imputée. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, malgré l'affirmation de Marquardt et de Mau, elle n'est pas confirmée par les faits[3]. Elle a contre elle les passages

1. *Et magis moris Romani ut impuberes noctu efferrentur ad faces, ne funere inmaturo sobolis domus funestaretur : quod praecipue accidebat in eorum qui in magistratu erant filiis. Ideo Vergilius Pallantis corpus facit excipi facibus, quia acerbum funus* (*Ibid.*).

2. *Alii tradunt de filiis qui in potestate patris sint, non putari ius esse funus uocari fierique, quia serui loco sint parenti, et si id fiat, familia funestata sit. Ergo hic merito Pallantis funus facibus celebratur, ut filii. Alii, sicut Varro et Verrius Flaccus dicunt : si filius familias extra urbem decessit, liberti amicique obuiam procedunt, et sub noctem in urbem infertur cereis facibusque praelucentibus, ad cuius exsequias nemo rogabatur* (*Ibid.*).

3. Marquardt, *Privatleben der Roemer*, 1879, p. 333, admet qu'à l'origine les obsèques à Rome étaient célébrées la nuit et en voit un indice dans le fait qu'à l'époque classique il en est ainsi pour les enfants morts en bas âge, pour les *acerba funera* (qu'il paraît en distinguer peu clairement) et pour les gens misérables. P. 335, il prétend que les flambeaux accompagnaient tous les enterrements quand ils furent célébrés de jour. Il cite, à l'appui de cette affirmation, Virgile, Tacite, Perse, dans des textes qui concernent tous les *acerba funera*, et Martial, 8, 42, qui vise non les torches du cortège funèbre, mais la torche (au singulier) du bûcher funèbre. Mau, d'après lui, dans l'article *Bestattung* de Pauly-Wissowa,

de Sénèque, contre elle aussi tous les textes ou monuments un peu détaillés qui sont relatifs aux funérailles ordinaires et où n'apparaissent jamais les cierges et les torches en question : ni au livre II du *De legibus*, ni dans Properce (II, 13), ni dans Lucain (VIII, v. 729 et suiv.), ni sur le fameux relief d'Amiterne, on ne les voit figurer et ce silence général serait bien surprenant si l'usage s'était réellement étendu à tous les morts[1].

Pour ce qui est de l'interprétation originelle du rite, on se trouve devant des problèmes quelque peu différents, si l'on admet que, pour les morts prématurées, il n'est à l'époque classique qu'une survivance de ce qui aurait été généralisé aux temps anciens pour tous les cortèges funèbres, ou si, au contraire, on met en doute ce qui nous est dit de ceux-ci (et nous n'avons que le seul témoignage d'un Varron plus ou moins fidèlement transmis par Servius). La question est aussi de savoir si ce qui est essentiel est l'enterrement pratiqué la nuit ou si c'est le port de cierges et de torches. Car il est patent que, si le convoi a lieu dans l'obscurité, cierges et torches lui sont indispensables comme moyen d'éclairer sa route et sans qu'aucune signification spéciale se soit nécessairement attachée à eux.

Il est encore plus aisé d'indiquer les données de la question que d'en trouver la solution. Servius lui-même nous suggère certaines

col. 351, l. 46 et suiv., parle des torches portées devant le cadavre dans tout enterrement et qui seraient souvent mentionnées (*sic*) : il ne cite à l'appui que Virgile, *Én.*, XI, 143 (funérailles de Pallas), et Tacite, *Annales*, III, 4 (funérailles de Germanicus). Même affirmation, avec renvoi à Mau, dans M. Vassits, *Die Fackel im Kultus und Kunst der Griechen*, dissertation de Münich, 1900, p. 82, qui y ajoute de son cru et sans aucune référence qu'en Grèce aussi « in ähnlicher Weise durfen wir auch für die ἐκφορά den Fackelgebrauch voraussetzen ». Même affirmation sans fondement dans Cuq, *op. laud.*

1. Je n'ai voulu retenir pour l'existence du rite que les textes de Varron, Verrius Flaccus, Virgile et Sénèque. Mais il me paraît certain qu'on le retrouve aussi chez Perse (*Satires*, III, 103 et suiv.) :

> *Hinc tuba,* candelae, *tandemque beatulus alto*
> *compositus lecto crassisque lutatus amomis*
> *in portam rigidas calces extendit.*

Dans ces vers qui nous montrent le cortège se dirigeant vers une porte de Rome, M. Villeneuve note avec raison ceci pour *candelae* : « Cierges faits de fibres de papyrus tordues ensemble et revêtues de cire ; on en portait dans les funérailles, surtout, semble-t-il, lorsque la mort avait été, comme celle-ci, prématurée. » En outre, je crois qu'il faut verser au dossier ce passage où Manilius (chant I, v. 892 et suiv.), après un rappel de la peste d'Athènes, écrit :

> *talia significant lucentes saepe cometae :*
> funera cum facibus *ueniunt, terrisque minantur*
> *ardentis sine fine rogos, cum mundus et ipsa*
> *aegrotet natura hominum sortita sepulcrum.*

Sans doute, on mentionne les bûchers funéraires, dont les comètes menacent les hommes. Mais *funera cum facibus* paraît bien désigner une catégorie particulière de funérailles : on est enclin à penser qu'il s'agit de l'espèce *cum facibus*, celle des morts prématurées.

explications et les parallèles de l'ethnologie peuvent aussi être de quelque profit. La célébration des funérailles la nuit pour tous les morts se justifierait, nous l'avons vu, « parce que dans une cité pleine de religion on voulait éviter de rencontrer soit les magistrats, soit les prêtres, dont on ne voulait pas souiller le regard par la vue d'un cadavre étranger ». S'il s'agit des *acerba funera*, on nous indique qu'il fallait éviter de souiller la maison (*domus funestaretur*) par leur célébration : ceci n'est pas fort clair ; en quoi la souillure était-elle moindre la nuit que le jour? On nous dit aussi que le rite était surtout pratiqué à l'égard des fils de magistrats ; ce qui rejoint ce qui a été dit du désir d'éviter surtout pour les magistrats des impuretés funéraires. Mais une autre exégèse est qu'il s'agirait d'enfants encore sous la puissance paternelle et qui, n'étant pas à proprement parler des hommes libres, n'auraient pas droit à de vraies funérailles et seraient considérés comme des esclaves.

Ce qu'on peut dégager de cet amas quelque peu confus de données et d'explications, c'est que les obsèques nocturnes sont généralement considérées comme une précaution, une précaution destinée à éviter une souillure. Il est donc légitime de les rattacher à l'idée des morts malfaisants, idée qui, on le sait, est fort répandue chez les peuples primitifs [1]. Parmi tous ces morts, comme l'a rappelé Franz Cumont, une place spéciale est faite à ceux qui ont été victimes soit d'une mort violente (les βιαιοθάνατοι), soit d'une mort prématurée (nos ἄωροι). On admet volontiers qu'il y a à redouter leur colère, au moins tant que n'est pas venu pour eux le temps du repos ou que des rites appropriés ne le leur ont pas assuré. On concevrait d'après cela que le rite qui nous intéresse aurait, en effet, comme l'aurait dit Varron, été d'abord étendu à tous les morts, puis se serait maintenu spécialement pour ceux d'entre eux, pour lesquels l'idée de la colère posthume est restée plus vivace. On serait tenté aussi dans ces conditions de voir dans la présence de torches un rite apotropaïque, la lumière étant destinée à chasser les mauvais esprits selon une croyance bien attestée d'autre part [2].

1. Jobbé-Duval, *Les morts malfaisants*, Paris, 1924 ; J. Frazer, *The fear of the dead*, 1933 (trad. française : *La crainte des morts*, Paris, 3 vol., 1934-1937), cités par F. Cumont, *Lux perpetua*, p. 19. Pour les croyances attachées aux morts de mort violente ou prématurée, Cumont, *ibid.*, p. 307 et suiv., p. 317 : « Frazer, étudiant à travers le monde entier les croyances qui s'attachent à ces *biothanati*, constate que, parmi les esprits des morts, qui tous éveillent l'effroi, ils sont jugés particulièrement redoutables. »

2. Le comique Platon dit que les démons n'aiment pas l'odeur des flambeaux (frag. 174 Koch, v. 15 cité par M. P. Nilsson, *Geschichte der griechischen Religion*, t. II, 1950, p. 357).

* * *

Après avoir ainsi précisé ce que les textes nous apprennent du rite, il nous faut maintenant voir la place que lui ont faite et le mythe et les monuments figurés. Il se trouvera que des uns aux autres nous avons, comme je l'indiquais au début, une heureuse et assez exceptionnelle continuité. Aux textes de Sénèque déjà cités, il faut en joindre un autre, qui est loin d'être le moins intéressant. Ce sont quelques vers d'une tragédie, l'*Hercules furens.* Ils font partie d'un développement lyrique où nous est décrite la foule des morts engagés sur la route des Enfers : « Une partie marche lentement, des vieillards tristes et non rassasiés de leur longue vie ; une partie court, qui est encore dans ses meilleures années ; ce sont des vierges qui n'ont pas encore connu le joug du lien conjugal, des éphèbes qui n'ont pas encore quitté leurs longs cheveux, des enfants qui ne savent pas le nom de leur mère. A ceux-là seuls il a été accordé, pour qu'ils ne tremblent pas, grâce à la flamme portée devant eux, de rendre la nuit moins pesante ; tous les autres s'avancent tristement dans l'obscurité. »

... *Pars tarda graditur senecta,*
tristis nec (ego, *et* mss.) *longa satiata uita ;*
pars adhuc currit melioris aeui :
uirgines nondum thalamis iugatae
et comis nondum positis ephebi
matris nec (*nec* ego, *et* mss.) *nomen doctus infans.*
His datum solis, minus ut timerent,
igne praelato releuare noctem ;
ceteri uadunt per opaca tristes.

(*H. F.*, vers 849 et suiv.)

Nous retrouvons là en marche vers les Enfers les trois catégories de morts prématurés qu'évoque Virgile, non plus dans l'*Énéide*, mais dans les *Géorgiques*, dans la descente d'Orphée aux Enfers :

pueri innuptaeque puellae
impositique rogis iuuenes ante ora parentum.

(IV, v. 475-476.)

Mais ce défilé est précédé de torches, à la différence de celui des autres morts. Il est bien évident que Sénèque transporte ici dans l'au-delà ce qui se passe dans cet autre défilé que sont les funé-

railles. Il semble que celles-ci se prolongent dans les lieux infernaux. Il serait aisé de montrer que ce procédé de l'imagination se retrouve ailleurs dans la poésie et dans l'art figuré et que des rites funéraires aux mythes de l'au-delà il y a de singuliers prolongements. C'est ainsi, par exemple, que la porte du tombeau s'identifie à celle de l'Hadès et dans les vers de Properce et sur des sarcophages[1]. Le trait caractéristique est ici que les flambeaux sont réservés aux morts prématurés et qu'ils sont portés en avant : *igne praelato*. Portés en avant par qui? L'ablatif absolu permet d'éviter cette question trop réaliste, et qui ferait ressortir le fantastique et l'irréel de la transposition. En outre, Sénèque nous donne curieusement une explication de l'usage : *ut minus timerent*, « pour qu'ils aient moins peur », explication qui met la lumière des torches en rapport avec les ombres de l'au-delà et qui laisse transparaître une tendresse inquiète et alarmée pour ces jeunes êtres ravis trop tôt aux leurs.

Je voudrais indiquer en marge de cet exposé ce qu'on peut encore tirer du rapprochement entre le texte de l'*Hercules furens* et les autres textes de Sénèque : c'est un argument de plus en faveur de la thèse qui identifie les deux Sénèque, le tragique et le philosophe. Si j'insistais tantôt sur le fait que les mentions de notre rite en deux des trois passages étaient faites comme terme de comparaison, c'est parce qu'elles nous montraient l'imagination de l'auteur en quelque sorte dominée par cette image, hantée par ce détail. C'est cette domination, cette hantise qu'on retrouve dans la transposition à laquelle s'est livré l'auteur de la tragédie. Nous saisissons là sur le vif, en un trait menu sans doute, mais caractéristique, l'identité des deux imaginations, des deux écrivains.

Des enfers traditionnels évoqués par la tragédie, le monument dont je veux maintenant parler va nous faire passer à la conception de l'immortalité céleste. Mais il garde l'avantage inappréciable de comporter un texte qui commente la représentation figurée. Tous ceux qui sont familiers avec ce genre de recherches savent combien c'est là une chance rare et précieuse. Il s'agit d'une petite stèle de marbre découverte en 1935 à Albano Laziale, publiée en 1943 et commentée par M. A. Galieti. Franz Cumont

1. Properce, IV, 11, 3 : « Dieses Tor der Unterwelt, das mit der *ianua nigra* in V. 2 identisch ist, denkt sich der Dichter hier mit dem Verschluss des Grabes unmittelbar zusammenfallend... » (Rothstein, *ad loc.*). Cf., par exemple, F. Cumont, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, Paris, 1942, pl. XXX, fig. 2 (sarcophage du Musée du Vatican).

a pu déjà en faire état dans *Lux perpetua* et, indépendamment de lui, M. William Seston l'a très judicieusement étudiée. Sur quelques points de détail, M. Louis Robert a corrigé les indications de ce dernier ; sur celui qui nous occupe ici, à la fois à tort et avec raison, nous l'allons voir[1].

La partie inférieure de la stèle offre la double épitaphe en grec et en latin d'un enfant de deux ans qui se nommait Eutychos, fils d'Eutychos. La partie supérieure nous montre « un enfant souriant, vêtu d'un χίτων, la bulle au cou..., assis sur un cheval cabré ; une étoile à six rais semble posée sur sa tête ». Un aigle vole en avant du cheval, jouant un rôle que M. Louis Robert nous paraît avoir bien reconnu : « l'aigle est représenté comme le conducteur en tenant dans son bec un fouet ; on reconnaît le manche rigide, dont le haut est tenu dans le bec de l'oiseau, tandis que le bas disparaît derrière les naseaux du cheval, et la cordelette souple et sinueuse ». Pour les inscriptions, M. Seston avait accepté les restitutions de M. Galieti sans connaître celles de M. Keil, que M. Robert juge préférable pour le vers qui va nous intéresser spécialement. De toute manière, il reste sûr que l'enfant est transporté au ciel. Voici les vers 7-10 dans la traduction de M. Seston et en laissant de côté le passage qui est litigieux : « Car l'Hadès souterrain ne m'a pas caché sous la terre : l'aigle, compagnon de Zeus, m'a enlevé..., afin que là je sois auprès de Phosphoros et du bel Hesperos[2]. »

Le passage litigieux est mutilé au début :

... ῳ̃ ὁμοῦ καὶ δαδὶ γεγηθότα

M. Seston restituait au début avec M. Galieti : πυρσ]ῳ̃ et traduisait : « ayant joui des flambeaux et des torches ». Il voyait là une allusion au rite dont je parle ici. M. Keil, s'autorisant du texte latin, d'un texte restitué par lui sous cette forme :

fac[*e gaudentem et*] *simul ca*[*ballo*]

a lu dans le vers grec ἵππῳ et non πυρσῷ.

1. A. Galieti, *L'epitafio greco del fanciullo Eutico*, dans les *Röm. Mitt.*, LVIII (1943), p. 70-75 ; Franz Cumont, *Lux perpetua*, p. 297 ; William Seston, *L'épitaphe d'Eutychos et l'héroïsation par la pureté*, dans *Hommages à Joseph Bidez et à Franz Cumont* (*Collection Latomus*, vol. II), Bruxelles, 1949, p. 313-322 ; J. Keil, *Jahreshefte*, 35 (1943) (Beibl.), p. 25-26 ; Louis Robert, *Bulletin épigraphique*, *Revue des Études grecques*, LXIII, 1950, p. 217.

2. [Οὐ γ]ὰρ ὑποχθόνιος κατὰ γῆς Ἀίδης μὲ κέκευθε,
[ἀ]λλὰ Διὸς πάρεδρος ἀετὸς ἥρπασέ με,
[πυρσ]ῷ ὁμοῦ καὶ δαδὶ γεγηθότα, ἔνθα σύνεδρος
Φωσφόρῳ ἠδὲ καλῷ Ἑσπέρῳ ὄφρα πέλω.

« La conséquence, écrit M. L. Robert, est qu'il faut renoncer à ce qu'écrit Seston sur πυρσῷ κτλ, où il voulait reconnaître une allusion à un rite funéraire : « alors que j'avais joui des flambeaux et « des torches ». En réalité, ces vers décrivent la joie de l'enfant, tel qu'il est représenté sur la stèle, monté sur un cheval, et ce vers prouve (δᾳδί) que l'enfant portait dans la main droite (brisée) une torche, alors que Seston croit probable qu'il tenait la main ouverte en signe d'adieu. »

Ces lignes appellent plusieurs remarques. La restitution du texte latin de M. Keil n'est rien moins que bonne. La lecture *caballo* est peu probable, si l'on songe que *caballus* est un mot des plus prosaïques, qui n'est employé en poésie que par les satiriques et appliqué, par exemple, par Juvénal à Pégase pour un effet comique. De plus, l'ordre des mots dans le texte latin serait : torche, puis cheval, là où il serait en grec cheval, puis torche. Ce changement dans la traduction n'aurait de sens que s'il y avait, par exemple, contrainte du mètre et si le latin était comme le grec de la poésie, ce que les débris du texte ne permettent pas de reconnaître. Mais, s'il y avait vers et non prose, *sĭmūl căbāllō* est impossible, avec sa brève entre deux longues, aussi bien dans l'hexamètre que dans le pentamètre. D'autre part, il y a pour *simulca* un complément tout naturel, si l'on songe combien un C et un G sont voisins et peuvent être confondus sur une pierre presque illisible ; ce complément, imposé par le grec γεγηθότα, c'est *simul ga⟨udentem⟩.* On a en latin : ... ⟨*et*⟩ *fac⟨e⟩* (ou *fac⟨ibus⟩*?) *simul ga⟨udentem⟩.* Ceci suggère qu'ὅμου, dans le texte grec, ne lie pas les deux mots, dont l'un finit par ... φ et l'autre est δᾳδί. Ὁμοῦ καὶ serait pour cela une liaison bien lourde et trop forte, mais porte plutôt sur γεγηθότα, de même que *simul* sur *gaudentem*, et signifie que l'enfant se réjouit en même temps, *id est* en même temps que l'aigle l'enlève. « Il se réjouit de... (ici peut-être πυρσῷ, en tout cas, rien ne suggère ἵππῳ) et de la torche. » Aussi, j'inclinerai volontiers avec M. Louis Robert à croire qu'il tient cette torche dans sa main brisée. Mais cela est fort loin de détruire l'allusion au rite. Nous avons vu par Sénèque que l'idée de la torche se lie naturellement à celle des ἄωροι et par l'*Hercules furens* qu'elle se prêtait à une exégèse symbolique. Si l'enfant de deux ans est représenté à cheval, ce n'est pas souvenir réaliste des plaisirs de sa vie : c'est le cheval du Héros. Sa torche n'a pas davantage de valeur réaliste. Il la tient en main parce qu'il est un ἄωρος.

La torche du rite funéraire des ἄωροι est revêtue ici d'une signification d'apothéose céleste et astrale. Il y a un lien entre la torche qu'il tient et le fait qu'il est auprès de Phosphoros et d'Hespéros. Et ce lien est indiqué par le ὄφρα (*afin que...*) du texte grec.

Il y a lieu de comparer au relief d'Eutychos un sarcophage qui se trouve à la Villa Doria-Pamphili et qui représente la vie d'un enfant mort jeune. Quatre scènes s'y succèdent : la première toilette du nouveau-né, l'allaitement, l'enfant instruit en présence d'Hermès et de deux Muses[1], une scène d'apothéose. Cette dernière, étudiée par L. Deubner[2], nous montre l'enfant debout sur un char traîné par deux chevaux : *au-dessus de ceux-ci, un aigle les ailes déployées.* Au-dessous du char, la Terre, allongée. Selon Deubner, qui rapproche Reinach, *Répertoire des vases*, I, p. 29, le jeune homme debout, qui, de sa main gauche, tient la bride du cheval, est Phosphoros. Le même groupement de scènes se retrouve sur un autre sarcophage de Rome, au Musée Torlonia[3] ; dans la scène de l'apothéose, l'aigle est remplacé par un Éros aux ailes déployées, *qui tient une torche.* Ces sarcophages sont peut-être de la fin du IIe siècle (Marrou).

M. Seston a rapproché, avec juste raison, du rôle que joue l'aigle sur le relief d'Eutychos celui qu'il a dans l'enlèvement de Ganymède[4]. Et il a rappelé que, selon un passage du commentaire de l'*Iliade* par Eustathe, « l'enlèvement de Ganymède symbolise une mort prématurée de l'enfant, du genre de celles qu'en grand nombre imaginent les mythes[5] » (ces derniers mots faisant allusion à d'autres légendes d'enlèvement, comme au premier chef celui de Korè-Perséphone, mais aussi celui d'Hylas). De fait, une épitaphe romaine d'un jeune enfant, alléguée également par Franz Cumont, nous montre les parents qualifiant de « notre Ganymède » celui qu'ils pleurent : « Maintenant, puisqu'il ne nous a pas été permis de jouir de notre Ganymède ravi par l'oiseau, je voudrais, du moins, que les Destins célestes fissent en sorte que nous allions

1. Cf., sur cette partie, H.-I. Marrou, ΜΟΥΣΙΚΟΣ ΑΝΗΡ, Grenoble, 1938, p. 31. Ce sarcophage, qui est dans Matz-Duhn, *Antike Bildwerke im Rom...*, II, p. 328, le n° 3091, a été reproduit dans Beger, *Spicilegium antiquitatis*, 1694, p. 139 ; c'est la figure 4 du livre de M. Marrou, mais cf. surtout Cumont, *Syria*, 1929, p. 235 et pl. 43, 1.

2. *Die Apotheosis des Antoninus Pius*, dans les *Roemische Mitteilungen*, 1912, p. 9.

3. Marrou, *op. laud.*, *ibid.* ; un dessin dans Reinach, *Répertoire des reliefs*, III, p. 343, fig. 2.

4. W. Seston, *op. laud.*, p. 318 et n. 3.

5. Eustathe, *Comment. Iliad.* Υ, 219 (p. 1205) : Ἡ τοῦ Γανυμήδους ἁρπαγὴ ἄωρον αἰνίττεται τοῦ παιδὸς θάνατον, ὅποια πολλὰ οἱ μῦθοι πλάττουσι.

promptement au même endroit pour y veiller sur notre mort prématuré[1]. »

Cumont n'a pas cité une autre épitaphe, grecque celle-là, et provenant d'Aezani (en Phrygie), datée de l'an 193 de notre ère : ici c'est le jeune mort qui parle et qui dit que « Zeus l'a fait disparaître comme un nouveau Ganymède phrygien[2] ». Une autre pièce, plus longue, et de Smyrne, après avoir montré le corps endormi par un doux sommeil et l'âme envolée vers l'éther, à la fin évoque le jeune mort au banquet des dieux, en présence de Zeus, souriant, versant aux immortels le nectar, donc jouant le rôle précis de Ganymède : le nom même n'est pas prononcé, mais le rôle qui lui est assigné ne laisse place à aucun doute sur l'assimilation[3].

Ces textes nous autorisent à voir avec Franz Cumont, dans la représentation du mythe de Ganymède sur les monuments funéraires, une allusion au sort réservé aux « morts prématurés », aux ἄωροι[4]. Mais, de ce mythe, il est une image particulièrement notable, et c'est sur elle que je veux insister. Sur la voûte de la nef centrale, à la basilique de la Porte Majeure, figure au milieu, à la place d'honneur, l'enlèvement de Ganymède, non plus par un aigle, mais par un génie ailé[5]. Je cite la description de M. Carco-

1. *C. I. L.*, VI, 35769 (= Buecheler, suppl. 1994) : *nunc quia non licuit frunisci nostrum aue raptum Ganymeden, | uelim quidem facerent caelestia fa[ta ut eode(m)] | iremus properes ad nostrum immaturu(m) tuendum.*

2. Kaibel, 380, v. 5 et suiv. (le mort s'appelle Ἀντωνεῖνος) :

… Ζεύς με νέον Φρύγιον Γα[ν]υ[μ]ήδ[ην
ἠφάνισε]ν [σ]ὺν [ἐ]μῷ Καρπίωνι νέῳ [συ]νομαίμῳ.

3. Kaibel, 635. On peut rapprocher de notre inscription aussi les vers 6-7 :

καί με θεῶν μακάρων κατέχει δόμος ἆσσον ἴοντα
οὐρανίοις τε δόμοισι βλέπω φάος Ἠριγενείης.

Un problème est posé par les vers 8 et suiv., où le rôle d'Hermès psychopompe est défini d'une manière des plus intéressantes, qu'il y a peut-être lieu de signaler aux historiens de l'hermétisme, à qui cette pièce semble avoir échappé :

Τιμὴ δ' ἐκ Διός ἐστι σὺν ἀθανάτοισι θεοῖς
Ἑρμείαο λόγοις, ὅς μ' οὐρανὸν ἤγαγε χειρῶν
αὐτίκα τιμήσας καί μοι κλέος ἐσθλὸν ἔδωκεν
οἰκεῖν ἐν μακάρεσσι κατ' οὐρανὸν ἀστερόεντα.

Enfin, voici les vers 13 et suiv. qui donnent au jeune mort le rôle de Ganymède :

Καί με παρὰ τριπόδεσσι καὶ ἀμβροσίῃσι τραπέζαις
ἡδόμενον κατὰ δαῖτα θεοὶ φίλόν εἰσορόωσιν
κρατὸς ἀπ' ἀθανάτοιο πατρὸς θεῶν μειδιόωντος
[νέκταρ ὅτ' ἐν] προχοαίσιν ἐπισπένδω μακάρεσσιν.

4. *Recherches sur le symbolisme funéraire*, p. 97 et suiv.

5. Bendinelli, *Monumenti antichi dei Lincei*, XXXI, 1926, p. 685. Cf. Cumont, *op. laud.*, pl. VIII, 1. Qu'est ce génie? Ludwig Curtius examine le problème, *Röm. Mitt.*, 1934, p. 140 ; il croit remarquer qu'il a les anaxyrides phrygiennes d'Attis et il parle d'un Éros habillé à

pino : « Du bras droit qu'il courbe au-dessus de sa tête bouclée, l'adolescent, élu par Zeus pour remplir les coupes des immortels, incline le goulot d'une amphore. Du bras gauche, et par un mouvement contraire, il relève une torche embrasée[1]. » C'est ce dernier trait, on le devine, que je veux retenir ici. La torche de Ganymède, type par excellence des ἄωροι, d'après les textes analysés plus haut, me paraît être celle du rite romain des ἄωροι, celle que Sénèque le Tragique imaginait éclairant leur marche dans l'au-delà, celle qu'Eutychos se réjouissait de voir l'accompagner dans son enlèvement céleste.

La représentation de l'enlèvement de Ganymède est cantonnée aux quatre angles par l'image du personnage connu sous le nom d'Attis funéraire : un enfant en costume phrygien, dans une posture mélancolique et tenant le *pedum* du berger (lequel est souvent mis dans la main de Ganymède, lui aussi). On sait que cette figure apparaît maintes fois sur des monuments funéraires, notamment de Germanie. Bruno Schröder voulait n'y voir qu'une intention purement décorative[2]. En sens contraire se sont prononcé Mme Strong et Franz Cumont[3], à bon droit ; mais, à mon avis, son rôle est moins d'y marquer une liaison spéciale avec le culte et les mystères de la Magna Mater que d'y être, lui aussi, une représentation de l'ἄωρος, du jeune être qui n'a pas connu la plénitude de la maturité, lui, en particulier, à cause de sa mutilation. Porphyre fait d'Attis le symbole des fleurs printanières qui tombent sans donner des fruits arrivant à maturité[4]. Or, la comparaison des ἄωροι avec les fleurs — ou les fruits — tombés prématurément est un thème traité plus d'une fois par la poésie funé-

la phrygienne (?). N'est-ce pas de toute manière pour accentuer encore la localisation phrygienne? Cf. ce que je dis d'Attis.

1. J. Carcopino, *La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*, Paris, 1926, p. 111-112.

2. *Bonner Jahrbücher*, CVIII, 1902, p. 75.

3. E. Strong, *Journal of Roman studies*, I, 1911, p. 17, n. 1 ; F. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, 4e éd., 1929, p. 226.

4. *De imag.*, frag. 7, éd. Bidez, p. 10 (= Eusèbe, *Praep. euang.*, III, 11, *P. G.*, XXI, 1970) : 'Αλλ' ὁ μὲν ῎Αττις τῶν κατὰ τὸ ἔαρ προφαινομένων ἀνθῶν καὶ πρὶν τελεσιογονῆσαι διαρρεόντων. ῞Οθεν καὶ τὴν τῶν αἰδοίων ἀποκοπὴν αὐτῷ προσανέθεσαν, μὴ φθασάντων ἐλθεῖν τῶν καρπῶν εἰς τὴν σπερματικὴν τελείωσιν. Cf., sur le sens d'*acerbus*, Servius, *ad. Aen.*, VI, 429 : ... *acerbo, immaturo, translatio a pomis* ; Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique*, 3e éd., 1951, t. I, p. 8. Dans une épitaphe de Rome (*C. I. L.*, VI, 10098 = Bücheler, 1110), c'est un jeune mort, nommé Hector, esclave ou affranchi d'une Domitilla, qui compare son sort à celui d'Attis (v. 1-3) :

Qui colitis Cybelen et qui Phryga plangitis Attin,
dum uacat et tacita Dindyma nocte silent,
flete meos cineres,

raire[1]. Ce qui incline encore à cette thèse est que sur les monuments funéraires, de même qu'à la basilique, son image est en général isolée sans aucun contexte qui fasse allusion aux mystères phrygiens. Et à la basilique, il est permis de penser que le rapprochement des deux jeunes héros phrygiens, Ganymède et Attis, s'explique surtout par le trait commun à leurs deux destinées, celui que les textes nous attestent expressément pour le premier.

Si l'on note la place d'honneur du relief à la basilique — il est au centre de la voûte, au centre de toutes les images relatives à l'héroïsation et au ciel — il pourrait bien s'ensuivre sur la destination si controversée de l'édifice une précision décisive : il est consacré à un mort prématuré par la douleur de ses parents[2]. Sa richesse, son importance ne doivent pas surprendre celui qui se souvient comment Cicéron cherchait dans une apothéose somptueuse à calmer la douleur que lui causait la mort de sa chère Tullia[3], ou encore comment Régulus, le fameux délateur, pour exalter la mémoire de son jeune fils, se laissait aller aux folies que relevait Pline le Jeune[4]. La poésie funéraire fait une place très importante aux ἄωροι. Il n'est guère de deuils qui paraissent avoir plus touché les anciens de l'époque impériale. Et le splendide monument d'Igel serait, lui aussi, selon une hypothèse fort vraisemblable, élevé en l'honneur d'un enfant : or, ce monument avait toute sa riche décoration symbolique surmontée par une image qui est celle même de la basilique : l'enlèvement de Ganymède[5].

Pierre BOYANCÉ.

1. Par exemple (cité par Lattimore, *op. laud.*, p. 255 ; Bücheler, 465, v. 1-2, Aix-en-Provence, fin du IIe siècle) :

fati non uincitur ordo.
⟨Re⟩s hominum sic sunt ut ⟨cit⟩rea poma :
aut matur⟨a⟩ cadunt aut ⟨immatura⟩ leguntur.

Ou encore (Bücheler, 1542) :

Sic quomodo mala in arbore pendent, si⟨c⟩ corpora nostra
aut matura cadunt aut cito acerba ruunt.

Et les textes cités par Angelo Brelich, *Aspetti della morte nelle iscrizioni sepolcrali dell'impero romano* (*Dissertationes Pannonicae*, I, 7), Budapest, 1937, p. 42 ; Lattimore, *op. laud.*, p. 197.

2. J. Carcopino, *op. laud.*, p. 392, avait bien voulu citer à l'époque mon opinion, bien que, sur ce point, l'élève ne fût pas d'accord avec son maître. Je croyais alors à un « Musée » dédié au souvenir d'un philosophe. On voit que je penserais maintenant plutôt à un monument à la mémoire d'un enfant ou d'un jeune homme (ou d'une jeune fille? Cf. la Sapho de l'abside, elle aussi, une ἄωρος) héroïsé.

3. Cf. ma note, *Revue des Études anciennes*, XLVI, 1944, p. 179 et suiv.

4. Pline le Jeune, *Epist.*, IV, 2 et 7.

5. F. Cumont, *Le symbolisme funéraire*, p. 97, n. 1. L'hypothèse est celle de Dragendorf et Krüger, *Das Grabmal von Igel*, Trèves, 1924, p. 65 et 97.

VESPASIEN ET LA MÉMOIRE DE GALBA

Dans les derniers jours de décembre 69 et les premiers de 70, le pouvoir de Vespasien s'installe à Rome en l'absence de l'empereur lui-même. Le Capitole vient de brûler, présage grave pour tout l'Empire : les Juifs s'en exaltent un moment dans les places fortes où Titus les tient assiégés ; les Gaulois de Maricus, les Bataves de Civilis y trouvent comme une justification superstitieuse de leur rébellion. D'avance, la reconstruction du grand temple se propose au nouveau régime comme sa première tâche et son plus grave symbole. A Rome, cependant, l'on assiste à la débandade des Vitelliens ; leur chef vient de périr misérablement ; les troupes, désarmées, s'attendent au pire. Un cruel règlement de compte entre les armées suspend sa menace sur une capitale fatiguée. L'ordre y est sommairement assuré par les soldats d'Antonius Primus ; le Sénat, les Vestales, qui, quelques jours avant, sur le Tibre, ont essayé une médiation entre ce chef et Vitellius, s'apprêtent à aller saluer à son retour le nouveau prince. Nul ne dispute plus sérieusement l'empire à Vespasien, que représente provisoirement son second fils, Domitien, échappé de justesse à l'incendie du Capitole et acclamé César, en attendant l'arrivée de Mucien, qui rentre de Syrie : les intentions diverses prêtées à cet habile personnage dominent toutes les spéculations politiques[1].

Où asseoir un principe de légitimité? Une crise révolutionnaire de plus d'un an n'a justifié les adversaires de la tyrannie de Néron qu'au prix d'un grave affaiblissement en tous milieux du sens de la fidélité : « Il importait, certes, à la République, écrit Tacite, que Vitellius fût vaincu, mais ils ne peuvent se faire un mérite de leur perfidie ceux qui trahirent Vitellius pour Vespasien, puisqu'ils avaient abandonné Galba[2]. »

En des circonstances à plusieurs égards comparables, cent

1. Sur les conditions générales de cet avènement, outre le livre récent de M. Léon Homo, *Vespasien, l'empereur du bon sens*, Paris, 1949, voir quelques observations de H. Richard Graf, *Kaiser Vespasian, Untersuchungen zu Suetons Vita Divi Vespasiani*, Stuttgart, 1937.

2. *Hist.*, III, 86, 6 : « Rei publicae haud dubie intererat Vitellium vinci, sed imputare perfidiam non possunt qui Vitellium Vespasiano prodidere, cum a Galba descivissent. »

trente-trois ans plus tard, lorsque Septime-Sévère entrera à Rome à la tête des légions danubiennes, il se présentera d'abord nettement, contre la tentative prétorienne de Didius Julianus, comme le vengeur rigoureux de Pertinax, et ce sera pendant quelques années son principal mot d'ordre : apothéose solennelle du vieux prince, adoption de son *cognomen* en sa titulature, ainsi commencera son effort pour se légitimer. Les soldats danubiens, jaloux des prétoriens, y trouveront quelque temps satisfaction et le Sénat un suffisant apaisement pour souhaiter le triomphe de Septime-Sévère sur ses rivaux Pescennius Niger et Clodius Albinus. L'on sait pourtant que l'évolution des événements et le poids de la popularité « antonine » l'amèneront peu à peu à une autre attitude : se faire héritier de Pertinax, c'est à tout le moins maintenir le nom de Commode sous les effets rigoureux de la *damnatio memoriae* ; lorsque bientôt il se dira fils de Marc-Aurèle et en fera porter tous les noms à son fils aîné, Sévère deviendra, par une amusante logique, frère du *divus Commodus*, et sa fidélité à la mémoire de Pertinax ne sera plus qu'une fiction ; la confiance en la force de ses armées victorieuses et la reconquête d'une vaste opinion publique rendent superflu cet hommage initial au Sénat.

Avant de se présenter comme un nouvel Auguste pacificateur et reconstructeur, avant d'arriver par ce chemin à réhabiliter particulièrement, parmi les princes de cette première lignée, le nom et le culte public du *divus Claudius*, Vespasien s'est trouvé placé devant des choix embarrassants. Au début de 70, il paraît clair qu'il succède à Vitellius, et celui-ci est le maudit sur le cadavre duquel Rome exulte ; mais l'on ne s'étonne point que la mémoire d'Othon n'en reçoive aucun avantage, quoique eet ancien favori de Néron se soit haussé à la veille de Bédriac au rôle d'un défenseur des libertés civiles et des traditions de l'Italie. Lorsque Vespasien, le 1er juillet 69, a pris la responsabilité de se laisser acclamer *imperator* par les soldats à Alexandrie, Vitellius, sans doute, était le maître de Rome, et il n'est pas niable que la jalousie sourde conçue par l'armée d'Orient avait été éveillée avant tout par les avantages que s'arrogeait celle du Rhin. Mais le règne d'Othon, dès ses premières semaines, y avait été implicitement renié : c'est au retour du voyage qu'il avait entrepris vers Galba, et à la nouvelle que celui-ci avait été tué, que Titus recueillit du prêtre Sostratos, en un fameux entretien au fond du temple chypriote de Paphos, les premières promesses religieuses relatives à la prochaine

grandeur de sa maison[1]. Au delà donc de Vitellius, l'empereur dont le souvenir reste maudit est Néron. A Rome, ses victimes reparaissent et réclament vengeance. Quoique Vespasien n'ait pas eu à souffrir directement de lui, qu'il lui ait dû, au contraire, son grand commandement, cette condamnation lui convient et lui est politiquement nécessaire. Ajoutons même que ce fantôme est pour lui plus réel et plus redoutable que pour la plupart des Romains, puisqu'il l'a vu tenter de se réincarner en Orient, et, profitant de superstitions oraculaires, de jeter le trouble le long de l'Euphrate ; un aspect peut-être trop peu étudié de l'œuvre de Vespasien en ces pays avant de rentrer à Rome en 70, c'est précisément la liquidation des vestiges de ce mythe néronien ; elle s'est faite nécessairement sur un plan au moins autant religieux que politique, et nous jugeons probable que le *Serapeum* d'Alexandrie y aida discrètement celui qu'il venait en quelque sorte d'investir[2].

A ce moment, le bilan du principat de la famille julio-claudienne ne laisse vraiment intact que le nom d'Auguste lui-même ; les règnes de Caligula et de Néron sont rayés de l'histoire ; ceux de Tibère et de Claude n'y sont maintenus qu'avec modestie. Claude, en tout cas, dont déjà Néron semble avoir peu à peu négligé le culte, grevé dès l'origine de quelques facéties populaires, a cessé

1. Tac., *Hist.*, II, 4.

2. Nous reviendrons ci-dessous sur quelques aspects de ce problème, en partie déjà traité par W. Weber, *Josephus und Vespasian*, Stuttgart, 1921, et qui mériterait ample étude. Les désordres évoqués en Orient, avec la connivence des Parthes, par l'apparition d'un *falsus Nero*, sont évoqués par Tac., *Hist.*, I, 2, et II, 8-9, sans parler du cas de ce Terentius Maximus, habile cithariste, qui, d'après Dion Cassius, LVI, 19 (Boiss.), aurait joué le rôle pendant quelque temps sous Titus, avant d'avoir à se réfugier chez les Parthes. La Sibylle dite judéo-chrétienne a conservé le souvenir haineux de ces événements, qui devaient encore inspirer les prophéties de Commodien ; elle a, d'autre part, invectivé contre Sérapis. Dans la mesure donc où, dans la crise orientale ouverte en 66, le Sérapéum d'Alexandrie guette le monde juif comme le plus grave obstacle à ses visées universalistes et favorise pour cette raison l'avènement de Vespasien, on pourrait penser que celui-ci, ayant désavoué Néron en général, reprend en fait en Orient une partie de son programme. Mais nous pensons, et nous essaierons ailleurs de montrer, que la situation était plus complexe ; car la politique religieuse de Néron, appuyée avec insistance sur son thème astrologique de génie de l'Aurore, encadrée par certains — par exemple Tiridate d'Arménie — dans le culte positif de Mithra lui-même, malgré quelques nettes curiosités pour l'Égypte, a surtout de plus en plus remué les pays de culture iranienne, ou du moins, en Asie romaine, les milieux travaillés par l'influence des « maguséens », et, pour la même raison, probablement inquiété plus que servi les sanctuaires égyptiens et syriens. Aussi bien s'accorde-t-elle singulièrement avec la partie la plus originale de son programme d'expansion et de reconstruction orientale, celle qui visait les bords du Pont-Euxin, voire de la Caspienne. Un rôle n'avait-il pas été attribué, pour le cas où ce projet eût réussi, à ce Mithridate du Pont que Claude avait laissé détrôner, mais qu'on retrouve à Rome, après la mort de Néron, dans le groupe remuant des amis de Nymphidius Sabinus, et se moquant particulièrement de Galba, qui le fera périr (Plut., *Galba*, 13 et 15)? — Sur l'attente d'un retour de Néron et ses rapports avec l'Apocalypse, voir, en dernier lieu, St. Giet, dans la *Revue des Sciences religieuses*, t. XXVI, janvier 1952, p. 18-22.

d'être *divus*. Auguste au ciel, plus prépondérant que jamais, Tibère et Claude morts et simplement respectés, voilà ce qui reste d'un premier siècle de principat, voilà les trois seuls précédents auxquels se réfère la loi qui, en ces jours critiques, confère à Vespasien les pouvoirs impériaux[1]. Si le silence sur Othon et sur Vitellius va de soi, l'omission de Galba demande plus d'explication.

La réhabilitation de cet empereur appartient justement aux mesures décidées en janvier 70 : « Le jour où Domitien prit séance au Sénat, dit Tacite[2], ... il proposa dans son rapport de rétablir les honneurs de Galba ; Curtius Montanus émit alors l'avis que la mémoire de Pison fût pareillement honorée. Les sénateurs votèrent l'une et l'autre motion ; mais celle qui concernait Pison n'eut pas d'effet. » Il faut donc conclure que, pour Galba, la proposition reçut pleine exécution légale. C'est un autre problème de savoir si cette justification fut ratifiée sincèrement par Vespasien, alors loin de Rome ; selon toute vraisemblance, c'est à ces circonstances qu'il faut rapporter l'allusion du dernier chapitre de la *Vie de Galba* par Suétone[3] : « Le Sénat, dès que cela lui fut permis, lui avait voté une statue, placée sur une colonne rostrale en cet endroit du forum où il fut égorgé ; mais Vespasien annula le décret, parce qu'il croyait que Galba lui avait envoyé secrètement d'Espagne des gens pour le frapper. » Quoi que vaille cette rumeur, il est probable que l'empereur flavien se contenta de limiter une célébration que certains tendaient à porter à l'excès ; le nom de Galba demeura restauré.

Nous aimerions pouvoir préciser la date exacte de la proposition de Domitien, afin de l'insérer plus exactement dans le déroulement des épisodes politiques de ces semaines très denses. Le texte de Tacite, qui relate le fait, suit de près le récit de la séance des calendes de janvier ; or, en cette séance, d'après ce chapitre, Domitien prit la préture à la sortie de charge de Frontinus. Lors donc

1. *C. I. L.*, VI, 930 : « ... ita uti licuit divo Augusto, Ti. Iulio Caesari Aug., Ti. Claudio Caesari Aug. Germanico ». Voir *infra* dans quelles conditions Vespasien semble avoir restauré les honneurs religieux du *divus Claudius*.

2. *Hist.*, IV, 40 : « Quo die senatum ingressus est Domitianus, de absentia patris fratrisque ac iuventa sua pauca et modica disseruit, decorus habitu ; et ignotis adhuc moribus crebra oris confusio pro modestia accipiebatur. *Referente Caesare de restituendis Galbae honoribus, censuit Curtius Montanus ut Pisonis quoque memoria celebraretur. Patres utrumque iussere : de Pisone inritum fuit.* »

3. *Galba*, 23 : « Senatus, ut primum licitum est, statuam ei decreverat rostratae columnae superstantem in parte fori, qua trucidatus est ; sed decretum Vespasianus abolevit percussores sibi ex Hispania in Iudaeam submisisse opinatus... ». Il n'est pas facile de décider si ce décret intervint avant que la statue fût dressée (cf. trad. Ailloud, coll. Budé, III, p. 19 : « une statue qui devait être dressée... »), ou s'il la fit enlever.

qu'au chapitre suivant Tacite parle « du jour où Domitien entra au Sénat » — *quo die senatum ingressus est Domitianus* — nous aurions le droit de penser qu'il s'agit de la même séance. Pourtant, nous croyons plutôt qu'il s'agit de la réunion immédiatement suivante, avant le 15 janvier peut-être, car les circonstances conseillaient de ne pas se contenter du *dies legitimus*. Non seulement les affaires évoquées au chap. 39 semblent avoir dû suffire à occuper la séance du 1er, mais, à regarder de près, celles du chap. 40 supposent une situation politique déjà plus éclaircie. De toute manière, la réhabilitation de la mémoire de Galba a suivi de quelques jours la séance assurément exceptionnelle, de fin décembre 69 (à partir du 20), dans laquelle le Sénat s'empressa de conférer les pouvoirs impériaux à Vespasien et discuta de la délégation qui lui serait envoyée : *At Romae senatus cuncta principibus solita decernit...* (I, 3) ; *ceterum eo senatus die quo de imperio Vespasiani censebant...* (I, 6). Il est normal de considérer comme issu de ce débat de fin décembre le fameux document épigraphique, probable sénatus-consulte en forme de *lex rogata*, que l'on appelle *lex de imperio Vespasiani*, et qui, en conférant la série des attributions impériales à ce nouveau prince, ratifie toutes les mesures qu'il a prises depuis son avènement de fait. Or, en ce document, Galba n'est point nommé parmi les prédécesseurs qui ont usé de ces divers pouvoirs[1]. Cette omission nous paraît résulter tout naturellement de la date de la loi ; les rédacteurs ne pouvaient anticiper la résolution de janvier ; en la situation confuse où l'on était encore, toute imprudence était dangereuse. Il fallut aux sénateurs attendre l'initiative du jeune Domitien pour s'enhardir, et sans doute aussitôt donnèrent-ils l'impression de passer la mesure. Mais le désir de restaurer la mémoire de Galba ne pouvait avoir manqué à une assemblée où justement revenaient siéger au premier rang, pleins d'âpres revendications, les plus illustres bannis de la tyrannie de Néron, ceux que Galba avait déjà rappelés, particulièrement Helvidius Priscus. En d'autres termes, la proposition de Domitien, au début de janvier, se présente comme un hommage à cette opinion sénatoriale, un pas fait par le nouveau régime vers ce groupe d'ir-

1. Cf. l'article *Sulpicius Galba*, n° 69, dans la *Real-Encycl.* de Pauly-Wissowa, 2e série, 7e Halbband, 1931, col. 799 (par Flusz), où l'omission du nom de Galba semble imputée à la mauvaise volonté de Vespasien, après les mesures de réhabilitation officielle. Il nous semble, au contraire, presque certain qu'elle traduit simplement une situation d'attente. — H. R. Graf, *op. cit.*, n. 1262 (p. 124), suppose que la réhabilitation sur l'initiative de Domitien eut lieu « wohl ohne Vespasians Wissen ».

réductibles, afin de dissiper les suspicions qui déjà l'entourent. Mucien l'aura probablement approuvée pour ces raisons. Toutefois, le geste de Domitien a été précédé par celui du premier chef flavien entré en Italie : sitôt qu'Antonius Primus et ses premières troupes furent arrivés dans la région de Padoue, « il donna l'ordre de relever dans tous les municipes les statues de Galba renversées par la discorde des temps », dit Tacite (III, 7) : « acte depuis longtemps désiré, mais dont on exagère l'importance » : *desiderata diu res interpretatione gloriaque in maius accipitur.* Ces mots de Tacite, qui ne sont pas des plus clairs — s'agit-il de la « gloriole » d'Antonius Primus, comme le pensait H. Goelzer[1]? — trahissent le sentiment probablement juste qu'il s'agissait là d'un geste de propagande, et que la réalité des intentions demeurait moins sûre. La mesure, certes, avait du sens, surtout en Haute-Italie, où l'on n'oubliait pas Bédriac et le sac de Crémone, où l'on détestait les abus de la soldatesque vitellienne, où, enfin, la vigueur des institutions municipales entretenait depuis le début de l'empire un relatif esprit de liberté. Relever les images de Galba, cela signifie, pour Antonius Primus, faire pardonner à ces populations italiennes le nouveau passage de troupes, et désarmer d'avance les principales suspicions des milieux sénatoriaux ; c'est aussi, implicitement, passer nouvelle condamnation sur Néron. Y avait-il davantage? Dans quelle mesure cet habile commandant appliquait-il une intention personnelle de Vespasien? — Nous ne savons au juste, mais tout indique que sa marge d'initiative était grande. Il a lu, sans doute, à ses soldats du Danube, à Poetovio, une lettre-proclamation de Vespasien[2] ; il a montré pour la cause flavienne un zèle presque fanatique. Mais sa stratégie immédiate est libre, parfois rebelle ; Tacite nous le montre, une fois installé dans la base de Vérone, décidant de pousser la campagne en Italie au mépris des ordres ou des conseils de Vespasien : « Toutes ces opérations se faisaient à l'insu de Vespasien ou elles étaient contraires à ses ordres — *quae ignara Vespasiano aut vetita* (III, 8) — car il prescrivait d'arrêter la guerre aux portes d'Aquilée et d'attendre Mucien. » Probablement, la brusque restauration des statues de

1. Tac., *Hist.*, III, 7, dans la collection G. Budé, vol. I, p. 154 (*gloriaque* est d'ailleurs abîmé sur les manuscrits). Il s'agit bien des intentions que l'on prêtait à Antonius, et que le même passage développe ainsi : *decoram pro causa ratus, si placere Galbae principatus et partes revirescere crederentur* ; mais nous serions tenté d'entendre par *gloria* la vanité que cette mesure réveillait chez les partisans de Galba.
2. Tac., *Hist.*, III, 3 : « ... contione... qua recitatis Vespasiani epistulis... ».

Galba en ces municipes italiens fut une décision de surprise par laquelle Antonius Primus prétendit compenser l'effet de ce grave manquement à l'ordre de Vespasien ; probablement, pour la même raison, cette décision quelque peu démagogique dépassa, peut-être gêna les véritables intentions actuelles du nouveau prince ; elle engageait un peu trop l'avenir. Nous soupçonnons que Mucien surtout en fut irrité ; toute la campagne d'Antonius Primus en Italie est d'ailleurs, à certains égards, une course de vitesse contre Mucien, et l'on sait comment celui-ci, dans les premiers mois de 70, se débarrassa par une demi-disgrâce de l'artisan décisif de la victoire flavienne. Replacée dans ces circonstances, la proposition de Domitien au début de janvier nous apparaît comme une ratification nécessaire de la mesure anticipée d'Antonius Primus, doublée d'une politesse au Sénat ; mais aussi comme la limite, nettement tracée par Vespasien, et plus encore sans doute par Mucien, de la condescendance du nouveau prince pour le premier successeur de Néron. A tracer cette limite, d'ailleurs, nous croyons que n'eût pas suffi la vague rancune de Vespasien, fondée sur le souvenir du prétendu complot des *percussores* ; plus efficace fut assurément l'excès de hauteur avec lequel le groupe des sénateurs stoïciens prétendit aussitôt, sous le symbole d'un nom restauré, faire la leçon au nouveau prince ; plus décisif encore, autour des mêmes sénateurs, le nouveau mouvement d'attention qui s'éveilla alors autour des Pisons. Le même homme d'État cynique, mais fort intelligent, qui, bientôt, en accueillant Vespasien à Brindes, lui fera des philosophes un portrait malicieux et cruel, les vouant à la suspicion de l'empereur[1], Mucien, fait mettre à mort, dès son arrivée à Rome (derniers jours de décembre ou premiers de janvier), le jeune fils du Pison que Galba avait adopté et qui avait été égorgé avec lui un an plus tôt, Calpurnius Galerianus[2]. Quelques mois plus tard, à la suite d'une conspiration de police, où l'on reconnaît le même style scabreux, c'est le tour d'un autre Pison, cousin et beau-père du précédent, d'être mis à mort dans son proconsulat d'Afrique ; si le centurion envoyé à cet effet par Mucien lui-même s'est laissé surprendre, c'est en fait la même cause que sert, en l'éliminant, le légat légionnaire Valérius Festus[3]. Cette maison

1. Ce curieux passage paraît bien procéder de Dion Cassius et se lit dans l'édition de Boissevain, III, p. 147 (= LXVI, 13).

2. Tac., *Hist.*, IV, 11 : « ... erantque in civitate adhuc turbida et novis sermonibus laeta qui principatus inanem ei famam circumdarent ».

3. *Ibid.*, 48-50.

illustre a payé par cette série d'exécutions sommaires le prestige que lui avaient construit les milieux antinéroniens, et aussi, pensons-nous, la sourde propagande d'astrologues trop insistants, acharnés à leur donner des horoscopes impériaux.



Telle fut, en Italie et à Rome, la réhabilitation du nom de Galba ; tels furent, croyons-nous, son sens et ses justes limites. Le problème va nous apparaître sous un jour encore différent si maintenant nous l'abordons dans le cadre des provinces occidentales et latines de l'Empire.

La maison flavienne se présente en 70 à ces provinces dans des conditions qui ne sont pas des plus favorables, malgré le prestige qui déjà l'entoure et la gratitude que lui vaut un peu partout son œuvre de pacification. Son pouvoir est issu des armées d'Orient ; quoique ces armées ne soient pas présentes, que les troupes danubiennes d'Antonius Primus, en Italie même, soient déjà rentrées sous une ferme discipline civique, les populations d'Occident ont le droit, d'abord, de se sentir indirectement battues. Toutes, sans doute, n'ont pas fait cause commune avec les légions et les auxiliaires de Vitellius ; en Gaule même, cette intervention avait divisé les cités. Mais, justement à cause de ces dissensions, sans parler de la crise aiguë que traverse la Gaule du nord-est au début de cette année 70, elles sont fondées à craindre d'être les sacrifiées dans le mouvement de reconstruction de l'Empire. Un autre sentiment encore risque de les éloigner moralement du nouveau prince : Vespasien, tout « occidental » qu'il soit personnellement par son origine italienne et par tous les aspects de son caractère — le contraire assurément du philhellèle Néron — n'arrive-t-il pas avant tout couronné par les dieux de l'Orient? Des oracles messianiques l'ont présenté au peuple juif lui-même[1] ; le grand Sérapis d'Alexandrie a fait reconnaître ses dons de thaumaturge[2] ; de Paphos au

1. Voir là-dessus l'ouvrage déjà cité de W. Weber, *Josephus und Vespasian* ; sur les courants messianiques dans la Judée de ce temps, cf. le Père J. Bonsirven, *Le judaïsme palestinien au temps de Jésus-Christ*, I (1934), p. 348, et W. Bousset (publié par H. Gressmann), *Die Religion des Judentums im späthellenistischen Zeitalter*, 1926, p. 225 et suiv.

2. On sait que les récits concordent entre Tacite, *Hist.*, IV, 81-82, et Suét., *Vesp.*, 7. — Un papyrus étudié par P. Jouguet (*Mélanges A. Ernout*, 1940, p. 201-210) évoque les acclamations alexandrines en l'honneur de Vespasien : le nom de Sarapis y a déjà retenti. Il se peut que justement l'hippodrome où se place cette scène ait eu une relation étroite avec le Sérapeum, comme l'a conjecturé M. A. Maricq dans sa récente étude, *Le Lageion et le Circus*

mont Carmel, tous les sanctuaires l'ont favorisé. En lui semble se réaliser une domination promise à l'Orient.

En tout temps, une telle propagande eût agacé, parfois inquiété, les populations d'Occident. Le nouvel Auguste qui revient à Rome en 70, vainqueur, sous le signe d'une nouvelle *Pax Augusta*, n'est pas allé combattre là-bas, comme le premier, au nom des *dii Italici* ; il ne rapporte pas à ces Latins, comme trophée, la tête d'Anubis. La situation, à première vue, est paradoxalement inverse de celle qu'avait créée Actium : les prêtres égyptiens du Sérapeum sont cette fois derrière le vainqueur et, avec l'ambition qu'on leur connaît, guettent les profits du nouveau régime.

Il est impossible qu'à Rome même la rumeur des miracles d'Alexandrie n'ait point provoqué des remous semblables ; Mucien pourvut sans doute habilement aux premières mesures pour les apaiser. Dans le zèle même que le nouveau pouvoir déploya ostensiblement à reconstruire le Capitole s'affirmait probablement son désir de miser, à Rome, sur le culte le plus traditionnel ; aussi bien la cabale stoïcienne d'Helvidius Priscus fit-elle tous ses efforts pour lui enlever le privilège du geste de reconstructeur. A l'analyse, on pourrait avoir la surprise de s'apercevoir que les Flaviens, en exaltant le Capitole, y introduisaient subtilement quelques-unes des images de cette religion sérapiste avec laquelle Vespasien faisait pacte au même moment en Orient. N'était-il pas notoire que le jeune Domitien n'avait pu échapper à l'incendie du Capitole qu'en se mêlant en robe de lin à une troupe de *sacricolae*, c'est-à-dire à des Isiaques[1]? En termes romains, et à partir surtout du moment où il régnera lui-même, sa dévotion reconnaissante célébrera Jupiter Custos, car il trouva quelque temps refuge chez l'*aedituus* du dieu, et il n'est pas question de diminuer la portée du culte qu'il voua avant tout à Minerve. Mais ce n'est peut-être pas

Maximus (d'Alexandrie), dans la *Rev. Arch.*, 4e série, XXXVII, janvier-mars 1951, p. 26-46. — Les miracles prêtés à Vespasien durant ce séjour sont conformes à l'esprit des « arétalogies » du culte de Sérapis, et de celui d'Asklépios, que beaucoup de symboles en rapprochaient : ainsi l'imposition du pied pour guérir la paralysie (cf. J. Carcopino, *Aspects mystiques de la Rome païenne*, 1942, p. 252-253, à propos de la mosaïque de Lambiridi).

1. Tac., *Hist.*, III, 74, confirmé par Suét., *Domit.*, 1 : « Bello Vitelliano confugit in Capitolium cum patruo Sabino ac parte praesentium copiarum, sed irrumpentibus adversariis et ardente templo apud aedituum clam pernoctavit, *ac mane Isiaci celatus habitu interque sacrificulos variae superstitionis* cum se trans Tiberim... contulisset, etc. » — Il ne déplaisait pas sans doute à l'orgueil du jeune homme de penser qu'Isis avait contribué à le sauver à Rome au moment même où Sérapis investissait son père à Alexandrie, et il est probable que l'épisode répercuta en cette ville. Mais ce thème est fait pour la propagande en Orient ; à Rome c'est dans une chapelle dédiée à Jupiter Conservator, au Capitole, que Domitien fera retracer cette aventure, sous forme de reliefs décorant un autel (Tac., *loc. cit.*).

un hasard si l'inauguration solennelle des travaux de reconstruction du triple sanctuaire, sous la direction du chevalier Vestinus, eut lieu « le onzième jour avant les calendes de juillet », c'est-à-dire le 21 juin 70, jour du solstice d'été[1]. Le Sérapis de ce temps, celui que célèbrent beaucoup des monnaies alexandrines des Flaviens, est bien souvent un *Hélios*-Sérapis[2]. Peut-être n'a-t-on pas assez remarqué non plus un détail que nous a formellement conservé Flavius Josèphe : Vespasien et Titus passèrent dans le sanctuaire d'Isis, apparemment l'*Isaeum Campestre*, la nuit qui précéda la journée de leur triomphe sur les Juifs[3]. Qu'en pensèrent les sénateurs romains? Nous ne le savons. Mais les Juifs présents à Rome, et ceux de la nouvelle Dispersion, ne purent manquer de comprendre ce que cela signifiait : Sérapis avait secrètement conduit, au moins dans ses derniers épisodes, la guerre d'extermination contre Israël ; jusque dans la cérémonie du triomphe, il poursuivait sa vengeance. Au Messie alors attendu par les Juifs, il opposait en Vespasien un empereur-guérisseur. N'ayant pu pousser l'audace jusqu'à revendiquer pour lui-même l'impôt du didrachme, il le faisait percevoir, comme par un collègue, par le Jupiter du Capitole[4]. Ainsi sans doute se retrouvèrent rapprochés de façon

1. Tac., *Hist.*, IV, 53, avec la note d'Henri Goelzer dans l'édition de la collection G. Budé. La cérémonie a nécessairement eu lieu avant le retour de Vespasien, lequel devait être commémoré, comme l'on sait, sous Domitien, par l'un des deux bas-reliefs de la Cancelleria (voir F. Magi, *I rilievi del Palazzo della Cancelleria*, Rome-Vatican, 1945). Si donc l'on veut donner un sens au passage de Dion Cassius, LXVI, 10 (Boiss., p. 144), d'après lequel Vespasien donna l'exemple de porter des décombres sur son dos, il faudra placer cette scène édifiante au cours des travaux ainsi inaugurés, probablement juste après le *reditus Augusti*.

2. Cf. J. Vogt, *Die alex. Münzen*, I, p. 82 et suiv.

3. Flav. Jos., *B. j.*, VII, 15 : les deux princes sortent de ce sanctuaire à l'aube, pour se rendre au portique d'Octavie.

4. On sait que les Juifs durent payer au Jupiter capitolin ce didrachme jusqu'alors perçu par le Temple de Jérusalem (cf. Juster, *Les Juifs dans l'Empire romain*, I, p. 230). Cette imposition insultante nous paraît expliquer, dans l'épigramme de Martial, XI, 94, le choix de (Jupiter) *Tonans* comme garant du serment prêté par un poète juif :

« Ecce negas iurasque mihi per templa Tonantis?
Non credo : iura, verpe, per Anchialum. »

Dans le remarquable commentaire qu'il a donné de cette épigramme (*Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves*, t. VII, 1939-1942, publié à New-York), M. Henri Seyrig a attiré l'attention sur la forme singulière du serment « par le Temple » et proposé justement de reconnaître sous le dernier mot, *Anchialum*, la transcription d'un nom hébreu désignant le Temple : *haïchalam*. Anchialus n'aurait-il pas été tout simplement — ou, si l'on préfère, en même temps — un des *procuratores fisci Iudaici* de l'époque? L'idée serait naturelle, quoique méchante, de la part de Martial, de répliquer au poète circoncis : « Ton serment n'a plus de valeur qu'entre les mains du procurateur à qui tu dois payer le didrachme, puisque lui seul peut vérifier si tu es ou non circoncis » ; mais aussi bien ce poète de Jérusalem (*Solymis quod natus in ipsis*) avait-il dû commencer le ton du persiflage en feignant de considérer comme dieu garant de son serment ce Jupiter Tonans, variante du Capitolin, spécialement adoré alors par Domitien et par son flatteur Martial. — Notre col-

imprévue les Juifs vaincus et les philosophes mécontents, en une coalition d'abord fortuite qui deviendra redoutable à la fin du règne de Domitien. Car celui-ci ne relâchera rien, apparemment, du pacte avec le Sérapeum. Nous nous demandons même si ce n'est pas la tête d'Hélios-Sérapis, aux cornes de bélier, plutôt que celle de Zeus Ammon, qui sert d'*épiséma* au bouclier tenu par Mars Ultor, sur celui des deux bas-reliefs de la Cancelleria qui représente, à n'en pas douter, le retour de Domitien d'une expédition contre les Germains ou son départ pour cette campagne[1].

Ainsi, de toute façon et quelque précaution qu'il prît, se présentait en 70 aux Occidentaux l'origine religieuse du prestige de Vespasien. Or, pour mesurer ce que pouvait être leur première réaction, il suffira, laissant pour le moment les Gaules, de regarder les Espagnes au sortir de la crise.

Aucune maison impériale n'a fait autant que les Flaviens pour les trois provinces de cette grande péninsule : Tarraconaise, Bétique et Lusitanie. On sait comment Vespasien, par un édit qui doit dater de sa censure, en 74, leur distribua le *jus Latii*[2]. L'œuvre de reconstruction accomplie par ce prince, en Tarraconaise surtout, s'inscrit dans tous les domaines et suppose un plan d'ensemble systématiquement favorable, comme on peut en juger par l'étude de Mr. Mac Elderry[3]. Pourquoi ce plan? — En partie peut-être parce que, parmi ces provinces latines sur lesquelles Vespasien était bien résolu à s'appuyer, les Gaules, après les mouvements contradictoires de 68-70, se trouvaient temporairement discréditées, et comme tenues en suspicion. Mais surtout, croyons-nous, parce qu'il convenait de réconcilier et de récompenser les provinces qui, dans la crise et avant la proclamation d'Alexandrie, avaient paru détenir la clef de l'Empire : l'Espagne Citérieure en envoyant à Rome Ser. Sulpicius Galba — sans parler de la Lusitanie qui avait eu son heure d'importance avec Othon.

lègue M. Jacques Schwartz a bien voulu nous faire savoir qu'il avait une autre explication à donner de ce vers, dans une note à paraître dans la revue *Syria*.

1. Cf. Magi, *op. cit.*, p. 98 et suiv. Reconnaissons, toutefois, que cette conjecture est fragile, non seulement parce que cet ἐπίσημον est mis peu en valeur sur le bas-relief, mais parce qu'il est connu en dehors de ce monument et a pu servir d'emblème à quelque unité militaire réellement engagée dans la campagne contre les Chattes. — L'interprétation de la scène comme une *profectio*, non un *adventus* ou *reditus*, a tenté H. Kähler, dans son compte-rendu de *Gnomon*, 1950, p. 36-41.

2. Pline, *N. H.*, III, 30 : « universae Hispaniae Vespasianus Imperator Augustus iactatum procellis reipublicae Latium tribuit ».

3. *Vespasian's Reconstruction of Spain*, dans le *Journal of Roman Studies*, VIII, 1918, p. 53-102, et IX, 1919, p. 86-94 ; cf. R. Thouvenot, *Essai sur la province romaine de Bétique*, p. 197.

On entend bien que ni Galba ni Othon n'étaient Espagnols d'origine, pas plus d'ailleurs que Vespasien et ses fils n'avaient d'avance d'attaches avec l'Orient. Othon avait considéré sa province de Lusitanie surtout comme un lieu d'exil et il l'avait de toute façon quittée plusieurs semaines avant d'être acclamé empereur à Rome ; si bien que son court règne n'a pas laissé de traces bien visibles en Espagne ; il dut y avoir aussitôt pour ennemies les clientèles de Galba ; au reste, dès que Vitellius fut passé en Italie, les Espagnols se trouvèrent rejetés à l'arrière-plan. Celui qui compta pour eux, qui exalta leurs espérances et leurs ambitions, non pourtant sans diviser un peu leurs opinions, ce fut Galba. Avec lui avait paru sonner l'heure de l'Espagne.

Il était, on le sait, depuis près de huit ans légat de Citérieure, à Tarragone, lorsque vint le trouver la première invitation de Vindex à prendre les pouvoirs impériaux ; milieu très romanisé, où son prestige de sénateur chargé d'honneurs était dûment apprécié, et capitale provinciale, où la fidélité à l'Empire avait un foyer de culte, le temple du *divus Augustus*, le plus fameux sans doute à cette époque de toutes les provinces latines. Voilà pour sa clientèle hispano-romaine. Mais tout aussitôt entre en scène autour de lui une Espagne plus profonde et plus indigène : à Clunia, près du haut Douro, où il délibère sur l'offre de Vindex, ce qui pèse sur sa décision et l'encourage, c'est ce présage tout espagnol : les prédictions d'une vierge de bonne condition, « d'autant plus que le prêtre de Jupiter (à Clunia), averti par un songe, avait retiré du sanctuaire le même oracle rendu de façon identique deux cents ans auparavant par une jeune fille ayant le droit de prophétie. Or, cet oracle annonçait « qu'un jour sortirait d'Espagne le prince et maître souverain » : *oriturum quandoque ex Hispania principem dominumque rerum*[1].

1. Suét., *Galba*, 9 : « ... Confirmabatur cum secundissimis auspiciis et ominibus virginis honestae vaticinatione, tanto magis quod eadem illa carmina sacerdos Iovis Cluniae ex penetrali somnio monitus eruerat ante ducentos annos similiter a fatidica puella pronuntiata. Quorum carminum sententia erat « oriturum », etc. » — Comme Clunia, à cette époque, n'est certainement pas encore colonie romaine, il y a lieu de penser que ce Jupiter n'est que le nom latin d'un dieu indigène. — Un présage de même valeur s'était produit peu auparavant, selon la même biographie de Suétone, 9, avec la chute de la foudre dans un lac de Cantabrie : on y avait découvert à la suite de ce coup douze haches : *haud ambiguum summae imperii signum*. — Si l'on compare de près les chapitres de Suétone et ceux de Plutarque, *Vie de Galba*, on arrive à la conclusion que le séjour de Galba à Clunia, durant lequel se manifesta l'oracle, eut lieu quelques semaines après la première proclamation de cet empereur durant ses assises de Carthagène, et au moment où, ayant appris la mort de Vindex et les condamnations portées contre lui-même à Rome, il traversait une crise de profonde hésitation ; probablement vers juin 68.

Galba a exprimé sa reconnaissance à cette bourgade de Clunia, peut-être en faisant d'elle une *colonia Sul(picia)*, en tout cas en gravant son nom sur un type monétaire de ses émissions, qui le représente recevant un *palladium* des mains d'*Hispania*[1]. Cette image laissait entendre assez clairement qu'il devait à ce pays, en cet endroit, un talisman impérial. L'oracle mérite d'autant plus d'attention que, si l'on calcule environ 200 ans à partir de 68 ap. J.-C. (il va de soi que le chiffre, chez Suétone, est approximatif), on arrive aux années 135-130 av. J.-C. : c'est-à-dire à l'époque de la guerre inexpiable des Romains de Scipion-Émilien contre les Celtibères de Numance. Clunia, qui n'est pas loin de cette ville, avait joué un rôle dans cette guerre, quoique de second plan[2]. Il est donc probable que Galba y recueillit véritablement, cette fois naturellement au profit de Rome autant que de l'Espagne, un vieil oracle qui, chez les Celtibères du IIe siècle, avait couru comme un espoir exalté de revanche sur les Romains. Tout ce que l'Espagne avait connu d'orgueil et de rébellion se jette en 68 ap. J.-C. dans la crise, afin du moins de diriger cette fois le jeu.

Galba ne refusa pas ces atouts, quoiqu'on ne puisse caractériser comme espagnol l'ensemble de sa politique. Nous croyons qu'il prit à Clunia un symbole de pouvoir encore plus précis : Suétone et Dion Cassius sont d'accord pour nous le montrer, durant son voyage de Tarragone vers Rome, exhibant sur sa poitrine un poignard suspendu à son cou : *iterque ingressus est paludatus ac dependente ex cervicibus pugione ante pectus*[3]. Le *pugio* a été parfois,

1. Cf. Cohen, *Monn. imp.*, I, Galba, nos 75-85 : *Hispania Clunia Sul(picia)?* — H. Mattingly, *Coins of the Roman Empire in the Br. Mus.*, I (1923), p. CCXVI, qui semble lire *Sul(picio)*, le nom même de Galba ; Mattingly et Sydenham, *The Roman imperial coinage*, I, p. 215 : Galba est assis sur une chaise curule, tient un parazonium et tend la main droite pour recevoir le *palladium* ; la figure tourelée, tenant une corne d'abondance dans la main gauche, qui lui offre ce symbole, ne peut guère être que l'*Hispania* elle-même. Sur l'évolution des représentations allégoriques de cette province à travers l'iconographie des monnaies et monuments romains, voir les très intéressantes remarques de Jocelyn Toynbee, dans son ouvrage sur *The Hadrianic School*, 1934, p. 97-106 (p. 102 sur le sesterce que nous commentons). — Sur l'histoire et le site de Clunia, voir l'article de l'Encyclopédie espagnole Espasa ; c'est aujourd'hui Coroña del Conde, en Vieille-Castille. A. Schulten fait à cette ville, en ses travaux sur Numance, quelques allusions, trop brèves à notre gré. Clunia était au temps des Flaviens le chef-lieu d'un *conventus* de l'Espagne Citérieure (Pline, *N. H.*, III, 26) ; elle avait appartenu, semble-t-il, au temps des guerres celtibères, au peuple des Arévaques.

2. Cf. Schulten, *Die Keltiberer und ihre Kriege mit Rom*, Münich, 1914, p. 131 (avec des observations sur le toponyme, qui se retrouve en plusieurs pays d'Europe occidentale — cf. notre Cluny — et est considéré par certains comme « ligure »).

3. Suét., *Galba*, 11 ; Cass. Dio, LXVIII, 3, Boissevain, p. 102 : καὶ ἐπὶ μὲν τούτοις ἐπῃνεῖτο, ὅτι δὲ ξίφος μέγα διὰ πάσης τῆς ὁδοῦ ἐξηρτᾶτο καὶ γέρων καὶ ἀσθενὴς τὰ νεῦρα ὤν, καὶ πάνυ πολὺν γέλωτα ὠφλίσκανε.

sous l'Empire romain, symbole d'autorité, de droit de vie ou de mort[1]. C'est apparemment comme tel que Galba s'en servait, car le seul péril de sa tentative était de paraître insuffisamment armé. Mais ce *pugio* n'était-il point d'abord une arme espagnole? — Les Celtibères de Numance, jadis, avaient opposé aux légionnaires de si bons *gladii* que l'armement romain avait dû s'y adapter, voire les copier ; de courtes épées du type *pugio* ne manquent pas dans le matériel archéologique trouvé en ce site. « Après l'adoption du glaive ibérique, a écrit Paul Couissin[2], dont la lame dépasse souvent 0m50, la nécessité se fit sentir d'une arme plus courte, propre à servir dans les moments où l'ardeur du combat rapproche les adversaires au point de rendre inutilisables les armes de longueur. C'est alors, sans doute, qu'apparut le poignard, dont les plus anciens exemplaires connus proviennent des camps romains devant Numance. » L'*Hispaniensis pugiunculus* connu de Cicéron équivaut probablement à la παραξιφίς de Diodore et aux ξίφη βραχύτερα d'Appien[3]. Or, la même région celtibérique d'Espagne, où ces diverses armes s'aiguisèrent dans les farouches combats du IIe siècle, demeurait sous l'Empire un véritable arsenal de l'armée romaine ; avec le métal extrait des mines de la péninsule, avec l'aide de quelques rivières, on y trempait des armes. L'*Hispania* est tout armée — un bouclier rond, une ou deux épées — sur les nombreux revers de Galba où elle apparaît ; c'est donc une idéale panoplie des fabriques d'armes du pays que le *palladium* qu'elle a offert à cet empereur, sous les auspices de Clunia.

Dans ces conditions, nous ferons un pas de plus, et nous nous demanderons si le nom de cette vieille forteresse celtibère n'est pas conservé dans le nom d'un couteau court, auquel l'abrégé de Festus par Paul donne le nom, apparemment populaire, de *clunac(u)lum : cultrum sanguinarium dictum, vel quia ad clunes dependit, vel quia clunes hostiarum dividit*[4]. Quoique les archéologues aient fait effort pour expliquer ce nom amusant par celui de la partie du corps le long duquel les soldats romains faisaient à la rigueur pendre leurs armes, il nous semble que tout s'expliquerait plus raisonnablement si le type idéal du *clunaclum* de l'armée romaine

1. On sait que, pour cette raison, un des préfets du prétoire sera dit *a pugione* ; cf. M. Durry, *Les Cohortes prétoriennes*, p. 165 et 208-209.
2. *Les armes romaines*, 1926, p. 285.
3. Sur ces armes, cf. aussi Schulten, *Die Keltiberer...*, p. 209-215 (der Dolch).
4. Festus-Paul, éd. Lindsay, p. 43 ; cf. Couissin, *op. cit.*, p. 384. — Nous regrettons de n'avoir pu consulter H. Sanders, *The weapons of the Iberians*.

avait été un *pugio* du type fabriqué — au moins anciennement — à Clunia[1], comme celui que Galba avait suspendu à son cou : ce qui prouverait assurément combien ce prince entendait prendre au sérieux la promesse de puissance reçue par lui en cet endroit.

Au reste, son geste semble avoir fait assez d'impression pour susciter des répliques. Qu'arrive-t-il lorsque Vitellius a été proclamé à l'armée de Germanie Inférieure? Ayant ainsi été salué, il fut porté par les soldats à travers les rues les plus fréquentées, « tenant dans sa main le glaive du divin Jules, que l'on avait tiré du sanctuaire de Mars et qu'un soldat lui avait tendu au moment des premières félicitations[2] ». La ville dont il s'agit est apparemment Cologne, et nous supposons que le temple de Mars où fut pris ce glaive-relique était ce sanctuaire de l'armée rhénane que postulent, non seulement l'insistante évocation de ce dieu sur les monnaies frappées par les révoltés de 70[3], mais déjà, selon nous, certains détails de la décoration du fourreau d'épée du British Museum, ouvré dans les trois premières années du régne de Tibère[4]. Ce Mars était apparemment une figure de l'*Ultor*, ainsi qu'il figure en haut de ce fourreau d'épée, près de la *Vic*(*toria*) *Aug*(*usti*) ; il a dû veiller, à Cologne, sur les enseignes de Varus reconquises par Germanicus[5]. Il assistera encore, sous Domitien, au retour victorieux de l'expédition contre les Chattes, s'il est vrai que cette campagne soit évoquée sur le bas-relief de la Cancelleria[6]. A l'abri donc

1. Ce qui ferait supposer une première forme, déjà populaire, telle que *cluniaclum* ; de toute façon, l'action d'un argot militaire romain nous paraît probable.

2. Suét., *Vitell.*, 8 : « ... ac iam vespere, subito a militibus e cubiculo raptus, ita ut erat in veste domestica, imperator est consalutatus circumlatusque per celeberrimos vicos, *strictum Divi Iulii gladium tenens detractum delubro Martis atque in prima gratulatione porrectum sibi a quodam.* »

3. *Marti Ultori* se lit sur un certain nombre des monnaies attribuées par Mattingly et Sydenham, I, p. 181-192, aux *civil wars*, et dépourvues de tout nom d'empereur. Elles sont supposées appartenir surtout aux mois de 70-71, où la sécession de Civilis gagna les camps du Rhin ; mais, de toute façon, il s'agissait pour les insurgés de s'approprier les vertus efficaces du même culte officiel.

4. Voir notre étude dans la *Rev. Arch.* de 1930, XXXII, p. 1-15 ; E. Strong, dans la *Cambridge Ancient History*, 4e vol. de *Plates*, p. 140. — Le glaive de César gardé en ce sanctuaire de Cologne jusqu'à Vitellius avait-il été porté par lui lors de ses expéditions au delà du Rhin? Le symbole eût eu plus de sens pour les légionnaires de ces camps. Il devait aussi servir de fière riposte aux poignards des ides de mars, un instant célébrés par Brutus et Cassius. Nous serions enclin à penser que l'original véritable de cette « épée de Tibère », que nous venons d'évoquer, et dont il est raisonnable de supposer que des copies en avaient été distribuées aux plus hauts officiers de l'armée de Germanicus, lors des campagnes de 15-16 (après Idistaviso?), fut un *gladius Tiberii Caesaris* pareillement déposé dans ce sanctuaire de Mars Ultor.

5. A la pointe du même fourreau de Mayence est représentée une petite chapelle où l'on voit un aigle et des enseignes.

6. Voir F. Magi, *op. cit.*, *loc. cit.*

de ce culte, Vitellius brandissait une épée de César. La révolution ayant suspendu toute légitimité, c'est en de tels symboles que les empereurs rivaux qui surgissent cherchent, pour persuader les populations, la garantie de leur vocation[1]. Mais le glaive saisi par Vitellius n'a de sens que pour les armées ; si notre explication est juste, le *pugio* de Galba est un symbole espagnol presque national, qui rejoint les oracles dont nous venons de parler. D'autres détails des monnaies espagnoles de Galba plaideraient dans le même sens, par exemple la fréquente représentation de l'empereur, au droit de ces pièces, en cavalier[2].

* * *

En Espagne et en Gaule, Vespasien reprit-il l'héritage de Galba? Le problème se pose, et nous disposons pour l'éclaircir de deux sortes de documents : d'une part, une série de monnaies dont la frappe est attribuée tantôt à l'un, tantôt à l'autre de ces empereurs ; d'autre part, croyons-nous, une fameuse inscription de Narbonne, où se reflète peut-être l'aspect religieux du dénouement de la crise provinciale.

De ce que Galba, comme nous venons de le suggérer, s'est levé en Espagne avec des symboles propres à cette province, il ne s'ensuit pas qu'il l'ait comblée de privilèges ; sa popularité, nous dit-on, y fut, au contraire, rapidement menacée par l'arbitraire avec lequel il châtia des cités réfractaires au mouvement, par une rapacité qui ne respectait pas les offrandes des temples[3]. L'homme, sous une attitude de principe assez claire, était capricieux, et son entourage détestable. Mais, enfin, avant même d'arriver à Rome et d'y rallier tous les sénateurs qui avaient souffert de Néron, il se présentait aux Espagnes et aux Gaules, temporairement associées, comme le défenseur des libertés essentielles : *humano generi adsertorem ducemque*..., comme l'y poussait le message de Vindex reçu par lui à Carthagène[4]. Il les ramenait vers un ordre de choses

1. Othon s'est servi aussi de deux *pugiones*, mais seulement peut-être pour se donner la mort au lendemain de Bédriac : Suét., *Otho*, 2 : « post hoc sedata siti gelidae aquae potione arripuit duos pugiones et explorata utriusque acie, etc... ».

2. Voir les remarques de Schulten, *Die Keltiberer*..., p. 171, 203, 214 ; le *celdo* asturien est estimé dans la cavalerie auxiliaire romaine. Une Épona avait été honorée à Segontia, et un cavalier apparaît sur des vases trouvés à Numance ; il est vraisemblable que le dominateur promis par l'oracle de Clunia devait apparaître à cheval.

3. Suét., *Galba*, 12 ; mêmes traits dans la biographie de Plutarque. Sans doute Galba avait-il d'ailleurs une excuse : l'insuffisance de ressources d'argent immédiates.

4. *Ibid.*, 9.

qu'avaient menacé le négligence, la cruauté et la folie théâtrale de Néron. Les solides bourgeoisies municipales que Vindex a sans doute entraînées, peut-être avec le secours intellectuel, déjà, des écoles d'Autun (?), ont la nostalgie des temps de Claude, où elles se sentaient à l'honneur. Les populations occidentales, dont la latinité déjà profonde est sérieuse et économe, sont lasses des aventures grecques et orientales où s'est gaspillé le règne néronien [1]. Elles ne sont pas prêtes, qu'on le sache, à donner de nouveau leur adhésion à un empire qui reprendrait ce masque de théâtre, et qui vivrait d'oracles de l'Orient. Les prophéties espagnoles qui entourent Galba doivent leur apparaître d'abord comme un remède nécessaire et efficace contre ces dangers, et c'est bien pour la même raison sans doute que les conseillers politiques et religieux de Vespasien, au début de 69, sinon dès la fin de 68, les écoutent avec suspicion. Galba a peut-être eu le temps, avant de disparaître, d'apercevoir le nouveau péril se former en Judée ; c'est comme une riposte que circule autour de lui la fable-présage d'après laquelle un vaisseau venant d'Alexandrie, sans pilote, a abordé sur la côte d'Espagne [2].

Mais cette attitude initiale s'est trouvée modifiée par la rapide évolution des événements de Gaule et du Rhin : la mort de Vindex et la défaite, dans les Gaules, des cités qui avaient le plus appuyé son mouvement : Éduens et Séquanes. Lors de son arrêt à Narbonne [3], où beaucoup de problèmes reçurent une solution au moins provisoire, Galba a dû essayer d'obtenir le minimum d'entente entre les populations municipales et les armées du Rhin, de fidélité chaque jour plus douteuse [4]. Il semble n'y avoir guère réussi, et probablement une des raisons des dissensions qui suivent est le

1. Il y a beaucoup de fine vérité historique dans le mot plaisant du « Pasquino » romain de ces années-là, « qu'à force de chanter, Néron avait réussi à réveiller les coqs eux-mêmes » (*etiam gallos cantando excitasse*, Suét., *Nero*, 45) ; doublement plaisant si l'on se souvient qu'avec sa cithare, comme le Memnon d'Égypte au même moment, le nouvel Hélios prétendait chanter l'aurore, d'ordinaire annoncée par le *gallicinium*. Néron avait tant abusé des symboles les plus concrets de l'*Oriens* que, sans doute, l'Occident lui a opposé les siens.

2. Suét., *Galba*, 10 (peu après que Galba a accepté l'empire) : « Ac subinde Alexandrina navis Dertosam appulit arenis onusta, sine gubernatore, sine nauta aut vectore ullo, ut nemini dubium esset iustum piumque et faventibus diis bellum suscipi. » Ainsi l'Orient envoie des armes à l'Espagne et semble en accepter la domination ! Mais bientôt les présages se retourneront ; tandis que Galba, à Rome, inaugurera les comices de son second consulat, une statue du *divus Iulius* se tournera d'elle-même vers l'Orient, assure Suétone dans sa *Vie de Vespasien*, 5.

3. Précieusement attesté par Plutarque, *Galba*, 11 ; là le nouveau prince reçut la délégation envoyée par le Sénat.

4. Sur ses faveurs à la Gaule et sa popularité, cf. C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, IV, p. 184-185.

traitement fiscal trop inégal qu'il appliqua aux cités, les exemptant ou les surtaxant selon leurs dispositions ou ses propres intérêts[1]. D'une manière générale, l'obligation où il se trouvait de recruter rapidement des clientèles ou de remercier des concours le rendit trop dédaigneux des principes normaux de taxation, et, sur ce point, il sera indirectement, mais nettement, désavoué par Vespasien dès 70 : ce prince, né économe et comprenant avec clairvoyance l'urgente nécessité de rétablir les finances de l'Empire, n'hésita pas à remettre en vigueur les impôts qui avaient été oubliés ou remis durant la grande crise : le principal responsable de ces omissions avait été Galba[2].

Pour le reste, la situation créée au début de 70, alors que, devant la rébellion gallo-germanique de Civilis, de Classicus et de Tutor, les aristocraties gallo-romaines inquiètes, et d'ailleurs impressionnées par la brillante contre-offensive de Pétilius Cerialis, recommençaient de regarder vers Rome, n'était point défavorable, en Occident, à une reprise des mots d'ordre de Galba. L'évidente discipline où rentraient les soldats flaviens faisait apparaître plus menaçante et plus scandaleuse l'arrogance des révoltés du Rhin ; les clientèles premières de Vindex et de Galba ont alors intérêt à se rallier à Vespasien, fût-ce au prix des trop grands avantages fiscaux qu'elles avaient obtenus, et le mouvement de pacification entraîne partout des populations fatiguées.

C'est alors (70-71) que, d'après les curieuses observations de M. H. Mattingly[3], de la Monnaie impériale de Lyon réorganisée seraient sorties des pièces au nom et à l'image de Galba, célébrant au revers la *Victoria* de cet empereur, et les diverses allégories que, dès ses premières semaines de règne, en 68, il avait fait frapper à Tarragone. Non pas des « hybrides », donc, car le nom et le portrait de Vespasien n'y figurent sur aucun côté, mais des pièces « posthumes », par la circulation desquelles le nouveau prince eût voulu honorer Galba comme un légitime prédécesseur. Le fait est que ce groupe de monnaies, un peu différent du reste de la frappe de

1. Les rancunes des soldats du Rhin s'expriment chez Tac., *Hist.*, I, 51 ; *ibid.*, IV, 57. Vocula attribue à ces mesures le nouvel esprit d'insubordination : « Melius divo Iulio divoque Augusto notos eorum animos ; Galbam et infracta tributa hostiles spiritus induisse. »

2. Suét., *Vesp.*, 16 : « non enim contentus omissa sub Galba vectigalia revocasse, nova et gravia addidisse, etc. » ; Dion Cassius, LXVI, 8, mentionne les mêmes mesures rigoureuses de Vespasien durant son séjour de 70 à Alexandrie, où fut aussitôt chansonnée son avarice, mais ne nomme point spécialement Galba.

3. *Coins of the Rom. Emp. in the Br. Mus.*, I, p. CCXII-CCXIII.

Galba, ressemble étroitement, par les types et les légendes, à des séries émises sous le règne de Vespasien.

Si cette explication était juste, elle aurait beaucoup de conséquences pour le sujet que nous étudions ici. Pourtant, nous croyons qu'elle est tout illusoire ; mais l'interprétation inverse n'a guère moins de signification.

Il est vrai que Galba a surtout disposé, au début de son règne, de l'atelier espagnol probable de Tarragone, et cette circonstance a, certes, contribué à développer sur ses monnaies les symboles de cette province. Il est vrai que l'atelier de Lyon, qui semble avoir été rouvert à la fin du règne de Néron, dut échapper assez tôt à son contrôle, avant même que Vitellius, au début de 69, y établît le sien, tant cette colonie eut des jours troublés depuis le signal de révolte donné par Vindex[1]. Il est pourtant normal, nous semble-t-il, de lui rapporter ces émissions de Galba, que nous supposerons être des derniers mois de 68, et d'expliquer les différences qu'elles présentent par rapport aux autres à la fois par l'évolution du programme de cet empereur et par le désir de répondre cette fois surtout aux opinions des Gaules et de Rome. Mais, s'il en est ainsi, l'évidente ressemblance de quelques séries de Vespasien suffit à indiquer que ce prince, à partir de 70-71, eut des raisons de faire circuler dans les mêmes provinces des types et des légendes identiques à ceux qu'y avait lancés Galba.

*
* *

Mis à part les symboles spécifiques des Espagnes et des Gaules, quels sont les thèmes de cette propagande monétaire de Galba? Quel programme dessinent-ils?

Ce vieil aristocrate sénatorial était chargé par une opinion assez vaste, non seulement de rompre avec les temps néroniens, mais de faire oublier la tyrannie des Césars. La maison d'Auguste venait de mourir avec Néron ; peu de ses membres échappaient à la condamnation publique. Certes, une doctrine vraiment républicaine ne pouvait triompher, quoique sans doute les chefs stoïciens y aient théoriquement visé. Mais les noms impériaux étaient, pour un moment, frappés de suspicion, et Galba semble y avoir veillé en ne prenant d'abord que le titre de *legatus senatus ac populi*

1. Suét., *Vesp.*, 16.

Romani. Il paraît certain pourtant qu'il ne demeura pas dans ce scrupule et finit par se servir, sinon du nom de César, du moins du nom d'Auguste. Mais précisément une des tâches où il s'est employé a été de sauver du naufrage et d'exalter, comme un minimum de garantie d'union autour de Rome et de foi en son destin, la figure du *divus Augustus*. Il se servit habilement pour cela du fait que la vieille Livie avait un peu patronné son adolescence ; sans doute aussi s'appuya-t-il, dès le début, sur ce temple de Tarragone, où vivait depuis un demi-siècle, comme nous l'avons rappelé, la plus sincère forme de culte et la mieux organisée, avec celle de l'autel du Confluent pour les Gaules, qu'ait prise la dévotion des provinciaux latins pour le premier dieu impérial. Ce faisant, il a servi ce qu'on appelle la *Pietas Augusti*, devoir et sentiment qui dépassent le cadre familial et apparaissent comme indispensables à la solidité de l'État romain[1]. En d'autres termes, Galba a probablement assez vite reconnu dans l'hommage religieux au *divus Augustus* le moyen le plus sûr de garder les provinces d'Occident dans la fidélité, et de limiter les espérances ou les illusions que son propre mouvement avait paru encourager. Les sénateurs les plus gagnés à l'opposition stoïcienne durent y consentir ; le *divus Augustus* que se représente cette génération lasse des Césars est plus proche de celui du *de clementia* de Sénèque que du vrai personnage historique ; un demi-siècle d'imagerie et de culte l'a mis à l'abri et au-dessus des controverses.

Aucun des autres empereurs qui se sont alors disputé le pouvoir n'a pris une attitude opposée, ni vraiment différente. Ce que nous croyons observer dans les allégories qui ornent leurs revers monétaires, c'est un effort, à la fois de calcul politique et de modestie, pour faire remonter à ce premier Auguste la vraie source des vertus et « charismes » dévolues à chaque prince : qu'il s'agisse de la *Victoria* ou de la *Pax*, de là semble procéder la sauvegarde de Rome, et la légitimité de l'empereur[2]. L'Orient n'avait pas autant besoin de ces efforts, sans doute, parce que la psychologie des popu-

1. La monnaie *Pietas Augusti* (Cohen, I, Galba, nº 160 ; Mattingly-Sydenham, I, p. 250) représente, en bas-relief, Énée portant Anchise et donnant la main à Ascagne ; en arrière, un animal sacrificiel. Nous avons essayé de montrer que cette image, populaire dès le temps d'Auguste, avait fait partie de l'iconographie du *templum divi Augusti* inauguré par Caligula (dans les *Mélanges d'arch. et d'hist.*, 1930, p. 138 et suiv. ; cf. J. Liegle, *Zeitsch. für Numism.*, 1932, p. 68 et suiv.). — Ajouter que Galba tint à faire déposer dans le mausolée d'Auguste les restes des membres de la famille qui avaient péri et fit relever leurs images (Zonar., 11, 14 = Cass. Dio, LXIII, 4, Boissevain, p. 102).

2. Cf. déjà nos remarques dans la *Rev. Arch.*, 1931, XXXIV, p. 50.

lations, traditionnellement monarchiques, s'y trouvait encadrée dans la direction de quelques grands sanctuaires : un sectateur de Sérapis est d'avance docile à l'autorité d'un empereur, surtout si cet empereur lui apparaît comme investi par son dieu. Un Espagnol et un Gaulois n'ont guère l'équivalent de cette garantie indirecte, et leurs dieux, quoique de plus en plus romanisés et familiarisés avec l'Empire, n'ont généralement pas, à leurs propres yeux, un pouvoir suffisant pour authentiquer une forme de gouvernement. Sans doute ces Latins provinciaux peuvent être menés par quelques croyances superstitieuses. Mais, peut-être pour en avoir ainsi usé lui-même à Clunia, Galba semble avoir senti que ces ressorts étaient insuffisants. Reparti de Tarragone vers Rome dans son escorte, le culte du *divus Augustus* lui parut probablement essentiel à garder ou à restaurer.

Nous ne saisissons aucune mesure positive de lui en ce sens ; mais nous reconstituons sans doute cet itinéraire en suivant, en ces mêmes provinces, l'œuvre de reconstruction des Flaviens.

L'attitude de ces princes à l'égard du culte impérial a piqué l'attention des plus récents historiens et suscité plusieurs études, comme celle de M. Kenneth Scott[1]. Il est curieux, en effet, de voir les divers mouvements de ce culte se développer de Vespasien à Domitien, presque indifférents au caractère pourtant positif et caustique du premier, jusqu'à prendre autour du « Néron chauve » des formes au moins aussi excessives que sous un Caligula, aussi inacceptables à une opinion libérale de plus en plus formée par les philosophes. Considéré de ce point de vue, le sujet appartient à l'histoire de ce régime lui-même, de sa singulière évolution vers une forme héréditaire et autocratique. C'est un autre problème qui nous intéresse ici : celui de la position qu'adopta Vespasien, à Rome, en face du culte rendu à ses prédécesseurs et, dans les provinces, en face des formes « institutionnelles » du culte de Rome et des Augustes.

Qu'il ait eu lui-même le plus grand intérêt à multiplier les gestes d'hommage envers le *divus Augustus*, cela s'entend de soi-même. Le célébrer, à vrai dire, c'était pour lui l'imiter et, pour ainsi dire, le répéter. Nous avons eu tout à l'heure l'occasion de rappeler combien, sur le plan religieux, la situation était différente de celle de 29 av. J.-C., Sérapis étant cette fois du côté du vainqueur. Mais

1. *The imperial cult under the Flavians*, Stuttgart, 1934 ; cf. F. Sauter, *Kaiserkult bei Statius*, etc.

les apparences étaient presque semblables, et elles devaient suffire à beaucoup : Vespasien rentrait à Rome, à l'été ou à l'automne de 70, fort de ses victoires en Orient ; il revenait pour célébrer, avec son fils Titus, un double triomphe *de Judaeis*. Flavius Josèphe, d'une part, les bas-reliefs de l'arc de la Vélia, d'autre part, nous décrivent le luxe de la cérémonie, l'éclat des pièces de ce rare butin qui y furent promenées. Après tant de gloire, ce qu'on attend de Vespasien, c'est qu'il instaure le règne d'une nouvelle *Pax Augusta* et qu'il assure ce que les monnaies du temps appellent le bonheur du genre humain : *felicitas generis humani.*

Effectivement, il se met aussitôt à construire un temple de la Paix, et il y dépose les principaux objets de son triomphe sur la Judée[1]. Quoique sculpté sans doute plus de dix ans après, sous Domitien, le bas-relief de la Cancelleria, qui nous montre son *reditus* de 70, accueilli par les génies du Sénat et du peuple, dégage la même impression forte et stable d'une nouvelle *ara Pacis*[2]. Du bonheur des hommes il prit soin à sa façon, sans grands mots, en intelligent économe ; mais Titus, auprès de lui, puis après lui, parfumé encore des secrets de Paphos, sera appelé, si nous en croyons Suétone, « les délices du genre humain[3] ». Le message de volupté

1. Flav. Jos., *B. j.*, VII, 19 ; sur ce temple, voir l'article de Platner-Ashby dans leur *Topogr. dictionary of ancient Rome*, p. 386-388 ; cf. Flav. Jos., *ibid.*, 18 : ce jour de triomphe était πέρας δὲ τῶν ἐμφυλίων κακῶν, ἀρχὴν δὲ τῶν ὑπὲρ τῆς εὐδαιμονίας ἐλπίδων. — Cette expression, d'apparence banale et conforme à une phraséologie impériale presque usuelle, nous paraît prendre des circonstances une signification intéressante. Certes, depuis le temps d'Auguste, comme le prouvent les inscriptions de Priène pour l'Orient grec, de Narbonne pour l'Occident latin, l'Augustus est censé né « pour le salut » ou « pour le bonheur du genre humain », et le vocabulaire de l'œcumène entre de plus en plus pleinement dans la titulature non officielle des empereurs. Mais l'on n'ignore pas que, précisément, les Juifs sont accusés de ce délit singulier d'*odium generis humani*, ce qui revient peut-être à leur prêter, à l'égard de l'humanité, une *invidia*, un φθόνος, d'influence perfide. Ce vocabulaire d'opposition a dû se développer au Ier siècle dans la mesure même où s'exaspérait, à Alexandrie ou en Judée même, la résistance des Juifs à certains aspects de la monarchie impériale ; c'est lui qui transparaît dans la fameuse lettre de Claude aux Alexandrins, sous l'expression tant commentée : τινα νόσον κοινὴν τῆς οἰκουμένης. En dépit des efforts qui ont été tentés par certains commentateurs pour réduire la portée de ces mots, il y a apparence qu'ils ont le sens usuel que leur donne toute la phraséologie de l'Empire romain, et, si notre explication du vocabulaire du *genus humanum* sous Vespasien et Titus est jugée acceptable, il ne faudra pas non plus s'étonner que la seule propagande des Juifs, voire simplement leur âpre résistance à cette sorte de κοινή religieuse païenne, en laquelle tendaient à s'accorder les intérêts des grands sanctuaires d'Orient et ceux des empereurs, sans intervention spécifique du facteur chrétien, ait suffi à faire croire à un péril de contagion pour l'ensemble de la communauté humaine.

2. Cf. Magi, *op. cit.*

3. *Div. Tit.*, 1 : « Titus, cognomine paterno, *amor ac deliciae generis humani... dictus est.* » Nous nous permettrons d'attirer ici l'attention sur l'équivoque de ce passage et l'insuffisance probable de l'interprétation courante. L'on comprend d'ordinaire, comme le fait le traducteur de la collection G. Budé (Suét., III, p. 68) : « Titus, qui portait le même surnom que son père, et fut appelé l'amour et les délices du genre humain (suit une justification

de l'antique Orient, comme délivré de la protestation d'Israël, essaie de se confondre à ce moment avec la notion philosophique et stoïcienne de l'unité et de la solidarité du genre humain, telle que peut-être Vindex l'avait proposée à Galba [1]. Nous ne serions pas surpris que ce thème se soit attaché déjà à un surnom de Vespasien, que, d'après une anecdote de Suétone, nous soupçonnons d'avoir été un *Adamatus* [2].

Quoi qu'il en soit, en maintenant la formelle condamnation de Néron, d'Othon et de Vitellius, en limitant, comme nous l'avons vu, à Rome et en Italie, la célébration de Galba, Vespasien en vint assez tôt à extraire de la première série des Césars le nom de Claude et à rendre tous les honneurs de la consécration à ce *divus Clau-*

de cette appellation par son caractère), etc. » ; le même surnom que son père, c'est apparemment, en cette interprétation, le *cognomen* de Vespasianus, et l'on peut admettre comme normal ce raccourci du latin : *cognomine paterno*, sans participe ; mais cette construction une fois admise, il devient plus difficile de trouver normale celle qui suit, c'est-à-dire ce surnom d'*amor ac deliciae generis humani*, sans aucun adjectif ni participe. Et nous ne voyons la possibilité d'expliquer cette nouvelle ellipse que si, dans la pensée de Suétone, ou d'une source qu'il reproduirait trop littéralement, ce surnom aussi avait été « hérité de son père » : conjecture qui, certes, surprendra le lecteur, mais pourrait donner un sens à l'anecdote sur Vespasien que nous commentons dans une des notes qui suivent. De toute façon, nous ne pensons pas qu'un tel surnom, indirectement évoqué par quelques légendes monétaires du règne, puisse être tout à fait dissocié en Titus de son rôle de vainqueur des Juifs et de destructeur du Temple de Jérusalem : soit qu'il l'ait porté dès 69 — et les confidences de Sostratos à Paphos de Chypre, île où les communautés juives ont été plusieurs fois turbulentes ou provoquées, prendraient une signification spécialement orientée vers la guerre juive ; soit qu'il l'ait reçu après, et le rapport avec la victoire sur l'insurrection juive deviendrait non seulement évident, mais comme agressif. Tout se passe comme si la dure élimination du foyer de résistance d'Israël en Judée avait été saluée dans certains milieux de l'Empire, et plus particulièrement dans quelques grands sanctuaires païens d'Orient, du Sérapéum d'Alexandrie à la Paphos de Sostrate — justement ceux qui ont favorisé l'avènement de la maison flavienne — tout autant qu'avait pu l'être pour Auguste et son siècle l'humiliation des Parthes rendant les étendards, comme le signe d'un avènement de paix et de bonheur, sous la garantie de Rome, pour tout le « genre humain ».

1. Le soin du genre humain, auquel Vindex l'avait convié, et qui peut-être avait été le mot d'ordre presque stoïcien porté de Rome aux écoles d'Autun et à Lyon, est évoqué par les monnaies de Galba lui-même au type de *Salus generis humani* (Mattingly-Sydenham, I, p. 179).

2. Le « Bien-Aimé » : tel est le sens latin de cet adjectif, ou plutôt participe. Or, Suétone conte ce détail comme un bon mot : ayant eu les faveurs d'une dame qui l'avait recherché, Vespasien lui avait fait cadeau de 400,000 sesterces ; son *dispensator* lui ayant demandé sous quel titre enregistrer la dépense : *Vespasiano*, inquit, *Adamato*. Nous pensons que l'empereur jouait sur les mots, comme il aimait à faire, souvent avec un réel humour, et qu'*Adamatus* était justement pour lui, sinon un surnom populaire que le style de son caractère eût refusé ou ridiculisé, du moins un de ces surnoms discrets, de sens parfois horoscopique, dont les empereurs ont parfois joué comme d'un blason. Et ainsi se comprendrait mieux le bizarre début de la Vie de Titus chez Suétone, que nous avons commenté dans l'avant-dernière note. — Nous ne pouvons que poser aux spécialistes de l'histoire juive cette autre question : s'il en avait été ainsi, et que quelques Juifs, comme ceux de l'entourage de Flavius Josèphe, eussent connu un tel surnom de Vespasien, l'apparente et illusoire relation avec le nom d'Adam aurait-elle pu contribuer à leur faire considérer ce chef romain comme prédestiné pour leur peuple?

dius[1]. Son propre caractère devait lui rendre sympathique ce prince bonhomme, qui avait travaillé sans faste. Mais un calcul plus général a dû le guider : Claude avait laissé dans les provinces d'Occident, et surtout en Gaule, un nom réconciliateur. De tous les empereurs de mémoire récente, Galba justement mis à part, c'était le seul dont l'œuvre y fût à peu près incontestée. Il y avait poursuivi avec générosité une tâche de romanisation, distribué la *civitas R.* et le *ius honorum*, développé en Gaule tout l'héritage du populaire Drusus. Restaurer son culte, à Rome et sans doute aussi à l'Autel du Confluent, faisait donc partie de cette reconstruction.

Dans la Gaule Narbonnaise et dans les provinces d'Espagne, le retour aux grandes disciplines de l'Empire postulait probablement une révision et une consolidation du culte impérial. Celui-ci, certes, s'y était déjà développé dans presque toutes les cités, et l'on peut être sûr qu'en faisant de presque toutes les communes espagnoles encore pérégrines des municipes de droit latin, Vespasien étendit automatiquement les possibilités de cette institution loyaliste[2]. Mais c'est une autre question de savoir où en était en ces provinces la forme la plus essentielle et la plus significative, celle du culte provincial servi par un flamine sous le contrôle d'un *concilium*. La rapide institution du culte de Rome et d'Auguste en Asie, à partir de 29 av. J.-C., a probablement conduit plusieurs savants d'aujourd'hui à une représentation illusoire de ses progrès en Occident. Pour ce qui est des hommages locaux, des services des *Augustales*, soit ; nous les voyons naître du vivant d'Auguste, et l'autel élevé à son *numen* par la plèbe de Narbonne est un monument éloquent. Mais on n'en saurait directement déduire pour cette époque l'existence d'un culte officiel et provincial de la Narbonnaise, et, là où le culte de Rome et d'Auguste n'est pas né avant 14, il n'y a guère lieu de penser que Tibère l'ait suscité ; on sait sa réserve à ce sujet[3] ; c'est à peine s'il autorisait des hommages cultuels offerts avec

1. C'est ce qu'il faut inférer de sa reconstruction du temple, Suét., *Vesp.*, 9 : « Fecit et nova opera templum Pacis foro proximum, *Divique Claudi in Coelio monte coeptum ab Agrippina, sed a Nerone prope funditus destructum*... » ; cf. Kenneth Scott, *op. cit.*, p. 32, qui rappelle aussi, p. 16, le sens qu'a, sur les monnaies de Vespasien, la reprise d'un type propre aux émissions de Claude, et représentant une Némésis ailée au caducée et au serpent, sous la légende *Paci Augustae*.

2. Rappelons que le serment imposé aux magistrats municipaux élus, par les lois de Salpensa et de Malaca, se fait : « per Iovem et divom Augustum et divom Claudium et divom Vespasianum Aug. et divum Titum Aug. et Genium imp. Caesaris Domitiani Aug. » (*C. I. L.*, II, 1964, col. 3, l. 13-16 ; 1963, col. 2, l. 1-3).

3. Par exemple, son refus du temple que la Bétique voulait élever en l'honneur de Livie et de lui-même (Tac., *Ann.*, IV, 37).

insistance[1]. Sans doute était-il plus libéral quand il s'agissait du *divus Augustus* ; de toute façon, il est difficile de lui attribuer à ce sujet de vraies initiatives.

Or, l'examen attentif des documents, pour la plupart épigraphiques, a déjà conduit plusieurs savants à dater du règne des Flaviens seulement, et vraisemblablement de celui de Vespasien lui-même, l'apparition du premier flamine provincial en Bétique, puisque le personnage ainsi désigné — *flamini augustali in Baetica primo* — a été, au cours de sa carrière, *curator* au nom de Titus[2]. Le cas de la Tarraconaise est, à première vue, un peu différent, car on ne peut nier qu'après l'autel élevé du vivant même d'Auguste, le *templum divi Augusti* ne s'y soit dressé déjà sous Tibère, ni qu'il y ait attiré de loin l'attention. Cependant, rien non plus, dans les inscriptions relatives à ce culte, ne s'oppose rigoureusement à ce que, sinon l'existence, du moins le statut des *flamines pr(ovinciae) H(ispaniae) C(iterioris)* n'ait été défini qu'après la crise néronienne[3]. Quant à la Lusitanie, l'opinion d'après laquelle le culte provincial y aurait été organisé vers le milieu du Ier siècle se fonde seulement sur cet indice indirect et fragile qu'un de ses flamines, Cornelius Bacchus, est peut-être identique à un auteur consulté par Pline l'Ancien[4].

Revenons à la Gaule Narbonnaise. L'on sait que le statut de son flaminat provincial nous est connu par la découverte, à Narbonne même, d'une plaque de bronze assez mutilée[5]. Depuis qu'elle est sortie du sol, cette inscription remarquable a suscité les controverses quant à sa date : tout dépend de l'identité du seul empereur qui y soit nommé ; or, de ses noms, en deux passages, ne sont restés lisibles que les titres initiaux : *imperator...* (l. 13) ; *imperatoris Caes[aris...* (l. 27). Par l'aspect des lettres gravées, le document se date, en général, du Ier siècle ; mais il serait bien hasardeux de restituer le nom d'Auguste lui-même. Or, après lui, le premier empereur qui ait formellement repris les noms impériaux d'*impe-*

1. Il convient ici de rappeler formellement la permission qu'il accorda aux Espagnols de Citérieure, Tac., *Ann.*, I, 78 : « Templum ut in colonia Tarraconensi strueretur Augusto petentibus Hispanis permissum, datumque in omnes provincias exemplum. » — Les expressions ne permettent guère de douter que ce temple ait été construit pour toute la province ; mais il n'est pas certain pour autant que l'institution du flaminat soit née en même temps.

2. *C. I. L.*, II, 3271 ; cf. le commentaire de Mac Elderry, in *J. R. St.*, 1918, p. 82-83, et de R. Thouvenot, *Essai sur la province romaine de Bétique*, p. 297.

3. Voir les textes au *C. I. L.*, II, nos 1488 et suiv. (éd. Hübner), et l'article de Schulten, s. v. *Tarraco*, dans la *Real-Encycl.*, 2e série, 6e Halbband, col. 2399-2400.

4. Cf. Thouvenot, *op. cit.*, p. 297.

5. *C. I. L.*, XII, no 6038 (dans l'*auctarium*, p. 864).

rator Caesar en avant des siens propres et de celui d'*Augustus* est notoirement Vespasien. L'attribution à Tibère, qui a été proposée[1] et qui, par ailleurs, serait tentante, se heurte au fait que ce prince n'a jamais été désigné, sur aucun monument, autrement que comme *Ti. Caesar*.

La restitution du nom d'un empereur flavien a pour elle une présomption précise : une inscription grecque d'Athènes de l'époque de Trajan[2] nomme un Toulousain, Q. TrebelliusRufus, comme ayant été ἀρχιερέα πρῶτον ἐπαρχείας τῆς ἐκ Νάρβωνος, formule qui ne peut répondre qu'au latin *flamini primo*, comme pour la Bétique. Or, en remontant le temps à partir des premières années du IIe siècle, le *cursus* de ce Gallo-Romain ramène précisément son flaminat de Narbonnaise, selon toute vraisemblance, au règne de Vespasien.

Ainsi, réserve faite du cas de la Tarraconaise et de la Lusitanie, il est fort probable, sinon certain, que l'institution du flaminat provincial en Gaule et en Espagne, sous forme régulière et définitive, eut réellement lieu au début du règne de Vespasien, sous les auspices sinon sur l'initiative de ce prince. Ce culte, assurément, devait de plus en plus associer à Rome l'Auguste régnant, et la fonction évoluera, en Bétique, d'autre part, vers le titre de *flamen divorum*, par le désir de ne sacrifier la mémoire d'aucun des empereurs consacrés. Cette forme collective et de plus en plus impersonnelle est ingrate du point de vue proprement religieux, dans la mesure où elle se vide d'images concrètes de foi. Mais elle accuse d'autant plus clairement le caractère et le but de cette discipline civique. Tous les indices que nous avons rassemblés en cette étude s'accorderaient et, en quelque sorte, se fortifieraient eux-mêmes, avec l'idée que, dans la reconstruction de cette discipline parmi les Latins des provinces de Gaule et d'Espagne, Vespasien reprit à dessein le chemin tracé par Galba.

Jean GAGÉ.

1. Notamment défendue par Aline Abaecherli, *The dating of the lex Narbonensis*, dans les *Transact. of the Amer. Philol. Assoc.*, 1932, p. 256-258.

2. *I. G., Att.*, III, 623-624 ; cf. C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, IV, p. 425-431, qui fait pourtant remonter au règne d'Auguste la fondation d'un premier autel et le *concilium* de la province.

LA NAVIGATION HIVERNALE
SOUS L'EMPIRE ROMAIN

Par la comparaison de textes littéraires et historiques d'Hésiode à Rutilius, E. de Saint-Denis[1] a été récemment amené à s'élever contre la conception traditionnelle du *mare clausum*[2]. Pendant l'hiver, « la circulation maritime n'était pas obligatoirement suspendue, mais seulement ralentie[3] ».

Il est évident que, vu l'étendue des côtes méditerranéennes et la multitude des ports qui les parsèment, l'État ne pouvait empêcher de naviguer l'hiver[4]. De plus, l'obligation de faire passer les courriers, les nécessités militaires ou celles du ravitaillement l'amenaient lui-même à ordonner des navigations hivernales. Pourtant, la multiplicité des témoignages et les usages postérieurs de la navigation méditerranéenne semblent indiquer l'existence d'une « fermeture de la mer », conséquence du rythme climatique : celui-ci amène, de septembre à février, des dépressions d'origine atlantique qui circulent d'ouest en est, entraînant avec elles le mauvais temps[5].

Nous voulons examiner ici les conditions de cette fermeture de la mer pour la grande navigation commerciale, c'est-à-dire celle qui, pour le compte de l'État ou des particuliers, transportait d'une rive à l'autre de la Méditerranée les vivres, les objets du grand commerce, les produits de luxe et aussi les passagers. Elle se faisait à l'aide des gros transports, *naves onerariae* (ὁλκάδα), qui naviguaient souvent en pleine mer par les routes les plus courtes et ne pouvaient, par leur tonnage, aborder dans tous les ports[6]. Cette navigation s'opposait à la petite navigation côtière utilisant

1. E. de Saint-Denis, *Mare Clausum*, *Rev. Ét. lat.*, XXV, 1947, p. 196 et suiv.
2. A. Piganiol, *L'Empire chrétien*, p. 289 : « L'hiver interrompait totalement le trafic. »
3. E. de Saint-Denis, *art. cité*, p. 200.
4. Cf. Ashburner, *The Rhodian sea law*, Oxford, 1909, et Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, 1949.
5. *G. U.*, t. VII, vol. I, *Les péninsules méditerranéennes*, p. 22.
6. Pour la distinction entre les ports, voir *Stadiasmus maris magni* et Marcien d'Héraclée, dans Müller, *Geographi Graeci minores*, t. I.

des barques et des *orariae naves*, qui profitaient du moindre souffle, naviguaient à la rame et trouvaient partout asile sitôt que le temps menaçait[1]. Cette navigation pouvait se pratiquer sans trop de risque, même pendant l'hiver.

Pour les trois premiers siècles de l'Empire, de nombreux textes signalent des exceptions à la règle du *mare clausum*[2] ; quelques-uns, cependant, permettent d'affirmer son existence. De ceux-ci, nous ne retiendrons qu'un petit nombre, d'ailleurs très connus. Le plus célèbre de tous est celui des Actes sur la traversée de saint Paul de Myra à Pouzzoles[3]. Le navire alexandrin qui le transporte, retardé par les vents, se trouve au sud de la Crète quand approche la fermeture de la navigation. Pilote et équipage décident alors de chercher un port sûr pour hiverner ; au cours de cette recherche, ils sont pris par la tempête et viennent s'échouer à Malte. Là hiverne un autre navire alexandrin, qui les prend à son bord lors de la réouverture.

Même aventure arrive aux héros d'Héliodore, Théagène et Chariclée. Embarqués à bord d'un navire phénicien faisant route vers Carthage, mais détourné de sa route par le mauvais temps[4], ils viennent hiverner dans un port de Zacynthe[5]. Par peur d'une attaque de pirates, ils décident de gagner un port plus abrité ; surpris, eux aussi, par la tempête, ils sont entraînés vers la Crète, où ils attendent l'ouverture de la navigation[6].

Dans les deux cas, la décision de passer outre aux règles de l'hivernage n'est pas laissée à la responsabilité d'un seul. Conformément à une coutume qui devait se prolonger jusqu'au XIXe siècle[7], les principaux parmi l'équipage et les passagers tiennent conseil, et l'on se range à l'avis de la majorité ou de ceux qui semblent avoir le plus de connaissances.

La fermeture de la navigation est également affirmée par Pline l'Ancien, lorsqu'il écrit : « le printemps ouvre les mers à ceux qui naviguent[8] ». Certes, il se plaint ensuite que cette règle soit violée par l'avarice des navigateurs[9], mais cela ne veut pas dire qu'elle

1. Pline le Jeune, *Lettres à Trajan*, X, 17, 19 ; Rutilius, I, v. 219-220.
2. E. de Saint-Denis, *art. cité.*
3. *Actes*, XXVII, 7, 44 ; XXVIII, 11, 14.
4. *Éthiopiques*, IV, 16, 6-7.
5. *Ibid.*, V, 18, 3.
6. *Ibid.*, V, 22, 6, 8.
7. Ashburner, *op. cit.*, p. CXLI ; Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, 3e partie,
8. Pline, *N. H.*, 122 : *ver aperit navigantibus maria.*
9. Pline, *N. H.*, 125.

n'existe pas. De même les mesures de Claude pour assurer le ravitaillement de Rome ne vont pas contre la fermeture de la navigation, mais semblent plutôt la confirmer. Suétone écrit, en effet, que Claude prit des mesures pour faire parvenir les vivres même pendant l'hiver, *etiam in tempore hiberno*[1]. Cet *etiam* montre bien qu'il s'agit là d'une mesure extraordinaire. Nous ne pouvons voir dans ce fait l'indice de la suppression d'une coutume, d'autant que, lorsque Gaius rappelle les mesures de Claude en faveur des naviculaires, il ne les met pas en rapport avec la navigation hivernale[2].

Après ce bref rappel des coutumes antérieures, nous voudrions examiner plus en détail la situation au IVe siècle. Végèce divise l'année maritime en quatre périodes : du 27 mai au 14 septembre, la mer est ouverte à tous, la navigation est aisée ; du 10 mars au 27 mai et du 14 septembre au 11 novembre, la navigation est dangereuse ; enfin, du 11 novembre au 10 mars, les mers sont fermées, *maria clauduntur*[3]. Ce que nous savons de la navigation commerciale à cette époque s'intègre-t-il dans ce cadre rigide? Deux sortes de documents vont retenir notre attention : les sources littéraires et les sources juridiques.

Pour la partie occidentale de l'Empire à la fin du IVe siècle, la correspondance de Symmaque nous fournit de précieux renseignements par ses préoccupations au sujet du ravitaillement de Rome en vivres et en animaux pour les jeux[4] ; ces deux ravitaillements se faisaient surtout par mer. Pour lui, la fermeture est réelle, sinon absolue. La navigation commence au printemps ; lorsque l'hiver a été chassé[5], la mer est alors ouverte aux justes navigations[6] ; on peut la parcourir en tous sens[7]. Vers la fin de l'automne, le temps de naviguer cesse, c'est le *defectus navigationis*[8]. La mer ne peut plus être parcourue[9], d'où les craintes de Symmaque lorsque le blé n'est pas arrivé à la fin de l'été[10]. Cette attitude cadre

1. Suétone, *Claud.*, XVIII : *Nihil non excogitavit ad invehendos etiam in tempore hiberno commeatus.*
2. Gaius, *Inst.*, I, 32 c.
3. Végèce, *De re mil.*, IV, 32.
4. Particulièrement lors de la préture de son fils, cf. Boissier, *La fin du paganisme*, II, p. 173 et suiv.
5. Symmaque, *Lettres*, IV, 58 et 63.
6. *Ibid.*, IV, 54 : *mare adhuc justis cursibus patet.*
7. *Ibid.*, IV, 58 ; VIII, 20.
8. *Ibid.*, IV, 58.
9. *Ibid.*, VI, 21.
10. *Ibid.*, II, 6.

en gros avec les données de Végèce ; elle est d'autant plus intéressante que, dans sa correspondance avec les empereurs, Symmaque fait état de l'interruption du trafic, ce qui laisse supposer qu'elle était officiellement reconnue par l'État[1].

A la même époque, un témoignage équivalent pour la partie orientale de l'Empire nous est donné par l'œuvre de saint Jean Chrysostome. Originaire d'Antioche, l'une des plus grandes places de commerce de l'Orient, dont il fut prêtre avant de passer au siège de Constantinople, il connaît la vie de la mer, des marins et des commerçants. Pour lui, l'hiver est la saison du repos, celle où, par suite du froid et de la longueur des nuits, les marins, matelots ou pilotes restent à la maison, ainsi que les soldats, les paysans et les colporteurs[2]. De même que Symmaque, il présente l'hiver comme la saison où « la mer n'est plus naviguée » ; mais, s'adressant à des gens au fait des choses du commerce, il ajoute que c'est celle « où nous ne sommes plus maîtres du commerce maritime[3] ». Il lui oppose la belle saison (θέρος) qui est le temps de la navigation ; sitôt qu'elle commence, les marins remettent à flot leurs navires tirés au sec pendant l'hiver[4] et ils fendent avec joie l'étendue des mers[5].

Semblable opposition ressort d'une homélie sur l'aumône prononcée en hiver, sans doute à Antioche : pour exciter la charité des fidèles, il esquisse un tableau de la vie des malheureux qui viennent de l'assaillir de leurs demandes sur la place publique. A la belle saison, dit-il, ils n'ont pas besoin de se couvrir, pas besoin de trouver un toit, bien plus, ils peuvent facilement se procurer du travail. En hiver, ils ont froid, ils ont besoin de vêtements, d'un toit et la saison les contraint au chômage. Quelles sont ces occupations que les pauvres ne trouvent qu'à la belle saison? « Ceux qui bâtissent des maisons, ceux qui creusent la terre et ceux qui naviguent sur mer ont surtout besoin de leur aide[6]. » Ceux qui naviguent sur mer en ont besoin de deux ma-

1. Symmaque, *Relat.*, 18 : *Dum tractabilis navigatio est.*
2. Saint Jean Chrysostome, *9e homélie sur les statues* = *P. G.*, 49, p. 107.
3. Saint Jean Chrysostome, *25e homélie sur l'Évangile de saint Jean* = *P. G.*, 59, p. 152 : ὅταν ὁ χειμὼν καταλάβῃ, ὅταν ἡ θάλασσα οὐκ ἔτι πλέηται, οὐκ ἔτι κύριοι τῆς ἐμπορίας ἐσμέν.
4. *3e homélie sur les statues* = *P. G.*, 49, p. 50 ; *11e homélie sur la Genèse* = *P. G.*, 53, p. 92.
5. *Lettre 128* = *P. G.*, 51, p. 688.
6. Saint Jean Chrysostome, *Homélie sur l'aumône* = *P. G.*, 51, p. 261 : οἱ τὴν θάλασσαν πλέοντες, τῆς τούτων μάλιστα δέονται συνεργίας.

nières, soit comme dockers, au port, pour charger et décharger leurs navires, soit comme marins. Nous savons, en effet, que les matelots se recrutaient parmi les plus misérables [1], d'où leur mauvaise réputation et la facilité avec laquelle l'État les soumettait à la torture, lorsqu'il soupçonnait une fraude dans les transports annonaires [2]. La fin de l'homélie, qui déclare qu'un grand nombre d'étrangers se trouvait parmi ces malheureux, permet de supposer que saint Jean pensait surtout aux marins réduits au chômage par l'hivernage de leurs navires venus des ports lointains.

Saint Jean, s'il nous confirme la fermeture de la navigation, ne nous permet pas d'en fixer les limites, par suite de l'imprécision des termes qu'il emploie : le printemps [3], la fin de l'hiver [4] pour l'ouverture du trafic, l'arrivée de l'hiver [5] pour son arrêt.

Symmaque et Chrysostome ne sont pas seuls à nous parler de la fermeture des mers ; lorsque Libanios raconte son premier voyage à Athènes, il explique comment, venu par la route d'Antioche à Nicomédie, puis de là à Constantinople, il ne put trouver de navire sur le départ, car la mer était déjà fermée aux navigateurs par la saison [6]. Il est vrai qu'il put en fréter un, mais à prix d'or. Ailleurs il demande qu'on lui envoie du bois, car c'est maintenant le printemps et l'on peut se confier à la navigation [7]. Lui-même, alors qu'il écrit hiver comme été, car ses lettres prennent indifféremment la route de terre et celle de mer, attend le printemps, époque de la navigation, pour envoyer ses œuvres à ses correspondants romains [8].

Saint Jérôme, dans l'éloge funèbre de Paula, nous montre Épiphane de Salamine et Paulin d'Antioche rentrant de Rome dans leurs diocèses quand « l'hiver fini, la mer était ouverte [9] ». Macrobe, dans les *Saturnales*, explique, d'après Varron, l'étymologie d'avril, le mois où tout s'ouvre, en particulier la navigation, fermée jusqu'à l'équinoxe de printemps [10]. Enfin, au début du ve siècle, lorsque

1. Synesius, *Lettre* 4 (Hercher, *Épistolographes grecs*, p. 633).
2. *C. Th.*, XIII, 9, 2, 3 ; saint Augustin, *Sermon 356*, 4.
3. Saint Jean Chrysostome, *Lettre 128* ; *11e homélie sur la Genèse ; 1er sermon sur la Genèse* = *P. G.*, 54, p. 581.
4. *3e homélie sur les statues ; Homélie sur I Corinthiens*, X, 1 = *P. G.*, 51.
5. *Homélie 25 sur l'Évangile de saint Jean.*
6. Libanios, Βίος, 15 (éd. Foerster).
7. Libanios, *Lettre 1191* (éd. Foerster, XI). Cf. O. Seeck, *Die Briefe des Libanius zeitlich geordnet*, *Texte und Untersuchungen*, 15, p. 425.
8. Libanios, *Lettre 534* ; O. Seeck, *op. cit.*, p. 333.
9. Saint Jérôme, *Lettre 108* : *Tandemque exacta hieme, aperto mari, redeuntibus ad ecclesias suas episcopis.*
10. Macrobe, *Saturnales*, 12.

Porphyre de Gaza veut aller à Constantinople, son métropolitain, l'évêque de Césarée, cherche à le dissuader de prendre la mer, car, dit-il, l'hiver est proche[1] (on est, en effet, en septembre). Arrivé à Constantinople et ses affaires réglées, il y reste jusqu'à la fin de l'hiver, qui coïncide, cette année (402), avec les fêtes de Pâques, au début d'avril[2]. Ces deux derniers textes nous offrent une conception du *mare clausum* plus large que celle de Végèce, puisque tous les deux reportent sa fin en avril ; Marc, même, le fait commencer en septembre. Il n'y a pas là contradiction ; en effet, Végèce rappelle la violence des tempêtes de l'équinoxe redoutée par Claudien[3] et qui devait faire reculer beaucoup de voyageurs, lorsqu'il s'agissait de s'embarquer ; de même il conseille à l'empereur de ne pas lancer ses navires sur la mer pendant le temps qui suit l'ouverture de la navigation. Ceux qui hésitaient à partir en automne devaient également hésiter au printemps. On peut donc considérer que, pour les voyageurs, la notion du *mare clausum* est susceptible de deux interprétations : une large pour les esprits timorés ou simplement prudents, de l'équinoxe d'automne au début du mois d'avril ; une étroite pour les autres du 1er novembre au 11 mars. Cela n'empêche pas que, comme aux autres époques, on navigue aussi l'hiver au IVe siècle : nous avons déjà vu comment c'est en cette saison que le jeune Libanios alla de Constantinople à Athènes. En 374, le frère de saint Ambroise, Saturus, n'hésite pas à s'embarquer sur une méchante barque pour aller régler des affaires urgentes en Afrique ; il en revint malgré l'hiver et les conseils de tous[4]. En 408, un prêtre de Milève part à Ravenne en plein hiver pour solliciter la grâce d'un de ses concitoyens[5]. Vers la même époque, un groupe de naviculaires va chercher du blé en Sardaigne pour les besoins de Rome[6]. Mais, de ces navigations hivernales, la plus célèbre est celle du jeune Grégoire de Nazianze, qui, attiré par Athènes, s'embarque à Alexandrie à bord d'un navire d'Égine ; surpris par la tempête au large de Chypre, il ne dut son salut qu'à l'assistance d'un navire phénicien qui rentrait à son port d'attache[7].

1. Marc le Diacre, *Vie de Porphyre*, 33.
2. Marc le Diacre, 52 (éd. Grégoire, p. 111).
3. Claudien, *Epigr.* 22, 3-4.
4. Saint Ambroise, *De excessu Saturi*, I, 26 et 50 (cf. Palanque, *Saint Ambroise et l'Empire romain*, p. 488).
5. Saint Augustin, *Epit.*, 97.
6. Paulin de Nole, *Epit.*, 49.
7. Grégoire de Nazianze, *Oratio*, 18, 21 ; *de Vita*, I, 308 et suiv. ; X, 124 et suiv.

Cela ne veut pas dire que la mer soit ouverte à la navigation hivernale. Dans chaque cas, en effet, ces voyages sont présentés par ceux qui les rapportent comme des exceptions aux règles normales, en particulier ceux de Grégoire et des naviculaires de Paulin, les seuls qui se soient effectués à bord de transports de haute mer. Ils confirment donc plus qu'il n'infirment la notion de *mare clausum*[1].

Les textes juridiques nous amènent-ils à de semblables conclusions? Ils sont peu nombreux et peuvent se classer en deux groupes, l'un d'ordre général, l'autre plus spécialement appliqué aux naviculaires. Le code Justinien, au titre *de officio rectoris provinciae*, contient une loi par laquelle les empereurs constatent le retard mis par une plainte des Rhodiens à leur parvenir, retard imputable non à leur faute, mais au fait que « l'hiver la navigation est souvent périlleuse et toujours incertaine ». Ils ordonnent donc aux gouverneurs de passer l'hiver dans l'île, sous peine d'une lourde amende[2]. Cette loi se rapporte évidemment à la circulation des courriers, mais, du fait que celle-ci était difficile entre Rhodes et Constantinople, malgré la position remarquable de l'île près du continent et des îles de l'Égée, on peut conclure à des difficultés plus considérables pour les grands transports qui ne pouvaient se réfugier dans tous les ports.

L'autre groupe comprend quatre lois insérées au code Théodosien, trois au titre *de naviculariis* et une au titre *de naufragiis*[3]. De ces lois, deux sont reprises par le code Justinien, l'une textuellement, l'autre avec quelques modifications de détail[4]; l'une de ces lois a trait aux fraudes des naviculaires qui trafiquent des cargaisons de l'État. Ils profitent pour le faire du délai de deux ans qui leur est accordé depuis Constantin pour rapporter à leur port d'origine les quittances attestant qu'ils ont accompli leurs obligations. Fait remarquable, l'empereur Honorius ne cherche pas à réduire ce délai, qu'il déclare nécessaire par suite des hasards de la navigation et de l'hiver[5]. L'interruption supposée par cette loi

1. Augustin, *Epit.*, 27 : *Etiam media hieme.* — Paulin de Nole, *Epit.*, 49 : *Non exspectato tempore.* — Grégoire, *Oratio*, 18 : παντελῶς ἔξω τῆς ὥρας.

2. *C. Just.*, I, 40, 6 : *Quoniam tempore hiemis navigatio saepe periculosa est et semper incerta....* — Le code fait adresser cette loi au préfet du prétoire Cynegius par les empereurs Gratien, Valentinien et Théodose, mais Cynegius ne fut préfet qu'en 384, alors que Gratien avait été assassiné en août 383 ; il faut sans doute lui substituer Arcadius, reconnu en Orient dès 383.

3. *C. Th.*, XIII, 5, lois 26-27-34, et 9, loi 3.

4. *C. Just.*, XI, 2, 6 = *C. Th.*, XIII, 5, 34. — *C. Just.*, XI, 2, 3 = *C. Th.*, XIII, 9, 3.

5. *C. Th.*, XIII, 5, 26 : *biennium autem propter adversa hiemis et casus fortuitos in reportandis securitatibus non negamus* (a. 396).

est plus fortement suggérée par la suivante. Le même empereur y ordonne aux naviculaires de transporter le tiers du canon urbain, c'est-à-dire des vivres nécessaires à la nourriture de Rome, « dans les premiers jours de la navigation[1] », formule qui rappelle certaines de Symmaque[2] et pourrait appartenir au vocabulaire en usage dans les bureaux.

Mais, à cet égard, la loi la plus intéressante est celle du titre *de naufragiis* ; ce n'est pas à proprement parler une loi, mais une réponse faite par l'empereur Gratien, en février 380, à des demandes formulées par les naviculaires africains. Cette réponse a été morcelée par les rédacteurs du Code entre le titre des naviculaires et celui des naufrages, mais seul ce dernier fragment nous intéresse. « Au sujet des deux demi-centièmes que vous réclamez pour les transports d'hiver, votre demande ne doit pas être prise en considération. Il a été décidé, à bon droit, que, comme la navigation est suspendue à partir du mois de novembre, avril, proche de la belle saison, soit consacré aux livraisons, que celles-ci se poursuivent obligatoirement des kalendes d'avril aux kalendes d'octobre, puisque la navigation est ouverte jusqu'aux ides de ce même mois[3]. » Nous avons là un tout qui se tient. Les naviculaires avaient l'habitude de toucher un certain pourcentage des cargaisons qu'ils transportaient pour le compte de l'État. Ce pourcentage venait en compensation du déchet inévitable au cours de la traversée et participait dans une faible mesure au paiement du transport. Il s'ajoutait aux privilèges fiscaux, comme l'exonération des *vectigalia* pour les marchandises transportées par les naviculaires pour leur propre compte[4]. La valeur de ces *centesimae* était de quatre centièmes pour la flotte d'Alexandrie[5]. Nous ne savons exacte-

1. *C. Th.*, XIII, 5, 27 : *navicularios tertiam urbani canonis portionem inter prima navigationis jubemus deferre exordia* (a. 397).

2. Symmaque, *Epist.*, IV, 63.

3. *C. Th.*, XIII, 9, 3 : ... *Ut a duarum semis centesimarum quae ex hibernis oneribus postulantur a vobis, petitio conquiescat. Placuit sane, ut novembri mense navigatione subtracta, aprilis qui aestati est proximus, susceptionibus adplicetur. Cujus susceptionis autem necessitas ex kal. aprilibus in diem kal. octobr. mansura servabitur ; in diem vero iduum earumdem navigatio porrigetur.*

Ut a = *puta*, sans doute avec Godefroy.

Cette loi a été récemment commentée par Ch. Saumagne, *Un tarif fiscal au IV*e *siècle* (*Karthago*, I, 1950, p. 173, n. 100). L'auteur y voit la suspension des navigations hivernales régulières qui, d'après lui, auraient été rétablies par la suite (*C. Th.*, XIII, 5, 34), mais il ne tient pas compte du fait que c'est là une réponse à une demande des naviculaires et que la loi 34 répond à une mesure de circonstance sur laquelle nous reviendrons.

4. *C. Th.*, XIII, 5, 16, 23, 24. Cf. Waltzing, *Étude historique sur les corporations professionnelles*, II, p. 414.

5. *C. Th.*, XII, 5, 7.

ment de combien elle était pour les naviculaires d'Afrique[1]. Cette loi nous apprend que, pour les trajets effectués en hiver, les naviculaires avaient réclamé un supplément de 1/100e, supplément que l'empereur leur refuse, en rappelant qu'on ne navigue pas l'hiver.

Comment expliquer les prétentions des naviculaires d'Afrique, sinon par l'habitude qu'avait l'État de les obliger à transporter le blé l'hiver quand le besoin s'en faisait sentir? Cette habitude est bien connue, c'est à elle déjà que Claude avait recours, et, à la fin du IVe comme au début du Ve siècle, quelques textes nous en rappellent l'existence. Pendant l'hiver 361-62, Constance, maître de l'Afrique, mais non de l'Italie, fait expédier vers Constantinople le blé africain pour les besoins de la guerre contre Julien[2]. En 409, à la suite d'une de ces famines[3], devenues si fréquentes à Rome depuis que le blé d'Égypte va vers la nouvelle capitale[4], les naviculaires qui se trouvent au port doivent, en plein hiver, s'embarquer pour la Sardaigne, afin d'y chercher du blé. Ce sont les aventures merveilleuses d'un matelot de cette flotte que nous rapporte Paulin[5]. Un texte juridique fait foi de cette coutume : en 410, l'Italie est ruinée par Alaric, l'hiver s'annonce terrible ; aussi l'empereur ordonne-t-il aux gouverneurs de provinces de contraindre les navires chargés qui seraient dans les ports de leur ressort à appareiller dès le moindre signe de beau temps, même en plein hiver[6]. Il est normal que pour ces obligations extraordinaires l'État allouât aux naviculaires des avantages supplémentaires, sans doute une majoration des *centesimae*. Il est normal aussi que les naviculaires aient cherché à exploiter au maximum cette pratique, c'est-à-dire qu'ils aient à leur tour pris l'habitude de faire en hiver les transports de l'État sur le court trajet d'Afrique à Rome ; ils se réservaient ainsi la belle saison pour leur usage personnel. Ils durent également réclamer pour ces transports hivernaux les mêmes avantages que pour les transports requis ; c'est

1. Waltzing, *op. cit.*, II, p. 423, s'appuie à tort sur cette loi pour attribuer aux naviculaires d'Afrique un pourcentage normal de 1/100e.

2. Mamertinus, *Gratiarum actio XI*, 14.

3. Cf. J.-R. Palanque, *Famines à Rome à la fin du IVe siècle*, *Rev. Ét. lat.*, 1931, p. 364 et suiv.

4. Claudien, *De bello gildonico*, v. 60.

5. Paulin, *Epit.*, 49 : *Hieme superiore compulsus in Sardinia... non exspectato tempore soliti commeatus ante aestivam temperiem onustum navigium vi publica urgente dimisit.*

6. *C. Th.*, XII, 5, 34 : *Judices qui in portubus dioeceseos suae onusta navigia, cum prosperior flatus invitat sub praetextu hiemis immorari permiserint, una cum municipibus et corporatis ejusdem loci, fortunarum propriorum feriantur dispendiis.*

cette demande abusive que repousse Gratien. Après ce refus, l'empereur leur rappelle les termes du *mare clausum* : à partir du mois d'avril, ils reçoivent et embarquent le grain qu'ils transporteront ; les dernières livraisons s'effectuent aux kalendes d'octobre, de telle sorte qu'aux ides les cargaisons puissent être à Rome. Ce délai de quinze jours entre les dernières livraisons et leur arrivée à Rome est normal : la route de Carthage à Rome par la Sardaigne [1] — l'une des plus sûres et les plus courtes — mesure environ 700 km., soit 4,000 stades. A la vitesse de 500 à 900 stades par jour, donnée par Marcien [2], cette distance devait se franchir en six à dix jours. Compte tenu du temps d'embarquement et de débarquement [3] des denrées, le délai entre la *susceptio* à Carthage et l'emmagasinement dans les greniers du port était de onze à seize jours, ce qui correspond bien aux données de la loi. Les naviculaires pouvaient ensuite, s'ils le voulaient, revenir à Carthage avant la fermeture effective de la navigation, au mois de novembre. Comme l'a fait remarquer Ed. Cuq, cette loi contient plus qu'une simple interdiction, c'est la menace de rendre les naviculaires responsables des pertes conformément aux règles de la navigation privée [4]. Nous sommes donc amenés à conclure que, au IVe siècle, il y avait non seulement un empêchement de fait de naviguer l'hiver, mais que, pour les transports de l'État, il y avait un empêchement de droit de fin octobre à début avril. Nous retrouvons cette interdiction dans la législation de Justinien [5] ; elle annonce ainsi celle du moyen âge et des temps modernes.

J. ROUGÉ.

1. C'est la route empruntée par la flotte envoyée contre Gildon. Cf. Claudien, *De bello gildonico*, 519-524.

2. Marcien, *Epitome peripli Menippei*, par. 5. Cf. E. de Saint-Denis, *La vitesse des navires anciens*, *Rev. arch.*, 1941, XVIII, p. 121.

3. Deux jours pour l'embarquement et quatre pour le débarquement en Égypte au IIIe siècle. Cf. Wilcken, *Chrestomathie des Papyruskunde*, I, n° 341 ; Ashburner, *op. cit.*, p. CLXXIX.

4. Cuq, *Dictionnaire des Antiquités*, art. *Naufragium*. — *Digeste*, VI, 36, 1 : *Culpae autem reus est possessor... qui navem a se petitam adverso tempore navigatum misit, si ea naufragio perempta est.*

5. D'une part, dans le fait que les lois étudiées ci-dessus se retrouvent dans le code Justinien ; d'autre part, dans les règles du transport des blés égyptiens. *Édit. XIII*, 6, 24 et 26. — Cf. Stein, *Histoire du Bas-Empire*, II, p. 754 et 765.

L'ÉPITAPHE VATICANE

DU CONSULAIRE DE VIENNE EVENTIUS

HIC SITVS EST CLARO QVONDAM QVI NOMINE CAVSAS
ORAVIT MERVITQVE PATER CONSCRIBTVS HABERI *sic*
NEC LONGO POST AEVO DIXIT IVRA VIENNAE
INDE ITER ITALIAM MAGNO CVMVLANDVS HONORE
NI LVCTV TRISTEM LINQVENS EVENTIVS VRBEM
NEV VITAE MERITO SANCTIS SOCIANDVS OBISSET
BIS VICENOS VIXIT QVARTO RECESSIT IN ANNO
ET GEMINAM PROLEM SEXV EX VTROQVE RELIQVIT
CONIVGE FAVSTINA FISVS QVAE VICTA DOLORE
TRANSIGERET VITA SED TENTA PIGNORE CARO
*sustine*T VT PARVOS DEFVNCTO DEBET AMOREM
atque VIRO CASTAM PROMISIT DVCERE VITAM
//////// AVG DDNN HONORIO VII ET THEODOSIO II AVGG CONSS

Les fouilles poursuivies depuis 1941 avec tant de hardiesse et de bonheur autour de la « Confession » de Saint-Pierre du Vatican, et dont les résultats viennent enfin d'être publiés, ont permis de dégager une inscription qui se trouve intéresser directement nos antiquités nationales [1]. Il s'agit d'une dalle de marbre, mesurant 1m84 sur 0m92, qui avait été réemployée dans une réparation du pavement du chœur de la basilique constantinienne et qui s'est trouvée recouverte par le presbyterium surélevé du VIe-VIIe siècle, situation privilégiée qui l'a mise à l'abri de toute cause de déprédation. On l'a retrouvée brisée en plusieurs morceaux, mais complète, à la réserve des deux coins inférieurs qui avaient été entaillés à angle droit (ce qui a déterminé une lacune au début des trois dernières lignes).

Cette mutilation mise à part, la pierre nous est parvenue en parfait état de conservation ; la lecture de l'inscription est aisée : il s'agit d'un texte de treize lignes gravé avec beaucoup de soin dans une capitale régulière d'un type très élégant, directement imité de l'écriture dite « philocalienne ». Sans doute, l'imitation n'est pas poussée jusqu'au pastiche : on n'y observe pas ces *apices* à triple ondulation où l'on voit si volontiers le caractère spécifique du type créé, ou du moins illustré, par le fameux calligraphe des inscriptions damasiennes et du « Calendrier

1. B. M. Apollonj-Ghetti, A. Ferrua, E. Kirschbaum, E. Josi, *Esplorazioni sotto la Confessione di San Pietro*, Vatican, 1952, t. I, p. 172 *b* ; t. II, pl. LXXI.

de 354 »; mais, et cela importe plus[1], le tracé des lettres, la proportion des « graisses » est bien celle de la philocalienne ; notre document est un exemple très remarquable de l'influence, plus durable qu'on ne l'a cru, qu'a exercée la création de Philocalus à plus d'un demi-siècle de distance.

Car, et c'est ce qui ajoute à son prix, notre inscription est datée, à la dernière ligne (gravée en caractères plus petits, mais toujours du même type), entre le 16 juillet et le 13 août 407 ap. J.-C. [*dep*(*ositus*) *d*(*ie*)... *kal*(*endas*, ou *nonas*, ou *idus*)] *aug*(*ustas*) *d*(*ominis*) *n*(*ostris duobus*) *Honorio vii et Theodosio ii aug*(*ustis*) *cons*(*ulibus*) : on ne peut préciser davantage[2], l'indication du « quantième » ayant été emportée par la cassure.

Le texte qui précède est en vers, disposés ligne par ligne ; bien que les vers pairs commencent un peu en retrait, il ne s'agit pas de distiques, mais d'une série de douze hexamètres. Au point de vue métrique, deux sont faux : au v. 7, l'O de quarto a été abrégé pour le faire entrer dans un dactyle :

quarto re/cessit in/anno ;

par contre, au dernier vers, la scantion oblige à allonger le premier ĭ de *pro/misit.* L'orthographe est correcte : une seule faute à signaler (v. 2 : *conscribtus*). Le style est aisé, clair et simple, sans rien de ce caractère ampoulé que possèdent trop souvent les inscriptions chrétiennes en vers des ɪᴠ^e ou ᴠ^e siècles, au latin souvent si artificiel et dont le contenu historique est souvent si mince, ou si difficile à préciser (qu'on songe aux textes si laborieux du pape Damase !) : le témoignage qu'apporte celle-ci est, au contraire, relativement très précis et invite au commentaire.

« *Ici a été placé celui qui autrefois a plaidé des causes avec un nom célèbre* » : le défunt, dont le nom, Eventius, n'apparaîtra qu'au v. 5, a donc commencé par être un avocat : « *et il a mérité d'être compté comme père conscrit et, peu de temps après, il a rendu la justice à Vienne* ». Les éditeurs des « Esplorazioni... » n'ont accompagné la transcription de notre texte que d'un seul mot de commentaire : « un magistrat de Vienne », disent-ils ; terme ambigu qui demande à être précisé. Si l'inscription remontait au Haut-Empire, on n'hésiterait pas à voir dans celui qui *jura dixit Viennae*, un magistrat municipal, *quattuorvir* ou[3] *duovir iure dicundo*, l'expression *pater conscriptus* étant souvent appliquée aux

1. Comme nous le suggère avec perspicacité R. Marichal : voir son mémoire *De la capitale romaine à la minuscule*, dans M. Audin, *Somme typographique*, Paris, 1948, t. I, p. 90 et n. 46, p. 109. Pour l'analyse du type philocalien (mais un bon alphabet bien gravé vaudrait mieux que cette longue description en latin d'humaniste), A. Ferrua, *Epigrammata Damasiana*, Vatican, 1942, p. 22-27.

2. L'étendue de la lacune (de sept à neuf lettres) n'est d'aucun secours, les indications pouvant avoir été plus ou moins abrégées : toutes les dates sont possibles entre D. XVII. KAL. et DEP. D. IDIB.

3. Les *quattuorviri* cèdent la place aux *duoviri* dans les inscriptions municipales de Vienne, à partir, semble-t-il, de Claude : A. Allmer, *Inscriptions de Vienne*, t. II, p. 183-184.

membres des curies [1] ; mais nous sommes au Bas-Empire et le triste sort des humbles curiales ne mérite plus d'être célébré avec tant de pompe ; d'ailleurs, les avocats avaient obtenu l'immunité à l'égard des charges municipales [2]. Il s'agit donc ici de dignités impériales : *pater conscriptus* signifie [3] que la faveur du souverain aura procuré à notre Eventius l'*adlectio* dans le sénat de Rome par les *codicilli clarissimatus* [4], *jura dixit Viennae*, qu'il aura exercé ensuite les fonctions, devenues essentiellement judiciaires, de gouverneur de la province de Viennoise, qui étaient précisément confiées à cette époque [5] à un *consularis* de rang clarissime. On ne peut s'étonner de voir un avocat accéder à de telles fonctions : le barreau était au Bas-Empire la pépinière d'où l'administration impériale tirait volontiers ses fonctionnaires, surtout dans l'ordre judiciaire [6].

D'où ce gouverneur d'une province de Gaule était-il originaire? Son nom, Eventius, un *nomen* chrétien, un « nom de baptême », et pas un gentilice, n'est pas inconnu : c'est celui d'un martyr romain, dont on ne sait pas grand'chose, sinon qu'il était vénéré avec les martyrs Alexandre et Théodule au VIIe mille de la Voie Nomentane [7] ; il figure toujours, entre les mêmes compagnons, au *Martyrologe romain* à la date du 3 mai [8]. Notre héros pourrait être romain ; cependant, le seul autre exemple d'Eventius [9] qui nous ait été conservé est d'origine viennoise. Il s'agit d'une brève inscription funéraire : *Eventi / in / pace*, qui se lisait, au centre d'une couronne ornée de lemnisques, dans le compartiment central de la face antérieure d'un sarcophage à strigiles [10]. Ce monument, conservé d'abord dans l'église de Saint-Georges de Vienne, puis près de celle de Saint-Pierre, est malheureusement perdu (depuis le XVIIe siècle : Nicolas Chorier l'a déjà cherché en vain) et nous ne le con-

1. Voir les nombreux exemples fournis (d'après Ruggiero, *Dizionario epigrafico*, t. II, p. 604) par le *Thesaurus ling. Lat.*, t. IV, c. 375, l. 5-24.
2. A. Piganiol, *L'empire chrétien*, p. 358.
3. L'expression continue à être utilisée au Bas-Empire dans ce sens classique, et notamment en vers : *Thesaurus*, t. IV, c. 374, l. 54 et suiv. (Prudence, *C. Symmaque*, I, 903, etc.).
4. Ch. Lécrivain, *Le Sénat romain depuis Dioclétien*, p. 19-23 ; Pauly-Wissowa, *R. E.*, Suppl. VI, c. 797.
5. Comme l'assure, sans parler de la *Notitia Dignitatum* (Occ. I, 69 ; XXII, 22), le cursus (sensiblement contemporain de celui d'Eventius) du futur préfet du prétoire Cl. Postumus Dardanus, que nous a conservé la grande inscription rupestre de Chardavon, près de Sisteron, *C. I. L.*, XII, 1524.
6. Après M. A. Piganiol, *L'empire chrétien*, p. 319, 359, j'ai eu l'occasion d'insister sur ce point dans *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*, p. 413 : *Code Justinien*, II, 7, 9.
7. Sur ce sanctuaire, retrouvé en 1854, voir G. Belvederi, *La basilica e il cimitero di S. Alessandro al VII miglio sulla Via Nomentana*, dans *Rivista di archeologia cristiana*, t. XIV, 1937, p. 7-40, 199-224 ; t. XV, 1938, p. 19-34, 225-246.
8. V. H. Delehaye, Commentaire au *Martyrologium Romanum*, dans *Acta Sanctorum*, Dec., Propyl., *ad loc.*
9. Je trouve cependant une *Eventia* sur une épitaphe romaine : Diehl, *I. L. C. V.* 4221 (= Silvagni, *I. C. V. R.* 1985).
10. *C. I. L.*, XII, 2110 (bibliographie dans P. Wuilleumier..., *Le cloître de Saint-André-le-Bas à Vienne*, Vienne, 1947, p. 17, n° 75).

naissons que par des dessins pris non pas directement sur la pierre, mais sur une première copie, le manuscrit, lui-même perdu, de Pierre Rostaing, de la fin du XVI[e] siècle. Il est bien difficile dans ces conditions de se faire une idée précise de la date de ce petit texte [1] ; plus difficile encore de formuler une hypothèse sur les rapports de famille qui ont pu exister entre cet Eventius-ci et notre consulaire ; tout ce qu'on peut dire est qu'une origine viennoise, pour ce dernier, n'est pas exclue.

« *De là* (« inde » succédant à « Viennae » paraît devoir être pris au sens local plutôt que temporel : « puis, ensuite »), *il prit* [2] *le chemin de l'Italie, où il aurait été couronné d'une grande dignité, si* », comme la suite va l'exprimer avec emphase, « *Eventius... n'était mort* [3]. » On ne peut, naturellement, que conjecturer la charge, probablement aulique [4], qu'aurait revêtu notre personnage ; par contre, la chronologie permet de comprendre pourquoi Eventius s'attendait à un bel avancement : sa carrière n'était pas une carrière normale, mais se trouvait interférer avec les bouleversements de la politique générale, en ces années si troublées pour l'Empire d'Occident. Au printemps de cette même année 407 (la date, fondée sur le témoignage d'Olympiodore, paraît bien assurée [5]), l'usurpateur Constantin III, venant de Bretagne, débarque en Gaule, dans cette Gaule que ravageait l'invasion des Vandales, Alains et Suèves ; il rejette les hordes barbares dans l'Aquitaine et, marchant droit au Sud, occupe les provinces lyonnaises de la vallée du Rhône : c'est à Arles qu'il fixera sa capitale. Nous savons par Zosime (V, 32) et par Sozomène (IX, 4) que les hauts fonctionnaires d'Honorius en en Gaule, le préfet du prétoire Limerius, le *magister equitum* Chariobaudes s'étaient repliés devant les progrès de l'envahisseur et réfugiés en Italie. *Inde iter Italiam*... Eventius a fait comme eux : la coïncidence des dates [6] suggère qu'il a été au nombre de ces fonctionnaires loyalistes qui, refusant de s'exposer à collaborer avec l'usurpateur, rejoignirent

1. Le dessin, si précis soit-il, du ms. Paris, B. N., f. lat. 9910, fol. 74, ne permet guère d'induction paléographique ; celui du ms. (même fonds) 9911, fol. 9 v°, est si peu soigné qu'il ne peut même pas servir à contrôler le précédent. L'inscription a pu être gravée à une date bien postérieure à celle de la décoration du sarcophage, qui datait probablement du III[e] siècle, époque de la grande faveur du type à « strigiles ».

2. Le verbe (iter) *fecit* est sous-entendu : élégance de style plutôt qu'incorrection.

3. Le lecteur moderne est tenté de sourire : n'oublions pas que l'évocation de ce que le défunt n'aurait pas manqué d'accomplir si la mort n'était venue interrompre ses exploits était un des « lieux communs » recommandés par la rhétorique classique dans l'éloge funèbre : voir mon *Histoire de l'éducation*, p. 275, d'après Théon, dans Spengel, *Rhetores Graeci*, t. II, p. 109 et suiv.

4. Cf. *C. I. L.*, XII, 1521 : Dardanus, après avoir été, comme Eventius, *consularis provinciae Viennensis*, passe *magister scrinii libellorum*, puis *quaestor*, enfin préfet du prétoire ; son frère Lepidus, *ex consulari Germaniae primae*, est devenu *magister memoriae*, puis *comes rerum privatarum*.

5. Voir, en dernier lieu, la discussion d'E. Demougeot, *De l'unité à la division de l'Empire romain, 395-410*, Paris, 1951, p. 389-390, n. 197, qui conclut à cette date, avec Haverfield et Collingwood, contre Baynes (406) et Seeck (fin 407).

6. Le v. 4, en effet, suppose que la mort d'Eventius a suivi de près son arrivée en Italie.

les régions italiennes demeurées fidèles à leur maître Honorius, bien différents en cela des nobles arvernes qui, comme Apollinaire, le grand-père du poète Sidoine, ou son ami Rusticus, devaient entrer au service de Constantin III et accepter de lui les plus hautes charges. Si cette interprétation est admise, elle permettra de préciser la chronologie, jusqu'ici incertaine, des progrès de Constantin ; on calculait jusqu'ici, de façon assez vague, qu'il s'était emparé d'Arles « dès la fin de 407 [1] » ; si Eventius est déjà arrivé à Rome fin juillet-début août, c'est que les forces de Constantin III ont atteint la région de Vienne dès le début de cet été 407.

Eventius donc pouvait s'attendre à voir sa fidélité récompensée, « *si, laissant la ville* (de Rome) *attristée par le deuil, il n'était mort, pour être associé aux saints par le mérite de sa vie* ». Arrêtons-nous à cette expression, qui est la seule, de toute notre épitaphe, où s'affirme une profession de foi chrétienne ; l'idée que le défunt est allé rejoindre au Paradis la société des saints [2] se retrouve souvent dans les inscriptions chrétiennes : c'est le cas, par exemple, à Vienne encore d'une Foedula qui, après avoir été baptisée de la main même du glorieux saint Martin, *sanctis sociata jacet* [3], à Avellino d'un Nonius, mort en 357, *qui Dei voluntate cum sanctis sociatus est* [4], d'autres encore [5]. De même, l'allusion aux mérites du défunt est aussi fréquente dans les *elogia* chrétiens que dans les inscriptions païennes [6] ; ce qui semblerait plus original, dans notre texte, c'est le lien étroit établi entre les deux idées : le « mérite de sa vie » a valu à Eventius de « devoir être associé aux saints » : voilà qui rend un son bien peu augustinien. Il est sans doute périlleux de scruter de trop près les résonances théologiques d'un poème funéraire ; on me permettra, toutefois, de souligner que nous sommes en 407, c'est-à-dire au moment où Pélage, présent à Rome depuis plus de vingt ans, exerce sur les milieux pieux de la ville un ascendant encore incontesté [7] ; on ne se tromperait peut-être pas en retrouvant ici un écho des tendances pélagiennes.

« *Il a vécu deux fois vingt ans et s'en est allé dans la quatrième année* (entendons qu'il est mort à quarante-trois ans révolus), *et il a laissé une*

1. Demougeot, *op. cit.*, p. 391.

2. « Vitae merito » me semble exclure que l'expression « sanctis sociandus » fasse simplement allusion à l'ensevelissement « ad sanctos » ; n'oublions pas, d'ailleurs, que le cimetière du Vatican ne contenait qu'un mémorial, celui de l'apôtre saint Pierre : le pluriel « sanctis » serait déplacé.

3. Diehl 2172 (*C. I. L.*, XII, 2115), 8.

4. Diehl 3352 (*C. I. L.*, X, 1191), 3-4.

5. Diehl 3483, 13-14. On notera aussi des expressions analogues : *consors ut fiat sanctis* (épitaphes des évêques Alexandre de Tipasa et Cresconius de Cuicul, Diehl 1103, 9, et Add., t. II, p. 511), *connumerandus sanctis* (épitaphe de l'évêque Justinien de Valence, Diehl, 1092, 15).

6. Diehl, Index, t. III, p. 553 *b*-554 *a*.

7. G. de Plinval, *Pélage*, Lausanne, 1943, p. 226-227 : Pélage avait bien pu susciter déjà quelque inquiétude, mais ne deviendra suspect d'hérésie qu'après la condamnation portée par le concile de Carthage (412).

double[1] *descendance des deux sexes* (ces v. 7-8 se ressentent bien un peu de la phraséologie du ve siècle ! Suivant qu'on fera porter « sexu ex utroque » sur « geminam » ou sur « prolem », nous devrons attribuer à Eventius quatre ou deux enfants ! La seconde hypothèse paraît plus vraisemblable), *confiant en son épouse Faustine* (le nom est trop répandu pour permettre une induction d'ordre prosopographique), *qui, vaincue par la douleur, aurait quitté la vie, mais retenue par le cher gage*... Ici, la mutilation survenue au début des lignes 11 et 12 interrompt la phrase. L'idée générale, du moins, est claire : la veuve a renoncé à suivre son époux dans la mort pour se consacrer à leurs enfants, « le cher gage » du v. 10, mais restera fidèle à son amour. Il est toujours difficile de justifier un complément qui n'a d'autre appui que la métrique : à la ligne 11, le -T exige, semble-t-il, une forme verbale, ce qui ne va pas sans gêner la construction de *ut*, évidemment comparatif ; nous proposons, sous toutes réserves, de restituer, à la ligne 11, *sustine*T, à la ligne 12 ATQVE, de façon à comprendre : « *elle* (*les*) *élève, en petits enfants qu'ils sont*[2], *elle doit son amour au défunt et elle a promis à son mari de mener une vie chaste* », construction un peu embrouillée et expression un peu plate d'un amour conjugal qui s'est voulu sincère.

Henri-Irénée MARROU.

1. Dans un texte du ve siècle, et qui plus est en vers, on ne peut attacher à « geminus » l'acception précise de « jumeau ».

2. Je suppose l'idée d' « enfants » suffisamment évoquée par l'expression « pignore caro » pour qu'on puisse tenir pour sous-entendu un mot comme « liberos » ; on pourrait aussi supposer « ut » postposé et comprendre, « comme elle soutient ses petits, elle doit son amour à son mari » — mais la construction serait encore plus forcée.

VARIÉTÉS

LA RELIGION GRECQUE
AUX ÉPOQUES HELLÉNISTIQUE ET ROMAINE
SELON M. NILSSON

Dans le second tome de son traité, M. Nilsson a réparti sa matière en deux parties : époque hellénistique et époque romaine [1]. Cette division, fondée sur le cadre historique et social, est des plus légitimes et des plus utiles. Elle permet de mettre en valeur deux étapes assez différentes dans un développement pourtant continu. Elle a l'inconvénient d'obliger à revenir deux fois sur la plupart des cultes envisagés et il a fallu toute la maîtrise de M. Nilsson pour éviter les redites ; car la chronologie ne permet pas de distribuer toujours la matière avec précision entre les deux périodes. (Tel est par exemple, pour Isis, le cas de l'arétalogie de Kymè, p. 601.) Il y avait une autre difficulté propre à l'époque romaine. Comment traiter des cultes orientaux, du culte solaire, etc., sans tenir compte de tous les documents, qu'ils soient d'Orient ou d'Occident? Mais, si on le fait, ne déborde-t-on pas le cadre qu'on s'était fixé? (Cf. p. 4, p. 496.) N'empiète-t-on pas sur le volume du manuel, où il sera traité (par M. Kurt Latte) de la religion romaine? Par exemple, M. Nilsson s'explique largement sur ceux des travaux de Franz Cumont qui concernent la symbolique funéraire des Romains (p. 521 et suiv.). Il est fatal que son collaborateur du *Handbuch* revienne un jour sur eux. De même, il ne pouvait négliger des phénomènes aussi importants, spécialement pour l'époque romaine, que la divination, la magie, l'astrologie (p. 498). Or, un ouvrage spécial leur sera consacré par MM. Gundel et Eitrem. De tels chevauchements ne pouvaient être éliminés et il faut savoir gré à M. Nilsson de n'avoir pas, pour les éviter, restreint arbitrairement l'ampleur de son propre champ d'étude. Ce faisant, il a pu nous faire profiter d'une expérience incomparable, qui est presque également à son aise dans les premiers et dans les derniers développements de la

1. Martin P. Nilsson, *Geschichte der griechischen Religion, zweiter Band, Die hellenistische und römische Zeit* (*Handbuch der Altertumswissenschaft*, hggn von Walter Otto, V Abt., Zweit. Teil, Zweit. Band), Munich, C. H. Beck, 1950, 1 vol. in-8°, XXIII + 714 p., avec 16 planches et 5 illustrations dans le texte.

religion grecque. Et si je dis : presque, c'est peut-être simplement que, moins ignorant moi-même de cette seconde période, j'y suis, un peu à mon insu, plus exigeant.

Pour chacune des deux époques qu'il a délimitées, M. Nilsson fait précéder l'exposé d'une introduction historique et sociale et le fait suivre d'une vue d'ensemble, particulièrement magistrales. C'est que ce volume, autant que le précédent, est moins encore — ce qu'il est — un instrument de travail, un ouvrage de références, qu'une synthèse. Le lecteur pressé aura intérêt à lire au moins et ces préfaces (p. 10-47 ; p. 295-310) et ces conclusions (p. 277-294 ; p. 673-701).

Nouveaux sont les rapports entre les conditions politiques et les faits religieux. Mais, si nouveaux qu'ils soient, il n'en faut pas moins tenir compte d'un fait important : la persistance du cadre de la cité et des cultes qui s'y rattachent. Ni les Grecs ni même les Romains n'ont conçu une société qui serait affranchie de cette forme. On appréciera comme un mérite particulier de l'ouvrage l'effort fait pour représenter à l'aide d'un matériel épigraphique considérable la religion des cités grecques au cours de ces siècles. Ce sujet, qui, pour ces temps, pouvait ne pas sembler le plus attrayant, a été abordé avec autant de courage que de succès. C'est ce que n'avaient voulu ou pu faire les deux synthèses plus rapides, plus limitées aux documents littéraires, que furent celles d'Otto Kern et de Wilamowitz. Or, il y a dans tous le cours de l'hellénisme une volonté de fidélité au passé, qui sans doute s'est marquée davantage chez certains hommes, à certains moments, qui a pris parfois la forme de résurrections anachroniques ou archéologiques, mais qui trouvait d'abord sa base dans les cultes traditionnels, obstinément maintenus. Mais de plus en plus, et notamment pour l'époque romaine (p. 311), ce sont les aristocraties, plus que le peuple, qui sont ainsi au service des grandes divinités. Qu'on songe à Athènes (p. 311-316) ou à Plutarque. Une autre persistance, non moins voulue, est celle des mystères, et spécialement des mystères d'Éleusis. (Sur la vénération des Romains à leur endroit, on ajoutera L. Gueunning, *L'initiation de Cicéron aux Mystères d'Éleusis*, dans *Paginae bibliographicae*, Bruxelles, 1927, et — postérieur au livre de M. Nilsson — Ch. Picard, *L'éleusinisme à Rome au temps de la dynastie julio-claudienne*, *R. É. L.*, XXVIII, 1950, p. 77.)

Mais, à côté des cités déjà existantes, il y a toutes celles qui furent fondées en Orient. Les cultes ne sauraient y avoir les mêmes caractères, puisqu'ils sont importés, sans lien avec le terroir. De là vient que, d'une façon générale, les héros perdent de leur importance (p. 293). De là aussi que le petit peuple a tendance à s'intéresser, à s'attacher aux divinités indigènes de ces nouveaux pays, tout en les vénérant parfois sous des travestissements grecs (ibid.). Mais on peut dire que partout la campagne ou bien est désertée (en Grèce propre), ou bien reste à l'écart avec ses caractères primitifs (en Orient). La ville s'isole ; des populations

importantes y vivent, qui ne participent que peu ou pas du tout à la vie publique. D'où aussi, par réaction, une rêverie idyllique, qui idéalise les champs.

Un trait — et une faiblesse — de la religion de ces temps est qu'elle n'a pas réussi à découvrir vraiment les formes religieuses, les croyances et les pratiques, qui répondaient aux conditions nouvelles de la politique et de la vie sociale. S'il est vrai que « chaque état des dieux est une projection d'un état humain » (p. 189), ce principe, dont l'honneur de la découverte reviendrait à Aristote (*Pol.*, I, 1252 b), ne s'applique alors qu'imparfaitement. L'innovation la plus notable est celle du culte des souverains (p. 125-175, p. 366-376), mais M. Nilsson a nuancé avec le plus grand soin la valeur proprement religieuse qu'il convient de lui accorder et il ne s'en exagère pas la signification : nous restons le plus souvent au niveau d'une institution politique. Si, dans l'état unifié, il a contribué à l'unité des esprits et des cœurs, c'est assurément moins en développant une communion intime des âmes qu'en permettant une affirmation solennelle du loyalisme des volontés. Il arrive pourtant, à l'aventure, au culte impérial de prendre la forme de mystères (p. 352). Mais je pense que M. Nilsson doit regarder avec une juste défiance l'abus des mots de mystique et de mysticisme que l'on fait aujourd'hui à ce propos. Il est vrai que cet abus, nous le faisons tous les jours et, en France, en dévalorisant sans cesse un peu plus certaine opposition de Péguy entre la politique et la mystique.

A l'origine, ce sont les cités qui ont pris l'initiative d'offrir aux monarques des honneurs quasi divins. Ceux-ci les ont accueillis avec d'autant plus de complaisance qu'on allait ainsi au-devant du sentiment qu'ils avaient de leur prestige et de leur chance. M. Nilsson met en lumière le précédent d'Alexandre (p. 10-15, p. 137-142). On s'étonnera qu'à son propos il ne mentionne pas le portrait de Georges Radet. (Est cité seulement p. 138, n. 4, son mémoire sur la consultation de l'oracle d'Ammon.) Cela surprend d'autant plus qu'il relève avec soin tout l'appareil religieux dont s'est entourée l'expédition.

Lui aussi ne met pas en doute l'importance décisive de ce facteur. Les points de désaccord les plus importants pourraient être l'épisode d'Ammon et le rôle que Radet fait jouer au sentiment dionysiaque, si on a égard à la n. 9 de la page 11 (où n'est pas mentionné l'article d'A. Piganiol, *Les Dionysies d'Alexandre*, dans les *Mélanges G. Radet*, p. 285 ; ajouter aussi p. 138, R. Vallois, *L'oracle libyen et Alexandre*, *R. É. G.*, XLIV, 1931, p. 121).

A la différence de l'apothéose impériale, qui fut préparée par le culte de Rome et lui resta liée, celle des souverains hellénistiques a un caractère purement individuel. Elle ne repose ni sur une inspiration divine, ni sur cette force magique qui est propre, selon Frazer, à la royauté primitive. (Remarque importante et de nature à prévenir des confusions

auxquelles on se laisse facilement aller, brouillant les temps et les civilisations.) Ce qu'on a vénéré chez ces rois n'est guère qu'une puissance et un bonheur dépassant la commune mesure ; on est aux antipodes des idées de jadis sur la Némésis et l'Hybris. Il ne faut pas s'exagérer ce qu'on pensait de leur divinité, si nous remarquons qu'on ne leur adressait ni prières ni offrandes.

Le culte impérial n'est étudié que dans ses rapports avec le monde grec. De là vient que M. Nilsson néglige certains aspects qui paraissent essentiels dans les travaux récents de MM. Gagé et Pippidi par exemple, aspects romains, où l'apothéose proprement dite se replace parmi tout un ensemble complexe de cultes et de croyances. La lacune s'explique, étant donné le cadre choisi, mais elle doit être signalée. Par contre, M. Nilsson devait envisager et envisage les conceptions, d'origine orientale, qui gravitent autour de la notion de σωτήρ. (Un mot est dit en passant de la *Quatrième Bucolique*, pour laquelle est mentionné le livre de M. Jeanmaire sur la Sibylle, mais n'est pas rappelé celui de M. Carcopino, sans doute parce que la littérature antérieure à Schanz-Hosius n'est pas citée.) On insiste p. 374 sur le scepticisme manifesté par les esprits cultivés comme Plutarque et Dion Cassius. (Pour ce dernier, ajouter Pippidi, *Dion Cassius et la religion des Empereurs*, *Revue historique du sud-est européen*, XIX, 1942, p. 407-418).

M. Nilsson rencontrait devant lui, dès l'époque hellénistique (p. 113 et suiv.), mais plus encore pour l'époque romaine (p. 596 et suiv.), la venue des cultes et des dieux de l'Orient. Sans méconnaître leur apport, qu'il analyse avec précision, il insiste partout sur le fait qu'ils n'ont pénétré dans le monde grec qu'en s'adaptant et sous des formes hellénisées. (Cf. la citation de M. Nock, p. 290.) Notamment, il remarque — s'accordant en cela avec plus d'un auteur récent (ajouter Th. Hopfner, article *Mysterien* du *P. W.*, col. 1336 et suiv. ; mes réflexions sur l'origine des mystères hellénistiques dans les *Actes du Congrès de Strasbourg* de l'Association G. Budé, Paris 1939, p. 202-208) — que les cultes orientaux ne paraissent avoir connu la forme de mystères qu'à l'époque hellénistique et sous l'influence des Grecs (p. 290-291). Il va jusqu'à penser que c'est sur le modèle des cultes éleusiniens et orphiques. (Cf. p. 291, n. 2, où on s'attendrait à un renvoi à Zielinski, qui a précédé Rostovsev dans la voie indiquée.) Plotin, dans ses allusions aux mystères, a dans l'esprit Éleusis plutôt que l'Égypte (p. 415, n. 3). On cherche vainement dans les mystères grecs d'époque impériale les traces de l'Orient (p. 349). Pour la doctrine des mystères (et leurs idées cosmologiques), selon M. Nilsson, on n'a pas assez souligné qu'elle reprend des thèmes répandus (je me permets de lui signaler ce que j'ai cependant écrit, *loc. cit.*, p. 204-205).

Sans doute M. Nilsson reste fidèle à ceux qui, tels M. Pohlenz, soulignent les influences sémitiques qui se seraient exercées sur la Stoa.

(En sens inverse et, je crois, avec raison le P. Festugière, *Dieu cosmique*, t. II, p. 266, et *R. É. G.*, LXIV, 1951, p. 321, et pour Posidonius les remarques déjà anciennes d'E. Bevan, *Stoïciens et sceptiques*, 1927, p. 84.) Mais, pour l'astrologie, il critique la vue selon laquelle elle « est une création de Babylone ». Il propose une solution plus complexe, qui fait ressortir que son élaboration date de l'époque hellénistique — Cumont n'y eût pas contredit, qui entendait par Chaldéens des prêtres de Syrie opérant en ces temps sur des données plus anciennes — et qu'elle est due à des Grecs d'Égypte — là est la nouveauté. Sa démonstration est fondée surtout sur l'ordre des planètes (p. 255). Ce même ordre est invoqué p. 488 pour contester l'origine chaldéenne de la « théologie solaire ». L'argument, à mon avis, n'est pas décisif, parce qu'il simplifie les données relatives à cet ordre. On les trouvera dans les recherches que j'ai poursuivies sur ce sujet dans mes *Études sur le Songe de Scipion* (p. 62 et suiv.). Et ce qui est en cause n'est pas tant l'ordre des planètes que la théorie même des sphères concentriques, théorie que je crois indubitablement grecque. Il s'ensuit bien que l'on aurait tort d'attribuer à l'ancienne Chaldée ce qui dans l'astrologie la suppose. Mais Cumont, malgré certaines formules, n'était pas éloigné de penser que ses Chaldéens de Syrie — *et d'époque hellénistique* ! — avaient imaginé la théorie qui donnait au Soleil la position médiane. (A mon avis, cette théorie est l'œuvre de certains pythagoriciens et de spéculations sur le rôle de la mèse parmi les cordes de la lyre[1].) De toute façon, s'il est peut-être impossible de suivre en tous points Cumont — et je l'ai dit —, la solution de M. Nilsson est dictée par une connaissance insuffisante des données.

Pour l'origine de ce que Cumont dans un mémoire fameux appelait le mysticisme astral, M. Nilsson pense que l'appel à l'Orient n'est pas davantage nécessaire. (P. 470, n. 4, il admet sur Hipparque une interprétation de Pline, soutenue par Boll et Cumont, mais qui, je crois, a été réfutée par K. Reinhardt ; voir en dernier lieu l'édition de M. Beaujeu, p. 181, n. 1.) Le rôle eschatologique de la lune n'est pas davantage oriental (p. 473). (Toutefois, pour le *De facie in orbe lune* est admise une interprétation de Posidonius (par M. Reinhardt), dont je pense qu'elle a été écartée par R. M. Jones et par moi-même, *Études*, p. 80 et suiv.) Pour le rôle de Cléanthe et les origines de la théologie solaire, je renverrai aussi à mes *Études*, p. 87 et suiv. Enfin, pour la démonologie (p. 518-519), si les influences orientales (Babylone, Égypte, Israël) sont admises, le rôle de la Grèce est très judicieusement souligné : non seulement celui des philosophes, de Platon et de Xénocrate, mais celui des croyances populaires relatives à des figures comme Lamia ou Empusa.

1. L'origine pythagoricienne est maintenant confirmée par B. L. Van der Waarden dans son étude importante *Die Astronomie der Pythagoreer* (*Verhandl. der kon. Nederl. Akad. van Wet...* I R., D. XX, n° 1, Amsterdam, 1951), p. 34.

Parmi les pays orientaux, c'est sur l'Égypte (plus que sur la Syrie ou que sur l'Iran) que M. Nilsson met l'accent. Il insiste (p. 29-35) sur le fait que, si les Séleucides ont donné plus de liberté aux villes de leur royaume, les Grecs d'Égypte n'en ont pas moins eu, à tout prendre, une vie intellectuelle plus intense. Nous avons dit que, selon lui, c'est eux qui seraient responsables des progrès les plus décisifs de l'astrologie (p. 261-292). Pour l'époque romaine, s'il est vrai que la domination des occupants a été fort pesante, la religion officielle pauvre de contenu, le culte des animaux pratiqué avec des excès parfois barbares, les papyrus nous attestent, d'autre part, combien la culture avait pénétré dans des cantons souvent très reculés et chez des gens de condition parfois bien modeste (p. 299-301).

Un autre des grands facteurs pour le développement religieux est alors la philosophie. M. Nilsson lui a consacré un examen attentif. C'est pour la première période, Épicure (p. 239), les péripatéticiens (Aristote et Théophraste), p. 241, l'académie (notamment la démonologie de Platon et de Xénocrate), p. 244, mais c'est surtout la Stoa (de Zénon à Posidonius), p. 246. Pour la période romaine, ce sont encore les vieilles écoles (notamment Plutarque), p. 376, mais aussi le néo-pythagorisme (p. 398), l' « orphicisme » (p. 407), le néo-platonisme surtout (p. 422, à commencer par Philon, ce qui peut être contesté, car Philon est bien autant stoïcien, péripatéticien et néo-pythagoricien[1] !). La richesse du tableau est grande, mais la matière elle aussi est riche, de sorte qu'on pourra discuter parfois sur ce qu'il eût convenu de retenir. Il semble qu'un exposé plus nourri sur l'usage qu'on a fait de la méthode allégorique n'aurait pas été inutile, si on songe que le recours à cette méthode est ce qui a permis bien souvent aux âmes inquiètes de concilier leurs scrupules intellectuels et leurs fidélités civiques, si l'on songe aussi qu'elle devait être un des legs essentiels faits par l'antiquité païenne au christianisme médiéval. Ce qui en est dit p. 269 et p. 665 est quelque peu succinct. (P. 180, n. 3, le pontife Scévola est antérieur, non postérieur à Varron.) On y ajoutera telles indications fournies par exemple p. 513, n. 3, sur le rôle possible d'Apollodore ; p. 237, n. 2, et p. 254, n. 2, sur la digression de Strabon à propos des Curètes. (Ajouter les études concordantes de Jeanmaire, *Couroi et Courètes*, p. 592 et suiv., et de moi-même, *Culte des Muses*, p. 217.)

Pour Épicure, le lecteur sera surpris, je crois, de ne pas voir mentionner le livre de M. Bignone sur l'Aristote perdu. C'est lui qui a permis de reconnaître comment son système — et notamment ses idées religieuses — ont été déterminées par la religion hellénistique et notamment les vues du premier Aristote sur la divinité des corps célestes. Il faudrait corriger aussi ce qui est dit du *primus in orbe deos fecit timor*.

1. Clément d'Alexandrie le qualifie de pythagoricien (*Strom.*, I, xv, p. 46 St. : II, xix, p. 168 St.).

M. Nilsson nous rappelle avec raison que le mot lui-même est de Stace, mais, comme l'a montré G. Heuten, l'idée n'est pas davantage épicurienne (dans *Latomus*, 1937, p. 3). L'effroi causé par les phénomènes comme la foudre est à l'origine non de la croyance aux dieux, en elle-même fondée, mais d'une fausse idée de leur nature. Dans l'école d'Aristote, Théophraste, avec son *de Pietate* judicieusement analysé p. 241 à la suite de Bernays, n'était pas un isolé. Ce traité lui-même rentre dans un ensemble (*Culte des Muses*, p. 201 et suiv.) et toute l'activité des Dicéarque et des Aristoxène, quand elle s'intéresse aux origines de la civilisation ou à la vie pythagoricienne, n'est nullement aussi positive d'esprit qu'on l'a dit parfois. Il y a déjà en elle quelque chose de l'état d'esprit fort complexe qui inspirera les *Antiquités divines* de Varron. Dans l'Académie, je voudrais aussi que ne soient pas oubliés des philosophes comme Héraclide Pontique ou comme Crantor. Le second, avec sa consolation, a probablement joué un rôle de premier plan dans la liaison à des actes de culte d'une héroïsation imprégnée d'idées philosophiques (cf. dans cette revue, XLV, 1944, p. 179). Érastosthène devrait dans quelque mesure leur être rattaché si on admet les conclusions de M. Solmsen (*Eratosthenes as platonist and poet*, *T. A. Ph. A.*, 1942, p. 192). Parmi les stoïciens, M. Nilsson réserve une grande place à Posidonius et parmi les diverses interprétations qu'on a données de ce penseur il fait à peu près sienne celle de M. Karl Reinhardt, notamment en ce qui concerne le rôle de la « sympathie » dans le monde et dans la religion. Mon sentiment personnel est que plus d'une argumentation de *Kosmos und Sympathie* est loin d'être aussi décisive qu'on le croirait à lire la plupart des auteurs récents, mais je ne puis ici que signaler mes doutes. Pas plus qu'on ne peut réduire au seul Posidonius la résurgence du platonisme « mystique », pas davantage l'usage de la « sympathie » ne l'a attendu, pour expliquer par exemple l'astrologie. Quant au vitalisme dont il aurait fait le centre du stoïcisme, il est déjà fort sensible chez un Cléanthe (dont M. Reinhardt a à peu près complètement négligé le rôle parmi les stoïciens anciens).

M. Nilsson a toujours compté au nombre de ses préoccupations celle de faire leur juste part aux aspects populaires de la religion. Il s'y est attaché dans ce second volume, comme dans le premier. Mais les documents ne lui ont pas permis de leur donner la même place à l'époque hellénistique et à l'époque romaine ; c'est évidemment avec celle-ci qu'il est le plus à l'aise, grâce surtout à la magie. Encore convient-il peut-être de remarquer que ce qu'il appelle *der niedere Glaube* (traité p. 498-520) n'est pas nécessairement *der Glaube der niederen Leuten* ! La théurgie néo-platonicienne, si superstitieuse, recrutera ses dévots dans les classes les plus élevées. En réalité, on peut se demander si ce que nous appelons en français « religion populaire » est un concept dépourvu de toute ambiguïté. Tout ce qui est populaire — art, culture, religion — est fort à la

mode. Mais on peut constater qu'il y a là parfois retour inattendu à un romantisme qu'on pouvait croire périmé. En matière littéraire, la recherche a souvent fait apparaître que ce qu'on appelle populaire n'est que du cultivé à diffusion retardé, une survivance, dans des cercles éloignés des centres, des thèmes et des modes autrefois adoptées par les couches sociales dites plus élevées. Les historiens des religions gagneraient à regarder avec précaution et même défiance les idées toutes faites de « croyances populaires » et à leur substituer des catégories plus complexes. M. Nilsson me pardonnera ces réflexions qui ne sauraient l'atteindre, car, en ce domaine comme en tous les autres, nul n'est plus prudent, comme nul n'est mieux informé que lui, mais je songe à des utilisations possibles de certaines de ses formules.

Dans ces remarques brèves et partielles, peut-être n'ai-je pas su dire à quel point le nouveau livre de M. Nilsson est riche d'idées, de faits, à quel point il fait naître partout les suggestions et les recherches. Il n'y a qu'une manière de lui rendre justice : c'est de l'avoir sans cesse sous les yeux pour le relire et le méditer, pour lui demander aussi les informations les plus sûres et les plus dignes de foi.

Pierre BOYANCÉ.

A PROPOS DE TROIS INSCRIPTIONS ITALIQUES

Le latin, dans sa phase archaïque (antérieure aux guerres puniques), et la plupart des parlers anciens de l'Italie centrale (ombrien et osque exceptés) ne nous sont connus que par très peu de textes très courts ; encore ces documents sont-ils, le plus souvent, peu utilisables : ou bien ils sont lacunaires, ou bien la coupe des mots n'est pas marquée dans l'écriture et reste par endroits incertaine, ou bien le contenu est par lui-même obscur (on a pensé que le vase du Quirinal porte une inscription de caractère magique), ou bien deux de ces difficultés, ou les trois, se trouvent réunies. Le prix que la grammaire comparée attache aux formes variées de l'italique et aux formes archaïques du latin a valu, à chacun de ces textes, des essais d'interprétation nombreux, et divergents. Nous voudrions citer ici trois de ces essais dus, les deux premiers à V. Pisani, le dernier à G. Dumézil.

Largement tributaire d'interprétations dues à E. Vetter (*Glotta* XIV [1925], 26, et XXVII [1939], 155), V. Pisani (*Athenaeum* XXIV [1946], 50-54) lit comme suit l'inscription falisque dite de Cérès (*C. I. E.* 8079) : *Ceres* ⁝ *farme*[*n*]*tom* ⁝ *L*[*o*]*uf*[*ir*] *ui*[*no*]*m* ⁝ [*dou*]*iad* | *Euios* ⁝ *Mama* *Z*[*e*]*xtos* *med* *f*[*if*]*iqod* ⁝ | *Prauios* *urnam* ⁝ *so*[*ciai*] *porded* *karai* ⁝ | *Eqo* [*u*]*rnel*[*a* *pa*]*tela* *fitai* *dupes* ⁝ | *arcentelom* *hutilom* ⁝ *pe* ⁝ *parai* ⁝ *Douiad* ; et il entend : « Cerēs far, Līber uīnum det ! Euius Mama Sextus mē finxerunt. Prauius urnam sociae porrexit cārae. Ego urnula patula fētae dupondium argentulum futile peperī. Det ! » On se rappellera, d'une part, que deux mots qui se suivent[1] ne sont pas toujours séparés par une interponction ; en second lieu, que l'éclatement du vase et la difficulté d'en raccorder les fragments laissent une certaine marge d'appréciation personnelle quant à l'étendue des lacunes[2] ; enfin, que la lecture de plusieurs lettres est douteuse ; l'établissement du texte ne saurait donc être tout à fait certain ; il suffit que formes et sens du texte restitué soient vraisemblables. L'essai de V. Pisani paraît, à cet égard, le plus ingénieux de ceux qui ont été tentés jusqu'ici, sans, pourtant, convaincre dans tous ses détails ; E. Vetter a, justement, fait observer que les objets trouvés dans les tombes peuvent ne porter aucune marque

1. Ici, dans ⁝ *pe* ⁝ *parai* ⁝, comme à Préneste dans : *vhe* ⁝ *vhaked* :, l'interponction est aussi utilisée entre redoublement et racine. Peut-être, alors, avait-on aussi, à la l. 2, *f*[*i* ⁝ *f*]*iqod*?

2. Pisani suppose qu'il ne manque rien entre *hut*[et] *ilom* à la l. 5, la lacune, traditionnellement indiquée, ayant pu être (si lacune il y a) occupée par un détail de l'ornementation du vase. Mais le même dessin, intégralement conservé sur la face opposée du vase, ne favorise pas cette hypothèse.

de leur (ultime) destination funéraire, lorsqu'il s'agit d'objets de prix auxquels le défunt était attaché durant sa vie ; c'est sans doute le cas ici pour la « bonne amie » (*cāra socia*) de Prauios [1], dont le nom n'est même pas mentionné ; elle a donné un enfant à Prauios (*fēta*) [2], et Prauios lui fait présent d'un vase, décoré et signé, rempli d'argent [3] ; le vase déclare lui-même avoir « accouché » (*peperī*) de l'argent destiné à l'accouchée. Sans rapports directs avec cette dédicace épigrammatique, en tête, une formule de souhaits de prospérité, probablement traditionnelle, rappelée en fin d'inscription par la reprise du verbe, associe les invocations à Cerēs et à Līber (cf. *Georg.* I, 5-7 ; etc.).

C'est sur l'association de deux autres divinités qu'est fondée l'interprétation proposée par Pisani (*Rh. Mus.* 95 [1952], 1-22) du texte pélignien Planta 246 d. A dire vrai, le texte ne nous est connu que par des copies, et la pierre est réputée « perdue [4] ». Le début des lignes fait défaut. Épitaphe assurément, avec appels au passant (l. 1 : *hospus pelegie* [5], l. 3 : [*hos*]*pus ual*[*ē*]) ; entre ces deux appels, la partie du texte qui contenait le nom de la défunte est à peu près désespérée [6]. Mais le travail de Pisani porte sur la fin de l'épitaphe, comportant (comme Planta 254) des souhaits de prospérité pour le passant qui s'est arrêté et a lu. Ingénieusement, dans les nominatifs coordonnés [7] *famel inim loufir* (l. 4), Pisani voit, non point des appellatifs (« famulus et līber »), mais des noms propres de dieux, sujets de la phrase finale (le verbe, malheureusement, manque, ainsi que l'objet). *Loufir*, c'est, comme en falisque, Līber. Dès lors, *Famel* doit désigner Cerēs ; le rapprochement avec phryg. Ζεμελω, etc., amène alors l'auteur à d'importants développements linguistiques sur la position des dialectes osco-ombriens.

A l'éclaircissement de la célèbre inscription latine du Forum, G. Du-

1. Pisani pense retrouver un autre *dōnum amātōrium* (avec un texte franchement obscène) dans un des vases de Civita Castellana publiés en 1935 par Giglioli ; voir *Mélanges Pedersen* [1937], p. 238. Mais l'interprétation proposée nous paraît douteuse.

2. Bien que le passage de *ē* à *ī* « non cagionerà certo stupore » (Pisani invoque une influence ombrienne), il faut dire qu'il est inconnu en falisque (ici même, *med* ; dans les coupes de La Penna, *carefo* ; etc.) ; ceci amène à ne pas tenir pour sûre l'interprétation de *fita* (ni peut-être la coupe des mots? *f* intérieur existe en falisque) ; l'épigramme, alors, perdrait sa pointe.

3. S'il s'agit d'un présent d'un amant à sa belle, le ton mignard s'explique et justifie les diminutifs *urnela* (malgré *patela* !) et *arcentelom* ; l'argent aurait été en pièces de deux unités (mais en latin *dupondius* ne s'applique qu'à la monnaie de bronze). Nous ne voyons pas bien ce que Pisani entend par « fūtile » (à lire, p. 54, bas, au lieu de « fusile ») ; « une profusion de... »? La lecture elle-même est incertaine (voir note 2).

4. Bien des inscriptions « perdues » peuvent se retrouver, avec un peu de chance, et parfois dans les musées les plus connus. Sur un certain nombre de textes latins, falisques et osques ainsi « retrouvés » à Paris, voir *Rev. Ét. lat.*, 1952.

5. Pour *pe*(*l*)*lege*, avec palatalisation de *e* après *g*, comme on l'a supposé? Ou *pe*(*l*)*legi e*[... (la fin de la ligne manque ; *e* serait le début du mot suivant : cf. osq. *exeic*, etc.)?? Ou encore : [*lifar*], *hospus*, *pe*(*l*)*legie*[*r*]??

6. S'agit-il d'une prêtresse (l. 3 : [*fla*]*men*[*ī*]*cu*)??

7. Par la conjonction *inim* « et », bien connue en osque.

mézil apporte, dans les *Mélanges Lebreton* [1951], p. 17-29 [1], une importante contribution. La lecture de ce qui subsiste est à peu près sûre, et les séparations de mots sont marquées parfois (non toujours) par des interponctions [2] ; mais, de chacune des seize lignes, il ne subsiste qu'une portion, et rien n'indique l'importance des lacunes. G. Dumézil s'est gardé de se livrer, après bien d'autres, au jeu hasardeux des restitutions. Sa méthode est autre. Un certain nombre de termes apparaissent ici (après la malédiction initiale) : *recei*, *calatorem*, *iouxmenta kapia*(*d*), dont le rassemblement en un même texte évoque de façon saisissante le texte de Cicéron, *de diuin.* II, 36 : *nōs augurēs praecipimus, nē iuges auspicium obueniat, ut iūmenta iubeant dīiungere*, les transmetteurs de cet ordre étant naturellement les *calātōrēs*, et le *iuges auspicium* se produisant *cum iunctum iūmentum stercus fēcit* (voir Festus). Il semble que le contenu de la « lex sacra » du Forum soit, par là, élucidé pour l'essentiel ; à vrai dire, dans l'essentiel, G. Dumézil range également *hauelod*, ainsi expliqué : 1° *h* purement graphique, après mot précédent terminé par diphtongue (= marque d'hiatus) ; 2° **auelo-* = **aulo-* qui, par métathèse, est devenu lat. class. *aluo-* « ventre » ; 3° passage du sens de « ventre » au sens d' « excréments », ce qui donne le « *stercus* » de Festus ; il y a là trois postulats, dont aucun, en soi, n'est inadmissible [3], mais dont la superposition enlève beaucoup de force probante à l'explication proposée. Le détail des explications proposées pour les autres mots subsistants, dans le contexte général ainsi défini, importe moins [4]. Ce qui mérite d'être souligné, dans cette tentative, c'est (en ce qui concerne les lacunes du texte) sa prudence ; et c'est aussi l'efficacité des rapprochements topiques avec d'autres textes.

C'est par là seulement qu'on peut espérer voir progresser l'interprétation de ces vieux documents, aussi précieux que difficiles.

Michel LEJEUNE.

1. = *Recherches de science religieuse*, t. XXXIX-XL.

2. Faut-il supposer que l'interponction aurait aussi une autre fonction, et que, conformément au vieil usage étrusque méridional (conservé et systématisé en vénète), elle pouvait signaler une voyelle initiale de mot [l. 12, *i* ⁝ *te*(*r*)] ou un second élément de diphtongue [l. 10, *io* ⁝ *uxmenta*]?

3. Pour le second, cf. παῦρος/lat. *paruos*, νεῦρον/lat. *neruos*, voire ταῦρος (et lat. [dialectal??] *taurus*) /gaul. *tarvos*. Mais il faut partir de **pauro-*, **snēuro-*, **tauro-* et non de ***pawero-*, etc.

4. Pour que *kapia*(*d*) corresponde au *dīiungere* de Cicéron, G. Dumézil suppose un composé avec tmèse (le préverbe figurant dans la portion perdue de la ligne). — Il voit dans *dota*[une conjonction équivalente à v. lat. *dō-ni-quom*, etc. — Il interprète..]*od iouestod loiuquiod* : [*auspicī*]*ō iūstō līquidō*. — Tout cela est ingénieux plus que convaincant.

LES
ARCHIVES D'UN NOTAIRE AFRICAIN DU TEMPS VANDALE[1]

On l'attendait depuis longtemps cette publication des tablettes vandales recueillies par Eugène Albertini, en 1928, aux confins méridionaux de l'Algérie et de la Tunisie, à 100 km. au sud de Tebessa et 65 de Gafsa. Le lot comprend une cinquantaine de tablettes de bois, la plupart de cèdre, écrites à l'encre et souvent palimpsestes, toutes datées des années 493 à 496, sous le règne du roi vandale Thrasamund. Albertini en avait annoncé la découverte à l'Académie des Inscriptions dès octobre 1928 ; il en avait publié deux dans le *Journal des Savants* de 1930, en avouant que le déchiffrement de l'ensemble exigerait encore un long travail. Puis il était devenu parisien ; d'autres travaux l'avaient absorbé ; la guerre était venue et lui-même était mort prématurément au début de 1941, laissant le déchiffrement inachevé. Son successeur à la Direction des Antiquités de l'Algérie, Louis Leschi, avait fait appel, pour reprendre le travail, à un groupe de collaborateurs : à Charles Perrat, le paléologue bien connu, à Christian Courtois, spécialiste de l'époque vandale, et à Charles Saumagne, expert en matière de droit antique et d'économie rurale africaine. Ensemble, ils ont travaillé depuis la libération ; il en résulte un superbe volume que vient de publier le Gouvernement général de l'Algérie.

Après une rapide présentation de la trouvaille par C. Courtois, C. Perrat étudie la paléographie. L'Afrique romaine, montre-t-il, a exercé une influence considérable dans le domaine de l'écriture ; il y a, en Afrique, une semi-onciale ou minuscule primitive source de la minuscule caroline et, par là même, de nos caractères d'imprimerie « bas de casse » (p. 15-62).

Après l'écriture, la langue est étudiée par L. Leschi et M. Miniconi, son collègue à la Faculté des lettres d'Alger (p. 63-88). Les rédacteurs des actes, officiels ou non, devaient avoir sous les yeux un formulaire, à moins qu'ils ne le connussent par la pratique et se fiassent à leur mémoire, se contentant d'adapter le texte aux circonstances de l'acte. Ils savent le latin, mais, comme on peut s'y attendre, c'est un latin qui n'a plus rien de classique ; c'est celui que parlent des gens simples qui ont appris à lire et à écrire, mais n'ont jamais beaucoup lu et n'écrivent que rarement. Ils écrivent comme ils prononcent ; on reconnaît aisément

1. *Tablettes Albertini. Actes privés de l'époque vandale*, in-4°, 350 p. et album de 48 planches (reproduction photographique de toutes les tablettes). Éditions des Arts et Métiers graphiques, 18, rue Séguier, Paris (VIe), 1952.

vendiderit sous *bendiderit*, mais il a fallu plus d'imagination pour retrouver dans *queperit* le mot *coeperit*. On reconnaît dans les tablettes toutes les altérations du latin vulgaire : confusion des voyelles ; *litaras* pour *litteras*, *calcios* = *calceos*, *caprufici* et *caprifici*, et des graphies comme *iscripsi*, *ispopondit* et *espopondiderunt*, voire : *issuprascripta*. *Uncias* devient *ucias*, *Secundiani* = *Secuniani*. Quant à la grammaire, les auteurs du commentaire s'appliquent à en inventorier toutes les fantaisies ; le sens de la valeur des cas se perd, l'accord des verbes se fait ou ne se fait pas et les prépositions se multiplient. « Nous sommes particulièrement frappés, concluent les commentateurs, du contraste entre les formes traditionnelles et figées de la rédaction juridique et le caractère très évolué de la grammaire et surtout de la phonétique. »

Comme on pouvait s'y attendre, le chapitre de beaucoup le plus considérable est celui qui étudie le fond des actes : le droit (p. 81-187). Juriste et épigraphiste, M. Ch. Saumagne doit à ses fonctions longuement exercées d'administrateur une connaissance approfondie des réalités terriennes de l'Afrique du Nord. Sauf une vente d'esclave et une constitution de dot, tous les actes concernent des ventes de terre. Ils donnent lieu à une étude exhaustive de la vente. « Il suffit, dit M. Saumagne, de restituer les mots corrompus et de rétablir quelques propositions dans un équilibre de meilleure syntaxe pour retrouver, sous la rouille du patois africain, l'éclat natif du formulaire tel que l'avait façonné la prudence des praticiens de l'âge classique. » Il y montre, en effet, tous les éléments du contrat de vente avec les stipulations de garantie. Mais, dans tous ces actes, il s'agit non pas d'une *traditio rei*, mais d'une *translatio juris*. C'est qu'en effet l'objet de la vente est une parcelle de terre prise sur les cultures *manciennes*, appartenant à un tel, mais située dans un domaine qui est la propriété d'une tierce personne étrangère à la vente. Qu'est-ce que ces *culturae mancianae*? Quiconque s'est tenu au courant, même superficiellement, de l'épigraphie africaine connaît les diverses inscriptions qui font mention d'une *lex Manciana* : règlement d'Henchir Mettich, inscriptions d'Ain Ouassel et d'Ain el Djemala. Il en a été autrefois longuement discuté. M. Saumagne laisse de côté toute l'exégèse ancienne et reprend l'étude des textes *ab integro* à la lumière des indications qu'apportent les tablettes Albertini et de ce que lui suggère sa connaissance profonde du pays. Il rectifie l'ordre dans lequel on avait autrefois rangé les quatre panneaux du texte d'Ain el Djemala. On avait bien vu qu'il s'agissait de la mise en valeur de terrains palustres et silvestres ou de terres inoccupées. Il était reconnu que la *lex Manciana* était une mesure destinée à développer la colonisation. Elle attribuait aux nouveaux occupants la possession, le droit de vendre et de transmettre à des héritiers ; la terre n'en continuait pas moins à faire partie du *fundus* et demeurait la propriété du maître du *fundus*, qu'il fût l'Empereur ou un simple particulier. Cela était clair. Mais qui était

admis à cette prise de possession? Et comment expliquer les différences de traitement et de redevances fixées par le règlement d'Ain el Djemala?

En changeant l'ordre dans lequel avaient été classées les différentes parties du texte, en classant, comme il dit, les pièces du dossier et en s'aidant aussi de quelques restitutions conjecturales, M. Saumagne montre qu'il s'agit, d'une part, d'occupants étrangers au *fundus* et, d'autre part, de colons déjà établis sur le *fundus* et locataires de terres de culture. Ces derniers sont soumis à des redevances plus fortes, car l'occupation par eux de terres nouvelles peut faire tort au travail qu'ils doivent au *fundus* et ils peuvent profiter, pour mettre en valeur leurs nouvelles possessions, des ressources que leur offre le *fundus*. L'explication paraît s'imposer.

Nous ne connaissons la *lex manciana* que par les renvois qu'y font nos textes épigraphiques ; on en ignorait la date et l'auteur. M. Saumagne ne craint pas de risquer une hypothèse. La loi pourrait remonter à T. Curtilius Mancia, consul suffect en 55, sous Néron qui venait justement d'acquérir de grands domaines en Afrique. Ce même Mancia avait été par la suite proconsul d'Afrique au début du règne de Vespasien, vers les années 70-72. Du temps de Néron ou de Vespasien, la loi fut complétée et développée par Trajan, pour l'Italie, en 117 et, pour l'Afrique, par Hadrien. La tradition établie par les textes épigraphiques connus se poursuit par l'inscription du *cultor mancianus* de Djenen-ez-Zitouna, entre 198 et 209 et, enfin, par une constitution de Constantin de 319. Les tablettes en montrent la continuation sans changement jusque sous la domination vandale à la fin du v[e] siècle et probablement beaucoup plus tard.

L'analyse de toute cette organisation rend compte des diverses particularités des tablettes Albertini qui, elles-mêmes, jettent sur elle une lumière nouvelle. On s'explique pourquoi, dans les ventes, il n'est jamais question que de *translatio juris* et jamais de *traditio*, et pourquoi les terres sont dites dans le domaine d'un grand propriétaire qui n'y apparaît pas.

M. Saumagne insiste sur les garanties données par le vendeur à l'acheteur, instituant une délicate discussion de textes entre la *formula duplae* et la *formula simplae*. Il est stipulé dans les tablettes qu'en cas de trouble apporté à la possession cédée le vendeur devra restituer le double du prix qu'il a reçu. Cette pénalité du double semble dépasser la mesure. Mais, établit M. Saumagne, le *si quis... contra hanc cessionem venire voluerit* ne peut désigner que le vendeur lui-même ou ses ayants droit ; par conséquent, la peine du double est une juste amende. Il y a, du reste, des incertitudes dans le texte des tablettes : le rédacteur mélange parfois des stipulations prévoyant le double avec des formules qui ordonnent la simple restitution du prix ou de la valeur de la chose cédée avec les améliorations qu'elle a pu recevoir au moment où inter-

vient le trouble. C'est, explique M. Saumagne, que le formulaire qui a servi de base à la rédaction des actes prévoyait ces diverses alternatives et que le rédacteur s'y est embrouillé.

Dans le principe de ces garanties et des pénalités qui les sanctionnent viennent encore s'ajouter des notions d'*auctoritas* et de *poena* dues à l'État protecteur des contrats, et cela conduit M. Saumagne à d'amples comparaisons avec les prescriptions de *poenae* qui se rencontrent dans les inscriptions funéraires et, de là, jusqu'à la fusion des formules pénales contractuelles et testamentaires au haut Moyen Age. Tout ce chapitre intéressera certainement les juristes.

L'ouvrage se termine par un chapitre intitulé « Les hommes et les choses », dû à M. Christian Courtois (p. 189-212). C'est une étude très attentive de la région d'où proviennent les tablettes et du domaine d'ailleurs non identifié auquel appartenaient les terres mises en vente. La région est aujourd'hui absolument désertique ; l'abandon du terrain, la ruine des canalisations et aménagements, a rendu à la stérilité les terres qu'avaient autrefois mises en valeur les efforts des *cultores manciani*. L'étude géographique est excellente ; les identifications des noms de lieux restent naturellement hypothétiques.

L'analyse des prix apporte des indications originales et d'un vif intérêt. Le prix d'un jeune esclave s'élève à 1 solidus et 700 folles, soit 1 solidus et demi ; or, le sou d'or ayant conservé son poids de Constantin aux Comnène : 4 gr. 55 d'or, représente, au taux de 500 fr. le gramme d'or, 2,275 fr. actuels. Les tablettes indiquent le nombre des oliviers de chaque parcelle ; le prix de l'arbre varie de 23 fr. 20 à 27 fr. 30 ; une seule fois le prix semble s'établir à 101 fr. 50, mais il s'agit probablement d'un groupe d'arbres. Un figuier vaut 81 fr. 50 et un amandier, 162 fr. 50. Le prix de l'olivier apparaît extrêmement faible ; un olivier vaut aujourd'hui au moins cent fois plus. Les parcelles vendues sont en général très modestes ; la plus grande (tablette VI) contient trente cinq oliviers, un pistachier (*sitecia* = *pistacia*) et un figuier ; la plus petite ne contient qu'un figuier. Il est naturellement des riches et des pauvres ; nous voyons certains *cultores* détenir huit ou dix parcelles, d'autres, quatre ou cinq. Et ce sont le plus souvent les mêmes ou les membres d'une même famille qui achètent. Ils arrondissent leurs domaines, plusieurs fois, au détriment des veuves chargées d'enfants. « Tels sont les faits, dit Courtois (p. 210) ; ils dénoncent la crise sociale dont ils sont la manifestation. Il n'est point dans l'ordre normal que le transfert des terres s'opère ainsi, de manière continue au profit d'une ou deux familles... Prenons un exemple : Processanus et Siddina commencent par vendre une de leurs parcelles (tab. XVII) ; quelques mois après, c'est un pressoir dont il faut se séparer (tab. XXI) et, peu avant ou peu après, une autre parcelle (tab. XIII). Sur ces entrefaites, Processanus meurt ; Siddina reste avec deux enfants. D'un seul coup, elle doit vendre, pour

un sou d'or, huit au moins des parcelles qu'elle possède... et peut-être cette opération massive suffit-elle à consommer sa ruine. » ... Crise d'une famille, maladie et mort du père, plutôt, semble-t-il, que crise sociale.

L'un des deux grands acheteurs est A. Geminius Catullianus, précisément le propriétaire du *fundus*. « Cela vient à annihiler, au nom même du *jus mancianum*, une disposition essentielle à celui-ci, à savoir, la distinction du domaine et des *culturae mancianae*. C'est là le même processus qui se généralise dans la ruine de tout le monde romain, l'accaparement par les riches des biens fonciers jadis répartis entre les petits. »

Un autre document est particulièrement intéressant : c'est la constitution d'une dot d'une jeune fille, appartenant précisément à cette puissante famille des Geminii. Elle va épouser l'un des Julii, un membre de l'autre famille des grands acheteurs de cultures manciennes. Sa dot s'élève à 12,000 folles qui se décomposent en 8,000 folles d'argent comptant, plus 500 folles *ad decorandam dotem* et 3,500 folles de trousseau. Cela ne fait pas, en somme, une très forte dot : environ neuf sous d'or.

La composition du trousseau est intéressante. La pièce capitale est une *dalmatica pura afra* évaluée 2,000 folles (= 3,250 fr. = 125 oliviers). Puis vient un *maforsenum*, sorte de vêtement couvrant la tête et les épaules (400 folles = 650 fr.) ; une *linea* et une *colussa*, autres vêtements indéterminés, le premier probablement en lin (300 et 200 folles = 487 et 325 fr.) ; des *fasciae* (soutien-gorge) : 100 folles = 162 fr. ; il y en a probablement plusieurs, et un *orarium ;* serait-ce un livre d'heures? prix : 100 folles. On remarquera le prix relativement élevé des vêtements comparé à celui des oliviers. Puis viennent les bijoux : 50 *tores*, *armillae* et *anuli*, anneaux de pied, bracelets et bagues : 100 folles ; des *taurinae* (?), 150 folles ; puis *lanari asiguli cum arboribus suis ingeminis*, sans doute un métier à tisser la laine ; *quemas aurecularias*, probablement des boucles d'oreille ; *solias* (*soleas*) *calcios bervina* (*calceos vervina*, chaussures en peau de mouton), tout le lot pour 150 folles (243 fr. 75). Cet accoutrement, remarque l'un des collaborateurs, ressemble à celui de quelque petite princesse berbère de l'Aurès ou de la Kabylie plutôt qu'à un trousseau de jeune Romaine.

« Ces prix, indique M. Courtois, accusent la faiblesse du pouvoir d'achat, c'est-à-dire la misère des paysans du domaine. Il n'est pas jusqu'à la valeur humaine qui n'apparaisse faible. Le petit esclave Fortinis (tab. II), qui n'a que six ans, mais qui n'est ni nègre (*coloris candidum*), ni coureur (*non erroneum ;*... à six ans !), ni vicieux ni infirme (*neque malis moribus constitutum neque caducum*), ne vaut qu'un sou et demi (3.445 fr.). Au IIe siècle, les esclaves africains valaient 500 deniers (cf. *C. I. L.*, VIII, 23956), soit 172 gr. 58 d'or = 86,290 fr. Il semble difficile d'expliquer la différence de prix par la seule différence de qualité. » Il est vrai qu'il y a la différence d'âge.

Chacun des collaborateurs a participé au déchiffrement et à l'interprétation de tous ces documents exceptionnels. A leurs observations, le lecteur pourra ajouter les siennes et même choisir entre des opinions parfois divergentes ou discuter les hypothèses proposées. L'étude du volume n'en devient que plus intéressante. Je ne crois pas m'abuser en estimant que cette publication des tablettes d'Albertini marquera une date non seulement dans l'histoire de l'Afrique du Nord, mais dans celle du monde romain finissant. Le Gouvernement général de l'Algérie mérite vraiment d'en être remercié et félicité.

A. GRENIER.

LA PRÉHISTOIRE DES GERMAINS[1]

Quiconque s'intéressait à l'histoire primitive de l'Europe depuis la plus ancienne préhistoire jusqu'à la chute définitive de l'Empire romain attendait avec impatience l'ouvrage, depuis longtemps annoncé, de Henri Hubert sur les Germains. Il devait être le pendant des deux volumes sur les Celtes, si riches de faits et d'idées. Après vingt-cinq ans, voici au moins l'esquisse de cette histoire des Germains : les seize leçons professées par Hubert à l'École du Louvre en 1924 et 1925, mises au courant de la bibliographie récente. Ce n'est qu'un volume, la moitié, fort probablement, de ce que projetait Hubert. Comme pour les Celtes, un second volume aurait exposé l'histoire et traité des mœurs, des coutumes et de l'état social des Germains de l'époque historique. Hubert était sociologue, en effet, autant qu'archéologue. Le présent volume est exclusivement de l'archéologue et du préhistorien.

Il est admirable que, malgré sa rédaction déjà ancienne, le volume ne date pas. Il le doit à l'originalité profonde de la pensée autant qu'à l'ampleur de l'information. C est vraiment une synthèse en même temps qu'une thèse.

En 1925, un nom dominait la préhistoire des Germains, celui de Kossinna, le fondateur et le directeur de la revue *Mannus*, auteur du livre paru pendant la guerre de 1914-1918 et dont le titre annonçait bien la tendance : *Die deutsche Vorgeschichte, eine hervorragend nationale Wissenschaft.* Non seulement les idées, mais l'esprit même d'Hubert sont tout autres. Il juge Kossinna, il le contredit souvent, mais il lui rend justice : « Kossinna, qui enseigne à Berlin, est professeur et non homme de Musée... C'est un imaginatif qui n'est pas contrôlé par un esprit critique très averti. Par ailleurs, il connaît assez mal ce qui n'est pas de chez lui. Des erreurs, Kossinna en a commis beaucoup, mais il faut rendre justice aux immenses services qu'il a rendus à l'archéologie. »

De son côté, Hubert connaît fort bien les études allemandes et il en fait généralement le plus grand cas, de celles des anciens auteurs comme Müllenhoff et Meitzen non moins que de ceux qui, tout récemment, venaient de créer la *Siedlungsarchaeologie*, circonscrivant sur la carte les habitats des peuples par leurs civilisations. C'est, en somme, ce qu'il essaye de faire lui-même en cherchant les Germains dans les civilisations successives de l'Allemagne du Nord.

A cette recherche, il emploie les ressources les plus diverses. Conser-

1. Henri Hubert, *Les Germains*, dans *Bibliothèque de Synthèse historique*, Paris, Albin Michel, 1952, in-8°, 336 p., 11 cartes, 27 fig., 4 planches.

vateur du Musée de Saint-Germain, il était, lui, homme de Musée et, de plus, professeur de formation ; il était archéologue, il était sociologue et n'ignorait pas toutes les ressources de la linguistique. N'oublions pas, en effet, les rapports étroits de la sociologie avec la linguistique du temps de Meillet. Les linguistes allemands, Paul, Schrader, Feist, sont familiers à Hubert et les quatre premières leçons, c'est-à-dire le premier quart du volume, sont consacrées à la langue germanique et à ses parentés indo-européennes. C'est là, en effet, pour lui un point capital. Les Germains sont-ils le peuple indo-européen par excellence, les Indo-Européens purs, ceux qui, comme le prétendait Kossinna, ont été la souche de tous les autres? L'analyse linguistique, montre Hubert, prouve plutôt le contraire. Les Germains sont un peuple qui, assez tard et du dehors, a reçu une langue indo-européenne. Ils n'en sont d'ailleurs, pour cela, ni plus ni moins estimables.

Les Germains apparaissent dans l'histoire, bien identifiés et archéologiquement caractérisés, surtout au moment des grandes invasions. C'est à ce moment que, tout d'abord, Hubert cherche à les saisir, en Gaule et en Allemagne, pour les présenter dans leur type physique que révèlent leurs sépultures et dans tout l'appareil extérieur de leur civilisation. Il reconnaît en eux le grand dolichocéphale nordique demeuré à un état de civilisation qui est celui des peuples du centre de l'Europe avant l'expansion romaine. Ils ont leur art, surtout décoratif et très adroitement stylisé. Incapable d'exprimer des formes pleines par des reliefs, cet art aspire à des contours dont l'entre-croisement constitue une gamme de motifs géométriques à l'ordonnance desquels préside la symétrie. Par ses origines, cet art tient à l'Orient, mais il a acquis, en passant par le Nord, une puissante originalité. Il a ses provinces qu'on peut distinguer, mais, dans son ensemble, il a dominé l'Europe jusqu'à l'Occident, depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à la Renaissance romane.

La seconde partie du livre nous entraîne en pleine préhistoire, une préhistoire non pas abstraite, mais étroitement liée à la géographie et aux phases successives de la formation du sol. C'est la fonte des glaciers qui a dégagé peu à peu les plaines de l'Allemagne du Nord. La Baltique a d'abord été le lac à ancylus bordé de forêts de pins. Les tourbières montrent l'adoucissement du climat et la substitution du chêne au pin. On a bien l'impression, dit Hubert, que l'homme du paléolithique supérieur ne s'est pas précipité sur les fonds successivement découverts. C'est seulement vers la fin du Magdalénien que des chasseurs ont fini par s'y aventurer à la poursuite des troupeaux de rennes. Il se peut qu'à la suite du renne ils soient remontés jusqu'à l'extrême Nord, mais il est vraisemblable aussi que quelques-uns se soient arrêtés en route. Ce sont les traces de leurs descendants que le Musée de Copenhague a retrouvées dans les tourbières de Maglemose sur la côte occidentale de

Seeland. Ainsi s'ouvre l'histoire humaine de ces régions, une histoire qui se prolongea durant des millénaires au cours desquels l'homme se trouva bloqué sur les côtes et isolé du reste du continent par l'immensité de la forêt.

Puis des phénomènes géologiques amenèrent l'ouverture de la Baltique et la substitution de la Mer à littorinus au Lac à ancylus. Nous sommes au début du Néolithique et voici que sur les côtes se multiplient les kjökkenmöddings, amas de détritus marquant des stations humaines, amoncellements de coquillages comestibles, de débris de poissons, d'oiseaux et de gibier, mêlés d'instruments d'os et de silex qui les datent. Ils s'alignent le long d'anciens rivages, toujours isolés du continent, mais en relation avec l'Ouest. Cette civilisation se rapproche de notre Campignien auquel se mélangent, d'ailleurs, des éléments tardenoisiens. Les quelques squelettes retrouvés sont, les uns dolichocéphales, les autres brachycéphales, les premiers du type de Cromagnon, les seconds du type de Grenelle.

Le grand développement n'apparaît que vers la fin du Néolithique avec la diffusion des mégalithes. Ici encore, Hubert s'oppose à Kossinna. Pour Kossinna, les dolmens sont l'invention des Germains ; ce sont eux qui en auraient enseigné la construction au reste du monde. Les mégalithes de la côte depuis la mer du Nord jusqu'à la Baltique, le Danemark et la Scandinavie, montre Hubert, se rattachent à ceux des Iles Britanniques, et depuis, les préhistoriens allemands comme Sprockhof l'ont suivi. Hubert étend ses vues plus loin. Les monuments britanniques se rattachent à ceux de l'Armorique et ceux-ci aux mégalithes du Portugal. Une céramique identique établit la liaison. Mais d'où viennent les mégalithes portugais? Hubert pense qu'il faut regarder du côté de l'architecture funéraire égyptienne. Leur diffusion marque le développement de la marine méditerranéenne, suivi de la naissance d'une navigation atlantique avec point de jonction au sud de l'Espagne, vers Tartessos et Gadès. Les dolmens de la Baltique doivent être l'œuvre d'immigrants, peu nombreux, peut-être, qui, peu à peu, étendirent leur influence civilisatrice sur les pays du futur domaine germanique. Hubert suit l'évolution des monuments mégalithiques du Nord depuis le temps où des navigateurs étrangers venaient chercher l'ambre jusqu'à ceux où ils apportèrent le bronze. Les voies maritimes, vers 2000 avant notre ère, ont doublé les voies commerciales qui, par les vallées de l'Oder et de l'Elbe, avaient mis les pays du Nord en relation avec les régions du Sud.

Dès le Néolithique avait commencé le mouvement des peuples de l'Europe centrale le long de la grande voie du Danube. On y suit particulièrement bien le développement de la civilisation de la céramique rubanée, du Danube au Rhin et jusqu'en Belgique. Ces migrations et les contacts qui s'en suivaient ont créé dès la première période de l'âge du Bronze les grands groupes ethniques, Slaves ou, si l'on préfère, Kar-

podaces à l'Est, Illyriens au Sud, Celtes du Danube au Rhin, tandis que les Hellènes, Latins et autres, s'éloignaient vers le Midi et l'Orient. Voilà seulement qu'apparaissent les peuples qu'on peut qualifier d'indo-européens, non qu'ils fussent tous de même filiation, mais parce que de longs contacts, on ne sait au juste où, les avaient mis en possession d'une langue d'origine commune. Les Illyriens semblent avoir joué un rôle particulièrement important comme intermédiaires à travers les terres de l'Europe jusqu'à celles du Nord. C'est à ce moment que les futurs Germains paraissent avoir indo-européanisé leurs parlers primitifs.

Ce ne sont là que les grandes lignes d'une évolution qu'Hubert suit en détail par l'étude des poteries, des types de haches et des bijoux. Il remarque, jusque dans le Nord et l'Est, une grande abondance d'or. D'où cet or parvient-il aux Germains dont les terres n'en produisent pas? Des régions du Caucase, sans doute, mais aussi de l'Irlande. Pour la période entre 1700 et 1400, Hubert reproduit la carte donnée par Kossinna du domaine germanique. Mais il regarde au delà des limites dans lesquelles s'est enfermé Kossinna, dans les directions de l'Ouest, du Sud et du Sud-Est, pour expliquer la genèse du peuple et de sa civilisation.

Il apparaît évident qu'à l'intérieur de ce domaine la population a singulièrement augmenté au cours de l'âge du Bronze. Sophus Müller, dans son étude sur l'âge du Bronze au Schleswig, n'indique que 300 monuments espacés sur 1,000 ou 1,500 ans, pour la fin de l'âge de Pierre et la première période du Bronze. Pour l'âge du Bronze, pour une période moitié moins longue, 5 à 800 ans, il trouve 2,000 tumuli. Ces tumuli de l'âge du Bronze avancent plus loin vers le Sud que les monuments mégalithiques. La forêt a donc été à ce moment entamée par le défrichement auquel, du reste, la hache de bronze se prêtait mieux que celle de pierre. A la fin de l'âge du Bronze et au commencement de celui du Fer, il n'y avait plus, dans l'ensemble de l'Europe, beaucoup de pays non peuplés, sauf du côté des marches extérieures de l'Est.

A la différence de Kossinna, et c'est là sa grande supériorité, Hubert insiste tout particulièrement sur les influences extérieures qui ont agi sur les Germains. Ce sont des influences étrangères qui ont introduit chez eux notamment le rite de l'incinération, qui est devenu caractéristique de leurs sépultures par opposition à celles des Celtes qui ont conservé l'inhumation jusqu'à La Tène II... Et nous arrivons ainsi, à regret, à la fin du livre.

Un millénaire sépare encore ce moment de celui où les Germains vont apparaître en maîtres dans la plupart des provinces du monde romain occidental, un millénaire dont Hubert avait évidemment préparé l'étude. Un destin prématuré ne lui a pas permis d'achever son œuvre. Qui se trouvera pour le faire?

A. GRENIER.

BIBLIOGRAPHIE

M. Grant, *Ancient History.* Londres, Methuen, 1952 ; 1 vol. in-16, 247 pages.

Cela peut paraître à priori une gageure que de vouloir enfermer toute l'Histoire ancienne dans un volume d'un si petit format, surtout si, comme nous le révèle un bref regard sur la table des matières, l'auteur, rompant avec les normes classiques, ne néglige ni l'histoire de la Chine et du Japon, ni celle du lointain empire maya ou des civilisations andines. M. Grant, professeur à l'Université d'Édimbourg, auteur d'importants travaux[1] sur les institutions romaines de l'époque impériale, fondés sur une étude approfondie des monnaies, ne dissimule pas, dans le petit livre qu'il vient de publier dans une collection destinée au grand public, les difficultés devant lesquelles il s'est trouvé placé. Pour les résoudre, il se propose de choisir un thème qui lui paraît fondamental et autour duquel s'organisera tout le reste. L'Histoire ayant pour objet de permettre aux hommes de comprendre leur temps, c'est en fonction des problèmes du présent que M. Grant définit son thème fondamental : le problème du maintien de la paix et de la solution des antagonismes nationaux par une fédération supra-nationale.

Bien que se défendant d'adopter une position politique, M. Grant dissimule mal ses sympathies « fédéralistes ». Jonglant avec la chronologie, ne redoutant pas les rapprochements les plus audacieux, opérant de vastes synthèses, l'auteur, dans une première partie pour laquelle il adopte un plan purement géographique, narre l'histoire de la formation et de la décomposition des grands empires depuis celui de la monarchie « chou » en Chine, qui disparaît vers l'an 800 avant J.-C., jusqu'à celui de Rome, passant successivement en revue l'empire des Mayas, celui des Summériens, les Hittites, les Perses, Alexandre, etc... Ayant déterminé que la guerre était à l'origine de toute évolution, M. Grant cherche alors, dans la seconde partie de son ouvrage, à déceler les causes des guerres : naturalisme outrancier, racisme, religion, lutte des classes, mauvais choix des dirigeants, toutes ces causes étant placées sur le même plan, avec, en regard, les solutions que l'Antiquité avait cherché

1. *From Imperium to Auctoritas*, 1946. — *Aspects of the Principate of Tiberius : Historical comments on the colonial coinage issued outside Spain*, 1950. — *Roman Anniversary Issues*, 1950.

à apporter à ces problèmes : fédérations, empire universel, panhellénisme, choix des meilleurs (l'éducation des dirigeants, la Paideia des penseurs grecs du IVe siècle — l'adoption du successeur par le souverain régnant telle que l'ont pratiquée les Antonins). Au problème social, l'Antiquité n'ayant trouvé aucune solution valable, M. Grant n'en propose pas non plus pour notre époque.

Quelques remarques intéressantes, mais, dans l'ensemble, une synthèse beaucoup trop rapide, qui diffère des ouvrages savants qu'avait précédemment publiés l'auteur.

Cl. MOSSÉ.

Fritz Taeger, *Das Altertum. Geschichte und Gestalt der Mittelmeerländer*, 4e éd. Stuttgart, W. Kohlhammer, 1950 ; in-8o, 980 pages, 48 planches et 6 cartes hors texte.

La première édition de ce livre date de 1939. C'est la deuxième, parue en 1940, que j'ai sous les yeux et que je compare avec celle-ci, qui est la quatrième.

La préface est nouvelle et les anciennes n'ont pas été reproduites. Elles ne pouvaient pas l'être, surtout la deuxième, qui porte bien sa date du 14 juin 1940 : on devine de quels événements, si étrangers qu'ils fussent à l'Antiquité, on y retrouvait l'écho. Une bibliographie, très sommaire, a été ajoutée. L'illustration a subi cinq ou six changements, en général heureux. La captive de Saint-Bertrand-de-Comminges a disparu ; je n'ose la regretter — car sa présence se justifiait malaisément dans un florilège de quarante-huit images pour toute l'Antiquité — malgré le plaisir personnel ressenti à la retrouver, et précisément sur cette photographie des collections de Marburg ; mais je voudrais être sûr que son abandon n'a pas pour cause l'impossibilité où l'on se trouve aujourd'hui, même si l'on n'en fait pas une *Hispania* avec Gilbert-Ch. Picard (*Mém. Soc. arch. Midi*, t. XXI, 1947, p. 37 et suiv.), de continuer d'y voir une *Germanin*. Le nombre des cartes a été accru, avec un effort pour qu'elles servent à autre chose qu'à la localisation de certains noms propres : il reste encore des progrès à accomplir pour rendre la cartographie digne du livre. L'index, auparavant unique, a été subdivisé logiquement : un peu trop, et sans que la table des matières et les titres courants permettent de l'utiliser avec commodité. Enfin, l'emploi d'un papier plus mince a permis, malgré un allongement d'une cinquantaine de pages, la publication en un volume au lieu de deux.

Ce n'est pas là simple changement matériel. Il permet, en effet, à F. Taeger de mieux faire apparaître sa conception d'ensemble de l'évolution du monde antique. Si l'on veut couper en deux volumes sensiblement égaux — et ils l'étaient à quelques pages près — un exposé général de l'Antiquité, il faut le faire à l'avènement ou à la mort

d'Alexandre. F. Taeger coupait en 323 et, entraîné par l'importance de Rome dans la matière de son tome II, plaçait tout celui-ci sous le titre général de « période romaine », ce qui l'obligeait à conférer aussi l'indépendance aux périodes antérieures, grecque et macédonienne. En un seul volume, il a acquis la liberté, dont il a usé aussitôt, de rétablir l'unité qu'il avait à coup sûr dès le début en tête, car elle sert au moins d'armature à certaines transitions : la « phase romaine », ne formant plus un tome distinct, s'intègre, après la « phase grecque » et la « phase macédonienne », dans une grande « période occidentale de l'histoire méditerranéenne ».

On peut discuter cette conception. Quarante pages pour la « période orientale », soixante-dix pour l' « âge de transition » qui s'achève avec la civilisation mycénienne, plus de huit cents pour la « période occidentale » : deux maigres avant-trains précédant un corps hypertrophié, qui s'annexe Phéniciens, Hébreux, l'empire perse et Carthage. En outre, et sans prétendre diminuer l'importance de la guerre du Péloponnèse, par l'acharnement de laquelle la Grèce classique de la *polis* s'est condamnée au suicide, ouvrir dès le début du IVe siècle la « phase macédonienne » jette en plein paradoxe. Enfin, ce plan n'apporte pas de solution satisfaisante au problème sur lequel vient buter tout auteur qui embrasse l'Antiquité dans son ensemble, celui de la charnière période hellénistique-débuts de Rome. Ou bien on ne commence à parler de Rome qu'au moment où elle devient maîtresse du monde hellénistique, ou bien on ne parle de celui-ci qu'en l'entremêlant à l'évolution romaine. F. Taeger a choisi la seconde solution. Il y a progrès, d'ailleurs, à cet égard, des éditions précédentes à celle-ci. L'Orient hellénistique n'apparaît plus comme le parent pauvre auquel on concède quelques strapontins dispersés dans une vaste salle dont Rome occupe tous les fauteuils : au moins pour la fin du IVe et pour le IIIe siècle, ses *membra disjecta* se regroupent en un chapitre autonome. Mais la cinquantaine de pages supplémentaires a surtout servi à étoffer l'exposé sur les mouvements de peuples à la fin du premier millénaire et à consacrer un chapitre nouveau à la *Spätantike* auparavant expédiée en quelques pages de conclusion. De toute façon, couper à la mort d'Alexandre et placer tout ce qui suit sous le signe de Rome, « période » ou « phase », interdisait et interdit encore de rendre justice à la période hellénistique, à l'intérêt propre comme à l'influence ultérieure de son histoire et de sa civilisation.

Ces réserves sur l'architecture de l'ouvrage ne font pas méconnaître la qualité de son contenu. J'ai tenu à détailler la comparaison des premières éditions avec celle-ci, afin de rendre sensible l'effort d'un auteur que le succès de son livre ne conduit pas à la solution paresseuse de la simple réimpression. Succès légitime. Peu d'historiens pourraient aujourd'hui, comme l'a fait F. Taeger, brosser un tableau aussi personnel de l'évolution du monde méditerranéen depuis l'aube de l'Ancien Empire

égyptien jusqu'à saint Augustin. Ce tableau ne vaut pas seulement par son ampleur chronologique. Il concrétise avec bonheur une conception très large de l'histoire. L'étude des événements politiques et militaires s'y complète, en effet, par l'étude de la civilisation. Celle-ci sacrifie un peu l'aspect matériel de la vie, je veux dire l'évolution de la technique et même, parfois, de l'économie. Mais elle rachète à coup sûr cette déficience par de très brillants développements, dont les travaux antérieurs de l'auteur font deviner l'intérêt, sur l'histoire des idées, ou plutôt des idéologies philosophico-politiques. Il va de soi que l'exposé demeure toujours rapide, de soi aussi que toutes les interprétations n'emportent pas la conviction et que la synthèse, parfois, n'échappe pas au risque d'apparaître un peu schématique et volontiers arbitraire. L'ensemble, pourtant, se tient remarquablement : le lecteur le plus prévenu contre des tendances aussi délibérément organisatrices cherche souvent en vain à quoi accrocher sa résistance et sa critique. La quatrième édition de l'ouvrage ne sera pas la dernière, et il le mérite amplement.

André AYMARD.

J.-R. Palanque, *Les impérialismes antiques* (nº 320 de la collection *Que sais-je?*). Paris, Presses universitaires, 1948 ; 1 vol. in-12, 128 pages.

Ayant lu d'une traite ce petit livre dès qu'il a paru, j'ai attendu longtemps pour en écrire le compte rendu. Non pas par négligence, mais — l'auteur saura me le pardonner amicalement — afin de décanter l'impression qu'il m'avait laissée : peut-être était-elle trop dictée par la découverte, ici et là, de quelques erreurs matérielles[1]. Après réflexion, je m'assure que la gageure était trop forte. A tenter de la tenir, J.-R. Palanque a dépensé beaucoup d'habileté. Il a fait merveille pour mener son exposé tambour battant, enjamber hardiment tout en marquant les rapports mutuels, résumer avec clarté des controverses enchevêtrées, dégager les conclusions qu'il jugeait essentielles. Mais, en bon historien, il a tout de même voulu donner un minimum de récit et expliquer les projets, les réalisations, les décadences en définissant des situations et des caractères. Cela pour dix peuples antiques, dont certains sont représentés par plusieurs États : ainsi, dans le chapitre consacré à l'impérialisme « babylonien », il a successivement examiné le premier empire sumérien, l'empire accadien, le dernier empire sumérien, l'empire élamite et celui d'Hammourabi ; pour la Grèce classique, il a envisagé tour à tour Athènes, Sparte, Thèbes, Syracuse et Massalia, l'impérialisme macédonien obtenant un chapitre distinct, de même que les impérialismes hellénistiques. Le tout, défalcation faite de l'avant-pro-

1. Je m'en tiendrai à citer trois fautes d'impression, qui sollicitent l'ingéniosité du lecteur désireux de comprendre : p. 37, l. 18, *raillé*, probablement pour *rallié* ; — p. 87, l. 23, *marquer* pour *masquer* ; — p. 92, un *ne* à supprimer dans une citation de Montesquieu.

pos, de la bibliographie et de la table des matières, en 119 pages ! Même en employant de très petits caractères d'imprimerie pour cinq chapitres — au reste, assez arbitrairement choisis[1] —, c'était la quadrature du cercle : trop de noms, de faits et de dates. Encore l'auteur n'a-t-il pas réalisé tout son dessein. Il explique, dans l'avant-propos, pourquoi il n'a retenu ni l'impérialisme étrusque ni l'impérialisme celtique : parce qu'ils n'ont pas été l'œuvre d'États unifiés, dotés d'une forte autorité centrale. Pourquoi aussi il a sacrifié ce qu'il appelle l'Extrême-Orient : va pour l'Inde et la Chine, mais les Parthes, dont la présence a privé Rome d'une moitié de l'héritage d'Alexandre? Mais, se limitant « aux peuples méditerranéens », il a voulu exposer « la formation, la croissance et la disparition » de leurs empires. Or, le chapitre consacré à l'impérialisme romain ne dépasse pratiquement pas le IIe siècle après J.-C. et n'aborde donc pas le déclin, encore moins la chute de l'Empire : on eût aimé, pourtant, voir J.-R. Palanque résumer ce qu'il connaît fort bien.

De toute façon, si chaque chapitre, fortement bâti, a ses idées intéressantes, bien que sommaires, l'ensemble en est par trop dépourvu. C'est vite dit qu'affirmer l'éternité des « causes qui sont à l'origine de l'impérialisme des États, comme à celle des passions des hommes », et les ramener, avec Salluste, à l'*avaritia* et à l'*ambitio*, c'est-à-dire distinguer une « hégémonie politique » et un « impérialisme capitaliste ou mercantile » (p. 7). Mais l'*avaritia* a convoité, selon les cas et les époques, des produits variés, métaux précieux sans doute, mais aussi étain, cuivre, fer, céréales, bois, épices, parfums, etc. : l'impérialisme économique évolue donc en liaison avec l'évolution de la civilisation. Quant à l'*ambitio*, qui songerait à la nier? Mais l'analyse de cette soif individuelle ou collective du pouvoir montrerait aisément qu'elle peut résulter des sentiments les plus divers, quand ce n'est pas d'un simple besoin de sécurité. Celui-ci, qui n'est presque jamais signalé dans l'exposé historique, devrait l'être à peu près partout, tant sont nombreux les textes antiques qui posent le dilemme domination ou servitude, sans l'emphase fréquente du moderne vaincre ou mourir. C'était tout cela, les impérialismes antiques, et bien d'autres choses encore. Mais il y eût fallu plus de 128 pages...

André AYMARD.

F. Jacoby, *Atthis. The local chronicles of ancient Athens.* Oxford, Clarendon Press, 1949 ; 1 vol. in-8°, VIII-432 pages.

L'auteur des *Fragmente der griechischen Historiker* a étudié de façon

1. Si l'on considère leur importance pour l'histoire et l'évolution de l'idée d'empire, les impérialismes assyrien, achéménide et hellénistiques méritaient certainement les caractères normaux.

synthétique les atthidographes avant de publier le tome III B de sa collection, consacré aux fragments des historiens grecs locaux. Il utilise déjà dans ce livre les références au nouveau recueil, en donnant d'ailleurs, à la fin du volume, une table de concordance avec la publication des *F. H. G.* de C. Müller et, pour tous les fragments, l'indication des sources dont ils proviennent.

Sur les origines et le développement de l'Atthis, Jacoby se trouvait en face d'une conception, présentée par Wilamowitz, surtout dans le chapitre VIII, intitulé *Die Atthis*, du tome I (1893), p. 260-290, d'*Aristoteles und Athen*, et acceptée, pour l'essentiel, par les critiques ultérieurs. Selon Wilamowitz, les *exègètai* des Eupatrides, sans en avoir mission officielle, mais pour les besoins de leur tâche d'interprétation, tenaient une sorte de chronique, un peu comparable à celle des *pontifices* romains. Vers 380, cette *Urschrift* aurait fourni la base d'une rédaction littéraire et d'une publication, une *editio princeps* dont l'auteur, si même il signa son œuvre, nous demeure inconnu et qui fut à la base de toutes les *Atthides* écrites postérieurement.

Cette conception ne résiste assurément pas aux objections que lui adresse Jacoby. Il la soumet à un examen minutieux, d'une implacable logique, qui transperce toutes les formules plus ou moins vagues et jette bas toutes les hypothèses erronées ou simplement fragiles dont elle est faite. Les erreurs et les raisonnements arbitraires de Wilamowitz comme de ses successeurs sont relevés sans ménagement : pour donner une idée de la vigueur polémique, il suffira de mentionner qu'il est parlé (p. 5) de *the monstrosity in method.* Mais cette sévérité s'accompagne d'une réfutation si serrée et décisive qu'elle n'apparaît pas injustifiée. Quiconque prend la peine de lire et de peser les objections qui se succèdent impitoyablement ne peut qu'adopter toutes les conclusions négatives auxquelles elles conduisent. Wilamowitz est probablement parti d'une idée préconçue, se bornant à appliquer à Athènes les parallèles romains que lui fournissait Mommsen. Au vrai, les *exègètai* n'ont jamais eu le moindre besoin de tenir une chronique ; au vrai encore, celle-ci, qui n'existait pas, n'a pas eu à être rédigée ni publiée par le fantomatique « anonyme de 380 », si bien que l'atthidographie, sans conteste, est sortie d'autre chose.

Tout en détruisant, et surtout après avoir détruit, Jacoby construit. Avec la même rigueur, la même patience, la même connaissance intime de toutes les sources, la même présentation et le même examen systématiques de toutes les données des questions. Deux nombres permettent d'illustrer rapidement sa méthode exhaustive, qui s'efforce de dissiper le plus d'ombres possible, même sur les bas côtés de sa route principale. Si son texte couvre 225 pages, les notes, placées à la fin du volume, en occupent 174, bien qu'elles soient imprimées en caractères plus petits : c'est dire qu'elles sont au moins aussi longues que le texte lui-même,

dont elles complètent les discussions ; certaines s'étendent sur plusieurs pages. Les scrupules logiques dont cette méthode témoigne aboutissent à un livre extrêmement riche. L'usage en demeure néanmoins aisé, en raison tant de la numérotation des arguments, qui souligne l'architecture de l'exposé, que de la présence d'un index analytique très bien fait.

On y trouvera donc bien des choses dont le titre ne permettrait pas de soupçonner de prime abord la présence, indispensable pourtant si la discussion devait être approfondie. Par exemple, à cause de l'origine du système de Wilamowitz, il fallait évidemment parler des *pontifices* romains, de leur chronique, des *Annales maximi* publiés en quatre-vingts livres par le grand pontife (130-121) P. Mucius Scaevola, des écrits de ceux qu'on appelle les Annalistes et dont les plus anciens, Q. Fabius Pictor et L. Cincius Alimentus, écrivirent en grec au temps de la deuxième guerre punique. Je signale en particulier à cet égard les pages 60-66 avec les notes correspondantes aux pages 282-288, où l'on recueille bien des idées, outrées peut-être, mais toujours suggestives, notamment celle-ci que les premiers Annalistes ont voulu, comme Manéthon et Bérossos, écrire en grec l'histoire de leur patrie à l'intention d'un public grec (cf. aussi p. 397-398, n. 56). Par exemple encore, et toujours pour critiquer Wilamowitz, il fallait étudier l'institution des *exègètai* athéniens : c'est à quoi sont consacrées les pages 8-52, qui, accompagnées de notes très abondantes (p. 236-277), s'appuient sur un relevé, avec reproduction, des textes littéraires et épigraphiques qui concernent ces « interprètes ». Si diligente que soit cette étude[1], elle se trouve aujourd'hui dépassée par le livre légèrement postérieur (1950) de J. H. Oliver, *The Athenian expounders of the sacred and ancestral law* ; elle n'en présente pas moins une importance certaine.

Malgré le nombre et la précision de ces digressions nécessaires, l'objet principal de la recherche demeure toujours en vue et Jacoby aboutit à des conclusions positives dont voici l'essentiel. Il se rattache avec énergie à la mention la plus ancienne que nous possédions d'une histoire spéciale d'Athènes : à la fin du v[e] siècle, un étranger, Hellanicos de Lesbos, publia l'ἀττικὴ ξυγγραφή dont parle Thucydide (I, 97, 2) et qui, partant de Cécrops, était menée jusqu'aux temps contemporains de l'auteur. Ailleurs, d'autres histoires de cités particulières avaient-elles déjà été écrites? Sans doute, au moins en Ionie et sous la forme de chroniques ; mais pas avant le milieu du v[e] siècle. En tout cas, il semble assuré qu'Hellanicos fut le premier à en rédiger une pour Athènes et il

1. J. et L. Robert ont pu pourtant signaler (*Rev. Études gr.*, t. LXIII, 1950, p. 144, *Bull. épigr.*, n° 60) un oubli dans la documentation (un décret publié précisément par Oliver en 1941). De son côté, Sterling Dow (*The class. journal*, t. XLVI, 1951, p. 415) a donné les numéros dans les *I. G.* II² d'inscriptions citées seulement d'après de vieilles publications (p. 9, A 3, et p. 239, n. 13 : 'Eφ. 'Aρχ., 1884, p. 167, et *C. I. A.* III 78 = *I. G.* II² 1035 et 3112).

eut donc à accomplir une très lourde tâche, tant pour recueillir une documentation orale, écrite aussi peut-être, très dispersée que pour l'organiser en une histoire. Mais, cela fait, l'œuvre d'Hellanicos fournit une base solide à toutes les *Atthides* postérieures. Largement postérieures, d'ailleurs — et Jacoby apporte, pour expliquer le retard d'une initiative proprement athénienne, des raisons très ingénieuses (p. 73) —, car la première en date, œuvre de l'Athénien Kleidèmos, fut publiée vers le milieu du ɪᴠe siècle. Mélanthios demeurant pour nous un simple nom, suivirent avant Alexandre Androtion et Phanodèmos, puis après 323 Dèmon et Philochoros, ce dernier laissant son œuvre interrompue à sa mort peu après la guerre de Chrémonidès. Et ce fut tout, la fin de l'autonomie athénienne ayant découragé les écrivains athéniens de poursuivre un effort qui était lié, pour eux, à des espérances politiques (p. 109).

Tel est le thème central, autour duquel s'ordonnent des enquêtes minutieuses sur la matière des *Atthides*, leurs tendances et leurs sources. Jamais, au reste, l'historiographie athénienne ne s'y trouve disjointe du reste de l'historiographie grecque. Sur l'épopée, les généalogies, les ὧροι, les ἱέρειαι, les ἑλληνικά, Hécatée et même Hérodote ou Thucydide, ce livre, servi par une incomparable connaissance de toute la tradition fragmentaire que nous a léguée l'Antiquité, est aussi fondamental que sur l'Atthis elle-même. Tous les historiens de la Grèce et de sa civilisation auront profit à le consulter. Et tous ceux qui aiment les discussions serrées auront plaisir à le lire.

André AYMARD.

P. Cloché, *La démocratie athénienne.* Paris, Presses universitaires, 1951 ; 1 vol. in-8°, ᴠɪɪɪ-432 pages.

Une note de la p. 416 de ce livre enseigne que sa rédaction était terminée en novembre 1946. Elle a donc précédé celle du *Siècle de Périclès*[1], pourtant publié dès 1949, et c'est dans un manuscrit en attente que l'auteur a puisé. Car les deux livres ont des traits communs. Ils traitent des sujets connexes, au moins pour la plus belle période d'Athènes. Les idées, sinon les phrases mêmes, de plus d'une page de l'un se retrouvent dans des développements analogues de l'autre. L'esprit est identique, sinon la méthode d'exposition. M. Cloché entretient un contact personnel et étroit avec les sources, surtout les grandes sources littéraires. Non moins étroit son contact avec les travaux des modernes, surtout les grands ouvrages de synthèse. Aux unes et aux autres, il emprunte de nombreuses citations, qu'il enchâsse habilement dans ses phrases. Avec une prédilection marquée pour les jugements de valeur, il classe les opinions, les oppose et les nuance, en apportant

1. Cf. *Rev. Études anc.*, t. LIV, 1952, p. 139.

à ces opérations beaucoup d'entrain et de lucidité. Avec des différences de degré bien adaptées au public pour lequel il écrit, partout se retrouvent les mêmes qualités, évidentes et solides. Il s'agirait de savoir si tant d'efforts et de qualités sont bien appliqués là où ils risqueraient de nous apporter le plus de neuf et si les questions auxquelles M. Cloché s'intéresse le plus sont toujours celles que le courant actuel de l'histoire marquerait du principal accent. J'avoue, pour ma part, que les jugements de valeur me paraissent, dans leur principe même, discutables ; que les nuances ont leur prix, mais à condition que leur multiplication n'aboutisse pas à les faire s'annihiler réciproquement ; enfin, que la juxtaposition, à un corps prédominant d'histoire politique, de volets d'histoire de la civilisation au sens large de l'expression ne tient pas lieu de la fusion qui serait nécessaire à la plus exacte compréhension de l'une et de l'autre.

Sous un titre qui est, en principe, susceptible de plusieurs interprétations, on trouve ici un exposé de l'histoire intérieure et extérieure de la démocratie athénienne, depuis Solon jusqu'à la fin de la guerre lamiaque. L'exposé est mené avec méthode et clarté. Il y a des notes, très brèves, mais nombreuses : références aux sources et à des travaux modernes. Il y a, à la fin, une bibliographie sélective répartie par chapitres[1]. L'information est bonne ; les lapsus et les affirmations imprudentes sont rares[2]. Le livre rendra des services par la justesse de certaines nuances et par la modération de ses jugements — une fois admise la nécessité des jugements : mais on devine le désir, après tout légitime, de s'opposer à la partialité du brillant essai de R. Cohen, *Athènes, une démocratie de sa naissance à sa mort* (1936), bien qu'il ne soit, sauf erreur, jamais cité. Il rendra également des services par la présentation, très consciencieuse, un peu longuette aussi parfois, des idées politiques des écrivains, penseurs et orateurs. Il en rendra encore par la position

1. Assez incommodément, d'ailleurs, découpée en deux séries : avant et après novembre 1946. Il n'eût pas dû être impossible de les fondre avant de remettre le manuscrit à l'impression.

2. Quelques exemples : je ne crois pas avoir trouvé mention de l'équivalence entre le médimne-métrète et la drachme comme base du classement timocratique ; la date de son adoption est incertaine, mais on peut au moins lui fixer des *termini post* et *ante* ; en tout cas, le développement du milieu de la p. 12 (où le mot « démiurges » ne se relie pas à ce qu'on lit en haut de la p. 3) aurait peut-être reçu, si la question du revenu en espèces avait été examinée, un tout autre éclairage ; — p. 15, la question du financement de la lutte contre Hippias est résolue de façon peu satisfaisante et, en tout cas, trop expéditive en comparaison de la minutie des scrupules qu'éprouve légitimement, en tant d'autres occasions, M. Cloché ; — p. 58, il semblerait, à un lecteur non informé, que le mot *ateleia* s'applique uniquement à une exemption temporaire ; — p. 91, l'hypothèse présentée à la fin du premier alinéa est inadmissible ; — p. 105 et n. 4, impossible de retenir sous cette forme l'indication de Diodore ; — p. 120, impossible d'affirmer que les districts financiers de l'empire athénien étaient « qualifiés eux-mêmes de *phoroi* » ; etc. A l'index, l'emploi des italiques pour certains numéros de pages n'est pas expliqué ; peut-être même n'est-il pas toujours explicable (par exemple, au mot « zeugites », pour lequel je donne franchement ma langue au chat).

de certains problèmes, comme celui de l'impérialisme athénien ; peu importe que je me sente obligé de reprendre, à propos de la solution qui lui est apportée, le mot « fluctuante » dont M. Cloché n'aime pas qu'on qualifie tel de ses développements[1] : le problème n'échappe à aucun lecteur, et c'est l'essentiel.

Il fallait dire tout cela, et je le dis avec plaisir. Mais je regrette aussi de ne pas trouver dans ce livre, qui contient tant de choses, quelques-unes de celles dont un tel sujet me paraissait exiger l'étude systématique. Comment et pourquoi la démocratie, ou ce qu'il est convenu d'appeler de ce nom, s'est-elle établie à Athènes plus tôt qu'ailleurs? Comment et pourquoi, sans parler de tout ce que suggère le mot célèbre « quand notre république était athénienne », la démocratie y a-t-elle revêtu les caractères qui lui furent propres, qu'on ne retrouve pas là même où Athènes fit école? Quels liens unissent son évolution, même en matière de politique extérieure, et l'évolution sociale? Car M. Cloché, à coup sûr, se rend compte que, ni par ce qu'il dit de la civilisation, ni par son chapitre intitulé « Les effets sociaux du régime démocratique au IVe siècle », où il reprend la matière de son article de la *Revue historique*, t. CXCII, 1941, ces questions importantes ne se trouvent posées ni résolues.

André AYMARD.

P. Cloché, *Thèbes de Béotie, des origines à la conquête romaine* (fasc. 13 de la *Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de Namur*). Namur-Louvain-Paris, Facultés universitaires-Nauwelaerts-Desclée de Brouwer, 1952 ; 1 vol. in-8°, 289 pages et 1 carte dans le texte.

Il s'impose de reprendre, pour ce nouveau livre de M. Cloché, tous les éloges adressés au précédent. Avec cette remarque — qui les légitime plus encore — que, le sujet étant moins classique et plus neuf, un livre de ce genre est appelé à rendre encore plus de services : on comprend aisément que l'auteur ait estimé intéressant de tenter un aperçu d'ensemble de toute l'histoire de Thèbes jusqu'à Sylla, qui manquait jusqu'alors en dehors de l'article *Thebai* de la *Real-Encyclopädie.* Au reste, il n'a pas eu de peine à faire de ce livre quelque chose de plus aisé à lire qu'un article de dictionnaire. Méthode et clarté de l'exposé, références aux sources, aux grands manuels et à certains travaux, surtout

1. Je l'avais employé en 1938, dans un compte rendu donné à la *Rev. hist.* de son *Démosthènes et la fin de la démocratie athénienne*, et M. Cloché l'avait relevé, entre autres détails, dans une réponse dont il avait demandé la publication. — Puisque j'en suis à évoquer des souvenirs sur mes comptes rendus des livres de M. Cloché, on me pardonnera de rappeler qu'en 1928, à propos de *La civilisation athénienne*, je déclarais impossible la graphie « Démosthènes ». Je constate avec plaisir que, postérieurement à 1937, il s'est enfin converti : il emploie maintenant la forme consacrée par l'usage français pour désigner l'orateur et une forme calquée sur le grec pour désigner le stratège. Il pousse même la conviction jusqu'à corriger rétrospectivement (p. IV et 414), ce qui se justifie moins bien.

français, de première main, discussions menées avec le goût des nuances et de la précision, modération des jugements : on retrouve toutes ces qualités avec plaisir et profit. Exprimer à M. Cloché la gratitude que son effort et ses résultats inspirent à tous les lecteurs est donc le plus impérieux des devoirs.

Mais le livre me semble également appeler des observations comparables à celles dont j'ai accompagné mon autre compte rendu.

Je passe sur quelques taches de détail[1]. Il y en a fatalement dans une œuvre qui embrasse une si longue période, doit utiliser des sources si nombreuses et variées, aborder des questions si controversées qu'il faudrait sans doute une érudition omnisciente ou des années de labeur ardu pour acquérir partout la connaissance intime qui permet d'éviter les impairs. Surtout sur la période hellénistique, M. Cloché, s'il a recouru aux sources littéraires, n'a pas pu collecter systématiquement la documentation épigraphique[2] et, s'il a fait un large emploi, comme c'était son devoir, des thèses de R. Flacelière et de M. Feyel, n'a pas complètement dépouillé la bibliographie ultérieure[3]. A dire vrai, cela ne m'émeut guère : le moyen d'agir autrement? Et le livre, à coup sûr, n'a pas l'ambition d'être, en toutes ses parties, de première main.

Je passe aussi sur le titre : Thèbes ou la Béotie? Notre documentation, par malheur, ne permet pas toujours de séparer celle-là de celle-ci. Il s'ensuit donc, parfois, que l'exposé se trouve en porte-à-faux : dans les développements consacrés à la civilisation, par exemple — mais Pindare, par chance, est bien de Thèbes, ce qui permet une étude complète et utile (p. 50-61) de son œuvre et de ses idées —, et même pour des événements politiques et militaires, lorsque les sources ne distinguent pas ou lorsque Thèbes exerce l'hégémonie sur tout ou partie de la Béotie. La gêne ressentie par l'auteur était, sur ce point, inévitable.

Ce qui m'importe est tout autre. A lire non seulement l'avant-propos et la conclusion, mais aussi le corps du livre, on s'aperçoit que M. Cloché s'est, d'un bout à l'autre, avant tout demandé si Thèbes méritait la fâcheuse réputation qui fut la sienne dans l'Antiquité et quel rang il faut lui attribuer, parmi les cités grecques, « en dépit de ses insuffisances, de ses étroitesses, de son évidente infériorité en maints domaines de la civilisation, de ses multiples échecs et de ses désastres », mais en faisant entrer en ligne de compte « le courage héroïque de ses soldats, l'habileté

1. Par exemple, à l'index et deux fois p. 215, *Abaiocritas* au lieu d'*Abaiocritos*.

2. Un tout petit détail, très caractéristique de l'emploi de seconde main fait des inscriptions : p. 203, n. 2, qui songerait à donner une référence au « *C I G S* de Dittenberger, n° 2439 », sigle que rien n'explique nulle part, alors qu'il est traditionnel aujourd'hui (cf., d'ailleurs, p. 223, n. 4) de parler des *I. G.*, VII? Et qui pourrait soupçonner que la même inscription est ensuite désignée p. 206, n. 3, et p. 207, n. 3, par des références à « *Syll.*³, n° 337 »? En réalité, la première référence provient du mémoire d'Holleaux, publié en 1899.

3. On me pardonnera de citer seulement mon article de la *Rev. hist.*, t. CXCVI, 1946, p. 287 et suiv., que M. Cloché eût eu, je crois, intérêt à utiliser.

consommée de ses chefs et le merveilleux éclat de sa poésie lyrique » (p. 269). Dans ce bilan dressé avec minutie, je suis d'ailleurs un peu surpris de ne pas voir l'attention attirée, sinon sur la valeur des Thébains et de leurs chefs comme sur la grandeur des succès de Délion (p. 82-84) et de Leuctres (p. 131-134), du moins sur l'originalité des tactiques mises en œuvre par Pagondas et Épaminondas dans ces batailles : l'apport proprement thébain à l'évolution de l'art militaire grec a une importance qui devait être relevée. Mais j'avoue que cette série de compositions trimestrielles, dont l'addition des résultats finit par placer Thèbes « à certains égards » après Athènes et Lacédémone, à d'autres égards à égalité avec elles et, à d'autres encore, avant elles, me laisse parfaitement insensible. Dire ce qui m'eût intéressé n'est sans doute pas ici mon rôle. Mais Thèbes face à la Béotie ; le morcellement politique de ce pays mieux fait, semblerait-il, qu'aucun autre dans le monde grec pour l'unité ; la volonté thébaine de puissance plus ou moins limitée géographiquement selon les époques ; la structure sociale dans ses rapports avec les conditions naturelles et économiques ; l'apparition de la démocratie au IVe siècle ; la « décadence » morale et la crise sociale évidente dans les troubles et les sursauts de la fin du IIIe et du début du IIe siècle ; enfin, comme fil conducteur, Thèbes cité grecque et Thèbes originale, unique... Ce programme, qui pourrait, j'en suis sûr, être abondamment complété, eût-il donc interdit de placer dans ce livre tout ce qu'il apporte d'utile?

André AYMARD.

Åke Åkerström, *Architektonische Terrakottaplatten in Stockholm* (Skrifter utgivna av svenska Institutet i Athen, 4° I. Acta Instituti Atheniensis regni Sueciae, series in-4° I). Lund, G. W. K. Gleerup, 1951 ; 1 vol. in-4°, 106 pages, 52 ill., 7 pl. h. t., 4 pl. en couleurs h. t., 1 index.

Sous ce titre se trouvent publiés trente-trois fragments de terres cuites architectoniques offerts en 1908 par Lennart Kjellberg au Musée de Stockholm et provenant de Larisa de l'Hermos. Destinés d'abord à prendre place dans une étude d'ensemble des terres cuites architectoniques d'Asie Mineure, les documents de Stockholm font l'objet ici d'une publication particulière.

Le recueil s'ouvre sur un catalogue descriptif des documents[1]. Seize fragments présentent au revers un beau vernis noir et proviennent d'un chéneau, les dix-sept autres sont dépourvus de ce vernis et constituaient des plaques de revêtement. Les matrices qui ont servi à l'élaboration de l'un ou l'autre groupe procèdent, selon toute vraisemblance, d'un

1. Cette description eût gagné à être mise en valeur par une disposition typographique plus appropriée.

même original. Suit un essai de reconstitution architectural d'une plaque de chéneau et, p. 26, une description du motif : un char de chasse ou de guerre, qu'entraînent deux chevaux au galop, le cocher, nu, debout, se penchant sur les rênes. Un pareil motif se retrouve sur six des plaques recueillies au cours des fouilles de Larisa et publiées avec les autres terres cuites de ce site.

Cette présentation des documents introduit un long chapitre, dans lequel l'auteur cherche à situer ses monuments dans l'histoire de l'archaïsme. Des études comparatives fort poussées et accompagnées d'une abondante illustration, empruntée de préférence à la céramique, semblent indiquer que M. Åkerström a voulu réagir contre le « panionisme », contre lequel il protestait déjà en préfaçant le fascicule des terres cuites architectoniques de la publication de Larisa[1]. Il est malheureusement à craindre que, malgré sa densité et sa richesse, un tel chapitre ne déçoive un peu le lecteur, soucieux de rapprochements stylistiques précis et limités et non de vastes enquêtes aux contours indéterminés. L'auteur date les plaques de chéneau et une partie des plaques de revêtement de la période 525-500 et rapporte aux environs de l'année 500 la réparation des plaques de revêtement ou leur remplacement pur et simple par de nouvelles plaques. L'ensemble serait l'œuvre d'artisans clazoméniens ambulants.

Un appendice reprend l'examen de trois sarcophages de Clazomène, les exemplaires de Stamboul 1426, du Musée britannique 1896, 6-15, 1, et de Dresde 1643, où figure le motif de la course de chars. De fort belles planches, dont quatre en couleurs, permettent de se faire une image très complète de ces fragments qui méritaient assurément d'occuper une place de choix parmi le remarquable lot de terres cuites architectoniques rendu au jour à Larisa.

H. METZGER.

Karl Kerényi, *Pythagoras und Orpheus* (*Albae Vigiliae*, N. F., H. IX) ; dritte erweiterte Ausgabe. Zürich, Rhein-Verlag (1950) ; 1 vol. in-8°, 96 pages.

On a parlé souvent de pythagorisme et d'orphisme sans discriminer suffisamment ce qui est de l'un et ce qui est de l'autre. Si l'un paraît ressortir plus spécialement à l'histoire de la philosophie, l'autre à celle des religions, tout au moins il semble y avoir une sorte de domaine commun : celui des croyances sur l'âme, son immortalité, ses métempsychoses. Or, M. Kerényi a pensé pouvoir trouver précisément dans leurs doctrines de l'âme de quoi les séparer et même les opposer. De là l'intérêt et la nouveauté de l'étude qui en est maintenant à sa 3e édition, non sans avoir rencontré dans l'intervalle de vives résistances (notam-

1. *Larisa am Hermos*, II, p. 10.

ment celle de M. W. H. K. Guthrie, dans *Gnomon*, 15, 1939, p. 280 et suiv.).

Le pythagorisme aurait professé une doctrine aristocratique, qui opposait au commun des hommes des êtres élus en qui s'incorporaient des dieux et qui seuls étaient voués à une destinée supérieure dans l'au-delà. Empédocle, avec ses affirmations superbes, se rattache à cette conception, qu'illustrent au mieux les croyances de la secte sur Pythagore lui-même et ses origines apolliniennes. Il faut se garder de confondre avec ces idées la croyance à une métempsychose qui repose sur « l'égalité de toutes les âmes », conception répandue en Orient comme en Occident et que notre formation chrétienne nous rend plus directement accessible. C'est elle qu'on trouverait dans l'orphisme.

M. Kerényi rattache cette opposition à une opposition sociale, le pythagorisme, comme il appert de son histoire en Grande-Grèce, ayant eu un caractère aristocratique, alors que l'orphisme aurait eu un caractère démocratique et représenterait les aspirations des classes inférieures. Plus profondément encore, il y aurait là le contraste entre la civilisation des Hellènes conquérants et celle de la vieille civilisation méditerranéenne et préhellénique, celle-ci caractérisée par « l'attachement à la nature, au devenir et à l'éphémère, à la mort et au monde souterrain » (p. 16). Et M. Kerényi fait sur ce point écho à ceux qui ont voulu souvent voir dans les mystères, avec lesquels l'orphisme a tant d'affinités, des survivances des cultes pratiqués chez les peuples conquis.

L'analyse très serrée de M. Kerényi a mis incontestablement le doigt sur une difficulté réelle et elle conduit à de très utiles réflexions. Je ne suis pas sûr qu'elle aboutisse à des résultats aussi solides et j'avoue une méfiance de principe pour toute dialectique historique, qui repose sur des abstractions de la nature de celles qu'illustre la formule citée plus haut. Il est incontestable que, dans le pythagorisme, les croyances relatives à Pythagore ne sont pas de la même veine que celles qui concernent la métempsychose : cela ne signifie pas qu'elles n'aient pas coexisté avec elles. M. Kerényi fait sienne la remarque de M. Rathmann, selon lequel la conception habituelle relative à cette dernière ne serait pas attribuée à Pythagore avant le Ier siècle av. J.-C. (p. 20). Selon lui, la formule d'Aristote : « N'importe quelle âme selon les mythes des pythagoriciens entre dans n'importe quel corps » (*De an.*, p. 407 b, 22), n'a pas de portée religieuse, n'affirmant pas le caractère divin de toutes les âmes et signifiant que l'âme anime le corps. L'interprétation est arbitraire manifestement. La formule d'Aristote est relative à des mythes et non à une physiologie ; elle ne se contente pas de dire que l'âme anime le corps, mais elle implique que les âmes entrent dans les corps, leur préexistent donc et si elles peuvent entrer, n'importe laquelle dans n'importe quel corps, c'est assurément une définition qui

veut expliquer qu'une âme passe de corps en corps. Je ne comprends pas davantage le sens que M. Kerényi veut donner aux vers fameux de Xénophane sur Pythagore et le chien. Au reste, nous savons que, dans leur doctrine du sacrifice, les pythagoriciens tenaient compte de la réincarnation, admettant en certains cas que certains animaux pouvaient être immolés quand l'âme humaine n'était pas susceptible d'y pénétrer (d'après Aristoxène de Tarente, cf. mon article de la *Rev. des Ét. grecques*, 1939, p. 42). D'une façon plus générale, leur végétarisme témoigne indirectement de leur croyance à la métempsychose (Rohde, *Psyché*, trad. Reymond, p. 397, n. 3).

Qu'entend M. Kerényi par le caractère « aristocratique » du pythagorisme? S'il lui donne un sens politique, il est d'accord avec les données historiques, telles que MM. Delatte, Ciaceri, von Fritz, notamment, les ont illustrées : la société de Crotone prétendait diriger la cité à l'exclusion du *demos*. Mais cette société ne repose pas sur une noblesse par le sang, mais sur une initiation que l'on a plus d'une fois comparée à celle de la franc-maçonnerie. C'est cette initiation qui assurait aussi un sort privilégié dans l'au-delà : on ne voit pas de ce point de vue quelle différence fondamentale il y a avec les mystères et l'orphisme.

De même, dire, p. 35, que Platon est hostile aux initiations orphiques parce qu'elles s'adressent à tous et ont dès lors un caractère plébéien ne me paraît pas moins erroné. Platon, dans la *République*, ne fonde pas sa critique sur des raisons sociales et n'est pas guidé par son orgueil d'Eupatride. C'est là une interprétation raciste des plus tendancieuses. Platon, tout au rebours, se fonde sur son idée rationnelle de la justice, sur la conscience morale qui n'admet pas que des rites puissent effacer les conséquences des fautes. L'orphisme n'est pas plus plébéien que le pythagorisme n'est aristocratique de ce point de vue ; la manie actuelle de chercher à tous les faits religieux une base dans la structure de la société finit par égarer bien plus qu'elle ne guide.

Par contre, il me sera d'autant plus aisé de m'accorder avec certains points du second chapitre (sur la cosmogonie orphique et l'origine de l'orphisme) que l'auteur développe sur les rapports entre le mythe d'Orphée enchanteur et le contenu de l'orphisme des vues qui ne sont pas sans se rencontrer avec celles que j'ai développées dans un livre antérieur au sien. Notons en passant que M. Kerényi ignore à peu près tous les travaux français sur l'orphisme.

Le troisième chapitre étudie, de façon intéressante encore, le reflet chez Ennius des conceptions pythagoriciennes. Il s'ouvre par un rapprochement avec les idées chinoises sur l'âme, telles que Marcel Granet les a étudiées. Le rapprochement, ingénieux, certes, serait plus décisif si les pythagoriciens n'avaient cru qu'à l'immortalité de certains personnages éminents et nous avons rappelé que les choses sont plus complexes. Du moins l'analogie peut faire comprendre comment d'un culte

aristocratique des héros a pu sortir une héroïsation étendue progressivement à tous les morts.

Pierre BOYANCÉ.

Sophocle, *Tragédies*, traduction de **Paul Mazon**. Paris, Les Belles-Lettres, 1950 (Collection *Les grandes œuvres de l'antiquité classique*) ; 2 vol. petit in-8°, 525 pages (numérotation continue).

On aimerait pouvoir parler longuement d'un pareil ouvrage, mais quand on prêche la brièveté il faut bien en donner l'exemple.

Ce n'est un secret pour personne que Sophocle avait bien besoin d'être traduit en français. Sans doute la traduction de Masqueray représentait-elle un énorme progrès sur les traductions françaises antérieures, « toutes médiocres », comme le déclarait Masqueray lui-même dans sa *Bibliographie pratique de la littérature grecque*. Elle était l'œuvre très probe et soignée d'un bon helléniste et d'un homme scrupuleux, mais elle restait assez prosaïque et fade. Sophocle est d'ailleurs un poète infiniment difficile à traduire. P. Mazon a bien souligné dans son *Introduction*, comme le soulignait le poète lui-même, que le *naturel* est le trait qui distingue les drames de Sophocle que nous possédons. Mais quoi de plus difficile à attraper que le naturel? Un naturel qui est sous-jacent même aux parties lyriques du plus grand style, tandis que, d'autre part, le style du dialogue, tout naturel qu'il est, n'est jamais voisin de la prose ; son originalité est constamment sensible à ceux qui ont des oreilles pour entendre ; elle est pourtant indéfinissable. Euripide aussi est plein de secrètes subtilités, mais on les pressent, et, quand on les a découvertes, on peut au moins les analyser, les définir ; la constante subtilité poétique de Sophocle me semble tout à fait indéfinissable ; Sophocle paraît jouer d'un instrument musical très simple, mais qui aurait une extraordinaire richesse d'harmoniques, et bien plus encore pour l'esprit que pour l'oreille. De telle sorte qu'en fin de compte bien traduire Sophocle ne relève pas seulement de je ne sais quelle virtuosité de transposition, mais réclame avant tout une profonde pénétration du texte, même et surtout quand il paraît le plus simple.

Il convenait donc que le traducteur d'Eschyle s'adaptât à cette simplicité subtile, à ce naturel sophocléens. Il suffit d'ouvrir au hasard les deux traductions pour constater la différence. La dernière née est toujours noble, assurément, mais moins tendue, plus humaine. Antigone, par exemple, appelle Ismène : « *ma chérie* », et ce mot rend très bien la tendresse du langage sophocléen. Imagine-t-on des mots pareils chez Eschyle? Moins guindée, me semble-t-il, que celle de Jebb, la traduction de P. Mazon pénètre plus loin qu'elle dans le texte. Je puis même porter, après une expérience plusieurs fois renouvelée, ce témoignage : la lecture de la traduction de P. Mazon, à elle seule, aide souvent plus

à l'intelligence du texte de Sophocle que la traduction et le commentaire si fouillé de Jebb, à eux deux.

De l'introduction et des notices, faites pour les honnêtes gens, très sobres et dépourvues de tout appareil d'érudition, seuls les connaisseurs se rendront compte combien le tissu est serré ; rien n'est oiseux, chaque mot porte — et prend parfois position dans de graves controverses — et cependant tout reste aisé et fluide. On y rencontre à chaque pas les réflexions les plus pénétrantes et les plus heureuses ; telle (p. 356) l'ingénieuse et suggestive évocation du jeune Platon admirant le personnage du jeune Philoctète sophocléen ; telle la remarque si fine sur toute la fin de l'*Œdipe roi* (p. 200), où les interprètes (qu'ils soient acteurs ou traducteurs, évidemment) doivent bien se garder d'accentuer l'élément mélodramatique aux dépens de l'élément lyrique ; telle (p. 9) cette formule joliment incisive sur les « monologues d'une si désinvolte et sèche impertinence par lesquels débutent la plupart des tragédies d'Euripide ».

Je m'en voudrais de ne pas signaler à une particulière attention les notes placées à la fin de l'ouvrage, et tout spécialement les notes critiques. Elles n'indiquent que les leçons qui s'écartent de celles qu'adopta Masqueray. Elles sont extraordinairement brèves ; il faut les mesurer au poids, non au volume, et priser particulièrement la dizaine d'améliorations introduites personnellement par le traducteur.

L'ouvrage est imprimé non seulement avec soin, mais avec goût ; il est agréable à voir, à toucher, à feuilleter. Aussi voudrais-je, en terminant, donner au *candido lectori* un conseil que je sais bon : qu'il tâche de trouver dans le vieux fonds de quelque obscur libraire la splendide édition de Sophocle, en deux tomes in-4°, que Brunck a donnée en 1786, à Strasbourg. Qu'il l'ouvre sur sa table ; qu'il ouvre à côté la traduction de Paul Mazon. Il pourra goûter alors un plaisir inconnu jusqu'ici : celui de lire Sophocle à la fois dans un texte magnifique et dans une merveilleuse traduction.

Jean AUDIAT.

Ervin Roos, *Die tragische Orchestik im Zerrbild der altattischen Komödie.* Lund, C. W. K. Gleerup, 1951 ; 1 vol., 303 pages, 34 illustr.

Ce titre ne correspond qu'aux intentions primitives de l'auteur. Intéressé aux parodies de la tragédie chez les comiques, il s'est avisé qu'en matière de danse, en dépit de travaux importants (en France, ceux surtout d'Emmanuel et de L. Séchan), il restait des problèmes obscurs. M. Roos voulait d'abord faire porter son effort sur toutes les caricatures de la danse tragique par la comédie. Devant l'importance du sujet, il a borné son examen à la scène finale des *Guêpes* ; mais il a conservé son titre ; il nous doit donc une suite.

Dans une première partie, M. Roos étudie du point de vue « orches-

tique » l'*exodos* des *Guêpes* (1474-1537), avec la danse de Philocléon, d'une part, et, de l'autre, le tournoi dansé entre le vieillard et les Carcinites. Il détermine, avec un soin parfait, le sens des mots consacrés à la danse, à commencer par λυγίζειν (sens étymologique, médical, musical, ainsi qu'en matière de gymnastique et d'orchestique) ; ce verbe ne signifie pas « tourner » ni « valser » et n'est pas un synonyme de στρέφειν, tout en pouvant lui être associé ; dit du corps de l'homme, ou de l'animal, il signifie « fléchir » (dans n'importe quelle direction). Avec πλευράν pour complément (*Guêpes*, 1487), il ne peut désigner qu'une flexion latérale, du côté droit ou du côté gauche. Donc, Philocléon ne danse pas le *cordax* ; comme Meineke l'avait déjà vu, il doit danser l'*igdisma*.

M. Roos nous entraîne alors dans ses recherches sur cette danse et, pour expliquer le mot ἴγδις ainsi qu'une définition et une comparaison tirées de l'*Etymologicum magnum* sur les ἰγδίσματα, discute sur les mortiers et les pilons (en particulier ἀλετρίβανος, avec la scène du mortier de Polémos dans la *Paix*, et δοῖδυξ : un petit pilon, coudé comme sont fléchies les hanches du danseur de l'*igdisma*). M. Roos établit ensuite qu'il n'y a jamais eu de danse nommée λύγισμα, et que λυγίζειν n'est pas un terme technique en matière de danse. La danse visée par Aristophane dans les *Guêpes* est bien l'ἴγδισμα, ou ἴγδις, et le λύγισμα sert à en caractériser une simple figure. Philocléon se livre donc en premier lieu à une danse lascive, à la manière dés courtisanes.

Les recherches de M. Roos sur les autres mots de la dernière scène des *Guêpes*, sur le verbe πτήσσειν, sur les ἐκλακτίσματα (coups de pied lancés plus haut que l'épaule, en avant ou de côté) et sur les « grands ronds de jambe », confirment ses observations sur le caractère éthique de la danse du vieillard : Aristophane lui fait imiter les mouvements orchestiques et les σχήματα πορνικά des hétaïres.

D'autre part, l'examen de la danse de Philocléon avec les Carcinites nous introduit à l'étude des mots βέμβικες (« pirouettes »), στροβεῖν (« pas tourbillonnants »), παραβαίνειν κύκλῳ (désignant les « déplacements circulaires »), et des coups dont le danseur se frappe la poitrine ou le ventre. Sur tous les points, l'auteur est conduit à une même constatation : Philocléon, dans ses pas et gestes, parodie les danses lascives des courtisanes et les ébats licencieux des fêtards de κῶμος.

Dans une seconde partie, un peu longue, mais solidement établie sur les conclusions de la première, M. Roos critique les interprétations données jusqu'à ce jour sur les danses de Philocléon. Aristophane, d'après lui, n'entend pas caricaturer une vieille danse tragique, selon le genre de Thespis ou de Phrynichos, ni une danse tragique moderne, ni le *cordax* — on l'a vu — ni la *sicinnis* (ce qui amène une confrontation intéressante, mais, je crois, contestable, entre le *Cyclope* d'Euripide et les *Guêpes*). La conclusion d'ensemble est qu'Aristophane cherche à protester contre l'abâtardissement de la danse tragique ; c'est dans cette

intention qu'il ferait parodier par un vieillard raidi et cacochyme les danses souples et voluptueuses des hétaïres, destinées au divertissement des banqueteurs.

Cet ouvrage, de présentation remarquable, accompagné de belles et bonnes illustrations, de deux appendices (consacrés aux Carcinites στρόβιλοι et γυλιαύχενες, ainsi qu'à Phrynichos et à l'hyporchème de Pratinas), d'un index très complet des mots grecs, des auteurs et des choses, d'une bibliographie considérable, trop consciencieuse d'ailleurs, car surchargée d'indications superflues (à quoi bon mentionner le Bailly, ou le du Cange, celui-ci avec son titre complet qui occupe onze lignes?), apporte une importante contribution à l'histoire de la danse grecque, à la connaissance de son vocabulaire, si souvent obscur, à l'intelligence de plusieurs scènes d'Aristophane, ainsi que du *Cyclope* d'Euripide, et ouvre des aspects intéressants sur la vie familière des Grecs. La méthode est fort circonspecte : l'auteur progresse lentement, fouille son terrain, scrute les textes littéraires, interroge les lexicographes, recueille le témoignage des scoliastes, des personnages figurés sur les vases, de l'archéologie. Il n'avance d'un pas que lorsque le pas précédent est assuré. Enfin, le lecteur ne s'ennuie jamais en sa compagnie.

Édouard DELEBECQUE.

E. R. Dodds, *The Greeks and the Irrational* (Sather Classical Lectures, vol. 25). Berkeley & Los Angeles, University of California Press, 1951 (agent pour la vente : Cambridge University Press, London) ; 1 vol. in-8° relié, xii-327 pages.

Dans cette suite de huit conférences, l'auteur se propose d'examiner quelques aspects de l'expérience religieuse des Grecs ; il s'applique à l'étude de certaines représentations courantes depuis l'époque homérique jusqu'à l'âge classique et y montre l'interprétation de certains phénomènes plus ou moins « irrationnels » de la vie psychologique. C'est ainsi que l'ἄτη est invoquée par les personnages homériques pour rendre compte des égarements où ils ne se reconnaissent pas eux-mêmes et dont ils ont honte devant leurs pairs ; aux âges suivants, avec le développement de l'idée d'une justice cosmique, l'ἄτη est conçue comme le châtiment d'une faute. L'évolution de cette notion dénote le passage à une forme nouvelle de civilisation (*From shame-culture to guilt-culture*) ; elle est conditionnée par le développement de l'organisation juridique, mais aussi par l'ébranlement du groupe familial, où surgissent des conflits générateurs de sentiments de culpabilité. On peut voir par cet exemple la façon dont, au cours de ce livre, l'anthropologie, la psychologie sociale, la psychanalyse sont utilisées pour expliquer la formation de diverses conceptions religieuses des Grecs, ou simplement en éclairer la signification.

Les chapitres suivants examinent à quelles représentations ou à quelles pratiques ont donné lieu l'interprétation de la folie, ainsi que celle des songes. L'auteur envisage tour à tour les quatre sortes de délire distinguées par Platon dans le *Phèdre*, disserte particulièrement sur le rôle de la Pythie et sur les cures d'Épidaure. Enfin, il rattache au chamanisme l'origine des croyances orphico-pythagoriciennes sur l'âme : Pythagore et Empédocle auraient été de véritables chamanes, à l'instar du légendaire Abaris l'Hyperboréen. — Après avoir décrit brièvement les progrès du rationalisme au début de l'âge classique, de Xénophane à l'époque des Sophistes, et marqué la réaction contre ce mouvement (celle qui se traduit par les procès d'impiété intentés aux philosophes), l'auteur étudie les projets de réforme élaborés par Platon, notamment dans les *Lois*, pour consolider ce qu'il y avait à ses yeux de socialement indispensable dans la tradition. Le dernier chapitre veut voir dans l'essor scientifique du IIIe siècle l'apogée du rationalisme grec, et dans le monde hellénistique la plus haute réalisation de la « société ouverte » que l'histoire ait enregistrée jusqu'à l'époque contemporaine, — ce qui n'empêcha pas aux siècles suivants un retour offensif de la superstition ; et cela causerait à l'auteur quelque inquiétude sur l'avenir de notre civilisation, s'il n'avait une solide confiance dans le pouvoir libérateur des sciences qui explorent l'inconscient. Il termine ainsi sur une profession de foi « rationaliste », qui pourrait rendre suspecte son attitude à l'égard des phénomènes religieux. Mais chacune des conférences publiées dans ce livre est accompagnée de copieuses pages de notes, destinées aux spécialistes de l'hellénisme, et où l'on trouvera sur des notions difficiles, impliquées dans la pensée religieuse des Grecs, une documentation infiniment précieuse. — Deux appendices traitent du *ménadisme* et de la *théurgie* ; un index, fort bien composé, confère à cet ouvrage son utilité véritable.

Joseph MOREAU.

M. J. Verdenius, *Mimesis*, Plato's doctrine of artistic imitation and its meaning to us. Leiden, E. J. Brill, 1949 (*Philosophia antica*, vol. III) ; 1 vol. in-8o, 50 pages.

La notion d'imitation tient, on le sait, une très large place dans la philosophie platonicienne. Elle mériterait une étude d'ensemble, mais on a jusqu'ici étudié surtout le rôle que Platon lui attribue dans la création artistique. C'est ce problème qu'a repris M. Verdenius, dont les hellénistes ont apprécié naguère (1946) les remarques philologiques sur le traité d'Aristote : *De la génération et de la corruption*. Son livre, peut-être un peu trop bref, mais en tout cas très suggestif, comporte deux chapitres, le premier intitulé : « La doctrine platonicienne de l'imitation artistique » (p. 1-23), le second : « Le message de l'imitation plato-

nicienne » (p. 24-37 ; les pages 38 à 50 renferment les notes avec d'intéressantes indications bibliographiques). Ce qui me paraît surtout notable dans cet ouvrage, c'est l'originalité de la recherche entreprise dans un domaine déjà si souvent exploré. D'ordinaire, quand on examine les conceptions artistiques de Platon, on s'attache surtout à montrer leur étroite liaison avec les préoccupations morales et pédagogiques du philosophe. « La poésie, écrit, par exemple, A. Diès (*Platon*, Coll. Les Grands Cœurs, p. 176), est par essence une imitation, mais elle est aussi créatrice d'imitation. » Il est d'ailleurs significatif que, dans les ouvrages généraux sur le platonisme, un chapitre spécial est rarement consacré à l'esthétique de Platon. Rompant avec cette tradition, M. Verdenius a voulu étudier pour elles-mêmes les idées de Platon sur l'art. A partir de passages bien connus comme ceux des *Lois* (719 c) ou de l'*Ion* (534 cd), il montre, par exemple, que pour Platon imiter n'est pas copier servilement, que l'artiste inspiré ne doit pas se contenter de transmettre mécaniquement le message des muses, et que l'œuvre d'art n'est pas une simple reproduction du réel, mais vise, avec les moyens dont elle dispose, à évoquer la beauté idéale. Il s'efforce surtout d'établir que les *Dialogues* renferment une doctrine esthétique cohérente et valable et que Platon, quand il juge un poète, utilise des critères purement esthétiques. Que l'on admette ou non cette conclusion, on devra reconnaître que les analyses de M. Verdenius précisent sur bien des points la conception platonicienne de l'imitation et qu'au delà de Platon, elles ouvrent de vastes horizons sur l'art en général.

P. LOUIS.

Aristoteles, *El Arte de la Retorica*, Tomo I (libro I), texto griego con notas y comentarios de **E. I. Granero** (Universitad Nacional de Cuyo). Mendoza, d'Accurzio, 1951 ; 1 vol. in-8°, 207 pages (pages doubles texte et traduction).

L'Académie de Mendoza commence, par cette édition de la *Rhétorique* due à M. Granero, la publication d'une série de textes grecs et latins avec traduction espagnole. Ce premier volume renferme une brève introduction (p. 13-25), le texte du livre I de la *Rhétorique* avec traduction en regard, et des notes à la fin de chaque chapitre. Ce n'est pas une édition savante, et l'auteur s'est proposé avant tout de mettre à la portée d'un large public une œuvre dont l'influence a été profonde et durable. On ne s'étonnera donc pas de l'absence d'apparat critique (le texte suivi est celui de Bekker), mais on peut regretter que certains problèmes, comme celui de la date de composition et de publication de la *Rhétorique*, n'aient pas été abordés dans l'introduction. La traduction est exacte, mais me paraît s'éloigner souvent de la concision aristotélicienne : l'auteur a voulu rendre toutes les nuances du texte, ce qui,

en somme, est fort louable. Les notes renferment quelques éclaircissements d'ordre historique et philologique, ainsi que de nombreux renvois à d'autres œuvres d'Aristote ou aux adaptations de Cicéron. L'impression est très belle, luxueuse même. Formulons le vœu, puisque cette collection est à ses débuts, que les volumes à venir présentent un texte grec exempt de toute faute d'accentuation, même légère.

P. LOUIS.

F.-M. Abel, *Histoire de la Palestine depuis la conquête d'Alexandre jusqu'à l'invasion arabe ;* t. I : *De la conquête d'Alexandre jusqu'à la guerre juive,* et t. II : *De la guerre juive à l'invasion arabe.* Collection d'*Études bibliques.* Paris, Gabalda, 1952 ; 2 vol. in-8°, xv-505 pages, 3 cartes hors texte, et vi-406 pages, 1 carte hors texte.

Immense période : de 333 avant J.-C. à 640 de notre ère, près de dix siècles remplis d'événements de tout ordre, où se succèdent des dominations variées, des soulèvements et des guerres farouches qui font de l'histoire de cette région l'une des plus tragiques du monde antique, le tout accompagné ou plutôt pénétré par des conflits de civilisations particulièrement aigus, par des changements matériels et moraux particulièrement amples. Un sujet, par conséquent, très riche et, presque à l'infini, complexe.

Je me hâte de dire que l'ouvrage rendra des services. Des événements qui se sont produits en Palestine et qui ont contribué de façon parfois si puissante à l'évolution générale de l'humanité, il donne l'enchaînement, par un récit abondant en détails précis et émaillé de textes traduits d'origine très variée. La prise de position personnelle de l'auteur demeure toujours suffisamment discrète. Des notes succinctes fournissent les références aux sources et indiquent souvent, au moins par l'intermédiaire d'un mémoire ou d'un compte rendu paru antérieurement dans la *Revue biblique*, nombre de travaux de première main. Bref, il n'est que juste de rendre hommage au labeur prolongé dont ces livres sont le fruit et aux intentions qui l'ont animé.

Cela dit, je dois exprimer certaines réserves. Le maniement pratique d'un ouvrage de ce genre ne se conçoit pas sans index : il en est dépourvu. Ni sans bibliographie, au moins d'ensemble : il faut la reconstituer, au hasard des notes placées en bas des pages, où n'apparaissent pas certains livres fondamentaux[1]. Ni sans cartes et plans, à défaut de quoi

1. Sauf erreur, les seules histoires générales de Rome mentionnées sont les livres de J. Carcopino et L. Homo dans la collection Glotz, l'*Histoire des empereurs* de Tillemont et l'*Histoire des Romains* de V. Duruy. On aperçoit ainsi tout ce qui manque. Souvent, d'ailleurs, par simple négligence. Car il est étrange de se trouver, brusquement et sans autre indication, mis en présence du « critique Seeck » (t. II, p. 335), comme de lire (t. II, p. 373-374) des citations empruntées à « M. Piganiol », sans référence ni éclaircissement (en réalité, *L'Empire chrétien*, p. 375-376).

plus d'un développement et même plus d'un récit, par exemple de campagne militaire, demeurent inintelligibles : il contient trois cartes de géographie historique et un plan de Jérusalem au temps de Jésus, empruntés à d'autres publications, et c'est trop peu ; en outre, la table des matières ne signale ni leur existence ni leur emplacement dans les volumes, si bien qu'il est très difficile de les retrouver en cas de besoin. J'ajoute, pour en finir avec la réalisation matérielle, que les épreuves eussent dû être mieux corrigées, que trop de noms propres ont été estropiés et que l'établissement d'un index eût peut-être permis d'éviter de fâcheuses discordances dans leur graphie[1]. Tel qu'il se présente actuellement, l'ouvrage n'est pas d'utilisation commode.

Sur le fond, tout n'a certainement pas la même valeur.

Le P. Abel a consacré beaucoup de sa vie à l'étude de la géographie historique de la Palestine et il a été bien placé pour suivre de près l'exploration archéologique du pays. En ces deux domaines, chaque fois qu'il en a l'occasion — et c'est fréquent —, il abonde en renseignements précis, avec des discussions assez serrées, et il donne des références utiles. On n'oserait affirmer que ses conclusions s'imposent toujours ; du moins sont-elles toujours intéressantes.

Il en va de même pour la période hellénistique de l'histoire palestinienne, que concernent de nombreux mémoires publiés par lui, en particulier dans la *Revue biblique*, et que son édition-traduction commentée des deux premiers *Livres des Maccabées*, parue en 1949, l'a amené à étudier de près. Il est donc, sur elle, au courant de bien des questions. Il utilise et il cite fréquemment les ouvrages de base, ceux d'É. Bikerman, de Claire Préaux et de M. Rostovtzeff. Certes, sa bibliographie n'est pas toujours entièrement à jour. C'est à dessein, évidemment, — un dessein qui se comprend, s'il ne se justifie pas — qu'elle demeure aussi squelettique, ainsi que le texte d'ailleurs, à la p. 285 du t. I, sur les manuscrits de la mer Morte. Mais, par exemple, il paraît ignorer les deux tomes de la thèse de M. Launey (1949 et 1950), qui lui eussent fourni plus d'une précision ; par exemple, il continue à citer des mémoires de M. Holleaux dans leur première publication (*Rev. Études juives*, 1899, et *Rev. Études anc.*, 1916), sans paraître se douter qu'il convient aujourd'hui de les utiliser, à cause des compléments de L. Robert, dans le tome III des *Études d'épigraphie et d'histoire grecques* (1942) ; par exemple, malgré la publication en 1949 de l'inscription de Nehavend, qui n'autorise plus une date antérieure à 193, il fixe encore (t. I, p. 128) à 205 l'organisation du culte dynastique par Antiochos III.

1. Je n'entreprends pas ici d'écheniller : ce serait trop long. Mais voici trois exemples : « Rabbatammana » (t. I, p. 58, 78, n. 1, 263) et « Rabbat-Ammôn » (t. I, p. 69) ; « Alousa » (t. I, p. 251 et carte I) et « Elousa » (p. 238 et carte II) ; « Stratonospyrgos » (t. I, p. 238) et « Tour de Straton » (p. 291, 369 et carte II). Sans index, comment le lecteur profane pourrait-il reconnaître qu'il s'agit là des mêmes villes?

Certes aussi, il convient d'être prudent en le lisant. Sur le comportement d'Antiochos IV, il fait (p. 74) un sort immérité à une phrase plus que discutable de R. Cohen. Pour justifier la possibilité de relations amicales entre Juifs et Spartiates, il invoque leur commune horreur pour « la brillante civilisation d'Athènes si estimée par les Séleucides » (p. 189), exagérant ainsi jusqu'à l'absurde une allusion très fugitive de ses *Maccabées*, p. 233. En imaginant (p. 270) que le nom d'Azôtos est un « habillage » hellénistique du nom d'Ashdod, d'après celui d'une ville achéenne, il oublie qu'Hérodote (II, 157) l'emploie déjà pour désigner cette « grande ville de Syrie ». Il affirme, accablant avec une téméraire partialité les Séleucides, que leur « compétence en matière économique et sociale resta toujours très limitée » (p. 276). Et je n'épingle ainsi, parmi beaucoup d'autres, que quelques exemples d'informations insuffisantes et d'explications aventurées. Dans l'ensemble, pourtant, les 285 pages consacrées à la période hellénistique sont de lecture profitable. Cette première partie de l'ouvrage contient notamment des chapitres ou des paragraphes nourris qui ont pour thèmes des exposés généraux sur « les conditions politiques, économiques et sociales » sous Alexandre, sur « les institutions sociales » sous Ptolémée II et Ptolémée III, sur « hellénisme et orientalisme » vers la fin des Séleucides. Ils marquent des pauses bienvenues dans l'enchevêtrement des faits politiques et militaires ; ils abordent d'importantes questions de civilisation ; ce sont sans conteste les plus suggestifs de l'ouvrage.

Le malheur est qu'ils n'ont pas de parallèles, à part quelques tentatives discontinues à propos du royaume d'Hérode, pour les périodes romaine (de Pompée au concile de Nicée) et byzantine. Cette dernière (140 pages) est traitée sommairement, avec une documentation à coup sûr insuffisante[1], hormis la documentation archéologique. Au contraire, avec 400 pages — bien que Jésus-Christ n'y soit mentionné que de façon incidente à propos de Ponce Pilate, en laissant sans doute toute la matière historique qui le concerne à d'autres volumes de la collection —, la partie consacrée à la période romaine apporte un récit beaucoup trop touffu d'intrigues et de guerres. Utiliser et suivre Flavius Josèphe était inévitable. Mais il eût certainement été possible de le condenser ou de l'éclaircir davantage. Quelques renseignements archéologiques, fournis de-ci de-là, ne remplacent pas les exposés de civilisation que la première partie n'avait pas négligés. En bref, on y cherchera et on y trouvera — un index et une bibliographie eussent facilité ces trouvailles — des précisions de détail. Mais la lecture suivie exige un effort considérable.

Un effort que ne récompense pas, comme on l'attendrait sous ce titre, la rencontre avec un sujet que l'auteur eût clairement conçu et dont

1. En 1952, il me paraît incroyable qu'à propos de Rufin, on puisse se borner (t. II, p. 313, n. 1) à renvoyer à Tillemont et à « la notice *Rufin* dans la *Biographie universelle* de Michaud ».

l'étude eût été menée en vue de conclusions le concernant directement. Nulle part ne se trouve défini ce que le P. Abel englobe dans sa Palestine. Passe encore pour la Syrie, à condition de ne pas trop l'étendre vers le Nord, pour la Transjordanie et la côte phénicienne : leur histoire est souvent pratiquement inséparable de l'histoire proprement palestinienne. Mais pour la Mésopotamie, l'Arabie et l'Égypte? Au vrai, la déviation vers l'histoire générale, le pire des dangers qui menacent les monographies régionales, n'a pas toujours été évitée : le meurtre de Pompée, qui occupe deux bonnes pages, n'est pas plus à sa place ici que le récit des nombreuses guerres parthiques ou celui de l'avènement de Gordien III et, si l'on accepte à l'extrême rigueur — Apamée est bien loin — quelques lignes sur Poseidonios, rien ne peut justifier la mention (t. I, p. 280) des découvertes astronomiques du Chaldéen Séleucos ou celle (t. II, p. 236) des vignes plantées en Occident par les soldats de Probus.

C'eût été, au contraire, en restant dans son sujet que le P. Abel avait chance de bien sentir et d'exprimer ce qui en faisait l'unité et lui donnait son intérêt. Avouons que cette unité n'apparaît pas à première vue. Elle ne se trouve ni dans la région, qui ne naît pas à l'histoire avec Alexandre et que le calife Omar n'en raie pas lorsqu'il fait abattre les croix à Jérusalem, ni dans le peuple juif, auquel, au plus tard, la répression de sa dernière grande révolte par Hadrien et l'implantation d'Aelia Capitolina sur l'emplacement du Temple bouleversé par la charrue interdisent, et pour des siècles, toute action sur les destinées de son pays. La victoire d'Hadrien en 135 eût pu être précisément une coupure, de part et d'autre de laquelle s'opposaient avec force deux Palestines, la première essentiellement juive, la seconde non juive. Le P. Abel ne s'en est même pas servi pour séparer ses deux volumes, qu'il a coupés, de façon bien factice, à la soumission de la Galilée au début de la « guerre juive » de 66-70. Où apercevait-il donc l'unité de cette période de dix siècles? Nulle part, ni dans la préface ni expressément ou implicitement dans son texte, il n'en fait confidence au lecteur. C'est seulement dans un prospectus de l'éditeur qu'on découvre la justification de l'entreprise, à savoir le rattachement de la Palestine au monde occidental, grec d'abord, puis romain et byzantin, long intermède entre les dominations venues d'Orient, celle des Perses et celle de l'Islam. Ainsi compris, nul ne pourrait nier la grandeur et l'attrait du sujet. Mais encore faudrait-il que le problème des contacts et des influences réciproques de civilisations eût été bien posé dans une introduction, que le développement eût été construit en ne le perdant pas de vue et qu'une conclusion générale eût dégagé le sens, le caractère et la portée de ce rattachement au monde occidental. Or, le livre n'a ni introduction ni conclusion ; il se termine de façon aussi abrupte qu'il commence ; il n'aborde le vrai problème qu'à propos de la période hellénistique ; il ne présente dans sa

presque totalité qu'une succession d'événements politiques et militaires souvent inorganique. Le constater est la grosse surprise du lecteur, déçu dans son attente.

André AYMARD.

Transactions and Proceedings of the American Philological Association, vol. LXXX (1949) ; 1 vol. in-8°, vi + 463 + liv pages.

Dans ce fascicule de la publication américaine, plusieurs mémoires méritent l'attention. Nous n'en retiendrons ici que quelques-uns, qui concernent le monde romain. Deux d'entre eux intéressent la plus ancienne histoire de Rome. C'est d'abord le travail de Mme L. A. Holland sur les « précurseurs et les rivaux du pont primitif de Rome » (p. 281 à 319), qui aborde la géographie du site de Rome, considérée dans l'ensemble constitué par la basse vallée du Tibre, et s'efforce de reconstituer les conditions « naturelles » dans lesquelles se produisit la première occupation humaine dans cette région, notamment au point de vue des routes et des moyens de communication. La méthode de l'auteur est celle d'un géographe, voire d'un expérimentateur, puisque l'on n'a pas hésité à descendre le Tibre sur un radeau primitif, semblable à celui que pouvaient utiliser les populations préhistoriques. On songe à l'odyssée du Kon-Tiki. Toutefois, ce n'est pas le journal de bord des navigateurs qui est présenté ici ; sa publication est promise dans un proche avenir. Elle ne manquera pas d'intérêt, bien que les conditions de navigation sur un fleuve présentent une moindre constance que celles qui régissent une navigation maritime, à plusieurs siècles d'intervalle.

Le problème essentiel abordé par Mme L. A. Holland est celui des routes économiques de l'Italie centrale et de leurs modifications sous l'influence des conditions politiques depuis l'âge néolithique jusqu'aux premiers siècles de Rome. L'accent est mis avec beaucoup de justesse sur l'existence de salines aux bouches du Tibre, et il semble bien, en effet, que la route de la rive droite lui doive son existence. Les radeaux descendaient le Tibre, puis étaient abandonnés, et les caravanes remontaient par la route terrestre vers l'Ombrie et la Sabine. Longtemps, le pays latin n'eut pas accès à cette route et se contenta d'exploiter les salines de la rive gauche. Le premier passage sur le Tibre ne fut pas installé à Rome, mais à Fidènes, sous la protection de Véies. A Rome même, pour les premiers colons du Palatin, la rivière était avant tout une défense.

Cet état de choses changea avec la grande expansion étrusque. Le passage de Fidènes servit alors à une route transversale qui, par Gabii et Préneste, conduisait directement vers la Campanie, et coupait la vieille *Via Salaria*, issue de Rome et longeant la rive gauche. Le pont

de Rome aurait été construit pour échapper aux servitudes résultant de cette situation.

Nous retiendrons surtout les analyses démontrant que le site de Rome ne peut pas voir été choisi en fonction du « passage » sur le Tibre, et que celui-ci n'est que secondaire. Le rôle joué par l'île Tibérine n'est peut-être pas très clair, dans le système de Mme L. A. Holland. On se contente de nous renvoyer à une étude ultérieure pour répondre à l'objection que constitue le fait (ou l'hypothèse?) que le pont Sublicius ne prenait pas appui sur l'île. Mais il est bien intéressant de constater que, longtemps, le pont sur le Tibre ne pouvait conduire nulle part et ne servait, selon toute vraisemblance, qu'au service intérieur d'une Rome poussant timidement un bastion avancé sur une rive étrangère.

L'article de Mme A. K. Michels a pour sujet le *Calendrier de Numa et le calendrier préjulien* (p. 320 à 346). Dans l'ensemble, il nous semble moins probant que celui de Mme L. A. Holland, car il accepte comme données des faits qui sont loin d'être démontrés, par exemple la succession classique des stades de la Rome primitive, de la Rome palatine au Septimontium, sans s'interroger sur le caractère vraiment très hypothétique de ce schéma, ni sur la signification à lui accorder. Il ne nous paraît pas non plus évident que l'introduction du mois lunaire soit due aux Étrusques : on ne peut se satisfaire, pour le démontrer, d'assez vagues possibilités générales, ni d'analogies lointaines avec les conditions dans lesquelles ont été opérées des réformes connues. Les conclusions tirées de l'existence du « *sepulcretum* » du Forum sont aussi bien hasardées, et il convient de se demander quelle était l'extension vraie de cette nécropole, qui, telle que nous la connaissons, était *extérieure* aux limites du Forum proprement dit. Il nous semble que les bases topographiques de cette étude n'aient pas été soumises à une suffisante critique. De plus, lier les fêtes romaines à la topographie de la ville est bien hardi : certaines peuvent provenir de calendriers rustiques et n'avoir acquis leur localisation qu'à une date récente. Il est probable que le culte d'Ops ne s'est situé au Forum que postérieurement à l'abandon de la nécropole ; rien ne prouve que la date des *Opeconsivia* n'ait été fixée qu'à ce moment. Mme A. K. Michels nous promet une série d'études sur la topographie des fêtes de Rome ; nous l'attendons avec le plus grand intérêt, surtout si la question doit y être reprise dans son ensemble, à la lumière d'une critique sévère, et qui ne se laisse pas imposer comme des certitudes de simples assertions traditionnelles des topographes.

Signalons, enfin, l'intéressante étude de M. G. Highet sur la *Philosophie de Juvénal* (p. 254-270), venant après l'essai du même auteur sur la vie du poète (*T. A. Ph. A.*, 1937, p. 480-506). Analyse très convaincante des textes essentiels sur l'attitude de Juvénal en face de la philosophie et des systèmes traditionnels. On y distingue la courbe d'une

évolution morale qui semble aboutir à l'épicurisme. Les indices apportés sont intéressants, notamment les pages relatives à l'amitié, qui emportent l'adhésion.

P. GRIMAL.

T. Robert S. Broughton (avec la collaboration de Marcia L. Patterson), *The Magistrates of the Roman Republic;* I : *509-100 B. C.*, dans *Philological Monographs published by the American philological Association* (« edited » by Philip H. de Lacy), XV, vol. I. New-York, American philological Association, 1951 ; 1 vol. in-8°, xix-578 pages.

Nous ne doutons pas qu'on dise prochainement « le Broughton » (ou « le Broughton-Patterson [1] »), un peu comme on dit « le Klebs-Dessau », et maintenant « le Groag-Stein », pour désigner un livre de consultation usuelle, souvent indispensable et toujours précieux. Une fois paru le second volume de ce gros travail, les chercheurs auront à leur disposition un ouvrage clair, commode, bien informé, sûr et *up to date* : l'auteur leur offre, sinon une *Prosopographia liberae Rei publicae* aussi complète que « le Klebs-Dessau » pour l'Empire romain (à partir de 31 avant J.-C.), du moins un répertoire de toutes les personnes qui ont été à un titre quelconque « des hommes publics » entre la date traditionnelle de la chute des Rois et l'année d'Actium.

Cet utile instrument de travail comprendra :

1° Une liste de tous les magistrats connus, année par année (et aussi, quand il se peut, des prêtres et des Vestales, à cause de leur influence politique), avec indication des sources anciennes et bibliographie moderne [2] : consuls-dictateurs (je sous-entends : s'il y a lieu...), maîtres de la cavalerie, censeurs-préteurs, édiles, tribuns, questeurs-promagistrats — *tribuni militum*, *legati*, *praefecti*, « commissaires » divers ;

2° Un *index* des noms par ordre alphabétique, chaque nom étant suivi d'un *cursus* sommaire avec indication des dates (et donc renvoi à la partie analytique plus détaillée) [3].

Pour l'instant, le premier volume a paru, contenant la liste annuelle jusqu'à l'année 100 (incluse). On peut aisément juger de l'intérêt du travail, au point de vue (notamment) de l'histoire des institutions, et des familles, et des personnes...

Le but de l'auteur (et de sa collaboratrice) a été de *fonder* solidement une liste aussi complète que possible : aussi ne trouvera-t-on pas de discussion générale sur la chronologie, ou encore sur la valeur des Fastes traditionnels de magistrats éponymes. Remercions tout de même l'auteur, dont l'avis est tout particulièrement autorisé, de nous avoir tout

1. Seule *the section from 218 to 201 was prepared by Dr. Marcia Patterson* (p. ix).
2. Dans la liste des abréviations, p. xix, lire Wuilleumier — et non Weuilleumier.
3. Il y aura, en outre, un appendice sur les magistrats de date incertaine et sur les monétaires.

de même donné (p. xi), en quelques lignes, sur ce point aussi, ses conclusions : il incline à accepter la liste entière des magistrats éponymes, à l'exception de quelques rares interpolations possibles. Car comment expliquer autrement la persistance des noms de plusieurs familles patriciennes éteintes, et où trouver une période pendant laquelle la liste des plus anciens magistrats, telle que nous la connaissons, aurait pu être inventée? Les doutes peuvent porter surtout sur certaines dictatures, certains triomphes, un petit nombre des plus anciennes censures, et aussi la liste des *tribuni militum consulari potestate.* L'orgueil nobiliaire a pu amener quelques falsifications (Cicéron) ; mais il a pu aussi assurer, dans d'autres cas, un meilleur souvenir des « illustrations » de la *gens.*

Quant à la valeur comparée de nos sources principales, l'auteur a la plus grande estime pour Tite-Live. *It is probable that Livy preserves the best record of the magistratures of the Roman Republic* (p. xii). Diodore a été surestimé jadis par ceux qui ont cherché chez lui la tradition de Fabius Pictor (Mommsen) ; les *Fastes Capitolins* ne nous ont conservé qu'une liste remaniée, parfois tendancieusement, à l'époque d'Auguste, sous le règne de qui ils furent gravés, vers 18 avant J.-C., sur l'arc d'Auguste au *Forum* (A. Degrassi).

J. GUEY.

Appendix Sallustiana, fasc. I, *Epistulae ad Caesarem*, 3e éd. par **A. Kurfess.** Lipsiae, Teubner, 1950 ; 1 vol. in-8o, viii + 28 pages. — Fasc. II, [*Sallusti*] *in Ciceronem et invicem invectivae*, 2e éd. par **A. Kurfess.** Lipsiae, Teubner, 1950 ; 1 vol. in-8o, vi + 25 pages.

Ces deux mêmes brochures offrent dans un même volume des instruments de travail de tout premier ordre. On y trouve, en effet, outre des textes rarement édités ailleurs, toute la matière d'une étude sur leur authenticité. Au bas des pages, l'éditeur a rassemblé tous les rapprochements possibles, sallustiens ou non. Pour les *Epistulae ad Caesarem*, un *index nominum, un conspectus archaïsmorum, conspectus sententiarum*, table des *congruentiae Sallustianae* et, dans la préface, une bibliographie rassemblent une documentation complète et inclinent doucement le lecteur à admettre l'authenticité des lettres. Notons, cependant, que l'*addendum* aux *congruentiae*, comportant une liste de mots qui, sans être attestés dans les ouvrages de Salluste, ont une allure sallustienne, paraît établi avec beaucoup de goût, mais repose cependant sur des indices qui sont loin d'être positifs. Comme le texte ne nous est connu que par un seul manuscrit, l'éditeur a eu le souci de nous en conserver l'orthographe jusque dans le détail, et on lui en saura gré. Il serait, cependant, vain et illusoire de penser que l'auteur soit responsable de cette orthographe : on accueillera sur ce point le scepticisme de M. Chouet (*Les lettres de Salluste à César*, Paris, 1950), dont la conclu-

sion est encore trop modérée : l'orthographe dépend uniquement de la manière dont le texte a été transmis et les controverses sur l'authenticité n'y trouveront que des arguments fort minces, dont il faudrait user avec une infinie prudence. Le texte a été amélioré sur quelques points par le retour à des lectures de la première édition plus conformes à la tradition manuscrite. Quelques corrections nouvelles et heureuses ont aussi été introduites. L'apparat critique continue à faire la part un peu large à *l* (*Romana altera*), que l'éditeur avait collationné lui-même, mais qui ne paraît pas justifier logiquement cette importance : par suite d'une faute d'impression, semble-t-il, cet *l* est absent de la liste des sigles.

On se demandera pourquoi le fascicule 2 ne comporte ni bibliographie ni introduction sur les manuscrits. On nous renvoie pour l'une au Bursian, pour l'autre à la première édition. Faudra-t-il pour lire la deuxième édition s'être procuré au préalable la première? Les *indices* sont utiles encore que la notion de *uocabula potiora* soit un peu vague. De même la liste des *uoces a sermone Sallustiano alienae*, conçue pour entraîner le lecteur à nier l'authenticité, ne l'arme pas d'arguments bien décisifs. Salluste invectivant n'eût-il pas pu user d'expressions qu'il aurait évitées dans ses ouvrages historiques? Les quelques leçons introduites dans la nouvelle édition sont généralement plus respectueuses de la tradition manuscrite : il en est une ou deux qui apportent de réelles améliorations. Signalons deux fautes d'impression : p. 2, l. 1, *ist* pour *est*; p. 11, l. 16, *scribentum* pour *scribentem*.

On est heureux de voir publié un travail si complet et si soigné autour de textes d'un intérêt puissant, inégal d'ailleurs (la lettre II est, du point de vue historique aussi bien que littéraire, un document de tout premier ordre) et jusqu'à présent trop méconnu chez nous.

René MARACHE.

Victor Pöschl, *Die Dichtkunst Virgils. Bild und Symbol in der Äeneis.* Wiesbaden, Rohrer Verlag, 1950; 1 vol. in-12, 288 pages.

Voici sur Virgile un très beau livre, plein de ferveur, de pénétration et de goût et qui prend tout son sens d'être écrit par un Allemand. L'auteur cite lui-même ces lignes du critique connu, Ernst Robert Curtius : « Un jeune Allemand qui aime Virgile est un intéressant isolé, un individualiste esthétique, pour ne pas dire un original. L'aspiration faustienne que l'esprit allemand éprouve pour la Grèce le rend aveugle à la forme la plus pure de la latinité. La royauté de Virgile dans l'Occident d'aujourd'hui est incontestée de la mer Ionienne au rivage de la Calédonie. De ce côté-ci du limes, elle n'a pas été solidement établie » (p. 21). Il y aurait peut-être quelque optimisme de notre part à souscrire à ce qui est suggéré sur notre côté du limes, où la barbarie grandissante,

hélas ! empêche Virgile d'être tout à fait « le classique de l'Europe » qu'exalte T. S. Eliot. Mais il est vrai que Virgile a longtemps été mal lu outre-Rhin ; même le livre utile, laborieux et bien intentionné de Richard Heinze sur sa « technique épique » n'en avait consacré qu'une réhabilitation partielle : même compris dans ses intentions d'artiste savant, Virgile restait bien au-dessous d'Homère pour le génie poétique et créateur.

M. Pöschl est tout à fait libéré de ces préjugés sur l'art classique : l'indifférence qu'il relève chez lui à la nouveauté du contenu, du motif, l'accent mis sur la nouveauté de la forme ne sont que la traduction extérieure de l'essentiel, et l'essentiel, c'est un esprit nouveau dont cette forme est le véhicule. La forme n'est quelque chose d'accessoire, de surajouté que pour ceux qui ignorent ce que c'est que l'art. Chez Virgile, cette forme c'est une âme qui pénètre et qui anime d'une vie nouvelle tous les motifs traditionnels, qui leur donne une résonance et une portée humaines.

Aux yeux de M. Pöschl, le plus important de cette conception, c'est l'usage continu du symbole qui fait qu'il y a l'image, l'action concrète qui se déroule sous nos regards, le tableau qui nous est évoqué et les significations souvent multiples que cette image prend à l'égard de l'esprit qui médite et retrouve les intentions profondes du poème. En particulier, pour définir ce système de références qui permettent de transfigurer chaque détail isolé que nous livre le progrès de l'œuvre, nous devons nous souvenir que l'*Énéide* est image de Rome et qu'elle est image de l'homme ou, comme on aime à dire aujourd'hui, de la condition humaine. « De même que la poésie bucolique et que les livres sur l'agriculture contiennent des choses bien plus importantes que ne le laisse entendre leur titre, l'*Énéide* est plus qu'un récit épique. » Rien de plus juste. L'art virgilien est un art où l'expression achevée, parfaite cerne un sens qui a quelque chose d'illimité, où il y a toujours des arrière-plans qui invitent à une pénétration indéfinie, et c'est en cela qu'il apparaît, comme le dit M. Pöschl, après d'autres, tout baigné d'âme. Qui ne l'a pas senti s'expose à de perpétuels contresens et, en croyant souligner les limites de Virgile, ne met en évidence que celles de son propre goût. Plus d'une fois, M. Pöschl saisit ainsi en flagrant délit d'inintelligence Richard Heinze, dont il reconnaît cependant, comme il se doit, les mérites relatifs.

L'analyse de M. Pöschl s'est attachée aux thèmes fondamentaux et aux principaux personnages de l'épopée, pour montrer à leur sujet comment l'image est symbole et de quoi elle est symbole. Tout ce que les uns et les autres doivent à Homère, loin d'être contesté, est, au contraire, sans cesse souligné, parce qu'il n'y a pas de meilleur moyen de pénétrer les intentions de Virgile que cette comparaison. Mais elle n'a pas pour objet de déceler des emprunts ou de mettre en parallèle des

expressions, afin de déterminer un rang de prééminence : elle veut nous mettre en présence du génie de Virgile en faisant ressortir, avec l'évidence du fait, les idées et les sentiments qui lui sont propres. Il importe de ne jamais perdre de vue le détail, mais il importe aussi que ce détail soit sans cesse rapporté à l'ensemble : il y faut l'acuité du philologue, mais il y faut aussi l'intuition de l'humaniste et celle-ci n'a que trop souvent fait défaut à un Cartault ou à un Heinze ; M. Pöschl en donne bien des exemples fort instructifs.

Le premier chapitre est consacré à l'architecture de l'œuvre : comment le début du poème est symbole de tout l'ensemble, et comment les débuts de chaque grande partie (l'*Odyssée* des chants I-V, et l'*Iliade* des chants VII-XII) sont symbole et préfiguration de ces parties. Le second chapitre, le plus important à tous les points de vue, se voue aux trois héros : Énée et ses deux victimes, Didon et Turnus. Le troisième traite de « l'expression symbolique de la succession des sentiments » : comment, par exemple, les descriptions sont appropriées à l'état d'âme des personnages ou aux impressions que leurs aventures font successivement sur le lecteur.

Il faudrait suivre pas à pas les analyses de M. Pöschl. Sans doute on pourrait ne pas toujours s'accorder avec lui sur le sens de tel épisode ou de tel détail. Mais, dans l'ensemble, on ne peut que lui donner raison. Il resterait peut-être à se demander davantage le pourquoi : pourquoi l'épopée a-t-elle pris à Rome, pourquoi a-t-elle pris chez Virgile ces profondeurs? On entrevoit que Rome est la ville des héritages, la ville dont le génie a été d'accumuler toute l'expérience humaine antérieure, qu'il s'agisse de sa propre expérience historique, qu'il s'agisse des expériences morale, esthétique, philosophique de la Grèce. Mais la synthèse de tous ces éléments dans une œuvre où ils ne s'additionnent pas, mais où ils se compénètrent par la magie d'une des poésies les plus unes qui soient, tel est le génie propre du poète, quand le poète s'est appelé Virgile.

Pierre BOYANCÉ.

Antonio La Penna, *Properzio* (*Studi di lettere, storia e filosofia pubblicati dalla Scuola normale superiore di Pisa*, XXIII). Firenze, La Nuova Antologia, 1951 ; 1 vol. in-8°, vi + 201 pages.

M. Antonio La Penna aime Properce et n'est aveugle à aucun de ses défauts. Et l'on pourrait presque dire qu'il sait d'autant mieux reconnaître ses plus beaux vers qu'il les sépare nettement des moins bons. Il y a dans son essai un goût juste, délicat et sévère, affiné par l'influence d'une esthétique qui paraît décidément influer grandement sur la philologie italienne, celle de Benedetto Croce. On retrouve chez lui cette opposition entre la poésie et la littérature, à laquelle recourent d'autres travaux récents sur les écrivains latins. Les vues de Paul Valéry ou de

l'abbé Bremond sur la poésie pure conduisent de même chez nous à faire un tri entre ce qui a véritablement bénéficié de la grâce poétique et ce qui n'est qu'expression artiste ou pittoresque. Et il est sûr que, dans l'un et dans l'autre cas, on n'isole le pur minerai qu'en écartant beaucoup de scories.

M. La Penna s'élève contre l'idée souvent répandue d'un Properce dominé par la passion, un Properce romantique, exceptionnel pour la vigueur du sentiment et la sincérité de l'émotion : l'idée n'est pas fausse, mais très incomplète. Il me semble à vrai dire qu'en s'élevant contre elle, M. La Penna simplifie lui-même un peu cette conception, car il est peu de critiques pour ne définir Properce que par là. Mais il a tout à fait raison de souligner ce qu'il y a de jeu littéraire même dans la peinture de l'amour. M. La Penna a dans l'analyse une rare sûreté de main, qui lui fait éviter des oppositions trop simplistes, comme celle de l'artifice et de la sincérité par exemple. De même, il sait reconnaître les mérites des intentions sans dissimuler les faiblesses des exécutions. Et cela permet un jugement, dont les nuances ne sont pas de l'indécision, mais, au contraire, la marque d'une grande fermeté.

Au terme de ses réflexions, M. La Penna conclut : « Nous n'avons pas prétendu trouver en Properce un monde poétique, mais seulement des esquisses (*accenni*) d'un tel monde, des notes éparses qui faisaient sentir un engagement humain et lyrique » (p. 123). On ne saurait mieux dire. Il était opportun de montrer que Properce n'est ni un Virgile ni un Horace, mais, dans son effort tourmenté et émouvant, comme jonché des fragments épars de rêves qui le dépassaient. Donc il ne faut se dissimuler ni les éléments de jeu conventionnel à la manière alexandrine, ni les interventions d'une certaine rhétorique dans l'emphase de la passion. Mais Properce n'en est pas moins celui qui, à travers toute cette littérature, a conçu le premier cette idéalisation de la femme aimée, qui fait qu'on peut rapprocher Cynthie de la Dame médiévale ; le premier, il a fixé l'idéal d'un amour qui est le but de toute la vie, qui s'affirme, par référence à la morale romaine, comme une morale à sa façon.

La seconde partie de cet essai se donne comme plus spécialement philologique. Un chapitre, à propos des pièces I, 20 et I, 16, pose sur cette base étroite mais précise le problème de l'élégie romaine. Un autre est consacré à la question littéraire, non moins traditionnelle depuis Jacoby, des rapports entre l'élégie et l'épigramme. Properce doit à l'élégie hellénistique le goût du pathétique et à l'épigramme celui de l'ingéniosité (*arguzia*).

Pierre BOYANCÉ.

P. Ovidi Nasonis, *Fastorum libri VI*, éd. C. Landi, 2e éd. par les soins de **L. Castiglioni,** Corpus Scriptorum Latin. Paravianum. Turin, 1950 ; 1 vol. in-8°, lxiii + 242 pages.

Valait-il la peine de republier l'édition des *Fastes* de C. Landi? Depuis les travaux de Lenz, Alton et F. Peeter, elle n'a plus de valeur scientifique. Mais M. Castiglioni, qui a pris soin de cette réédition, tenait à ce que les lecteurs italiens eussent un texte lisible des *Fastes*, sans attendre que F. Peeter eût publié sa propre édition. Il s'est donc contenté de menues corrections de détail, se résignant à ce que ce nouveau volume de la collection Paravia fût, si j'ose dire périmé d'avance. Était-ce une raison pour n'avoir pas continué jusqu'à nos jours la bibliographie des *Fastes*, que C. Landi avait menée jusqu'en 1928?

H. BARDON.

Éloge funèbre d'une matrone romaine (*Éloge dit de Turia*). Texte établi, traduit et commenté par **Marcel Durry.** Paris, Les Belles-Lettres, 1950 ; 1 vol. in-8°, xcviii + 83 pages.

Quelque cent vingt lignes conservées d'une inscription dont nous ne savons qui elle glorifie, dont nous ignorons même la provenance exacte, sinon qu'elle est « romaine », telle est la matière de l'édition que procure aujourd'hui M. Marcel Durry. Ni le mérite littéraire ni la clarté ne destinaient pourtant ce texte à un tel honneur. Entre une savante introduction (presque cent pages) et un abondant commentaire, qui en dépasse trente, les dix pages occupées par l'inscription elle-même sembleraient insignifiantes, si cet éloge d'une inconnue n'avait à nos yeux le privilège de représenter un témoignage presque unique sur un temps et une sensibilité qui nous demeurent obscurs. Tel qu'il est, malgré sa mutilation, cet éloge inquiète, nous invite à mesurer nos ignorances et constitue pour l'historien un appel à la modération dans l'hypothèse. Ainsi, une jeune femme a pu sauver son mari, au milieu des proscriptions, braver les triumvirs, châtier les assassins de son père, et son nom nous demeure inconnu ! Et c'est bien pire encore si nous tentons de définir la situation juridique dans laquelle sont placés les personnages du drame. Toute la science du droit n'aboutit qu'à des vraisemblances, des probabilités savamment dosées, mais à aucune certitude. La « matrone romaine », sa sœur, son mari, son beau-frère émergent à peine de la nuit pour y rentrer aussitôt. Des lignes incomplètes attendent une restitution. On la leur donne, à grand'peine, et voici un fragment inédit, sorti des magasins du Musée des Thermes, qui vient anéantir les efforts des plus grands maîtres de l'épigraphie — sans d'ailleurs que les compléments apportés modifient en rien les positions acquises, tant ils sont insignifiants. Il semble que les dieux aient voulu se jouer des commentateurs en leur dérobant chaque fois les lumières entrevues dans la pénombre.

Et cependant, malgré son caractère décevant, ce texte méritait de figurer dans la collection des Universités de France. Précisément, parce qu'il révèle des lacunes de notre connaissance et qu'il se situe en marge de la littérature officielle. M. Durry le rapproche très justement des textes juridiques, de tout ce fond « romain » sur lequel n'a pas eu de prise l'influence hellénique — et qui, pour cette raison, n'a pas été appelé à la dignité littéraire. Ici, aucune trace de philosophie, aucune trace de rhétorique : la langue latine toute nue et pure (ou à peu près) des gentillesses de l'école. Aussi les emplois un peu aberrants des mots ou des formes doivent-ils d'autant plus retenir notre attention. M. Durry signale à juste titre la liberté dans le recours au pluriel des abstraits, déjà postclassique. On notera le sens matériel donné à *fructibus* (II, 4 a), à côté de *familia* et *nummis*, et qui contredit l'usage ordinaire, et aussi celui de *domus*, pour désigner la demeure du maître à l'intérieur d'une *villa. Tua uice* (II, 11) fait figure d'hapax, et c'est dans la langue impériale qu'il faut chercher l'explication de cette tournure, qui paraît bien avoir appartenu à la langue parlée. Il serait aisé de multiplier les exemples qui rendent instructive la lecture de cette inscription et en font un admirable instrument pour *situer* les faits de langue et de style.

On retiendra également la lumineuse mise au point de l'introduction, qui rappelle et éclaire ce que nous savons des *laudationes*. C'est là une excellente page d'histoire littéraire, qui vient opportunément corriger bien des affirmations de manuel. L'énigme des *Vies* de Suétone s'en trouve peut-être indirectement éclaircie. Remercions l'éditeur de la *laudatio « Turiae »* d'avoir attiré l'attention sur les sources romaines d'un genre où la critique du siècle passé cherchait trop exclusivement l'influence des érudits alexandrins. Ainsi, d'incertitude en hypothèse, est-ce une vue plus juste de la Rome quotidienne qu'il nous est ici donné d'apercevoir.

P. GRIMAL.

Albino Garzetti, *Nerva* (Studi pubblicati dall'Ist. italiano per la Storia antica, fasc. VII). Rome, A. Signorelli, 1950 ; 1 vol. in-8°, 208 pages.

La tradition veut que le règne de Nerva ait inauguré l' « Empire libéral ». Récemment, M. R. Syme souhaita démontrer les inconséquences du règne de ce vieillard de soixante-six ans. Pour M. Garzetti, l'histoire n'est ni blanche ni noire : elle s'écrit en gris. Nerva est débile : sa mauvaise santé l'accable, il n'a donc pu avoir de ligne politique déterminée : seules les nécessités du moment l'ont inspiré... Peut-on faire grief à l'auteur d'ignorer le compte rendu de G. Hatt à l'Académie des Inscriptions et surtout le récent article de J. Carcopino[1]? Soyons-lui

1. J. Carcopino, *L'hérédité dynastique chez les Flaviens* (*Revue des Études anciennes*, t. LI, n° 3-4, juillet-décembre 1949). Cf. le règne de Nerva, p. 267-276.

reconnaissant d'avoir dressé en appendice l'album sénatorial du criptc de Nerva. Cette mise à jour des listes dressées autrefois par B. Stech sera précieuse pour les historiens qui sauront l'exploiter.

G. FINK.

F. A. Lepper, *Trajan's Parthian war*, dans *Oxford classical and philosophical monographs*. Oxford University Press, Londres, Geoffrey Cumberlege, 1948 ; 1 vol. in-8°, xv + 224 pages ; une carte sur un « dépliant » à la fin du volume.

Un compte rendu qualifiait ma propre *Guerre parthique* (écrite en 1933 ; parue à Bucarest en 1937) de « eingehend, oft allzu », éloge « mitigé ». J'avais, au contraire, en lisant le livre d'une érudition minutieuse que M. Lepper vient de consacrer au même sujet, la certitude de n'avoir pas — sur bien des points — poussé assez loin la recherche de détail, la critique, la dissection des textes, bref « l'acribie » philologique. C'est là, sans nul doute, le mérite essentiel de la nouvelle contribution apportée à des problèmes toujours ouverts... Ajoutons aussi une information bibliographique presque décourageante — de perfection (oui ! un peu décourageante pour tel chercheur futur, qui n'aurait pas derrière lui le renfort de la Bodléienne !). Mais, aussi, quel réconfort dans des discussions bien conduites, des précisions bienvenues ; voire des corrections (ou des réfutations) heureuses. Il m'est naturellement impossible de suivre dans tous ces détours un guide aussi bien « documenté » — et je suis, d'autre part, mauvais juge pour décider si cet ouvrage, *désormais indispensable*, dispense entièrement de consulter l'étude plus brève et plus narrative, plus « suivie » aussi, qui l'a précédé. Mais, justement, la « thèse essentielle » de M. Lepper est, peut-être à bon droit, qu'une histoire « complète » de la guerre de Trajan contre les Parthes est encore impossible.

Marquons simplement que toute la « littérature » antérieure du sujet vient de passer à travers le feu, et que les résultats qui subsistent sont vraiment, peut-on croire, à l'épreuve de la critique la plus exigeante. *Ainsi la chronologie* sur laquelle j'avais, dans des conditions moins favorables, fait porter mon principal effort : la question venait d'être assez inutilement compliquée par une hypothèse de R. P. Longden, et la découverte d'un fragment des Fastes d'Ostie n'avait pas encore donné *directement* la date à laquelle Trajan est devenu *Parthicus*. Nous savons aujourd'hui que le Sénat lui décerna ce titre à l'arrivée d'un « communiqué spécial » daté du 21 février 116[1] : aussi M. Lepper lui-même n'a-t-il pu apporter autre chose, en ce domaine, que des retouches de détail et une confirmation — naturellement précieuse — d'un schéma d'en-

1. Restituer désormais, avec A. Degrassi, *i*]X K MART, donc le 21 février (et non le 20 : X K MART).

semble dont les points essentiels étaient acquis : *profectio Augusti* en octobre 113[1] ; occupation de l'Arménie en été 114 ; puis conquête de la Mésopotamie en 114 et 115 ; tremblement de terre d'Antioche le 13 décembre 115 ; *agnomen Parthici* — en février-mars 116 ; prise de Ctésiphon en été 116, puis descente vers le golfe Persique avant l'automne ; enfin, révolte générale des conquêtes récentes ; contre-offensive des Parthes ; retraite des Romains ; rétablissement partiel de la situation, et mort de Trajan (en août 117)[2].

Le grand problème remis en question par ce nouveau livre est assurément celui des *causes de la guerre* ou — ce qui, en l'espèce, revient un peu au même — des « *buts de guerre* » que s'est proposés la politique romaine. Guerre de prestige ou guerre de conquête? et dans ce cas : annexion, mais quand? et jusqu'où? ou bien voulait-on surtout remplir le trésor et enrichir l'Empire, notamment en détournant vers l'économie romaine une plus grande part des bénéfices caravaniers? *Première question* que pose M. Lepper, avec une netteté toute nouvelle : on avait peut-être admis un peu vite qu'il s'agissait d'abord et surtout de prospérité économique, de bonnes affaires, de bons tarifs, de bonnes finances. M. Lepper, lui, nous parle surtout de sécurité militaire, d'une bonne (ou d'une meilleure) frontière. C'est une idée à retenir *aussi*.

Mais il y a plus. Peut-on supposer *une unité*, *une continuité de vues* chez Trajan, de 113, quand il quitte Rome, à 116, trois ans plus tard, quand il atteint le golfe Persique? Ou bien les buts de guerre se sont-ils modifiés à mesure que se déroulaient, que réussissaient les opérations? L'appétit, dit le proverbe, vient en mangeant — et le vertige, la « démesure » (souvent), en conquérant? Les Romains ont eu pendant toute leur avance l'initiative des opérations. Y a-t-il eu pendant ces deux ans et demi une logique de la guerre, et, dans le cas contraire, où et quand l'événement a-t-il tourné à l'absurde? Il faut savoir gré à M. Lepper *d'avoir aussi posé ces questions* en des termes que renouvelle la rigueur et la précision de l'énoncé qu'il en donne.

Voici maintenant quelques-unes des réponses que, sous bénéfice d'inventaire, il nous propose. A la différence de ses prédécesseurs immédiats, il ne croit guère à l'importance décisive des facteurs économiques : c'est qu'il ne trouve à cet égard rien de péremptoire dans les textes. Il y aurait pourtant, je pense, des indications suffisantes pour que le débat pût être utilement rouvert. Mais, surtout, ne serait-ce pas un « purisme », on dirait presque un « jansénisme » excessif de méthode, que de n'admettre pour vrai que cela seulement, que les textes *disent expressément*[3]?

1. Bon exemple de la méthode rigoureuse, mais un peu *restrictive*, de l'auteur, dans la discussion de cette date, *op. laud.*, p. 29-30.

2. Pour l'auteur, l'abandon des provinces conquises par Trajan au nord du Chabour et du Djebel Sindjar est une initiative d'Hadrien.

3. J. Carcopino, dans *Points de vue sur l'impérialisme romain*, p. 21-69 : *Les débuts...* Mais, pour prendre un exemple dans l'Orient même où s'est déroulée la guerre de Trajan,

Je pense qu'une autre idée de M. Lepper trouvera meilleur accueil, parce qu'elle apporte, au contraire, un élément positif pour une compréhension plus complète des faits. Il insiste fortement, et à juste titre, sur l'importance de la frontière transmésopotamienne du fleuve Chabour et du Djebel Sindjar. De fait, c'est à peu près le tracé de la frontière « définitive », entre Tigre et Euphrate, après les conquêtes de Septime-Sévère. Trajan, qui avait occupé l'Arménie (jusqu'à l'Araxe[1]?), eût pu arrêter sur cette ligne la *propagatio finium* : à la limite de la Haute-Mésopotamie. Je ne serais plus éloigné de croire à présent, après avoir lu M. Lepper, que le projet d'annexion s'est borné à ces conquêtes territoriales limitées : *Armenia et Mesopotamia in potestatem populi Romani redactae*... Au cours de l'hiver 115-116, ce but était atteint et Trajan recevait le titre de Parthique (avant le printemps), comme s'il eût achevé sa guerre avant d'avoir vu une seule armée parthe.

Mais cette acquisition territoriale « raisonnable » n'exclut nullement et nécessite même en quelque mesure l'hypothèse d'une extension correspondante de la zone avancée des *protectorats*. Pourquoi Trajan n'aurait-il pas espéré faire passer sous une sorte de *condominium* (plus romain que parthe), ou même faire entrer dans la mouvance économique et diplomatique de Rome seuls les petits États semi-indépendants, de Moyenne et Basse-Mésopotamie, *jusqu'au golfe Persique*? Il fallait pour cela imposer la paix aux Parthes, soit par la victoire, soit par l'intimidation ; prendre au besoin leur capitale d'hiver, Ctésiphon, qui pourrait être rendue éventuellement à un Arsacide « collaborateur » (tel fut Parthamaspatès) ; offrir, chercher la bataille. Du même coup, Trajan étalait sa force aux yeux des nouveaux alliés et « protégés » de Rome. Mais, certes, il dispersait aussi dangereusement ses moyens[2]. Les Parthes lui facilitèrent à dessein cette faute.

« Jusqu'à la prise de Ctésiphon inclusivement », les décisions de Trajan peuvent s'expliquer, selon M. Lepper, « de la part d'un homme raisonnable ». La descente de Ctésiphon au golfe Persique serait le pre-

que saurions-nous, que comprendrions-nous de Palmyre et de son extraordinaire destin, si nous n'avions que les « sources » *littéraires*? Il est piquant d'aller lire la réponse dans l'*Histoire des empereurs* de Le Nain de Tillemont. Je n'entends pas dire par là que M. Lepper ne mette à profit que les textes *littéraires* (il utilise, au contraire, au maximum inscriptions, monnaies, papyrus même), mais seulement que les textes *littéraires* (et même les autres documents) nous laissent encore beaucoup *à lire entre les lignes et à deviner*. Ce que M. Lepper voudrait, pour conclure, c'est un texte disant noir sur blanc que Trajan, en faisant la guerre aux Parthes, poursuivait une politique économique précise... et un pareil texte n'existe pas (ou n'existe plus) !

1. Sur l'avance des Romains en Arménie, sous Domitien, voir à présent la plus orientale des inscriptions latines connues, trouvée sur un rocher à 6 km. de Bakou (Azerbaïdjan russe), *Ann. épigr.*, 1951, p. 263.

2. Voir des considérations fort intéressantes dans H. G. Pflaum, *Les procurateurs équestres sous le Haut-Empire romain*, 1950, p. 107-109 : *La signification de la Guerre parthique de Trajan* ; Trajan, en vue de la Guerre parthique, n'a pas créé de légion nouvelle (causes, conséquences).

mier acte de déraison. Il faut convenir que l'idée que M. Lepper se fait des buts de guerre de l'Empereur ne facilite guère la compréhension de ce voyage. Pour notre auteur, cette extravagante promenade ne s'expliquerait que par un affaiblissement chez l'Empereur de la faculté raisonnante et du bon sens. C'est bien ici que j'aurais quelques doutes. Non que je conteste le diagnostic des deux docteurs auxquels M. Lepper a demandé pour Trajan une consultation posthume : une très grave hypertension artérielle devait emporter l'Empereur quelques mois plus tard. Mais est-il si fréquent que cette affection amène une sorte d'aliénation mentale? ou même une réelle diminution des facultés mentales? La hardiesse de cette hypothèse médicale [1], qui n'est garantie, elle non plus, par aucun texte décisif, frappe d'autant plus qu'elle fait un contraste parfait avec l'ordinaire prudence de M. Lepper. Tant il est inévitable qu'un historien, même armé d'une défiance critique presque excessive, risque, au moins une fois, un demi-pas dans les nuages ! Mais cette constatation n'entend pas être un reproche — tout au contraire. J'avoue seulement ma surprise. On attendait de notre auteur qu'il insistât davantage, avec sa rigueur coutumière, sur notre ignorance des véritables raisons qui ont pu déterminer Trajan à cette visite aux ports de débarquement des marchandises indiennes. Le voyage, au vrai, n'était pleinement déraisonnable que si l'Empereur s'était jusqu'alors désintéressé du commerce des caravanes — ce qui n'est jusqu'à plus ample informe ni démontré, ni même très vraisemblable. Dans le cas contraire, on comprendrait assez quels intérêts économiques ont pu amener ce soldat à une imprudence stratégique si caractérisée. C'est de Spasinou-Charax, sur le golfe Persique, que l'on embrasserait le mieux, et d'un seul coup d'œil, l'unité de la guerre contre les Parthes.

Mais ne pourrait-on pas concilier ce qu'il y a peut-être de plus intéressant dans les thèses de M. Lepper avec les idées de ces prédécesseurs par une hypothèse de ce genre : le « grand dessein » parthique de Trajan aurait comporté *à la fois* : 1º une annexion territoriale limitée à l'Arménie (au moins en partie) et à la Mésopotamie du Nord jusqu'à une frontière (Chabour-Djebel Sindjar), dont M. Lepper a justement montré toute la valeur, et 2º la mainmise d'une sorte de protectorat *économique* sur la moyenne et la basse vallée des deux fleuves — protectorat garanti par une démonstration de la force romaine propre à intimider le Parthe, si même on n'arrivait pas, comme on l'espérait, à le rencontrer et à le vaincre en rase campagne? Ainsi, du golfe Persique à la mer Méditerranée, de part et d'autre d'une frontière meilleure englobant

1. Par une coïncidence, ces idées sur la santé de Trajan rejoignent un peu celles de Mme Marguerite Yourcenar, dans son roman : *Mémoires d'Hadrien*, 1951, p. 81-96, livre fort bien informé, du reste (bien que l'étude de M. Lepper, non plus que la mienne, ne figure pas, je crois, dans une bibliographie copieuse), et fort intelligent.

les deux provinces nouvelles, les routes caravanières auraient été, dans toute leur longueur, sous le contrôle direct ou indirect de Rome.

Julien GUEY.

D. Iunius Juvenalis, *Saturae*, éd. **U. Knoche,** *Das Wort der Antike,* II. München, M. Hueber Verlag, 1952 ; gr. in-8°, xxxii + 162 pages.

Dans cette nouvelle édition de Juvénal, M. U. Knoche met en œuvre les résultats auxquels l'ont mené ses *Handschriftlischen Grundlagen der Juvenalüberlieferung*, Leipzig, 1940 : nous regrettons que sa préface, trop succincte, n'en rappelle pas les données essentielles. L'ouvrage commence par un répertoire, abondant et précis, des manuscrits qui ont transmis le texte ; cette liste est précieuse, quoique non exhaustive. L'apparat critique est d'une richesse très appréciable, il évite une surabondance inutile aussi bien que les trahisons d'un choix arbitraire (cette dernière tendance est trop à l'honneur dans nombre d'éditions françaises) ; malheureusement, aucun système de ponctuation ne permet de déceler, dès le premier regard, les familles de manuscrits. Je remarque, dans l'établissement du texte, une propension à découvrir des interpolations (cf. I, 75-76, 144-145 ; II, 60...) : y correspond, dans l'apparat, une excessive complaisance à noter les suppressions et les transpositions proposées par d'autres savants : si l'on devait enlever des *Satires* de Juvénal tout ce que les diverses générations d'érudits ont voulu en retrancher et si l'on bouleversait l'ordre des vers selon les recommandations de trop d'éditeurs, outrés par « les incohérences de la tradition », on aboutirait à un texte qui ne manquerait pas de surprendre : *facit indignatio lapsus*... Quant au texte de M. Knoche, il est beaucoup plus raisonnable et, sauf exceptions, témoigne d'un sain retour aux données des manuscrits. Incontestablement, son édition marque un progrès sur les précédentes, et il faut en savoir gré à l'auteur, ainsi que de l'énergie qu'il a montrée pour mener à bout son travail, malgré l'adversité (cf. p. viii). Nous attendons maintenant le volume de commentaires.

H. BARDON.

Juvénal, *Satiren*, ubertragen von **Ulrich Knoche.** München, Max Hueber Verlag, 1951 ; 1 vol. gr. in-8°, 170 pages.

M. Knoche n'a pas attendu longtemps pour compléter son édition des *Satires* (München, 1950). La traduction qu'il vient d'y joindre se présente typographiquement sous forme de vers, et il lui arrive de retrouver la cadence antique ; mais la fantaisie n'est que d'apparence : cette version allemande de Juvénal est fidèle au texte, dense et, d'ordinaire, nerveuse. Les notes, que M. Knoche qualifie (p. 6) d'élémentaires, ne visent pas à rivaliser avec celles du commentaire de Friedländer, ni,

en même temps, à le rajeunir ; malgré leur excessive concision, elles révèlent une connaissance approfondie du texte.

En une introduction d'une vingtaine de pages, l'auteur résume, d'abord, la vie de Juvénal ; résumé hâtif : le problème de l'exil de Juvénal est à peine esquissé. Ensuite, dans un historique de la satire à Rome, il montre comment les éléments italiques se sont mêlés aux apports étrangers. La place de Lucilius est marquée avec soin (p. 11-12), ainsi que les modalités de la réaction d'Horace ; peut-être y a-t-il un schématisme excessif dans l'opposition établie entre les deux hommes ; en outre, le problème de l'art dans la satire ne se pose pas à partir du seul Horace, ni dans les termes que fixe M. Knoche (p. 15) : la satire a été sentie comme un genre littéraire indépendant dès Lucilius et, sans doute, avant lui ; il ne s'agit pas de savoir si le pamphlet ou l'art prédomine, mais comment l'art, le pamphlet et la morale se concilient ou s'excluent. Après un bref développement sur Perse, M. Knoche en vient à Juvénal, auquel il sacrifie un peu trop allégrement Horace (p. 19), mais dont il a parfaitement senti l'originalité, la puissance et la signification (ici encore quelque esprit de système dans la comparaison où s'opposent Horace et Juvénal : p. 18).

Pour terminer, M. Knoche esquisse l'histoire du texte de Juvénal, en reprenant les thèses de ses *Handschriftlichen Grundlagen der Juvenalüberlieferung*, Leipzig, 1940. Rappelons que, d'après lui, un élève de Servius, à la fin du IVe siècle, aurait établi une édition savante de Juvénal, avec commentaire. Peu après aurait paru une édition abrégée qui serait à l'origine de la vulgate Ω. Pour M. Knoche, toute l'histoire du texte de Juvénal s'explique en fonction de cette double tradition.

H. BARDON.

CORNELIUS TACITUS, *Historiarum libri*, post Halm-Andresen septimum edidit **Ericus Koestermann.** Lipsiae, Teubner, 1950 ; 1 vol. in-8°, 260 pages, 1 index.

On relit avec plaisir les *Histoires* dans ce volume sobrement présenté, qui n'offre, avec le texte, qu'un index et un apparat critique. Regrettons seulement que les paragraphes ne coïncident pas avec ceux de notre édition Goelzer : il faudrait bien un jour arriver à une unification sur ce point. L'apparat critique, bien rédigé, débarrassé des variantes orthographiques inutiles, est d'une clarté suffisante ; cependant, la distinction entre l'emploi des signes : et] paraît parfois obscure. Quant au texte lui-même, Koestermann a renoncé à bon nombre des conjectures qu'il avait proposées dans l'édition précédente. Il a bien fait : elles allongeaient et délayaient inutilement le texte. On peut seulement se demander si beaucoup de celles qui demeurent n'auraient pas dû subir le même sort. Pourquoi, par exemple, en 3, 22, 3, alors qu'on reproduit dans le texte la leçon du manuscrit *eadem utraque acie arma*,

noter dans l'apparat ⟨*in*⟩ *utraque acie arma*, comme une conjecture de l'éditeur? Ou en 3, 38, 4, *dum fove⟨a⟩t*, alors que le texte transcrit le *dum fouet* du manuscrit? Si la syntaxe de Tacite ne permet pas de supporter les hardiesses de la tradition, corrigeons le texte. Si, au contraire, la leçon du manuscrit est possible, toute correction devient invraisemblable, quand elle ne s'appuie pas sur des indices paléographiques réels. Ainsi, on admet beaucoup plus volontiers la correction *reseratam militi* ⟨*Itali*⟩*am* (3, 2, 4), que Koestermann, cette fois, présente dans le texte même. La réalité, c'est qu'il n'est pas facile d'apporter des améliorations réelles à un texte si souvent édité et qui repose sur un seul manuscrit ; réjouissons-nous seulement de voir la librairie Teubner reconstituer ses collections sans se contenter de reproduire mécaniquement les éditions antérieures.

René MARACHE.

R. Boulogne, *De plaats van de paedagogus in de Romeinse Cultuur* (avec résumé en français) ; dissertation. Groningue, 1951 ; 1 vol. in-8°, 100 pages.

Intéressante monographie sur un sujet dont l'importance est grande pour l'histoire de la culture antique et a été récemment encore soulignée par l'*Histoire de l'éducation* de H. Marrou. La matière est ici reprise dans son ensemble, le point de départ étant les « éducateurs » de la mythologie, mais l'étude ne commence vraiment qu'avec l'époque qui sépare les deux premières guerres puniques. L'auteur insiste avec raison sur le fait que les Romains parlaient alors couramment le grec. Il l'explique par les relations avec les colonies de Grande-Grèce. Sans doute, mais la connaissance du grec n'est pas un phénomène strictement romain, et il convient de penser que, dans l'Italie entière, et de très bonne heure, le grec fut, d'une part, langue « diplomatique » et, d'autre part, langue « commerciale ». Il est certain que l'Étrurie et la Campanie ont joué un rôle bien plus important sur ce point que les relations directes avec Cumes, par exemple. Aussi ferions-nous remonter la première apparition d'un enseignement systématique du grec plus haut encore que M. Boulogne, qui la situe vers le milieu du IIIe siècle av. J.-C. Nous pensons au discours de Postumius au théâtre de Tarente, en 281. Les maisons des grands seigneurs romains étaient sans aucun doute plus hellénisées, dès cette époque, que ne le laisse entendre la littérature moralisante et rhétorique postérieure à Caton. Mais il semble bien que l'institution d'écoles régulières soit postérieure à la fin de la première guerre punique (encore que le texte de Suétone, au début du traité sur les *Grammairiens*, et qui nous montre Livius Andronicus donnant des explications de texte en grec ne constitue qu'un *terminus post quem*). Quant à la réalité de l'éducation romaine traditionnelle (l'enfant élevé

par son père, sans intervention des esclaves), elle paraît rejetée, au moins pour Rome même, dans un lointain mythique. Il conviendrait de distinguer sur ce point les familles vivant en ville et celles des municipes ou les familles purement rurales. Mais l'état de notre information est trop fragmentaire pour autoriser des certitudes.

M. Boulogne souligne à juste titre le rôle des savants et philosophes attachés aux maisons des grands. L'influence d'un *paedagogus* se continuait lorsque l'élève avait atteint l'âge d'homme. Nous avons essayé, autrefois, de préciser le rôle joué par Athénodore auprès d'Auguste. D'autres précepteurs et conseillers ont été célèbres. Auprès de Néron, l'influence de Sénèque ne fut pas la seule à jouer. On eût aimé que le mémoire de M. Boulogne indiquât au moins cette direction de recherche. Tel qu'il est, son travail constitue au moins un point de départ et un recueil commode de citations et de témoignages.

P. GRIMAL.

Q. Septimii Tertulliani, *De Corona* liber. *De Cultu Feminarum* libri duo iterum rec. **J. Marra.** Turin, J. B. Paravia, s. d. [1951]; 1 vol. in-8o, 184 pages.

M. Joseph Marra vient de revoir et de réunir, dans la nouvelle série du *Corpus Paravianum*, les deux éditions critiques, fort appréciées, qu'il avait données séparément à la même collection, en 1927 (*de Corona*) et en 1930 (*de Cultu Feminarum*).

Une refonte totale de la présentation eût mieux fait valoir les qualités et la nouveauté de ce travail. On peut regretter que l'auteur ait maintenu, sans changement ni unification, ses deux anciennes préfaces rédigées en latin, dont les conclusions restent valables quant à la date et au contenu des traités en question, mais qui comportent certaines inexactitudes et une documentation vieillie, déjà signalées à l'époque par de Labriolle (*R. É. L.*, 1931, t. IX, p. 134). Les bibliographies ont été rajeunies (p. 16), mais encore insuffisantes pour un ouvrage de valeur. Il eût été préférable aussi de ne pas reproduire, telles quelles, après le *de Corona*, les *Adnotationes criticae* de la première édition, pour éviter l'inconséquence de combattre (adn. f p. 77) une correction d'Oehler finalement retenue (VI, 11, p. 50, l. 11).

Mais ces remarques ne doivent rien ôter aux très réels mérites de l'ouvrage qui nous est présenté. Pour revoir le texte, l'auteur a tenu compte de toutes les recherches qui ont eu lieu dans ce domaine depuis vingt ans, de Hoppe et de Löfstedt (pour la langue de Tertullien en général), de Kok (éd. du *de Cult. Fem.*, Dokkum, 1934) et surtout de Kroymann (*C. S. E. L.*, t. 70, 1942). Sa nouvelle préface, en latin elle aussi, indique les principes qui ont guidé la révision. Libéré par les travaux de Kroymann d'un respect trop exclusif pour l'*Agobardinus*,

M. Marra a été amené (p. 9) à utiliser plus largement deux *recentiores* qu'il a lui-même consultés, les *Florentini Magliabechiani*, VI, 9 (N) et VI, 10 (F) du xve siècle, sans cesser, toutefois, d'accorder une très grande autorité au célèbre manuscrit parisien (p. 8). Un habile recours à N et F, des corrections personnelles intéressantes, une utilisation judicieuse des plus récentes éditions assurent à celle-ci un texte très amélioré, et dont l'impression, au surplus, est tout à fait convenable[1].

L'apparat critique est clair et abondant : on y trouvera soigneusement noté tout le travail de conjecture des précédents éditeurs, de Kroymann en particulier, pour les passages difficiles, où l'auteur a préféré conserver la tradition des manuscrits, si imparfaite fût-elle, par l'effet d'une prudence systématique (p. 12-13), mais en certains cas excessive. Au-dessous du texte sont cités les principaux passages de la Bible, auxquels Tertullien se réfère si couramment, ce qui facilitera l'étude des sources scripturaires au théologien comme au linguiste. Enfin, de précieux *indices*, qu'on aurait souhaités encore plus riches et plus détaillés, rendront aisée et fructueuse la consultation de cet ouvrage qu'aucun lecteur de Tertullien ne pourra ignorer et qui laisse espérer beaucoup de l'édition, préparée par M. Marra pour la même collection, de trois autres traités du même écrivain.

René BRAUN.

Christian Lacombrade, *Synésios de Cyrène, hellène et chrétien.* Paris, Les Belles-Lettres, 1951 ; 1 vol. in-8°, 320 pages + une gravure hors texte.

Curieux personnage que Synésios ! On sait communément de lui que ce « seigneur » de Cyrène, pur hellène par sa culture et son idéal éthique, lecteur enthousiaste de Platon et disciple fervent d'Hypatie, fut proclamé évêque par ses concitoyens et qu'avant d'être consacré par le patriarche Théophile, il prévint ce dernier qu'il désirait rester marié et que sa pensée n'était pas sur tous les points en accord avec la doctrine de l'Église ; ce qui ne l'empêcha pas de devenir le plus zélé des pasteurs. On comprend que ce singulier personnage ait séduit M. Lacombrade,

1. Toutefois, p. 46, l. 36, refermer les guillemets après *revelabit*, et non après *veritatis* (p. 47, l. 39). Lire, p. 61, l. 20 : *qui iam*, et p. 141, l. 28 : *gloriae saecularis* (au lieu de *gloria*).

Quant à l'orthographe uniforme « *condicio* » que M. Marra substitue par principe (p. 13) à « *conditio* » de ses précédentes éditions, il faut remarquer qu'il ne s'agit pas là d'une simple question de graphie : tous les philologues (*Thes. Ling. Lat.*, IV, p. 145, Ernout-Meillet, 3e éd., p. 309, 320) reconnaissent l'existence de deux mots distincts : *condicio* (= condition, état) et *conditio* (= création, créature), ce dernier étant une formation du latin chrétien, dont Tertullien donne des exemples caractéristiques dans ces deux traités précisément (p. 50, l. 12, 14, 18, ou encore p. 141, l. 24). En admettant même que la langue eût confondu ces deux termes dans une orthographe commune, celle-ci serait plus légitimement *conditio* (cf. Ernout, *Rev. Phil.*, XXIII, 1949, p. 107-119).

qui lui a consacré une monographie à la fois consciencieuse et enthousiaste.

M. Lacombrade reprend l'examen de tous les problèmes posés par la biographie de Synésios et propose pour chacun d'eux une solution, sinon toujours nouvelle, du moins toujours motivée. Il se rallie dans l'ensemble à des solutions moyennes : il place la naissance vers 370, la mort à la fin de 412 ou au début de 413 (une lettre de Synésios contiendrait une allusion à la mort de Théophile survenue en octobre 412) ; l'accès à l'épiscopat serait de 410. Rompant avec les incertitudes de la critique contemporaine, M. Lacombrade se refuse résolument à identifier ce Synésios avec l'auteur des écrits alchimiques connus sous ce nom. Parmi les influences subies, M. Lacombrade fait évidemment la plus grande part à Platon, à Dion Chrysostome surtout, à Hypatie, dont Synésios a suivi l'enseignement à Alexandrie. Il déduit des lettres à Herculien, qui suivraient de près le premier séjour à Alexandrie, qu'Hypatie donnait à côté de son enseignement scientifique un enseignement philosophique ésotérique, par lequel elle faisait connaître les doctrines de Jamblique et surtout de Porphyre. C'est par elle principalement que l'influence de celui-ci sur Synésios se serait exercée.

M. Lacombrade propose aussi une série de solutions au difficile problème de la datation des ouvrages de Synésios : l'*Éloge de la calvitie*, le premier d'entre eux, est situé entre le voyage à Athènes et le voyage à Constantinople ; à Constantinople, où il séjourne de 399 à 402, Synésios a composé son *Discours sur la royauté* et son *Récit égyptien* ; au cours d'un nouveau séjour à Alexandrie (de 403 à 405?), il compose *Dion*, dédié à Hypatie, le *Traité des songes* et, en partie, les *Hymnes*, qui s'étalent, selon M. Lacombrade, sur la période qui va du retour de Constantinople (402) à l'accès à l'épiscopat (410). C'est cette dernière œuvre qui pose les plus délicats problèmes littéraires. Dans la question de l'ordre à donner à la composition de ces hymnes et dans celle de leur interprétation, qui est étroitement liée à celle de l'ordre chronologique, M. Lacombrade suit une voie moyenne entre Pétau et Terzaghi ; tout en faisant les concessions qu'il estime suffisantes au critique italien (qui a grandement modifié l'ordre traditionnel), il croit cependant légitime de suivre dans les *Hymnes* l'évolution intellectuelle de Synésios du platonisme au christianisme.

Mais c'est aux problèmes psychologiques que s'intéresse le plus M. Lacombrade, qui, d'ailleurs, recourt volontiers à l'argument psychologique dans la critique littéraire. Il montre qu'il ne faut pas romancer ni dramatiser l'histoire dans le cas de Synésios. Celui-ci est un hellène qui devient tout naturellement chrétien quand le christianisme se présente précisément comme le défenseur des valeurs intellectuelles et sociales héritées de l'hellénisme. Son platonisme, jamais renié, et son

christianisme sont également sincères. Acclamé par le peuple, il ne peut guère refuser ces fonctions d'évêque qui sont, pour lui, de caractère autant civique et social que religieux. Pour lui l'accord est tout naturel entre le temporel et le spirituel. La foi de Synésios ne fait aucun doute, pas plus que sa piété et son zèle de pasteur.

L'inconvénient de la monographie est de trop enfermer le sujet en lui-même. L'ouvrage manque de perspectives. Le lecteur ne sort guère de Synésios et de Cyrène, malgré les voyages à Athènes, Alexandrie ou Constantinople. L'histoire du temps apparaît seulement comme un décor prestement esquissé ; l'histoire de la pensée religieuse est à peine évoquée. A vrai dire, ces inconvénients, dans le cas de Synésios, sont réduits et infiniment moindres qu'ils ne le seraient pour ses illustres contemporains de Cappadoce. Il faut même savoir gré à M. Lacombrade d'avoir échappé à la tentation de rendre son héros plus intéressant, plus « significatif » qu'il n'est. Sans doute ne faudrait-il pas faire de Synésios un isolé ; il est représentatif d'un grand nombre de ses contemporains, de lettrés en particulier, qui se rallièrent au christianisme triomphant moins pour des raisons spéculatives que pour des motifs pratiques, à la fois moraux et sociaux. Mais, malgré les apparences, le problème des rapports de l'hellénisme et du christianisme ne s'est guère posé pour lui et ne s'imposait pas à son sujet ; même s'il avait vécu plus longtemps (il meurt autour de la quarantaine), il est bien peu probable que Synésios, M. Lacombrade a raison de le suggérer, eût jamais entrepris de repenser son platonisme pour l'adapter aux exigences intellectuelles du christianisme. Synésios reste en dehors du grand courant théologique des IIIe et IVe siècles. Cependant, il n'aurait pas été inutile, pensons-nous, de le confronter avec ces grands théologiens qui, eux aussi, ont été « hellènes et chrétiens », mais d'une tout autre façon ; l'attitude de Synésios y eût sans doute gagné en précision.

M. Lacombrade a bien conscience, malgré sa sympathie évidente, des limites de son héros (nous disons bien, car le premier chapitre est intitulé *Les Enfances*). Son livre, écrit avec soin, est agréable à lire ; il y a une certaine rhétorique, dont le caractère suranné n'est pas sans charme, de la préciosité (cf. le titre du ch. IX : *Des tempêtes du retour au hâvre de l'hyménée*), voire quelque maniérisme : ainsi, p. 138, M. Lacombrade croit nécessaire (dans une thèse !) de s'excuser auprès de son lecteur pour s'être laissé aller à deux pages d'érudition. Tout cela est dû sans doute à la manière de Synésios qui, par sympathie, est passée chez son interprète. Mais il y a chez celui-ci un authentique humaniste qui, comme Synésios, a le goût et une connaissance familière de la plus haute pensée hellénique, en particulier de la tradition platonicienne.

A. GUILLAUMONT.

Christian Lacombrade, *Le discours sur la royauté de Synésios de Cyrène à l'empereur Arcadios.* Paris, Les Belles-Lettres, 1951 ; 1 vol. in-8º, 157 pages, 1 planche hors texte.

La traduction de ce discours, dont le texte grec ne nous est pas présenté, occupe la partie centrale du livre (p. 33-76). N'ayant point qualité d'helléniste pour en apprécier le mérite, je ne puis que dire le plaisir donné par la seule lecture de ce texte élégant, évoquant la préciosité du grec savant de Synésius. L'introduction (p. 11-30) étudie l'ambassade qui motiva ce panégyrique : la Pentapole, ruinée par les incursions des nomades et la crise financière générale, demanda une remise d'impôts à l'occasion de l'envoi d'une couronne d'or à l'empereur ; Synésius, célèbre par sa culture et sa lutte contre le péril barbare, fut chargé de cette mission, sans doute en janvier 399, comme l'a établi O. Seeck, que suit M. Lacombrade. L'ambassadeur ne réclama ni indemnité ni, plus tard, l'exemption des charges curiales à laquelle il avait droit ; cependant, il dut faire de coûteux cadeaux aux gens influents, selon la coutume, car « ces moyens classiques de persuasion » étaient employés également par Porphyre de Gaza ou Mélanie la Jeune (la n. 22, p. 19, pourrait ajouter au passage cité de la *Vie de Porphyre* celui, parallèle, de la *Vie de sainte Mélanie*, édit. du cardinal Rampolla, 1905, p. 190). Dans l'été de 399, Synésius arrive à Constantinople. Le tout-puissant Eutrope, qui n'a pu réprimer la révolte de Tribigild, vient d'être renversé par les nationalistes et l'impératrice Eudoxie. Ceux-ci refusent le généralissimat au principal chef de l'armée, le Goth Gainas, qui, mécontent, se révolte bientôt à son tour. M. Lacombrade place légitimement le discours de Synésius avant cette rébellion, au moment où l'orateur pouvait « exposer en toute quiétude son audacieux programme d'épuration » (p. 23), donc « entre le printemps et l'été de la seule année 399 » (p. 24). Gainas, néanmoins, ne fit acte de rebelle qu'à la fin de 399 au plus tôt, quand s'accentua la politique antibarbare. Aussi, probablement, le Περὶ βασιλείας se situe-t-il entre l'été et la fin de 399. M. Lacombrade brosse un vivant portrait d'Arcadius, prince incapable et menacé par la politique du régent d'Occident, Stilicon, dont, toutefois, il est peut-être excessif d'affirmer qu' « il pousse ses enfants vers le pouvoir suprême » (p. 26)[1]. Arcadius subissait beaucoup d'influences en dehors de celle, prépondérante, de sa femme Eudoxie (p. 27) : ce ne fut pas seulement la scène décrite par Philostorge, où l'impératrice supplia son mari de renvoyer Eutrope, qui entraîna la disgrâce définitive du ministre ; saint Jean Chrysostome montre (*In Eutropium*, 1-4, *De capto*

1. O. Seeck est défavorable à Stilicon, mais ni E. Stein, *Gesch. des spätröm. Reiches*, I, p. 346, ni S. Mazzarino, *Stilicone*, Rome, 1942, p. 289-290, ne mettent en doute son loyalisme.

Eutropio, 1-2) que les soldats excités par Gainas réclamèrent la mort d'Eutrope et l'auraient obtenue, si le malheureux ne s'était réfugié dans l'église voisine du Palais.

La troisième partie (p. 79-136) commente l'énergique discours de Synésius. M. Lacombrade admet l'authenticité du texte avec cette réserve qu'il s'agit d'un panégyrique « d'abord écrit, puis transmis sous la forme exacte où il avait été récité » (p. 80). La hardiesse du ton s'explique par le fait que Synésius se fit le porte-parole du préfet Aurélien et de la politique anti-barbare, comme l'atteste le *Récit égyptien*. Aussi est-ce là l'écho « des préoccupations patriotiques qui, en 399, animaient l'élite intellectuelle de Byzance » (p. 87). Les idées politiques qui l'animent sont-elles banales? Si on les retrouve dans « treize siècles de littérature », d'Homère à Dion Chrysostome, en particulier au ɪᴠᵉ siècle chez Eusèbe de Césarée[1] et Thémistius, « champions d'un absolutisme rigoureux qui a pour support le principe théocratique » (p. 97), Synésius ne se confond pas avec ces théoriciens : il souhaite un libéralisme tacite et ne déclare pas expressément que l'empereur est la loi vivante ; il conseille, dans la pratique, un retour aux traditions nationales, c'est-à-dire romaines, aussi bien chez les citoyens méprisant le service militaire que chez les princes négligeant la vie des camps — et, ajouterai-je, un retour à l'idéal civique des « vieux Romains » de la République, dont on aimait alors à prôner les rudes vertus. A ce propos, une comparaison avec le panégyrique *De quarto consulatu Honorii*, rédigé par Claudien en 398, serait significative : elle montrerait l'unité de l'opinion publique, formée par les rhéteurs, dans les deux parties de l'Empire, ainsi que la force croissante d'un nationalisme romain prêt à se muer en haine des barbares. Aussi, M. Lacombrade suppose-t-il avec raison que ce « manifeste tapageur » (p. 103) hâta le coup d'État de Gainas. Il rassemble finalement les faits qui se dégagent de cette « œuvre fanatique d'intellectuel » : incurie d'Arcadius, vivant « comme un paon » au sein de sa cour, gaspillant l'argent en jeux et bâtiments ; étiquette et fastes auliques ; luxe de la population de Constantinople ; naissance d'un nationalisme favorisé par le mépris du barbare que Synésius hait « comme un Grec des guerres médiques » (p. 122), tout en observant, lucidement, la pénétration profonde des Goths dans l'Empire ; malheurs des provinces brimées souvent par l'administration, ruinées par les incursions barbares et la « brutalité de la soldatesque ». Ce sombre tableau, qui n'est « assurément pas complet », peut-il autoriser à conclure (p. 136) que les « raisons de la vitalité » du monde oriental « nous échappent »? N'en est-ce pas une, un peu négative, certes, que l'absence, dans cette *pars Orientis*, des grandes invasions barbares qui vont progressivement ruiner le monde occidental à partir de 407?

1. Cf. N. H. Baynes, *Eusebius and the Christian Empire*, dans *Ann. Inst. philol. et hist. or.*, II, Bruxelles, 1934.

Cette étude, aussi fine que rigoureuse, est une contribution précieuse à la compréhension de la politique nationaliste de l'Empire d'Orient vers 399, qui aida tant à la formation d'un patriotisme byzantin.

Émilienne DEMOUGEOT.

Varia, Études de droit romain, par : **Gérard Sautel,** *Essai sur la notion romaine de « commercium » à l'époque ancienne;* **Yvonne Bongert,** *Recherches sur les récupérateurs;* **Bernard Perrin,** *L'évolution de la substitution pupillaire à l'époque classique.* Paris, Recueil Sirey, 1952 (Publications de l'Institut de droit romain de l'Univ. de Paris, IX); 1 vol. in-4o, 350 pages.

Ce sont les travaux de trois jeunes romanistes, qui viennent d'être institués agrégés des Facultés de droit, que M. le professeur Henri Lévy-Bruhl présente dans un avant-propos.

Dans le premier exposé, M. Sautel se livre à de savantes recherches sur les origines du *commercium* avant les guerres puniques. Il rappelle que, pour la plupart des auteurs (cf. Girard, *Manuel élémentaire de droit romain*, passim), le *commercium* est, comme le *connubium* et la *legis actio*, une prérogative des citoyens romains, qui peut être attribuée aux pérégrins (Ulpien, *Règles*, 19, 4). Mais ce qui est vrai sous l'Empire ne l'est pas forcément quatre ou cinq siècles plus tôt, et Huvelin avait déjà démontré que l'on ne peut assimiler le *commercium* ancien et le *commercium* de l'époque classique. Se fondant sur cette idée couramment admise que, dans les premiers siècles de Rome, les étrangers auraient été sans droit dans la cité, Huvelin pensait que le *commercium* ancien aurait été une sorte de droit de marché dont les non-citoyens auraient pu bénéficier soit en vertu d'un accord individuel d'hospitalité, soit surtout d'un traité international autorisant des relations commerciales. Le tout aurait donné naissance, à la fin de la République, aux institutions du *jus gentium.*

M. Sautel soumet les postulats d'Huvelin à une minutieuse critique. Il note que les anciens Romains ne se sont guère consacrés au négoce et qu'au surplus l'État ne s'est pas préoccupé de protéger cette forme d'activité dans les traités internationaux, si ce n'est peut-être dans les deux premiers traités avec Carthage. L'auteur entreprend ensuite une étude serrée des textes qui évoquent le *commercium*, en commençant par ceux de Tite-Live. Il en conclut que ce terme n'y est pas employé dans un sens juridique, comme visant un droit dont certains étrangers pourraient user, mais comme un pur fait, celui de pouvoir, *de facto*, vendre ou acheter. J'avoue que, devant certains textes, il me paraît difficile de distinguer, aussi nettement que voudrait le faire l'auteur, le fait du droit : à une époque où Rome vit surtout sous le règne de la coutume, cette distinction peut paraître subtile et, finalement, peu justifiée... Tout le monde sera d'accord avec M. Sautel pour admettre

que les relations de Rome avec les étrangers ordinaires (c'est-à-dire ceux qui ne sont ni Latins ni bénéficiaires d'un traité) se sont développées, en général, en dehors de toute réglementation étatique. Mais peut-on en inférer qu'avant les guerres puniques le mot *commercium* n'avait aucune signification juridique? Ce qui est sûr, c'est que, comme l'écrit l'auteur en guise de conclusion, l'État romain a, aux derniers siècles de la République, sanctionné, grâce au *jus gentium*, les opérations commerciales entre citoyens et pérégrins, et qu'il a même concédé à certains étrangers le bénéfice d'une partie du *jus civile*, ce qui constitue le *commercium* (ou le *connubium*) au sens technique du terme. L'ouvrage, fondé sur une excellente documentation, s'efforce ainsi d'apporter quelque clarté sur les origines d'une institution importante : il ne pourra être ignoré de tous ceux qui, à un titre quelconque, auront désormais à s'occuper du *commercium.*

C'est aux jurys de récupérateurs qu'est consacrée la seconde étude des *Varia*, due à la plume de Mlle Bongert. Long travail de 167 pages, où l'auteur expose successivement les origines de la *reciperatio* dans le domaine des relations internationales et le fonctionnement de l'institution en tant que juridiction de droit interne. Les divers domaines dans lesquels ces juges étaient compétents, ainsi que la procédure suivie devant eux sont minutieusement décrits. Mlle Bongert conclut que, contrairement à l'opinion habituellement soutenue, il n'y aurait pas eu de solution de continuité entre les deux phases, internationale et interne, de la *reciperatio*. C'est un travail d'ensemble, clair et bien documenté, qui met au point les caractéristiques de l'institution dans l'état actuel de nos sources

Enfin, M. Perrin, complétant ainsi un précédent exposé paru en 1949 dans la *Revue historique de droit français et étranger*, retrace l'évolution de la substitution pupillaire à l'époque classique. Il se livre à ce propos à la critique de divers textes du *Digeste* et développe les idées que G. La Pira avait présentées dès 1939 dans les *Mélanges Bonfante* : alors que les *veteres* considéraient le substitué comme un véritable héritier du *pater familias*, auteur du testament, on tend, au contraire, au second siècle de notre ère, à voir en ce substitué un héritier du fils. Mais, sur certains points, demeureront des survivances de l'ancienne optique.

G. HUBRECHT.

D. J. Georgacas, *The names of Constantinople.* (Tirage à part des *Transactions of the American Philological Association*, vol. LXXVIII, 1947, p. 347-367.)

L'auteur, sans faire apparemment progresser les connaissances actuelles sur la question, énumère, en les accompagnant de discussions de détail, les différents noms de Constantinople. L'explication du nom turc

Istanbul ne tient pas compte des travaux des spécialistes turcs. En tout état de cause, il est inexact que « Stambouliote » se dise « Istanbollü » en turc : on dit « Istanbullu ».

P. B.

Antoine Bon, *Le Péloponnèse byzantin jusqu'en 1204* (Bibliothèque byzantine). Paris, Presses universitaires, 1951 ; 1 vol. in-8°, XII + 231 pages, 4 cartes, 3 indices.

Le livre de M. A. Bon contribue à combler une des graves lacunes de l'histoire byzantine, l'absence à peu près totale de monographies régionales sur toutes les provinces de l'Orient balkanique et de la Petite Asie qui constituèrent l'Empire. La remarquable synthèse du regretté M. Bréhier elle-même, si elle fait une large place à la vie urbaine et à la vie rurale, ne nous donne que peu de renseignements sur la physionomie originale des provinces byzantines. Faute de ces études locales, nous manquerons encore longtemps d'un ouvrage aussi commode que celui de V. Chapot sur le monde romain. Un plus grand nombre d'études comme le *Péloponnèse byzantin* de M. Bon et une telle synthèse deviendra possible.

Traiter du Péloponnèse avant la IVe croisade n'était pas facile, faute d'informations précises et détaillées. Cette province éloignée et fruste (τὰ κατωτικὰ μέρη) n'attire guère les remarques des chroniqueurs et écrivains byzantins, qui n'ont d'yeux que pour la capitale et les grandes villes de l'Empire. Aussi, l'auteur, ne demandant aux sources narratives que ce qu'elles pouvaient donner, s'est-il résolument tourné vers les vestiges archéologiques, heureusement nombreux et qu'il connaît bien. Cet appel constant aux données archéologiques a permis à M. Bon de présenter un ouvrage réellement nouveau.

Passons rapidement sur le premier chapitre. Il s'agit encore, ou presque, d'une province romaine ; la vie antique continue dans ce Péloponnèse des Ve-VIe siècles, à peine dérangée par des invasions brutales, mais sans lendemain. Le grand fait de cette période, c'est l'installation définitive du christianisme et l'organisation que se donne l'église locale. Corinthe reste la grande cité, capitale de la province et siège de l'archevêque. En effet, le mérite principal de l'auteur est d'avoir consacré la majeure partie de son ouvrage à ce que l'on peut appeler la *période obscure* de l'histoire péloponnésienne, du VIIe au Xe siècle. Là se trouve le meilleur, ce chapitre II, qui est dense (p. 27-87), intéressant et neuf. Tirant beaucoup des données archéologiques et, en particulier, des recherches de monnaies, l'auteur traite avec une grande mesure cette fameuse question des invasions slaves. Nul doute, d'après lui, que les Slaves ne soient venus nombreux aux VIIe-VIIIe siècles, dominant bientôt numériquement les Grecs et coupant le pays de toutes relations avec

Byzance (130 monnaies datées de 610 à 811 contre 3.450 pour le seul xe siècle). Non que ces Slaves aient fondé un État, mais ils se sont assuré la plus grande partie du pays, refoulant les Grecs vers les villes du littoral. Époque grise, où l'activité économique et la vie intellectuelle sont à peu près suspendues.

A la fin du viiie siècle et surtout au ixe, les conquérants slaves paraissent, si l'on peut dire, se dissoudre dans la population grecque, malgré l'infériorité numérique de celle-ci. Deux raisons à cela : le niveau infiniment supérieur de la civilisation hellénique et l'action de l'Église. Les expéditions militaires font le reste et, au xe siècle, on peut considérer l'assimilation comme complète. Elle le fut à ce point que beaucoup, dont le grand érudit grec C. Sathas, ont pu nier toute invasion slave dans le Péloponnèse. Thèse cependant insoutenable, parce qu'elle néglige les anomalies mêmes de l'histoire du Péloponnèse et les transformations qu'il a subies. L'auteur examine assez rapidement celles-ci dans les chapitres iii et iv (p. 88-152). La création d'un thème distinct, probablement en 805, assure l'ordre politique ; les textes et plus encore les sceaux de plomb nous en font connaître un certain nombre de fonctionnaires, dont l'auteur donne une liste fort utile dans l'appendice II (p. 186-207). La réorganisation de l'église locale, caractérisée par la création de nombreux sièges métropolitains, assure l'unité morale. Ainsi regrécisé, le Péloponnèse connaît alors une existence relativement prospère, attestée par le commerce actif à Corinthe et à Patras, qui repose sur la production agricole du pays et ses ateliers de soieries.

Il reste que le Péloponnèse n'atteint pas à la vraie richesse, que le gouvernement impérial l'accable de charges, que sa tranquillité est remise en question par les agressions (normande en 1147, vénitienne en 1124 et en 1172), que les Vénitiens surtout accaparent bientôt son commerce. Les contrats conservés par les couvents et les fonds des procurateurs de Saint-Marc nous les montrent assez nombreux à Corinthe et à Sparte dans la seconde moitié du xiie siècle. Il est dommage que l'auteur n'ait pas vu à ce sujet les publications déjà faites de documents vénitiens[1].

Excellente et utile mise au point, le livre de M. Bon rendra les plus grands services. Sans doute, et l'auteur le souligne dans sa conclusion, le travail n'est pas exhaustif : si les textes ne peuvent plus rien donner d'appréciable, l'exploration archéologique réserve encore bien des surprises et l'auteur souhaite avec raison un inventaire complet des richesses archéologiques susceptibles d'éclairer davantage l'histoire du Péloponnèse et de tout l'Orient gréco-latin médiéval. Ajoutons que quelques dépôts d'archives, notamment celui de Venise, peuvent utilement y contribuer, même pour la période antérieure à 1204. La période

1. Notamment les *Documenti del commercio veneziano nei sec. XI-XIII*, publiés par A. Lombardo et Morozzo della Rocca, 2 vol., Torino, 1940.

postérieure est mieux connue, tant par les travaux de M. Bon lui-même sur la *Morée franque*[1] que par ceux de M. Zakythinos sur le *Despotat grec de Morée*[2].

Freddy THIRIET.

Venise, 12 avril 1952.

L. Halphen, *Initiation aux études d'histoire du Moyen Age*, troisième édition, revue, augmentée et mise à jour par **Y. Renouard.** Paris, P. U. F., 1952 ; 1 vol. in-16, xvi + 206 pages.

Le petit mais fondamental ouvrage de L. Halphen n'a plus besoin d'être présenté : destiné à être le guide de tous ceux qui se dirigent vers les études d'histoire du Moyen Age, il est devenu, par les bibliographies méthodiques, les renseignements utiles pour la recherche et les conseils de méthode qu'il contient, le premier livre de la bibliothèque de tous les historiens. Mais de tels manuels ne restent valables que s'ils sont périodiquement tenus à jour. A la première édition de 1940 était déjà venue se substituer une deuxième, revue et augmentée, en 1946. Après la disparition du grand médiéviste, c'est à notre ami, son élève, M. Y. Renouard, qu'a été confié le soin d'achever le travail de mise au point de cette troisième édition et de continuer l'œuvre. On mesurera d'abord l'étendue de la révision et, en même temps, le développement des études médiévales depuis la deuxième guerre mondiale, en constatant que, de 1940 à 1952, le livre est passé de 142 à 206 pages. Le cadre géographique de l'histoire du Moyen Age s'est plus largement étendu qu'auparavant à l'Asie et aux continents africain et américain. Plus étoffés aussi sont les chapitres bibliographiques consacrés à l'histoire économique et sociale et aux civilisations — signe de l'orientation nouvelle de la science historique. L'éventail des grands ouvrages et des œuvres de l'érudition proposés à la lecture des apprentis historiens est également plus ouvert. On notera, enfin, dans un domaine particulier, le développement, depuis quelques années, des publications ibériques et, d'une façon générale, celui des revues historiques. Une telle réédition, précise et nuancée, est ainsi un vrai bilan. Nul ne pouvait mieux le dresser, après Louis Halphen, que l'historien qui a su le plus sûrement dégager devant le dernier Congrès international des Sciences historiques les tendances actuelles de la recherche médiévale.

Ch. HIGOUNET.

1. Thèse principale de M. Bon, dont nous attendons impatiemment l'impression dans la série des Bibliothèques des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

2. Thèse, Paris, 1932. L'auteur l'a aujourd'hui complétée par des articles publiés dans la revue grecque de langue française *l'Hellénisme contemporain*, Athènes, 1951, p. 7-28, 101-126, 197-214 et 293-317.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

L'Égypte gréco-romaine et la papyrologie. — Le VIIe Congrès international de papyrologie s'est tenu à Genève du 1er au 6 septembre 1952. Aux congressistes venus nombreux et de pays très différents, l'accueil préparé par le comité d'organisation, son secrétaire général D. van Berchem et son président V. Martin, fut charmant et hospitalier à souhait, ce qui n'empêcha pas de travailler. Entre les deux formules du congrès libre et du congrès dirigé, les organisateurs de celui-ci avaient résolument opté pour la seconde et leur méthode vaut qu'on la précise.

Ils avaient distingué les communications d'information et les rapports. Les premières — il n'y en eut pas plus de onze — mettaient au courant de découvertes, de recherches, de publications et de travaux en cours ou en projet. Les dix rapports considéraient divers aspects, paléographique, administratif, économique, religieux, juridique, etc., d'un thème général, à savoir l'originalité de l'Égypte gréco-romaine. Le comité n'avait pu communiquer à l'avance aux congressistes le texte ni même les conclusions de ces rapports. Aussi leur discussion, expressément prévue et sollicitée, ne prit-elle jamais grande ampleur. Mais on devine l'intérêt que présenta, en tout état de cause, l'audition de rapporteurs particulièrement compétents dans leur spécialité et ayant longuement réfléchi à l'importante question qui leur avait été soumise. Espérons que, plus heureux que les organisateurs du précédent Congrès (Paris, 1949), nos amis genevois pourront publier le volume d'*Actes* de celui-ci. On y lira ces rapports à loisir et on reviendra alors sur le doute qui, en écoutant au moins certains d'entre eux, n'a pas manqué — et cela fut dit — de traverser l'esprit des congressistes : l'Égypte gréco-romaine eut-elle bien son originalité? A coup sûr, en effet, à mesure que nos connaissances sur d'autres régions du monde hellénistique et du monde romain s'étendent et se précisent, plus d'un fait d'organisation et de civilisation qu'on avait cru particulier à l'Égypte, parce que l'abondance de la documentation l'y avait fait apercevoir plus tôt, se retrouve identique ailleurs.

La participation à ce Congrès suggérait une autre réflexion : où commence et où finit la papyrologie? Elle demeure une technique, dont l'objet propre est à la fois le maniement de matériaux scripturaires fragiles et le déchiffrement de leurs écritures, toujours cursives et souvent

abrégées. Mais, depuis longtemps, la similitude des écritures l'a conduite à s'annexer d'autres documents que les papyrus, par exemple les ostraka, tandis que l'identité des matériaux l'engageait à sortir occasionnellement d'Égypte et à déchiffrer d'autres caractères que grecs, latins ou démotiques. Il était ainsi conforme aux précédents qu'à Genève le R. P. Benoît fournît des indications sur des documents même hébreux et araméens découverts au début de 1952 dans les grottes du ouadi Murabba'at. Mais ce Congrès a montré avec éclat que la papyrologie se sent aujourd'hui suffisamment adulte pour vouloir aussi s'affirmer autre chose : le commentaire et l'interprétation des textes, d'origine surtout égyptienne, écrits sur papyrus l'amènent nécessairement à étudier toute la vie de l'Égypte gréco-romaine. Le thème général choisi pour les rapports illustrait cette ambition née d'une maturité consciente. Un rapport était l'œuvre d'un paléographe-épigraphiste (J. Mallon) ; d'autres, d'historiens tels que A. Piganiol et H. Bengtson. Un archéologue, J. Leclant, exposa les résultats des fouilles récentes en Égypte pour les derniers siècles avant l'ère chrétienne. Il sera curieux de rapprocher le discours de L. Robert ouvrant à Paris, en avril 1952, le Congrès d'épigraphie et celui de V. Martin ouvrant le Congrès de Genève. On y verra que ces deux disciplines — celle-là pour l'ensemble, Égypte comprise, du monde gréco-romain, celle-ci plus spécialement pour l'Égypte gréco-romaine — se fixent pratiquement le même but, qui n'est autre, à vrai dire, que le but de tous ceux qui consacrent leurs efforts à la connaissance et à la compréhension de l'Antiquité. Mais, à ce compte, pourquoi des congrès distincts, d'autant que, dans une large proportion, leurs appels touchent et séduisent les mêmes participants?

Une expérience toulousaine. — La Faculté des Lettres de Toulouse tente une expérience intéressante : utilisant la possession, par l'Université de Toulouse, de machines qui assurent la reproduction directe des caractères des machines à écrire, elle vient de créer la collection autonome des *Annales publiées par la Faculté des Lettres de Toulouse.* Le programme prévu pour l'année scolaire 1951-1952 a été exécuté : deux fascicules totalisant près de 350 pages ont paru, pour un prix (600 fr.) assurément inférieur à celui qu'imposerait, sans fortes subventions, l'emploi de la typographie normale.

L'expédient matériel auquel il est recouru n'a pas encore conquis droit de cité dans l'édition française et on peut douter qu'il satisfasse jamais les amateurs de beaux livres. La réussite dépend de l'habileté des dactylographes, qui doivent espacer leurs signes de façon à prolonger la ligne exactement jusqu'à la marge de droite tout en observant les règles admises pour la coupe des mots : à cette fin, les dactylographes de Toulouse font preuve d'une rare virtuosité. La réussite dépend aussi de la lisibilité des caractères : en l'espèce, à part quelques notes un peu

trop denses ou pâles, ce à quoi il doit être possible de remédier, le résultat donne satisfaction. Le papier a bel aspect ; on a pu reproduire des cartes, des dessins, même des photographies. De toute façon, l'économie obtenue dans le prix de revient adoucit la violence faite à des habitudes peut-être, après tout, routinières : qui comptera les techniques dont les produits ont paru monstrueux avant d'être unanimement adoptés?

Les deux premiers fascicules de ces *Annales* groupent des mémoires présentant entre eux un minimum d'unité logique. Le premier était consacré aux littératures modernes. Le second, daté de juin 1952, a pour sous-titre *Antiquité. Linguistique. Préhistoire.* Voici, dans son sommaire, ce qui intéressera directement nos lecteurs : J. Carrière, *La composition de l' « Héraclès » d'Euripide* (p. 1-14) ; A. Laumonier, *Yoga hellénique* (p. 17-37) ; V. Magnien, *L'habitude des cadeaux chez les Grecs anciens* (p. 39-49) ; M. Labrousse et G. Fouet, *Un nouveau dieu celtique en Aquitaine* (p. 51-56) ; R. Lucot, *Note sur Properce IV, 7, 23, et IV, 10, 43* (p. 59-64) ; R. Monsuez, *Le style épistolaire de Cicéron et la langue de la conversation* (p. 67-80) ; P. Ruffel, *Theoderici abbatis carmen vitruvianum* (p. 83-99) ; H. Gavel, *Note sur les redoublements de consonne devant semi-voyelle en latin vulgaire* (p. 101-110) ; L. Nougier, *La civilisation du « néolithique pyrénéen » et ses rapports avec le néolithique lacustre suisse* (p. 157-181).

Rien n'empêchera, pour d'autres fascicules, d'appliquer d'autres formules : le titre d'*Annales* laisse à cet égard grande aisance, puisqu'il interdit seulement de laisser passer une année sans rien publier. Trop de liens, anciens et actuels, existent entre notre *Revue* et la Faculté des Lettres de Toulouse pour qu'on ne souhaite pas, ici, succès à la tentative et durée à la collection nouvelle qu'elle vient de créer.

Histoire comparative. — Fondée à l'appel d'A. Eck, J. Pirenne et Fr. Olivier-Martin, la « Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions » a étudié avant la guerre la tenure, le domaine, le servage. Dans les séances qu'elle a tenues à Paris — pour la première fois hors de Belgique — du 6 au 9 octobre 1952, elle a abordé l'étude des villes par celle de leurs institutions administratives et judiciaires, annonçant pour les années prochaines des réunions consacrées aux institutions sociales et économiques, aux origines et au droit privé. Venus de pays très variés, historiens tout court et historiens du droit s'y sont rencontrés en une collaboration très vivante. Sur une vingtaine de communications, quatre portèrent sur les villes et cités de l'Antiquité : Égypte et Mésopotamie, Grèce, monde hellénistique, empire romain. L'éventail s'ouvrait largement pour d'autres pays et d'autres périodes, le Moyen Age, âge d'or des villes, occupant naturellement la place prépondérante qui lui revenait.

A écouter ces communications et les discussions qui les suivaient, on ne pouvait manquer d'être frappé par le caractère *sui generis* de chaque

groupe de villes envisagé. Bien plus, tous les auteurs prenaient soin d'attirer l'attention sur la diversité infinie des institutions à l'intérieur de chaque groupe. Que devenait donc la comparaison? Pourtant, à la dernière séance, le secrétaire général J. Gilissen parvint à présenter des « conclusions provisoires », et improvisées, dont l'intérêt n'était pas niable. Décidément, tout fait historique un peu général est à la fois unique, par les circonstances qui le créent comme par les formes qu'il revêt, et « de série », par les tendances profondes qu'il exprime. Il sera important de lire ces communications, avec les conclusions finales qu'une commission a été chargée de mettre au point, dans un volume qui, comme ceux qu'elle a antérieurement publiés, fera honneur à la Société Jean Bodin.

André AYMARD.

A propos de Suidas. — Rendant compte, dans cette *Revue* (t. LIV, 1952, fasc. 1-2, p. 134-135), de l'ouvrage que M. F. Della Corte vient de consacrer à Sappho, M. Jean Carrière trouve étrange l'expression *la Suda*, introduisant une citation de Suidas, et se demande si l'auteur range le lexicographe parmi le beau sexe, ou fait de lui un objet inanimé. L'étonnement de notre savant collègue prouve à quel point une tradition qui remonte à la Renaissance reste enracinée parmi les philologues classiques. Nous avouons bien volontiers qu'il nous arrive, à nous aussi, de parler de Suidas, ce qui est une façon commode de désigner la compilation qui était à la fois le *Larousse* et le *Littré* des Byzantins [1].

Mais il paraît bon de profiter de l'occasion que nous offre la remarque de M. Carrière pour éclaircir un petit point d'histoire littéraire et de lexicographie, puisque aussi bien la force de l'habitude donne, chaque jour davantage, existence à un personnage aussi mythique que le prétendu Τιπούκειτος [2]. En effet, si Eustathe, puriste choqué par l'emploi du mot « barbare » σοῦδα, le transforme en Σουΐδας, parce qu'il connaît un historien de ce nom, tous les manuscrits du lexique, sauf certains *deteriores* influencés par le philologue byzantin, donnent pour titre à la compilation Σοῦδα ou ἡ Σοῦδα. Eustathe lui-même, lorsqu'il recopie un manuscrit du lexique, est obligé, avant la lettre N, de transcrire la mention τῶν Σούδα ἢ Σουίδα τὸ δεύτερον. Dans le commentaire de Stéphane à Aristote (xiie siècle), conservé dans un Vaticanus du xive siècle, on peut lire encore ἐν τῇ Σούδᾳ. Le moyen âge latin n'a pas connu d'autre titre que *Liber Suda*, *Liber qui graece vocatur* (ou *dicitur*) *Suda* (J. Sadjak, *Liber Suda*, dans *Travaux phil. de la Soc. posnanienne des amis des sciences*, t. VII, fasc. IV, 1934, p. 241-272).

Que signifie donc ce titre? Car c'est bien d'un titre, et non d'un nom

1. L'expression est du R. P. Henry, *Suidas, le « Larousse » et le « Littré » de l'antiquité grecque*, dans *Les Études classiques*, IV, 1937, p. 155 et suiv.

2. Ce nom propre masculin a été tiré par les Byzantins de τί ποῦ κεῖται ; — titre d'un manuel de droit.

d'auteur qu'il s'agit, comme le prouve ce passage — peut-être interpolé, mais peu importe — du proème de l'ouvrage : τὸ μὲν παρὸν βιβλίον Σοῦδα, οἱ δὲ συνταξάμενοι τοῦτο ἄνδρες σοφοί (cf. A. Adler, *Suidas*, *R. E.*, col. 678).

M. Henri Grégoire a eu le mérite de retrouver, sous le nom énigmatique de la compilation, un terme byzantin d'ailleurs banal, σοῦδα. Le mot ne figure pas dans la dernière édition du Liddell-Scott, mais Du Cange l'avait dûment enregistré dans son lexique, avec le sens de *fossa, fossa sudibus munita*. La valeur exacte du terme a fait l'objet d'une intéressante controverse entre MM. F. Dölger et H. Grégoire. Ce dernier, qui a spirituellement appelé cette courtoise polémique la ταφροτειχομαχία, conclut, après l'intervention de MM. Dain, Paul Maass et P. Orgels, que σοῦδα signifie bien « fossé » et non, malgré son étymologie transparente, « palissade », comme M. Dölger l'avait admis à la suite de Meursius (F. Dölger, *Der Titel des sog. Suidaslexikon*, dans *S. B. Bayer. Akad.*, 1936, 6 ; H. Grégoire, dans *Byzantion*, XI, 1936, p. 774 et suiv. ; XII, 1937, p. 293 et suiv., 658 et suiv., et XIII, 1938, p. 389 et suiv., avec les indications bibliographiques nécessaires).

C'est donc bien « Le Fossé » que s'intitulait le lexique que nous continuons à désigner du nom de Suidas, et ce titre a l'avantage de suggérer au lecteur, selon son humeur du moment, quelque chose comme *Fundgrube*, ou bien un équivalent plus poli de « dépotoir ». Comment en est-on arrivé à trouver cette dénomination? Il est facile de l'imaginer. Mais M. Grégoire reprend une hypothèse du regretté Max Sulzberger (*Byzantion*, VIII, 1933, p. 770, n. 1), bien faite pour séduire les contemporains de l'U. N. E. S. C. O., accoutumés aux abréviations sibyllines. Sulzberger avait fait observer que Σοῦδα pouvait très bien représenter les initiales du titre complet et suggérait de lire Συναγωγὴ ὀνομαστικῆς ὕλης διαφόρων ἀνδρῶν [1]. Mais rien n'empêche qu'on ait voulu en même temps jouer sur le mot ainsi obtenu et conserver son sens premier à σοῦδα.

Nous souhaitons que cette note inspire aux lecteurs de cette revue le désir de consulter l'article dans lequel M. Grégoire a débrouillé ce petit problème (*Suidas et son mystère*, dans *Les Études classiques*, IV, 1937, p. 346-356). Mais nous n'osons espérer que Souda détrônera définitivement Suidas et le renverra au néant d'où Eustathe l'a fait sortir, car tous les philologues, M. Grégoire en tête, continuent et continueront à parler du Suidas de M[me] Adler, comme de l'Eschyle de M. Mazon ou du Callimaque de M. Pfeiffer.

Jacques MOREAU.

1. Mentionnons pour mémoire l'interprétation de M. Paul Maas, qui l'a d'ailleurs très vite abandonnée (σοῦδα serait la transcription de l'impératif latin *suda* ! *Byz. Zeitschr.*, XXXV, 1935, p. 307), et celle de M. Sadjak (*op. cit.*), qui est proprement ahurissante (σοῦδα serait à expliquer par le sanscrit *suvidya* « science parfaite » !).

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

A. Γ. ΧΑΡΒΑΛΙΑ, Ἀρχαῖοι Ἕλληνες Τραγικοί, Αἰσχύλος-Σοφοκλῆς-Εὐριπίδης (μὲ εἰσαγωγὴ στὴν τραγῳδία). Πειραῖας, 1950 ; 1 vol. in-8°, 142 pages.

Roland Martin, *Recherches sur l'Agora grecque. Études d'histoire et d'architecture urbaines.* (*Biblioth. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 174.) Paris, De Boccard, 1951 ; 1 vol. in-8°, 570 pages, 83 fig., V tableaux et XII planches hors texte, 1 index.

Jean Bousquet, *Le trésor de Cyrène.* (École française d'Athènes, *Fouilles de Delphes ;* t. II : *Topographie et architecture.*) Paris, De Boccard, 1952 ; 1 vol. in-4° (texte), 115 pages, 17 fig.

Jean Bousquet et Youri Fomine, *Le trésor de Cyrène, Relevés et restaurations.* 1 vol. in-plano de LI planches.

M. T. Ciceronis, *Cato Maior de senectute Liber.* Univ. de Buenos Aires, d'Ettore, 1951 ; 1 vol. in-12, xi + 226 pages, XIV planches hors texte, 3 indices.

Salo Wittmayer Baron, *A social and religious History of Jews*, 2d ed., vol. I : *Ancient Times, Part I ;* vol. II : *Ancient Times, Part II.* New York, Columbia Univ. Press, 1952 ; 2 vol. in-8°, 415 et 493 pages, 1 index.

Christian Courtois, *Timgad, Antique Thamvgadi.* Alger, Impr. officielle, 1951 ; 1 vol. in-8°, 104 pages, nombreuses ill., 2 cartes.

André Berthier, *Tiddis, Antique Castellum Tidditanorum.* Alger, Impr. officielle, 1951 ; 1 brochure in-8°, 56 pages, nombreuses ill., 1 carte hors texte.

Le Musée Savorgnan de Brazza (25 janvier 1852-25 janvier 1952) à Alger. Alger, Impr. officielle, 1952 ; 1 brochure in-8°, 48 pages, 22 planches.

Plato's, *Gorgias*, translated, with an Introduction, by W. C. Helmbold. New York, The Liberal Arts Press, 1952 ; 1 vol. in-8°, x + 107 pages.

Fritz Wehrli, *Lykon und Ariston von Keos.* (*Die Schule des Aristoteles*, Texte und Kommentar, Heft VI.) Basel, Benno Schwabe & C°, 1952 ; 1 vol. in-8°, 67 pages.

Alexander Turyn, *Studies in the manuscript tradition of the tragedies of Sophocles.* (*Illinois Studies in Language and Literature*, vol. XXXVI, n°s 1-2.) Urbana, The Univ. of Illinois Press, 1952 ; 1 vol. in-4°, 217 pages, XVIII planches hors texte, 2 indices.

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle, Livre VIII.* Texte établi, traduit et commenté par A. Ernout. (*Collection des Univ. de France*, publ. par l'Ass. G. Budé.) Paris, Les Belles-Lettres, 1952 ; 1 vol. in-8°, 183 pages (dont 80 pages doubles), 1 index.

Plutarque, *Dialogue sur l'Amour (Eroticos)*, édité par Robert Flacelière. (*Annales de l'Univ. de Lyon*, 3e série, Lettres, fasc. 21.) Paris, Les Belles-Lettres, 1952 ; 1 vol. in-8o, 143 pages, 1 index.

Ivan M. Linforth, *The Pyre on Mount Oeta in Sophocles' « Trachiniae »*. (*Univ. of. Cal. Publ. in Classical Philology*, vol. 14, no 7, pages 255-268.) Berkeley, Univ. of Cal. Press, 1952 ; 1 brochure in-8o, 13 pages.

Eugenio della Valle, *L'Antigone di Sofocle.* Introduzione, saggio e versione poetica. (*Bibliot. di Cultura Moderna*, no 495.) Bari, Gius. Laterza & figli, 1952 ; 1 vol. in-8o, 137 pages.

Luigi Polacco, *Tuscanicae dispositiones. Problemi di Architettura dell'Italia protoromana.* (Univ. de Padova, *Pubb. della Fac. di Lettere e Filosofia*, vol. XXVII.) Padova, Milani, 1952 ; 1 vol. in-4o, 190 pages, VII planches, 1 index.

Eugenio Manni, *Demetrio Poliorcete.* Rome, A. Signorelli, 1951 ; 1 vol. in-8o, 127 pages.

Eustathios Stikas, *L'Église byzantine de Christianou en Triphylie (Péloponèse) et les autres édifices de même type.* (École française d'Athènes, *Travaux et mémoires des anciens membres étrangers de l'École et de divers savants*, fasc. VIII). Paris, De Boccard, 1951 ; 1 vol. in-4o, 84 pages, 134 fig. et XI planches hors texte.

Cl. F. A. Schaeffer, *Enkomi-Alasia I. Nouvelles Missions en Chypre, 1946-1950.* (*Publ. de la Mission archéologique franç. et de la Mission du Gouvernement de Chypre à Enkomi*, t. I.) Paris, C. Klincksieck, 1952 ; 1 vol. gr. in-4o, x + 460 pages, 116 planches et 140 fig.

(Divers), *Les Antiquités égyptiennes, grecques, étrusques, romaines et gallo-romaines du Musée de Mariemont.* Catalogue publié avec le concours de la Fondation universitaire. Bruxelles, éd. de la Librairie encyclopédique, 1952 ; 1 vol. in-4o, 207 pages, 66 planches, VI indices.

Hermann Bengtson, *Die Strategie in der hellenistischen Zeit.* Ein Beitrag zum antiken Staatsrecht. 3. Band. (*Münchener Beiträge zur Papyrusforschung und antiken Rechtsgeschichte*, 36. Heft.) München, C. H. Beck, 1952 ; 1 vol., xii + 296 pages.

Jacques Perret, *Virgile, l'homme et l'œuvre.* (Coll. « Connaissance des Lettres ».) Paris, Boivin, 1952 ; 1 vol. in-12, 191 pages.

H. D. Westlake, *Timoleon and his relations with tyrants.* (*Publ. of the Fac. of Arts of the Univ. of Manchester*, no 5.) Manchester Univ. Press, 1952 ; 1 vol. in-8o, x + 64 pages.

J. M. Reynolds and J. B. Ward Perkins (ed. by...), *The inscriptions of roman Tripolitania.* Roma, « Apollon », s. d. (1952) ; 1 vol. in-8o, viii + 288 pages, 9 cartes, XI planches hors texte, XI indices.

Francis Vian, *La guerre des géants. Le mythe avant l'époque hellénistique.* (*Études et Commentaires*, XI.) Paris, Klincksieck, 1952 ; 1 vol. in-8o, xii + 306 pages, 2 indices.

DISTICHA CATONIS, recensuit et apparatu critico instruxit MARCUS BOAS; opus post MARCI BOAS mortem edendum curavit HENRICUS JOHANNES BOTSCHUYVER. Amsterdam, North-Holland Publ. Cy, 1952; 1 vol. in-8°, LXXXIV + 303 p., 1 index.

ENZO V. MARMORALE, *L'ultimo Catullo*. Naples, Edizioni scientifiche italiane, 1952; 1 vol. in-8°, 199 pages.

ERNEST WILL, *La sculpture romaine au Musée lapidaire de Vienne*. Vienne, Syndicat d'initiative, 1952; 1 vol. in-8°, 91 pages, XII planches.

BIAGIO PACE, GIACOMO CAPUTO, SERGIO SERGI, *Scavi sahariani, ricerche nell'Uadi el-Agial e nell'Oasi di Gat della Missione Pace-Sergi-Caputo*. (Tirage à part des *Monumenti Antichi* pubb. per cura della Accademia Nazionale del Lincei, XLI, 1951, col. 150-551.) 1 vol. in-4°, 201 pages, nombreuses fig., 20 planches hors texte, dont 1 en couleurs.

PAUL PERROCHAT, *Le festin de Trimalcion*. Commentaire exégétique et critique. Deuxième édition revue et corrigée. Paris, Presses Univ. de France, 1952; 1 vol. in-8°, XXII + 146 pages, 2 indices.

ALFRED TOMSIN, *Étude sur le Commentaire Virgilien d'Aemilius Asper*. (*Bibl. de la Fac. de Philos. et de Lettres de l'Univ. de Liége*, fasc. CXXV.) Paris, Les Belles-Lettres, 1952; 1 vol. in-8°, 160 pages.

DAVID M. ROBINSON, *Excavations et Olynthus*, Part XIV : *Terracottas, lamps, and coins found in 1934 and 1938*. The Johns Hopkins Univ. Press, 1952; 1 vol. in-4°, XX + 533 pages, 1 planche en couleurs + 174 planches en noir hors texte, 2 indices.

Corpus Scriptorum ecclesiasticorum latinorum, editum consilio et impensis Academiae Scientiarum Austricae. Vol. LXXII : *ARATORIS subdiaconi de actibus Apostolorum*, ex recensione ARTURI PATCH MCKINLAY. Vindebonae, Hoelder-Pichler-Tempsky, 1951; 1 vol. in-8°, LXIV + 363 pages, 5 indices.

JOSÉ DE C. SERRA RAFOLS, *La « villa » romana de la dehesa de « la cocosa »*. (Diputación provincial de Badajoz, Institución de servicios culturales, *Revista de Estudios extremenos*, anejo 2.) Badajoz, Impr. de la Diput. prov., 1952; 1 vol. in-8°, 176 pages, 28 fig. et XXXVII planches hors texte.

C. IULIUS CAESAR, *I, Bellum gallicum*, edidit ALFREDUS KLOTZ. (*Biblioth. scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana*.) Lipsiae, Teubner, 1952; 1 vol. in-8°, XLVIII + 260 pages, 1 index.

Anthologia lyrica graeca, edidit ERNESTUS DIEHL, fasc. 3. (*Biblioth. scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana*.) Lipsiae, Teubner, 1952; 1 vol. in-8°, V + 162 pages, indices.

H. HILL, *The Roman Middle Class in the Republican Period*. Oxford, Basil Blackwell, 1952; 1 vol. in-8°, XII + 226 pages, 1 index.

PANAETII RHODII fragmenta, collegit iterumque edidit MODESTUS VAN

Straaten, O. E. S. A. Leiden, Brill, 1952 ; 1 vol. in-8°, xviii + 59 pages, 1 index.

W. Vollgraff, *L'oraison funèbre de Gorgias*. Leiden, Brill, 1952 ; 1 vol. in-8°, 175 pages, 1 index.

A. Staat, *De cultuurbeschouwing van Claudius Marius Victor commentaar op Alethia II 1-202*. (Vrije Universiteit te Amsterdam.) Amsterdam, Drukkerij Holland N. V., 1952 ; x + 143 pages.

Martini P. Nilsson, *Opuscula selecta, linguis anglica, franco-gallica, germanica conscripta*, vol. II. (*Acta Instituti Atheniensis regni Sueciae*, series in-8°, II, 2.) Lund, C. W. K. Gleerup, 1952 ; 1 vol. in-8°, pages 456 à 1084, 3 indices.

O. R. Gurney, *The Hittites*. A summary of the art, achievements, and social organization of a great people of Asia Minor during the second millenium B. C., as discovered by modern excavations (A Pelican book). Melbourne, Penguin book, 1952 ; 1 vol. in-12, xvi + 240 p., 19 fig., 32 planches hors texte, 1 index.

Georg Ostrogorsky, *Geschichte des Byzantinischen Staates*. (*Byzantinisches Handbuch*, begründet von Walter Otto, erster Teil, zweiter Band.) München, C. H. Beck, 1952 ; 1 vol. in-8°, xxiii + 496 pages, 2 cartes dans le texte et 6 cartes hors texte, 1 index.

Virgile, *Bucoliques*. Édition et traduction de Léon Herrmann. (Coll. *Latomus*, vol. X). Bruxelles, Latomus, 1952 ; 1 vol. in-8°, 68 p., 1 index.

The Congress of roman frontier Studies, 1949. Univ. of Durham. Ed. by E. Birley. Durham, Titus Wilson, 1952 ; 1 vol. in-8°, viii + 137 pages, 6 cartes dans le texte et 2 cartes hors texte, 1 index.

Homère, *Odyssée, Chants I, V à VII, IX à XII, XIV, XXI à XXIII*. Présentés par Jean Bérard, Henri Goube et René Langumier. Paris, Hachette, 1952 ; 1 vol. in-12, 486 pages, 42 fig. et 3 cartes, 1 index.

Platon, *Gastmahl, Phaidros*, übertragen und eingeleitet von Edgar Salin. (Platon, Dialoge, Band IV.) Basel, Benno Schwabe, 1952 ; 1 vol. in-8°, 212 pages.

Karl Schefold, *Pompejanische Malerei, Sinn und Ideengeschichte*. Basel, Benno Schwabe & C°, 1952 ; 1 vol. in-8°, 207 p., 52 planches hors texte, 1 index.

The Epistles of St Clement of Rome and St Ignatius of Antioch, translated by James A. Kleits, S. J. (*Ancient christian writers*, vol. I.) London, Longmans, Green and Co, 1946 ; 1 vol. in-8°, x + 162 pages, 1 index.

Julianus Pomerianus, *The Contemplative Life*, translated by Sr Mary Josephine Suelzer. (*Ancient christian writers*, vol. IV.) London, Longmans, Green and Co, 1947 ; 1 vol. in-8°, 220 p., 1 index.

St Augustine, *The Lord's Sermon on the Mount*, translated by John J.

Jepson, S. S. (*Ancient christian writers*, vol. V.) London, Longmans, Green and Co, 1948 ; 1 vol. in-8°, 227 pages, 1 index.

The Didache, The Epistle of Barnabas, The Epistle on the Martyrdom of St Polycarp, The fragments of Papias, The Epistle to Diognetus, translated by James A. Kleist, S. J. (*Ancient christian writers*, vol. VI.) London, Longmans, Green and Co, 1948 ; 1 vol. in-8°, vi + 235 pages, 1 index.

SUITE DU SOMMAIRE

BIBLIOGRAPHIE

M. Grant, *Ancient History* **(Cl. Mossé)**, p. 353. — F. Taeger, *Das Altertum. Geschichte und Gestalt der Mittelmeerländer* **(A. Aymard)**, p. 354. — J.-R. Palanque, *Les impérialismes antiques* **(A. Aymard)**, p. 356. — F. Jacoby, *Atthis. The local chronicles of ancient Athens* **(A. Aymard)**, p. 357. — P. Cloché, *La démocratie athénienne* **(A. Aymard)**, p. 360. — P. Cloché, *Thèbes de Béotie, des origines à la conquête romaine* **(A. Aymard)**, p. 362. — Åke Åkeström, *Architektonische Terrakottaplatten in Stockholm* **(H. Metzger)**, p. 364. — K. Kerényi, *Pythagoras und Orpheus* **(P. Boyancé)**, p. 365. — Sophocle, *Tragédies*, traduction de P. Mazon **(J. Audiat)**, p. 368. — Ervin Roos, *Die tragische Orchestik im Zerrbild der altattischen Komödie* **(E. Delebecque)**, p. 369. — E. R. Dodds, *The Greeks and the Irrational* **(J. Moreau)**, p. 371. — M. J. Verdenius, *Mimesis*, Plato's doctrine of artistic imitation and its meaning to us **(P. Louis)**, p. 372. — Aristoteles, *El Arte de la Retorica*, Tomo I (libro I), texto griego con notas y comentarios de E. Ï. Granero **(P. Louis)**, p. 373. — F.-M. Abel, *Histoire de la Palestine depuis la conquête d'Alexandre jusqu'à l'invasion arabe ;* t. I : *De la conquête d'Alexandre jusqu'à la guerre juive*, et, t. II : *De la guerre juive à l'invasion arabe* **(A. Aymard)**, p. 374. — *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, vol. LXXX **(P. Grimal)**, p. 378. — T. R. S. Broughton, *The Magistrates of the Roman Republic ;* I : *509-100 B. C.* **(J. Guey)**, p. 380. — *Appendix Sallustiana*, fasc. I : *Epistulae ad Caesarem*, 3e éd. ; fasc. II : [*Sallusti*] *in Ciceronem et invicem invectivae*, 2e éd., par A. Kurfess **(R. Marache)**, p. 381. — V. Pöschl, *Die Dichtkunst Virgils. Bild und Symbol in der Aeneis* **(P. Boyancé)**, p. 382. — A. La Penna, *Properzio* **(P. Boyancé)**, p. 384. — P. Ovidi Nasonis, *Fastorum libri VI*, éd. C. Landi, 2e éd. par les soins de L. Castiglioni **(H. Bardon)**, p. 386. — *Éloge funèbre d'une matrone romaine (Éloge dit de Turia).* Texte établi, traduit et commenté par M. Durry **(P. Grimal)**, p. 386. — A. Garzetti, *Nerva* **(G. Fink)**, p. 387. — F. A. Lepper, *Trajan's Parthian war* **(J. Guey)**, p. 388. — D. Iunius Juvenalis, *Saturae*, éd. U. Knoche, *Das Wort der Antike* **(H. Bardon)**, p. 392. — Juvénal, *Satiren*, übertragen von U. Knoche **(H. Bardon)**, p. 392. — Cornelius Tacitus, *Historiarum libri* post Halm-Andresen septimum edidit E. Kœstermann **(R. Marache)**, p. 393. — R. Boulogne, *De plaats van de paedagogus in de Romeinse Cultuur* **(P. Grimal)**, p. 394. — Q. Septimii Tertulliani, *De Corona* liber. *De Cultu Feminarum* libri duo iterum rec. J. Marra **(R. Braun)**, p. 395. — C. Lacombrade, *Synésios de Cyrène, hellène et chrétien* **(A. Guillaumont)**, p. 396. — C. Lacombrade, *Le discours sur la royauté de Synésios de Cyrène à l'empereur Arcadios* **(É. Demougeot)**, p. 399. — *Varia, Études de droit romain*, par : G. Sautel, *Essai sur la notion romaine de « commercium » à l'époque ancienne ;* Y. Bongert, *Recherches sur les récupérateurs ;* B. Perrin, *L'évolution de la substitution pupillaire à l'époque classique* **(G. Hubrecht)**, p. 401. — D. J. Georgacas, *The names of Constantinople* **(P. B.)**, p. 402. — A. Bon, *Le Péloponèse byzantin jusqu'en 1204* **(F. Thiriet)**, p. 403. — L. Halphen, *Initiation aux études d'histoire du Moyen Age*, 3e éd. revue, augmentée et mise à jour par Y. Renouard **(Ch. Higounet)**, p. 405.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages

ALLIOT (M.). — La fin de la résistance égyptienne dans le Sud sous Épiphane 18
AUDIAT (J.). — Sophocle, *Tragédies* (trad. de P. Mazon) 368
AYMARD (A.). — Nouveaux graffites de la Graufesenque. 93
— *Griechische Geschichte von den Anfängen bis in die römische Kaiserzeit* (H. Bengtson) 150
— *La Crète et le monde grec de Platon à Polybe* (H. van Effenterre). . . . 154
— *Recherches sur les armées hellénistiques* (M. Launey). 157
— *Qaṣr-Qārūn* (J. Schwartz et H. Wild). 163
— Chronique des Études anciennes . . . . 212 et 406
— *Das Altertum. Geschichte und Gestalt der Mittelmeerländer* (F. Taeger). 354
— *Les impérialismes antiques* (J.-R. Palanque). 356
— *Atthis. The local chronicles of ancient Athens* (F. Jacoby) 357
— *La démocratie athénienne* (P. Cloché) 360
— *Thèbes de Béotie, des origines à la conquête romaine* (P. Cloché). . . . 362
— *Histoire de la Palestine depuis la conquête d'Alexandre jusqu'à l'invasion arabe* (F.-M. Abel). 374
B. (P.). — *The names of Constantinople* (D. J. Georgacas). 402
B. (R.). — *Aperçus préliminaires sur les manuscrits de la mer Morte* (A. Dupont-Sommer). — *Observations sur le Manuel de discipline découvert près de la mer Morte* (Id.). 193
BARDON (H.). — P. Ovidi Nasonis, *Fastorum libri VI* (éd. C. Landi, 2e éd. par les soins de L. Castiglioni). 386
— D. Iunius Juvenalis, *Saturae* (éd. U. Knoche). 392
— Juvénal, *Satiren* (übertragen von U. Knoche). 392
BARRIÈRE (P.). — A propos des voies antiques des Cadurques ; organisation et circulation. 102
— *Bibliographie du Gévaudan* (M. Balmelle). 198
BASTIDE (G.). — *Réalisme et idéalisme chez Platon* (J. Moreau). 139
BÉRARD (J.). — Le nom des Grecs en latin. 5
— *Homer and the monuments* (H. L. Lorimer). 122
BON (A.). — *Chapters on Mediaeval and Renaissance Visitors to Greek Lands* (J. Morton Paton) 204
BOYANCÉ (P.). — Les pénates et l'ancienne religion romaine 109
— *Collection de bibliographie classique* publiée par J. Marouzeau ; *Bibliographie de la langue latine* (J. Cousin) ; *Bibliographie de l'antiquité classique* (Scarlat Lambrino). 119
— *Labyrinth-Studien, Labyrinthos als Linienreflex einer mythologischen Idee* (K. Kerényi). 130
— *Lucilius und Kallimachos. Zur Geschichte einer Gattung der hellenistisch-römischen Poesie* (P. Puelma Piwonka). 174
— MARCI TULLI CICERONIS, *Epistularum ad familiares libri sedecim* (edidit H. Moricca) 178
— *Giovenale* (Enzo V. Marmorale). 185
— *Marziale* (L. Pepe). 186
— *Sueton und die antike Biographie* (Wolf Steidle). 187
— Chronique des Études anciennes. 217
— Funus acerbum 275
— La religion grecque aux époques hellénistique et romaine selon M. Nilsson 332
— *Pythagoras und Orpheus* (K. Kerényi). 365

Pages

BOYANCÉ (P.). — *Die Dichtkunst Virgils. Bild und Symbol in der Äeneis* (V. Pöschl) . 382
— *Properzio* (A. La Penna). 384
BRACHIN (P.). — Vergil, *Eklogen* (Deutsche Uebertragung und Vorrede von G. Preczov Frankenstein) 179
BRAUN (R.). — Q. Septimi Tertulliani, *De Corona* liber. *De Cultu Feminarum* libri duo (rec. J. Marra). 395
BRUNSCHVIG (R.). — *La vie quotidienne des Musulmans au Moyen Age* (Aly Mazahéri). 207
CARCOPINO (J.). — *Lettres de Camille Jullian à Henri d'Arbois de Jubainville* (M. Toussaint). 197
CARRIÈRE (J.). — *Saffo, Storia e leggenda* (F. della Corte). 134
COUPRY (J.). — *Le siècle de Périclès* (P. Cloché). 139
— *Epigrafia latina* (P. Batlle Huguet). 173
COURCELLE (P.). — Plotini Opera, tomus I, *Enneades* I-III (éd. P. Henry et H.-R. Schwyzer). 166
— *Die Ueberlieferung des griechischen christlichen Literatur in der lateinischen Kirche bis zum XII. Jahrhundert* (A. Siegmund). 193
— *The attitude of the early christian Latin writers toward pagan Literature and Learning* (G. L. Ellspermann). 194
— Bibliothèque Augustinienne, Œuvres de saint Augustin, 1re série, t. XII : *Les Révisions* (Intr. et notes par G. Bardy). 195
— *Martini episcopi Bracarensis opera omnia* (éd. C. W. Barlow). 196
DELEBECQUE (E.). — *Die tragische Orchestik im Zerrbild der altattischen Komödie* (Ervin Roos). 369
DEMOUGEOT (É.). — Saint Jérôme, les oracles sibyllins et Stilicon. 83
— *Le discours sur la royauté de Synésios de Cyrène à l'empereur Arcadios* (C. Lacombrade). 399
FINK (G.). — *Nerva* (A. Garzetti). 387
FRASER (P. M.). — Dédicaces attalides en Béotie. 233
GAGÉ (J.). — Vespasien et la mémoire de Galba. 290
GRENIER (A.). — Une basilique peut-être chrétienne du IVe siècle à Metz. 116
— Chronique des Études anciennes 221
— Les archives d'un notaire africain du temps vandale. 343
— La Préhistoire des Germains. 349
GRIMAL (P.). — Sur la véritable nature du « garum » (en collaboration avec Th. Monod) 27
— Apolodoro, *Biblioteca*. 164
— Ælius Aurelianus, *Gynaecia, fragments of a Latin version of Soranus' Gynaecia, from a thirteenth century manuscript* (ed. by M. F. Drabkin and I. E. Drabkin). 165
— Sénèque, *De la Clémence*, Deuxième partie, Commentaire et *Index Omnium Verborum* (texte revu par P. Faider, Ch. Favez et P. van de Woestijne) 179
— *I diminutivi nel Satyricon di Petronio* (G. Tarditi). 184
— *Some notes on Artists in the Roman World* (J. M. C. Toynbee). 189
— *Forum Iulium* (S. Stucchi) 191
— Chronique des Études anciennes. 220
— *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, vol. LXXX 378
— *Éloge funèbre d'une matrone romaine (Éloge dit de Turia)* (texte établi, traduit et commenté par M. Durry). 386
— *De plaats van de paedagogus in de Romeinse Cultuur* (R. Boulogne). . . 394
GUEY (J.). — *The Magistrates of the Roman Republic; I : 509-100 B. C.* (T. R. S. Broughton) 380
— *Trajan's Parthian war* (F. A. Lepper). 388
GUILLAUMONT (A.). — *Synésios de Cyrène, hellène et chrétien* (C. Lacombrade). . . . 396
HEURGON (J.). — La date des gobelets de Vicarello. 39
— *Le Tavole di Gubbio* (G. Devoto). 170
HIGOUNET (Ch.). — *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque* (M. Roblin). 200
— *Mélanges d'histoire du Moyen Age Louis Halphen*. 207

Pages

HIGOUNET (Ch.). — L. Halphen, *Initiation aux études d'histoire du Moyen Age* (3e éd. par Y. Renouard) 405
HUBRECHT (G.). — *Varia, Études de droit romain : Essai sur la notion romaine de « commercium » à l'époque ancienne* (G. Sautel) ; *Recherches sur les récupérateurs* (Y. Bongert) ; *L'évolution de la substitution pupillaire à l'époque classique* (B. Perrin) 401
JACQUES (J.-M.). — Bacchylidis, *Carmina cum fragmentis* (éd. B. Snell) 157
LABROUSSE (M.). — *Problems historical and numismatic in the reign of Augustus* (H. R. W. Smith) 189
LAFON (R.). — *Estudios sobre las primitivas lenguas hispánicas* (A. Tovar) 198
LEJEUNE (M.). — Les bronzes votifs vénètes de Lagole (étude épigraphique) 51
— *Uxor, ricerche di morfologia indoeuropea* (V. Pisani) 133
— *Die Oxytonierung der griechischen substantiva auf* -ιᾱ (Meinrad Scheller) . 133
— *Dictionnaire étymologique de la langue latine; histoire des mots*, 3e éd., fasc. 2 (Ernout-Meillet) 167
— Les bronzes votifs vénètes de Gurina (étude épigraphique) 267
— A propos de trois inscriptions italiques 340
LOUIS (P.). — *Mimesis*, Plato's doctrine of artistic imitation and its meaning to us (M. J. Verdenius) 372
— Aristoteles, *El Arte de la Retorica*, Tomo I (libro I) (texto griego con notas y comentarios de E. I. Granero) 373
MARACHE (R.). — *Appendix Sallustiana* ; fasc. I : *Epistulae ad Caesarem*, 3e éd. — fasc. II : [*Sallusti*] *in Ciceronem et invicem invectivae*, 2e éd. (par A. Kurfess) 381
— Cornelius Tacitus, *Historiarum libri* (éd. E. Koestermann) 393
MARROU (H.-I.). — L'épitaphe vaticane du consulaire de Vienne Eventius 326
METZGER (H.). — Tête en terre cuite du Musée d'Adalia 13
— *Architektonische Terrakottaplatten in Stockholm* (Åke Åkeström) 364
MONOD (Th.). — Sur la véritable nature du « garum » (en collaboration avec P. Grimal) 27
MOREAU (J.). — *De* Nous *in het systeem van Plato's philosophie* (J. H. M. M. Loenen). 141
— *Studien zu den platonischen Nomoi* (G. Müller) 143
— *Gestalten aus Hellas* (M. Pohlenz) 146
— *Die Zeugungs-und Vererbungslehren in der Antike und ihr Nachwirken* (Dr Erna Lesky) 148
— *The Greeks and the Irrational* (E. R. Dodds) 371
— Chronique des Études anciennes 409
MOSSÉ (C.). — *The people of Aristophanes. A sociology of Old Attic Comedy* (V. Ehrenberg) 135
— *Ancient History* (M. Grant) 353
MUGLER (CH.). — *Geschichte der griechischen Literatur*, I, 5, 2 (Schmid-Stählin) . . . 120
PÉDECH (P.). — Sur les sources de Polybe : Polybe et Philinos 246
RENOUARD (Y.). — *La fin du monde antique et le début du Moyen Age* (F. Lot) 206
— *The coffin of St Cuthbert* (drawn by D. Mc Intyre. Intr. by E. Kitzinger). 208
— *Marseille angevine. Recherches sur son évolution administrative, économique et urbaine, de la victoire de Charles d'Anjou à l'arrivée de Jeanne Ire* (G. Lesage) 210
ROUGÉ (J.). — La navigation hivernale sous l'Empire romain 316
SESTON (W.). — Chronique des Études anciennes 219
TESTARD (M.). — St Augustine, *Against the Academics* (trans. and annot. by J. J. O'Meara) 195
THIRIET (F.). — *Le Péloponèse byzantin jusqu'en 1204* (A. Bon) 403
THOMAS (F.). — *Grammatica latina* (V. Pisani) ; *Testi latini arcaici e volgari* (Id.) . . . 168
— Frithegodi Monachi, *Breuiloquium uitae beati Wilfredi*, et Wulfstani Cantoris, *Narratio metrica de Sancto Swithuno* (éd. A. Campbell) . . . 208
WILL (E.). — *The Wrath of Homer* (L. A. Mc Kay) 127
— *Der Pfeilschuss des Pandaros* (H. J. Mette) 129
— *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques* (L. Lacroix) . . . 131

AUTEURS D'OUVRAGES RECENSÉS

(TABLE ALPHABÉTIQUE)

Pages

ABEL (F.-M.), *Histoire de la Palestine depuis la conquête d'Alexandre jusqu'à l'invasion arabe* (A. Aymard) 374

ÅKE ÅKESTRÖM, *Architektonische Terrakottaplatten in Stockholm* (H. Metzger) 364

ALBERTINI (TABLETTES...), Actes privés de l'époque vandale : voir « Les archives d'un notaire africain du temps vandale » (A. Grenier) 343

ALY MAZAHÉRI, *La vie quotidienne des Musulmans au Moyen Age* (R. Brunschvig) . . 207

APOLODORO, *Biblioteca* (P. Grimal) 164

BALMELLE (M.), *Bibliographie du Gévaudan* (P. Barrière) 198

BARDY (G.), Bibliothèque Augustinienne, Œuvres de saint Augustin, 1re série, t. XII : *Les Révisions* (P. Courcelle) 195

BARLOW (C. W.), *Martini episcopi Bracarensis opera omnia* (P. Courcelle) 196

BATLLE HUGUET (P.), *Epigrafia latina* (J. Coupry) 173

BENGTSON (H.), *Griechische Geschichte von den Anfängen bis in die römische Kaiserzeit* (A. Aymard) 150

BÖMER (F.), *Rom und Troia, Untersuchungen zur Frühgeschichte Roms* : voir « Les pénates et l'ancienne religion romaine » (P. Boyancé) 109

BON (A.), *Le Péloponèse byzantin jusqu'en 1204* (F. Thiriet) 403

BONGERT (Y.), *Recherches sur les récupérateurs*, dans « Varia, Études de droit romain » (G. Hubrecht) 401

BOULOGNE (R.), *De plaats van de paedagogus in de Romeinse Cultuur* (P. Grimal) . . . 394

BROUGHTON (T. R. S.), *The Magistrates of the Roman Republic; I : 509-100 B. C.* (J. Guey) 380

CAMPBELL (A.), Frithegodi Monachi, *Breuiloquium uitae beati Wilfredi*, et Wulfstani Cantoris, *Narratio metrica de Sancto Swithuno* (F. Thomas) 208

CASTIGLIONI (L.), P. Ovidi Nasonis, *Fastorum libri VI* (éd. C. Landi, 2e éd.) (H. Bardon) 386

CLOCHÉ (P.), *Le siècle de Périclès* (J. Coupry) 139

— *La démocratie athénienne* (A. Aymard) 360

— *Thèbes de Béotie, des origines à la conquête romaine* (A. Aymard) 362

CORTE (F. DELLA), *Saffo, Storia e leggenda* (J. Carrière) 134

COUSIN (J.), *Bibliographie de la langue latine*, dans « Collection de bibliographie classique publiée... par J. Marouzeau » (P. Boyancé) 119

DEVOTO (J.), *Le Tavole di Gubbio* (J. Heurgon) 170

DODDS (E. R.), *The Greeks and the Irrational* (J. Moreau) 371

DRABKIN (M. F. and I. E.), Ælius Aurelianus, *Gynaecia, fragments of a Latin version of Soranus' Gynaecia, from a thirteenth century manuscript* (P. Grimal) . . . 165

DUPONT-SOMMER (A.), *Aperçus préliminaires sur les manuscrits de la mer Morte.* — ID., *Observations sur le Manuel de discipline découvert près de la mer Morte* (R. B.) 193

DURRY (M.), *Éloge funèbre d'une matrone romaine (Éloge dit de Turia).* Texte établi, traduit et commenté (P. Grimal) 386

EHRENBERG (V.), *The people of Aristophanes. A sociology of Old Attic Comedy* (C. Mossé) 135

ELLSPERMANN (G. L.), *The attitude of the early christian Latin writers toward pagan Literature and Learning* (P. Courcelle) 194

ERNOUT-MEILLET, *Dictionnaire étymologique de la langue latine; histoire des mots*, 3e éd., fasc. 2 (M. Lejeune) 167

Pages

Faider (P.), Sénèque, *De la Clémence*, Deuxième partie, Commentaire et *Index omnium Verborum* (en coll. avec Ch. Favez et P. van de Woestijne) (P. Grimal). 179
Favez (Ch.), Sénèque, *De la Clémence*, Deuxième partie, Commentaire et *Index omnium Verborum* (en coll. avec P. Faider et P. van de Woestijne) (P. Grimal). 179
Garzetti (A.), *Nerva* (G. Fink) 387
Georgacas (D. J.), *The names of Constantinople* (P. B.) 402
Granero (E. I.), Aristoteles, *El Arte de la Retorica*, Tomo I (libro I), texto griego con notas y comentarios (P. Louis) 373
Grant (M.), *Ancient History* (C. Mossé) 353
Halphen (L.), *Initiation aux études d'histoire du Moyen Age* (3e éd. par Y. Renouard) (Ch. Higounet) 405
Henry (P.), Plotini Opera, tomus I, *Enneades* I-III (éd. en coll. avec H.-R. Schwyzer) (P. Courcelle) 166
Hubert (H.), *Les Germains* : voir « La préhistoire des Germains » (A. Grenier) 349
Jacoby (F.), *Atthis. The local chronicles of ancient Athens* (A. Aymard) 357
Kerényi (K.), *Labyrinth-Studies, Labyrinthos als Linienreflex einer mythologischen Idee* (P. Boyancé) 130
— *Pythagoras und Orpheus* (P. Boyancé) 365
Kitzinger (E.), *The coffin of St Cuthbert* (drawn by D. Mc Intyre, Intr. by...) (Y. Renouard) 208
Knoche (U.), D. Iunius Juvenalis, *Saturae* (H. Bardon) 392
— Juvenal, *Satiren* (übertragen von...) (H. Bardon) 392
Kœstermann (E.), Cornelius Tacitus, *Historiarum libri* (R. Marache) 393
Kurfess (A.), *Appendix Sallustiana*; fasc. I : *Epistulae ad Caesarem*, 3e éd. — Fasc. II : [*Sallusti*] *in Ciceronem et invicem invectivae*, 2e éd. (R. Marache). 381
Lacombrade (C.), *Synésios de Cyrène, hellène et chrétien* (A. Guillaumont) 396
— *Le discours sur le royauté de Synésios de Cyrène à l'empereur Arcadios* (É. Demougeot) 399
Lacroix (L.), *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques* (E. Will) 131
Lambrino (S.), *Bibliographie de l'antiquité classique*, dans « Collection de bibliographie classique publiée... par J. Marouzeau » (P. Boyancé) 119
La Penna (A.), *Properzio* (P. Boyancé) 384
Launey (M.), *Recherches sur les armées hellénistiques* (A. Aymard) 157
Lepper (F. A.), *Trajan's Parthian war* (J. Guey) 388
Lesage (G.), *Marseille angevine. Recherches sur son évolution administrative, économique et urbaine, de la victoire de Charles d'Anjou à l'arrivée de Jeanne Ire* (Y. Renouard) 210
Lesky (Dr Erna), *Die Zeugungs-und Vererbungslehren in der Antike und ihr Nachwirken* (J. Moreau) 148
Lœnen (J. H. M. M.), *De Nous in het systeem van Plato's philosophie* (J. Moreau) . . . 141
Lorimer (J.), *Homer and the monuments* (J. Bérard) 122
Lot (F.), *La fin du monde antique et le début du Moyen Age* (Y. Renouard) 206
Mc Intyre (D.), *The coffin of St Cuthbert* (drawn by...), Intr. by E. Kitzinger (Y. Renouard) 208
Mc Kay (L. A.), *The Wrath of Homer* (E. Will) 127
Marmorale (Enzo V.), *Giovenale* (P. Boyancé) 185
Marra (J.), Q. Septimi Tertulliani, « *De Corona* » *liber*. « *De Cultu Feminarum* » *libri duo* (R. Braun) 395
Mazon (P.), Sophocle, *Tragédies* (J. Audiat) 368
Mélanges d'histoire du Moyen Age Louis Halphen (Ch. Higounet) 207
Mette (H. J.), *Der Pfeilschuss des Pandaros* (E. Will) 129
Moreau (J.), *Réalisme et idéalisme chez Platon* (G. Bastide) 139
Moricca (H.), Marci Tulli Ciceronis, *Epistularum ad familiares libri sedecim* P. Boyancé) 178
Müller (G.), *Studien zu den platonischen Nomoi* (J. Moreau) 143
Nilsson (M. P.), *Geschichte der griechischen Religion*; zweiter Band : *Die hellenistische und römische Zeit* : voir « La religion grecque aux époques hellénistique et romaine selon M. Nilsson » (P. Boyancé) 332
O'Meara (J. J.), St Augustine, *Against the Academics* (M. Testard) 195
Palanque (J.-R.), *Les impérialismes antiques* (A. Aymard) 356

Pages

PATON (J. MORTON), *Chapters on Mediaeval and Renaissance Visitors to Greek Lands* (A. Bon) . . . 204
PEPE (L.), *Marziale* (P. Boyancé) . . . 186
PERRIN (B.), *L'évolution de la substitution pupillaire à l'époque classique*, dans « Varia, Études de droit romain » (G. Hubrecht) . . . 401
PISANI (V.), *Uxor, ricerche di morfologia indoeuropea* (M. Lejeune) . . . 133
— *Grammatica latina.* — ID., *Testi latini arcaici e volgari* (F. Thomas) . . . 168
POHLENZ (M.), *Gestalten aus Hellas* (J. Moreau) . . . 146
PÖSCHL (V.), *Die Dichtkunst Virgils. Bild und Symbol in der Äeneis* (P. Boyancé) . . . 382
PRECZOV FRANKENSTEIN (G.), Vergil, *Eklogen* (Deutsche Uebertragung und Vorrede) (P. Brachin) . . . 179
PUELMA PIWONKA (M.), *Lucilius und Kallimachos. Zur Geschichte einer Gattung der hellenistisch-römischen Poesie* (P. Boyancé) . . . 174
ROBLIN (M.), *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque* (Ch. Higounet) . 200
ROOS (ERVIN), *Die tragische Orchestik im Zerrbild der altattischen Komödie* (E. Delebecque) . . . 369
SAUTEL (G.), *Essai sur la notion romaine de « commercium » à l'époque ancienne*, dans « Varia, Études de droit romain » (G. Hubrecht) . . . 401
SCHELLER (MEINRAD), *Die Oxytonierung der griechischen substantiva auf -ιᾱ* (M. Lejeune) . . . 133
SCHMID-STÄHLIN, *Geschichte der griechischen Literatur*, I, 5, 2 (Ch. Mugler) . . . 120
SCHWARTZ (J.), *Qaṣr-Qārūn* (en coll. avec H. Wild) (A. Aymard) . . . 163
SCHWYZER (H.-R.), Plotini Opera, tomus I, *Enneades* I-III (éd. en coll. avec P. Henry) (P. Courcelle) . . . 166
SIEGMUND (A.), *Die Ueberlieferung der griechischen christlichen Literatur in der lateinischen Kirche bis zum XII. Jahrhundert* (P. Courcelle) . . . 193
SMITH (H. R. W.), *Problems historical and numismatic in the reign of Augustus* (M. Labrousse) . . . 189
SNELL (B.), Bacchylidis, *Carmina cum fragmentis* (J.-M. Jacques) . . . 137
STEIDLE (WOLF), *Sueton und die antike Biographie* (P. Boyancé) . . . 187
STUCCHI (S.), *Forum Iulium* (P. Grimal) . . . 191
TAEGER (F.), *Das Altertum. Geschichte und Gestalt der Mittelmeerländer* (A. Aymard). 354
TARDITI (G.), *I diminutivi nel Satyricon di Petronio* (P. Grimal) . . . 184
TOUSSAINT (M.), *Lettres de Camille Jullian à Henri d'Arbois de Jubainville* (J. Carcopino) . . . 197
TOVAR (A.), *Estudios sobre las primitivas lenguas hispánicas* (R. Lafon) . . . 198
TOYNBEE (J. M. C.), *Some notes on Artists in the Roman World* (P. Grimal) . . . 189
Transactions and Proceedings of the American Philological Association, vol. LXXX (P. Grimal) . . . 378
VAN DE WOESTIJNE (P.), Sénèque, *De la Clémence*, Deuxième partie, Commentaire et *Index omnium Verborum* (en coll. avec P. Faider et Ch. Favez) (P. Grimal). 179
VAN EFFENTERRE (H.), *La Crète et le monde grec de Platon à Polybe* (A. Aymard). . 154
VERDENIUS (M. J.), *Mimesis, Plato's doctrine of artistic imitation and its meaning to us* (P. Louis) . . . 372
WILD (H.), *Qaṣr-Qārūn* (en coll. avec J. Schwartz) (A. Aymard) . . . 163

TABLE ANALYTIQUE
DES MATIÈRES

I. Articles de fond

1° Antiquité grecque et romaine. — Le nom des Grecs en latin (**J. Bérard**), p. 5. — Tête en terre cuite du Musée d'Adalia (**H. Metzger**), p. 13. — La fin de la résistance égyptienne dans le Sud sous Épiphane (**M. Alliot**), p. 18. — Sur la véritable nature du « garum » (**P. Grimal** et **Th. Monod**), p. 27. — La date des gobelets de Vicarello (**J. Heurgon**), p. 39. — Les bronzes votifs vénètes de Lagole (étude épigraphique) (**M. Lejeune**), p. 51. — Saint Jérôme, les oracles sibyllins et Stilicon (**É. Demougeot**), p. 83. — Dédicaces attalides en Béotie (**P. M. Fraser**), p. 233. — Sur les sources de Polybe : Polybe et Philinos (**P. Pédech**), p. 246. — Les bronzes votifs vénètes de Gurina (étude épigraphique) (**M. Lejeune**), p. 267. — Funus acerbum (**P. Boyancé**), p. 275. — Vespasien et la mémoire de Galba (**J. Gagé**), p. 290. — La navigation hivernale sous l'Empire romain (**J. Rougé**), p. 316.

2° Antiquités nationales. — Nouveaux graffites de la Graufesenque (**A. Aymard**), p. 93. — A propos des voies antiques des Cadurques ; organisation et circulation (**P. Barrière**), p. 102. — L'épitaphe vaticane du consulaire de Vienne Eventius (**H.-I. Marrou**), p. 326.

II. Variétés

Les pénates et l'ancienne religion romaine (**P. Boyancé**), p. 109. — Une basilique peut-être chrétienne du IVe siècle à Metz (**A. Grenier**), p. 116. — La religion grecque aux époques hellénistique et romaine selon M. Nilsson (**P. Boyancé**), p. 332. — A propos de trois inscriptions italiques (**M. Lejeune**), p. 340. — Les archives d'un notaire africain du temps vandale (**A. Grenier**), p. 343. — La Préhistoire des Germains (**A. Grenier**), p. 349.

III. Bibliographie

1° Auteurs, Textes et Littérature, Grammaire, Linguistique, Métrique. — *Collection de bibliographie classique publiée...* par J. Marouzeau : J. Cousin, *Bibliographie de la langue latine;* Scarlat Lambrino, *Bibliographie de l'antiquité classique* (**P. Boyancé**), p. 119. — Schmid-Stählin, *Geschichte der griechischen Literatur*, I, 5, 2 (**Ch. Mugler**), p. 120. — L. A. Mc Kay, *The Wrath of Homer* (**E. Will**), p. 127. — H. J. Mette, *Der Pfeilschuss des Pandaros* (**E. Will**), p. 129. — Meinrad Scheller, *Die Oxytonierung der griechischen substantiva aud -ιᾱ* (**M. Lejeune**), p. 133. — F. della Corte, *Saffo, Storia e leggenda* (**J. Carrière**), p. 134. — Bacchylidis, *Carmina cum fragmentis*, éd. B. Snell (**J.-M. Jacques**), p. 137. — Apolodoro, *Biblioteca* (**P. Grimal**), p. 164. — Ælius Aurelianus, *Gynaecia, fragments of a Latin version of Soranus' Gynaecia, from a thirteenth century manuscript*, éd. by M. F. Drabkin and I. E. Drabkin (**P. Grimal**), p. 165. — Plotini Opera, tomus I, *Enneades* I-III, éd. P. Henry et H.-R. Schwyzer (**P. Courcelle**), p. 166. — A. Siegmund, *Die Ueberlieferung der griechischen christlichen Literatur in der lateinischen Kirche bis zum XII. Jahrhundert* (**P. Courcelle**), p. 193. — Sophocle, *Tragédies*, trad. de P. Mazon (**J. Audiat**), p. 368. — Ervin Roos, *Die tragische Orchestik im Zerrbild der altattischen Komödie* (**É. Delebecque**), p. 369. — Aristoteles, *El Arte de la Retorica*, tomo I (libro I), texte griego con notas y comentarios de E. I. Granero (**P. Louis**), p. 373. —

C. LACOMBRADE, *Synésios de Cyrène, hellène et chrétien* (**A. Guillaumont**), p. 396. — C. LACOMBRADE, *Le discours sur la royauté de Synésios de Cyrène à l'empereur Arcadios* (**É. Demougeot**), p. 399.

V. PISANI, *Uxor, ricerche di morfologia indoeuropea* (**M. Lejeune**), p. 133. — ERNOUT-MEILLET, *Dictionnaire étymologique de la langue latine* (**M. Lejeune**), p. 167. — V. PISANI, *Grammatica latina (storica e comparativa)*; ID., *Testi latini arcaici e volgari (con commento glottologico)* (**F. Thomas**), p. 168. — M. PUELMA PIWONKA, *Lucilius und Kallimachos. Zur Geschichte einer Gattung der hellenistisch-römischen Poesie* (**P. Boyancé**), p. 174. — Marci Tulli Ciceronis, *Epistularum ad familiares libri sedecim*, edidit H. MORICCA (**P. Boyancé**), p. 178. — Vergil, *Eklogen*, Deutsche Uebertragung und Vorrede von G. PRECZOV FRANKENSTEIN (**P. Brachin**), p. 179. — Sénèque, *De la Clémence*, texte revu, accompagné d'une Intr., d'un Commentaire et d'un *Index omnium Verborum*, 2e partie, par P. FAIDER, CH. FAVEZ et P. VAN DE WOESTIJNE (**P. Grimal**), p. 179. — G. TARDITI, *I diminutivi nel Satyricon di Petronio* (**P. Grimal**), p. 184. — ENZO V. MARMORALE, *Giovenale* (**P. Boyancé**), p. 185. — L. PEPE, *Marziale* (**P. Boyancé**), p. 186. — WOLF STEIDLE, *Sueton und die antike Biographie* (**P. Boyancé**), p. 187. — Bibliothèque Augustinienne. Œuvres de saint Augustin, 1re série, t. XII : *Les Révisions*. Intr. et notes par G. BARDY (**P. Courcelle**), p. 195. — St Augustine, *Against the Academics*, transl. and annot. by J. J. O'MEARA (**M. Testard**), p. 195. — *Martini episcopi Bracarensis opera omnia*, éd. C. W. BARLOW (**P. Courcelle**), p. 196. — A. TOVAR, *Estudios sobre las primitivas lenguas hispánicas* (**R. Lafon**), p. 198. — Frithegodi Monachi, *Breuiloquium uitae beati Wilfredi*, et Wulfstani Cantoris, *Narratio metrica de Sancto Swithuno*, éd. A. CAMPBELL (**F. Thomas**), p. 208. — *Appendix Sallustiana*, fasc. I : *Epistulae ad Caesarem*, 3e éd., et fasc. II : [*Sallusti*] *in Ciceronem et invicem invectivae*, 2e éd., par A. KURFESS (**R. Marache**), p. 381. — V. PÖSCHL, *Die Dichtkunst Virgils. Bild und Symbol in der Äeneis* (**P. Boyancé**), p. 382. — A. LA PENNA, *Properzio* (**P. Boyancé**), p. 384. — P. Ovidi Nasonis, *Fastorum libri VI*, éd. C. LANDI, 2e éd. par L. CASTIGLIONI (**H. Bardon**), p. 386. — *Éloge funèbre d'une matrone romaine (Éloge dit de Turia)*. Texte établi, traduit et commenté par M. DURRY (**P. Grimal**), p. 386. — D. Iunius Juvenalis, *Saturae*, éd. U. KNOCHE (**H. Bardon**), p. 392. — Juvenal, *Satiren*, übertragen von U. KNOCHE (**H. Bardon**), p. 392. — Cornelius Tacitus, *Historiarum libri*, éd. E. KŒSTERMANN (**R. Marache**), p. 393. — Q. Septimii Tertulliani, *De Corona* liber. *De Cultu Feminarum* libri duo iterum rec. J. MARRA (**R. Braun**), p. 395.

2° HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, INSTITUTIONS. — V. EHRENBERG, *The People of Aristophanes. A sociology of Old Attic Comedy* (**Cl. Mossé**), p. 135. — P. CLOCHÉ, *Le siècle de Périclès* (**J. Coupry**), p. 139. — M. POHLENZ, *Gestalten aus Hellas* (**J. Moreau**), p. 146. — Dr ERNA LESKY, *Die Zeugungs-und Vererbungslehren in der Antike und ihr Nachwirken* (**J. Moreau**), p. 148. — H. BENGTSON, *Griechische Geschichte von den Anfängen bis in die römische Kaiserzeit* (**A. Aymard**), p. 150. — H. VAN EFFENTERRE, *La Crète et le monde grec de Platon à Polybe* (**A. Aymard**), p. 154. — M. LAUNEY, *Recherches sur les armées hellénistiques* (**A. Aymard**), p. 157. — A. DUPONT-SOMMER, *Aperçus préliminaires sur les manuscrits de la mer Morte*; ID., *Observations sur le Manuel de Discipline découvert près de la mer Morte* (**R. B.**), p. 193. — M. TOUSSAINT, *Lettres de Camille Jullian à Henri d'Arbois de Jubainville* (**J. Carcopino**), p. 197. — M. BALMELLE, *Bibliographie du Gévaudan* (**P. Barrière**), p. 198. — M. ROBLIN, *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque* (**Ch. Higounet**), p. 200. — J. MORTON PATON, *Chapters on Mediaeval and Renaissance Visitors in Greek Lands* (**A. Bon**), p. 204. — F. LOT, *La fin du monde antique et le début du Moyen Age* (**Y. Renouard**), p. 206. — *Mélanges d'histoire du Moyen Age Louis Halphen* (**Ch. Higounet**), p. 207. — ALY MAZAHÉRI, *La vie quotidienne des Musulmans au Moyen Age* (**R. Brunschvig**), p. 207. — G. LESAGE, *Marseille angevine. Recherches sur son évolution administrative, économique et urbaine, de la victoire de Charles d'Anjou à l'arrivée de Jeanne Ire (1264-1348)* (**Y. Renouard**), p. 210. — M. GRANT, *Ancient History* (**Cl. Mossé**), p. 353. — F. TAEGER, *Das Altertum. Geschichte und Gestalt der Mittelmeerländer* (**A. Aymard**), p. 354. — J.-R. PALANQUE, *Les impérialismes antiques* (**A. Aymard**), p. 356. — F. JACOBY, *Atthis. The local chronicles of ancient Athens* (**A. Aymard**), p. 357. — P. CLOCHÉ, *La démocratie athénienne* (**A. Aymard**), p. 360. — P. CLOCHÉ, *Thèbes de Béotie, des origines à la conquête romaine* (**A. Aymard**), p. 362. — F.-M. ABEL, *Histoire de la Palestine depuis la conquête d'Alexandre jusqu'à l'invasion arabe* (**A. Aymard**), p. 374. — *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, vol. LXXX (**P. Grimal**), p. 378. — T. R. S. BROUGHTON, *The Magistrates of the Roman Republic*; I : *509-100 B. C.* (**J. Guey**), p. 380. — A. GARZETTI,

Nerva (**G. Fink**), p. 387. — F. A. Lepper, *Trajan's Parthian war* (**J. Guey**), p. 388. — R. Boulogne, *De plaats van paedagogus in de Romeinse Cultuur* (**P. Grimal**), p. 394. — *Varia, Études de droit romain*, par : G. Sautel, *Essai sur la notion romaine de « commercium » à l'époque ancienne;* Y. Bongert, *Recherches sur les récupérateurs;* B. Perrin, *L'évolution de la substitution pupillaire à l'époque classique* (**G. Hubrecht**), p. 401. — D. J. Georgacas, *The names of Constantinople* (**P. B.**), p. 402. — A. Bon, *Le Péloponèse byzantin jusqu'en 1204* (**F. Thiriet**), p. 403. — L. Halphen, *Initiation aux études d'histoire du Moyen Age*, 3e éd., revue, augmentée et mise à jour par Y. Renouard (**Ch. Higounet**), p. 405.

3° Fouilles, Archéologie, Épigraphie. — H. L. Lorimer, *Homer and the monuments* (**J. Bérard**), p. 122. — L. Lacroix, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques; la statuaire archaïque et classique* (**E. Will**), p. 131. — J. Schwartz et H. Wild, *Qaṣr-Qārūn* (**A. Aymard**), p. 163. — P. Batlle Huguet, *Epigrafia latina* (**J. Coupry**), p. 173. — J. M. C. Toynbee, *Some Notes on Artists in the Roman World* (**P. Grimal**), p. 189. — H. R. W. Smith, *Problems historical and numismatic in the reign of Augustus* (**M. Labrousse**), p. 189. — S. Stucchi, *Forum Iulium* (**P. Grimal**), p. 191. — *The coffin of St Cuthbert*, drawn by D. Mc Intyre ; Intr. by E. Kitzinger (**Y. Renouard**), p. 208. — Åke Åkeström, *Architektonische Terrakottaplatten in Stockholm* (**H. Metzger**), p. 364.

4° Philosophie, Religions, Christianisme. — K. Kerényi, *Labyrinth-Studien, Labyrinthos als Linienreflex einer mythologischen Idee* (**P. Boyancé**), p. 130. — J. Moreau, *Réalisme et idéalisme chez Platon* (**G. Bastide**), p. 139. — J. H. M. M. Lœnen, *De* Nous *in het systeem van Plato's philosophie* (**J. Moreau**), p. 141. — G. Müller, *Studien zu den platonischen Nomoi* (**J. Moreau**), p. 143. — G. Devoto, *Le Tavole di Gubbio* (**J. Heurgon**), p. 170. — G. L. Ellspermann, *The attitude of the early christian Latin writers toward pagan Literature and Learning* (**P. Courcelle**), p. 194. — K. Kerényi, *Pythagoras und Orpheus* (**P. Boyancé**), p. 365. — E. R. Dodds, *The Greeks and the Irrational* (**J. Moreau**), p. 371. — M. J. Verdenius, *Mimesis, Plato's doctrine of artistic imitation and its meaning to us* (**P. Louis**), p. 372.

IV. Planches et figures

Pl. I, Tête en terre cuite du Musée d'Adalia, p. 14. — Pl. II, Les trois premiers vases de Vicarello, p. 40. — Pl. III, 1, Revers du denier de L. Vicinius ; 2, Développement du vase 1 de Vicarello, p. 42. — Pl. IV, Développement du vase 4 de Vicarello, p. 44. — Pl. V, VI et VII, Inscriptions de Lagole, p. 64, 66 et 74. — Pl. VIII et IX, Nouveaux graffites de la Graufesenque, p. 94 et 100. — Pl. X, Le pays des Cadurques, p. 106. — Pl. XI, Dédicaces attalides de Béotie, nos 1a, 1b, 2, p. 234. — Pl. XII, id., nos 3, 4, 5, p. 236. — Pl. XIII, Plaque votive vénète de Gurina (reconstitution), p. 270.

Figure : Voies antiques autour de Cahors, p. 104.

10 décembre 1952.

Le Secrétaire-Gérant : Jean AUDIAT.

Dépôt légal, 4e trimestre 1952. — 463.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES
Tome LIV, 1952, nos 3-4

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

P. M. FRASER, *Dédicaces attalides en Béotie*. — *R. É. A.*, LIV, 1952, 3-4, p. 233 à 245 ; pl. XI et XII.

Les cinq inscriptions qui attestent des rapports entre les Attalides et la Béotie sont l'objet d'une publication nouvelle, après revision des pierres. Elles mentionnent des consécrations de terres à des sanctuaires béotiens par des membres de la dynastie pergaménienne. Quatre proviennent de Thespies et remontent aux premiers temps de la dynastie. La cinquième, jusqu'ici peu commentée, signale une consécration à Dionysos Lyseios par Euménès II. L'auteur précise quelles raisons ce roi pouvait avoir de se montrer généreux envers cette divinité thébaine.

Paul PÉDECH, *Sur les sources de Polybe : Polybe et Philinos*. — *R. É. A.*, LIV. 1952, 3-4, p. 246 à 266.

On a pensé que Polybe avait pris l'historien agrigentin Philinos comme source dans son récit de la première guerre punique (Pol. I, 7-64). Une comparaison attentive entre le récit de Diodore (livres XXIII et XXIV) et les événements correspondants chez Polybe montre que cela est impossible, la version des événements étant presque toujours différente chez les deux auteurs. Polybe a pris pour source un historien compétent dans les questions navales, peut-être un Rhodien. Philinos semble peu au courant des questions navales et s'est surtout intéressé aux opérations terrestres en Sicile.

Michel LEJEUNE, *Les bronzes votifs de Gurina (étude épigraphique)*. — *R. É. A.*, LIV, 1952, 3-4, p. 267 à 274 ; pl. XIII.

La confrontation entre les plaquettes de bronze votives de Gurina et celles de Lagole éclaire, archéologiquement et épigraphiquement, les documents carinthiens, auxquels est consacré l'article (avec tentative de restitution de *P. I. D.* 167).

Pierre BOYANCÉ, *Funus acerbum*. — *R. É. A.*, LIV, 1952, 3-4, p. 275 à 289.

Le rite funéraire qui consiste à enterrer de nuit les morts de mort prématurée a été transposé dans la représentation des Enfers chez Sénèque le tragique. Il a de même inspiré certains détails de monuments figurés (stèle d'Albano Laziale) relatifs à l'apothéose d'enfants et il explique à la Basilique de la Porte Majeure la présence d'une torche dans la main du Génie qui enlève Ganymède, symbole par excellence des morts prématurés bénéficiant d'une apothéose.

Jean GAGÉ, *Vespasien et la mémoire de Galba*. — *R. É. A.*, LIV, 1952, 3-4, p. 290 à 315.

La restauration de la mémoire de Galba fait partie des mesures décidées, en janvier 70, par les premiers représentants du gouvernement de Vespasien à Rome. Ses effets ont été limités, mais positifs. Destinée, à Rome, à réconcilier l'opinion sénatoriale, en Italie, celle des bourgeoisies municipales lasses d'occupation militaire, elle ne prend pourtant tout son sens que dans les provinces d'Occident, Gaules et Espagnes. Le gouvernement de Galba, dans ces provinces, avait joui d'atouts superstitieux, et ébauché une politique dont un des principaux symboles eût été le culte du *divus Augustus*. Les monnaies au nom de Galba, frappées à Lyon et récemment attribuées au règne de Vespasien, doivent être considérées comme réellement de Galba, mais l'identité de leurs types avec ceux de Vespasien prouve au moins chez celui-ci la volonté de marquer une continuité significative. Dans ces conditions, il redevient possible que la régularisation définitive du culte impérial en ces provinces, avec ses flaminats (notamment en Narbonnaise), ait été effectuée par Vespasien seulement, et comme le développement d'un projet de Galba, à la fois pour rendre à ces provinces secouées par la crise un symbole de discipline civique et religieuse, et pour contrebalancer par cette discipline latine et positive l'influence de la religion des Sérapis, à laquelle Vespasien avait dû donner des gages en Orient.

J. Rougé, *La navigation hivernale sous l'Empire romain.* — *R. É. A.*, LIV, 1952, 3-4, p. 316 à 325.

Malgré de nombreuses exceptions à la règle, le « *mare clausum* » est une réalité contre laquelle on ne va pas sans motifs graves aux premiers siècles de l'Empire, tout au moins pour les navires de commerce.

Au IVe siècle, l'arrêt de la navigation en hiver persiste, attesté par de nombreux textes, en particulier de Symmaque, Libanios et saint Jean Chrysostome. Bien plus, l'étude des textes juridiques permet de constater que cet arrêt, traditionnel pour la navigation privée, est rendu obligatoire par la loi, de novembre à avril, pour les transports annonaires. Ceux-ci ne peuvent entreprendre de voyages en hiver sans un ordre formel.

Henri-Irénée Marrou, *L'épitaphe vaticane du consulaire de Vienne Éventius.* — *R. É. A.*, LIV, 1952, 3-4, p. 326 à 331.

Commentaire de l'épitaphe, datée de juillet-août 407, d'un certain Eventius, *consularis* de la province de Viennoise, mort à Rome, où il s'était replié pour rester fidèle à l'empereur Honorius, après l'occupation de la Gaule par l'usurpateur Constantin III.